LE MONDE DES LIVRES

■ Au sommaire :
Georges Vigarello
Jean-Pierre Milovanoff,
Tim Winton

Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – N° 17318 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2000

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Méry : toute l'histoire de la cassette

● « Le Monde » raconte le cheminement de la vidéo du financier du RPR ● Notre enquête montre qu'il n'y a pas eu de « manipulation » ● Des proches de M. Chirac lancent l'idée d'une amnistie des financements occultes ● M. Séguin au « Monde » : « Je souhaite un acte de repentance générale »

LE MONDE raconte, dans le moindre détail, l'histoire de la cassette vidéo enregistrée par Jean-Claude Méry, ancien collecteur de fonds pour le RPR. Nous reconstituons son itinéraire, depuis la préparation de l'enregistrement, réalisé le 24 mai 1996, jusqu'à sa publication par *Le Monde,* en passant par la remise de l'original à Dominique Strauss-Kahn, alors ministre des finances. Ce récit exhaustif, recoupé par de nouveaux témoins, montre que les accusations de *« manipulation »* ou de trucage sont sans fondement. Mercredi 27 septembre, Patrick Devedjian, porte-parole du RPR, a émis, avant de la démentir, l'idée d'une amnistie pour les faits concernant le financement occulte des partis. Relayée par Alain Juppé, elle est combattue par Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, François Bayrou, président de l'UDF, et l'ensemble de la gauche. Dans un entretien au *Monde*, Philippe Séguin souhaite *« un acte d'explication et de repentance générale »* des politiques.

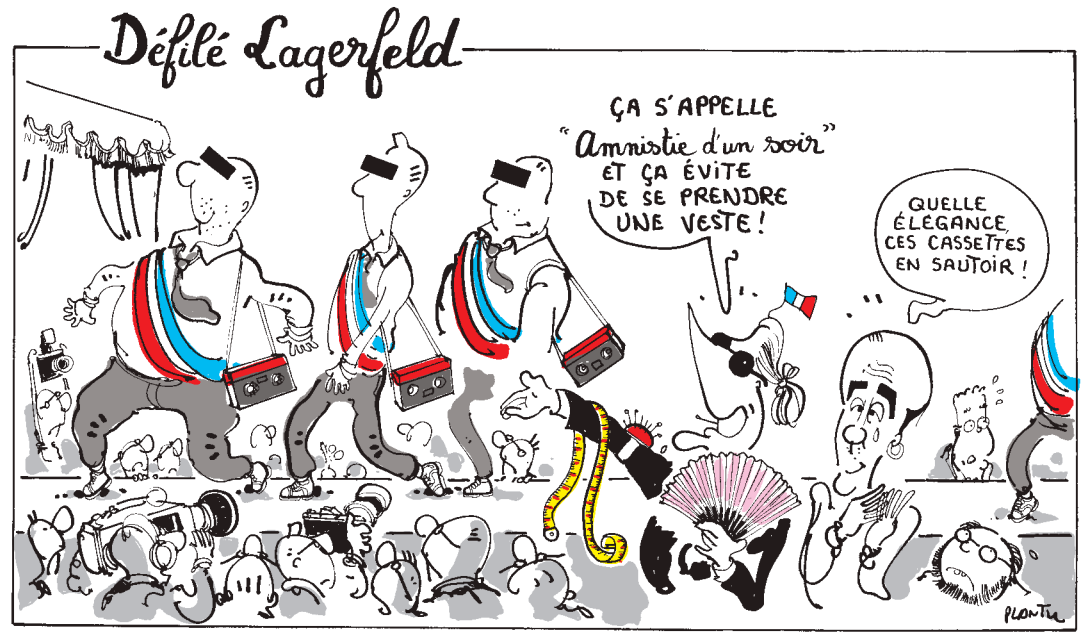

● L'histoire d'une cassette vidéo explosive p. 6 et 7
● Les enquêtes judiciaires en cours p. 7
● M. Séguin pour la *« repentance »* des politiques p. 8
● Amnistie : le RPR hésite, la gauche est contre p. 9
● Les précédentes tentatives d'amnistie p. 9
● « L'aveu » : notre éditorial p. 17
● Un point de vue de Pierre Botton p. 18
● La chronique de Pierre Georges p. 37

SYDNEY 2000

Espoir en basket

■ En équitation, l'équipe de France de saut d'obstacles manque le bronze

■ Basket-ball : vainqueurs du Canada, les Bleus sont en demi-finales du tournoi olympique

■ Les lutteurs du Caucase se vendent au plus offrant

Lire notre cahier spécial

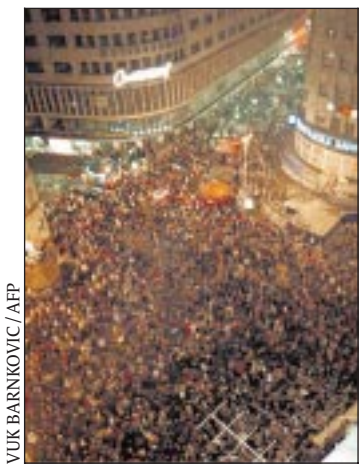

VUK BARNKOVIC / AFP

YOUGOSLAVIE

Belgrade fête Kostunica

Deux cent mille personnes ont fêté, mercredi 27 septembre, dans le centre de Belgrade *(photo)*, la victoire du candidat de l'opposition, Vojislav Kostunica, à l'élection présidentielle de la République fédérale de Yougoslavie. D'autres manifestations ont eu lieu dans les grandes villes de province, sans incident. Mais Slobodan Milosevic refuse toujours d'admettre sa défaite et un second tour de l'élection a été fixé au 8 octobre. p. 2

Petit à petit, le pacs fait son nid

MOINS D'UN AN après son adoption par le Parlement, le 15 octobre 1999, le pacte civil de solidarité semble accepté comme une évidence par une majorité de Français. C'est ce dont témoigne un sondage réalisé par la Sofres pour le mensuel *Têtu* du mois d'octobre : 70 % des personnes interrogées se déclarent très favorables ou favorables au pacs, contre 49 % en 1998. Cette opinion, qui ne varie guère selon la préférence politique, dépasse les 80 % chez les jeunes. Le mariage entre homosexuels a désormais autant de partisans que de détracteurs. Le dernier tabou reste l'adoption par des couples homosexuels : seuls 29 % des sondés y sont favorables.

Lire page 11

Paroles de cheminots parisiens par temps de grève pour les salaires

UN AGENT arrive en donnant des roulements de tambour. On distribue des sifflets. Ils sont une poignée de grévistes à se rassembler cour d'Amsterdam, gare Saint-Lazare, à Paris. *« Le service minimum marche. Je suis venu en train »*, se réjouit Gaëlle. Les militants de SUD-rail collent des autocollants partout. Ils demandent une augmentation de 1 500 francs pour tous les cheminots. *« On entend partout que ça repart, ça repart. Les entreprises font des bénéfices faramineux. Ce ne serait pas trop mal de partager les fruits de la croissance. C'est nous qui la faisons*, dit Jacques, quarante-cinq ans, agent d'entretien du matériel. Dans son atelier, il s'est habitué à travailler avec de moins en moins de collègues. *On a trinqué. Les effectifs ont fondu. Avec l'accord des 35 heures, on a vu arriver des jeunes embauchés, mais ce n'est pas suffisant ! Les machines vieillissent. On a de plus en plus de mal à les entretenir. Les réparations sont plus longues. Il aurait fallu investir dans de nouvelles machines. »*

« Tout repose sur les anciens. La grande crainte, c'est en 2005-2010. Un tiers des cheminots vont partir à la retraite. A ce moment-là, on demandera aux jeunes une flexibilité totale. » Un agent d'équipement souligne que le travail de nuit et de week-end se généralise. Il craint également des privatisations rampantes dans certaines activités. Mais le malaise se cristallise autour de la tentative de l'Urssaf de prélever des cotisations sur les primes aux cheminots. *« Déjà, on nous a appâtés avec les primes. C'est une manière d'acheter la paix. Nous, nous voulons des évolutions de carrière, pas des primes. »* Si les prélèvements de l'Urssaf sont effectués, les salaires vont donc sensiblement baisser. *« En ce moment, on se bat pour ne plus perdre de l'argent, pas pour en gagner »*, souligne Gaëlle. Elle reste sceptique sur une perspective d'augmentation : *« L'accord des 35 heures a été signé ; il prévoit une modération des salaires. »*

Khezmaï, agent d'entretien, explique qu'ils sont trois pour assurer la maintenance de 39 gares de banlieue : *« Autrefois, on était seize. Avec les 35 heures, il faut travailler deux fois plus vite qu'avant. De plus en plus d'entreprises privées font notre boulot à notre place sans respecter les normes de sécurité. »* Gaëlle, guichetière, est amère : *« On sait nous dire qu'il faut faire du chiffre, du chiffre. Mais il n'y a aucun dialogue. On ferme des postes au guichet. Il faudrait faire encore plus de chiffres. Ce n'est pas logique. »* Elle gagne 7 000 francs par mois au bout de cinq ans d'ancienneté. *« Heureusement, mon mari gagne bien sa vie. »*

D'autres agents d'entretien rappellent à quel point les conditions de travail se sont détériorées. *« Maintenant, on fait des journées continues. On a une pause casse-croûte sur la voie, les mains dans le cambouis »*, dit Patrick. *« Un jour, un talus s'est effondré. On se demandait si on allait pouvoir le déblayer. On n'était pas assez nombreux. »* Pour lui, les bénéfices dégagés sont mal employés : *« Nous, les travailleurs au quotidien, on n'a rien. On a vraiment le sentiment d'être exploités. »*

Dominique Le Guilledoux

Lire nos autres informations page 21

CAMP

AVENTURE

Toutes les Alpes à pied, à ski

La traversée intégrale des Alpes, de la Slovénie à la Méditerranée, uniquement à pied et à ski. C'est dans cette expédition un peu folle – une première – que s'est lancé Patrick Bérhault *(photo),* guide chamoniard de quarante-trois ans. Parti le 28 août du Triglav (Slovénie), il entend relier vingt-trois grandes parois célèbres lors d'une traversée qui, selon la météo, devrait durer de quatre à six mois. p. 28

Les problèmes de Ford

JACQUES NASSER

ALORS que s'ouvre, samedi à Paris, le Mondial de l'automobile, Jacques Nasser, 52 ans, le patron de Ford, fait le point, dans un entretien, sur la crise liée aux pneus défectueux équipant ses 4 × 4 et veut redresser l'image du deuxième constructeur mondial.

Lire page 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 929 - 7,50 F

Le dialogue discret entre Téhéran et Washington

SANS ÉCLAT, mais progressivement et résolument : le président réformateur iranien, Mohamad Khatami, a trouvé la manière pour normaliser les relations de la République islamique avec de nombreux pays sans soulever l'ire de la faction la plus obtuse de son régime. Il vient ainsi, en l'espace de quelques semaines, de rétablir les relations entre Téhéran et Alger, de nouer un dialogue politique avec l'Egypte et, surtout, de faire progresser d'un petit pas la communication avec les Etats-Unis, toujours considérés comme le Grand Satan par une frange – petite il est vrai – du pouvoir et de la société en Iran. La session annuelle de l'Assemblée générale des Nations unies à New York et tous les forums et réunions qu'elle génère ont fourni le cadre idéal pour faire avancer les choses. Paradoxalement, les rapprochements assez spectaculaires qui se sont faits en 2000 ont coïncidé avec une certaine régression de la politique de libéralisation interne de M. Khatami. Comme si, au niveau international, un nombre de plus en plus grand d'Etats étaient convaincus que les réformateurs iraniens, en dépit de revers, finiraient par l'emporter. Ces derniers, de leur côté, paraissent persuadés que leurs échecs ne sont que les difficultés inéluctables d'un processus irréversible, ce qui ne fait qu'accroître leur pugnacité.

Ainsi, vendredi 15 septembre, le ministre des affaires étrangères iranien, Kamal Kharazi, et la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, ont-ils participé entre quatre murs et à une même table, à New York, à une réunion à huit sur l'Afghanistan. Du jamais vu depuis l'avènement de la République islamique, même si M. Kharazi et Mme Albright étaient à deux extrémités de la table et ne se sont pas directement adressé la parole. M. Kharazi peut par ailleurs désormais se déplacer librement sur le territoire américain pour y donner des conférences.

C'est un progrès indéniable dans le rapprochement qui s'est opéré par petites touches entre Washington et Téhéran depuis l'accession de M. Khatami à la présidence, en août 1997.

Mouna Naïm

Lire la suite page 17

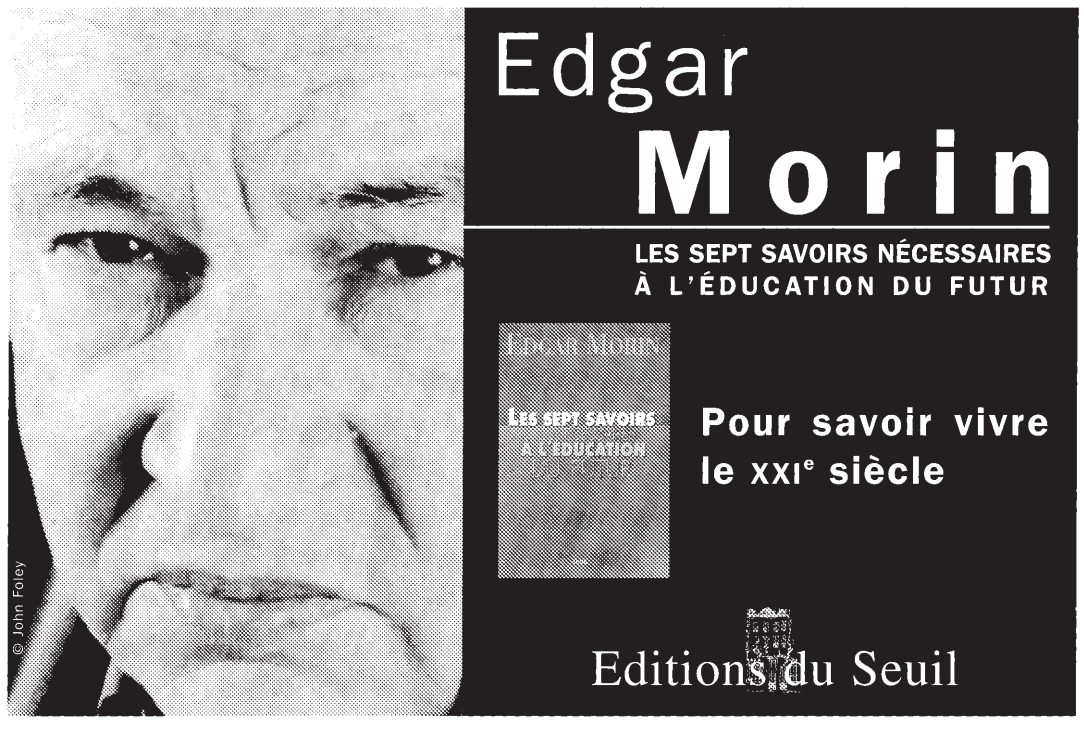

GEORGES MEURILLON

ARTS

L'Afrique à Lille

Pendant trois mois, les créateurs africains contemporains sont à l'honneur dans la région lilloise. Expositions *(en photo, une œuvre d'Abdoulaye Konaté),* spectacles, rencontres littéraires et de cinéma sont au programme d'« Afrique en créations ». La styliste sénégalaise Oumou Sy, grande ordonnatrice des réjouissances artistiques à Dakar, présente un défilé chorégraphique intitulé *Kôyan Kôté.* p. 32

International 2
France 6
Société 11
Carnet 14
Régions 15
Horizons 16
Entreprises 20
Communication 23
Tableau de bord 24
Aujourd'hui 27
Météorologie / Jeux . 30
Culture 32
Guide culturel 34
Kiosque 35
Abonnements 35
Radio-Télévision 36

YOUGOSLAVIE **Deux cent mille personnes environ se sont rassemblées, mercredi 27 septembre, dans le centre de Belgrade pour fêter la victoire du candidat de l'opposition, Vojislav Kostunica, au premier tour de l'élection présidentielle de la République fédérale de Yougoslavie. Des rassemblements similaires ont eu lieu dans les grandes villes de province. ● LA COMMISSION ÉLECTORALE, réaffirmant à l'inverse qu'il y avait ballottage, a convoqué officiellement le second tour pour le 8 octobre. ● LE MONTÉNÉGRO vit dans une attente anxieuse la suite des événements en Serbie, même si la crainte de violences déclenchées par Belgrade a régressé ces derniers jours, devant l'absence manifeste de tout préparatif militaire. ● À MOSCOU, le ministre des affaires étrangères, Igor Ivanov, a dénoncé les pressions occidentales sur le processus électoral en Yougoslavie.**

L'opposition serbe se mobilise pour défendre la victoire de M. Kostunica

Le candidat de l'opposition à la présidentielle, s'adressant à une foule de 200 000 personnes rassemblées dans le centre de Belgrade, a de nouveau refusé de participer à un second tour. Aucun incident n'a été signalé lors des rassemblements dans les grandes villes de province

« IL N'Y AURA pas de compromis » avec le pouvoir, a affirmé Vojislav Kostunica, le candidat de l'opposition à l'élection présidentielle en Yougoslavie, devant une foule de 200 000 personnes rassemblées mercredi 27 septembre au soir dans le centre de Belgrade pour fêter sa victoire.

« Nous avons gagné, ils ont perdu ; il n'est pas de compromis possible », s'est exclamé le chef de l'Opposition démocratique de Serbie (ODS) sous les ovations. *« Il n'y aura pas de second tour. La majorité de la Serbie a dit ce qu'elle voulait dimanche, nous avons le soutien du monde, de l'Union européenne et de la Russie »*, a encore dit M. Kostunica sur une place de la République noire de monde.

« DÉFENDRE L'ÉTAT »

Aucun dispositif de sécurité n'était visible. Seuls quelques groupes de policiers en charge de la circulation automobile, interrompue, ont stationné au milieu de la chaussée. Le rassemblement s'est dispersé dans la soirée sans incident. Des rassemblements se sont tenus simultanément dans une dizaine de grandes villes de Serbie, toujours à l'appel de l'opposition.

Dans son intervention, Vojislav Kostunica s'est adressé à l'armée et à la police pour leur rappeler que leur devoir était de *« défendre l'Etat, pas un seul homme et sa famille »*. *« Pourquoi l'armée serait-elle la marionnette entre les mains d'un seul homme, Slobodan Milosevic ? »*, a-t-il demandé. Dans la journée, le général Nebojsa Pavkovic, chef d'état-major de l'armée yougoslave, avait affirmé que Slobodan Milosevic *« n'ordonnerait jamais à l'armée d'intervenir contre son peuple »* et qu'il *« respectera le choix »* des Yougoslaves à l'élection présidentielle.

Rappelant que le rassemblement avait été contraint de se déplacer, alors qu'il devait initialement se tenir devant le Parlement où siège la commission électorale, M. Kostunica a ironisé : *« La commission doit falsifier les résultats dans le calme ; il ne faut pas la déranger. »*

La commission électorale a convoqué officiellement pour le 8 octobre le second tour de l'élection présidentielle et publié jeudi à l'aube les résultats définitifs du premier tour. Elle attribue 48,96 % des voix à Vojislav Kostunica et 38,62 % à Slobodan Milosevic. Selon les décomptes de l'opposition, M. Kostunica a obtenu 52,5 % des voix. Il y a donc *« fraude évidente »* et *« escroquerie politique »*, selon le chef de l'opposition, qui refuse, dans ces conditions, de participer à un second tour. Une délégation de l'opposition a été empêchée mercredi de consulter les procès-verbaux du vote de dimanche en possession de la commission électorale.

Le ministre yougoslave des affaires étrangères, Zivadin Jovanovic, a estimé que l'Occident *« déforme la réalité »*. *« Il s'agit avant tout de pressions politiques effectuées par le biais des médias occidentaux les plus connus qui s'efforcent d'influer sur l'état d'esprit de notre peuple et déforment la réalité »*, a-t-il déclaré. L'Occident *« ne cache pas qu'il a acheté »* l'opposition serbe pour *« des centaines de millions de dollars »* ; *« cet argent est allé aux structures de la prétendue société civile, des médias prétendument indépendants, en vérité à tout ce qui représente dans notre pays un appui à l'Occident »*, a ajouté le ministre.

Après que plusieurs dirigeants occidentaux, parmi lesquels Bill Clinton, Tony Blair, Jacques Chirac, Gerhard Schröder, eurent dénoncé mercredi la falsification des résultats du premier tour par le pouvoir et invité Slobodan Milosevic à se retirer, l'ambassadeur américain à l'ONU, Richard Holbrooke, a annoncé que les Etats-Unis, *« avec leurs amis et alliés, sont prêts à prendre des mesures pour lever les sanctions contre la Serbie une fois qu'un gouvernement démocratique assumera le pouvoir »*. *« Un gouvernement à Belgrade engagé à respecter la volonté de son peuple prendra sa juste place dans la communauté internationale »*, a-t-il également déclaré. – *(AFP, AP.)*

« Puko je ! », « Il est fini ! »

BELGRADE

Dans le centre de Belgrade, mercredi 27 septembre au soir, l'ambiance est à la fête. La foule est composée de jeunes, mais aussi de personnes plus âgées et de couples avec leurs enfants affluant de toutes les directions. Elle rappelle celle qui avait animé les manifestations de l'hiver 1996-1997 lorsque la coalition Zajedno (Ensemble) a dû manifester trois mois pour que soit reconnue sa victoire aux élections municipales serbes.

L'atmosphère, cette fois, est moins euphorique qu'à l'époque. *« Les sentiments sont si forts qu'ils imposent la retenue, on a tous conscience qu'il s'agit d'un moment historique »*, dit une jeune femme.

Une dame d'un âge respectable, portant son plus beau tailleur, se promène dans la foule bras-dessus bras-dessous avec sa fille. Soudain, elle est approchée par un jeune homme qui lui envoie un baiser. D'abord interloquée, elle l'interroge du regard avant de tourner les talons, sourire aux lèvres. Au siège de l'antenne belgradoise du Parti démocratique (DS), sur l'avenue Terazije, de la musique est diffusée par haut-parleurs. Sur le toit du bâtiment, au-dessus d'une banderole portant l'inscription *« Victoire »*, un groupe d'opposants tient à la main des feux de bengale. Des pétards éclatent.

« PAS DE COMPROMIS POSSIBLE »

Juste à côté, à la terrasse d'un café, un adolescent tient un ballon à la main, portant l'inscription *« Puko je »* (il a explosé), une expression qui, dans l'argot serbe, signifie aussi *« Il est fini »*, allusion au président Slobodan Milosevic. Le garçon lance le ballon en direction de son voisin qui le fait exploser d'une cigarette allumée. Tous les attablés hurlent à tue-tête : *« il a explooééé ! »*, le dernier *« é »* étant repris en chœur par la foule.

Plus loin, Branko, 25 ans, qui a assisté en tant qu'observateur pour l'opposition au dépouillement des bulletins électoraux dans un des bureaux de vote de la capitale, raconte à ses amis que la représentante des partis au pouvoir a *« complètement perdu les pédales »* pendant le décompte des voix. *« On a été obligé d'appeler la police pour qu'elle la calme »*, assure-t-il sans rire.

Partout, on entend des sifflets et des hochets que des militants de l'Opposition démocratique de Serbie (ODS) ont distribués, référence à un vieux dicton serbe qui dit : *« Battu comme un enfant bat son hochet »* et allusion à la défaite de Milosevic.

La soirée culmine avec la venue, à pied, place de la République de M. Kostunica. Sourire aux lèvres, il prend son premier bain de foule depuis l'élection de dimanche. Après un feu d'artifice, l'exécution de l'ancien hymne serbe *Dieu de justice,* il répète brièvement qu'*« il n'est pas de compromis possible »* avec le pouvoir. *« Nous avons gagné, ils ont perdu. »* La foule acclame.

Jovan Matic pour l'AFP

Le Monténégro est partagé entre la peur et l'espoir

PODGORICA
de notre envoyé spécial

« Le Monténégro regarde en spectateur ce qui se passe à Belgrade. Du moins, tant qu'il ne subit aucune attaque. » Analyste politique indépendant, Srdan Darmanovic traduit le sentiment général d'une population monténégrine qui suit attentivement les développements de cette énième crise yougoslave sans réellement pouvoir peser sur les débats.

La défaite de Slobodan Milosevic, proclamée par l'Opposition démocratique de Serbie (ODS), a tout d'abord été accueillie avec soulagement par la coalition réformatrice au pouvoir à Podgorica. L'arrivée au pouvoir de Vojislav Kostunica permettrait de relancer le dialogue entre les deux Républiques et d'envisager plus sereinement l'avenir d'une fédération yougoslave aujourd'hui moribonde. Car, depuis l'élection de Milo Djukanovic en 1997, le fossé entre les deux Républiques n'a cessé de se creuser. Aujourd'hui, les instances fédérales sont paralysées et la réforme constitutionnelle du mois de juin initiée par Slobodan Milosevic a été vécue à Podgorica comme un coup de force destiné à rabaisser le Monténégro au rang de simple province serbe.

Mais, contrairement à la situation qui prévalait il y a quelques mois, l'éventualité d'un conflit armé opposant les forces de police fidèles au président pro-occidental Milo Djukanovic à l'armée fédérale yougoslave au Monténégro n'est plus au centre des préoccupations. Aucun signe de préparatifs militaires, ni d'un côté ni de l'autre.

LE COURAGE DE DIRE « STOP »

« Milosevic n'utilisera pas l'armée au Monténégro », affirme, rassurant, Bozidar Jaredic, secrétaire d'Etat à l'information dans le gouvernement de coalition de Milo Djukanovic. *« En Bosnie ou au Kosovo, il agissait au nom de la défense des Serbes contre les Musulmans ou les Albanais. Mais ici, contre qui se battrait-il ? La majorité de la population nous soutient »*, poursuit cet ancien journaliste de l'agence yougoslave Tanjug. Même l'épouvantail du septième bataillon, cette unité d'élite, selon Belgrade, créée il y a quelques mois au sein de la deuxième armée fédérale couvrant le Monténégro ne fait plus aussi peur. *« Nous ne sommes pas là pour provoquer des troubles mais pour défendre les frontières »*, affirme d'ailleurs l'un des ses officiers sous couvert d'anonymat. *« Cette unité a été constituée pour impressionner la population, mais le boycott des Monténégrins aux élections du 24 septembre a montré que les gens ont le courage de dire* "stop à la dictature" *de Slobodan Milosevic. En cas d'intervention, l'armée serait coupée de ses bases »*, ajoute M. Jaredic.

Mais chacun reconnaît que la situation est instable. *« La logique voudrait que Milosevic ne déclenche pas ici une épreuve de force qui tournerait à la guerre civile. Mais avec lui tout est possible »*, explique M. Jaredic, qui ne peut exclure que le président yougoslave attise des troubles dans le pays pour détourner l'attention des Serbes dans le cas où les manifestations d'opposition prendraient de l'ampleur en Serbie. Or c'est cette dernière éventualité qui revient le plus souvent au centre des conversations.

« L'opposition ne doit pas accepter d'aller au second tour parce qu'elle n'a aucune garantie sur l'issue d'un vote que le régime pourrait manipuler. La situation tourne donc au conflit parce que le pouvoir pousse l'opposition à défendre sa victoire électorale dans la rue », s'inquiète ainsi Srdan Darmanovic, directeur du Centre pour la démocratie et les droits de l'homme. *« Personne ne croit que le régime de Milosevic tombera sans sacrifice »*, ajoute-t-il. Podgorica espère qu'elle n'en fera pas les frais.

Christophe Châtelot

Moscou dénonce les « manipulations » et les « pressions » de l'Occident

MOSCOU
de notre correspondant

Une fois de plus, Moscou apparaît publiquement comme l'un des derniers défenseurs du régime de Slobodan Milosevic. Depuis dimanche 24 septembre, le pouvoir russe a réduit au strict minimum ses déclarations sur la situation en Yougoslavie. Et ce quasi-silence lui permet de s'inscrire en contre, face à la mobilisation des gouvernements européens. Sur à peu près tous les points, les autorités russes ont fait connaître des positions exactement opposées à celles défendues par les pays occidentaux.

Mercredi, le Kremlin choisissait de hausser le ton en dénonçant les nombreuses *« pressions »* exercées par l'Europe. *« La Russie insiste fermement pour que la population de la Yougoslavie puisse exprimer sa volonté sans aucune pression, qu'elle soit intérieure ou extérieure,* déclarait Igor Ivanov, ministre des affaires étrangères. *Il est important de ne pas permettre une déstabilisation de la situation. »* Comme lors de la guerre du Kosovo, le Kremlin se retrouve aiguillonné par des parlementaires toujours prompts à dénoncer *« les manipulations »* de l'OTAN et à entendre des *« bruits de bottes »* de l'armée américaine.

Guennadi Seleznev, président communiste de la Douma, s'en est pris vivement au Britannique Robin Cook, qui appelle M. Milosevic *« à dégager »*, et aux autres gouvernements européens. *« C'est une ingérence grossière dans les affaires intérieures, du chantage, de la provocation et un appel à la foule pour descendre dans les rues »*, a-t-il estimé, notant au passage que Vojislav Kostunica sera pour l'Occident *« peut-être pire que Milosevic »*.

PAS DE FRAUDES

Officiellement, Moscou estime que ces élections n'ont pas donné lieu à des fraudes électorales importantes. Des parlementaires russes ont été autorisés à observer le déroulement du vote dans quelques bureaux. *« Le scrutin s'est déroulé sans violations de la loi et des normes internationales »*, a jugé le responsable de cette délégation, Constantin Kosatchev, qui se garde néanmoins de *« commenter »* le travail de la commission électorale centrale. *« S'il n'y a pas de données particulières sur les fraudes, il ne faut pas les inventer »*, a ajouté Vladimir Loukine, libéral et vice-président de la commission des affaires étrangères de la Douma.

Moscou ne conteste donc pas la tenue d'un second tour, notant simplement que le vote de dimanche *« est la preuve évidente du désir de la population yougoslave de voire accélérées les réformes démocratiques »*, selon M. Ivanov. Le président Vladimir Poutine, qui ne s'est pas exprimé sur le sujet, avait pourtant laissé croire, lundi, que la position russe pourrait évoluer plus rapidement. Recevant le chancelier Gerhard Schröder, il lui avait laissé dire que l'Allemagne et la Russie étaient *« d'accord »* pour estimer que *« la Yougoslavie s'était prononcée pour un changement démocratique »* et que *« l'opposition avait probablement gagné les élections »*.

APPRÉCIATIONS DIFFÉRENTES

A nouveau, les différents centres de pouvoir à Moscou – Kremlin, ministère des affaires étrangères, parlement, armée – laissent apparaître des appréciations différentes de Slobodan Milosevic. M. Poutine a, à plusieurs reprises, fait savoir à ses interlocuteurs occidentaux qu'il ne soutiendrait pas M. Milosevic mais que la Russie entendait demeurer un acteur de premier plan dans les Balkans. En juin, un article du *New York Times*, qui devait provoquer une cascade de démentis, faisait état de discussions entre l'administration américaine et le Kremlin sur la manière d'offrir une porte de sortie au dirigeant de Belgrade si celui-ci quittait le pouvoir.

Le ministère des affaires étrangères a accueilli, ces derniers mois, de nombreuses délégations de l'opposition yougoslave, dont une conduite par M. Kostunica. Mais, dans le même temps, les responsables militaires russes recevaient, en mai à Moscou, le ministre serbe de la défense, Dragoljub Ojdanic, inculpé de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre par le Tribunal pénal international.

François Bonnet

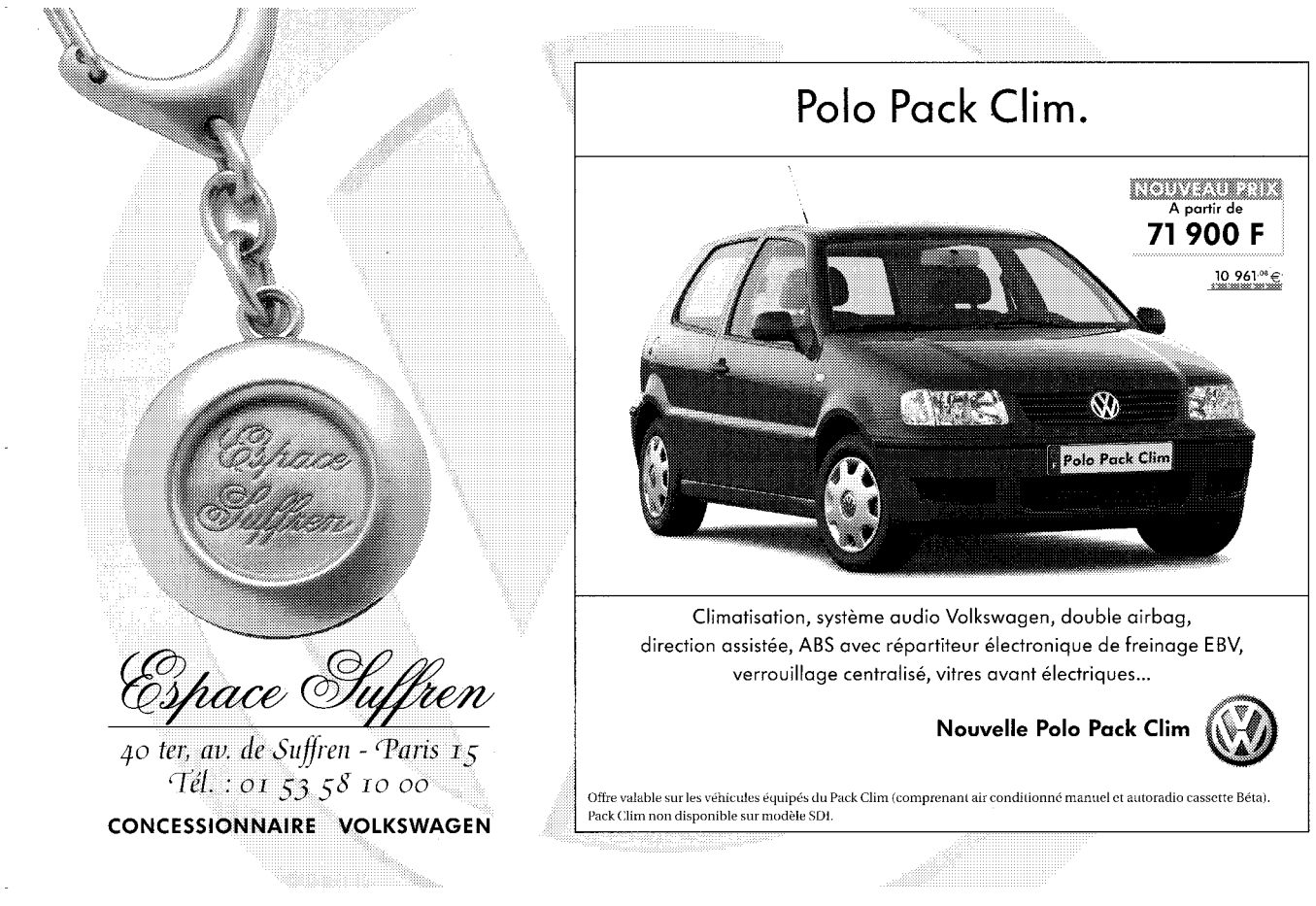

Exécutions, arrestations et « disparitions » restent le quotidien des Tchétchènes

Moscou envoie de nouvelles troupes dans la région

Les *« zatchistkas »* (nettoyages) battent toujours leur plein en Tchétchénie, du moins pendant le jour. La nuit, les soldats russes se terrent, par crainte des combattants. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe devait voter, jeudi 28 septembre, un texte jugeant *« insuffisants »* les *« progrès »* accomplis par la Russie en Tchétchénie.

GROZNY
de notre envoyée spéciale

Un nuage de poussière au loin sur la route entre Argoun et Grozny annonce l'arrivée d'un convoi militaire. Les rares voitures civiles laissent le passage à une quarantaine de véhicules qui font route vers Nojaï-Iourt, au sud. Juchés sur leurs véhicules blindés (BTR), des mercenaires aux allures de « Rambo » – foulards noués à la pirate, walkmans sur les oreilles –, cramponnés à leurs kalachnikovs, se donnent des airs de conquérants. Mais l'inquiétude perce. Les citernes des camions transportant du carburant ont été entourées de planches de bois, contre les tirs éventuels. Tous les chauffeurs sans exception ont placé leurs gilets pare-balles à la fenêtre de crainte des francs-tireurs. Sur les bas-côtés de la route, les arbres, qui formaient un sous-bois dense, ont été coupés sur une vingtaine de mètres de largeur afin de prévenir toute embuscade.

REPORTAGE

« C'est plus que jamais le règne du n'importe quoi »

Au début de l'été, le Kremlin avait annoncé des retraits de troupes d'une Tchétchénie *« stabilisée »*. La *« guerre des mines »* battait alors son plein et les unités qui occupaient les crêtes du sud montagneux de la région ne pouvaient plus être approvisionnées. Mais, aujourd'hui, de nouveaux contingents sont envoyés en Tchétchénie.

PETITS MARCHÉS IMPROVISÉS

A l'entrée de Grozny, un convoi de troupes fraîches, moins important, semble aussi se diriger vers le sud du pays. Est-ce cette même colonne qui a mitraillé, lundi 25 septembre, un bus bondé de passager dans le quartier de Tchernorétchié à Grozny ? Les militaires, affalés sur leur BTR roulant à vive allure, sont arrivés au carrefour, d'abord en tirant en l'air, puis sur l'autobus qui venait de quitter l'arrêt, tuant trois personnes dont une femme avec, dans ses bras, un nourisson de trois mois. Le chauffeur du bus, grièvement blessé, est décédé pendant son transfert à l'hôpital, selon les témoignanges recueillis par l'association de défense des droits de l'homme Memorial.

Tchernoretchié, jadis quartier insolite d'une ville de 450 000 habitants, avec son lac, ses petites maisons et sa verdure, n'offre plus aujourd'hui à la vue qu'un paysage lunaire et désolé, digne d'un roman de science-fiction. Entre la raffinerie carbonisée et une mosquée de construction récente, miraculeusement restée intacte, des immeubles qui tiennent à peine debout arborent parfois du linge aux balcons. Au beau milieu des enchevêtrements de fils électriques, des canalisations éclatées, des ruines à moitié carbonisées, deux pancartes, neuves, indiquent *« Photocopie à 100 mètres »*, puis, plus loin, *« location de cassettes »*. Et s'il n'y a ni eau, ni gaz, ni électricité à Tchernorétchié, la vie est là qui grouille.

Sortis du néant, des gens – femmes, enfants, hommes jeunes et vieux – s'affairent, vont et viennent autour de petits marchés improvisés offrant, outre les cigarettes et les « snickers » d'usage, des fruits, des légumes, du pain à des prix élevés. C'est dans ce quartier qu'à la mi-septembre, plus d'une centaine d'hommes ont été emmenés par les fédéraux vers des lieux de détention lors d'une *« zatchistka »* (nettoyage) qui dura trois jours.

« Ils ont pris le fils d'un cordonnier que je connais, un petit gars de dix-huit ans », raconte Dola, une habitante de Tchernorétchié qui est revenue y vivre à la mi-juin. *« Ses papiers étaient en règle, mais peu importe. Ses parents l'ont récupéré deux jours après. Son dos n'était qu'une plaie sanguinolente, il n'y avait plus un centimètre de peau. Pour qu'il soit libéré, sa famille a dû acheter une mitraillette aux fédéraux. Ils ont donné 5 000 roubles* (150 dollars) *pour l'arme qu'ils ont ensuite rendue. Maintenant ils vivent dans la hantise d'avoir été fichés comme détenteurs d'une arme »*, chuchote-t-elle aux abords du poste militaire russe du quartier. Son récit sera répété, à l'identique, par d'autres témoins.

Dola s'approche du poste russe où un écriteau prévient : *« Ici, on tire sans sommation ». « Le jour de la visite à Grozny de Rouchaïlo* (le ministre russe de l'intérieur), *nous n'avons pas pu nous déplacer du tout pour raisons de sécurité. C'est très dur de vivre ici. Rien n'a été stabilisé. Avant il n'y avait pas de pouvoir, rien que l'arbitraire, désormais il y a un pouvoir mais c'est plus que jamais le règne du n'importe quoi »*, explique-t-elle avec animation.

Visibles le jour aux postes de contrôle, autour des *« komendatura »* ou non loin de leurs bases, les fédéraux se terrent la nuit. Ils exhibent dans la journée leurs drapeaux – celui de l'URSS, de l'Oudmourtie, de la Bachkirie ou de la Fédération de Russie – mais se nichent la nuit dans des trous boueux creusés à même le sol. Aucun ne se risque seul en ville. Alors que les Tchétchènes rencontrés, loin de se sentir rassurés par leur présence, n'aspirent qu'à une chose : les voir partir.

A Argoun, où des tirs d'artillerie se font entendre la nuit, la rancœur est vive. Dans ce bourg situé à une dizaine de kilomètres de Grozny, dans la nuit du 22 au 23 septembre, les hélicoptères ont tiré des heures durant sur des immeubles hébergeant des réfugiés de la première guerre. Les familles ont passé la nuit dans les couloirs. Au matin, le teint havre, les traits tirés, un homme, qui annonce trente-sept ans mais en paraît cinquante, fulmine : *« Que viennent-ils chercher ici, pourquoi nous tirent-ils dessus ? Que veulent ils ? »*

Le 25 septembre au soir, à Argoun, un obus est tombé sur la maison des Taramov, un couple et trois enfants en bas âge. Les parents ont été tués sur le coup, les enfants, gravement brûlés, ont été transportés à l'hôpital de Vladikavkaz en Ossétie du Nord. Le général Babitchev, en charge de la Tchétchénie, a promis une enquête. Mais alors que rarissimes sont les enquêtes qui aboutissent, les cas d'excécutions sommaires, de racket, d'arrestations arbitraires, de disparitons se multiplient. Le jeudi 21, le village de Djalka, non loin d'Argoun, enterrait cinq hommes. Trois avaient été trouvés la veille dans la forêt non loin du village, les deux autres furent découverts gisant dans un fossé à Grozny.

Marie Jégo

L'impuissance du Conseil de l'Europe

« La confiance en nous croît de jour en jour »*, confiait, mercredi 27 septembre, Vladimir Kalamanov, envoyé du Kremlin pour les droits de l'homme en Tchétchénie, à la radio Ekho Moskvy. *« Trois experts du Conseil de l'Europe travaillent depuis quatre mois. Ils se déplacent quand ils veulent, où ils veulent ».* Mais vu de Znamenskoïé, bourg tchétchène où officient les experts européens et M. Kalamanov, le tableau est bien différent. *« Chaque visite de prison leur prend au minimum dix jours. Au premier jour, la visite n'est pas possible car le directeur de l'établissement n'est pas là, le lendemain, il n'y a pas d'essence, le surlendemain, c'est jour férié et ainsi de suite. Contrairement à ce qui était prévu dans l'accord, ils ne peuvent y aller à l'improviste »*, explique Beslan, un tchétchène de Znamenskoe. – *(Corresp.)

Les Quinze sont divisés sur une directive destinée à limiter le secret professionnel

L'obligation pour les avocats de dénoncer leurs clients qui se livrent à des opérations de blanchiment d'argent ne fait pas l'unanimité parmi les pays membres de l'Union européenne

BRUXELLES
de notre bureau européen

Avant d'être nommé ministre italien des finances, Ottaviano Del Turco était président de la Commission anti-Mafia. De cette expérience, rappelait-il, le 17 juillet, à ses homologues européens, il a tiré la conclusion que rares sont les opérations de blanchiment de capitaux qui ne font pas apparaître, à un moment ou à un autre, des avocats. Il ne voulait pas dire que ceux-ci sont systématiquement impliqués dans les opérations de blanchiment de l'argent sale, mais que, dans l'exercice de leur profession, ils ont souvent à connaître de tels trafics. Son propos a conforté la volonté de la majorité des ministres des finances des Quinze d'étendre aux professions juridiques et comptables le champ d'application de la directive de 1991 visant à combattre le blanchiment des capitaux. Dans la pratique, cela signifie que les membres de ces professions seraient de facto dans l'obligation de dénoncer ceux de leurs clients se livrant à des opérations douteuses.

Mais M. Del Turco n'a pas convaincu les quatre pays (Allemagne, Autriche et, dans une moindre mesure, Espagne et Portugal) qui ont pris la tête du vertueux combat pour la défense du secret professionnel des avocats, lequel, expliquent-ils, est un élément important du socle des libertés démocratiques. Les Quinze sont donc sérieusement divisés sur une question (les modalités de la lutte contre la criminalité financière et le blanchiment des capitaux) dont l'importance vient d'être réaffirmée lors de la réunion du G7, à Prague.

POINT CENTRAL

Les ministres européens des finances ont fait de cette nouvelle directive le point central de leur conseil de vendredi 29 septembre. Or il semble peu probable qu'un accord puisse être trouvé. Les quatre pays récalcitrants (qui forment une minorité de blocage) ont si peu l'intention de bouger qu'ils ont obtenu que cette question soit inscrite à l'ordre du jour du conseil conjoint des ministres des finances et de la justice du 17 octobre. La présidence française de l'Union européenne s'inquiète d'un tel report, sachant fort bien (comme les quatre pays en question) qu'un compromis sera plus difficile à trouver. Pourquoi ? Si les ministres des finances font de la lutte contre le blanchiment leur cheval de bataille, leurs collègues de la justice (parmi lesquels figurent plusieurs avocats) ne sont pas insensibles aux arguments avancés par les professions juridiques. Ce n'est pas faire injure aux seconds que de souligner que cette affaire a mobilisé, dans plusieurs pays, le lobby des avocats.

A Bruxelles, le conseil des barreaux de l'Union européenne (CCBE) s'est manifesté auprès du Parlement européen (qui approuve la position des quatre pays minoritaires) et de la présidence française. Dans une lettre au premier ministre, Lionel Jospin, Dag Wersen, président du CCBE, souligne que le secret professionnel de l'avocat concerne tant son activité d'assistance et de représentation en justice que celle de conseil juridique. C'est là le point litigieux : le projet de nouvelle directive s'appliquerait aux membres des professions juridiques lorsque ceux-ci délivrent des prestations de conseil de nature à participer à la conception ou à la réalisation d'opérations de blanchiment. En revanche, les avocats seraient exemptés dans toute situation comportant la représentation ou la défense de clients dans une procédure judiciaire.

Pour l'Allemagne, qui a pris la tête de ce combat, c'est largement insuffisant. *« Le Bundestag et le ministère de la justice*, souligne-t-on de source allemande, *sont catégoriques : le secret professionnel des avocats est un élément important de notre Constitution, nous ne changerons pas d'avis. »*

Laurent Zecchini

Sida : la France accroît son aide dans le tiers-monde

CHARLES JOSSELIN, ministre délégué à la coopération et à la francophonie, devait annoncer, jeudi 28 septembre, à Bruxelles, un accroissement de l'aide financière fournie par la France à plusieurs pays du tiers-monde dans le cadre de la lutte contre la pandémie de sida. Participant à une table ronde internationale organisée par la Commission européenne et consacrée aux maladies transmissibles, M. Josselin a rappelé l'importance que la France accordait à cette entreprise sanitaire. Il a aussi précisé que l'Union européenne était le premier « bailleur » de l'aide publique à l'échelon international, ayant, depuis 1990, investi 3,4 milliards d'euros dans les programmes santé, sida et démographie destinés aux pays en voie de développement.

Soulignant que l'Allemagne et les Etats-Unis avaient déjà annoncé une augmentation de leur aide, M. Josselin a assuré que la France allait augmenter *« très significativement »* ses efforts de lutte contre le sida dans les pays du tiers-monde dans le cadre de projets conduits en partenariat avec les pays qui le souhaitent. Ces programmes incluront notamment l'accès aux médicaments antirétroviraux, grâce à l'action du Fonds de solidarité thérapeutique international (FSTI).

Cette structure, créée par Jacques Chirac et Bernard Kouchner en 1997, est actuellement financée à hauteur de 100 millions de francs (15 millions d'euros) par an. Elle a pour objectif d'améliorer le dépistage et la prise en charge thérapeutique des personnes infectées par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) dans les pays du tiers-monde. Les premières actions ont été lancées en Côte d'Ivoire au Maroc, au Sénégal et au Vietnam. Ce budget devrait être doublé dès 2001.

Actuellement, association relevant de la loi française datant de 1901, le FSTI sera prochainement transformé en une association internationale de droit belge afin de renforcer *« son caractère international et son ancrage européen »*. Le FSTI peut, dès aujourd'hui, recevoir des financements publics et privés de toute provenance. Formulée lors du conseil de sécurité de l'ONU de janvier, la proposition de la France de réunir une conférence internationale consacrée à l'accès aux soins de personnes infectées par le VIH a été retenue par les pays du G 8 et acceptée par le secrétaire général des Nations unies. Cette conférence devrait se tenir en France en 2001.

Jean-Yves Nau

Les Danois n'en finissent pas de voter par référendum

COPENHAGUE
de notre envoyé spécial

« Ces discussions incessantes sur l'Europe me fatiguent. Et ces gens qui disent exactement tout le contraire des autres... » Au rayon maroquinerie d'un supermarché de Copenhague, Merette, une retraitée alerte de soixante-treize ans, laisse transpirer sa lassitude, alors que le Danemark vit au rythme de la campagne pour le référendum sur la monnaie unique, jeudi 28 septembre. Pour la sixième fois de leur histoire, les 5,3 millions de sujets du royaume sont conviés aux urnes pour se prononcer sur une question relative à l'Europe. Le rythme s'est accéléré ces derniers temps : le référendum de jeudi est le quatrième en huit ans.

En 1992, les Danois rejetèrent le traité de Maastricht, ce qui leur valut de revoter l'année suivante sur une version du texte épurée de quatre domaines (dont la monnaie unique), en accord avec les autres membres de l'Union ; en 1998, ils adoptèrent le traité d'Amsterdam. C'est désormais au tour de l'euro. Il n'empêche que les Danois se sentent souvent concernés. Le taux de participation ne faiblit pas depuis l'entrée du pays dans la Communauté européenne en 1973 : il n'est jamais descendu au-dessous de 74,8 % ! Les Scandinaves ont généralement le sens du devoir civique. Et puis les consultations sur l'Europe *« font partie de notre culture ! »*, lance un haut dirigeant de banque. Elles sont aussi prévues par la Constitution, dès lors qu'il y a *« transfert de souveraineté »*. Dans l'espoir de glaner des voix, les partisans du « oui » et du « non » à la monnaie unique ont appelé à la rescousse la reine du Danemark elle-même. Bien que la très populaire Margrethe II se soit abstenue de prendre publiquement position, son portrait n'a jamais autant figuré sur des affiches politiques. Le camp du « oui », lui, s'est adjoint les services d'une écrivain, Lise Noergaard, dont l'œuvre majeure – *Matador*, une saga familiale – symbolise pour certains l'âme danoise. Les brochures d'informations sur la monnaie unique, publiées par le ministère de l'économie, la représentent un euro à la main, au grand dam des anti-européens, qui crient au hold-up patrimonial.

« IL NE FAUT PAS PLAISANTER »

Si les Danois adoptent la monnaie unique – ce qui est loin d'être joué au vu des sondages –, deux ou trois nouveaux référendums devraient suivre dans les années à venir. L'abolition de la dérogation sur la défense commune, et éventuellement celle sur la coopération policière et judiciaire, figurent d'ores et déjà sur la liste. D'aucuns préfèrent néanmoins passer sous silence toute allusion à un nouveau recours aux urnes en attendant le résultat de jeudi, de peur d'effrayer les Danois. *« Il ne faut pas plaisanter avec les référendums »*, plaide la ministre de l'économie, Marianne Jelved.

En revanche, une victoire du « non » devrait accorder un répit aux électeurs, en attendant que les dirigeants osent les convoquer de nouveau sur l'Europe.

Antoine Jacob

Victor Klemperer

TOME 1 : MES SOLDATS DE PAPIER. 1933-1941
TOME 2 : JE VEUX TÉMOIGNER JUSQU'AU BOUT. 1942-1945

« Ce journal d'un juif allemand persécuté qui a survécu est un document prodigieux, incroyable, extraordinaire, passionnant. »

Emmanuel Le Roy Ladurie, Le Figaro

Editions du Seuil

Le Conseil de sécurité accepte de réduire l'indemnisation du Koweït par l'Irak

Seize milliards de dollars ont été consentis à une société koweïtienne

En échange d'une compensation record de 16 milliards de dollars (18 milliards d'euros) à une compagnie pétrolière koweïtienne, le Conseil de sécurité de l'ONU a accepté, sur proposition de la France, de réduire de 30 % à 25 % le taux des prélèvements qui seront effectués à l'avenir sur les revenus de Bagdad pour indemniser le Koweït.

NEW YORK (Nations Unies)
de notre correspondante

Alors que la multiplication des vols à destination de Bagdad avait fait éclater l'unité du Conseil de sécurité de l'ONU sur le dossier irakien, la France a réussi à obtenir, mercredi 27 septembre, l'accord des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, pour octroyer une compensation record de 16 milliards de dollars (18 milliards d'euros) à une compagnie pétrolière koweïtienne en échange d'une réduction du taux de l'indemnisation du Koweït par l'Irak. Paris a ainsi obtenu de faire baisser, de 30 % à 25 %, le montant des indemnisations du Koweït, qui est automatiquement prélevé sur la vente du pétrole irakien. Cette mesure entrera en vigueur lors de la prochaine phase du programme « pétrole contre nourriture », le 10 décembre 2001. Au prix actuel du pétrole, cela se traduira par une augmentation d'1 milliard de dollars par an de la somme allouée aux besoins humanitaires de l'Irak.

ÉVOLUTION BRITANNIQUE

Au point mort depuis plus de neuf mois, le dossier irakien a évolué de manière spectaculaire depuis quelques jours. Toutefois, préviennent les diplomates, la reprise *de facto* des vols passagers vers l'Irak et la réduction du taux de l'indemnisation des victimes de l'invasion du Koweït ne touchent toujours pas au cœur du problème, qui est le retour des inspecteurs en désarmement et la levée ou la suspension des sanctions économiques en place depuis près de dix ans.

Ces diplomates relèvent néanmoins une nette évolution du discours britannique. Bien qu'irrités par la décision française de permettre des vols passagers sans le feu vert du comité des sanctions, les Britanniques *« ne bataillent plus »*. Paris et Moscou espèrent que cette évolution se traduira par d'autres gestes plus concrets, permettant à l'Irak d'assouplir son opposition au retour des inspecteurs. Car, insiste l'ambassadeur français à l'ONU, Jean-David Levitte, *« même si la France a réussi à imposer une vision équilibrée et légaliste de la mise en œuvre des résolutions du Conseil, elle n'a pas pour autant abandonné le désarmement, qui reste l'élément-clé pour la levée des sanctions »*.

Tout en affirmant qu'ils continuent à tenter de convaincre l'Irak qu'il est dans son intérêt de reprendre la coopération avec la commission du désarmement, les Français et les Russes sont à court d'arguments. Selon une source du Conseil de sécurité, *« pour que Bagdad accepte le retour des inspecteurs, ses responsables veulent savoir ce que veut dire exactement la "suspension" des sanctions. Ils veulent savoir où iront les revenus pétroliers après cette suspension et s'assurer qu'après le retour des inspecteurs les bombardements aériens s'arrêteront, questions auxquelles nous n'avons pas de réponse »*.

Les Britanniques estiment que la France et la Russie auraient dû *« au moins »* tenter d'obtenir *« quelque chose »* de l'Irak, en échange de la reprise des vols passagers et de la réduction du taux de l'indemnisation. Les Russes répondent que ces deux mesures *« ne sont que des mesures justes et légales qui auraient dû être mises en œuvre depuis bien longtemps »*.

Bien que la rupture *de facto* de l'embargo aérien ne soit qu'un *« point de détail »*, elle représente, aux yeux de l'opinion publique, même aux Etats-Unis, *« une sorte de fin de règne »* de la politique américaine en Irak et une affirmation presque brutale de l'hostilité française aux sanctions. Elle *« ne signifie en aucun cas la faiblesse du Conseil de sécurité dans sa détermination d'achever le désarmement de l'Irak »*, insistent les diplomates.

Afsané Bassir Pour

Des bases juridiques douteuses

Les indemnisations des victimes de l'invasion du Koweït par l'Irak en août 1990 sont décidées par une Commission d'indemnisation de l'ONU pour l'Irak (UNCC selon le sigle anglais), créée en vertu de la résolution 692 adoptée par le Conseil de sécurité le 20 mai 1991. Une enquête publiée dans l'édition d'octobre du *Monde diplomatique* démontre que ladite commission travaille sur des bases juridiques douteuses. S'il est évident que l'Irak doit être sanctionné pour l'invasion du Koweït, la procédure adoptée est *« digne de l'Inquisition »* et n'a pas de précédent *« au moins depuis le traité de Versailles »*. Non reconnu comme une partie dans un procès, l'Irak n'a jamais eu la possibilité de se défendre et doit payer seul les indemnisations, la procédure, les juges et l'enquête.

L'enquête du *Monde diplomatique* démontre aussi comment l'UNCC, dont la politique est en principe décidée par un conseil d'administration dont les décisions sont sans appel, est en fait manipulée par les Etats-Unis.

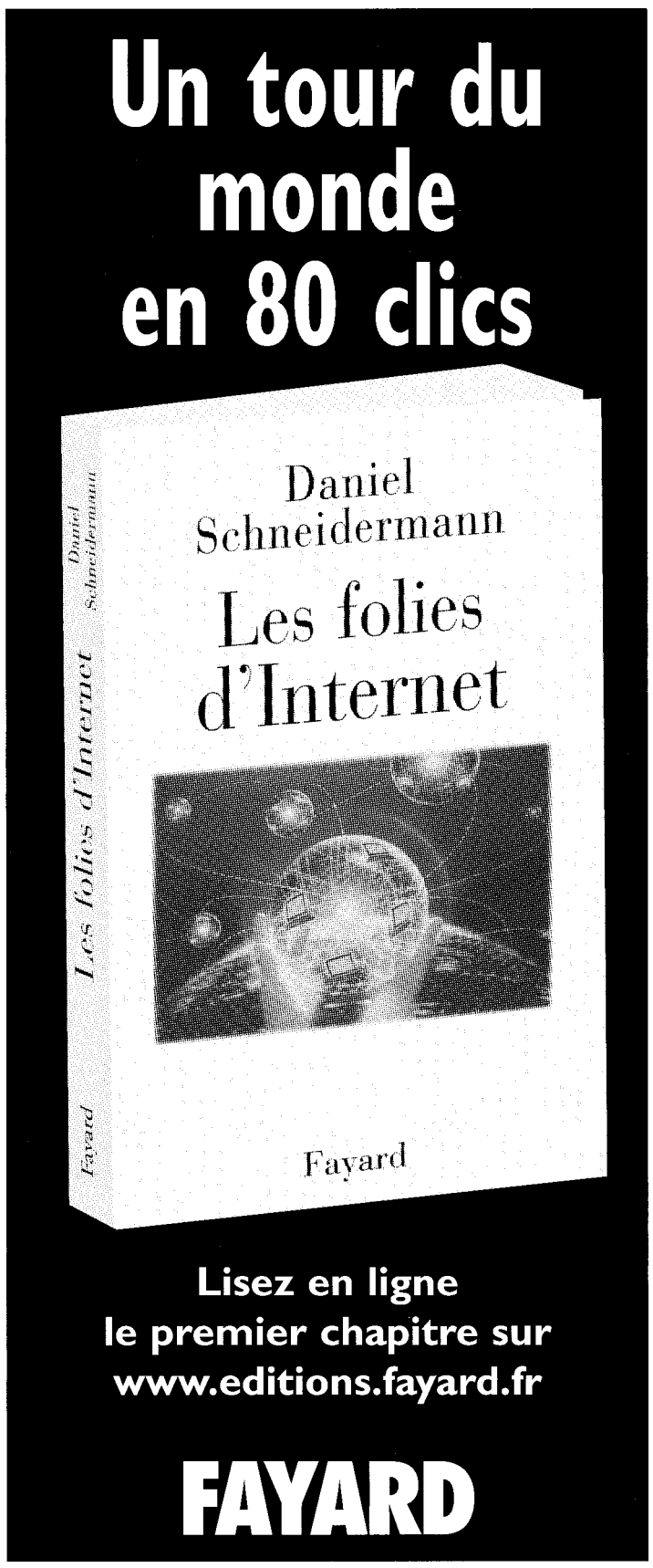

Heurts entre Israéliens et Palestiniens sur l'esplanade des Mosquées

Jugée comme un acte de provocation, une visite du chef du Likoud, Ariel Sharon, acompagné de plusieurs députés de son parti, est à l'origine des incidents

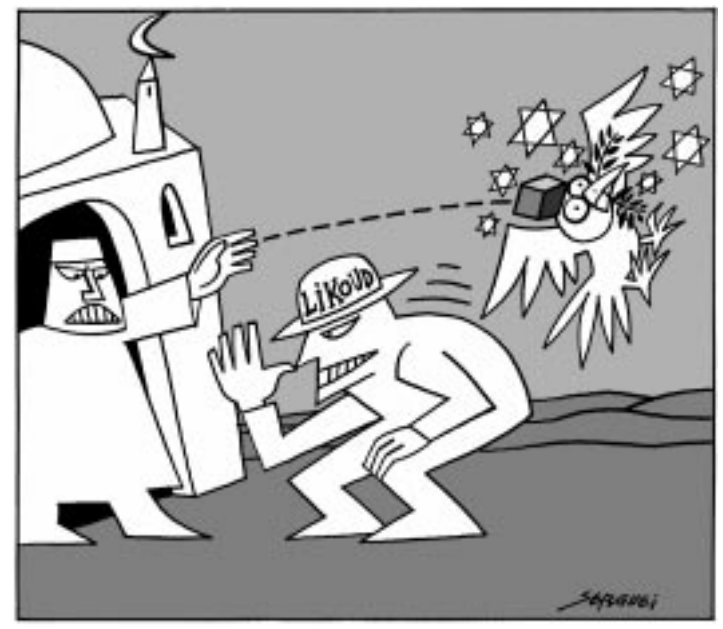

JÉRUSALEM
de nos correspondants

Une visite sur l'esplanade des Mosquées, à Jérusalem, jeudi 28 septembre, d'Ariel Sharon, le chef du principal parti israélien de droite, le Likoud, a entraîné une courte flambée de violence entre Israéliens et Palestiniens sur le site même. Au moins quatre manifestants palestiniens ont été blessés par des balles caoutchoutées tirées par la police, alors que vingt-cinq policiers ont été atteints par des pierres lancées par des Palestiniens. L'un d'eux, sérieusement touché, a dû être hospitalisé, selon des sources policières. Plusieurs Palestiniens ont été arrêtés par la police.

M. Sharon était arrivé en début de matinée sur le site en compagnie d'une demi-douzaine de députés de son parti. La tension est aussitôt montée, des Palestiniens rassemblés sur place ayant commencé à scander *« allahou akbar »* (Dieu est le plus grand). *« Notre objectif est d'essayer de visiter le mont du Temple* (le lieu le plus saint du judaïsme, détruit par les Romains en l'an 70, et qui se trouve au même endroit). *Nous apportons un message de paix et de coopération »*, a déclaré M. Sharon aux journalistes à son arrivée.

UNE « DÉMARCHE DANGEREUSE »

Anticipant d'éventuels incidents, la police israélienne s'était massivement déployée et avait interdit l'accès de l'esplanade à partir de 3 heures du matin. Plusieurs dizaines de Palestiniens ne s'en étaient pas moins trouvés là pour protester contre ce qu'Adnan Husseini, le directeur du Waqf, l'organisme chargé de la gestion des biens religieux musulmans, avait qualifié, dès mardi, de *« provocation »*. Dans la mesure où toute personne, quelle que soit sa religion, a le droit d'aller sur le site – les juifs ne peuvent pas y prier –, la *« provocation »* de M. Sharon a été de clamer son projet de visite plusieurs jours à l'avance, dans un esprit vraisemblablement politicien, maintenant que son rival au sein du Likoud, Benyamin Nétanyahou a bénéficié d'un non-lieu de la justice.

La visite de M. Sharon sur l'esplanade est une *« démarche dangereuse qui porte atteinte aux lieux saints de l'islam »*, a commenté jeudi le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. La veille, le Conseil législatif palestinien avait mis en garde contre les *« graves »* conséquences d'une éventuelle visite et demandé au gouvernement israélien de *« l'empêcher »*. Le ministère de l'information palestinien s'était dit inquiet d'une éventuelle *« répétition du carnage d'octobre 1990 »* sur l'esplanade. Dix-huit Palestiniens avaient alors été tués par des tirs de l'armée israélienne qui avait ouvert le feu après que des pierres furent jetés de l'esplanade sur des juifs qui priaient en contrebas, sur le Mur des lamentations.

Dans les souks de la vieille ville, toutes les échoppes ont été fermées pour protester contre la visite. Les commentaires des Palestiniens étaient très sévères à l'égard d'Israël. Le ministre de la justice israélien Yossi Beilin lui-même avait estimé que M. Sharon *« réussit à transformer en provocation ce qui est légitime. Je souhaite parvenir à la paix et j'ai le sentiement que Sharon veut au contraire maintenir la tension »*, a ajouté M. Beilin.

Le calme était revenu sur l'esplanade en milieu de matinée. Le dispositif policier massif qui avait été mis en place dans l'ensemble de la vieille ville a commencé à être levé. Après avoir été conduits dans un premier temps dans un poste de police israélien adjacent à l'esplanade, M. Sharon et sa délégation ont été accompagnés sous bonne escorte à l'extérieur du site. Vendredi étant jour du Seigneur pour la communauté musulmane, d'autres incidents sont à craindre. La visite de M. Sharon est en tout cas survenue le jour où le premier ministre israélien, Ehoud Barak, dans des déclarations au *Jeruslam Post,* déclarait pour la première fois qu'en cas d'accord avec les Palestiniens *« il y aura une capitale palestinienne appelée el Qods (...)qui incluera les secteurs que nous conviendrons »* de transférer.

Catherine Dupeyron et Georges Marion

La justice israélienne renonce à poursuivre M. Nétanyahou

Le ministère public israélien a renoncé à poursuivre l'ancien premier ministre Benyamin Nétanyahou pour fraude et corruption, a annoncé, mercredi 27 septembre, le conseiller juridique du gouvernement, Eliyakim Rubinstein, dans un communiqué. M. Rubinstein a expliqué cette décision par une *« insuffisance de preuves »*, qui permettraient une inculpation de M. Nétanyahou et de son épouse Sarah. Il reproche cependant au couple Nétanyahou un certain nombre d'irrégularités, même si elles ne justifient pas une inculpation, selon lui.

La voie est désormais libre pour l'ancien chef de file de la droite pour revenir sur l'arène politique et reprendre la direction de son parti, le Likoud (opposition), afin de se porter candidat au poste de premier ministre, dans la perspective d'élections anticipées.

Des palais de la République au stade Charléty, le « rêve » parisien du dalaï-lama

LES PALAIS de la République et un grand stade d'athlétisme. Rien n'est trop beau pour le dalaï-lama quand il se déplace à Paris. Dans un tourbillon de cortèges officiels et de prêches suaves, il a traversé la capitale, mardi 26 septembre, à la vitesse des éclairs qui se sont abattus sur le stade Charléty, transformé pour un soir en temple tibétain. *« Je ne suis tout de même pas le nouveau Bouddha ! »*, lance-t-il aux sept mille bouddhistes ou sympathisants, venus boire les paroles de leur chef spirituel. Près de deux heures durant, il va répéter ces recettes, puisées dans une tradition millénaire, qu'un public français en quête de renouveau spirituel attend : le *« désarmement »* intérieur, l'équivalence des confessions religieuses au-delà de leurs frontières dogmatiques, l'*« altruisme »* comme clé du bonheur. L'essence du bouddhisme est dans l'*« interdépendance »* des phénomènes spirituels et matériels et dans ce triptyque éthique-méditation-sagesse qui en fait le succès.

Quelques heures plus tôt, après une visite chez Jack Lang, au ministère de l'éducation nationale, chez Dominique Voynet, au ministère de l'environnement, le dalaï-lama est au Sénat. Il reçoit ces écharpes de soie blanche, les *katas*, que, selon la coutume tibétaine, il bénit et rend à leur propriétaire. Reçu par le groupe d'études parlementaires sur le Tibet, il est invité à exprimer ses rêves à voix haute, à la manière d'un Martin Luther King. Il s'en tient à trois : la fin du commerce des armes, la liberté de religion en Chine et dans le monde, la préservation de l'identité et de la culture bouddhiste tibétaine...

Au Sénat, on est *« entre amis »*. On peut donc échanger quelques vérités. Le chef temporel du Tibet en exil rappelle que les militants des droits de l'homme en France ont été plus indulgents ou silencieux hier pour la Chine que pour l'Union soviétique. Et s'il demande à ses interlocuteurs de ne pas relâcher leurs pressions sur Pékin, il leur fait comprendre que la clé de la situation se trouve à l'intérieur même de la Chine : *« De grands changements sont en cours,* dit-il. *On ne peut pas arrêter la marche de l'information. La situation au Tibet est désormais connue des étudiants, des professeurs, des intellectuels, des artistes chinois qui éprouvent un intérêt croissant pour mon pays. »*

Il admet que la menace ne cesse de peser sur la démographie (les grandes villes tibétaines sont majoritairement de population chinoise), sur la culture, la religion, l'éducation de son peuple. Mais il répète que personne n'a intérêt à l'isolement international de la Chine, que le salut du Tibet se trouve dans une sorte de développement concerté et qu'un statut d'autonomie est préférable à une *« indépendance »* tibétaine. Autrement dit, résume un proche, *« le dalaï-lama est en train de nous dire que si les Chinois se sont très mal conduits au Tibet, ils peuvent encore être ses invités »* ! Rhétorique subtile d'un bouddhisme qui semble ignorer les rapports de force pour une non-violence active et persuasive.

Henri Tincq

OISE
Formation linguistique

L'anglais à Oxford Bristol Dublin Cambridge Londres Boston Sydney
L'allemand à Heidelberg
L'espagnol à Madrid
Chaque école OISE est spécialisée soit pour adultes, étudiants, jeunes ou enfants.
☎ 0825 00 10 70
www.oise.net

OSP
VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75 Vte au Palais de Justice de PARIS, **Jeudi 12 Octobre 2000 à 14h30**
En deux lots
1er lot : **BOUTIQUE à PARIS 4ème**
10/12, Rue Budé
de 26,80 m², bâtiment A, au rez-de-chaussée, avec accès sur la rue Budé
Escalier reliant le rez-de-chaussée au sous-sol
Sous-sol : **Atelier** de 14,70 m², wc - lavabo
Mise à Prix : 300.000 F
(avec possibilité de baisse à 200.000 F)
S/lieux où une visite sera organisée Vendredi 6 Octobre 2000 de 11h30 à 12h30
2ème lot : **APPARTEMENT de 157 m² à PARIS 17ème**
8, Rue Waldeck Rousseau et 91, Avenue des Ternes
au 4ème étage, composé d'une entrée, cuisine, 2 salles de bains
4 PIÈCES - CHAMBRE de 8,70 m² au 7ème étage - CAVE de 12,70 m²
Mise à Prix : 1.500.000 F
(avec possibilité de baisse à 1.000.000 F)
S/lieux où une visite sera organisée Vendredi 6 Octobre 2000 de 14h à 16h
S'adr. à **Me Arnaud MOQUIN**, Avocat au Barreau de Paris, 52, Rue Copernic
(75116) PARIS - **Tél : 01.45.01.50.50 -** Internet : www.licitor.com

Fin des poursuites judiciaires contre l'ex-président Suharto

DJAKARTA. Un tribunal indonésien a rejeté, jeudi 28 septembre, l'acte d'accusation contre l'ex-président Suharto, jugé pour corruption. L'accusé, âgé de 79 ans, a été jugé inapte à comparaître par les médecins. Cette décision a été annoncée à l'ouverture de la troisième audience du procès de Suharto, à laquelle l'ancien dirigeant indonésien ne s'était pas présenté. Suharto est accusé d'avoir détourné 550 millions de dollars de fonds publics durant ses 32 ans au pouvoir via des organisations caritatives au profit d'amis ou de membres de sa famille.

Dès avant l'annonce de cet abandon des poursuites, plusieurs centaines d'étudiants et de citoyens ont attaqué des dizaines de partisans de l'ancien dictateur et incendié un autobus devant le tribunal où se tenait l'audience du procès. Au moins trois étudiants auraient été blessés lors de heurts avec la police. Celle-ci a tiré des grenades lacrymogènes et des balles en caoutchouc sur des centaines de manifestants armés de pierres et de bouteilles incendiaires. – *(AFP.)*

Excédents budgétaires records aux Etats-Unis

WASHINGTON. Le président Bill Clinton a pu se targuer, mercredi 27 septembre, d'excédents budgétaires record, une façon de donner un coup de pouce à la campagne présidentielle de son vice-président Al Gore. Le président américain a annoncé que l'excédent budgétaire pour l'année fiscale 2000 (du 1er octobre 1999 au 31 septembre 2000) atteindrait au moins 230 milliards de dollars, ce qui permettra de consacrer cette année 223 milliards de dollars au rachat de la dette publique.

M. Clinton a confirmé qu'à ce rythme, la dette publique américaine serait totalement épongée en 2012, ce qui devrait contribuer à maintenir les taux d'intérêt de l'argent relativement bas, et réduire sensiblement le coût du crédit pour les entreprises et les consommateurs.

« Cela libère l'argent pour le consacrer aux choses qui comptent : l'investissement, l'emploi, et cela se traduit par des emprunts immobiliers, automobiles moins lourds. Tout cela est terriblement important », a-t-il dit. – *(AFP.)*

La junte de Côte d'Ivoire a utilisé un faux pour discréditer M. Ouattara

WASHINGTON. Les autorités de Côte d'Ivoire ont falsifié un certificat de mariage de Alassane Ouattara pour mettre en doute la nationalité ivoirienne de l'ancien premier ministre et entraver ainsi sa candidature à la prochaine élection à la présidence. Ce certificat avait été rendu public le 11 septembre par des avocats agissant au nom de la junte militaire au pouvoir.

L'information selon laquelle ce document serait un faux a été publiée par le *Washington Post* mercredi 27 septembre, et confirmée le jour même par le département d'Etat américain. De son côté, en visite officielle en France, le président malien Alpha Oumar Konaré a fait part de son inquiétude face à l'évolution en Côte d'Ivoire. *« La Côte d'Ivoire ne doit pas devenir une nouvelle Sierra Leone, sinon toute l'Afrique de l'Ouest va y aller »*, a-t-il déclaré au cours d'une interview à l'AFP. – *(Reuters, AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE : l'ancien chancelier chrétien-démocrate (CDU) allemand Helmut Kohl** retrouve quelques faveurs auprès de son parti, la CDU, qui l'avait mis en quarantaine à la suite du scandale des « caisses noires » de la CDU. A l'occasion de cérémonies pour le dixième anniversaire de la réunification allemande organisées par la Fondation Konrad-Adenauer, proche de la CDU, M. Kohl a été salué par Angela Merkel, son ancienne protégée, qui avait été la première, en décembre 1999, à annoncer la *« fin de l'ère Kohl »*. – *(AFP.)*

■ **CHINE : un coup de grisou a provoqué la mort de plus de 100 mineurs** dans une mine de charbon dans la province chinoise du Guizhou (sud-ouest), a annoncé la presse officielle jeudi 28 septembre. L'explosion s'est produite mercredi soir alors que 241 mineurs se trouvaient dans la mine de Mougonggou située près de la ville de Shuicheng. Le bilan est l'un des plus lourds signalés en Chine ces dernières années. Selon des statistiques officielles, les accidents dans les mines chinoises ont causé la mort de 7 423 personnes en 1998 (dernière statistique disponible). – *(AFP.)*

■ **CORÉES : la Corée du Sud va fournir 500 000 tonnes d'aide alimentaire,** en riz et en maïs, à la Corée du Nord frappée par la famine, sous la forme d'un prêt sur 20 ans, ont annoncé des responsables sud-coréens jeudi 28 septembre. Les livraisons commenceront d'ici début octobre, ont ajouté les responsables du ministère de l'unification. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : Madrid a décidé de fournir 6 000 hommes à la force européenne de réaction rapide**, a annoncé, mercredi 27 septembre, aux députés espagnols, le ministre de la défense, Federico Trillo. L'armée de terre espagnole fournira un quartier général de division et une brigade ; la marine, des navires amphibies et d'autres bateaux de surface ; l'armée de l'air, deux escadrons d'avions de combat et un de transport. – *(AFP.)*

■ **NÉPAL : des guérilleros maoïstes ont tué huit policiers**, mercredi 27 septembre, dans le district de Lamjung, au centre du royaume. Deux jours plus tôt, 14 policiers avaient été tués et 36 blessés dans le district de Dolpa. Cette faction maoïste du Parti communiste népalais est entrée en rébellion contre le gouvernement de Katmandou depuis quatre ans et les violences ont fait plus d'un millier de morts. – *(Reuters.)*

Deux prestigieux avocats iraniens privés de leurs droits civiques

PARIS. Deux des plus respectés avocats de la République islamique d'Iran, Chirine Ebadi et Mohsen Rahami ont été condamnés mercredi 27 septembre par le Tribunal révolutionnaire de Téhéran à quinze mois de prison avec sursis et à cinq années de privation de leurs droits civiques, y compris celui d'exercer leur profession, a indiqué au *Monde* Karim Lahidji, président de la Ligue pour la défense des droits de l'homme en Iran. Ils disposent d'un délai de vingt jours pour faire appel.

Mme Ebadi et M. Rahami qui, depuis le 23 juillet, étaient en liberté sous caution, avaient passé près d'un mois en détention. Les deux juristes, défenseurs d'un Etat de droit et du respect des droits de l'homme, sont tenus coupables d'avoir forcé un membre de l'organisation ultraviolente des Ansar-e-hezbollah à faire des révélations désignant des membres du pouvoir comme étant les commanditaires de meurtres politiques.

Les talibans contrôlent désormais la quasi-totalité de l'Afghanistan

Le commandant Massoud est de plus en plus isolé sur le plan diplomatique

Les talibans ont accumulé les victoires militaires ces dernières semaines, notamment après s'être emparés de l'un des derniers fiefs de leur vieil adversaire, le commandant Ahmad Shah Massoud, qui a dû se replier dans son bastion de la vallée du Panshir. Alors que Massoud est en train de perdre ses soutiens extérieurs, les talibans gagnent, au contraire, du terrain sur le plan diplomatique.

ISLAMABAD
de notre envoyée spéciale

La guerre en Afghanistan est peut-être sur le point de connaître un tournant décisif avec les victoires successives remportées par les talibans dans le nord-est du pays où leur principal opposant, le commandant Ahmad Shah Massoud est en grande difficulté.

Après s'être emparés de Taloqan, capitale de la province de Takhar, les miliciens islamistes ont désormais le contrôle des principaux points de passage sur l'Amou Daria vers le Tadjikistan, fermant ainsi la voie de communications la plus facile par laquelle le commandant Massoud recevait son aide. Venant de Chitral au Pakistan, des unités ont aussi attaqué par l'est la province du Badakhshan et risquent de contraindre Ahmad Shah Massoud à s'enfermer dans son fief de la vallée du Panshir où, l'hiver venant, on voit mal comment il pourrait se ravitailler.

Contrairement aux années précédentes, les talibans semblent cette fois agir avec prudence et consolident leurs gains avant d'avancer. L'offensive contre Taloqan aurait fait entre cinq cents et huit cents victimes parmi les talibans et entre deux cents et cinq cents parmi les hommes du commandant Massoud, mais s'est passée plus calmement pour la population civile. Selon des sources humanitaires, 60 % des commerces de cette ville ont rouvert et beaucoup des civils qui avaient fui sont revenus. A Taloqan, le chef des services secrets talibans, Qari Ahmadullah, a assuré la population qu'elle pouvait circuler librement à condition de ne pas porter d'armes.

L'IRAN RETIRE SON SOUTIEN

Le commandant Massoud apparaît aujourd'hui d'autant plus isolé que ses traditionnels soutiens politiques semblent revoir leurs positions. L'Iran lui a retiré son soutien depuis deux mois. Téhéran, qui a rouvert son consulat à Hérat et laissé un représentant commercial taliban s'installer en Iran, semble désormais plus intéressé au commerce de plus en plus important qui se fait avec l'Afghanistan, où les produits iraniens prennent le pas sur les importations pakistanaises. La Russie, qui menaçait encore, il y a quelques semaines, de bombarder l'Afghanistan en raison du soutien taliban aux rebelles tchétchènes, paraît aussi infléchir sa position. La visite à Moscou du chef des services secrets pakistanais (ISI), le général Mahmoud Ahmed, n'est pas étrangère à ce revirement. Durant sa visite à New York en marge du sommet du Millénaire de l'ONU, l'homme fort du Pakistan, le général Pervez Moucharraf, a eu un bref entretien avec le président russe Vladimir Poutine et un émissaire de ce dernier est en ce moment à Islamabad pour poursuivre des discussions qui tournent principalement sur l'Afghanistan. Moscou doit prochainement envoyer une délégation à Kaboul et à Kandahar, où siège le chef suprême des talibans, le mollah Mohammed Omar, et a déjà invité une délégation taliban en Russie.

Le ministre des affaires étrangères taliban, Wakil Ahmad Mutawakil, a réaffirmé dimanche que ces derniers n'avaient aucune intention d'interférer dans les affaires des républiques d'Asie centrale. A la suite d'une intervention du président turkmène, dont le pays entretient de bonnes relations avec les talibans, l'Ouzbékistan aurait aussi assoupli sa position à l'égard des islamistes au pouvoir à Kaboul. La Chine, pour sa part, commerce avec l'Afghanistan et est en train d'installer à Kaboul un réseau de téléphone mobile.

Les talibans ont envoyé une mission au siège des Nations unies à New York pour plaider leur reconnaissance par la communauté internationale. Ils ont aussi été reçus pour la deuxième fois de l'année à Paris. Le vice-ministre des affaires étrangères, Abdur Rahman Zahed, a eu un entretien qualifié de « technique » avec le sous-directeur Asie au Quai d'Orsay sur le chemin de New York. S'il est encore trop tôt pour mesurer exactement l'évolution des développements militaires et diplomatiques, il semble quand même que le contrôle quasi total de l'Afghanistan par les talibans devienne de plus en plus une réalité.

Françoise Chipaux

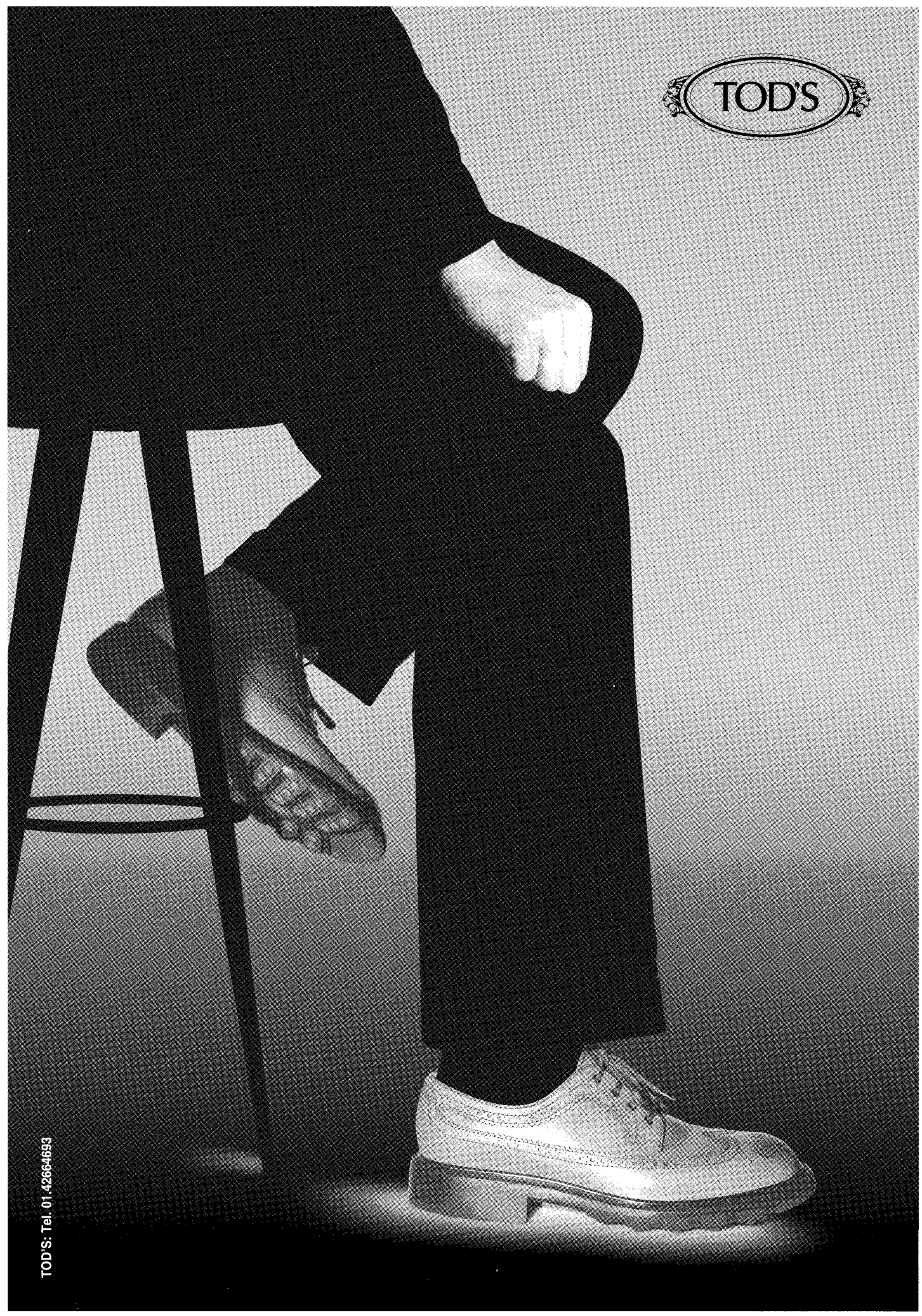

JUSTICE **La reconstitution du parcours de la cassette de Jean-Claude Méry montre qu'aucune manipulation de la bande n'a pu être effectuée. ● PLUSIEURS témoins confirment que l'enregistrement par le journaliste Arnaud Hamelin avait eu lieu en 1996, à l'inverse de ce que dit l'avocat Alain Belot, dans *Le Parisien*. ● UN ACCORD avait bien été conclu entre le promoteur et M. Hamelin sur les conditions d'une diffusion du témoignage. ● LE JUGE Eric Halphen, chargé de l'enquête sur les HLM de Paris, a rouvert son instruction et entendu, comme témoin, Dominique Strauss-Kahn. ● L'AMNISTIE pour « vider l'abcès » des affaires est revenue, mercredi 27 septembre, dans les propos de plusieurs chiraquiens. Cette idée a été défendue, notamment, par Alain Juppé. Philippe Séguin préfère parler, dans un entretien au *Monde*, d'un *« acte d'explication et de repentance générale » (lire pages 8 et 9 et notre éditorial page 17)*.**

Le parcours de la cassette de Jean-Claude Méry écarte les soupçons de manipulation

De la décision du promoteur d'enregistrer son testament vidéo à sa publication dans « Le Monde », la reconstitution de l'itinéraire de la bande et son contenu confiment l'accord passé avec le journaliste Arnaud Hamelin et l'absence de tout montage de l'image et du son

« MANIPULATION », *« montage »*, *« désinformation »* : depuis la publication par *Le Monde* du témoignage de Jean-Claude Méry, les proches du chef de l'Etat distillent les soupçons pour discréditer les révélations posthumes de l'ancien financier occulte du RPR. Cité par l'Agence France-Presse, un *« proche du président »* évoquait, lundi 26 septembre, les *« fortes suspicions »* dont l'enregistrement serait *« entaché »*. Or le parcours reconstitué de la fameuse cassette permet, à ce jour, de lever plusieurs incertitudes et d'écarter ces soupçons.

M. MÉRY VEUT « FAIRE UNE BANDE »

Mis en examen par le juge Eric Halphen dans l'affaire des HLM de Paris à l'automne 1994, Jean-Claude Méry a passé cinq mois en prison. Il en est sorti au mois de mars 1995, seul, amer et affaibli. Dans les semaines qui précèdent l'élection présidentielle (de mai 1995), il a reçu des messages : son silence, lui dit-on, sera récompensé. Un an plus tard, il ne voit rien venir. Jacques Chirac est à l'Elysée, mais ses affaires à lui périclitent, faute de soutiens financiers. Son projet immobilier à Port-Vendres (Pyrénées-orientales), dans lequel il a investi l'essentiel de ses avoirs, est à l'agonie. Sans le menacer directement, certains proches le mettent en alerte. *« Des amis,* expliquera-t-il face à la caméra, *commencent à me dire : "Tu sais, ces belles promesses, Jean-Claude, méfie-toi... Ne fais pas une bande tout de suite pour la vendre, mais prends la précaution de raconter ton histoire, tu ne sais pas ce qui peut t'arriver un jour. Et fais savoir, mais discrétement, à certaines personnes, que tu as raconté ton histoire". »* Le promoteur suit le conseil. A la fin de 1995, il confie à quelques relations – politiques et autres – qu'il a pris ses *« précautions »*. En réalité, il n'en a encore rien fait. Le projet, semble-t-il, n'est mis à exécution qu'au printemps 1996, dans le plus grand secret. Son avocate, Frédérique Pons, n'est pas dans la confidence : pénaliste réputée, elle est aussi la fille de l'ancien secrétaire général du RPR, Bernard Pons. Jean-Claude Méry ne veut pas non plus se confier à l'un des journalistes qui suivent les *« affaires »* : il craint que sa confession soit dévoilée contre son gré. L'idée s'impose d'un journaliste *« neutre »*, qui accepterait d'enregistrer son récit. Le nom d'Arnaud Hamelin lui sera donné par l'avocat Alain Belot, qui l'assiste depuis 1991 dans ses démêlés contre le fisc, et dont l'associé, Allain Guilloux, compte M. Hamelin parmi ses clients. Ancien grand reporter de télévision qui dirige, depuis 1989, une agence indépendante (Sunset) ce dernier est appelé au téléphone, le 22 mai 1996, par Me Guilloux. Il se rend aussitôt au cabinet des deux avocats. Là, Me Belot lui propose de filmer le témoignage *« confidentiel »* d'un de ses clients. *« Je réponds par l'affirmative,* raconte M. Hamelin, *et il me présente alors Jean-Claude Méry, qui attendait dans une pièce attenante. Il m'a dit qu'il voulait un journaliste indépendant car son témoignage devrait être divulgué s'il lui arrivait quelque chose ou après sa mort. »* Rendez-vous est pris pour le surlendemain.

M. HAMELIN ENREGISTRE LA CONFESSION

Le 24 mai 1996, vers 9 heures du matin, Jean-Claude Méry se rend au siège de l'agence Sunset, rue de la Faisanderie (16e arrondissement), accompagné par Alain Belot. L'avocat ayant exigé la plus grande discrétion, M. Hamelin les fait pénétrer dans l'immeuble par le parking. La veille au soir, il a dû décommander in extremis le cameraman qu'il avait sollicité pour filmer l'entretien, après que Me Belot eut refusé la présence d'un tiers. Le journaliste tournera la scène dans son bureau, au moyen d'un simple caméscope – d'où la qualité moyenne de l'image et du son – posé sur une chaise face au canapé noir dans lequel s'installe le promoteur. L'avocat, lui, est assis en retrait, hors champ, mais il assiste à l'interview.

L'enregistrement dure un peu plus d'une heure et ne comporte que deux interruptions : une première fois, lorsque Jean-Claude Méry en fait la demande – *« pour reprendre son souffle »*, se souvient M. Hamelin ; la seconde fois, après intervention du journaliste, désireux de replacer la caméra après que le promoteur eut changé de position sur le canapé. Hormis ces deux coupures, volontaires et non dissimulées durant l'enregistrement, ni l'image ni le son ne peuvent avoir fait l'objet de montages – que la fixité du cadrage rendrait évidents.

La lecture de la bande ne faisant en revanche apparaître aucune date, comme c'est le cas sur certaines vidéos, et l'enregistrement original restant pour l'heure introuvable, le jour exact du tournage ne peut faire l'objet d'une certitude absolue. Mais outre M. Hamelin, qui dispose de ses agendas de l'époque, deux témoins attestent que le témoignage fut bien recueilli en 1996. Ancien journaliste pigiste à l'agence Sunset, Christophe Weber se souvient de l'enregistrement, qu'il situe *« au printemps 1996 »*, et pour lequel M. Hamelin avait cherché *« dans l'urgence »* un caméraman, avant d'y renoncer pour les raisons que l'on sait. Rédacteur en chef de l'agence de 1991 à 1997, Philippe Balland déclare, lui, avoir gardé un *« souvenir parfaitement clair »* de l'interview de Jean-Claude Méry, qu'il situe *« en mai 1996 »*. *« J'étais présent à l'agence le jour de l'enregistrement, dont Arnaud* [Hamelin] *avait dû me parler la veille »*, a-t-il indiqué au *Monde*. M. Balland se souvient avoir vu son confrère dans son bureau, juste après le départ de Jean-Claude Méry. *« Il était,* dit-il, *sous le choc des révélations qu'il venait de recueillir. Je me souviens qu'il était frustré que l'avocat qui accompagnait Méry ait emporté la cassette. »*

LA CASSETTE EST AU SECRET

Car une fois la caméra coupée, c'est bien Alain Belot qui a pris la cassette avant de repartir avec Jean-Claude Méry. M. Hamelin n'aura plus jamais de nouvelle de l'homme du RPR. Un *« deal moral »* a toutefois été conclu entre le promoteur et le journaliste, assure ce dernier, en présence de l'avocat. Jean-Claude Méry ne veut pas que l'enregistrement soit rendu public avant sa mort, sauf instructions contraires-qui seraient alors transmises par Me Belot. En attendant, l'accord devait être couché *« sur un papier »*, affirme M. Hamelin. Mais il n'obtiendra jamais un tel document.

Trois années passent, sans que jamais Jean-Claude Méry ne révèle les dessous de ce qu'il avait appelé, devant la caméra, un « système » de financement du RPR, mis en place sous *« les ordres de Jacques Chirac »*. Au début de l'année 1999, le cancer dont souffre le promoteur s'aggrave. Sans doute se sait-il condamné. Les deux choses sont-elles liées ? C'est à la même période qu'Alain Belot remet l'original de la cassette à Dominique Strauss-Kahn, alors ministre des finances, et dont il a été, de 1988 à 1991, le collaborateur à la commission des finances de l'Assemblée nationale. L'entrevue a lieu au mois d'avril, dans un bureau du ministère de l'industrie, que M. Strauss-Kahn utilise parfois pour recevoir des visiteurs au centre de Paris.

L'objet du rendez-vous est le contentieux fiscal d'un autre client de l'avocat, le couturier Karl Lagerfeld. Selon l'ancien ministre, Alain Belot lui aurait présenté la bande en lui parlant de Jean-Claude Méry et de *« l'affaire des HLM de Paris »*, lui disant simplement : *« Ça va vous intéresser »*. En dépit de ces indications suggestives, M. Strauss-Kahn, que l'on présente alors comme le probable candidat du PS à la mairie de Paris, assure n'avoir *« jamais visionné »* la cassette : son format en interdisait la lecture sur un simple magnétoscope, et il jure l'avoir égarée par la suite. Qu'est-elle devenue après ? Nul ne le sait.

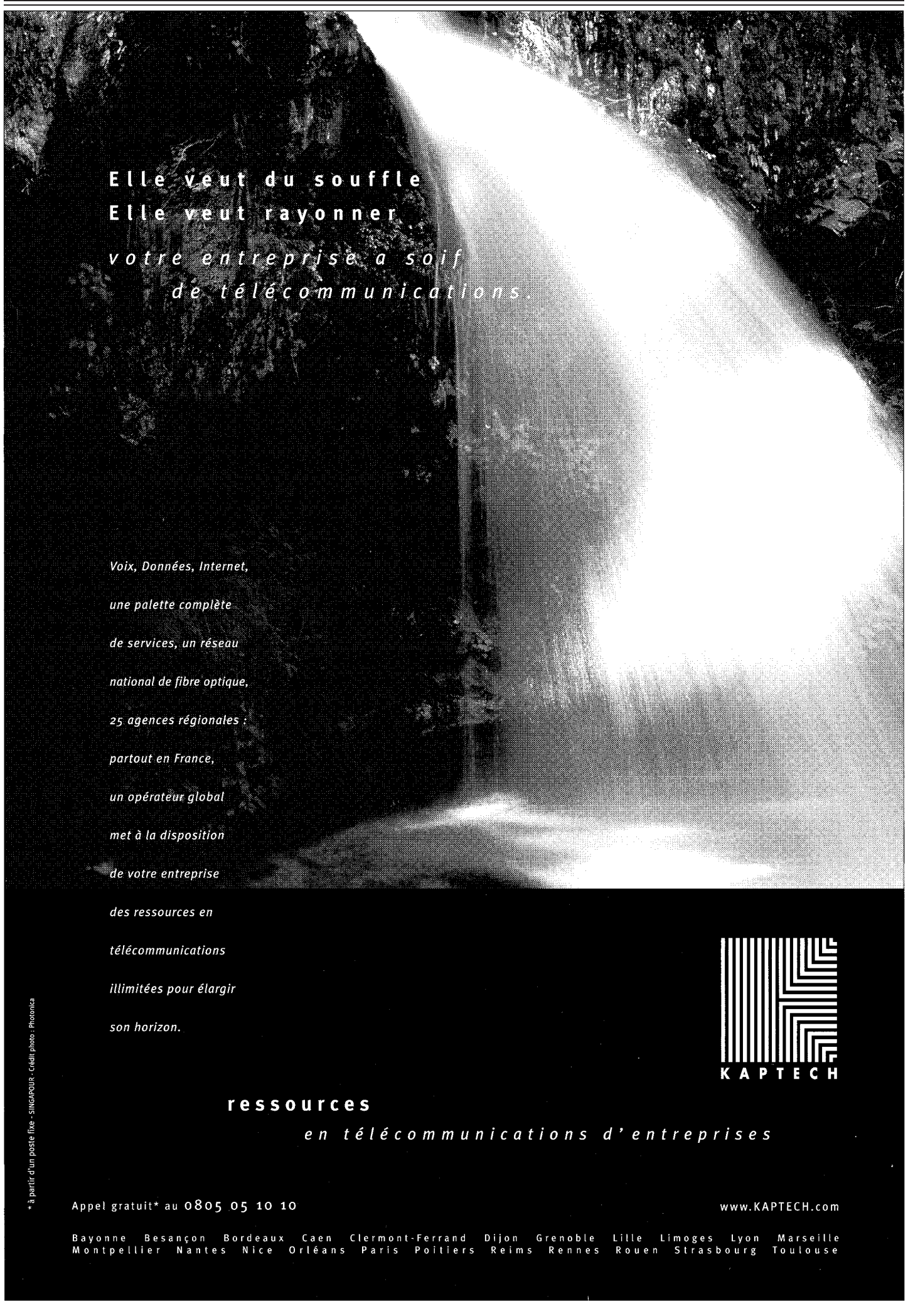

Le juge Eric Halphen rouvre

CLOSE le 28 octobre 1999, l'instruction du juge de Créteil (Val-de-Marne) Eric Halphen sur les marchés de l'office HLM de la Ville de Paris, ouverte en 1994, semble relancée par les révélations posthumes de Jean-Claude Méry. Le magistrat, qui, avec ses collègues parisiens Armand Riberolles et Marc Brisset-Foucault, en charge du dossier des marchés publics de la région Ile-de-France, avait saisi une copie de la cassette des confessions de l'ancien financier occulte du RPR lors d'une perquisition au siège de Sunset Presse, le 22 septembre, a rouvert son dossier mercredi 27 septembre en interrogeant Dominique Strauss-Kahn.

AU TITRE DE TÉMOIN

Entendu, pendant un peu moins d'une heure, au titre de témoin, l'ancien ministre de l'économie et des finances a, une nouvelle fois, affirmé qu'il avait bien été destinataire d'un exemplaire – en l'occurrence l'original – de la cassette vidéo, que lui aurait remise, au printemps 1999, son ancien collaborateur, Me Alain Belot, à l'époque avocat fiscaliste de Jean-Claude Méry. M. Strauss-Kahn a également déclaré au juge qu'il n'avait pas pris connaissance du contenu de l'enregistrement qui lui avait été confié et a confirmé avoir, depuis, égaré la bande. Selon l'un des avocats de l'ancien ministre, Me Léon Lef Forster, son client a promis au magistrat qu'il allait *« essayer de retrouver la cassette »*. Me Forster affirme par ailleurs que le juge Halphen a demandé à Dominique Strauss-Kahn *« s'il avait des éléments dans l'enquête dont il est saisi »*.

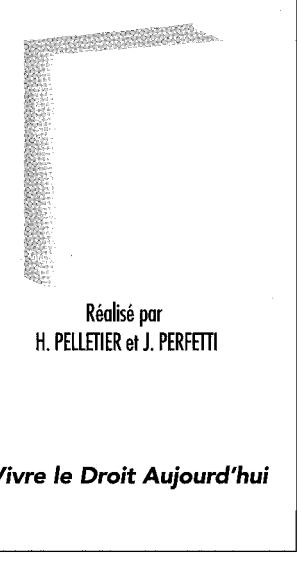

Le RPR mis en cause dans plusieurs dossiers à l'instruction

Robert Hue (PCF) passe en jugement, pour sa part, le 2 octobre

LE FINANCEMENT occulte de la vie politique fait l'objet d'une série d'enquêtes actuellement instruites par la justice. Elles visent la plupart des partis, soit en s'intéressant directement à leur système de financement, soit en impliquant certains de leurs anciens dirigeants. Contre le Parti socialiste, le principal dossier a cependant déjà été jugé : l'affaire Urba-Gracco, portant sur un système de « commissions » sur les marchés publics grâce à des bureaux d'études, a conduit, en 1996, à la condamnation d'Henri Emmanuelli, ancien trésorier du parti, à dix-huit mois de prison avec sursis et deux ans de privation des droits civiques.

● **Financement du RPR :** Alain Juppé, ex-secrétaire général du parti, a été mis en examen dans l'enquête sur le financement du RPR par la Ville de Paris et des entreprises privées, de 1988 à 1995. Le juge Patrick Desmure, chargé du dossier à Nanterre, a aussi mis en examen trois anciens trésoriers du RPR, deux ex-directeurs du cabinet de Jacques Chirac à la Mairie de Paris, ainsi que trois ex-dirigeants du parti, Patrick Stefanini, Yves Cabana et Antoine Joly. L'instruction a révélé l'existence d'une lettre signée en 1993 par M. Chirac, alors maire de Paris. Le courrier démontre que ce dernier connaissait l'existence d'un système de « vases communicants » entre la Ville et le RPR, permettant la rémunération par la municipalité de permanents du parti alors dirigé par M. Chirac.

Le 15 avril 1999, le juge a conclu à l'existence d'*« indices graves et concordants »* contre M. Chirac, tout en relevant l'*« incompétence »* de la juridiction ordinaire sur des faits visant le président de la République. Au terme d'un avis du Conseil constitutionnel et de décisions prononcées notamment par la cour d'appel de Versailles et le procureur général de la cour de cassation, l'examen de la responsabilité pénale de M. Chirac a conduit la justice dans une impasse. Seul le Parlement pourrait, dans l'immédiat, décider de saisir de son cas la Haute Cour de justice.

● **Les HLM de Paris :** Jean Tiberi, président de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) lorsque M. Chirac était maire de Paris, a été mis en examen, en juin 1999, par le juge de Créteil, Eric Halphen, qui enquête sur un système de contournement des procédures légales d'appel d'offres concernant les HLM parisiens.

● **Les lycées d'Ile-de-France :** les caisses du RPR, du PR (devenu Démocratie libérale), du PS et du PCF, ont été alimentées, de 1989 à 1996, par le biais de malversations sur les marchés de construction et de rénovation de lycées d'Ile-de-France, selon l'enquête instruite, depuis juin 1997, par les juges parisiens Armand Riberolles et Marc Brisset-Foucault. Entre 2 et 3 % du montant de chaque marché, soit quelque 560 millions de francs, auraient renfloué les caisses des partis. Parmi les personnes poursuivies figure Guy Drut, député (RPR) et ancien ministre de la justice et des sports.

● **La MNEF :** si l'enquête judiciaire n'a pas établi, à ce jour, que la mutuelle étudiante a servi à financer le PS, elle a conduit à mettre en examen plusieurs responsables socialistes. Dominique Strauss-Kahn, ancien ministre de l'économie, François Bernardini, ancien premier secrétaire de la fédération des Bouches-du-Rhône, Jean-Marie Le Guen, ancien patron de la fédération de Paris, Jean-Christophe Cambadélis, numéro deux du PS *« en congé »* depuis novembre 1999, sont poursuivis.

● **Elf-Aquitaine International (EAI) :** diverses personnalités politiques, soupçonnées d'avoir bénéficié de rémunérations passant par cette filiale suisse du groupe pétrolier, ont été mises en examen par les juges parisiennes Eva Joly et Laurence Vichnievsky. Il s'agit notamment, au PS, de Dominique Strauss-Kahn et de Roland Dumas, ancien ministre des affaires étrangères, ainsi que de l'ex-ministre (RPR) Jean-Jacques de Peretti et de l'ex-député européen (DL) Yves Verwaerde.

● **Affaire Destrade :** en 1995, un juge de Pau, Thierry Pons, a mis en examen l'ex-député (PS) Jean-Pierre Destrade, suspecté d'avoir collecté des fonds auprès de groupes de distribution, au service du PS et de l'ex-MRG. M. Emmanuelli et Richard Moatti, ancien membre du comité directeur et de la commission de contrôle des finances du PS, sont aussi poursuivis.

● **PR :** François Léotard est mis en examen depuis la découverte d'un prêt de 5 millions de francs, accordé, en 1996, au parti qu'il présidait, par une banque italienne, le Fondo. Par ailleurs, l'ex-Parti républicain (aujourd'hui Démocratie libérale) reste visé par une enquête relative à son financement *via* des entreprises privées, entre 1988 et 1992, dans laquelle plusieurs de ses dirigeants, dont Gérard Longuet, sont mis en examen.

● **PCF :** plusieurs responsables du parti, dont le secrétaire général Robert Hue, sont renvoyés devant le tribunal correctionnel de Paris, lundi 2 octobre, dans une affaire de financement impliquant l'ex-Compagnie générale des eaux (CGE), devenue Vivendi, et des bureaux d'études liés au Parti communiste.

Erich Inciyan

l'enquête sur les HLM de Paris

Selon son avocat, *« DSK »* aurait répondu qu'il *« n'avait pas d'information particulière ni de document »* et *« qu'il n'avait pas bénéficié d'indiscrétion concernant un financement présumé occulte du RPR »*. D'autre part, mercredi soir, les policiers du 8e cabinet de délégations judiciaires ont entendu comme témoin l'officier de sécurité de M. Strauss-Kahn. Le garde du corps aurait déclaré que, dès jeudi 21 septembre, lors de la première parution des confessions de Jean-Claude Méry dans *Le Monde*, l'ancien ministre aurait fait fouiller sa voiture afin d'y débusquer éventuellement la fameuse cassette vidéo.

La version proposée par M. Strauss-Kahn semble corroborée par Alain Belot. Dans un entretien publié par *Le Parisien* jeudi 28 septembre, l'ancien avocat de M. Méry confirme avoir pris l'initiative de remettre, en avril 1999, l'original de la cassette à celui qui était encore ministre de l'économie et des finances. *« La remise de la vidéo, un petit format sans inscription dessus, s'est déroulée en quinze secondes, à Bercy »*, affirme Me Belot, qui croit se souvenir avoir dit : *« ce sont les déclarations de Méry sur les HLM de Paris »*. L'avocat certifie, comme le soutient M. Strauss-Kahn, qu'il n'a pas donné l'enregistrement au ministre en échange d'une éventuelle intervention de ce dernier en faveur de l'un de ses prestigieux clients, le couturier Karl Lagerfeld, en butte à un redressement fiscal. Au moment de la remise de la cassette, rapporte Me Belot, le dossier fiscal de Karl Lagerfeld dont il s'occupait était déjà *« réglé »*.

Par ailleurs, Alain Belot affirme que ni Allain Guilloux, son ancien associé, ni Arnaud Hamelin, destinataire d'une copie de son enregistrement, *« n'ont été investis par Méry d'aucune espèce de mission »*. Selon MeTH. Belot, Allain Guilloux aurait voulu, via son client, le journaliste Arnaud Hamelin, *« exploiter la vidéo à des fins mercantiles »*. Il tente d'ailleurs de justifier la remise de la cassette à DSK en expliquant qu'il pensait que M. Strauss-Kahn saurait en faire *« un usage ni malhonnête, ni mercantile »*. Interrogé par *Le Monde* jeudi matin, Arnaud Hamelin nous a fait part de son *« écœurement »*. *« Non seulement Me Belot a violé l'accord moral passé avec son client, M. Méry, en donnant l'enregistrement à M. Strauss-Kahn, mais il fait mine d'oublier que dans la bande même, Jean-Claude Méry confirme bien que j'aurais le droit d'utiliser cet enregistrement. »*

Hervé Gattegno et Fabrice Lhomme

Avancée à demi-mot par certains conseillers de l'Elysée, l'hypothèse selon laquelle l'enregistrement n'aurait été réalisé que pour être remis à M. Strauss-Kahn à des fins politiques-en échange d'éventuelles faveurs fiscales au profit de M. Méry lui-même-ne résiste pas à l'examen : elle supposerait que le promoteur et son avocat aient su avec un an d'avance que l'Assemblée serait dissoute, que le PS gagnerait les élections et que M. Strauss-Kahn deviendrait ministre des finances... ou alors que l'entretien ait été filmé plus tard. Or les témoignages recueillis par Le Monde confirment clairement la date de 1996.. .

M. HAMELIN RÉCUPÈRE LA CASSETTE

Lorsqu'est annoncée la mort de Jean-Claude Méry, le 11 juin 1999, M. Hamelin veut récupérer l'enregistrement. Il s'adresse à Allain Guilloux, mais apprend alors que l'avocat est en conflit ouvert avec son associé. Les deux hommes ne se parlent plus. Le journaliste sollicite Me Belot, mais en vain. *« Il n'a jamais été question qu'il ait une copie, encore mois qu'il la diffuse. Dans l'esprit de Méry, il tournait, point final »*, assure l'avocat dans *Le Parisien* du 28 septembre, ajoutant que ni M. Hamelin ni ni Me Guilloux *« n'ont été investis par Méry d'aucune espèce de mission »*.

Le contenu de la bande contredit formellement cette affirmation. A plusieurs reprises, le promoteur prend le journaliste à témoin, s'adresse directement à lui et se réfère sans équivoque au *« deal »* invoqué par M. Hamelin : *« M'arriverait-il quelque chose et – selon les accords que nous avons entre nous – cette bande serait-elle utilisée, que je veillerais attentivement à ce que vous soit transmise et à celui qui doit utiliser cette bande l'intégralité des informations... »* l'entend-on déclarer au cours du témoignage.

Ce n'est qu'*« entre mars et avril »* 2000 que M. Hamelin dit avoir obtenu une copie de la vidéo. Mais elle lui est remise par Allain Guilloux. *« Il m'a dit qu'il ne pouvait pas récupérer l'original, qui était au coffre de M. Belot, mais qu'il en avait une copie »*, raconte-t-il. Dans l'entretien qu'il a accordé au *Parisien*, Me Belot indique avoir effectué cette unique copie *« en juin 1998 »* et s'être opposé à son utilisation. Le journaliste, lui, prend contact avec des chaînes de télévision, à la fin du mois d'août. Soucieux de respecter *« l'engagement moral »* par lequel il s'estime lié à Jean-Claude Méry, il propose de réaliser un long sujet construit autour du témoignage. Des journalistes de France 2, France 3, Canal + et de M 6 visionnent le document. Plusieurs se disent prêts à diffuser quelques extraits, mais pas davantage. C'est pourquoi Arnaud Hamelin finit par s'adresser au *Monde*. Il contacte notre rédaction dans les premiers jours de septembre. Le 8 septembre, un journaliste du *Monde* visionne, pour la première fois, la cassette, au siège de l'agence Sunset.

LE MONDE PUBLIE LE TESTAMENT DE JEAN-CLAUDE MERY

Après avoir effectué des vérifications, *Le Monde* décide de publier le contenu du document, dont la teneur recoupe nombre d'éléments du dossier du juge Halphen. La publication du témoignage, en deux volets (les 22 et 23 septembre) ne sera toutefois pas intégrale : un peu mois d'un quart du texte a été retranché, pour des raisons tenant à la vie privée de certains protagonistes, à la diffamation à l'égard de personnes n'apparaissant pas directement impliquées dans les affaires soumises à la justice ainsi qu'à l'intelligibilité du témoignage.

Un autre détail qui pouvait prêter à confusion a été retiré. Dans la première question qu'il pose à Jean-Claude Méry, M. Hamelin date l'entretien du *« 15 mai 1995 »*. Cet anachronisme découle d'une demande de Jean-Claude Méry. Ayant dit à plusieurs personnes, plusieurs mois auparavant, qu'il avait *« fait une bande »*, le promoteur voulait antidater l'enregistrement. A la fin de l'entretien, dans un passage que nous n'avons pas publié, Jean-Claude Méry s'emmêle d'ailleurs dans les dates, dévoilant involontairement ce détail. Sur la bande, on le voit alors s'interrompre brutalement et demander au journaliste d'*« effacer »* cette séquence. Son maintien dans la version de la bande remise au *Monde* atteste que l'enregistrement ne fit l'objet d'aucun montage ultérieur.

Hervé Gattegno et Fabrice Lhomme

LeMonde Job: WMQ2909--0008-0 WAS LMQ2909-8 Op.: XX Rev.: 28-09-00 T.: 11:01 S.: 111,06-Cmp.:28,11, Base : LMQPAG 43Fap:100 N°:0482 Lcp:700 CMYK

Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges et candidat à la Mairie de Paris

« Je souhaite un acte d'explication et de repentance générale »

Alors qu'une partie de la droite et des chiraquiens évoquent l'hypothèse d'une amnistie *(lire aussi page 9),* Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges et candidat à la Mairie de Paris, affirme, dans un entretien au *Monde,* que « *tout vaut mieux que la suspicion générale actuelle* » et suggère que les hommes politiques fassent un « *acte d'explication et de repentance générale* » sur les « affaires ». L'ancien président du RPR propose également qu'une loi soit élaborée et votée consensuellement par tous les partis, afin d'amnistier certains faits délictueux liés au financement des partis politiques, avant 1995, lorsqu'ils ne relèvent ni de la corruption ni de l'enrichissement personnel. Aux yeux de Philippe Séguin, « *dans la période extra-légale* », un emploi fictif ou une commission prélevée sur les marchés ne paraissent ainsi « *pas scandaleux* ». M. Séguin affirme que c'est aussi ce climat des « *affaires* », à Paris, qui « *fonde la nécessité* » et la « *légitimité* » de sa candidature à l'Hôtel de Ville. Selon lui, si le RPR n'excluait finalement pas Jean Tiberi, ce parti serait « *déconsidéré* » et pourrait « *être suspecté d'avoir cédé* » au « *chantage* » que M. Tiberi exerce sur M. Chirac.

« Vous avez dit sur TF 1, mardi 26 septembre, à propos des affaires qui empoisonnent le climat politique : *"Il faut qu'on sache tourner la page."* Que voulez-vous dire ?

– Nous avons vécu, jusqu'en 1988, dans l'hypocrisie en feignant de considérer que le financement des partis politiques était assuré par les cotisations de leurs membres. Cela n'a jamais été le cas. Il y a eu de tout temps des contributions des entreprises qui ont toujours été consenties dans l'espoir d'un avantage – décrocher un marché – ou d'une non-pénalisation : ne pas être exclu de l'accès à un marché, à une adjudication, etc.

» De 1988 à 1995, nous avons voulu, progressivement, clarifier le système. La dernière loi, celle du 19 janvier 1995, à l'origine de laquelle je suis et qui a été votée par tous les partis, a mis un terme au financement par les entreprises. Nous sommes aujourd'hui dans le système le plus clair et le plus rigoureux qui puisse exister. Le problème est que les Français jugent le système actuel à l'aune du système passé.

– Cela veut-il dire qu'il faut, selon vous, amnistier les délits liés au financement des partis d'avant 1995 ?

– Je ne parle pas d'amnistie. "Amnistie" est, d'ailleurs, un mot tabou. A cause des politiques, qui l'ont utilisé pour se disqualifier les uns et les autres.

» Ce que je souhaite, c'est un acte d'explication et de repentance générale ; puis une loi prévoyant expressément et de manière limitative les délits et crimes susceptibles d'être poursuivis à l'occasion d'opérations de financement des partis dans la période qui a précédé la législation et au cours des années où elle s'est mise

PHILIPPE SÉGUIN

en place. Si l'on ne fait pas le distinguo entre ce qui est de l'enrichissement personnel ou de la corruption et ce qui relève du financement extra-légal des partis du fait des lois avant 1988-1995, dans quinze ou vingt ans, nous y sommes encore.

– Que faut-il considérer, selon vous, par exemple, comme des faits non répréhensibles ?

– Un "emploi fictif", dans la période "extra-légale", dès lors qu'il a servi à financer une activité publique, n'a rien de scandaleux. D'ailleurs, aujourd'hui même, si vous mettez en prison tous ceux qui distribuent des emplois fictifs ou qui en bénéficient, ce sera une véritable hécatombe : dans nombre d'associations ou de syndicats, vous aurez l'embarras du choix. Qu'on fasse donc comme pour la politique : qu'on leur donne le moyen de se financer !

– Et les commissions prélevées sur les entreprises en contrepartie d'un marché, selon le système décrit par Jean-Claude Méry dans la confession qu'il a laissée ?

– Dans la mesure où c'est le vainqueur d'une adjudication qui s'est passée normalement qui a versé, il y a quinze ou vingt ans, une contribution à un parti, cela ne me paraît pas dramatique, d'autant moins que tout le monde, semble-t-il, prévoyait cette commission dans ses devis. Quant à ceux qui ont organisé l'exclusion d'un marché de certaines entreprises ou qui s'en mettaient plein les poches, il faut évidemment les poursuivre.

– Mais comment peut-on faire la distinction, dès lors qu'il s'agit de sommes remises en liquide et sans trace écrite ?

– Dans la plupart des cas, on n'en a tout simplement aucune connaissance. Pour le reste, c'est au juge de trancher, parole contre parole. Moi, je fais de la politique. Je ne suis pas un juge. N'ai-je pas assez dit que j'étais contre la confusion des genres ?

– Vous proposez donc d'exclure du champ des poursuites des faits qui sont actuellement réprimés. Cela s'appelle bien une amnistie, non ?

– Une fois tous les sept ans, bientôt une fois tous les cinq ans, grâce à l'opportune réforme que vous savez, il y a une loi d'amnistie *[M. Séguin fait allusion à la loi d'amnistie votée, traditionnellement, au lendemain d'une élection présidentielle].* Cela ne fait descendre personne dans la rue.

» Il y a eu scandale parce que, sous Michel Rocard, certains opposants, ne voyant pas qu'ils seraient eux-mêmes un jour impliqués, ont chargé la gauche comme si elle était seule en cause. Et le boomerang est revenu. Au moment où toute la droite faisait chorus contre Henri Emmanuelli, j'ai dit que son honnêteté n'était pas en cause. J'ai dit la même chose d'Alain Juppé. Celui-ci n'avait pourtant pas souscrit aux propositions que j'avais faites à l'époque. Je vois qu'après quelques années, il rejoint mon point de vue, et je m'en félicite.

– Ne craignez-vous pas que vos propositions ne scellent le divorce entre les Français et les partis ?

– Mais on est déjà au-delà du divorce ! Il faut entendre les gens, dans la rue, dire : *"Tous pourris !"* Tout vaut mieux que la suspicion générale actuelle. D'autant que je suis certain qu'on peut convaincre l'opinion. A condition d'être clair et sincère, et qu'elle le sente.

– La gauche, en tout cas, a déjà dit qu'elle n'en veut pas...

– Elle est aussi sotte que la droite l'a été. Elle aura les mêmes déconvenues.

– Ne craignez-vous pas que ce soit toute une génération – la vôtre – qui soit purement et simplement balayée, discréditée par les "affaires" ?

> « Un "emploi fictif", dans la période "extra-légale", dès lors qu'il a servi à financer une activité publique, n'a rien de scandaleux. [...] Si vous mettez en prison tous ceux qui distribuent des emplois fictifs ou qui en bénéficient, ce sera une véritable hécatombe »

– Ce n'est pas une question de génération. C'est la démocratie qui sera discréditée, et donc balayée.

– Le président de la République, mis lui-même en cause, doit-il prendre une initiative ?

– Il faut que l'ensemble des forces politiques prenne une position commune. On y était parvenu en 1995, sur mon initiative. Pourquoi pas aujourd'hui ?

– Vous même, qui êtes candidat à Paris dans ce climat, allez-vous rompre avec le passé et, donc, avec les hommes qui l'incarnent ?

– Le climat de suspicion que j'ai évoqué est effectivement, à Paris, exacerbé, même si, selon toute vraisemblance, il n'est pas totalement fondé. Mais cela ne me paraît gêner en rien ma candidature. C'est même ce qui a fondé sa nécessité et ce qui forge sa légitimité. Moi, j'annonce de nouveaux comportements et de nouvelles méthodes. Sans doute, au fur et à mesure que je m'exprimerai, sans que j'aie besoin de procéder à une sélection, y aura-t-il des gens qui considéreront qu'ils ne peuvent pas me suivre.

– Est-ce que la façon dont le RPR gère l'exclusion de Jean Tiberi vous paraît liée aux affaires et aux menaces qu'il profère à l'adresse de l'Elysée ?

– C'est aux partis de comprendre que, dès lors qu'ils prennent une décision, ils doivent l'appliquer et en tirer les conséquences. Si ce n'est pas le cas, ce sont eux qui sont déconsidérés, eux qui sont responsables de la confusion ainsi créée, eux, enfin, qui peuvent être suspectés d'avoir cédé à je ne sais quel chantage.

– Est-il possible, à vos yeux, que M. Tiberi mène la campagne pour le RPR dans le 5e arrondissement, comme l'a suggéré Nicole Catala, présidente de la fédération RPR de Paris ?

– Mme Catala s'est exprimée en son nom personnel, et je me réjouis que cela n'ait pas échappé à l'intéressé. Il y a quelques mois, des discussions étaient possibles et probablement souhaitables ; mais la machine municipale a dérivé et fonctionne sur des principes et des comportements avec lesquels je me veux en rupture, parce qu'ils sont à l'extrême opposé de ce à quoi je crois.

– Jacques Chirac vous a reçu au moment de la déclaration de votre candidature. Depuis, où en sont vos relations avec lui, notamment au sujet de la mairie de Paris ?

– Le président de la République a bien voulu accepter la demande d'audience que je lui avais présentée en sa qualité d'ancien maire de Paris. Depuis, je me tiens évidemment à sa disposition s'il souhaite avoir mon avis sur quelque sujet que ce soit, mais il serait inconvenant de lui demander de s'engager au sujet de la mairie de Paris : il souhaite légitimement se cantonner, à Paris comme ailleurs, à l'impartialité. Il l'a dit et répété.

– L'ancien maire de Paris peut-il accepter que vous soyez un candidat de "rupture" ?

– Ma liberté de parole est le pendant de son impartialité. »

Propos recueillis par Raphaëlle Bacqué et Christine Garin

Les dirigeants du RPR tentent de mettre un terme à la cacophonie dans leurs rangs

M. Debré récuse l'idée d'amnistie évoquée par MM. Juppé et Devedjian

A la veille des journées parlementaires du RPR, jeudi 28 septembre au Croisic, le président du groupe gaulliste de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, a jugé *« sans fondement »* l'hypothèse d'une amnistie, évoquée – avant d'être démentie – par Patrick Devedjian, puis reprise par Alain Juppé.

LE CROISIC
de nos envoyés spéciaux

Amnistie, le mot a fait l'effet d'une bombe. Mercredi 27 septembre, en début de matinée, le porte-parole du RPR, Patrick Devedjian, estime tout d'abord nécessaire que le président de la République prenne *« l'initiative de tirer un trait sur le passé »* pour les affaires de financement occulte des partis, *« en expliquant que tout le monde – le RPR aussi, naturellement – a procédé à ces financements illégaux »* (*Le Monde* du 28 septembre). Au siège du mouvement, un proche de la présidente, Michèle Alliot-Marie, juge déjà que le député des Hauts-de-Seine a été un peu vite en besogne. D'autant qu'à la mi-journée, sur France-Inter, M. Devedjian va plus loin encore. *« Vous pensez à une amnistie ? »*, lui demande-t-on. *« Pourquoi pas, mais sous certaines conditions »*, lâche-t-il. Pas pour longtemps.

Peu après, en effet, le porte-parole est contraint de démentir. *« Je n'ai jamais utilisé le mot d'amnistie, ou si je l'ai fait, c'était pour mieux exprimer mes réserves »*, assure-t-il. *« Il s'est fait engueler par Michèle* [Alliot-Marie] », précise Patrick Ollier, conseiller spécial de la présidente. *« Le RPR ne demande en aucun cas une amnistie »*, ajoute le député des Hautes-Alpes. Assailli par les journalistes, M. Devedjian détaille ce que pourrait être *« l'initiative »* qu'il attend. *« Tous les partis politiques ont été traduits en justice. Il y a désormais un arsenal juridique qui encadre le financement des partis. Le président de la République, qui est le gardien des institutions, pourrait appeler les dirigeants de tous les partis à prendre leurs responsabilités et on pourrait imaginer que la Cour des comptes se rende dans chacun des partis pour s'assurer que les pratiques anciennes ont bel et bien cessé. Ce n'est qu'au terme de ce processus, quand les esprits auront évolué, que l'on pourrait le cas échéant envisager une amnistie. Ce bombardement entre le PS et nous est dévastateur, non seulement pour nous, mais pour la démocratie. »*

LE COUP EST PARTI

Trop tard, le coup est parti. Alors que la direction du RPR croit que le dérapage est rattrapé, chacun continue à réagir. Une amnisitie ? C'est *« un mot qui fait peur, ce n'est pas très populaire »*, déclare Alain Juppé, peu avant 17 heures, sur France-Inter. *« C'est aux Français de se prononcer, c'est à eux de savoir s'ils veulent tourner la page ou pas »*, ajoute l'ancien premier ministre. Les députés, en partance pour leurs journées parlementaires, au Croisic, s'interrogent sur le sens de ces déclarations. S'agit-il de ballons d'essai pour tester l'opinion ? L'action est-elle concertée, voire téléguidée par l'Elysée ? *« C'est catastrophique »*, se lamente Renaud Muselier, député des Bouches-du-Rhône. Le président du groupe de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, lui, est furieux.

Au moment où il prépare son discours du lendemain, M. Debré prend toutes les assurances nécessaires. Il lui faut mettre un terme à l'émoi suscité par ce « gros mot » d'amnistie. Non, la ligne arrêtée en début de semaine, notamment lors du petit-déjeuner du mardi, autour du président de la République, n'a pas changé. *« Face aux manipulations, la seule réponse demeure le mépris, la sérénité, la solidarité. »* Quant à l'amnistie, le fidèle de l'Elysée a martelé : *« Ici comme ailleurs, un tel projet est sans fondement. Cette question n'a jamais été évoquée . »*

Clarisse Fabre et Jean-Louis Saux

La gauche récuse toute idée d'amnistie et veut que la justice règle les « affaires »

Le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, a estimé qu'une telle amnistie « serait la pire des réponses pour les Français ». Pour Alain Bocquet (PCF), « la justice doit faire son travail »

***« UN PIÈGE** grossier. »* La formule est de Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, présent, mercredi 27 septembre, à la journée parlementaire du Parti communiste à Montluçon (Allier). Il a suffi qu'en s'exprimant au même moment que Patrick Devedjian, porte-parole du RPR, Claude Bartolone ait souhaité sur LCI que *« l'on puisse trouver une solution »*, afin d'éviter de vivre les deux années qui viennent *« avec un débat politique rythmé par le son des affaires »*, pour que resurgisse, à gauche, la question taboue d'une amnistie. Le ministre délégué à la ville se défend d'imaginer une telle sortie de crise et se borne à prôner un retour au *« débat d'idées »*.

Pour lever toute ambiguïté, le Parti socialiste a réagi rapidement. Chargé de la coordination et de la trésorerie au secrétariat national du PS, Alain Claeys a réitéré la position constante d'un parti toujours mal remis de la condamnation de son ancien trésorier, Henri Emmanuelli, dans l'affaire Urba. *« Toute amniste concernant le financement des partis politiques est inacceptable,* a affirmé M. Claeys dans un communiqué. *Elle constituerait une faute contre notre démocratie et susciterait l'incompréhension légitime de nos concitoyens ».*

Se référant à la législation de 1990, le trésorier du PS répète qu'*« aucun parti ne peut déroger à ces règles dictées par la loi »*. Au passage, il souhaite à propos de la cassette de Jean-Claude Méry que *« la justice aille jusqu'au bout sur le contenu de ce document, comme sur les conditions de sa fabrication et de sa diffusion, et que soit entendu l'ensemble des personnes concernées et citées dans ses déclarations »*, ce qui revient à demander que Jacques Chirac soit entendu comme témoin.

Tout au long de la journée de mercredi, d'autres dirigeants socialistes ont abondé dans le même sens. Elisabeth Guigou, en visite à Cergy (Val-d'Oise), a écarté catégoriquement *« une amnistie qui exonère les responsables politiques mêlés à des affaires de leur responsabilité »*. Pour la ministre de la justice, *« il est très important que la justice passe, et qu'elle passe pour tout le monde »*, afin de *« se débarasser de l'affairisme en politique »*. A Montluçon, M. Ayrault a redit qu'une amnistie *« n'est pas acceptable et pas possible »*. *« Aucune amnistie n'est à l'ordre du jour, les Français ne l'accepteraient pas »*, a poursuivi le maire de Nantes. Egalement en marge de la journée parlementaire du PCF, Jean-Jack Queyranne, ministre des relations avec le Parlement, a insisté : *« La justice doit aller jusqu'au bout. »*

Point d'orgue de ce contre-feu socialiste, le premier secrétaire du PS, François Hollande, a redit, jeudi 28 septembre, sur France Inter, que l'amnistie *« serait la pire des réponses pour les Français, qui auraient l'impression réelle que les politiques qui pourraient se trouver dans des affaires y échapperaient, au prétexte que des illustres seraient éventuellement concernés. Ce serait la pire des réponses pour les politiques parce que la suspicion demeurerait »*. Pour M. Hollande, il faut *« en finir avec les juridictions d'exception »*. Rappelant la décision du Conseil constitutionnel sur l'immunité du président de la République, M. Hollande a indiqué qu'il faudrait *« sans doute changer »* le droit afin que le prochain chef de l'Etat soit *« un citoyen ordinaire »*.

« ACCROÎTRE LE DIVORCE »

A Montluçon, mercredi, Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, s'est opposé à toute amnistie, en soulignant que *« la justice doit faire son travail, loin du spectacle médiatico-politique. On n'a pas à blanchir telle ou telle formation, quelle qu'elle soit »*. Plus nuancé, Patrick Braouezec, député de Seine-Saint-Denis, a déclaré qu'il n'était *« pas favorable au fait de tirer un trait sur tout, mais il faut faire une distinction entre ce qui s'est produit avant 1990 et après »*. Mais, a ajouté M. Braouezec, *« je me sens proche de Séguin quand il dit à ce sujet* "arrêtons d'être hypocrites, les affaires dont on parle relèvent d'avant la loi sur le financement des partis". Arrêtons de ressasser des faits qui ont eu lieu il y a quinze ans. Si ces faits sont condamnables, qu'on les condamne, c'est tout ».

De leur côté, les Verts ont souhaité, dans un communiqué, que la justice aille *« jusqu'au bout des affaires en cours »*, une *« auto-amnistie »* ne faisant qu'*« accroître le divorce entre nos concitoyens et l'action politique »*. Les Verts demandent aussi au *« premier personnage de l'Etat »* de *« donner l'exemple en acceptant d'être entendu comme témoin dans les "affaires" le concernant »*. Quant à Georges Sarre, il a affirmé, jeudi, sur LCI, que *« proposer une amnistie n'est ni sérieux, ni possible »*. Pour le président délégué du Mouvement des citoyens, *« il est temps de repenser le financement des partis politiques de façon à permettre l'émergence de forces nouvelles car, à l'heure actuelle, nous assistons à la confiscation de la démocratie par un condominium de fait que sont le RPR et le PS »*.

Béatrice Gurrey et Michel Noblecourt

François Bayrou juge suicidaire une amnistie

A L'UDF, comme à Démocratie libérale, l'évocation, mercredi 27 septembre, dans les rangs du RPR, d'une amnistie a provoqué de vives réactions. Le plus tranchant a été le président de l'UDF, François Bayrou. *« Si les hommes politiques cherchent à se suicider en direct, il faut en revenir à l'idée d'amnistie générale »*, a-t-il déclaré à l'ouverture des journées parlementaires de son parti, à Lambersart (Nord). *« Amnistier, c'est craquer une allumette sur un baril de poudre. Les Français sont interdits bancaires pour un trou de 2 000 francs, les contribuables sont poursuivis avec toute la rigueur de la loi s'ils doivent 5 000 francs au fisc, et on leur parle de blanchir les politiques en bloc ! C'est complètement fou ! C'est comme les lemmings, vous savez, ces petits rongeurs qui se noient collectivement dans la Baltique. Dans les milieux parisiens, on ne sent pas la gravité du discrédit des politiques dans l'opinion. Je mets en garde contre un tel choix et j'appelle chacun à agir en responsabilité »*, a-t-il ajouté.

Chez les parlementaires centristes, *« une quasi-unanimité »* s'est dégagée pour dire qu'*« il faut laisser la justice faire son travail »*, résume François Sauvadet, député de Côte-d'Or. *« Aujourd'hui, une crise se surajoute à la désaffection du politique. Il est important de retisser un lien de confiance entre élus et citoyens, et de redonner leur dignité aux hommes et aux fonctions. Tout sauf une amnistie ! »*, souligne Philippe Douste-Blazy, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale. Mais il faut aussi sortir de ce climat délétère, jugent certains élus centristes. Pierre Méhaignerie est de ceux-là, tout en se disant *« tout à fait contre une initiative d'origine politique »* qui donnerait aux autres justiciables *« l'impression qu'il y a deux poids, deux mesures »*.

L'ancien garde des sceaux – lui-même condamné à une peine amnistiée de huit mois de prison avec sursis dans l'affaire du financement occulte de l'ex-CDS (*Le Monde* du 25 février) – plaide pour une *« opération vérité, qui soit acceptée sur proposition des juges »*. Même ceux qui, il y a quelques années, étaient favorables à une *« amnistie totale »*, comme Christine Boutin, y sont désormais hostiles. *« Ce n'est plus possible politiquement*, reconnaît la députée (app. UDF) des Yvelines. *On ne peut prendre une telle décision en pleine crise, les Français ne comprendraient pas, et cela pourrait déclencher des réactions violentes. »* Après la confession posthume de Jean-Claude Méry, ajoute-t-elle, Jacques Chirac est devenu, malgré lui, *« juge et partie »*. Une amnistie, résume-t-elle, *« serait perçue comme sa propre amnistie »*.

PERPLEXITÉ ET FRANCHE INQUIÉTUDE

Du côté de Démocratie libérale, également, perplexité ou franche inquiétude sont perceptibles. Claude Goasguen, le porte-parole de DL, finit par expliquer que cette idée d'amnistie *« ne* [lui] *paraît pas opportune »*. *« Cela va conforter l'idée que les politiques sont capables de toutes les turpitudes »*, ajoute-t-il, tout en ajoutant aussitôt que *« la question mérite d'être débattue, mais dans la sérénité »*.

Mardi 26 septembre, à Tournus (Saône-et-Loire), lors des journées parlementaires du parti d'Alain Madelin, seul Nicolas Forissier avait évoqué l'hypothèse d'une *« amnistie »* pour les affaires antérieures aux lois de financement des partis. Proche de Jean-Pierre Raffarin, lui-même fidèle de Jacques Chirac, le député de l'Indre affirmait que cette question *« méritait d'être étudiée ». « C'est souhaitable mais suicidaire. Celui qui le fait sera battu. Qui osera se lancer ? »*, semblait lui répondre, mercredi, Pascal Clément (Loire), qui se prononce toutefois pour une réforme des règles de prescription en matière d'abus de biens sociaux.

Jean-Michel Bezat et Jean-Baptiste de Montvalon

Treize ans de tentatives pour vider l'abcès

DEPUIS treize ans, l'amnistie des infractions commises dans le cadre du financement de la vie politique hante de manière lancinante les rangs des politiques. Accompagnant la progression des enquêtes judiciaires et la naissance, puis le perfectionnement, d'une législation sur la politique et l'argent, l'obsession manifestée par la droite comme par la gauche de *« passer l'éponge »* sur les faits antérieurs a débouché à deux reprises. D'autres tentatives ont échoué.

● ***« Il faut en finir avec cette boue »*** (François Mitterrand, 1987). Le 16 novembre 1987, le PS est pris dans la tourmente de l'affaire Luchaire, du nom d'une entreprise soupçonnée de ventes d'armes frauduleuses à l'Iran. François Mitterrand demande au gouvernement de préparer une loi sur le financement des campagnes électorales et des partis. Jacques Chirac, premier ministre, s'exécute. La loi est adoptée juste avant l'élection présidentielle. Le 20 juillet 1988, après la réélection de François Mitterrand, le Parlement vote une loi d'amnistie qui porte, entre autres, sur les délits qui *« sont en relation avec le financement direct ou indirect de campagnes électorales ou de partis politiques »*.

● ***« Passer l'éponge sur le passé »*** (Louis Mermaz, 1989). En ce début d'année 1989, les enquêtes sur le financement du PS se rapprochent dangereusement de la direction nationale de ce parti. Elles menacent bientôt directement son trésorier, Henri Emmanuelli. Pierre Mauroy, premier secrétaire, sonne l'alarme à l'Elysée. Le principe d'une amnistie rapide est décidé. Cette amnistie, il faut cependant l'« accompagner » dans l'opinion. Le 14 mai, François Mitterrand annonce une nouvelle loi sur la moralisation de la vie publique. L'amnistie commence alors une invraisemblable partie de cache-cache parlementaire.

Pierre Mauroy et Louis Mermaz, président du groupe PS, tentent d'abord de l'accrocher à un projet de loi sur l'amnistie... des indépendantistes guadeloupéens, inscrit à l'Assemblée nationale le 5 juin. Eventée, la manœuvre échoue. Dans l'opinion, les dégâts causés par cette précipitation sont lourds. La majorité attend donc la session d'automne et la discussion des deux projets de loi. L'amnistie figure à l'article 18 de l'un d'entre eux. Pour qu'elle « passe », les socialistes doivent obtenir l'assentiment, même tacite, d'une partie de la droite. Ils l'obtiennent en seconde lecture : le 7 décembre, l'amnistie est adoptée grâce à l'abstention d'une partie des députés de droite.

Quatre mois plus tard, le 4 avril 1990, la commission d'instruction de la Haute Cour de justice constate qu'une partie des faits reprochés à l'ancien ministre socialiste Christian Nucci dans l'affaire du Carrefour du développement sont amnistiés, l'autre faisant l'objet d'un non-lieu. Fait exceptionnel, les magistrats critiquent publiquement la disposition d'amnistie. L'effet est désastreux dans l'opinion. L'opposition s'empare de l'affaire et dépose, à l'initiative de M. Chirac, une motion de censure.

● ***« L'atmosphère est nauséabonde »*** (Alain Juppé, 1994). La rentrée du gouvernement d'Edouard Balladur, à l'automne 1994, est catastrophique. En juillet, Alain Carignon, menacé de mise en examen, doit donner sa démission de ministre de la communication. Le 30 septembre, le procureur de la République propose l'ouverture d'une information judiciaire contre un autre ministre, Gérard Longuet, dans l'enquête sur le financement du Parti républicain. M. Longuet sera lui aussi contraint à la démission, juste avant le RPR Michel Roussin. Le 2 octobre, Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, invite tous les groupes parlementaires à se mettre d'accord pour élaborer une nouvelle loi sur les relations entre la politique et l'argent. Les lois de janvier 1995 interdisent tout financement par une entreprise.

Pendant les deux ans qui suivent, la majorité tentera à plusieurs reprise de limiter la portée du délit d'abus de biens sociaux. C'est Pierre Mazeaud, alors député RPR et aujourd'hui membre du Conseil constitutionnel, qui, le premier, dépose, en octobre 1996, une proposition de loi en ce sens. Devant le tollé qu'elle déclenche, le gouvernement lâche M. Mazeaud et n'inscrit pas le texte à l'ordre du jour.

Cécile Chambraud

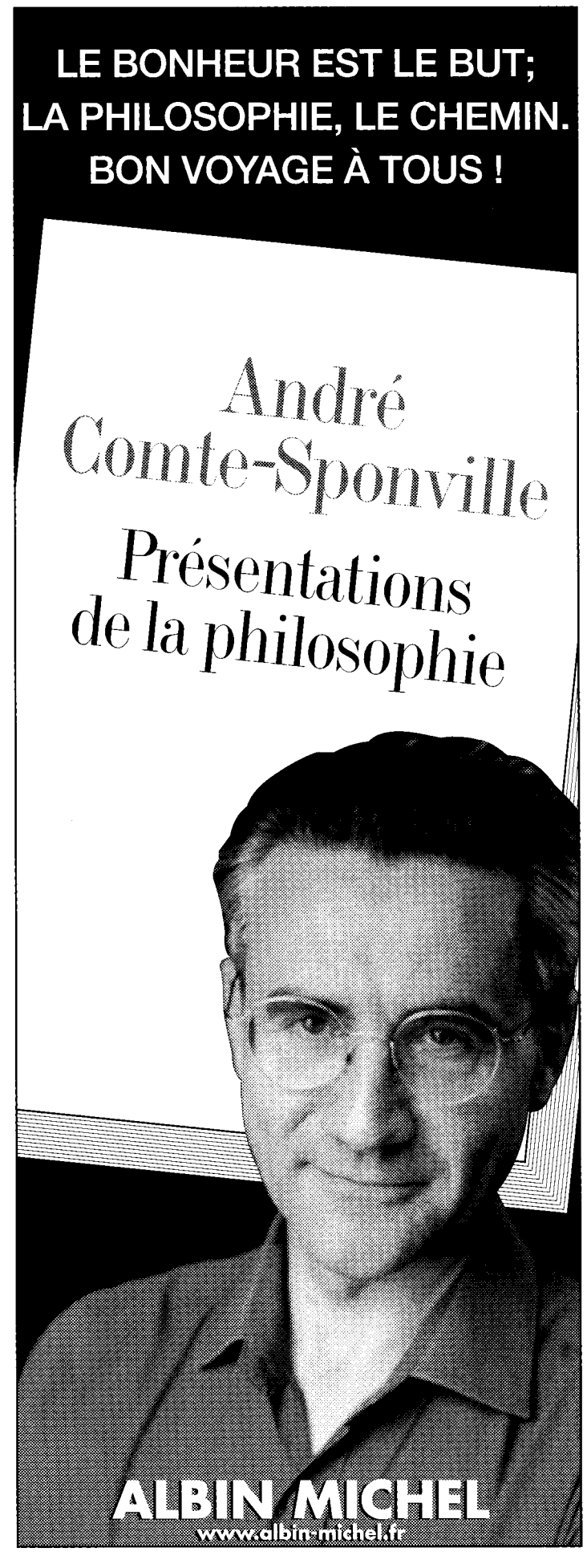

Bertrand Delanoë tente de se faire entendre malgré le vacarme de la droite parisiennne

Le chef de file de la gauche relance sa campagne au plus près du « terrain »

Candidat du Parti socialiste et chef de file de la gauche à Paris, pour les élections municipales de mars 2001, Bertrand Delanoë a relancé sa campagne, jeudi 28 septembre, entouré des têtes de liste du PS. Le sénateur de Paris s'efforce de se distinguer et de se faire entendre alors que le débat parisien est dominé par les querelles du RPR. Il doit encore convaincre la gauche et les socialistes parisiens.

SOUCIEUX de démontrer qu'il n'a pas disparu d'un paysage parisien entièrement monopolisé par les bagarres internes à la droite et par la relance des affaires, Bertrand Delanoë (PS) s'efforce d'imposer sa singularité. Je suis un candidat *« de terrain »*, plaide le chef de file de la gauche pour les élections municipales parisiennes, attentif à l'intérêt des seuls *« Parisiens »* et concentré sur l'élaboration de son *« projet »*.

Pour meubler le long entracte imposé par le référendum du 24 septembre, M. Delanoë a surtout privilégié, sur des sujets variés, ces *« rencontres avec les Parisiens »* qu'il affectionne. Quitte à apparaître trop *« réactif »* aux yeux de certains, pas assez *« politique »* face à son principal rival de droite, Philippe Séguin (RPR). *« Il faut gérer le temps de cette campagne partie trop tôt »*, souligne le directeur de sa campagne, Christophe Caresche (PS).

La campagne des socialistes a pourtant été relancée en grande pompe, jeudi 28 septembre, par une conférence de presse du candidat, entouré de ses vingt têtes de liste. M. Delanoë a présenté la nouvelle version de son livre, *Pour l'honneur de Paris*, paru en septembre 1999, qui sera tirée en brochure et mise en vente en kiosque au prix de 20 francs. Il a, aussi, rendu public l'avant-projet des socialistes pour Paris, un *« document de travail »* de 70 pages, soumis le 27 septembre au conseil fédéral du PS, qui sera discuté par les militants puis adopté à l'issue d'une convention fédérale, le 26 octobre.

PROBLÈME DE LÉGITIMITÉ

La photo de famille est radieuse, et le rythme des mois à venir semble parfaitement maîtrisé. En coulisse, pourtant, les rouages de la fédération grincent sérieusement. La dynamique annoncée tarde à trouver son allure, et la ligne que s'est fixée M. Delanoë est loin de faire l'unanimité. L'abandon de Jack Lang, appelé au gouvernement en mars, avait laissé le PS parisien profondément divisé. Les plaies ouvertes alors ne sont pas toutes refermées. Certaines options de fond, sur lesquelles s'était focalisé le débat entre les deux camps, sont toujours en suspens. Les anciens partisans de M. Lang continuent à pousser les feux sur la nécessité d'une vraie réforme de la loi PML et du statut de Paris. Or ni Lionel Jospin ni Daniel Vaillant ne veulent en entendre parler. M. Delanoë tergiverse.

La défection de M. Lang avait privé M. Delanoë d'une vraie victoire dans le vote des militants. Elle lui manque toujours, aujourd'hui, pour asseoir sa légitimité. Les voix discordantes se sont tues, mais les ratés signalent, de temps à autre, un retour du refoulé. Le jour de la rentrée scolaire, la photographie où Michel Charzat et M. Lang, en visite dans une école du 20e, entouraient le maire de Paris, Jean Tiberi (RPR), n'est pas passée inaperçue. La veille, M. Delanoë, accompagné du seul M. Caresche, avait effectué une pré-rentrée dans une école du 18e...

Le 18e arrondissement, juste-ment. M. Delanöe le considère comme son point d'ancrage naturel. Les socialistes parisiens sont de plus en plus nombreux, y compris dans son proche entourage, à penser qu'il doit en sortir. Surtout depuis que M. Vaillant a été nommé ministre de l'intérieur, *a fortiori* si M. Séguin décide, à son tour, d'en faire son point de chute. *« Dans le contexte actuel et face à Philippe Séguin,* estime un responsable fédéral, *le choix d'un autre arrondissement permettrait à Bertrand de donner une impulsion à sa campagne et une preuve de sa combativité. »* Tous pensent au 12e, où les divisions de la droite ouvrent une vraie perspective à la gauche. M. Delanoë, pour sa part, y enverrait bien l'ancien ministre des finances, Christian Sautter.

Le sénateur de Paris est confronté à une autre difficulté. Les accords de premier tour avec les autres composantes de la gauche patinent. Or ces alliances pèsent d'autant plus lourd que les Verts campent sur une ligne dure d'autonomie au premier tour. Les communistes s'accrochent à l'accord national signé en mars avec les socialistes qui stipule que le PCF a *« vocation à diriger une mairie d'arrondissement »*, en cas de victoire de la gauche aux municipales. Le PS parisien n'est pas d'accord et fait valoir la baisse des résultats électoraux des communistes depuis les municipales de 1995. Du côté du Mouvement des citoyens, les exigences de Georges Sarre, vice-président du parti et maire du 11e arrondissement, sont montées d'un cran depuis le départ de Jean-Pierre Chevènement du gouvernement.

La pression sur les listes est forte, explique-t-on dans l'entourage de M. Delanoë, parce qu'il faut faire de la place aux Verts et parce que le basculement à gauche de la majorité municipale, en mars 2001, ne paraît plus hors de portée. A six mois de l'échéance, les socialistes parisiens se demandent – certains avec anxiété – si leur candidat, M. Delanoë, est tout à fait à la hauteur de cet enjeu inédit pour la gauche parisienne.

Christine Garin

Six heures de débats policés sur la Corse au Sénat

À BIEN y réfléchir, c'est *« la première fois »* qu'Edmond Simeoni entre au Sénat. *« J'étais venu dans les jardins »*, précise-t-il. Le héros de la révolte d'Aléria en 1975, qui, réprimée par 2 000 gendarmes mobiles, ouvre le long cycle de vingt-cinq ans de violences en Corse, est invité à débattre, salle Médicis, de l'avenir de l'île. Dans la salle, on aperçoit Jacques Dominati, premier adjoint de Jean Tiberi à la Mairie de Paris, le sénateur Paul Natali, l'ex-secrétaire d'Etat Jacques Pelletier, mais aussi le jeune élu de Corsica Nazione, Marceau Simeoni, chouchou des jeunes nationalistes. A l'entrée de la salle, on offre la célèbre eau corse Saint-Georges. Rien de trop pour un colloque de six heures qui ne sera interrompu que pour permettre à la nouvelle chaîne du Sénat d'organiser elle-même, en direct, un débat entre le fondateur de l'Action régionaliste corse (ARC), le président du conseil général de Haute-Corse, Paul Giacobbi, le sénateur parisien du Mouvement des citoyens Jean-Yves Autexier et, en duplex depuis la Corse... Jean-Guy Talamoni, le leader nationaliste.

Le sénateur radical de l'Isère, Guy Cabanel, a beaucoup tenu à ce que ce colloque, organisé par l'Association des Corses de l'Europe, se tienne au Palais du Luxembourg. Pour la forme, le symbole et, sans doute, la garantie que les gros mots seront évités. Les exposés sont ceux de spécialistes : du droit, des comparaisons internationales, mais aussi de la pratique. Emile Arrighi de Casanova, ancien président du conseil économique, social et culturel de la Corse, refait l'histoire des statuts de l'île de 1960 à aujourd'hui : *« De Gaulle l'avait tout de suite compris : à situation politique particulière, il faut une solution particulière. »* Le constitutionnaliste Hugues Portelli renchérit : *« Il faut distinguer les régions à particularisme de celles où il y a des problèmes de décentralisation. »* Michel Paoletti, énarque et conseiller spécial du président du gouvernement de la Polynésie française, Georges Othily, sénateur de la Guyane et vice-président de la commission des lois, et Claude Olivesi, juriste et conseiller général de Haute-Corse, explorent vaillamment et patiemment toutes les voies de consultation électorale.

M. Giacobbi n'en revient pas. *« C'est la première fois depuis quelques mois que j'entends parler de la Corse sans que se manifeste de syndrome hystérique. »* Et d'énumérer *« le florilège de conneries »* entendu dans la bouche d'une *« élite nationale profondément ignorante en droit, en histoire et en politique »* : que *« la République est menacée si on enseigne une langue régionale, alors que dans le monde entier on l'admet »*, que *« la loi ce n'est pas, comme on le dit, la souveraineté »*, qu'en France un règlement peut modifier la loi. *« Un décret a nommé l'archevêque de Strasbourg au poste de fonctionnaire de catégorie A »*, rappelle-t-il sous l'œil approbateur de son voisin de tribune, le député du Bas-Rhin et président du Parti radical, François Loos.

NOTE D'INQUIÉTUDE

Edmond Simeoni salue ces *« propos policés, responsables, sans violence »*, qui font plus que toutes les joutes *« idéologiques »*. Avec une belle verve, il veut quand même, pour finir, réchauffer un peu la salle. *« je regrette que les détracteurs du processus se contentent de dire qu'il est funeste, sans rien proposer à la place. » « D'ailleurs,* ajoute-t-il en ultime argument, *je ne suis pas un fan de Jospin. je le trouve un peu centralisateur, il tient peut-être ça de sa formation politique initiale et de la fréquentation des cénacles de l'Etat. Alors, pensez si, comme nous, il ne demande pas à la République de se défaire ! »* Edmond Simeoni se met au corse, et laisse filer une note d'inquiétude. *« Il ne faudrait pas que l'élection présidentielle pourrisse ce débat. »* Il soupire : *« Mai ch'lella fussi chi Matignon fiaschi » (« Plaise au ciel que Matignon n'échoue pas ») ....*

Ariane Chemin

Un agent territorial sur deux partira à la retraite d'ici à 2015

L'HÉMORRAGIE annoncée parmi les fonctionnaires de l'Etat, dont 45 % doivent prendre leur retraite d'ici à 2012, ne va pas épargner les communes, départements, régions et systèmes intercommunaux. D'ici 2015, la moitié des 1,6 million d'agents de la fonction publique territoriale vont partir à la retraite, un quart d'entre eux étant aujourd'hui âgés de cinquante ans ou plus. Tels sont les principaux résultats, présentés mercredi 27 septembre, de l'enquête démographique menée par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), sur un effectif de 950 000 fonctionnaires, titulaires et stagiaires.

Selon cette étude, effectuée en collaboration avec la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), le nombre de départs annuels à la retraite va exploser, passant en quelques années de 17 000 entre 2001 et 2005 à 31 500 en 2012, puis 40 000 départs annuels en 2017 avant de diminuer lentement. En 2020, ce sont 65 % des fonctionnaires territoriaux qui auront cessé leur activité, dont la moitié sont des agents d'entretien, agents techniques et adjoints administratifs ; 81 % des cadres, en moyenne plus âgés que les autres, seront également partis à la retraite. Le CNFPT tire de cette étude plusieurs priorités d'action : augmenter le nombre de postes ouverts au concours, revoir la périodicité des concours ouverts aux cadres, anticiper les entrées dans les administrations locales par des formations adaptées. Pour Michel Delebarre, président du CNFPT, un tel effort nécessite des moyens supplémentaires, quand son organisme ne perçoit, pour la formation, que 1 % des charges de personnel de la fonction publique territoriale, soit 1,4 milliard de francs. *« On n'a pas anticipé sur les 35 heures, mais plus de temps libre génère plus de services, plus de besoins de vie collective, d'espaces verts, de moyens sportifs, d'équipements collectifs et donc plus d'emploi public supplémentaire »*, conclut M. Delebarre.

Alexandre Garcia

Premiers amendements au projet de loi sur l'épargne salariale

LA COMMISSION des finances de l'Assemblée nationale s'est réunie, mercredi 27 septembre, pour étudier le projet de loi sur l'épargne salariale, qui sera examiné par les députés à compter du mardi 3 octobre. Elle a notamment adopté un amendement de la commission des affaires sociales, qui supprime la possibilité de sortir en rente des plans partenariaux d'épargne salariale volontaire (PPESV), ces plans d'épargne entreprise à long terme (10 ans) qu'instaure le texte.

En revanche elle a aussi adopté un amendement qui permet au salarié *« la délivrance de manière fractionnée »* de son épargne salariale à long terme. En clair : la sortie en capital sera la règle, mais les salariés pourront demander à sortir en rente. Autre sujet abordé par la commission : l'abondement des entreprises au PPESV. Doit-il être exonéré de cotisations, comme le propose le texte gouvernemental ? La réponse des commissaires est négative, mais ils n'ont pas encore arrêté l'ensemble des modalités de ce prélèvement, qui pourrait venir abonder le fond de réserve des retraites.

Le PRG veut élire en même temps président et députés

LE BUREAU national du Parti radical de gauche (PRG) a adopté mercredi 27 septembre, à la quasi-unanimité, la décision de proposer à ses alliés de la gauche « plurielle », lors du sommet qui aura lieu fin octobre, une action commune, afin d'élire le même jour le président de la République et les députés. François Bayrou, Valéry Giscard d'Estaing, Charles Pasqua et Jean-Pierre Chevènement ont déjà pour leur part demandé un changement de calendrier électoral. Le PRG est donc la deuxième formation de gauche qui prend position sur ce sujet. Les raisons avancées par le PRG tiennent à l'économie ainsi réalisée, à la facilitation qui en découle pour les électeurs et surtout la conformité de ce nouveau calendrier avec l'esprit de la «VIe république» proposée par ce parti.

DÉPÊCHES

■ **UNEDIC : Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT,** a suggéré, mercredi 27 septembre sur France Info, que *« le gouvernement reprenne la main »* sur l'assurance-chômage, *« puisque le Medef ne veut rien entendre »*. Interrogé peu de temps avant, le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, a estimé qu'un nouveau refus du gouvernement d'agréer la convention d'assurance-chômage serait *« ouvertement un conflit entre la démocratie politique et la démocratie sociale »*.

■ **PARTI COMMUNISTE : Robert Hue, secrétaire national du PCF**, n'a pas participé à la journée parlementaire de son parti, mercredi 27 septembre à Montluçon (Allier). Dans un message adressé aux députés et aux sénateurs communistes, M. Hue a expliqué qu'il devait se rendre en Suède, à l'invitation du Parti de gauche et de sa présidente, Gudrun Schyman. *« Ce rendez-vous important était pris depuis longtemps et il n'était pas possible d'y surseoir »*, indiquait-il. M. Hue a par ailleurs annulé le déplacement qu'il devait effectuer à Sydney, du 26 septembre au 1er octobre pour assister aux Jeux olympiques.

IMPÔTS ?

Posez la question et reposez-vous sur la réponse.

le club le plus ouvert de la planète.
www.club-internet.fr
CLUB internet

LES MEILLEURS EXPERTS de SVP Multi-Info répondent **gratuitement** à toutes vos questions de LOGEMENT, EMPLOI, VOITURE, CONSOMMATION, IMPÔTS, FAMILLE, FORMALITÉS ADMINISTRATIVES, LOISIRS... Le tout **par mail** et **sous 48 heures***, en exclusivité sur **www.club-internet.fr**

SVP MULTI-INFO

*Conditions d'utilisation sur www.club-internet.fr

A l'occasion du

Nouvel an Juif

le C.R.I.F. demande

au Président iranien

M. Mohammad Khatami

de grâcier

les 10 juifs d'Iran

injustement condamnés

C.R.I.F.

Conseil représentatif des Institutions Juives de France

BILAN **Moins d'un an après son adoption par le Parlement, le 15 octobre 1999, le pacte civil de solidarité semble accepté comme une évidence par une majorité de Français. C'est ce dont témoigne un sondage réalisé par la Sofres pour le mensuel *Têtu* du mois d'octobre. ● 70 % DES PERSONNES interrogées se déclarent très favorables ou favorables au pacs, contre 49 % en 1998. Cette opinion, qui ne varie guère selon la préférence politique, dépasse les 80 % chez les jeunes. ● POUR ÉRIC FASSIN, sociologue, cette adhésion traduit *« la redéfinition des normes sociales »* et illustre la banalisation de l'homosexualité, devenue *« une question de société comme une autre »*. ● LE MARIAGE entre homosexuels a désormais autant de partisans que de détracteurs. Le dernier tabou reste l'adoption par des couples homosexuels. Seuls 29 % des sondés y sont favorables.**

En moins d'une année, le pacs est entré dans les mœurs

Dans un sondage publié par le mensuel « Têtu », 70 % des personnes interrogées se déclarent favorables au pacte civil de solidarité, adopté par le Parlement le 15 octobre 1999. Autre signe de cette évolution des mentalités : le mariage homosexuel a désormais autant de partisans que de détracteurs

ADOPTÉ il y a moins d'un an, le 15 octobre 1999, à l'issue d'un long et houleux débat parlementaire, le pacte civil de solidarité ne fait déjà plus débat. A une vitesse étonnante, le pacs est entré dans les mœurs. Il est désormais connu, intégré, accepté comme une évidence par les Français, comme le montre un sondage réalisé par la Sofres pour le mensuel *Têtu*, qui le publie dans son numéro d'octobre, en kiosque jeudi 28 septembre.

Sur un échantillon représentatif de 1 000 personnes, interrogées les 1er et 2 septembre, 70 % se déclarent très favorables (27 %) ou favorables (43 %) au pacs. Seuls 15 % des interrogés se disent *« très opposés »* au pacs. Les opinions très ou assez favorables atteignent 88 % chez les jeunes de 18 à 24 ans, ou chez les personnes vivant en concubinage. Plus surprenant, elles demeurent majoritaires quelles que soient les préférences partisanes des sondés : elles dépassent les 80 % chez les sympathisants de gauche, mais atteignent encore 55 % chez les sympathisants UDF, et 59 % chez les sympathisants RPR, alors que les deux formations politiques ont combattu cette réforme. Seuls les sympathisants de Démocratie libérale désapprouvent majoritairement (à 53 %) le pacs – le Front national n'ayant pu être pris en compte.

En septembre 1998, avant que le pacs ne soit adopté, 49 % des Français se prononçaient en faveur de cette innovation sociale, selon l'IFOP. En janvier 2000, ils étaient 64 %. Huit mois plus tard, ils sont 70 %. Même à la Sofres, on se dit frappé par la rapidité, et l'importance, de l'adhésion des sondés à la réforme. Certes, tempère le sociologue François de Singly, *« le pacs, comme l'Europe, a été perçu comme un indicateur de modernité. Etre moderne, ouvert d'esprit, c'est être pour le pacs. Ce qui crée une ambiguïté »*. Pour Eric Fassin, sociologue lui aussi, c'est, plus profondément, *« la redéfinition des normes sociales qui se joue devant nos yeux, très vite »*.

« POSITION DE PRINCIPE »

Et de souligner que la plupart des sondés ont avoué ne pas connaître de couple pacsé. *« Ce n'est donc pas de la bienveillance pour tel ami, mais une position de principe. »* Des positions qui, à l'en croire, ont évolué sous l'influence du débat public : *« On partait de rien puisqu'il n'y avait quasiment jamais eu de discussion dans la société sur ces sujets. Les Français ont donc fait un effort de réflexion. Le couple "homo", dont on a évoqué les problèmes pratiques, est banalisé. L'homosexualité est une question de société comme une autre. »*

Le débat sur le pacs a contribué à faire avancer les mentalités, estiment 56 % des sondés, à faire mieux accepter l'homosexualité dans la société (55 %). De même, les premiers mois d'application de la réforme ne se sont visiblement pas soldés par un effondrement de la société, de la famille ou des valeurs morales. Le pacs ne *« représente un danger pour la famille »* que pour 33 % des interrogés. Au 30 juin, 38 000 personnes s'étaient fort banalement rendues dans un tribunal d'instance pour conclure un pacs. Ce qui, selon le juriste d'Aides Daniel Borrillo, *« a permis aux Français de comprendre qu'il pouvait y avoir des droits d'alliance qui n'avaient pas nécessairement à voir avec le droit de filiation »*.

Si la mise en place du pacs a joué un rôle d'*« accélérateur des mentalités »*, comme le dit Thomas Doustaly, le rédacteur en chef de *Têtu*, l'opinion publique était, dès avant ce vote, très en avance sur les politiques et les intellectuels. Avant la discussion parlementaire, une majorité de Français était en effet plutôt favorable au pacs, *« réalité masquée par la violence de l'opposition »*, remarque Gilles Corman, de la Sofres. *« Sur la question du mariage* [homosexuel]*, le décalage est extraordinaire !*, renchérit Daniel Borrillo. *Même la gauche, même les fervents partisans du pacs étaient d'accord pour rejeter cette idée, affirmant que la société française n'était pas prête. En fait, cela ne s'appuyait sur rien. Si les politiques ont esquivé la question, les Français, eux, se la sont posée. »*

Car les pro- et anti-mariage des homosexuels se partagent désormais le terrain : 45 % des sondés estiment qu'il faudrait donner aux pacsés les mêmes droits qu'aux couples mariés ; 48 % sont favorables *« au droit pour les homosexuels de se marier entre eux »*, 50 % s'y opposent (2 % sont indécis). Thomas Doustaly y voit une *« raison sociologique »* : *« Le débat sur le pacs est arrivé à un moment où le mariage n'est plus une valeur en tant que telle. »* Par ailleurs, la réflexion à laquelle a conduit le débat sur le pacs, *« outil de justice sociale »*, amène, selon lui, directement à se poser la question de l'égalité des droits : *« Une dynamique de droits est créée. »* Pour François de Singly, ce *« flottement »* de l'opinion sur le mariage des homosexuels s'explique par le *« lien historique, en France, entre mariage et filiation »* : *« La justification du mariage a toujours été de créer une filiation légitime. »*

Or, c'est bien la question de la filiation qui semble, pour les personnes interrogées, constituer la limite extrême de la reconnaissance en droit des couples homosexuels. Seuls 29 % des sondés se déclarent favorables à l'ouverture de l'adoption aux couples homosexuels. 70 % y sont opposés, parmi lesquels 43 % y sont *« tout à fait »* opposés. Les plus favorables (39 %) sont les 18-24 ans et les sympathisants de gauche, les employés (44 %) et surtout (à 51 %) les concubins.

FILIATION SACRALISÉE

Pour François de Singly, il est fort intéressant de noter que même chez les plus libéraux, les jeunes de 18-24 ans, l'on passe brutalement de 88 % de sondés favorables au pacs, et de 71 % favorables au mariage, à seulement 39 % de personnes soutenant l'adoption, *« qui, elle, n'est pas codée comme une opinion "moderne" »* : *« Cela reflète la tension qui existe entre l'acceptation d'une diversité de la vie conjugale, d'une liberté pour les adultes, et la norme de la filiation, l'idée que l'on se fait du bien de l'enfant. De quels parents a besoin un enfant ? La question n'est pas réglée dans notre société. »*

En France, c'est la filiation qui est sacralisée, rappelle Eric Fassin, *« comme si, dans une société où beaucoup de choses sont instables, il fallait que certaines ne bougent pas »* : *« Le choix d'un point fixe s'est porté sur les enfants, tandis qu'aux Etats-Unis, on a privilégié le mariage »*. L'homoparentalité, définitivement impensable en France même si elle est déjà ancrée dans la réalité ? A moins que ne se poursuive ce qu'Eric Fassin appelle la *« logique démographique »*, les jeunes, dans ce sondage, se montrant résolument progressistes.

Pascale Krémer

« Pour la première fois, on nous a reçus comme un couple »

TÉMOIGNAGES Trois couples dressent le bilan, un an après, de ce qui a changé (ou pas) avec le pacs

ILS FÊTERONT bientôt leur premier anniversaire de pacte civil de solidarité. Quoique aucun d'entre eux ne se souvienne spontanément de la date de l'enregistrement de leur pacs. La vie de Charles et Thomas, de Bernard et Pascal, de Cécile et Sébastien, a-t-elle changé avec le pacs ?

● **Charles et Thomas,** cinquante et un et cinquante-deux ans, ont été les premiers à se pacser à Paris, le 22 novembre. *« On est des citoyens comme les autres, on voulait que la société reconnaisse notre couple. Avant, Charles, qui est retraité d'Air France, prenait l'avion, et moi, je suivais en train. Maintenant, je suis dans l'ordinateur d'Air France ! Je suis un ayant droit ! On a passé deux mois en Thaïlande, on part bientôt en Polynésie »*, rigole Thomas, ancien guide touristique à Paris. *« Quand on dit qu'on est pacsés, cela ne semble étonner personne,* souligne Charles. *C'est rentré très vite dans les cases administratives. »* Pour la première fois, la semaine dernière, Thomas a accompagné son compagnon chez Air France. *« Je suis resté dans le couloir. On nous a dit : "Vous êtes ensemble ? Mais il peut entrer !" C'était gentil. On nous a reçus comme un couple. »* Le pacs n'a pas rendu plus bienveillant le regard que porte sur eux la famille de Charles, *« des gens tenus par la religion, et surtout très âgés »*. Cela n'a rien changé dans leur couple non plus : *« On continue à se dire que dans six mois, on peut ne plus être ensemble. Même si on ne s'est pas quittés depuis vingt-deux ans. »*

● **Pascal et Bernard,** trente-cinq et quarante ans, se sont pacsés le 24 novembre. Ils sont tous deux marionnettistes. *« Ça ne change pas grand-chose sauf qu'on se dit qu'on paiera moins d'impôts dans deux ans. Pourquoi on n'est pas sur le même régime que les couples mariés ? »*, s'irrite Pascal. Ensemble depuis dix ans, les deux hommes viennent d'acheter un appartement en commun. *« Lorsqu'on a signé la promesse de vente, on nous a demandé si on était pacsés. Ça nous a fait plaisir. Mais les banques ne suivent pas. Contrairement à un couple marié, on n'a pas pu mettre en commun les droits de nos plans d'épargne-logement pour obtenir un prêt global. »* Ils pensent aller voir un notaire, puisqu'ils ont lu dans la presse que le pacs n'avait pas valeur testamentaire. *« A quoi ça sert, finalement, ce pacs, au niveau juridique ? »*, s'interroge Bernard. Pour eux, l'intérêt principal n'est pas matériel. *« Le pacs nous donne une autre image, une espèce de légitimité vis-à-vis de la famille, qui ne peut plus rien dire. »*

● **Cécile et Sébastien,** vingt-neuf ans, journalistes tous les deux, se sont pacsés le 28 novembre. *« Le pacs, c'était un geste symbolique l'un envers l'autre. On n'avait pas envie du mariage, de la tradition. Le pacs, c'était un truc à nous, même si l'acte en lui-même, au tribunal, n'a vraiment rien de romantique... On voulait également que le pacs ne soit pas perçu comme réservé aux homosexuels »*, se souvient Cécile. Pas de fête, à l'époque, pour des raisons pratiques, mais le couple compte se rattraper en novembre : *« Le pacs n'a rien changé, sauf que, dès que je remplis un formulaire administratif, je rajoute la case "pacs" à côté de "célibataire". On a été déçus que, pour beaucoup de gens, cela ne représente rien. Mes parents étaient contents, mais ils attendent la suite, le mariage. C'est un peu énervant. La suite, en fait, ce sera le bébé... »*

P. Kr

Direct Finance
entre
au nouveau marché !

Une entreprise en forte croissance dans un secteur porteur, soutenu par le développement de l'actionnariat individuel et l'expansion considérable d'internet.

Créée en 1997, Direct Finance est une entreprise en forte croissance. C'est un courtier en ligne, qui offre au public des services lui permettant de passer des ordres de Bourse en temps réel par Internet et de gérer leur portefeuille titres à des coûts très inférieurs aux coûts traditionnels.

Elle dispose des agréments et habilitations (CECEI et CMF) nécessaires à la tenue de compte et la conservation, et maîtrise les technologies Internet et marketing B to C.

D'octobre 1999 à juillet 2000, le nombre de comptes ouverts est passé de 1 266 à 11 358. Le montant des fonds confiés par nos clients dépasse 2 milliards de francs.

Vous pouvez devenir actionnaire de DIRECT FINANCE

Offre à prix ouvert d'actions Direct Finance
Fourchette de prix : 7 euros (45,92 francs) à 8 euros (52,48 francs)

Période de souscription : du 25 septembre au 09 octobre 2000

Pour souscrire, vous pouvez :
- vous adresser à votre intermédiaire financier habituel.
- souscrire sans frais des actions dans le cadre de l'offre en ouvrant un compte Direct Finance à partir du site web directfinance.com ou téléphoner au 01 53 67 72 90 et faire la réservation en même temps que l'ouverture.

Un prospectus préliminaire avec avertissement ayant reçu le visa n°00-1541 en date du 22 septembre de la COB est disponible sur simple demande auprès de votre intermédiaire financier ou au siège de la société, ou sur le site internet www.directfinance.com, ou par téléphone au 01 53 67 72 90. Les modalités définitives de l'offre feront l'objet d'un prospectus définitif qui sera soumis au visa de la COB.

FINANCE
Direct Finance, l'efficacité en Bourse

Soupçons de financement politique dans un procès de fausses factures

La destination des fonds n'est pas établie

VERSAILLES
de notre correspondant

Des peines de 4 à 18 mois de prison, assorties de sursis, et des amendes allant de 10 000 à 400 000 francs ont été requises, mercredi 27 septembre, par le substitut du procureur de la République de Versailles (Yvelines) dans une affaire de fausses factures. La destination des fonds récoltés n'a toutefois pu être établie au terme de trois jours d'audience. Les services fiscaux ont mis au jour des fausses factures, en 1994 , dans la comptabilité de la Compagnie générale des travaux et d'installations électriques (GTIE), une filiale de l'ex-Compagnie générale des Eaux (CGE). L'enquête policière mettait au jour deux réseaux distincts, l'un concernant trois bureaux d'études proches du Parti communiste, et l'autre animé par Jacky Chaisaz, soupçonné d'être un faux facturier au service du RPR.

PROCÈS

Lundi, au premier jour de l'audience devant le tribunal correctionnel de Versailles, les quatre exemployés des bureaux d'étude, Gifco (Groupement d'investissements financiers pour le commerce), Sicopar (Société d'ingénierie commerciale de l'aménagement des régions) et Sopareco (Société parisienne d'équipements des collectivités), poursuivis dans cette affaire, se sont défendus de toute facturation fictive. Ils ont affirmé avoir effectué un véritable travail. Pierre Guyot, commercial à la Sicopar, et qui revendique son appartenance au PCF, a expliqué qu'il *« ne laissait aucune trace écrite, aucune ombre »* et qu'il ne faisait *« que des comptes-rendus verbaux »* des différentes affaires qu'il traitait. Dans quel but ? La question restera en suspens.

« À LA PAIX SOCIALE« »

Guy Richard, soixante-douze ans, PDG de la GTIE entre 1984 et 1994, a affirmé à la barre que les facturations des trois bureaux d'études, de l'ordre de 300 000 à 400 000 francs par an, étaient directement liées *« à la paix sociale dans son entreprise »*. Les salariés des bureaux d'études s'étaient intéressés à l'un des marchés considéré comme la vitrine de la GTIE, le parc des expositions de Villepinte (Seine-Saint-Denis), un contrat où le moindre jour de grève peut mettre à mal l'entreprise. Quant à la destination des fonds récoltés, elle n'a jamais été établie, l'accusation soupçonnant le financement de manifestations politiques sans mettre formellement en cause le Parti communiste, ce qui pour la présidente du tribunal, Françoise Martre, aurait donné à ce procès *« une autre dimension »*.

Plus opaque est la deuxième branche d'un système de fausses factures animée par Jacky Chaisaz, ancien ingénieur conseil présenté par la GTIE comme *« un apporteur d'affaires »*, déjà placé quatre fois en détention provisoire, et qui est mis en cause dans plusieurs instructions en cours dont celle des HLM de Paris.

« JEU DE POKER MENTEUR »

Lors d'une perquisition à la GTIE, les policiers avaient retrouvé dix-neuf factures émises par lui ou sa société, pour près de deux millions de francs. Des factures qui auraient permis, sous des libellés parfois fantaisistes, à la société d'obtenir des marchés. Là aussi, la destination des sommes ainsi collectées reste mystérieuse puisque Jacky Chaisaz aurait reversé une grande partie des fonds à Hubert Lopez, qui dirigeait la société GEI implantée à Monaco et qui est décédé en mai 1997. Se présentant comme ayant *« la peau dure »*, Jacky Chaisaz s'est lui aussi défendu de tout financement politique. *« Arrêtez de dire Chaisaz, c'est le financement occulte du RPR »*, a-t-il lancé à l'adresse du tribunal, *« Arrêtez de me traiter de faux facturier ou d'apporteur d'affaires. J'ai horreur de ces termes et je n'ai pas le sentiment d'être un VRP. »*.

Pour le substitut du procureur de la République, Caroline Gontrar, il s'agit dans cette affaire moins de financement politique que dans le premier cas de *« méthodes de voyous »* et dans l'autre *« d'un jeu de poker menteur »*.

Jean-Claude Pierrette

Francis « le Belge », l'un des derniers caïds du milieu, a été assassiné à Paris par deux tireurs casqués

Cette figure du grand banditisme avait, entre autres, été impliquée dans la « French connection »

Francis Vanverberghe, dit *« le Belge »*, a été assassiné, mercredi 27 septembre à Paris dans un bar-PMU du 8e arrondissement. Sa mort, sous les balles de deux tueurs, met un terme à la carrière de l'un des derniers caïds du grand banditisme. Condamné dès l'âge de dix-neuf ans pour proxénétisme, il s'était illustré dans la guerre sanglante qui l'avait opposé à Gaëtan Zampa,autre parrain du milieu marseillais.

FRANCIS *« LE BELGE »* est mort. L'un des derniers caïds du grand banditisme a été abattu de huit ou neuf balles de 11,43 mm, mercredi 27 septembre, vers 15 h 30, dans un bar-PMU en plein cœur de Paris. Francis Vanverberghe avait ses habitudes dans cet établissement du 8e arrondissement, qui fait également office de club de jeu. Selon les premiers éléments recueillis par les policiers de la brigade criminelle chargés de l'enquête, *« le Belge »* était seul à une table, lorsque deux hommes, dont les visages étaient dissimulés dans des casques intégraux de moto, ont fait irruption dans le bar. Ils ont tiré à huit ou neuf reprises sur Francis Vanverberghe, le touchant d'abord au thorax, puis à la tête pour l'achever. Son décès a été constaté sur place, vers 16 heures.

Une autre personne a été blessée. Atteinte au thorax d'une balle perdue, elle a été hospitalisée, mais ses jours ne sont pas en danger. Elle n'avait apparemment aucun lien avec la victime, et n'est pas connue des services de police. Les deux auteurs des coups de feu ont quitté le bar, et se sont enfuis à moto. En dépit de la présence d'une vingtaine de personnes sur les lieux, les policiers n'ont pu rassembler que très peu d'indices probants. Qualifiant le meurtre d'*« exécution professionnelle »* juste après les faits, l'un d'entre eux émettait des doutes sur une issue rapide de l'enquête. Les enquêteurs ont cependant découvert 200 000 francs en liquide sur *« le Belge »*. Cette somme pourrait avoir été destinée au rachat d'un ticket gagnant de PMU à son détenteur venu retirer son gain. Une personne placée en garde à vue a été mise hors de cause.

« PROXÉNÉTISME AGGRAVÉ »

La disparition de Francis Vanverberghe survient à un moment où *« le Belge »* avait quelque peu perdu de son lustre. Depuis plusieurs années, il résidait à Paris, près de la place de l'Etoile. A Marseille (Bouches-du-Rhône), il était surtout présent dans les conversations. *« Depuis mon arrivée en février 1996, il n'est apparu comme directement mis en cause dans aucune affaire »*, indiquait, mercredi, Gérard Guilpain, le directeur du service régional de police judiciaire. L'assassinat de François Boglietti, son filleul, le 28 février 1999 à Aix-en-Provence, n'avait pas provoqué de réaction de sa part.

C'est à Paris que *« le Belge »* aura connu ses dernières mésaventures judiciaires. Le 24 mars, il avait été mis en examen pour *« proxénétisme aggravé »*. Ecroué pendant deux mois, il avait été remis en liberté sous contrôle judiciaire après le versement d'une caution. Francis Vanverberghe était soupçonné d'avoir exploité, par l'intermédiaire d'un homme de paille, un bar à hôtesses du 8e arrondissement, le « First ». Protestant de son innocence, il avait expliqué aux enquêteurs qu'il tirait ses revenus de gains aux courses.

Né le 3 mars 1946 dans le quartier populaire de la Belle-de-Mai à Marseille, d'un père flamand auquel il devait son surnom, Francis Vanverberghe était emprisonné pour *« proxénétisme »* à dix-neuf ans, et fiché au grand banditisme. Plus tard, au faîte de sa renommée, il avait voulu rompre avec cette réputation de *« julot »*, due à sa prestance et à son physique avantageux. Décrit comme un homme *« intelligent »*, ou *« très malin »*, c'est dans une guerre féroce contre le clan de Gaëtan Zampa, autre figure du milieu marseillais, qu'il s'est illustré. Au plus fort de cette bataille, qui ne s'est achevée qu'en 1984 avec le suicide en prison de Zampa, *« le Belge »* s'était replié en région parisienne, donnant naissance à un épisode cocasse, digne d'un film de gangsters. Pour renforcer ses troupes, Francis Vanverberghe avait fait venir en France des tueurs siciliens. Grâce à un renseignement, les policiers avaient localisé leur lieu d'arrivée. Une fois sur place, ils n'avaient découvert que des armes. Le commissaire Jacques Genthial, futur directeur de la police judiciaire, avait maintenu la maison sous surveillance, au cas où... *« Quelques heures plus tard,* se souvient-il, *nous avions vu arriver les Siciliens en costume noir, les souliers parfaitement cirés. L'un d'entre eux avait dissimulé une arme dans une mallette démontable. Deux autres avaient tenté de s'enfuir en courant sur le gazon »*.

TRAFIC DE STUPÉFIANTS

En 1977, *« le Belge »* est condamné à douze ans d'emprisonnement dans le cadre de l'enquête sur la *« French connection »*, réseau de trafic de drogue entre la France et les Etats-Unis. En 1988, il est interpellé à Bruxelles dans une autre affaire de stupéfiants, après avoir été mis en cause par un repenti. En 1998, il est définitivement relaxé par la cour d'appel d'Aix pour cette dernière affaire. Ayant passé quatre années en détention provisoire, il reçoit 85 000 francs d'indemnités, après avoir obtenu la condamnation de la France par la Cour européenne des droits de l'homme.

Le règlement de comptes dont il a été victime, semble démontrer qu'il n'en avait pas tout à fait fini avec le milieu.

Pascal Ceaux

Kosovars « remis » en Belgique : la police française reconnaît une « unique » erreur

LE DÉPÔT de quarante-cinq Kosovars en territoire belge par la police aux frontières (PAF) française serait une *« unique »* erreur de procédure. L'enquête hiérarchique commandée par le ministère de l'intérieur après la découverte de quarante-cinq demandeurs d'asile déposés clandestinement en Belgique (*Le Monde* du 27 septembre) n'admet qu'*« une méconnaissance »* isolée du dispositif mis en place *« unilatéralement »* par la Belgique. Un incident exceptionnel qui ne porte que sur sept personnes, affirme le communiqué publié mercredi 27 septembre par la place Beauvau, qui ne règle cependant aucune des questions posées par cet incident.

Selon le ministère de l'intérieur, la police aux frontières a interpellé, jeudi 21 septembre, à 9 h 50, trente et un clandestins, découverts par un chauffeur-routier lors du déchargement d'un camion au siège d'une entreprise de Dunkerque-Petite-Synthe (Nord). Il s'agissait de vingt-six Kosovars, dont treize enfants, et cinq Kurdes, dont trois enfants. Le même jour à 10 heures, les Douanes ont remis quatorze clandestins albanais, interpellés au terminal transmanche de Dunkerque, à la PAF. *« L'enquête de police permettait d'établir que les clandestins avaient tous séjourné auparavant en Belgique »*, indique le ministère. La préfecture du Nord décidait donc de *« mettre en œuvre les mesures de réadmission »* avec la Belgique.

FAUTE VÉNIELLE

Après avoir fait hospitaliser deux enfants et leurs parents, les services de la PAF choisissaient de *« raccompagner les autres personnes découvertes à Ghyvelde, commune située à la frontière franco-belge, en territoire français, sans entrer en contact avec la police belge. Ils procédaient ainsi à un premier acheminement de sept personnes. Alertés, les responsables de la police municipale de La Panne, en Belgique, qui venaient de les découvrir sur leur commune, prenaient attache avec les services de la PAF. Ils acceptaient de reprendre alors les autres personnes découvertes »*.

Le ministère de l'intérieur ne reconnaît qu'une faute vénielle : ne pas avoir informé au préalable l'Office belge des étrangers à Bruxelles, *« une procédure complémentaire mise en place unilatéralement par les autorités belges »*. Il ne s'agit *« nullement de pratiques courantes »* mais d'un *« incident »* qui s'explique par le manque d'*« interlocuteurs »* belges pour les services de la PAF, eux *« toujours présents »*.

La version du ministère français se heurte cependant à plusieurs constatations de la police belge. Les sept demandeurs d'asile n'ont pas été *« acheminés »* à Ghyvelde, en France, mais abandonnés en Belgique, à la hauteur de la ferme du 99, Veldstraat, à Adinkerque, commune de La Panne, sur une route secondaire. Deux témoins oculaires ont vu le 21 septembre à 15 h 30 la camionnette sérigraphiée de la police française et les deux fonctionnaires en uniforme qui les ont fait descendre. La police de La Panne a, le même jour, ramassé trente-huit autres demandeurs d'asile sur la commune sans avoir *« pris attache »* avec la PAF. Et ce sont bien quarante-cinq personnes qui ont passé la nuit à l'hôtel Botaniek de La Panne et non quarante et une, comme le suggèrent les Français.

Le bourgmestre de La Panne, Willy Vanheste, a confirmé enfin, mercredi 27 septembre, que *« ce n'était pas la première fois »* que la police française abandonnait des clandestins en Belgique, *« en général deux, trois ou quatre, mais quarante-cinq c'est la première fois »*. La police de La Panne a d'ailleurs transmis au ministère belge de l'intérieur le procès-verbal dressé le 17 septembre 1999 avec le numéro d'immatriculation de la voiture qui avait le même jour débarqué plusieurs demandeurs d'asile.

CONTRADICTIONS

Il s'agissait d'une voiture banalisée de la police aux frontières. Interrogé, mercredi, sur ces contradictions, le cabinet de Daniel Vaillant *« maintenait »* la version française *« issue des éléments de l'enquête hiérarchique de la direction centrale de la PAF »*. Autant d'éléments qui émanent des *« déclarations des agents »* sur place.

Mercredi, le directeur de la PAF devait rencontrer son homologue belge pour confronter leurs points de vue et *« harmoniser »* la procédure avant le conseil européen des ministres de la justice et des affaires intérieures à Bruxelles, le lendemain.

Franck Johannes et Sylvia Zappi

Condamné à la double peine, Farid parvient à s'éclipser

FARID RAAKI est devenu en quelques heures le héros du Petit Bard. Voici des mois que ce quartier populaire de Montpellier se mobilise contre l'expulsion de ce jeune Marocain de vingt-trois ans, cas typique des étrangers se voyant infliger la double peine (prison et expulsion). Mais embarqué à l'aube, dimanche 24 septembre, par les policiers à bord d'un avion à destination de Roissy, en vue de son renvoi vers le Maroc, le jeune homme est sorti libre de l'aérogare et s'en est retourné à Montpellier. La police aux frontières (PAF) qui devait le *« réceptionner »* l'a raté. Depuis, la Cimade se bat pour tenter de faire lever son interdiction du territoire.

La veille, près de deux cents jeunes du Petit Bard manifestaient en barrant un axe routier pour s'opposer à l'éloignement de leur copain avec une banderole *« Farid est né ici, il doit rester ici »*. Il n'est pas vraiment né à Montpellier, plutôt à Boufekrane au Maroc. Mais il n'a que trois ans quand sa mère vient rejoindre son mari avec ses quatre enfants à Bergerac. Le jeune Farid y fera toute sa scolarité. A dix-neuf ans, les rapports avec son père se tendent et Farid s'installe chez son frère à Montpellier. Dépressif, ce dernier se suicidera en 1999. Devenu toxicomane, le jeune Marocain plonge. Arrêté en possession de dix grammes de poudre, il sera condamné en janvier 1999, pour usage et trafic de stupéfiants, à trente mois de prison et trois ans d'interdiction du territoire. Cette dernière sanction, il la vit comme une déportation. *« Il n'est jamais retourné au Maroc, ne parle que très peu l'arabe qu'il ne sait ni lire ni écrire. Sa vie est ici »,* raconte son avocat, Me Michaël Corbier. Les autorités françaises en ont décidé autrement.

A sa sortie de prison, vendredi 22 septembre, Farid Raaki est transféré au centre de rétention de Sète en vue de son expulsion immédiate. Une place a été réservée sur le bateau en partance le lendemain pour Tanger. A l'heure du départ, une centaine de jeunes ont fait le déplacement du Petit Bard jusqu'à Sète et bloquent la passerelle du ferry *Le Marrakech.* Le capitaine refuse alors de l'embarquer. Dimanche à l'aube, menacé d'un retour en prison, Farid accepte de partir pour Roissy où il doit ensuite s'envoler vers le Maroc. Sans escorte, il voyage comme simple passager. A son arrivée à l'aéroport parisien, pas de policier en vue. Farid gagne tranquillement le hall de l'aérogare et prend le métro ! Retour à Montpellier où il se cache. Un avis de recherche a été lancé et la police est sur les dents. *« Ce garçon aurait dû être accompagné par la PAF de Montpellier. On aurait évité cet épisode »*, reconnaît-on à la direction générale de la police nationale (DGPN). *« Son retour a en tout cas évité que le quartier du Petit-Bard ne s'embrase »*, remarque Olivier Serre, secrétaire départemental des Verts.

« IL A PAYÉ POUR SON DÉLIT »

Sur place, la mobilisation de soutien ne faiblit pas. La Cimade a décidé de *« parrainer »* Farid. *« Il a payé pour son délit. Il a eu une remise de peine pour bonne conduite, a suivi une formation en prison. Et un entrepreneur en maçonnerie lui a fait une promesse d'embauche,* explique Jean-Paul Nuñez, responsable de la Cimade Montpellier. *Est-ce qu'une logique du pardon peut exister ? Avec la double peine non ! »* Sa première demande d'assignation à résidence, seule procédure qui lui permettrait d'éviter l'expulsion en attendant une éventuelle levée de son interdiction du territoire, a été rejetée le 22 septembre. Sa présence *« constitue une menace pour l'ordre public »*, a tranché le ministère de l'intérieur. La Cimade a en tout cas renouvelé, mardi 26 septembre, sa demande d'assignation à résidence.

S. Z.

LOGEMENT ?

Posez la question et reposez-vous sur la réponse.

le club le plus ouvert de la planète.
www.club-internet.fr
CLUB internet

LES MEILLEURS EXPERTS de SVP Multi-Info répondent **gratuitement** à toutes vos questions de LOGEMENT, EMPLOI, VOITURE, CONSOMMATION, IMPÔTS, FAMILLE, FORMALITÉS ADMINISTRATIVES, LOISIRS... Le tout **par mail** et **sous 48 heures***, en exclusivité sur **www.club-internet.fr**

SVP MULTI-INFO

*Conditions d'utilisation sur www.club-internet.fr

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...
MATELAS ● SOMMIERS
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans
Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE
MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

Le Comité d'éthique critique l'acharnement thérapeutique sur les nouveau-nés

Les sages recommandent la prévention pour éviter les détresses vitales

Le Comité consultatif national d'éthique a rendu publiques, mercredi 27 septembre, ses *« réflexions éthiques autour de la réanimation néonatale »*. L'avis met en cause les insuffisances de la prévention des situations de détresse vitale à la naissance. Critiquant une *« obstination déraisonnable »* spécifique à la France, le texte préconise des actions en amont pour éviter les décisions brutales et tardives.

OÙ S'ARRÊTE l'*« obstination raisonnable »*, où commence l'acharnement thérapeutique ? Sans pouvoir répondre d'une façon simple à la question des limites à la réanimation d'un nouveau-né susceptible de ne survivre qu'au prix de lourdes séquelles, le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) a rendu publiques, mercredi 27 septembre, ses *« réflexions éthiques autour de la réanimation néonatale »*. Le texte du Comité, qui ne formule pas de recommandations pour les équipes médicales, n'a pas fait l'objet d'un vote unanime. Il dénonce *« les insuffisances de la prévention de situations de détresse vitale à la naissance, les attitudes d'acharnement thérapeutique initial et la quête de performances médicales »*, afin de *« rendre plus rares »* des situations où les soignants peuvent en venir à des actes *« qui resteront toujours une grave transgression »*. Mais il souligne également la faiblesse de l'investissement social dans la prise en charge des enfants handicapés.

Le CCNE avait été saisi en 1998 par un médecin à propos des problèmes posés par la survie de nouveau-nés porteurs de graves handicaps neurologiques après réanimation. Il y six mois, le Comité avait rendu public un rapport sur le thème *« fin de vie, arrêt de vie, euthanasie »* (*Le Monde* du 4 mars), faisant à plusieurs reprises référence à la situation des nouveau-nés et proposant que la loi prévoie une *« exception d'euthanasie »* permettant *a posteriori,* en cas de procédure judiciaire, que soient examinés les circonstances et les mobiles invoqués par l'auteur de l'acte.

Le nouveau document du CCNE ne propose pas de modification législative. Il part d'un constat : l'augmentation de la prématurité en France. Le taux de naissances survenues à moins de 37 semaines de gestation est passé, entre 1995 et 1998 de 5,9 % à 6,8. Cette hausse a des causes multiples : grossesses plus tardives, déclenchements d'accouchement de plus en plus précoces pour soigner le fœtus ou la femme, traitements de la stérilité ou fécondations *in vitro*. Elle a aussi une conséquence : la forte augmentation du nombre d'enfants prématurés survivants n'a pas permis de réduire comme espéré le nombre absolu de handicaps sévères à long terme nécessitant une prise en charge médicale prolongée dans des structures spécialisées.

« A PRIORI DE VIE »

Face à cette situation, le CCNE pointe ce qui apparaît comme un particularisme national : à la différence de leurs voisins suédois, hollandais, britanniques ou espagnols, plus réticents à entreprendre des soins intensifs en amont, les néonatologistes français ont majoritairement une pratique de réanimation d'attente, fondée sur ce que le comité appelle un *« a priori de vie »* pour tout nouveau-né en détresse. Lorsque la survie de l'enfant semble possible sans que l'on puisse estimer les séquelles, les soins destinés à le maintenir artificiellement en vie sont entrepris jusqu'à ce que soient réunis les éléments du pronostic. Le Comité précise que *« cette attitude repose sur l'acceptation par les équipes d'arrêter la réanimation lorsqu'elles auront des arguments objectifs pour affirmer qu'il n'y a pas d'espoir de survie ou qu'il existe des lésions, en particulier cérébrales, entraînant des séquelles très sévères. »* Ainsi 73 % de médecins français (et 77 % des infirmières) considèrent qu'il est acceptable dans certaines situations d'arrêter les soins intensifs et d'administrer des médicaments pour mettre un terme à la vie de l'enfant, alors que ce n'est le cas que de moins d'un médecin hollandais sur deux et de moins de 5 % des médecins dans les autres pays.

« OBSTINATION DÉRAISONNABLE »

En conséquence, pour le CCNE, le premier impératif est d'agir en amont afin de réduire le nombre de détresses vitales, notamment en appliquant les textes sur l'organisation des soins. Y contribueront également les recherches sur les possibilités d'identifier et d'évaluer toujours plus précocement les conséquences des lésions cérébrales. Invoquant le principe fondateur de la médecine, le refus de nuire, le CCNE rappelle son hostilité à l'acharnement thérapeutique, qualifié d'*« obstination déraisonnable »*.

Il paraît impératif au Comité d'associer les parents et de *« favoriser leur cheminement dans cette épreuve tragique »*. En aucun cas, estime le CCNE, la décision de mettre un terme à la vie d'un nouveau-né ne peut incomber aux seuls médecins et soignants. En revanche, il n'est pas question pour le Comité de formaliser une procédure de recueil de consentement par écrit. Dans certaines circonstances, explique le document, la perspective d'une vie végétative, dépourvue de toute possibilité relationnelle pour leur enfant peut être considérée comme plus insupportable qu'une fin de vie. *« En dernier lieu,* écrit le CCNE, *c'est le responsable de l'équipe médicale qui devra être l'exécutant de la décision qui malgré tout restera une transgression de la loi imprescriptible du respect de la vie. Ses acteurs devront accepter les conséquences qui pourraient en résulter et avoir à justifier de la démarche collégiale de responsabilité, discernement et humanité qui aura pu, à leurs yeux, justifier leur action »*.

Paul Benkimoun

Un homme écroué pour le meurtre d'un surveillant de prison

UN HOMME de trente-trois ans, soupçonné d'avoir tué un surveillant de la maison d'arrêt d'Avignon (Vaucluse), a été mis en examen pour *« assassinat »*, mercredi 27 septembre, et écroué. Luc Heurend avait été tué de deux balles à bout portant, le 8 septembre, alors qu'il venait de rejoindre son domicile. Selon les gendarmes, le suspect n'aurait pas supporté que sa compagne ait une relation amoureuse avec le surveillant. Un complice, qui a vendu l'arme du crime au meurtrier présumé, a également été écroué. Deux autres personnes, qui avaient fourni un alibi au suspect, devaient être présentées au juge d'instruction.

Le meurtre de Luc Heurend avait suscité une vive émotion parmi le personnel pénitentiaire du Sud-Est, qui avait observé le 11 septembre une *« journée de deuil »* et de *« protestation »*. Les surveillants avaient dénoncé *« une montée de la violence »*, tandis que la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, avait estimé que Luc Heurend avait été *« lâchement assassiné »* (*Le Monde* du 13 septembre).

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : l'enseignant condamné à dix mois de prison avec sursis pour négation de crimes contre l'humanité** a vu, mercredi 27 septembre, sa peine alourdie à un an de prison avec sursis par la cour d'appel de Metz. Jean-Louis Berger, professeur de français, avait affirmé devant ses élèves que les chambres à gaz servaient à éliminer les poux et que les juifs étaient responsables de la *« guerre civile »* en Allemagne (*Le Monde* du 11 août).

■ **PRISONS : la cour d'assises du Rhône a condamné, mercredi 27 septembre, à une peine de quinze ans de réclusion Albert Rogier**, violeur récidiviste, reconnu coupable de sévices sexuels envers l'un de ses codétenus, en 1993, à la maison d'arrêt Saint-Paul de Lyon. L'avocat général avait requis vingt ans de réclusion avec une période de sûreté des deux tiers.

■ **ETA : le tribunal administratif de Versailles a déclaré nulle la procédure d'expulsion** d'Alberto Lopez de la Calle, ancien numéro deux présumé d'ETA, actuellement en résidence surveillée dans la Creuse. Selon le comité de soutien aux prisonniers politiques basques, cette expulsion *« consistait en une extradition déguisée »*.

■ **LISTERIA : 35 cantines scolaires et restaurants d'entreprise de Moselle** ont reçu de la mozzarella contaminée par la *listeria,* entre le 1er et le 13 septembre. *« Les personnes qui auraient consommé ce produit et qui présenteraient de la fièvre sont invitées à consulter leur médecin traitant »*, a prévenu, mercredi 27 septembre, la préfecture dans un communiqué.

Gilbert Casanova, président de la chambre de commerce d'Ajaccio, placé en garde à vue

PERSONNAGE démonstratif, nationaliste reconverti dans les affaires automobiles, qui fit office, un temps, de relais entre le gouvernement Juppé et la mouvance nationaliste, l'actuel président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Corse-du-Sud, Gilbert Casanova, est au centre de plusieurs procédures judiciaires. Le procureur de la République d'Ajaccio (Corse-du-Sud), Jacques Dallest, a ouvert, mercredi 27 septembre, une information judiciaire contre M. Casanova et son ex-concubine ainsi qu'à l'encontre du fils du président de la CCI. Elle vise des faits de *« banqueroute par détournement d'actifs et emploi de moyens ruineux »* entre 1993 et 1998. M. Dallest a également saisi les policiers de faits d'abus de biens sociaux, de recel, de complicité et de recel de banqueroute. L'ex-concubine, qui occupait les fonctions de comptable dans la Société des automobiles Casanova (SDAC), et le fils de M. Casanova ont été mis en examen, le même jour. La garde à vue de Gilbert Casanova a été interrompue à la suite d'un malaise. Les faits mis en évidence par la justice devaient lui être notifiés jeudi. Les juges d'instruction Jean-Michel Gentil et Patrice Camberou ont été codésignés dans cette affaire.

Ouverte le 6 août 1999 à la suite du dépôt de bilan suspect – 44 millions de francs de passif – de la concession automobile dirigée par M. Casanova, l'enquête préliminaire a mis en lumière l'existence de détournements estimés à près de 32 millions de francs depuis 1989.

La maison mère dirigée par M. Casanova, la SDAC, appartenait de fait à un groupe constitué d'une dizaine de sociétés. Certaines d'entre elles se sont révélées être de simples coquilles vides destinées à capter des subventions et des financements divers puis à les mettre à la disposition personnelle de M. Casanova et de son entourage. Il est ainsi apparu, au cours des vérifications comptables, que des organismes financiers tels que le Crédit agricole ou la Caisse de développement économique de la Corse (Cadec) avaient été conduits à soutenir, dans des conditions jugées suspectes par la justice, le groupe de sociétés dirigé alternativement par M. Casanova et son fils.

BATEAU DE PLAISANCE

La situation financière de l'entreprise paraît, par ailleurs, avoir été fortement fragilisée par la prise en charge, par les sociétés du groupe, de dépenses d'ordre personnel. La rénovation d'un bateau de plaisance aurait ainsi été financée à hauteur de 263 000 francs par l'une des sociétés. La pension alimentaire – pour un montant de 860 000 francs – versée à l'ex-épouse de M. Casanova aurait été assumée par l'entreprise ainsi que les frais de mariage – 146 000 francs – de son fils. Des prélèvements importants, à usage personnel, d'un montant d'1,4 million de francs ont été comptabilisés sur la carte bancaire de la société et le compte bancaire de l'entreprise affichait un débit de 12 millions de francs.

Contacté par *Le Monde,* jeudi 28 septembre, l'avocat de Gilbert Casanova, Me Antoine Sollacaro, a indiqué que *« la situation financière de la société de* [son] *client est le lot commun des entreprises en Corse. » « S'il ne s'agissait pas de Gilbert Casanova,* a-t-il ajouté, *que l'on veut éliminer judiciairement de la scène ajaccienne, l'affaire n'aurait jamais eu cette ampleur. »*

Jacques Follorou

1er semestre 2000

Chiffre d'affaires (en M€)

Le Conseil de Surveillance, réuni le 27 septembre 2000, a examiné les comptes du premier semestre 2000 présentés par M.M. Jean-Luc LAGARDÈRE, gérant, Philippe CAMUS et Arnaud LAGARDÈRE, co-gérants.

A périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires des pôles Lagardère Médias et Hautes Technologies augmentent respectivement de 3,7 % et 6,8 %, alors que celui du pôle Automobile affiche un léger retrait (- 2,6 %) : ces évolutions conduisent à une progression d'ensemble de 3,9 %.

Résultat d'exploitation (en M€)

dont la contribution s'élève à 123 millions d'euros, progresse de 40% à périmètre et taux de change courants par rapport à la période correspondante de l'exercice 1999. Les résultats d'exploitation de toutes les branches s'améliorent. Celui de la branche "Numérique" (Audiovisuel et Multimédia Grolier) connait, en valeur relative, la plus forte croissance du fait des bons résultats enregistrés par la Radio et la Régie et de l'allègement des dépenses qui étaient associées aux coûts d'acquisition de nouveaux abonnés chez Club-Internet avant sa fusion avec T-Online.

Hausse exceptionnelle du résultat net part du groupe (en M€)

qui était encore, au premier semestre représenté par la participation de 33 % détenue dans le groupe Aerospatiale Matra, fait apparaître une contribution de 103 M€ contre 42 M€ durant le premier semestre 1999. L'élément moteur de cette progression est la division Airbus en raison, notamment, d'une réduction de ses coûts industriels et d'une activité plus soutenue.

affiche un résultat stable à 40 M€ malgré la légère baisse de la production. Ceci s'explique par l'évolution favorable des ventes des divers segments de la gamme Espace et la poursuite des plans de réduction de coûts.

Compte tenu d'un résultat financier négatif de 27 M€, le résultat courant s'élève à 236 M€.

Le résultat exceptionnel (+ 1 123 M€) comprend, notamment, les plus values engendrées par l'échange Club-Internet/T-Online, la cession de Grolier Inc., ainsi que des provisions pour dépréciations d'immobilisations incorporelles concernant le pôle Lagardère Médias.

Le poste "impôt sur les résultats" prend en compte une provision de 426 M€ au titre de la plus-value en sursis d'imposition comptabilisée sur l'échange Club-Internet/T-Online.

Finalement, après ces éléments à caractère exceptionnel, le résultat net - part du groupe s'établit à 788 M€ à comparer à 119 M€ au premier semestre 1999.

Le début du second semestre 2000 a été marqué par la prise de participation de 34 % dans CanalSatellite et de 27,4 % dans MultiThématiques pour un montant de 1 Md €; il a été également marqué par la mise sur le marché de EADS détenu à environ 15 % par Lagardère.

Lagardère Médias confirme son objectif d'atteindre un taux de croissance annuel moyen à deux chiffres de son résultat d'exploitation entre 1999 et 2002.

Enfin, par rapport au plan de marche présenté lors de la création de la société en juillet 2000, les résultats d'exploitation prévisionnels de EADS sont pour les années à venir plutôt en avance grâce à la mise en œuvre des plans d'amélioration des résultats et à la fermeté de l'activité commerciale, en particulier dans l'aéronautique.

Compte de résultat consolidé (en M€)

Résultat d'exploitation	263	193	520
Résultat financier	(27)	5	(23)
Résultat courant	236	198	497
Résultat exceptionnel	1 123	73	16
Rémunérations prioritaires nettes	(8)	(9)	(19)
Impôt sur les résultats	(539)	(69)	(128)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition des sociétés intégrées	(19)	(13)	(33)
	793	***180***	***333***
Contribution des sociétés mises en équivalence	18	4	12
Part des minoritaires	(23)	(65)	(104)

DISPARITIONS

Georges Le Sant

GEORGES LE SANT, compagnon de la Libération, est mort mercredi 13 septembre à Beauvoir-sur-Mer (Vendée).

Né le 5 décembre 1914 à Messac (Ille-et-Vilaine), Georges Le Sant fait son apprentissage à l'école de la maistrance de la marine nationale en 1931, puis à l'école des fusiliers-marins. En 1938, il est affecté à la protection d'un consulat de France en Chine avant de rejoindre la métropole, à bord du *Savorgnan-de-Brazza*, en février 1940. Il participe aux combats de la Manche et, au sein du 1er régiment de fusiliers-marins, il prend part, dès juillet 1940, à toutes les batailles de la seconde guerre mondiale. C'est ainsi que Georges Le Sant est à Dakar quand, en septembre 1940, le général de Gaulle tente, avec une escadre anglaise, de s'emparer de la capitale de l'Afrique-Occidentale française (AOF). En novembre, il contribue aux opérations du Gabon, puis aux campagnes de Syrie, en juin 1941, et de Libye, en mai 1942, notamment à Bir Hakeim.

A partir du printemps 1943, Georges Le Sant va participer aux combats de Tunisie, puis en Italie, où il se distingue lors de la prise, en juin 1944, de Radicofani. En août 1944, il débarque en Provence et va se singulariser lors du « nettoyage » des quartiers est de Toulon, durant lequel il fait de nombreux prisonniers chez les Allemands. Il se bat devant la trouée de Belfort, en novembre 1944, puis sur la crête de Borbach-le-Bas. Il sera fait compagnon de la Libération, le 7 mars 1945, au titre de maître principal (l'équivalent du grade d'adjudant-chef dans les deux autres armées) du 1er régiment de fusiliers-marins. A la fin de la guerre, Georges Le Sant reste dans la marine, qu'il quittera, en 1959, comme officier des équipages de première classe.

Jacques Isnard

Heberto Padilla

Un des meilleurs poètes contemporains de langue espagnole

LE POÈTE CUBAIN Heberto Padilla, longtemps persécuté dans son pays en raison de ses critiques à l'égard du président Fidel Castro, est mort dimanche 24 septembre à Auburn, aux Etats-Unis, d'une crise cardiaque.

L'auteur d'*El justo tiempo humano* (Le Juste Temps humain, 1962) et surtout de *Fuera del juego* – publié en France au Seuil en 1969 sous le titre d'*Hors-Jeu* –, l'un des recueils de poèmes les plus importants du XXe siècle, est mort en Alabama, où il enseignait la littérature latino-américaine à l'université d'Auburn. Il était âgé de soixante-huit ans.

PERSÉCUTIONS

Né en 1932 dans la province cubaine de Pinar del Rio, Heberto Padilla est considéré comme un des meilleurs poètes contemporains de langue espagnole. Correspondant de l'agence cubaine Prensa latina à Londres en 1960, collaborateur des plus prestigieuses publications révolutionnaires, il voyagea en Europe et vécut plusieurs années à Moscou.

A son retour à La Havane, en 1967, Heberto Padilla avait acquis la conviction que *« l'URSS était bien le produit de l'une des nombreuses utopies délirantes du XIXe siècle »*. En 1968, il devint le premier écrivain implacablement dénigré et humilié par les autorités du régime castriste, après avoir obtenu le prix Julian del Casal de l'Union des écrivains et des artistes de Cuba (Uneac). Son livre, *Fuera del juego,* jugé contre-révolutionnaire, fut publié, mais l'Uneac fut contrainte d'y ajouter une préface très critique.

A partir de ce moment, Heberto Padilla vécut un cauchemar : persécutions, surveillance de tous les instants, accusations de conspirer contre Fidel Castro avec des intellectuels étrangers. Le 20 mars 1971, il fut arrêté par la police avec celle qui était alors son épouse, la poétesse Belkis Cuza Malé, sous l'accusation de complot contre le régime.

C'est de là qu'est partie l'« affaire Padilla ». Pour de nombreux intellectuels, ce fut le moment de la rupture avec le gouvernement répressif de l'île. Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Mario Vargas Llosa, Octavio Paz, Susan Sontag, Italo Calvino, Maurice Nadeau, Alain Resnais, Juan Goytisolo, Federico Fellini, Marguerite Duras ou Alberto Moravia furent parmi ceux qui signèrent une lettre à Fidel Castro lui faisant part de leur honte et de leur colère.

MASCARADE TERRIFIANTE

Pendant sa détention, une déclaration de repentir et de délation de ses confrères, signée de Padilla et adressée au gouvernement révolutionnaire, commença à circuler mystérieusement à La Havane. Libéré le 27 avril 1971, Heberto Padilla fut contraint de lire son autocritique devant l'Uneac, en reprenant le contenu suspect de ce courrier. Il raconte cette mascarade terrifiante dans *La Mauvaise Mémoire* (éd. Lieu commun) : sous menace policière, il fut obligé de dénoncer ses camarades et de reconnaître ses erreurs publiquement, à la manière des pires procès staliniens, et les écrivains qu'il avait cités durent l'imiter.

En mars 1980, Heberto Padilla fut autorisé à rejoindre son épouse aux Etats-Unis. Evoquant cet *« exil »* forcé, Belkis Cuza Malé affirme : *« Il ne s'en est jamais remis, jamais il n'a pu se guérir de cette terreur, il en a souffert en silence jusqu'à ses derniers instants. »*

Gabrielle Vincent

La créatrice d'« Ernest et Célestine »

L'ILLUSTRATRICE BELGE Gabrielle Vincent – de son vrai nom Monique Martin – est morte d'un cancer, à Bruxelles, dimanche 24 septembre. Elle était âgée de soixante-douze ans.

C'est la série *Ernest et Célestine* qui avait fait sa gloire. Le premier titre, *Ernest et Célestine ont perdu Siméon,* était sorti en 1981 chez l'éditeur belge Duculot, repris depuis par Casterman. L'ours Ernest et la souris Célestine formaient un couple fragile, dont les aventures, minuscules et poignantes, étaient devenues des classiques. En vingt ans, ils lui avaient valu une reconnaissance internationale et une multitude de prix, dont le prestigieux prix graphique de la Foire de Bologne, spécialisée dans la littérature de jeunesse. Mais Gabrielle Vincent laisse aussi, outre des peintures – peintre était son premier métier –, d'autres albums – dont le magnifique *Au bonheur des ours,* primé à Montreuil en 1993 –, et des ouvrages consacrés *Au désert* ou à *Jacques Brel.*

Finesse, poésie, tendresse : chaque album de Gabrielle Vincent se veut un *« miroir des sentiments des enfants »*, l'exact *« reflet de leurs émotions »*, écrit Lucie Cauwe, dans *Le Soir* de Bruxelles. L'auteur savait, comme personne, jouer des blancs et des silences. *« Souvent, l'histoire n'est pas contée, elle se devine dans le dialogue ténu, haché, des personnages »*, remarquait dans ces colonnes Sophie Gherardi. *« Chaque phrase, le plus souvent réduite à quelques mots, transmet une longue vibration à la sensibilité du lecteur. Même si ce lecteur est un enfant d'aujourd'hui bombardé de couleurs, de spots, de jingles »* (« Le Monde des livres » du 4 novembre 1994).

DES TABLEAUX ÉPURÉS

Mais ce qui restera surtout de Gabrielle Vincent, c'est la virtuosité de son dessin, la sûreté de sa plume, la délicatesse de ses aquarelles, ses ocres, ses sépias, ses blancs. Ses planches se regardent comme des tableaux, de plus en plus épurés au fil du temps.

En octobre, Casterman publiera *Ernest et Célestine ont des poux,* tandis que 2001 verra paraître le vingt-cinquième et dernier titre de la série, *Les Questions de Célestine,* un album qu'elle était venue apporter, malade, il y a quelques semaines, à son éditeur, Arnaud de La Croix. Il s'agit de *« trente tableaux brossés un à un avec une vitalité extraordinaire »*, explique celui-ci dans un communiqué. *« Elle y avait mis ses dernières forces. L'album touche à l'essentiel, aux questions que chacun se pose sur sa naissance. Le rire et les larmes mêlés, la réconciliation de soi avec soi, voilà ce qu'on y trouvera. Nous feuilletions ces pages quand elle me dit simplement :* "La boucle est bouclée" *»*. Une révérence qui résume la discrétion et l'élégance de cette grande dame de l'illustration.

Florence Noiville

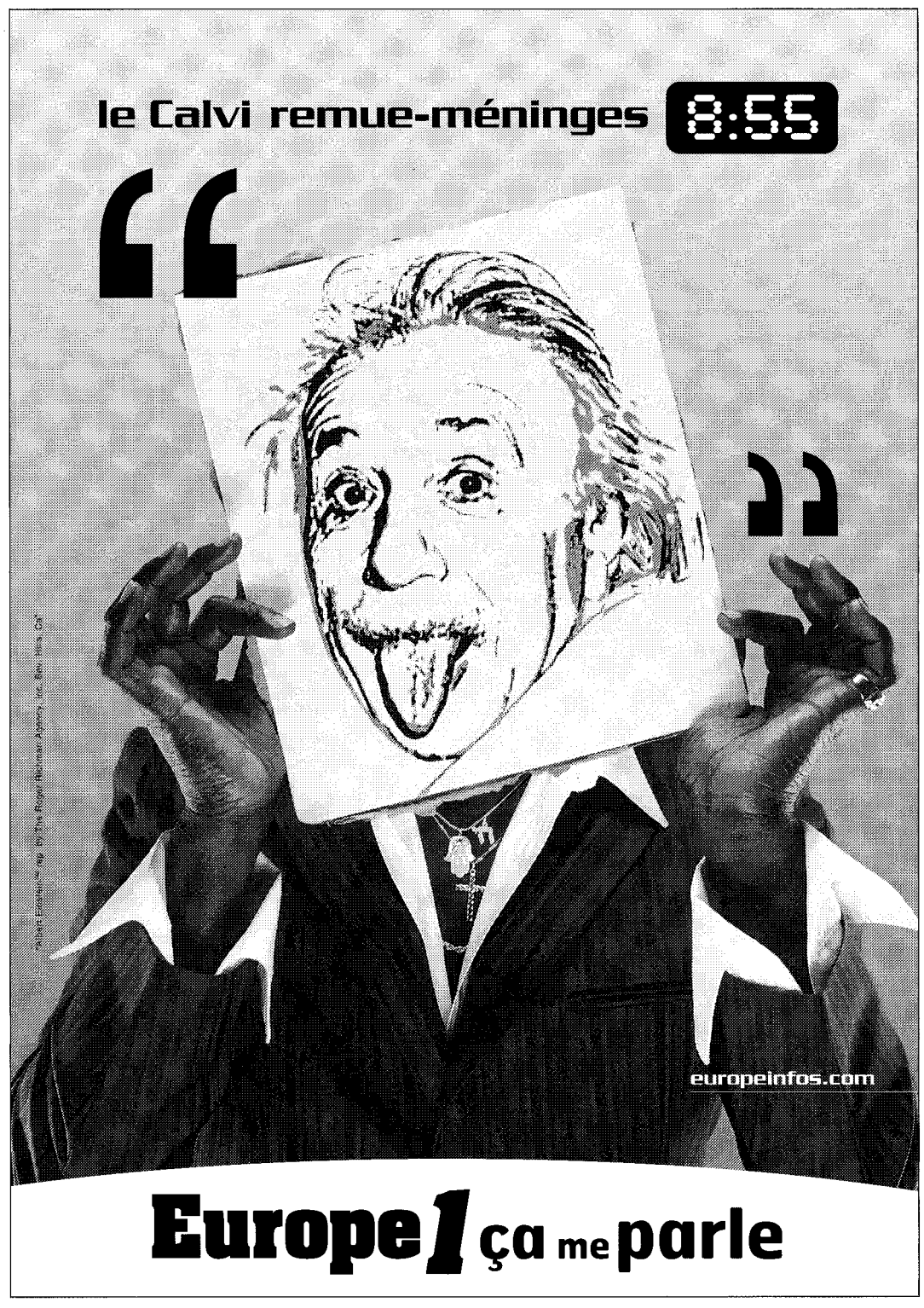

Le Plus Beau des Voyages
LE TOUR DU MONDE
De la Mer Caraïbe
au Cap de Bonne Espérance
en 10 escales originales.
La Havane - Cancun - San Francisco - Hawaï - Séoul - Manille - Saigon - Afrique du Sud - Chutes de Victoria.
Une expérience unique et merveilleuse, l'Art de Vivre des Croisières Aériennes Gallic Aviation.
Départ le 16 novembre 2000.
Formules 13, 19 ou 26 jours
à partir de ..... 49 900 Frs
www.gallic.fr - Agences de Voyages
158, rue de la Pompe - 75116 Paris
Tél : 01.45.53.27.50 - Fax :01.45.53.22.20
Gallic aviation
Lic. 075 960289

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Avec les familles FAYAT
et **MOSCOVITZ,**
Emmanuelle FAYAT
et
Guillaume-David MOSCOVITZ

sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils,

Elie Pierre,

le 18 septembre 2000.

3, rue de l'Essonne,
45390 Orville.

Anniversaires de naissance

29 septembre 1935 – 29 septembre 2000.

Jean ROSANI,

Te voici enfin arrivé à tes soixante-cinq ans, bien mérités, immortalisés pour l'éternité.

Nous te souhaitons un joyeux anniversaire.

Nicole,
ta femme,
Tes enfants et petits-enfants.

Mariages

– Alain Rougier,
Marie-Odile et Bernard Schwich,
Danièle et Pierre Pradier,
sont heureux de faire part du mariage de

Flore et **François,**

célébré le 23 septembre 2000, en l'église de Saint-Martin de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques).

Décès

– Françoise Faudemay,
Marie-Pierre Faudemay,
Anny, Jacques et Raïssa Labonne,
Pascal Faudemay,
Alain Faudemay,
Gisèle Ratineau,
Alain Legendre,
Les autres parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre Henri René FAUDEMAY,
chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
médaille de la Reconnaissance française,

survenu le 22 septembre 2000, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'incinération aura lieu dans l'intimité familiale, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e, le vendredi 29 septembre 2000, à 15 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

– Samia et Jean-Marie Miossec,
sa belle-fille et son beau-fils,
Alexandre Miossec,
son petit-fils,
Colette Gagnaire,
sa cousine,
Ses nièces et son neveu,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanine MIOSSEC,
née **KOCHER,**
maître de conférences honoraire
de chimie, à Paris-VI,

survenu le 25 septembre 2000.

Une cérémonie protestante a été célébrée le mercredi 27 septembre 2000 au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine, où elle repose auprès de son époux,

Georges MIOSSEC,
violoncelliste.

2, rue d'Orléans,
92200 Neuilly-sur-Seine.
12, Clos de Baumes,
34980 Montferrier.
Le Sirdar.
15, impasse Cassiflores,
06400 Cannes.

– Chantal et Daniel,
ses parents,
Laure et Luce,
ses sœurs,
Robert Nollet et Jeanne Flament,
ses grands-parents,
France et Pierre Nollet,
Jacqueline et Michel Clémençon,
ses oncles et tantes,
Jeanine, Jacques et Nicole Larché,
ses cousins,
Nicole Warot et Georges Vaillant,
ses parrain et marraine,
ont la douleur de faire part du décès de

Raphaël NOLLET,

survenu à Paris le 24 septembre 2000, à l'âge de vingt-trois ans. Priez pour lui.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 septembre à 15 heures, en l'église Saint-François-Xavier, 12, rue du Président-Mithouard, Paris-7e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille, 88, avenue de Breteuil.
75015 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Mme Chantal Solans,
son épouse,
Audrey,
sa fille,
Alexandre et Christelle,
ses beaux-enfants,
M. et Mme Henri Solans,
son frère et sa belle-sœur,
Christophe, Anne et Violaine,
ses neveu et nièces,
Ainsi que toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Christian SOLANS,

survenu à Paris, le 25 septembre 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 septembre 2000, à 15 h 30, en l'église Saint-Maxime d'Antony, 11, rue du Jour, suivie de l'inhumation au cimetière communal d'Antony (Hauts-de-Seine).

Cet avis tiendra lieu de faire-part.

Mme Chantal Solans,
131 *bis,* rue des Rabats,
92160 Antony.

– Sa famille,
Ses ami(e)s,
ont la profonde douleur de faire part du décès, à l'âge de quarante-huit ans, de

Bernard VIEVILLE.

Ceux qui l'ont aimé le retrouveront vendredi 29 septembre 2000, à 15 heures, en l'église Saint-Joseph, rue Dupont-du-Chambon (près de la mairie), à Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine).

Anniversaires de décès

– New York. Genève. Paris.

Sept ans déjà.

Pascal,

23 octobre 1962-27 septembre 1993.

Tu es toujours là.

Conférences

– Médias et représentation du monde au Centre Pompidou. BPI - petite salle.
Conférences sur les médias, 20 h 30
Lundi 2 octobre : C. Bertho-Lavenir (L'évolution sociale des médias).
Lundi 9 octobre : Fabien Wille (Le spectacle sportif en direct).
Lundi 16 octobre : Francis James (Les métamorphoses du fait divers).
Lundi 23 octobre : Jacqueline Chervin (Conquête de l'espace et environnement).
Lundi 30 octobre : Danielle Tartakowsky. (Le traitement des faits sociaux en 1995).
Lundi 6 novembre : François Jost (La mise en scène des Français).
Lundi 13 novembre : Sylvie Lindeperg (Les représentations de la Shoah).
Lundi 27 novembre : J. Arquembourg (L'information pendant la guerre du Golfe).
Colloque sur les médias.
Les 30 novembre, 1er et 2 décembre. Entrée libre. Programme détaillé au 01-44-78-44-49.

– L'espace d'Alzon, animé par les religieux assomptionnistes de la communauté Saint-Vincent-de-Paul, propose, dans le cadre d'un nouveau cycle consacré aux huit idées forces pour entrer dans le XXIe siècle, le jeudi 5 octobre de 17 h 30 à 19 heures, une conférence de

René RÉMOND,
de l'Académie française,

« Redessiner la politique ».
Entrée gratuite. Inscriptions et renseignements : Robert Migliorini, 10, rue François-1er, Paris-8e.
Tél. : 01-53-93-60-30.

COURS DE CHINOIS adultes
calligraphie-peinture-taijiquan
à partir du 2-10 – effectifs réduits
8 niveaux : débutant, licence
Passeport pour la Chine, Paris-6e
01-43-29-61-98.

Formation continue

DEA sciences de gestion
– Ouverture en octobre 2000 d'un DEA de sciences de gestion au CNAM. Public ayant si possible une expérience professionnelle. Cours le soir ou le samedi. Possibilité d'étalement sur deux ans. Encadrement pour la préparation d'une thèse de doctorat en vue d'une carrière académique ou dans des fonctions de conseil et d'étude.
Renseignements :
CNAM, 2, rue Conté, Paris-3e.
Tél. : 01-40-27-28-59
Fax : 01-40-27-27-50
Mail : glad@cnam.fr

Soutenances de thèse

– Aurélie de Andrade soutiendra publiquement sa thèse de droit intitulée **« Le droit pénal militaire retrouvé. Propositions pour l'étude du droit pénal militaire français au temps de paix »,** le 5 octobre 2000, à l'université Paris-X-Nanterre, bâtiment K, maison Max Weber, à 14 heures. Pierrette Poncela a dirigé cette thèse. Géraud Geouffre de la Pradelle, Jean Pradel, Jacques-Henri Robert et Georges Vermelle siégeront dans le jury.

Communications diverses

La Maison des écrivains
53, rue de Verneuil, Paris-7e
Cycle *L'hôte et son hôte :* mardi 3 octobre, 19 h 30, **Jude Stefan** s'entretiendra avec **Claude Adelen.**

Cycle *Etats de la prose :* lundi 9 octobre, 19 heures, **Annie Saumont** présentée par **Josyane Savigneau.**

Renseignements au 01-49-54-68-87
Programme détaillé au 01-42-84-00-08.

Autriche : tout le monde est content

par Robert Menasse

LES trois sages chargés par les instances de l'Union européenne d'examiner la situation de l'Autriche ont rendu leur rapport : ils recommandent la levée des sanctions.

Les sages sont des idiots. Personne de sensé ne peut vouloir être un sage, c'est-à-dire quelqu'un qui prétend indiquer la route à suivre. Cela revient, en l'espèce, à regarder alternativement à droite et à gauche jusqu'à ce que le juste milieu se révéle être un hochement de tête qui veut dire oui.

La « sagesse » est ici le nom le plus anodin pour désigner l'approbation. A-t-on jamais vu un « sage » taper du poing sur la table, apporter la contradiction, formuler une idée qui divise les esprits ? Remarquez bien, pour que les esprits se divisent, il faut au moins qu'il y ait des esprits, de l'esprit sous des formes multiples, même nuisibles. Mais non, ce n'est pas ainsi que se conduisent les sages. La conclusion ultime à laquelle est parvenue, de tout temps, la « sagesse » est que *« les choses sont ce qu'elles sont »*.

Voilà pourquoi personne ne peut ni ne veut contredire le sage : parce que tout le monde – je dis bien tout le monde – est confirmé dans ce qu'il est par une telle conclusion.

A-t-on vraiment cru sérieusement que des sages pourraient aboutir à une conclusion différente, simplement parce que, au lieu de les envoyer méditer dans un monastère zen, on les a expédiés – pour changer –, en Autriche ? A droite, l'Europe telle qu'elle est. A gauche, l'Europe qui n'est qu'un vœu pieux. Coincée au milieu, l'Autriche, pour expertise. Tiens, tiens, voyez-moi ça : il y a des points de contact à gauche, des points de contact à droite. C'est ainsi qu'on a pu prendre ce pays avec des pincettes, le soulever et s'écrier : *« Regardez, comme c'est drôle : dans ce pays, les choses sont ce qu'elles sont ! »*

Et tout le monde de se réjouir. Premièrement parce que tout le monde participe d'une telle essence et se trouve ainsi confirmé dans son existence. Deuxièmement parce que c'est bien ce que tout le monde avait toujours dit, chacun de son point de vue. Mais maintenant, c'est écrit là, noir sur blanc, valable pour tous : chacun a raison, exactement comme tous les autres ; il y a du bon et du mauvais ; rien n'est totalement bon ni totalement mauvais ; il y a de l'un dans l'autre et réciproquement ; et tout cela mis ensemble donne le Tout. Si l'on me demandait d'expliquer ce que sont le yin et le yang, je pourrais me contenter de répondre : « Lisez donc le rapport des sages sur l'Autriche ! »

Le gouvernement autrichien est satisfait : on lui a confirmé qu'il gouvernait. Au fond, selon les sages, c'est un gouvernement comme tous les autres en Europe. Que cela seul puisse donner quelques raisons de pratiquer l'autocritique, ce gouvernement est aussi peu à même de le comprendre que n'importe quel autre gouvernement européen.

> Si l'on me demandait d'expliquer ce que sont le yin et le yang, je pourrais me contenter de répondre : « Lisez donc le rapport des sages sur l'Autriche ! »

Le parti du chancelier est satisfait : c'est l'autre parti de la coalition que l'on a qualifié de problématique. Voilà qui permet de faire oublier combien est en soi problématique une coalition avec un parti problématique.

L'opposition est satisfaite : les sages ont dit de manière parfaitement claire ce qu'elle aussi n'avait fait que répéter, à savoir que les choses sont ce qu'elles sont. Ce qui, traduit dans le langage de l'opposition, donne : *« Nous sommes contre, mais nous devons faire avec. »* Difficile de comprendre ce que cela signifie pour la praxis politique concrète, mais c'est bien pourquoi aussi la praxis politique de l'opposition est ce qu'elle a l'air d'être.

Et voilà sans doute la raison pour laquelle les Verts autrichiens réclament en ce moment qu'on nomme un médiateur chargé du sort des animaux. Au moins, les chiens battus, eux, sauront où s'adresser.

Tous, partis d'opposition et partis de gouvernement, se bousculent dans l'antichambre des médias pour déclarer publiquement leur satisfaction de voir que les sages ont proposé la levée des sanctions. Les sanctions, en Autriche, n'étaient pas populaires : les partis, eux, veulent l'être – d'autant plus quand ils sont dans l'opposition. La recommandation des sages est sage, ne serait-ce que parce que personne en Autriche n'était capable de dire au juste en quoi consistaient les sanctions. Au fond, les sanctions étaient les seules à ne pas être ce quelles étaient : qu'on les supprime donc !

Les commanditaires du rapport eux aussi sont satisfaits : ils vont enfin pouvoir agir de nouveau comme avant, sans qu'on leur demande à tout bout de champ pourquoi ils agissent comme ils agissent ni combien de temps encore ils agiront ainsi. Maintenant que les prétendues sanctions sont prétendument levées, ils vont pouvoir serrer les mains des hommes politiques autrichiens avec mauvaise humeur, au lieu de les serrer de mauvaise grâce comme ils le faisaient jusqu'à présent, et cela sans que personne leur demande pourquoi, ni combien de temps cela durera.

Enfin, les médias autrichiens sont satisfaits. Car c'est auprès d'eux que les sages sont allés s'informer, au lieu de s'informer sur eux. A présent, les médias peuvent reproduire sous forme de citations le discours qu'ils ont eux-mêmes engendré. Pas de totalitarisme en Autriche, donc. Seulement le totalitarisme des médias : la télévision est le monopole de l'ORF, les quotidiens sont le monopole de Mediaprint, les magazines celui de Fellner. Sous prétexte de s'opposer à la réalité actuelle, ces trois-là la construisent. Yin-yang. Tous ensemble, tantôt sur le mode de l'indignation, tantôt en feignant de s'interroger avec circonspection, ils tiennent la balance égale entre la réalité qu'ils produisent et la critique de cette réalité – critique qui se trouve être superflue quand il s'agit seulement de tonitruer à la face du monde, à coups de gros titres et d'émissions spéciales : LES CHOSES SONT CE QU'ELLES SONT.

Et le monde entier de dire : *« Ah, bon. Il s'agissait d'une coquille. Il fallait lire "sanctifier" et non pas "sanctionner". »*

Ils se sont bien reconnus, les trois monopoles et les trois sages ! Bien le bonjour ! Ravis de vous rencontrer ! Médias mafieux et critères de Maastricht : tout va bien, pas de problème ! Plus rien d'étonnant, dans ces conditions, si toutes les parties concernées déclarent à propos du rapport des sages : *« On peut faire avec. »* Cela veut dire qu'ils s'attendaient à bien pire. Et cela signifie aussi qu'ils savent très exactement qui ils sont.

Mais le fait de le savoir n'est plus d'aucune utilité pour personne. Bienvenue à l'Autriche, de retour dans un monde qui est ce qu'il est !

Robert Menasse *est écrivain.*

Traduit de l'allemand (Autriche) par Christine Lecerf et Jean-Yves Masson.

© Robert Menasse, septembre 2000.

Pour en finir avec les affaires

par Pierre Botton

VIDÉOCASSETTE de Jean-Claude Méry, déclaration tardive du sénateur Dugoin reconnaissant le salaire fictif de Mme Tiberi, silence de Mme Casetta, suspicions sur les deux derniers chefs d'Etat, succession de mises en examen... Tous, nous avons participé, à un moment ou à un autre, au système de financement des partis politiques ou de certains hommes politiques. Tous, lors de nos gardes à vue, de nos interrogatoires, nous avons hésité sur la conduite à tenir. Pourquoi ? Parce que nous avons peur. Pour ma part, j'ai été condamné par la justice et j'ai payé ma dette envers la société. Mais ceux qui attendent leur jugement, que vivent-ils, pourquoi réagissent-ils ainsi ?

Peurs : de ne plus avoir d'emploi, de la prison, de ne plus avoir droit à la « reconnaissance » de ceux qu'ils servaient. Chaque jour, la France découvre de nouveaux scandales, chaque jour les Français ont droit à de nouvelles révélations qui démontrent que le système continue encore et encore à tous les niveaux de l'Etat. Des questions hantent les esprits : comment en sortir ? Comment accéder aux vrais responsables ? Comment savoir la vérité ?

Les Italiens, du temps de l'opération « Mains propres », avaient trouvé une solution. Tout repenti pouvait voir sa peine atténuée contre des aveux circonstanciés. La justice voit alors son travail facilité, les langues se délient, les preuves ressurgissent, les faits sont démontrés, les systèmes occultes mis au jour. Cette solution représente l'avantage supplémentaire de casser définitivement le lien entre l'exécutant et le donneur d'ordre !

Car tous ceux qui ont été pris dans les « affaires » vivent ce que j'ai vécu. Au début, le silence est d'or, il nous faut défendre la maison, qu'elle s'appelle RPR, UDF, PS, PC... Les magistrats sont les ennemis, les journalistes leurs *« chiens »*. Il faut que nous empêchions d'accéder au *« patron »*, celui que l'on admire, celui avec lequel on a connu tellement de choses fortes, secrètes, qui nous ont conduits à la victoire.

Après le déluge médiatique, les interrogatoires chez le juge, les mises en examen, les gardes à vue et parfois même l'incarcération en détention préventive, il y a la solitude, que sait particulièrement bien utiliser le milieu politique. On vous entoure, on vous reçoit, on vous écoute. Bien sûr, plus le *« patron »*, mais l'entourage, qui vous fait savoir qu'on *« lui »* en parle, qu'*« il »* suit votre dossier. On vous fait croire que l'on est encore avec vous : d'ailleurs, la meilleure preuve n'est-elle pas *« la conversation que nous venons d'avoir »* ? Vos avocats sont parfois réglés par *« eux »*, ou leurs notes d'honoraires sont peu importantes au regard du dossier. On continue à vous accueillir dans la *« famille »*, et c'est capital lorsqu'on est en train de tout perdre.

Puis vient l'instruction. Vous n'êtes pour rien dans tout cela. La famille est sauvée, le *« patron »* est indemne, vous pouvez être fier de vous, vous pouvez vous regarder dans la glace, vous n'avez pas craqué. Arrivent le jugement et les sentences. Tout s'écroule : plus d'amis, plus d'aide, plus de promesse, mais la solitude de *« l'idiot de service »* qui a bien servi et peut donc mourir de sa belle mort sur le chant des condamnations et de l'opprobre. *« Plus personne ne peut rien pour vous, vous devez le comprendre, la justice vous a condamné. »*

Une seule façon de sortir de cette situation : une loi réduisant les peines de ceux qui permettent de démonter le système. Mais une loi ne peut être votée que par les hommes politiques qui profitent de ce silence : cherchez l'erreur !

Alors, à tous ceux qui sont pris dans les affaires, je donne un conseil, avec l'expérience malheureusement vécue des parloirs en larmes, de la dépression, des relations familiales qui explosent, de la détresse, de la ruine, des ennuis fiscaux qui s'ajoutent aux ennuis judiciaires, des mains qui ne se tendent plus, des regards qui se détournent, des meubles vendus pour payer ses dettes, des idées auxquelles on croyait, de ces hommes politiques qui nous avaient séduits dont nous ne doutions jamais ; avec l'expérience vécue des valeurs erronées, d'un nom sali que devront porter nos enfants, des familles détruites, je veux dire à tous ceux qui sentent arriver la froideur du métal des menottes autour de leurs poignets, qui voient les articles de presse se « rapprocher », leur domicile perquisitionné, leur intimité violée, je leur dis : parlez, donnez les preuves dès le départ, les détails, les noms, les responsables, reconnaissez vos fautes, votre participation à un système d'une autre époque. Vous gagnerez du temps, c'est fondamental pour votre vie. Peut-être irez-vous un jour en prison. Mais vous ne serez pas seuls dans votre cellule à pleurer, à quémander vos enfants pendant que vos *« patrons »* bafoueront vos idées, votre travail, votre fidélité à chaque apparition télévisée.

C'est un devoir par rapport à vos proches, à votre descendance, à votre conscience retrouvée dans la solitude du règlement de votre dette à la société. C'est la condition pour avoir l'espoir de vivre et de ne pas passer à côté de votre nouvelle vie.

Pierre Botton *est ancien directeur de campagne de Michel Noir.*

STRATÉGIE **Jacques Nasser, cinquante-deux ans, nommé en janvier 1999 à la tête de Ford, le deuxième constructeur automobile mondial, explique sa stratégie dans un entretien au *Monde,* à la veille de l'ouverture du Salon de l'automobile à Paris. ● CET AUSTRALIEN d'origine libanaise est l'artisan d'un vaste plan de réorganisation du groupe américain et de l'acquisition de Volvo et Land Rover, qui porte à huit le nombre total de marques exploitées par le groupe dans le monde. ● FORD est confronté actuellement à une crise majeure : le rappel de 6,55 millions de pneus de marque Firestone qui équipent l'un de ses modèles les plus vendus, le 4 × 4 Explorer, et seraient à l'origine de la mort accidentelle de 103 personnes aux Etats-Unis. ● EN EUROPE, où il réalise 20 % de son chiffre d'affaires mondial, le groupe enregistre une baisse de ses ventes et de ses résultats financiers.**

Le patron de Ford veut rétablir le contact avec le client

Le deuxième constructeur mondial est confronté à une crise de confiance aux Etats-Unis, après des accidents mortels impliquant ses voitures et les pneus Firestone. Jacques Nasser, son directeur général, explique, dans un entretien au « Monde », comment il pense préserver l'image du groupe

JACQUES NASSER, cinquante-deux ans, a été nommé en janvier 1999 à la tête de Ford. Cet Australien d'origine libanaise a réorganisé le deuxième constructeur mondial pour en faire une entreprise plus tournée vers ses clients.

« – Ford est impliqué, depuis août, dans le rappel de 6,55 millions de pneus Firestone, qui équipent l'un de ses modèles les plus vendus, le 4X4 Explorer, et seraient à l'origine de la mort accidentelle de 103 personnes aux Etats-Unis. Comment analysez-vous la crise majeure à laquelle vous êtes confrontés ?

– C'est une situation très sérieuse pour nous. Dans de telles circonstances se révèle la vraie valeur d'une entreprise. Nous serons jugés sur la façon dont nous réagirons et dont nous serons attentifs à nos clients. Notre objectif est de fournir de bons pneus aussi rapidement que possible et de répondre aux questions que se posent les consommateurs. Nous avons suspendu volontairement la production dans trois de nos usines pour faire face au rappel. Je me suis personnellement engagé à résoudre le problème. D'autres entreprises auraient mis en avant la direction des achats ou celle du développement. Je ne voulais pas de cela chez Ford.

– M. Kaizaki, le PDG de Brigestone, a déclaré : " Ford partage une part de responsabilité " Etes-vous d'accord ?

- M. Kaizaki a des avis divers... Si j'étais à sa place, je regarderais les relations sur le long terme entre ces deux entreprises. Je serais un peu plus compréhensif face à ce que vivent actuellement les consommateurs. La chose la plus importante est de donner de bon pneus aux clients. Quand le rappel des pneus Firestone fut officiellement annoncé, on nous a dit qu'il s'étalerait jusqu'au milieu de 2001. Nous avons refusé. J'ai parlé aux dirigeants de Goodyear, Michelin et Continental. Les 6,5 millions de pneus seront remplacés avant fin novembre, ce qui constitue le rappel le plus rapide dans l'histoire de l'industrie automobile.

– Peut-on dire que Ford n'a pas fait d'erreur dans cette affaire ?

– Je ne dirai jamais cela. C'est un problème très compliqué. Pour moi, ce qui est le plus important est de faire attention à nos clients. Cela ne les intéresse pas de savoir qui est fautif. Ils veulent de bons pneus, aussi vite que possible.

– Avez-vous commandé une étude en interne pour évaluer votre part de responsabilité ?

– Nous l'avons fait bien sûr dès le début des rappels. Nous avons également des consultants indépendants sur le dossier. L'Explorer est l'un des véhicules les plus sûrs de sa catégorie aux Etats-Unis. Je ne dis pas que nous n'avons pas de problèmes. Quand vous êtes une entreprise de trois cent soixante-dix salariés, qui fabrique huit millions de véhicules par an, qui offre une large gamme de modèles, ce n'est pas impensable qu'un jour quelque chose puisse aller mal.

– Quelles seront les conséquences financières pour Ford ?

– Il y a d'abord l'impact de la fermeture de nos trois usines en août pour faire face au rappel. Il y a aussi les conséquences financières du rappel lui-même. Mais sur le long terme, c'est relativement gérable.

– Certains de vos actionnaires ont porté plainte estimant que vous aviez mal communiqué. Que leur répondez-vous ?

– C'est nous qui avons poussé Firestone au rappel. Nous avons lancé une campagne de publicité nationale pour informer les gens et les conseiller. Je suis intervenu personnellement à la télévision. Nous avons immédiatement informé les autorités de sécurité routière. Je n'ai donc aucun doute sur la rapidité avec laquelle nous avons réagi.

– Comment comptez-vous restaurer votre image ?

– On peut toujours dire qu'un évènement abîme une image. Je n'y crois pas. Depuis le début, nous nous sommes concentrés sur les consommateurs. Nous allons continuer à le faire pour construire avec eux une relation loyale.

– En Europe, les parts de marché de Ford ne cessent de baisser. Comment comptez-vous rétablir la situation ?

– Nos résultats européens sont inacceptables, je l'ai déjà dit. Mais nous sommes sur le bon chemin. Le plus important est d'avoir une bonne organisation de nos capacités et une structure de coûts compétitive. Nous avons commencé à le faire, mais ce n'est pas suffisant. La prochaine étape est de bien positionner nos marques : que Ford fasse ce que Ford sait bien faire, et de même pour Jaguar, Volvo... Focus est la première voiture à concentrer toutes les valeurs qui doivent représenter « génétiquement » la marque Ford. D'ailleurs, au premier trimestre, c'est la voiture la plus vendue dans le monde. Nous allons lancer à Paris au Mondial de l'auto la nouvelle Mondeo. Nous sommes encore faibles sur le segment des petites voitures mais nous allons y remédier d'ici à la fin de l'année prochaine. Ce n'est pas une vertu que j'apprécie particulièrement, mais je me suis préparé à être quelque peu patient.

– Vous êtes le seul constructeur à avoir une gamme de marques si large allant du luxe aux voitures bon marché. Pourquoi ? – Il est plus facile d'avoir un tel portefeuille que d'avoir une marque unique que l'on essaye de tirer vers le haut ou une marque haut de gamme que l'on essaye de tirer vers le bas. Volvo, Aston Martin, Jaguar, Lincoln et Land Rover sont toutes des marques de luxe mais elles sont très différentes et offrent de nombreuses synergies. Je préfère vendre 1,3 million de véhicules sous plusieurs marques que sous une marque unique. Nous pouvons ainsi jouer des mélodies qui séduisent différentes cultures, différents zones géographiques. Cela nous évite d'être tentés d'amener Ford ou Mazda sur un territoire où elles n'auraient pas de légitimité.

> « La prochaine étape est de bien positionner nos marques : que Ford fasse ce que Ford sait bien faire, et de même pour Jaguar, Volvo... »

– Après avoir proposé 6,9 milliards de dollars pour l'acquisition du coréen Daewoo, vous vous êtes retirés des négociations. Pourquoi ?

– Nous étions intéressés car cette acquisition représentait un développement stratégique possible dans la région Asie-Pacifique et peut-être en Europe de l'Est. Daewoo nous aurait permis également d'entrer sur le marché des véhicules à faible coût. Nous avons étudié avec attention le dossier. Nous respectons cette entreprise. Lorsque nous avons mieux compris ce qu'était Daewoo – personne ne savait vraiment ce qu'était cette entreprise au départ –, nous avons dû définir nos priorités. Plutôt que de faire une offre définitive qui aurait été refusée nous avons préféré ne pas en faire.

– Redresser Daewoo exigeait trop d'efforts ?

– Daewoo avait des problèmes, autrement elle n'aurait pas été à vendre. Nous avons cerné leurs problèmes. Nous n'avons pas cherché à les fuir mais nous avons jugé qu'il serait mieux pour Ford de permettre à Daewoo de trouver son propre chemin. Peut-être que dans vingt ans, nous nous dirons que nous avons raté une occasion. Je ne sais pas.

– De quelle façon Internet révolutionnera votre industrie ?

– C'est le modèle parfait pour l'automobile. Les gens qui parlent de nouvelle économie et d'ancienne économie se trompent : il y a l'économie, un point c'est tout. C'est une fabuleuse technologie qui peut intégrer, de façon tranversale l'ensemble des activités : développement, production, logistique, commerce de détail, services... Cela permet d'aller plus vite, de prendre de meilleures décisions, de mieux communiquer avec nos clients et tout cela en employant moins de capital. Internet permettra au client d'obtenir la voiture qu'il veut, pas celle que nous croyons qu'il veut. Internet accroît également le capital humain et intellectuel de l'entreprise.

– Comment envisagez-vous vos nouvelles relations avec vos clients ?

– Les relations qu'entretiennent la plupart des constructeurs avec leurs clients n'ont plus beaucoup de sens. Imaginez, une nuit vous rêvez à une voiture magnifique, vous la construisez, un concessionnaire la vend... Et vous atteignez le nirvana si vous n'entendez plus parler du client pendant trois ans ! On ne peut pas vendre une voiture et dire au client « *ne revenez pas* ». Une relation doit s'instaurer avec lui, sa famille, son entreprise, non seulement en lui vendant une voiture, mais aussi en lui en louant une, en lui offrant un crédit, une assurance... Ford propose ces services. C'est dans ce contexte qu'Internet nous servira à mieux développer notre stratégie. »

Propos recueillis par Laure Belot et Stéphane Lauer

Huit marques

Ford Motor Company, créé en 1903 par Henry Ford, est le deuxième constructeur mondial d'automobiles, derrière General Motors et devant le japonais Toyota.

● **La famille Ford** détient environ 34 % des droits de vote. Le groupe, dirigé par Jacques Nasser, est présidé par William Clay Ford Jr, 41 ans, l'arrière-petit-fils du fondateur.

● **Le chiffre d'affaires** était, en 1999, de 162,5 milliards de dollars, dont 16 % dans les services financiers. Le profit net atteignait 7,2 milliards de dollars, après avoir culminé à plus de 22 milliards en 1998. 20 % des ventes sont réalisées en Europe. La capitalisation boursière s'élève à 48,6 milliards de dollars.

● **Le groupe emploie** 364 550 salariés, dans 150 usines, sans compter celles de sa filiale japonaise à 33 %, Mazda. Il a mis en Bourse ses équipements automobiles, sous le nom de Visteon.

● **Plus de 8 millions de véhicules** sont produits annuellement sous huit marques : Ford, Lincoln, Mercury, Jaguar, Aston Martin, Mazda, Volvo et Land Rover. Le groupe contrôle le premier loueur de voitures au monde, Hertz.

Pour se rendre au Mondial de l'automobile

● **Le Mondial de l'automobile sera ouvert au public** du samedi 30 septembre au dimanche 15 octobre à la porte de Versailles, à Paris, de 10 heures à 22 heures, à l'exception des halls 2-1 (équipements et accessoires) et 7 (véhicules utilitaires légers et voitures d'occasion), qui fermeront à 20 heures.

● **Le prix d'entrée est fixé à 60 francs** (40 francs après 18 heures). Entrée gratuite pour les enfants de moins de sept ans. Des billets combinés métro + Salon seront en vente dans toutes les stations de métro parisiennes.

● **Pour la première fois, un hall entier est consacré aux nouvelles technologies** de l'information et de la communication appliquées à l'automobile.

Nous publierons un supplément de 16 pages consacré au Mondial de l'automobile dans nos éditions du vendredi 29 septembre, datées samedi 30 septembre.

Les fusions marquent une pause dans un marché porteur

LA FÊTE est finie. Après deux ans de fusions et d'acquisitions tous azimuts, le Mondial de l'automobile, qui s'ouvre, samedi 30 septembre, à Paris, devrait marquer une pause dans les grandes manœuvres. Les organisateurs du salon ont profité de l'accalmie pour figer le nouveau paysage automobile en rassemblant les marques par groupe industriel. Une première à Paris.

Ford va pouvoir déployer son impressionnant portefeuille : Volvo, Jaguar, Lincoln, Mazda, Aston Martin – Land Rover, racheté au printemps à BMW, n'a pas eu le temps d'être accolé au stand du constructeur américain. De son côté, le japonais Nissan sera désormais voisin de son nouvel allié Renault qui, lui, s'est doté de deux marques supplémentaires : la roumaine Dacia et la sud-coréenne Samsung. Depuis le dernier Mondial parisien, la restructuration de l'industrie automobile a été profonde. L'italien Fiat s'est rapproché de l'américain General Motors, le japonais Mitsubishi est tombé dans le giron de Daimler-Chrysler.

Cette guerre de mouvement a fait des victimes. Après six ans de laborieux efforts pour redresser Rover, l'allemand BMW a décidé de jeter l'éponge. Désormais aux mains d'un consortium regroupant d'anciens dirigeants, salariés et concessionnaires, la marque britannique a estimé qu'elle n'avait plus les moyens de payer plusieurs dizaines de millions de francs pour s'offrir un stand à Paris. Le Mondial se fera donc sans Rover.

Pour les prédateurs, il s'agit maintenant de digérer leurs proies. Dans ce contexte de concentration, les patrons des constructeurs auront les yeux rivés sur la conjoncture. Même si le marché européen des ventes de voitures affiche une baisse de 1 % depuis le début de l'année, le Mondial de l'automobile s'ouvre dans un contexte globalement optimiste. Malgré le fléchissement enregistré cet été, les immatriculations restent à un niveau historiquement élevé avec un peu plus de 10 millions de voitures vendues sur les huit premiers mois de l'année.

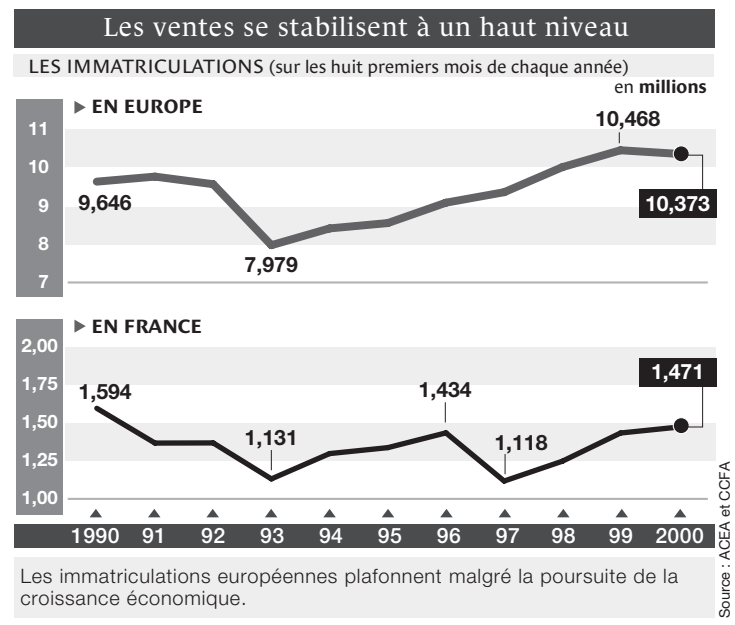

Les immatriculations européennes plafonnent malgré la poursuite de la croissance économique.

« EFFET MILLÉSIME »

L'accès de faiblesse qu'ont connu les ventes en Europe cet été est essentiellement dû à la chute des deux plus importants marché du Vieux Continent : l'Allemagne et la France. En France, la baisse s'explique principalement par la suppression du millésime. Depuis le 1er juillet, l'âge d'un véhicule, et donc sa valeur sur le marché de l'occasion, est déterminé en fonction de sa date d'immatriculation et non plus à partir d'une année modèle, qui changeait au début de l'été. Les consommateurs avaient tendance à repousser leur achat après cette date. Du coup juillet et août connaissaient des niveaux de vente artificiellement importants.

Les professionnels ont tendance à relativiser cet « effet millésime ». D'autant que le marché français affiche toujours une hausse de 2,7 % sur l'ensemble de l'année. « *Après les excellents niveaux d'immatriculation enregistrés en mai et juin, le marché a besoin de se repositionner dans la durée* », affirme le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), qui table toujours sur une excellente année, avec une progression de l'ordre de 5 %, soit 2,250 millions d'immatriculations, tout près du record historique de 1990 (2,3 millions).

En revanche, la situation outre-Rhin continue d'alimenter les interrogations. Même si l'économie allemande affiche un taux de croissance comparable au reste de l'Europe, le marché automobile est en chute de plus de 11 % depuis le début de l'année. Les ventes de voitures neuves restent pénalisées par un important stock d'occasions récentes.

S'il semble prématuré de parler de retournement de cycle, les experts restent prudents face au plafonnement du marché. La chute sévère du marché américain du poids lourds (– 25 % depuis le début de l'année), toujours considéré comme un signe avant-coureur pour l'industrie automobile, nourrit les inquiétudes. Pourtant, ceux qui annoncent depuis plusieurs années un retournement du marché américain – qui pourrait se propager ensuite à l'Europe –, se sont jusqu'à présent toujours trompés. Pour le patron de Ford, l'optimisme reste de mise : « *Nous tablons sur un marché de 16 millions de véhicules cette année et entre 16,5 et 17 millions en 2001. C'est donc une baisse par rapport à 1999, mais nous resterons à un très haut niveau* », prévoit Jacques Nasser.

En revanche, en Europe, la récente hausse des cours du pétrole et la faiblesse de l'euro pourraient, à terme, peser sur les ventes. Le PDG de Renault, Louis Schweitzer, déclarait récemment sur Europe 1 : « *La baisse de l'euro suscite de l'inquiétude et l'inquiétude, ce n'est pas bon pour la vente d'automobiles. L'automobile est un acte de confiance dans l'avenir.* » Dans ce contexte, le Mondial tentera de restaurer la confiance des consommateurs en leur proposant plus d'une quarantaine de nouveautés.

S. L.

Face aux grèves, la direction de la SNCF s'apprête à augmenter les salaires des cheminots

Jusqu'à présent divisés, les syndicats sont unis dans l'action

A l'appel de la quasi-totalité des syndicats, les cheminots ont débuté une grève, jeudi 28 septembre. Le mouvement devait se terminer vendredi 29 à 8 heures, mais certains pronostiquent qu'il se poursuivra dans certaines régions. La direction devrait annoncer le 5 octobre de nouvelles mesures salariales. La situation financière s'est améliorée et le gouvernement ne veut pas voir s'ouvrir un nouveau front social.

LA CGT, LA CFDT, FO, l'UNSA, SUD-Rail, la CFTC et la fédération générale autonome des agents de conduite (FGAAC), soit la totalité des syndicats à l'exception de la CFE-CGC, avaient appelé les cheminots à cesser le travail, jeudi 28 septembre, pour revendiquer des hausses de salaire. La CGT, premier syndicat dans l'entreprise, réclame une augmentation des rémunérations de 6 %, un salaire minimal d'embauche à 8 500 francs et *« un véritable 13e mois »*.

La direction a prévu une table-ronde dès le jeudi 5 octobre et insiste sur un *« nécessaire équilibre entre les salaires, l'emploi et les investissements »*. Elle fait valoir que, malgré l'accord signé en 1999 sur les 35 heures, elle a accordé une augmentation générale des salaires de 0,4 % en juin 2000.

DEUX CAMPS IDENTIFIÉS

Bien qu'elle s'en défende, la direction s'apprête à faire un geste et à augmenter, à nouveau, les salaires. Le fait même qu'elle organise une réunion sur ce thème dès le 5 octobre est un signe – initialement, elle ne devait se tenir que mi-octobre. En privé, certains leaders syndicaux semblent avoir reçu des signaux, tant de la direction que du gouvernement. Lionel Jospin n'a pas envie de voir chuter sa popularité de nouveau à cause d'un conflit social.

Mais la direction veut d'abord analyser la nouvelle donne syndicale. Depuis l'accord signé sur les 35 heures en juin 1999, deux camps syndicaux étaient clairement identifiés : la CGT et la CFDT, les deux principales organisations, ont signé l'accord et, globalement, approuvent la stratégie du président, Louis Gallois (*Le Monde* du 27 septembre). L'arrivée d'un gouvernement de gauche et d'un ministre communiste, par ailleurs cheminot et cégétiste, au ministère des transports a évidemment contribué à ce positionnement.

Du coup, les « petits » syndicats qui, jusque-là, avaient privilégié une démarche contractuelle, ont adopté une attitude inverse. Mais l'accord sur les 35 heures, bien que généreux et créateur d'emplois, a impliqué des réorganisations de plannings et une modération salariale peu populaires. Aux élections professionnelles de mars, la CFDT et surtout la CGT ont perdu des voix au profit de tous les non-signataires, en particulier de SUD-Rail. CGT et CFDT, tout en continuant à se féliciter de l'accord sur la réduction du temps de travail, ne veulent pas être accusées de renier le slogan *« Tous ensemble »* qui leur a si bien réussi lors du conflit de 1995.

Ces deux syndicats qui, discrètement, ont su éviter un mouvement social en juillet, ont cette fois décidé d'être pleinement dans l'action. Pour la première fois depuis deux décennies, CFDT, CGT, FO et UNSA-cheminots ont déposé un préavis de grève commun sur les salaires. Ce préavis, comme celui de la CFTC et celui de la FGAAC, prend fin vendredi matin à 8 heures. Mais le conflit pourrait se prolonger, au moins dans certaines régions. Les cheminots pourront toujours se prévaloir du préavis déposé par SUD-Rail qui démarrait le 19 septembre et était *« reconductible toutes les 24 heures »*.

RISQUE DE CONTAGION

La CGT et la CFDT ne semblent pas très favorables à un durcissement de l'action. D'où leur peu d'empressement à organiser des assemblées générales jeudi, tant ces rassemblements sont favorables à une surenchère syndicale. Mais si les cheminots décident de poursuivre le mouvement, elles ne s'y opposeront pas.

Un succès trop voyant des cheminots pourrait faire tache d'huile, tant dans le privé que dans le public. Ernest-Antoine Seillière, président du Medef, a pris les devants, mercredi, sur France-Info. Il est, selon lui, *« difficile de faire à la fois la diminution du temps de travail et la hausse des salaires »*. *« En ce qui concerne les cheminots, la grève est légale »* mais *« sans qu'on sache très bien aujourd'hui pourquoi (...), la France toute entière (...)sera empêchée par l'absence d'un service public et ceci est très grave »*, a poursuivi M. Seillière.

Le président du Medef a réclamé l'instauration d'un *« service minimum, une réglementation du droit de grève dans le service public, comme cela existe dans la plupart des pays européens »*.

Frédéric Lemaître

Un trafic très perturbé

Le trafic ferroviaire devait enregistrer, jeudi 28 septembre, de très fortes perturbations. Sur les TGV et les grandes lignes, la SNCF prévoyait le maintien de deux tiers des Eurostar (dix allers-retours sur la journée), d'un tiers des Thalys (neuf aller-retours), et d'un quart à un tiers de la circulation sur les autres destinations (en moyenne), même si chacune d'elles bénéficiera d'une desserte minimale. Sur l'Ile-de-France, la SNCF prévoyait le maintien d'un train sur quatre en moyenne, avec également des disparités selon les lignes. Enfin, les transports régionaux devaient être particulièrement touchés eux aussi, le trafic pouvant même être nul sur certaines métropoles.

Renseignements : 08 36 67 68 69, Minitel 3615 SNCF, ou Internet www.sncf.com. Pour l'Ile-de-France, 0800 15 24 24.

Air France attaque Continental dans l'affaire du crash du Concorde

UN PEU PLUS de deux mois après l'accident du Concorde d'Air France survenu le 25 juillet, qui a coûté la vie à 113 personnes, la compagnie aérienne et ses assureurs ont annoncé, mercredi 27 septembre, avoir engagé des poursuites judiciaires en responsabilité contre l'américain Continental Airlines. Le transporteur américain a été assigné devant le tribunal de commerce de Pontoise, compétent pour ce qui concerne l'aéroport de Roissy, d'où avait décollé le Concorde.

Une lamelle métallique trouvée sur la piste serait responsable de l'explosion du pneu. Il pourrait provenir d'un DC-10 de Continental, qui s'était envolé peu avant le Concorde d'Air France. L'action judiciaire lancée par Air France se fonde sur *« l'article L 141-2 du code de l'aviation civile, qui pose le principe de la responsabilité de plein droit du transporteur »* pour les objets qui tombent de ses avions et pourraient causer des dommages, a précisé la compagnie.

Continental Airlines a précisé dans un communiqué qu'*« il n'y avait pas, à ce stade de l'enquête, de preuve permettant de conclure à sa responsabilité dans l'accident »*, ajoutant qu'elle *« continuerait à coopérer pleinement avec toutes les autorités françaises chargées de l'enquête sur cet accident »*. Dès le 1er septembre, la compagnie américaine a été informée par le Bureau enquêtes-accidents (BEA) que ce dernier voulait inspecter le DC-10 pour vérifier si la pièce de métal trouvée sur la piste appartenait à cet avion. Le lendemain, des représentants de Continental, du BEA, et des autorités américaines – la Federal Aviation Administration (FAA) et le National Transportation Safety Board (NTSB) – ont inspecté le DC 10 et admis qu'une *« pièce similaire, dans sa forme, à la pièce de métal trouvée sur la piste »* manquait sur le capot d'un inverseur de poussée. Depuis le 16 août, le certificat de navigabilité du Concorde a été retiré, clouant au sol les sept appareils de British Airways et les cinq d'Air France.

Air France est tenue d'indemniser l'intégralité du préjudice subi par les victimes, précise un assureur. L'assureur chef de file d'Air France est le GIE La Réunion aérienne, dont les principaux membres sont les Mutuelles du Mans, Groupama GAN, CGU, Generali, AGF et Axa. Les assureurs d'Air France ont versé une avance aux familles des victimes, – environ 140 000 francs par passager –, et ils ont aussi indemnisé certaines familles à l'amiable.

PLAINTE AU TEXAS

L'avocat allemand Christof Wellens, qui représente les familles de 20 des 96 victimes allemandes de l'accident, prépare de son côté *« le dépôt d'une plainte contre Continental Airlines au Texas, où la compagnie a son siège, et où le contexte juridique est plus favorable au dépôt de plaintes d'étrangers »*. Les victimes peuvent saisir les Etats où sont installés les sièges sociaux des entreprises susceptibles d'être impliquées. De même, la convention de Varsovie, qui régit le transport aérien en cas d'accident, stipule que la juridiction de la ville de destination du Concorde, à savoir New York, peut être saisie.

L'avocat français Gérard Samet, membre d'un collectif représentant 40 familles, s'est porté partie civile auprès du juge d'instruction de Pontoise. *« Nous avons la volonté d'être très actifs dans la procédure pénale française pour déterminer la chaîne des responsabilités »*, souligne maître Samet. Il devrait décider le 7 octobre, lors d'une réunion à Cologne, des suites juridiques à donner. Une association de défense des familles des victimes pourrait être créée.

François Bostnavaron et Pascale Santi

Bernard Arnault et François Pinault se disputent toujours Gucci

LA DÉCISION de la Cour suprême des Pays-Bas de casser le jugement qui avait validé, en mai 1999, l'alliance Pinault-Printemps-Redoute (PPR)/Gucci (*Le Monde* du 28 septembre) relance la bataille entre François Pinault et Bernard Arnault. Les juges suprêmes ont estimé que la chambre des entreprises de la cour d'appel d'Amsterdam (équivalent du tribunal de commerce) a commis une erreur de procédure en prononçant son jugement, le 27 mai 1999, sans avoir ordonné d'enquête préalable.

Le groupe LVMH a aussitôt fait savoir qu'il saisirait à nouveau la chambre des entreprises pour demander l'annulation de l'augmentation de capital réservée à PPR, qui avait permis à celui-ci de lui souffler le contrôle de Gucci. Le groupe Pinault souligne pour sa part que le jugement de cassation n'affecte *« en rien l'augmentation de capital et l'alliance stratégique »* avec Gucci, et annonce son intention de porter plainte pour *« diffusion d'informations inexactes »*. Cette plainte *« contre X »* vise indirectement LVMH, celui-ci ayant laissé entendre dès mercredi que, le jugement de la Cour suprême ramenant le dossier à l'état antérieur au jugement du 27 mai 1999, les mesures conservatoires qui avaient été prises à l'époque (gel des droits de vote et des fonds versés par PPR à Gucci) devraient être à nouveau en vigueur.

L'insertion des jeunes diplômés dans les entreprises privées s'améliore

L'APEC, l'Association pour l'emploi des cadres, publie, dans son magazine *Courrier des cadres* du 29 septembre, les résultats de son enquête annuelle sur l'insertion des jeunes diplômés, réalisée auprès de 3 000 jeunes de niveau bac + 4 et supérieur. Les résultats montrent que l'insertion des jeunes diplômés dans les entreprises privées s'améliore. Ils sont 88 % à avoir trouvé un emploi dont 57 % en moins de trois mois. Un taux d'activité jamais atteint depuis le lancement de cette enquête, il y a quatre ans. Les services conservent la première place en termes de débouchés avec 61 % des embauches. L'informatique est tombé à 20 % cette année contre 26 % des emplois en 1999, tout en restant le premier débouché. Le contrat à durée indéterminée devient la norme puisque 83 % des jeunes sont recrutés dans ce cadre. La progression du salaire brut moyen annuel ralentit, à 2 % contre 3 % en 1999.

LeMonde Job: WMQ2909--0022-0 WAS LMQ2909-22 Op.: XX Rev.: 28-09-00 T.: 10:36 S.: 111,06-Cmp.:28,11, Base : LMQPAG 43Fap:100 N°:0492 Lcp:700 CMYK

Bruxelles souhaite déléguer des compétences dans la lutte anticartels

La politique de la concurrence va être modernisée

BRUXELLES
de notre bureau européen

Le commissaire Mario Monti veut moderniser la politique européenne de la concurrence en associant les administrations et les tribunaux nationaux à la lutte contre les ententes (art. 81 du traité d'Union européenne) et contre les positions dominantes (art. 82). Tel est le sens du projet de réforme que la Commission a soumis aux Quinze, mercredi 27 septembre. *« La Commission propose d'abandonner le monopole qu'elle détient en vertu du traité pour se concentrer sur les affaires les plus importantes »*, résume M. Monti. La réforme préconisée ne portera cependant ni sur le contrôle des aides d'Etat ni sur celui des fusions et concentrations.

Aujourd'hui, tout accord de coopération entre entreprises (sauf ceux qui rentrent dans le cadre d'exemption « en bloc », tels les accords d'exclusivité dans la distribution automobile) doit être notifié à Bruxelles pour être autorisé. *« Nous recevons beaucoup de notifications* [cent soixante-deux en 1999]*, ce qui constitue une charge pour les entreprises et encombre les services de la Commission, alors que les cartels dangereux ne sont évidemment pas notifiés »*, explique le commissaire. Il propose que cette obligation disparaisse, à charge pour les entreprises de veiller à la conformité de leurs accords.

Aujourd'hui, c'est la Commission seule qui, à la suite de plaintes ou de sa propre initiative, enquête sur l'existence de cartels et les abus de position dominante et les sanctionne. Ainsi, en décembre 1999, elle a frappé d'une forte amende un accord de partage du marché conclu entre les producteurs de tubes d'acier sans soudure. En mai, elle a sanctionné des compagnies de navigation qui s'étaient entendues pour ne pas offrir de rabais à leurs clients... Lorsque le nouveau règlement sera adopté, les administrations nationales pourront instruire les plaintes ou initier des enquêtes. La Commission estime que les législations nationales sont désormais suffisamment proches et les administrations suffisamment familières avec le droit communautaire pour qu'une telle délégation de compétence devienne possible.

INVESTIGATIONS ACCRUES

Le Parlement européen a insisté pour que la réforme n'aboutisse pas à une renationalisation de ce pan de la politique de concurrence. Aussi, dans les cas pouvant avoir des effets sur les échanges entre les Etats membres, seuls le droit et la jurisprudence communautaires seront appliqués. Et la Commission gardera le pouvoir d'intervenir, voire de reprendre directement l'instruction de cas sensibles.

Au reste, elle demande des possibilités d'investigation accrues : elle voudrait pouvoir perquisitionner non seulement les locaux des entreprises, mais également les domiciles privés des cadres. *« Pour échapper aux risques d'une intervention de nos services, les dirigeants invitent leurs cadres à ramener chez eux les dossiers sensibles »*, raconte M. Monti. La Commission voudrait également pouvoir apposer des scellés et souhaite relever le niveau des amendes.

Philippe Lemaître

L'OPEP propose de créer un système de concertation avec les pays consommateurs

Le cartel est prêt à stabiliser les prix, tout en élargissant le débat au problème de la dette

Forts de leur unité retrouvée, les onze pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), qui se réunissaient à Caracas les 27 et 28 septembre, se déclarent prêts au dialogue avec les pays industrialisés pour stabiliser les cours mondiaux du pétrole. En gage de bonne volonté, les Saoudiens affirment être disposés à mettre sur le marché la quantité de brut nécessaire pour faire cesser les fluctuations.

CARACAS
de notre envoyé spécial

Forts de leur unité retrouvée, les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) se disent prêts au dialogue avec les pays industrialisés pour stabiliser les cours mondiaux du brut. *« Il n'y a réellement rien qui s'oppose à l'ouverture d'un dialogue entre le G 8 (les sept pays les plus industrialisés et la Russie) et l'OPEP »*, a affirmé le président algérien Abdelaziz Bouteflika, lors de la séance inaugurale du deuxième sommet des chefs d'Etat de l'organisation, mercredi 27 septembre, à Caracas. *« Un système efficace de concertation »* entre les principaux acteurs du marché pétrolier mondial *« contribuerait à la croissance économique générale tout en garantissant la stabilité du marché et la transparence de l'offre mondiale* [de brut]*»*, a ajouté le chef de l'Etat algérien qui s'est prononcé en faveur de *« prix rémunérateurs, stables et compétitifs »*.

Le ministre vénézuélien des relations extérieures, José Vicente Rangel, s'est félicité de *« l'intérêt manifesté par la France »* pour l'organisation d'une réunion entre les pays de l'Union européenne et ceux de l'OPEP. *« Le premier ministre Lionel Jospin a eu un entretien téléphonique mercredi matin avec le président Hugo Chavez à ce sujet »*, a-t-il annoncé.

Du prince héritier saoudien, Abdallah ben Abdel Aziz, au vice-président irakien Taha Yassin Ramadan, tous les chefs de délégation ont insisté sur la nécessité pour les pays consommateurs de réduire les taxes qui renchérissent les produits pétroliers. L'Irak s'est prononcé en faveur *« d'un dialogue sérieux, pour en finir avec les politiques néfastes qui portent préjudice aux pays exportateurs de pétrole »*. Le délégué irakien a également demandé au sommet d'adopter une motion *« condamnant fermement l'embargo contre l'Irak »*. *« La levée de l'embargo favoriserait la stabilité du marché pétrolier »*, a-t-il ajouté.

Hôte du sommet, le président vénézuélien Hugo Chavez a proposé de consulter personnellement et *« de manière privée »* les différentes délégations pour traiter *« ce sujet sensible »*. Le Koweït est le seul pays qui ne soit représenté que par son ministre du pétrole. Selon un délégué arabe, l'émirat n'a pas apprécié la chaleureuse visite d'Hugo Chavez à Saddam Hussein en août.

« ACCUSATIONS INJUSTES »

Dans son long discours inaugural, émaillé de références au Coran et de citations de Simon Bolivar, le héros de l'unité latino-américaine, le président Chavez a souligné que le dialogue avec les pays du Nord ne pouvait se limiter aux prix du pétrole. *« Pourquoi ne pas parler aussi de la dette extérieure qui asphyxie les peuples pauvres du monde ? »*, a-t-il lancé. Sur la base *« d'études très sérieuses »*, il a comparé le prix d'un baril (159 litres) de pétrole, 26 dollars en moyenne cette année au Venezuela, au prix d'un baril de Coca-Cola (78 dollars) ou de Rémy Martin (7 800 dollars). *« Chers frères de l'OPEP, nous ne pouvons permettre, comme cela a été le cas dans le passé, qu'on nous accuse d'être responsables du déséquilibre de l'économie mondiale »*, a affirmé le président vénézuélien, qui a proposé que les sommets de l'organisation aient désormais lieu *« tous les deux ou trois ans »*. Fondée il y a quarante ans, l'OPEP ne s'était réunie qu'une seule fois au niveau des chefs d'Etat, en 1975 à Alger.

Le prince Abdallah s'est aussi inquiété de l'image négative de l'OPEP et a suggéré que l'organisation lance une campagne médiatique internationale pour neutraliser *« les accusations injustes »*. Comme gage de la bonne volonté du royaume, il a affirmé que *« l'Arabie saoudite était disposée à offrir la quantité de pétrole nécessaire pour stabiliser le marché mondial »*.

Jean-Michel Caroit

L'Occident relativise l'impact de la crise

RÉPONSE des consommateurs aux producteurs, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a annoncé, mercredi 27 septembre, la tenue d'une réunion le 4 octobre à son siège parisien pour faire le point sur le marché pétrolier. Cette rencontre ne constitue pas *« à proprement parler »* une réunion d'urgence, a déclaré une porte-parole de cette agence créée au lendemain du choc pétrolier de 1973 par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Niveau élevé des prix et recours possible aux réserves stratégiques seront sans nul doute au menu du 4 octobre. Sur ce dernier point, l'AIE n'estime *« absolument pas nécessaire »* de puiser dans les stocks de ses pays membres pour accroître l'offre de brut, affirmant que *« les stocks d'urgence des 25 pays membres de l'AIE sont destinés à répondre à une crise grave, tel un arrêt de l'approvisionnement de pays producteurs »*.

MOINS DÉPENDANTS

Concernant l'impact de l'envolée des prix sur les économies, l'OCDE a estimé mardi 26 septembre, à Prague, que les pays membres ne devraient pas autant souffrir des cours élevés que lors des précédents chocs pétroliers. Cette flambée du brut fait suite à un accès de faiblesse extrême des cours sur les marchés. *« En termes réels, les prix du pétrole sont encore inférieurs aux niveaux enregistrés après le second choc pétrolier à la fin des années 70 »*, a relevé l'organisation. Les pays de l'OCDE sont devenus beaucoup moins dépendants des hydrocarbures depuis 1973 grâce aux économies d'énergie, à l'utilisation d'autres sources d'énergie et au développement du secteur des services, au détriment de l'industrie lourde. De plus, contrairement aux chocs pétroliers précédents intervenus alors que les économies étaient déjà en surchauffe, l'inflation est aujourd'hui nettement mieux jugulée.

Toutefois, malgré la chute des cours qui s'est accélérée ces derniers jours, après que les Etats-Unis ont annoncé leur intention de puiser dans leurs réserves stratégiques dès octobre, le baril de brut reste encore à un niveau élevé : au dessus des 30 dollars. A Londres, mercredi, le brent qualité de référence de la mer du Nord se négociait à 30,5 dollars, tandis qu'à New York, le contrat de référence (light sweet crude) de novembre terminait à 31,46 dollars, un niveau quasiment analogue à celui de la veille.

Sauf surprise, les analystes estiment que le sommet de Caracas ne devrait pas influencer fortement le marché, car il n'abordera pas la question des quotas de production.

Dominique Gallois

Le pétrole reste à un prix élevé

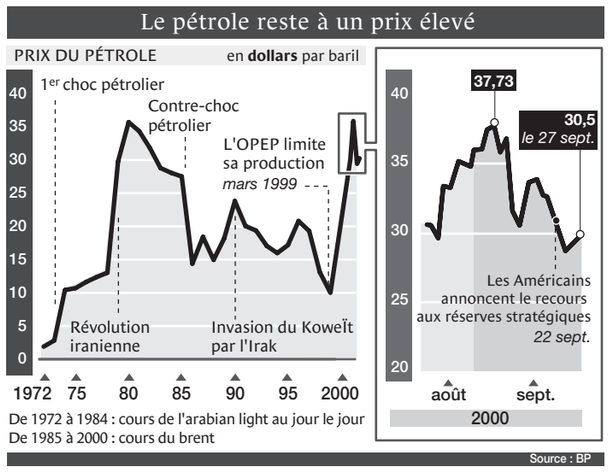

Le Japon est peu affecté par la flambée du baril

TOKYO
de notre correspondant

L'augmentation du prix du pétrole affecte modérément le Japon. Le gouvernement japonais a d'ailleurs annoncé, lundi 25 septembre, qu'à la différence des Etats-Unis, il ne mettrait pas sur le marché une partie de ses réserves stratégiques de pétrole (160 jours) afin d'enrayer la hausse des cours du baril comme l'a préconisé le Fonds monétaire international (FMI).

Archipel dépourvu de ressources naturelles, le Japon dépend des approvisionnements en pétrole pour la moitié de ses besoins en énergie. Les crises pétrolières des années 70 avaient provoqué un vent de panique et engendré une grave récession. Aujourd'hui, l'augmentation du prix du brut est accueillie avec calme, même si elle aura des effets négatifs sur les compagnies aériennes (chaque dollar supplémentaire par baril signifie un accroissement de 2 milliards de yens du coût des opérations de All Nippon Airways) et la pétrochimie. Elle pourrait se traduire par un accroissement de la facture pétrolière de 2 500 milliards de yens (25 milliards de dollars), a avancé Keiichiro Okabe, président de l'Association des industries pétrolières. Elle entamera d'environ 2 % le profit des entreprises.

Mais l'augmentation s'est jusqu'à présent peu répercutée sur le consommateur nippon. La déréglementation du secteur pétrolier en 1996, conjuguée aux capacités excédentaires de raffinage du Japon (près de 1 million de barils/jour), a provoqué une concurrence acharnée. Les distributeurs hésitent à répercuter cette hausse à la pompe. *« Entre février 1999 et août 2000, le prix de l'essence a augmenté de 10 % au Japon contre 19 % en France*, a fait valoir M. Okabe, *mais à partir d'octobre, les pétroliers devront augmenter leur prix si le baril reste à son niveau actuel. »*

RISQUES DE DÉFLATION

Le Japon se trouve dans une situation différente de celle des Etats-Unis ou de l'Europe. Se dégageant de la plus longue récession qu'il ait connue depuis la guerre, il est plus préoccupé par les risques de déflation que d'inflation. La force du yen face au dollar lui donne des marges de manœuvre pour faire face à l'augmentation du prix du pétrole fixé en devise américaine, situation inverse de celle de l'Europe dont la monnaie est faible par rapport au dollar.

Depuis les années 70, le Japon a fortement réduit sa dépendance vis-à-vis du pétrole : le gaz naturel et le nucléaire répondent aujourd'hui à près de la moitié de ses besoins en énergie contre un quart en 1973. Selon l'Agence de planification économique, en 1980 un accroissement de 10 % du prix du brut se traduisait par une hausse de 0,6 % des prix de gros, en 1995 elle n'entraînait plus qu'une augmentation de 0,1 %.

La situation est différente en Corée du Sud, pays gros consommateur de pétrole. En spectaculaire redressement après la crise financière de 1997-1998, l'économie sud-coréenne devrait atteindre 8,8 % de croissance en 2000, estime le FMI. L'industrie coréenne reste très dépendante du pétrole. Un baril aux alentours de 30 dollars se traduira par une saignée de 1,8 % du produit intérieur brut, fera tomber l'excédent de la balance courante de 4,4 milliards de dollars à 880 millions, et accroîtra la pression inflationniste qui préoccupe le gouvernement.

Philippe Pons

Rupert Murdoch et Liberty Media renforcent leurs liens

En contrepartie de sa participation dans la société Gemstar-TV Guide, la filiale d'AT&T devient le deuxième actionnaire du groupe du magnat australo-américain. Cette opération relance les chances de Rupert Murdoch pour la reprise du bouquet satellitaire numérique américain DirecTV

LONDRES
de notre correspondant à la City

En devenant le deuxième actionnaire de News Corporation (le groupe de Rupert Murdoch), John Malone, président de Liberty Media, en devient un personnage incontournable. L'échange de participations annoncé mercredi 27 septembre à New York, entre l'empire News Corp. et ce géant américain du câble devrait permettre à « Citizen Rupert » de prendre le contrôle de la société américaine Gemstar-TV Guide, le numéro un des guides de programmes télévisés électroniques. Et le place en pole position pour mettre la main sur le bouquet satellitaire DirecTV.

« Rupert Murdoch et John Malone sont parmi les plus puissants patrons des médias de la planète, le premier avec le satellite, le second grâce au câble. Ce renforcement des liens aux Etats-Unis devrait être suivi d'une deuxième étape, à l'étranger. Les deux hommes, qui proviennent du même moule, se connaissent bien » : comme l'indique un analyste de la City, les marchés ne peuvent qu'applaudir à un rapprochement stratégique dans lequel chacun trouve son compte.

Il y a en ce moment au 1211, avenue of the Americas, à Manhattan, le siège de News Corporation, un homme épanoui : Rupert Murdoch. Le président-fondateur de l'un des plus puissants groupes de communication au monde doit irradier de plaisir. *« Gemstar-TV Guide est l'une des compagnies les plus excitantes qui soient dans le monde en pleine émergence de la télévision interactive, des services à haut débit et des livres électroniques »* : comme l'a indiqué Rupert Murdoch dans un communiqué, avec les 21 % de Gemstar-TV Guide que détenait Liberty Media, il monte sa participation à 43 % dans cette société et accentue sa présence sur ce marché-clé.

POTENTIEL SUR LA TOILE

Par ailleurs, au terme d'une transaction complexe d'apports capitalistiques, Liberty Media détiendra 4,76 % de Sky Global Networks, la nouvelle structure regroupant les actifs dans la télévision par satellite que News Corp. entend introduire à l'automne à la Bourse de New York. John Malone, de surcroît, « muscle » Sky Global en y injectant ses intérêts dans Sky Latin America, la filiale satellite de Murdoch en Amérique latine, actuellement en pleine expansion.

Mais l'atout déterminant de cette alliance est de placer « Citizen Rupert » en pole position dans les négociations actuellement en cours avec le géant automobile General Motors pour le rachat du bouquet numérique par satellite DirecTV. Fort de plus de huit millions d'abonnés, ce bouquet appartient à Hughes Electronics, filiale du groupe de Detroit. Si Rupert Murdoch convoite ce bouquet, d'autres groupes, comme Vivendi ou Disney, pourraient se mettre sur les rangs pour tenter de faire dérailler ce grand projet de News Corp. La Bourse ne pourrait qu'applaudir l'adjonction de DirecTV à Sky Global, qui élargirait l'offre de contenu de la nouvelle entité « murdochienne ». Toujours en état de gestation, Sky Global a déjà les faveurs des marchés en raison du potentiel de développement sur la Toile que lui confère le groupement des activités numériques. Au printemps, des rumeurs avaient attribué à Murdoch l'intention de lancer une OPA sur le constructeur GM pour mettre la main sur DirecTV avant de revendre la branche auto.

John Malone peut lui aussi pavoiser. Ce gestionnaire avisé, dont les rapports avec Rupert Murdoch ont souvent été tendus, s'impose avec près de 5 % de Sky Global comme un acteur important de cette nouvelle entité de télévisions par satellites.

L'ARBITRE DE LA SUCCESSION

Mais, surtout, l'entrepreneur de Denver devient avec 18 % du capital (contre 8 % aujourd'hui) le deuxième actionnaire de News Corporation, après la famille Murdoch, qui détient près de 30 %. Même sans droit de vote, le président de Liberty Media obtient un strapontin au conseil d'administration de News Corporation, au cœur de cette pieuvre gérée comme une PME, avec ses codes et ses valeurs. Peu de niveaux hiérarchiques, paperasserie minimale, décisions prises au téléphone ou par messagerie : la culture de News Corp. ressemble à s'y méprendre à celle de Liberty Media, sur laquelle Malone exerce le même contrôle autocratique que Rupert Murdoch. Surtout, le nouveau venu, businessman de l'Ouest américain, peut compter sur le soutien du clan des « Américains » issus de Hollywood, au sein d'un état-major où les cadres australiens et britanniques restent dominants.

Aux yeux des experts, John Malone devrait arbitrer la lutte de succession si Rupert Murdoch, soixante-neuf ans, atteint d'un cancer de la prostate, venait à disparaître. Selon le scénario mis en place, il ferait alors tandem avec Peter Chernin, le directeur général, en attendant que les deux fils, Lachlan (vingt-neuf ans) et James Murdoch (vingt-sept ans), soient prêts à prendre les rênes. Le premier dirige les activités australiennes et l'imprimerie aux Etats-Unis ; le second est PDG de Star-TV. En trois décennies, John Malone a fait de Liberty Media le premier acteur du câble américain. Ou s'arrêtera-t-il ?

Marc Roche

Les acteurs

● **Liberty Media,** filiale d'AT&T, détient des participations dans une centaine de chaînes câblées américaines, dont Discovery, Sprint et USA Networks.
● **DirecTV,** filiale de Hughes Communication (General Motors), a lancé en 1994 le premier bouquet satellitaire numérique aux Etats-Unis.
● **Sky Global Network** comprendra les différentes participations du groupe de Rupert Murdoch dans les bouquets satellitaires (BSkyB en Grande-Bretagne, Star TV en Asie, Stream en Italie, Foxtel en Australie, Sky Perfect TV au Japon...).
● **GemStar TV Guide** est spécialisée dans les guides de programmes pour les télévisions interactives.

PROFIL

UN CŒUR DUR

Les magnats des médias ne devraient jamais juger les gens sur leur mine. A la fin des années 70, John Malone, le fondateur d'une petite boîte de télévision par câble de Denver, TCI, fit intrusion dans leur cercle sans crier gare. Un lourdaud de deux mètres, à l'allure de bûcheron, toujours vêtu de chemises à carreaux et de jeans, prétendait devenir le roi du câble américain ! Un rival new-yorkais avoue ces jours-ci, un peu penaud : *« Malone connaît tout le monde dans cette industrie. Il est devenu le point de passage obligé. Une certaine mégalomanie, une ample trésorie et un côté impitoyable lui valent une cour fascinée. »* Scientifique de formation, bardé de diplômes en ingénierie des meilleures universités de la Côte est, ce natif du Connecticut a commencé comme consultant en modèles mathématiques chez McKinsey. De son père ingénieur et autoritaire, il a hérité d'une parcimonie presbytérienne et d'une foi dans la libre entreprise.

Agé de cinquante-huit ans, il se moque de son image et de sa place dans l'histoire et ne répond jamais aux questions personnelles. De lui, on sait seulement ce que raconte la légende : sa rencontre avec le pionnier du câble, Bob Magness, le transfert à Denver, le lancement de TCI, qui, au fil des acquisitions, deviendra le géant de la communication Liberty Media. Il y a aussi sa vie simple qu'il partage avec son épouse Leslie et ses deux enfants.

Entre le colosse du Colorado et Rupert Murdoch, il existe une vieille connivence, née d'un goût commun du « deal », chez ces joueurs de cartes toujours à la recherche de la combinaison qui leur donnera l'avantage. Ils partagent le même regard sévère sur les grands networks arrogants et méprisent les féodalités. Le « cow-boy » cultive aussi le goût du secret, prend ses décisions au flair et affiche un grand mépris pour ses actionnaires.

Quand il était sénateur, l'actuel candidat démocrate à la présidence, Al Gore, l'avait baptisé le « Darth Vater de l'Ouest », du nom du méchant du film *La Guerre des étoiles,* en raison de son ambition démesurée, de son soutien aux éléments les plus à droite du parti républicain et de son hostilité au gouvernement fédéral.

M. R.

TF 1 se plaint de la sous-tarification publicitaire

LA PUBLICITÉ à la télévision est-elle trop bon marché ? Au moment où les chaînes privées annoncent des résultats semestriels exceptionnels, dus à la progression de leurs recettes publicitaires, elles plaident en sourdine pour une hausse de leurs tarifs. Sous couvert d'anonymat, un responsable de régie d'une chaîne privée signale que *« la France est sous-tarifée par rapport à la Grande-Bretagne et à l'Allemagne. Le coût au mille – prix pour toucher mille téléspectateurs – calculé sur la cible des ménagères de moins de 50 ans, est de 16,7 euros en Grande-Bretagne, 15,6 euros en Allemagne pour seulement 14,2 euros en France ».*

Malgré une hausse de 10 % de ses tarifs publicitaires depuis le début de 2000 et une progression de 18,4 % de ses recettes, TF 1 voudrait augmenter encore ses tarifs. Mais, dans ce cas, France Télévision tirerait les tarifs vers le bas. Dans le milieu de la publicité, certains dénoncent *« cette entreprise d'Etat, subventionnée, qui peut s'affranchir des contraintes de rentabilité car la publicité ne représente qu'une partie de ses recettes ».* Selon eux, *« si le service public s'était aligné sur le coût au mille (pratiqué par TF 1) il aurait enregistré une progression de 4 % de ses recettes au lieu d'une perte de 10 % ».* Le contraste est apparement saisissant entre les chaînes privées et France Télévision. Quand TF 1 et M 6 annoncent un boom des rentrées publicitaires au premier semestre, France Télévision affiche un repli de près de 10 %. Par rapport aux six premiers mois de 1999, France 2 et France 3 enregistrent une perte respective de 214 millions de francs et 153 millions de francs en données brutes Secodip.

Philippe Santini, PDG de France Télévision Publicité, ne conteste pas ces chiffres. Mais ils ne sont, selon lui, *« qu'un aspect tronqué de la réalité, car ils ne tiennent pas compte des recettes nettes des chaînes ».* Ainsi, malgré *« une diminution de 26 % de nos espaces publicitaires en volume »*, France Télévision aurait *« réalisé quasiment le même chiffre d'affaires net que l'an dernier »*, dit-il. La régie aurait réussi à compenser la réduction à 10 minutes par heure du temps d'antenne consacré à la publicité. En 2001, la durée horaire publicitaire sera encore réduite à 8 minutes, selon l'application de la loi sur l'audiovisuel. Au premier semestre, France Télévision aurait séduit *« 5 % d'annonceurs en plus ».*

PÉNURIE D'ESPACE

Les annonceurs sont hostiles au lancement d'enchères, aujourd'hui très marginales (1 % du chiffre d'affaires). Ils estiment ce système inflationniste. Pour atténuer la colère des annonceurs, France Télévision Publicité leur aurait promis *« de ne pas augmenter ses tarifs sur la publicité non mise aux enchères »,* signale un responsable d'une centrale d'achats d'espaces.

France Télévision ne serait pas le seul responsable de cette *« modération »* tarifaire. TF 1 cherche aussi à ménager les futurs annonceurs de sa mini-chaîne généraliste TF6. Plus généralement, face à la pénurie d'espace à la télévision, les télévisions craignent un transfert des investissements vers la presse ou le hors-média. Enfin, les annonceurs ont eux aussi un discours schizophrénique : ils harcèlent les chaînes pour obtenir de l'espace, tout en les pressant de ne pas augmenter leurs tarifs.

Guy Dutheil

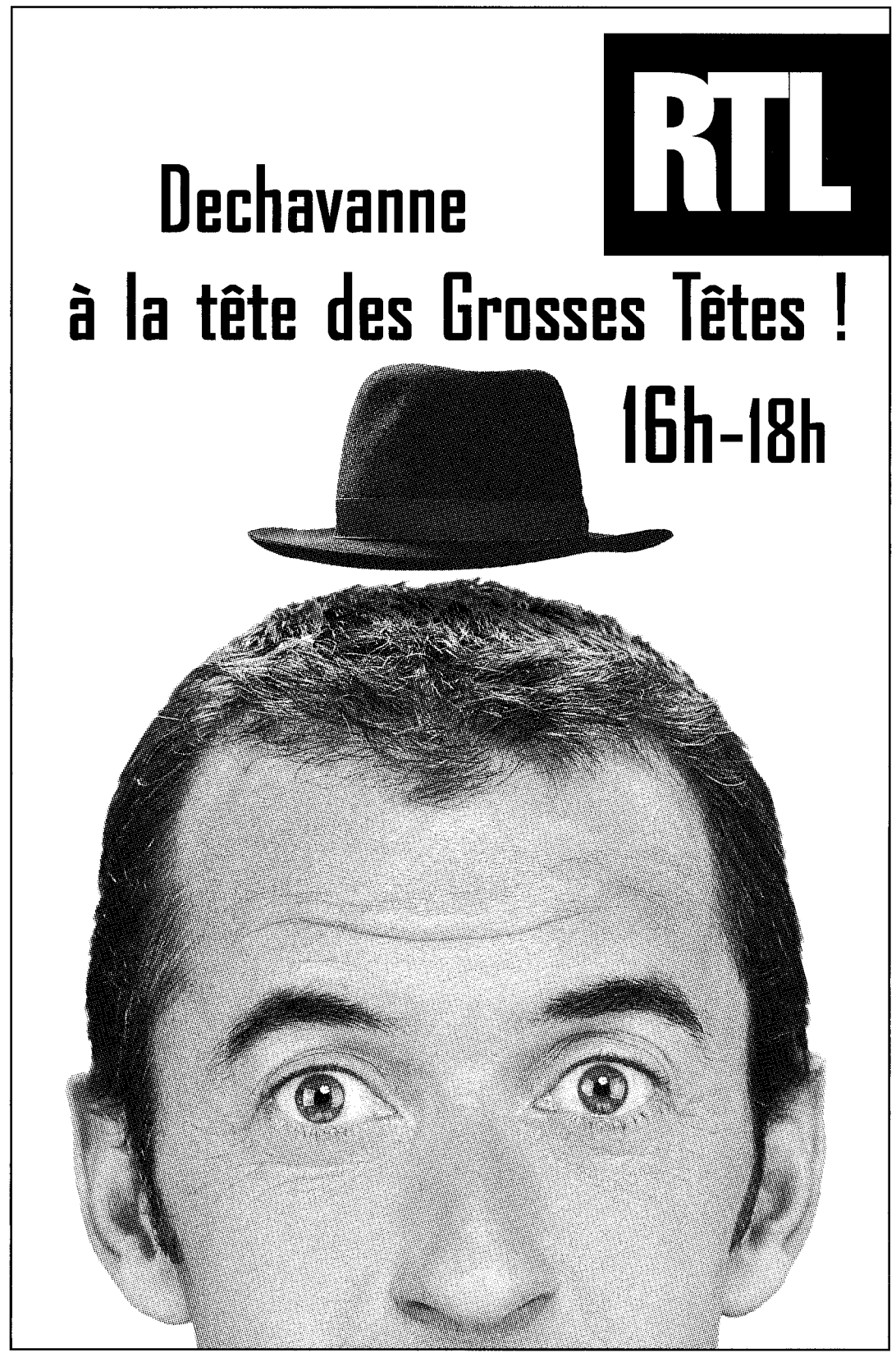

Le mondial de l'automobile
A la veille de l'ouverture du Salon
un cahier spécial de 16 pages : Automobile
vendredi 29 septembre
Le Monde daté 30

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ACIER : le finlandais Outokumpu Steel, filiale du groupe sidérurgique Outokumpu, et l'anglo-suédois Avesta Sheffield,** détenu à 51 % par l'anglais Corus, vont fusionner pour créer le deuxième producteur mondial d'acier inoxydable, ont-ils indiqué, jeudi 28 septembre.

● **SHELL/BASF : les autorités américaines de la concurrence ont autorisé, mercredi, la création de la société Basell,** entreprise commune entre l'anglo-néerlandais Shell et l'allemand BASF dans le secteur du polypropylène et du polyéthylène. La nouvelle entité, qui regroupe Montell (qui appartient à 100 % à Shell), Elenac (détenu à 50/50 par Shell et BASF) et Targor (100 % BASF), devrait réaliser un chiffre d'affaires de plus de 6,8 milliards d'euros.

● **VINCI : le groupe français de BTP (ex-SGE) a annoncé, mercredi, le succès** de son OPE amicale sur son concurrent GTM. La fusion des deux groupes, réunis en vue de constituer le numéro un mondial du BTP, devrait être engagée dès le début d'octobre.

● **ATOFINA : la branche chimique du pétrolier TotalFinaElf a annoncé, mercredi, la signature d'un accord** avec la société américaine Rohm & Haas visant à augmenter la capacité de production de méthacrylate de méthyle – destiné notamment à la fabrication de pare-brise et d'écrans plats – de l'unité de Deer Park au Texas (Etats-Unis).

● **BMW : le constructeur automobile allemand a décidé de suspendre la production de la nouvelle M3,** son coupé de luxe à 51 000 euros l'unité dont le lancement était prévu pour le 14 octobre, en raison d'un problème dans le processus de fabrication des moteurs, a-t-il indiqué, mercredi.

● **VODKA : le français Pernod Ricard, le néerlandais Bols B.V. et un consortium composé de l'allemand Eckes AG et du suédois VetS VinetSpirit** ont été sélectionnés, mercredi, par le Trésor polonais pour négocier la privatisation du producteur polonais de la vodka Wyborowa, rapporte l'AFP.

● **NORDSTROM : la société américaine a annoncé, mercredi,** le rachat de la compagnie de vêtements française Façonnable, pour 170 millions de dollars (194 millions d'euros).

● **SIEMENS MEDICAL : la filiale du géant allemand a annoncé, mercredi, avoir fait une offre** amicale de 700 millions de dollars (800 millions d'euros) pour racheter l'américain Acuson, spécialiste de la production de systèmes à ultra-sons utilisés pour les diagnostics radiologiques, cardiovasculaires, gynécologiques.

SERVICES

● **ORANGE : l'opérateur britannique de téléphonie mobile, récemment racheté par France Télécom,** a annoncé jeudi son premier investissement en Asie du Sud-Est. Il rachète un tiers de l'opérateur thaïlandais Wireless Communications Service, détenu par le groupe Charoen Pokphand. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé.

● **GLOBAL CROSSING : le groupe de télécommunications américain est sur le point de céder ses activités d'hébergement sur Internet,** Global Center, à son compatriote Exodus Communications, pour 6,5 milliards de dollars (7,41 milliards d'euros) en actions Exodus, a affirmé mercredi la chaîne d'informations financières CNBC.

FINANCE

● **HYPOVEREINSBANK : le patron de la deuxième banque privée allemande, Albrecht Schmidt, a déclaré** au quotidien allemand *Handelsblatt* du 28 septembre que son rapprochement avec la Bank Austria n'était qu'une étape dans son expansion sur le Vieux Continent. *« Nous avons en tête plein de projets »*, aussi bien à l'est qu'à l'ouest de l'Europe, a-t-il précisé. La banque vise des participations majoritaires pour avoir des rapports clairs entre partenaires.

● **GOLDMAN SACHS : la banque d'affaires américaine envisage de créer,** à la mi-octobre, une plate-forme boursière électronique spécialisée pour les particuliers en Europe, rapporte le quotidien *Handelsblatt* de jeudi.

EUROPE

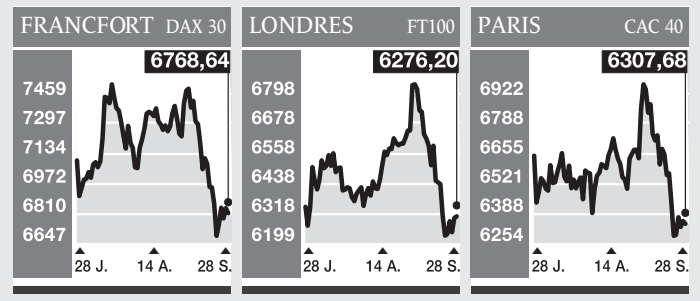

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 28/09	Var. % 27/09	Var. % 31/12
EUROPE	**EURO STOXX 50**	**4953,92**	0,08	1,01
EUROPE	STOXX 50	**4807,53**	– 0,11	1,37
EUROPE	EURO STOXX 324	**413,75**	0,09	– 0,60
EUROPE	**STOXX 653**	**377,84**	– 0,06	– 0,43
PARIS	CAC 40	**6307,68**	– 0,19	5,86
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	**4267,99**	– 0,30	5,32
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	**655,35**	– 0,11	– 2,39
BRUXELLES	BEL 20	**3019,37**	0,38	– 9,61
FRANCFORT	DAX 30	**6768,64**	– 0,67	– 2,72
LONDRES	FTSE 100	**6276,20**	0,11	– 9,44
MADRID	STOCK EXCHANGE	**11028,40**	0,65	– 5,27
MILAN	MIBTEL 30	**45657,00**	– 0,23	6,20
ZURICH	SPI	**7948**	0,07	4,99

AMÉRIQUES

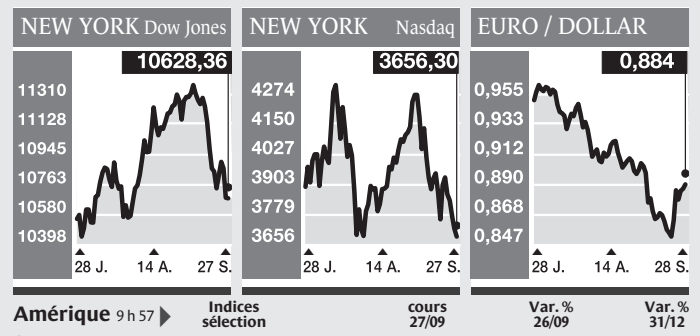

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 27/09	Var. % 26/09	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	**10628,36**	– 0,03	– 7,56
ÉTATS-UNIS	S&P 500	**1426,57**	– 0,05	– 2,90
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	**3656,30**	– 0,89	– 10,15
TORONTO	TSE INDEX	**10250**	– 2,18	21,82
SAO PAULO	BOVESPA	**15848,12**	– 2,50	– 7,28
MEXICO	BOLSA	**357,78**	– 1,37	– 10,91
BUENOS AIRES	MERVAL	**473,09**	– 0,56	– 14,06
SANTIAGO	IPSA GENERAL	**97,43**	– 0,20	– 31,87
CARACAS	CAPITAL GENERAL	**6743,85**	– 1,51	24,47

ASIE - PACIFIQUE

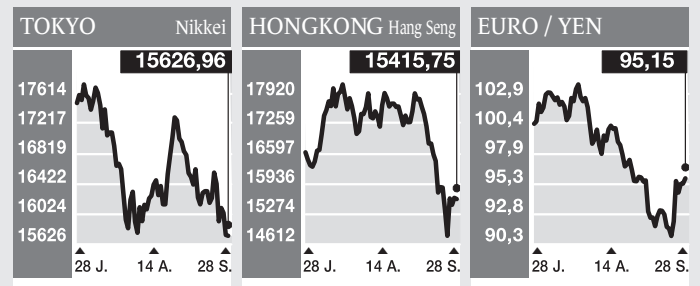

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 28/09	Var. % 27/09	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	**15626,96**	– 0,08	– 17,47
HONGKONG	HANG SENG	**15415,75**	– 0,18	– 9,12
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	**1971,89**	0,08	– 20,47
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	**75,45**	1,25	– 41,97
SYDNEY	ALL ORDINARIES	**3236,80**	1,01	2,67
BANGKOK	SET	**19,48**	– 1,27	– 43,93
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	**4094,60**	– 1,67	– 18,20
WELLINGTON	NZSE-40	**2003,08**	0,20	– 9,23

ÉCONOMIE

Forte hausse de la production industrielle au Japon

LA PRODUCTION industrielle japonaise a augmenté de 3,3 % au mois d'août par rapport au mois précédent, après un recul de 0,9 %, en juillet, grâce notamment à une forte demande d'équipements électriques, de téléphones portables et semi-conducteurs. La hausse enregistrée en août est la plus forte en glissement mensuel depuis janvier 1993, date de l'adoption de la méthode de calcul actuelle. Le chiffre dépasse la prévision moyenne des économistes interrogés par l'agence Reuters, qui avaient tablé sur une progression de 3,1 %. Cela n'a pas empêché la Bourse de Tokyo de terminer jeudi 28 septembre à son plus bas niveau depuis dix-huit mois.

■ **Un des membres éminents du conseil de la Banque du Japon**, Teizo Taya, a déclaré, jeudi, qu'il doutait de l'intérêt de débattre d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt étant donné les conditions économiques et financières actuelles du pays. A la mi-août, la BoJ a mis fin à dix-huit mois de politique des taux zéro et a procédé à son premier resserrement monétaire depuis dix ans.

■ **CORÉE DU SUD : Séoul a poursuivi sa croissance économique au mois d'août,** enregistrant une progression de 24,1 % de sa production industrielle sur un an, contre 19,3 % en juillet, selon des chiffres publiés, jeudi, par l'Office national des statistiques (NSO). Cette croissance a été soutenue, selon la NSO, par les fortes exportations, ainsi que les ventes intérieures d'ordinateurs et de semi-conducteurs. En données corrigées des variations saisonnières, la production industrielle a augmenté de 3,3 % en août par rapport à juillet, contre une hausse en CVS de 3,5 % le mois précédent.

■ **OPEP : le deuxième sommet des chefs d'Etat de l'histoire de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole** (OPEP) s'est ouvert, mercredi, à Caracas en présence des souverains, présidents et représentants de ses onze Etats-membres par un appel au dialogue avec les consommateurs, alors que les pressions occidentales s'intensifient pour faire baisser les prix du baril. Le premier sommet de l'OPEP, qui assure 40 % de la production mondiale de brut, s'était déroulé à Alger en mars 1975, quinze ans après la création de l'organisation, le 14 septembre 1960 *(lire page 22)*.

■ **ALLEMAGNE : le gouvernement a adopté, mercredi, en conseil des ministres une série de mesures compensatoires** face à la hausse du prix de l'essence, contestées toutefois par les Etats régionaux chargés d'en supporter une partie. Elles prévoient notamment l'introduction d'un abattement fiscal pour les salariés effectuant un long trajet, même par les transports en commun.

■ **Les salaires dans la fonction publique allemande vont augmenter** de 2 % à partir de 2001 et de 2,4 % supplémentaires à compter du 1er janvier 2002, selon un texte adopté, mercredi, par le gouvernement allemand en conseil des ministres.

■ **ESPAGNE : deux des trois grands syndicats agricoles espagnols, protestant contre la flambée des prix des carburants, ont conclu un accord** avec le gouvernement dans la nuit de mercredi à jeudi, ont annoncé les intéressés. Cet accord prévoit, entre autres, des allégements fiscaux et des crédits à faible taux d'intérêt, a expliqué à la presse le ministre de l'agriculture et de la pêche, Miguel Arias Canete.

■ **GRANDE-BRETAGNE : le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 0,9 % au 2e trimestre 2000** par rapport au 1er trimestre et de 3,2 % en glissement annuel, selon une troisième et dernière estimation publiée, mercredi, par l'Office des statistiques nationales.

■ **La balance des transactions courantes de la Grande-Bretagne a affiché, pour le deuxième trimestre 2000, un déficit** de 3,256 milliards de livres (5,372 milliards d'euros), un montant presque stable par rapport à celui enregistré au premier trimestre 2000.

■ **ZONE EURO : la masse monétaire M3 de la zone euro a augmenté** de 5,6 % sur un an au mois d'août, après une croissance révisée de 5,1 % en juillet, a annoncé mercredi la BCE.

■ **ÉTATS-UNIS : le département américain du Trésor a annoncé, mercredi, qu'il allait racheter, jeudi, pour 1 milliard de dollars en bons à trente ans,** dans le cadre du programme de réduction de la dette américaine.

■ **Le budget américain dégagera un excédent de 230 milliards de dollars pour l'année fiscale 2000,** le plus important depuis 1948. Le Trésor consacrera 223 milliards de dollars au remboursement de la dette publique, qui devrait être totalement épongée d'ici à l'année 2012.

■ **Les commandes de biens durables aux Etats-Unis ont augmenté de** 2,9 % en août par rapport au mois précédent, grâce notamment à un bond des commandes d'avions.

VALEUR DU JOUR

Priceline.com révise ses objectifs à la baisse

LE SPÉCIALISTE américain de la vente de billets d'avion et de produits de voyage sur Internet Priceline.com a prévenu les analystes, mercredi 27 septembre, qu'il ne pourrait pas assurer les résultats prévus. La nouvelle a été très mal accueillie en Bourse : d'une part, elle ajoute un nouveau nom à la liste déjà longue des entreprises américaines qui ne tiendront pas leurs engagements de résultats cette année et, d'autre part, elle jette un doute sur l'ensemble des sociétés liées à Internet. Le cours de l'action a violemment réagi à cette annonce. En clôture, elle a perdu 42,33 %, à 10,75 dollars, atteignant son plus bas niveau depuis plus d'un an. L'action a entraîné dans son sillage l'indice Nasdaq, dont elle fait partie, et, surtout, l'action du portail Yahoo !, l'un des symboles de la nouvelle économie. Cette dernière a abandonné près de 12 %, pour terminer à 90,37 dollars, malgré de nouvelles recommandations d'achats des analystes américains sur le titre.

Priceline.com a indiqué que son chiffre d'affaires serait bien inférieur aux attentes des analystes pour le troisième trimestre. La société prévoit un bénéfice trimestriel compris entre 340 et 345 millions de dollars. Les analystes avaient tablé sur une fourchette allant de 360 à 380 millions de dollars. La société a expliqué cette révision par l'attente d'un mauvais résultat sur l'activité de billetterie aérienne, qui constitue 85 % de son chiffre d'affaires. Au cours d'une conférence téléphonique avec les analystes, le PDG de Priceline, Daniel Schulman, s'est cependant montré confiant sur les perspectives à long terme. Cela n'a pas empêché plusieurs banques d'affaires, comme Merrill Lynch, de sanctionner le titre en modifiant immédiatement leur recommandation. Priceline est très suivie par la communauté des investisseurs aux Etats-Unis. Certaines études laissent même entendre que le succès ou l'échec de cette société dans les deux années à venir reflétera pour une large part la viabilité définitive du modèle d'entreprise de la nouvelle économie. Prochain rendez-vous le 2 novembre, lors de l'annonce des résultats trimestriels de Priceline.

Cécile Prudhomme

Action Priceline.com
en **dollars** au Nasdaq

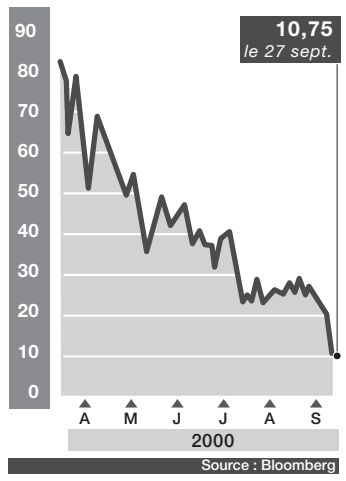

Source : Bloomberg

SUR LES MARCHÉS

PARIS

DANS LES PREMIÈRES transactions, jeudi 28 septembre, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris gagnait 0,27 %, à 6 336,75 points. Le baromètre des valeurs françaises avait clôturé en hausse, la veille, grâce à la bonne tenue des valeurs du secteur technologique et des médias. Après avoir ouvert en baisse de 0,56 %, le CAC 40 s'était rapidement redressé pour clôturer avec un gain de 0,41 %, à 6 319,79 points.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX reculait de 0,15 %, à 6 803,97 points, jeudi au début des cotations. L'indice des grandes capitalisations de la Bourse de Francfort avait terminé en hausse mercredi, progressant de 0,72 %, à 6 814,06 points. En revanche, le Nemax 50, l'indice du marché des petites valeurs, avait perdu 1,83 %, à 5 239,74 points.

LONDRES

L'INDICE VEDETTE de la Bourse de Londres, le Footsie, progressait de 0,29 %, à 6 287,20 points, jeudi en début de journée. Le marché des valeurs britanniques avait clôturé en hausse, mercredi, de 0,9 %, à 6 269,3 points, soutenu par l'attrait des valeurs du compartiment des télécommunications et de la pharmacie.

TOKYO

À LA BOURSE de Tokyo, l'indice Nikkei a abandonné 0,08 %, jeudi en clôture, à 15 626,96 points.

NEW YORK

LES MARCHÉS d'actions américains ont terminé la séance sur une tonalité baissière, mercredi 27 septembre. L'indice Nasdaq a clôturé sur un repli. Il a affiché une perte de 0,89 %, à 3 656,30 points, affecté par la chute des titres Priceline.com et Yahoo!. L'indice Dow Jones des trente principales valeurs industrielles a, de son côté, fini quasiment stable, se repliant symboliquement de 0,03 %, à 10 628,36 points. De même, l'indice Standard & Poor's 500 s'est effrité de 0,04 %, à 1 426,57 points.

TAUX

JEUDI 28 septembre, les marchés obligataires européens s'inscrivaient en très légère hausse en début de matinée. Evoluant mécaniquement en sens inverse des cours, le taux de rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans en France se repliait à 5,43 %. Sur le marché obligataire américain, la veille, le rendement des emprunts du Trésor à dix ans s'était apprécié à 5,82 %, contre 5,79 %. Le taux de l'obligation à trente ans était monté à 5,89 %, contre 5,85 %.

MONNAIES

DANS L'ATTENTE du référendum danois sur l'adhésion du pays à l'Union économique et monétaire, l'euro restait sous pression, jeudi, en début de séance. Il se négociait à 0,8813 dollar, tandis que le billet vert, en légère hausse face au yen, s'échangeait à 107,48 yens.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	27/09
COURONNE DANOISE	7,4654
COUR. NORVÉGIENNE	8,0440
COUR. SUÉDOISE	8,5090
COURONNE TCHÈQUE	35,4450
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6150
DOLLAR CANADIEN	1,3206
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1406
DRACHME GRECQUE	339,2500
FLORINT HONGROIS	263,4700
ZLOTY POLONAIS	4,0322

Cours de change croisés

28/09 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,92950	0,88440	0,13482	1,46470	0,57949
YEN	107,58500	.....	95,15000	14,50500	157,58000	62,33500
EURO	1,13071	1,05097	.....	0,15245	1,65625	0,65525
FRANC	7,41740	6,89215	6,55957	.....	10,86430	4,29835
LIVRE	0,68273	0,63460	0,60375	0,09205	.....	0,39560
FRANC SUISSE	1,72565	1,60365	1,52625	0,23265	2,52755	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 27/09	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,72	4,70	5,46	5,75
ALLEMAGNE	4,67	4,88	5,29	5,63
GDE-BRETAG.	5,81	5,97	5,33	4,77
ITALIE	4,67	4,85	5,63	6,05
JAPON	0,38	0,35	1,89	2,75
ÉTATS-UNIS	6,53	6,19	5,84	5,90
SUISSE	2,80	3,36	3,95	4,28
PAYS-BAS	4,63	4,85	5,43	5,71

Matières premières

En dollars	Cours 27/09	Var. % 26/09
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1986,50	– 0,48
ALUMINIUM 3 MOIS	1605	– 0,74
PLOMB 3 MOIS	508,50	– 0,49
ETAIN 3 MOIS	5420	+ 0,18
ZINC 3 MOIS	1146	– 0,69
NICKEL 3 MOIS	8375	– 0,59
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	5	+ 0,60
PLATINE A TERME	147874,00	– 2,59
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	258,50	....
MAIS (CHICAGO)	190,50	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	172,70	....
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	783	– 1,14
CAFÉ (LONDRES)	780	– 1,14
SUCRE BL. (LONDRES)	162,50	....

Matif

Cours 9 h 57	Volume 28/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2000	10315	86,03	85,95
Euribor 3 mois			
DÉCEMBRE 2000	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 27/09	Var. % 26/09
BRENT (LONDRES)	30,25	– 0,95
WTI (NEW YORK)	0,31	– 1,14
LIGHT SWEET CRUDE	31,23	– 1,73

Or

En euros	Cours 27/09	Var % 26/09
OR FIN KILO BARRE	10000	....
OR FIN LINGOT	9980	– 1,67
ONCE D'OR (LO) $	288,15	....
PIÈCE FRANCE 20 F	56,80	– 0,53
PIÈCE SUISSE 20 F	56,80	....
PIÈCE UNION LAT. 20	56,80	....
PIÈCE 10 DOLLARS US	205	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	382,75	– 4,31
PIÈCE 50 PESOS MEX	371,25	+ 0,07

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **DaimlerChrysler** a terminé la séance, mercredi 27 septembre, en affichant un gain de 2,64 %, à 52,81 euros, après avoir atteint, la veille, son plus bas niveau de l'année, à 50,23 euros. Craignant que le constructeur automobile ne révise ses prévisions de résultats à la baisse, les investisseurs ont finalement été rassurés lorsque la société a annoncé que son bénéfice net et que son bénéfice par action pour l'année seraient supérieurs à ceux de l'exercice précédent.

● L'action **T-Online** a chuté, mercredi, de 4,94 % à 24,80 euros, en réaction à l'annonce d'une troisième démission au sein de son état-major avec le départ de son directeur financier.

● L'action **Granada Media** a reculé de 12,9 %, à 438 pence, après que le groupe eut annoncé que les résultats de sa branche publicité télévisuelle seraient en repli au prochain exercice.

● **Corus,** le sidérurgiste britannique, qui a confirmé l'existence de négociations pour la fusion de sa filiale Avesta avec les activités acier inoxydable du finlandais Outokumpu, a gagné 0,50 pence, à 53,50 pence.

● **Endesa,** numéro un du secteur électrique en Espagne, qui a annoncé un projet de fusion amicale avec le numéro deux, Iberdrola, a progressé de 3,14 %, à 21,70 euros. Iberdrola a gagné 1,16 %, à 14,01 euros.

STOXX 653 sur 1 an — sur 5 jours

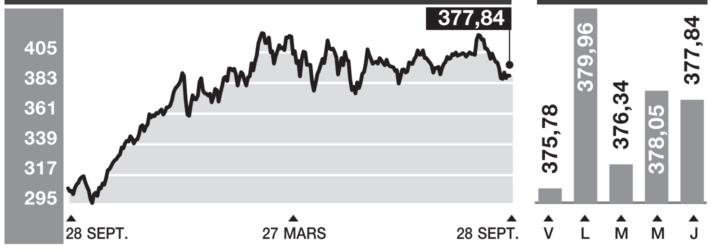

EURO STOXX50 sur 1an — sur 5 jours

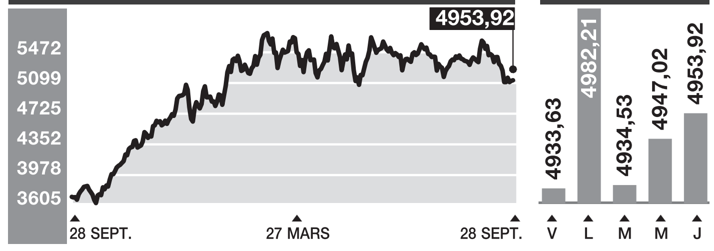

28/09 10 h 05

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 27/09
AUTOLIV SDR	SE	22,68	....
BASF AG	BE★	40,50	+ 1,07
BMW	DE★	36,95	+ 0,27
CONTINENTAL AG	DE★	19,25	....
DAIMLERCHRYSLER	DE★	52,60	....
FIAT	IT★	25,80	− 2,49
FIAT PRIV.	IT★	16,86	....
MICHELIN	FR★	31	+ 0,75
PEUGEOT	FR★	205	+ 0,44
PIRELLI SPA	IT★	3,34	+ 1,83
DR ING PORSCHE	DE★	4080	....
RENAULT	FR★	47	+ 0,49
VALEO	FR★	47,60	+ 0,68
VOLKSWAGEN	DE★	49,70	− 0,20
▶ DJ E STOXX AUTO P		220,85	− 0,26

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 27/09
ABBEY NATIONAL	GB	14,56	....
ABN AMRO HOLDIN	NL★	26,63	+ 0,68
ALL & LEICS	GB	8,93	....
ALLIED IRISH BA	GB	19,02	− 0,69
ALPHA BANK	GR	44,07	....
B PINTO MAYOR R	PT★	26,99	....
BANK AUSTRIA AG	AT★	61,30	....
BANK OF IRELAND	GB	14,31	+ 0,82
BANK OF PIRAEUS	GR	19,34	....
BK OF SCOTLAND	GB	9,55	− 0,52
BANKINTER R	ES★	46,68	+ 0,21
BARCLAYS PLC	GB	29,76	+ 0,56
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	63,50	+ 0,95
BCA AG.MANTOVAN	IT★	9,72	....
BCA FIDEURAM	IT★	18,89	− 0,53
BCA INTESA	IT★	4,10	− 3,53
BCA LOMBARDA	IT★	10,07	....
MONTE PASCHI SI	IT★	4,70	− 2,08
BCA P.BERG.-C.V	IT★	19,94	+ 0,96
BCA P.MILANO	IT★	7,11	− 0,42
B.P.VERONA E S.	IT★	13,08	− 0,76
BCA ROMA	IT★	1,22	− 0,81
BBVA R	ES★	16,89	+ 1,20
ESPIRITO SANTO	PT★	18	....
BCO POPULAR ESP	ES★	33,65	− 0,74
BCP R	PT★	5,94	....
BIPOP CARIRE	IT★	9,87	− 0,70
BNL	IT★	3,79	− 1,30
BNP PARIBAS	FR★	100,80	+ 1,05
BSCH R	ES★	12,36	+ 0,49
CHRISTIANIA BK	NO	5,98	....
COMIT	IT★	5,64	− 1,57
COMM.BANK OF GR	GR	57,04	....
COMMERZBANK	DE★	33,50	− 0,30
CREDIT LYONNAIS	FR★	41,65	− 0,83
DANSKE BANK	DK	139,31	....
DNB HOLDING -A-	NO	4,87	....
DEUTSCHE BANK N	DE★	96,15	+ 0,16
DEXIA	BE★	169	+ 0,24
DRESDNER BANK N	DE★	49,70	+ 0,61
EFG EUROBK ERGA	GR	31,82	....
ERSTE BANK	AT★	48,49	....
FOERENINGSSB A	SE	15,87	....
HALIFAX GROUP	GB	9,05	....
HSBC HLDG	GB	15,90	− 0,10
IKB	DE★	15,90	....
KBC BANCASSURAN	BE★	46,80	+ 0,32
LLOYDS TSB	GB	10,12	− 0,33
NAT BANK GREECE	GR	45,17	....
NATEXIS BQ POP.	FR★	91	+ 1,11
NORDIC BALTIC H	SE	7,99	....
NORDIC BALTIC H	DK	9,11	....
ROLO BANCA 1473	IT★	19,91	− 1,34
ROYAL BK SCOTL	GB	24	....
S-E-BANKEN -A-	SE	13,40	....
SAN PAOLO IMI	IT★	18,02	− 2,91
STANDARD CHARTE	GB	16,46	+ 3,11
STE GENERAL-A-	FR★	64	+ 2,32
SV HANDBK -A-	SE	18,80	....
SWEDISH MATCH	SE	3,50	....
UBS N	CH	161,60	....
UNICREDITO ITAL	IT★	5,64	− 1,91
UNIDANMARK -A-	DK	85,73	....
XIOSBANK	GR	20,04	....
▶ DJ E STOXX BANK P		349,44	+ 0,37

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 27/09
ACERALIA	ES★	9,17	+ 0,33
ACERINOX R	ES★	30,70	+ 0,75
ALUMINIUM GREEC	GR	46,51	....
ANGLO AMERICAN	GB	57,07	....
ASSIDOMAEN AB	SE	17,63	....
BEKAERT	BE★	48,25	....
BILLITON	GB	4,14	− 0,40
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	36,05	....
BUNZL PLC	GB	6,24	....
CORUS GROUP	GB	0,91	+ 1,85
ELVAL	GR	4,92	....
ISPAT INTERNATI	NL★	5,90	− 3,28
JOHNSON MATTHEY	GB	15,72	....
MAYR-MELNHOF KA	AT★	48,50	....
METSAE-SERLA -B	FI★	7,55	....
HOLMEN -B-	SE	26,09	....
OUTOKUMPU	FI★	9,80	+ 0,51
PECHINEY-A-	FR★	45	− 0,33
RAUTARUUKKI K	FI★	4	....
RIO TINTO	GB	16,54	− 0,50
SIDENOR	GR	5,28	....
SILVER & BARYTE	GR	34,40	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,92	....
STORA ENSO -A-	FI★	9,40	....
STORA ENSO -R-	FI★	9,45	+ 0,53
SVENSKA CELLULO	SE	19,98	....
THYSSENKRUPP	DE★	15,50	− 1,27
UNION MINIERE	BE★	39,99	− 0,52
UPM-KYMMENE COR	FI★	27,80	+ 0,36
USINOR	FR★	10,80	+ 0,09
VIOHALCO	GR	15,48	....
VOEST-ALPINE ST	AT★	27,79	....
▶ DJ E STOXX BASI P		151,51	− 0,16

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 27/09
AIR LIQUIDE	FR★	130,80	− 0,76
AKZO NOBEL NV	NL★	47,88	+ 0,21
BASF AG	DE★	40,50	+ 1,07
BAYER AG	DE★	42,50	+ 0,95
BOC GROUP PLC	GB	14,47	....
CELANESE N	DE★	18,80	− 0,79
CIBA SPEC CHEM	CH	63,79	− 0,10
CLARIANT N	CH	338,93	+ 0,58
DEGUSSA-HUELS	DE★	31,50	....
DSM	NL★	32,80	+ 1,74
EMS-CHEM HOLD A	CH	4870,85	....
ICI	GB	6,04	....
KEMIRA	FI★	5,95	....
LAPORTE	GB	8,68	....
LONZA GRP N	CH	548,71	+ 0,12
NORSK HYDRO	NO	47,99	....
RHODIA	FR★	12,69	+ 1,52
SOLVAY	BE★	66	+ 0,30
TESSENDERLO CHE	BE★	36,28	− 0,63
▶ DJ E STOXX CHEM P		338,28	− 0,22

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 27/09
D'IETEREN SA	BE★	265	+ 1,81
AZEO	FR★	66,40	− 2,06
GBL	BE★	278,20	− 0,14
GEVAERT	BE★	44	....
INCHCAPE	GB	4,38	....
MYTILINEOS	GR	16,27	....
UNAXIS HLDG N	CH	303,53	+ 0,65
ORKLA	NO	22	....
SONAE SGPS	PT★	1,63	....
TOMKINS	GB	2,80	....
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 27/09
ATLANTIC TELECO	GB	4,55	....
EIRCOM	IR★	2,54	....
BRITISH TELECOM	GB	11,91	− 1,10
CABLE & WIRELES	GB	16,29	+ 2,07
DEUTSCHE TELEKO	DE★	39,50	+ 2,38
E.BISCOM	IT★	169,70	+ 0,50
EIRCOM	IE	2,54	....
ELISA COMMUNICA	IE	41,20	+ 1,10
ENERGIS	GB	8,27	− 1,96
EQUANT NV	DE★	43	....
EUROPOLITAN HLD	SE	11,46	....
FRANCE TELECOM	FR★	120	+ 0,59
HELLENIC TELE (	GR	22,05	....
HELS.TELEPH E	FI★	102,60	....
KINGSTON COM	GB	7,38	+ 3,72
KONINKLIJKE KPN	NL★	25,18	+ 0,20
LIBERTEL NV	NL★	13,75	+ 3,77
MANNESMANN N	DE★	171	− 0,87
MOBILCOM	DE★	86,90	+ 0,15
PANAFON HELLENI	GR	11,05	....
PORTUGAL TELECO	PT★	11,52	....
SONERA	FI★	30,90	+ 0,49
SWISSCOM N	CH	289,76	....
TELE DANMARK -B	DK	62,69	− 0,43
TELECEL	PT★	14,36	....
TELECOM ITALIA	IT★	12,50	− 0,08
TELECOM ITALIA	IT★	6,28	....
TELIA	SE	7,52	....
T.I.M.	IT★	9,20	− 0,54
TISCALI	IT★	41,95	+ 1,33
VERSATEL TELECO	NL★	26,80	....
VODAFONE GROUP	GB	4,17	+ 0,80
▶ DJ E STOXX TCOM P		851,99	+ 0,44

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 27/09
ACCIONA	ES★	39,45	+ 0,15
AKTOR SA	GR	8,49	....
UPONOR -A-	FI★	18,70	....
AUMAR R	ES★	16,74	+ 0,24
ACESA R	ES★	9,02	− 0,33
BLUE CIRCLE IND	GB	6,77	....
BOUYGUES	FR★	58,85	+ 0,60
BPB	GB	3,80	....
BRISA AUTO-ESTR	PT★	9,50	....
BUZZI UNICEM	IT★	8,99	....
CRH PLC	GB	29,78	....
CIMPOR R	PT★	25,69	....
COLAS	FR★	58,50	....
GRUPO DRAGADOS	ES★	9,40	− 1,05
FCC	ES★	18,22	+ 0,94
GROUPE GTM	FR★	128	+ 0,31
GRUPO FERROVIAL	ES★	14,89	+ 0,61
HANSON PLC	GB	5,96	+ 2,27
HEIDELBERGER ZE	DE★	56,30	....
HELL.TECHNODO.R	GR	21,40	....
HERACLES GENL R	GR	18,39	....
HOCHTIEF ESSEN	DE★	23	+ 0,44
HOLDERBANK FINA	CH	1221,32	+ 0,16
IMERYS	FR★	118,50	+ 0,42
ITALCEMENTI	IT★	9,39	+ 0,43
LAFARGE	FR★	78,20	+ 0,06
MICHANIKI REG.	GR	6,66	....
PILKINGTON PLC	GB	1,32	....
RMC GROUP PLC	GB	9,55	+ 1,23
SAINT GOBAIN	FR★	142,50	....
SKANSKA -B-	SE	38,66	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,45	....
TECHNIP	FR★	152,10	− 3,12
TITAN CEMENT RE	GR	43,10	....
WIENERB BAUSTOF	AT★	24,29	....
WILLIAMS	GB	5	....
▶ DJ E STOXX CNST P		215,64	− 0,04

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 27/09
ACCOR	FR★	43,48	+ 0,76
ADIDAS-SALOMON	DE★	59,30	....
AGFA-GEVAERT	BE★	25,51	− 0,93
AIR FRANCE	FR★	19,90	− 1,44
AIRTOURS PLC	GB	3,99	....
ALITALIA	IT★	2,01	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	12,80	....
AUTOGRILL	IT★	13,02	− 1,36
BANG & OLUFSEN	DK	55,86	....
BENETTON GROUP	IT★	2,06	+ 0,49
BRITISH AIRWAYS	GB	4,83	....
BULGARI	IT★	13,53	− 0,22
CHRISTIAN DIOR	FR★	62,35	+ 1,14
CLUB MED.	FR★	109	+ 0,46
DT.LUFTHANSA N	DE★	22,70	+ 0,89
ELECTROLUX -B-	SE	13,93	....
EM.TV & MERCHAN	DE★	60,30	− 1,16
EMI GROUP	GB	9,43	....
EURO DISNEY	FR★	0,57	+ 1,79
GRANADA COMPASS	GB	10,21	+ 1,31
HERMES INTL	FR★	165,50	− 0,90
HPI	IT★	1,50	....
KLM	NL★	21,55	....
HILTON GROUP	GB	3,28	....
LVMH	FR★	87,20	+ 2,47
MEDION	DE★	121	....
MOULINEX	FR★	4,80	+ 0,63
PERSIMMON PLC	GB	3,29	....
ROY.PHILIPS ELE	NL★	49,54	+ 0,28
PREUSSAG AG	DE★	34,30	....
RANK GROUP	GB	2,78	+ 4,35
RYANAIR HLDGS	IE	8,60	....
SAIRGROUP N	CH	161,60	+ 1,34
SAS DANMARK A/S	DK	8,91	....
SEB	FR★	63,35	....
SODEXHO ALLIANC	FR★	184,80	− 0,05
TELE PIZZA	ES★	5,68	− 0,35
THE SWATCH GRP	CH	1728,07	− 0,49
THE SWATCH GRP	CH	348,11	....
THOMSON MULTIME	PA	60	− 0,41
WW/WW UK UNITS	IR★	1,29	....
WILSON BOWDEN	GB	10,09	....
WM-DATA -B-	SE	5,76	....
WOLFORD AG	AT★	26,49	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		185,14	+ 0,65

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 27/09
ALTANA AG	DE★	120,50	− 0,41
ASTRAZENECA	GB	59,04	+ 0,59
AVENTIS	FR★	85	+ 0,06
BB BIOTECH	CH	1371,44	− 1,78
CELLTECH GROUP	GB	21,17	....
ELAN CORP	IE	36,71	....
ESSILOR INTL	FR★	285	− 1,38
FRESENIUS MED C	DE★	102,50	....
GAMBRO -A-	SE	8,64	....
GLAXO WELLCOME	GB	33,04	+ 0,60
NOVARTIS N	CH	1760,85	+ 0,60
NOVO NORDISK B	DK	253,17	− 0,26
NYCOMED AMERSHA	GB	10,92	....
ORION B	FI★	19,50	+ 1,56
QIAGEN NV	NL★	54	− 0,55
ROCHE HOLDING	CH	11144,62	....
ROCHE HOLDING G	CH	10026,88	+ 0,07
SANOFI SYNTHELA	FR★	60	+ 0,84
SCHERING AG	DE★	70,50	+ 0,14
SHIRE PHARMA GR	GB	20,35	....
SERONO -B-	CH	1286,22	+ 0,51
SMITH & NEPHEW	GB	4,52	....
SMITHKLINE BEEC	GB	14,94	+ 0,11
SULZER FRAT.SA1	CH	683,10	+ 0,19
UCB	BE★	38,50	+ 0,23
WILLIAM DEMANT	DK	51,04	....
▶ DJ E STOXX HEAL		563,44	+ 0,12

(Publicité)

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 27/09
BG GROUP	GB	6,14	....
BP AMOCO	GB	10,07	+ 1
CEPSA	ES★	9,10	+ 0,55
COFLEXIP	FR★	141	− 0,70
DORDTSCHE PETRO	NL★	57	....
ENI	IT★	6,13	+ 0,16
ENTERPRISE OIL	GB	9,02	....
HELLENIC PETROL	GR	12,16	....
LASMO	GB	2,13	....
OMV AG	AT★	80,61	....
PETROLEUM GEO-S	NO	19,27	....
REPSOL YPF	ES★	21,30	+ 0,71
ROYAL DUTCH CO	NL★	68,65	+ 0,70
SAIPEM	IT★	6,20	− 4,02
SHELL TRANSP	GB	9,21	+ 0,72
TOTAL FINA ELF	FR★	167	+ 0,97
▶ DJ E STOXX ENGY P		360,78	+ 0,72

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 27/09
3I	GB	27,30	....
ALMANIJ	BE★	45	+ 1,69
ALPHA FINANCE	GR	58,07	....
AMVESCAP	GB	23,82	....
BHW HOLDING AG	DE★	24,40	....
BPI R	PT★	4	....
BRITISH LAND CO	GB	7,21	....
CANARY WHARF GR	GB	8,60	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,62	....
CLOSE BROS GRP	GB	20,18	....
COMPART	IT★	1,69	....
COBEPA	BE★	73,95	....
CONSORS DISC-BR	DE★	116,50	+ 1,22
CORP FIN ALBA	ES★	27,60	− 1,43
CS GROUP N	CH	224,86	− 0,29
DEPFA-BANK	DE★	91,90	....
DIREKT ANLAGE B	DE★	54,83	+ 2,10
E D & F MAN GRO	GB	8,52	....
EURAFRANCE	FR★	627	− 1,26
FORTIS (B)	BE★	33,81	− 0,12
FORTIS (NL)	NL★	34,22	....
GECINA /RM	FR★	103,20	....
GIMV	BE★	66,15	....
HAMMERSON	GB	6,87	....
ING GROEP	NL★	73,59	+ 0,57
REALDANMARK	DK	33,49	....
LAND SECURITIES	GB	12,66	....
LIBERTY INTL	GB	8,52	....
MARSCHOLLEK LAU	DE★	156,50	....
MEDIOBANCA	IT★	11,82	− 2,31
MEPC PLC	GB	8,77	....
METROVACESA	ES★	18,10	....
PROVIDENT FIN	GB	13,91	....
RODAMCO CONT. E	NL★	39	....
RODAMCO NORTH A	NL★	43,45	....
SCHRODERS	GB	23,44	....
SIMCO N	FR★	75,50	− 0,26
SLOUGH ESTATES	GB	5,96	....
UNIBAIL	FR★	166,70	....
VALLEHERMOSO	ES★	7,03	+ 0,72
WCM BETEILIGUNG	DE★	27,20	....
WOOLWICH PLC	GB	6,14	....
▶ DJ E STOXX FINS P		296,70	+ 0,24

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. 27/09
ALLIED DOMECQ	GB	5,51	....
ASSOCIAT BRIT F	GB	5,79	....
BASS	GB	10,11	....
BBAG OE BRAU-BE	AT★	48	....
BRAU-UNION	AT★	46,41	....
CADBURY SCHWEPP	GB	6,62	....
CARLSBERG -B-	DK	46,08	....
CARLSBERG AS -A	DK	41,52	....
DANISCO	DK	40,32	....
DANONE	FR★	161	+ 0,63
DELTA HOLDINGS	GR	16,04	....
DIAGEO	GB	9,91	....
ELAIS OLEAGINOU	GR	21,19	....
ERID.BEGH.SAY	FR★	99,60	+ 0,20
HEINEKEN HOLD.N	NL★	40	....
HELLENIC BOTTLI	GR	14,86	....
HELLENIC SUGAR	GR	13,32	....
KAMPS	DE★	18,50	....
KERRY GRP-A-	GB	23,74	....
MONTEDISON	IT★	2,17	....
NESTLE N	CH	2464,93	+ 0,03
KONINKLIJKE NUM	NL★	56,50	....
PARMALAT	IT★	1,66	− 1,78
PERNOD RICARD	FR★	52,80	− 3,21
RAISIO GRP -V-	FI★	1,99	+ 1,53
SCOTT & NEWCAST	GB	6,80	....
SOUTH AFRICAN B	GB	7,53	....
TATE & LYLE	GB	3,77	....
UNIGATE	GB	3,51	....
UNILEVER	NL★	53,85	....
UNILEVER	GB	6,95	....
WHITBREAD	GB	7,11	....
▶ DJ E STOXX F & BV P		236,39	+ 0,13

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. 27/09
ABB N	CH	110,95	− 0,15
ADECCO N	CH	750,62	− 0,43
AEROPORTI DI RO	IT★	9,08	+ 0,11
ALSTOM	FR★	26,05	....
ALTRAN TECHNO	FR★	241,30	− 1,55
ALUSUISSE GRP N	CH	701,46	− 0,47
ASSA ABLOY-B-	SE	20,57	....
ASSOC BR PORTS	GB	4,96	....
ATLAS COPCO -A-	SE	18,92	....
ATLAS COPCO -B-	SE	18,10	....
ATTICA ENTR SA	GR	8,80	....
BAA	GB	8,87	....
BARCO	BE★	131,50	+ 0,38
BBA GROUP PLC	GB	6,10	....
CIR	IT★	3,47	....
CAPITA GRP	GB	10,16	....
CDB WEB TECH IN	IT★	11,75	− 0,42
CGIP	FR★	48,05	+ 0,67
CMG	GB	65,18	....
COOKSON GROUP P	GB	3,28	....
DAMPSKIBS -A-	DK	10984,01	....
DAMPSKIBS -B-	DK	12055,62	....
DAMSKIBS SVEND	DK	16409,03	....
E.ON AG	DE★	58,30	+ 0,26
EADS SICO.	FR★	18,33	− 1,87
ELECTROCOMPONEN	GB	12,26	....
EPCOS	DE★	94	+ 0,75
EUROTUNNEL	FR★	0,98	....
EXEL	GB	17,45	....
F.I. GROUP	GB	9,38	....
GROUP 4 FALCK	DK	172,80	....
FINMECCANICA	IT★	1,34	− 0,74
FINNLINES	FI★	19,80	....
FKI	GB	2,93	....
FLS IND.B	DK	16,74	....
FLUGHAFEN WIEN	AT★	41,12	....
GKN	GB	11,41	....
HAGEMEYER NV	NL★	30,85	+ 0,88
HALKOR	GR	6,01	....
HAYS	GB	6,45	....
HEIDELBERGER DR	DE★	65	....
HUHTAMAEKI VAN	FI★	28,70	....
IFIL	IT★	8,85	....
IMI PLC	GB	3,46	....
INDRA SISTEMAS	ES★	24,96	− 0,87
INDRA SISTEMAS	ES★	24,96	− 0,87
IND.VAERDEN -A-	SE	27,44	....
INVESTOR -A-	SE	16,34	....
INVESTOR -B-	SE	16,45	....
ISS	DK	69,65	....
JOT AUTOMATION	FI★	6,80	− 1,45
KINNEVIK -B-	SE	25,85	....
KOEBENHAVN LUFT	DK	93,77	....
KONE B	FI★	69,50	....
LEGRAND /RM	FR★	183,50	+ 0,11
LINDE AG	DE★	46,30	+ 0,87
MAN AG	DE★	29,50	....
MG TECHNOLOGIES	DE★	12,22	....
WARTSILA CORP A	FI★	20,40	+ 0,59
METSO	FI★	13	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,22	....
NETCOM -B-	SE	57	....
NKT HOLDING	DK	339,57	....
EXEL	GB	17,45	....
PACE MICRO TECH	GB	12,32	....
PARTEK	FI★	13,20	....
PENINS.ORIENT.S	GB	10,11	+ 1,50
PERLOS	FI★	30,50	+ 1,50
PREMIER FARNELL	GB	7,94	....
RAILTRACK	GB	17,27	− 1,51
RANDSTAD HOLDIN	NL★	27,70	....
RENTOKIL INITIA	GB	2,48	....
REXAM	GB	3,80	....
REXEL	FR★	80,95	− 1,16
RHI AG	AT★	24,66	....
RIETER HLDG N	CH	357,28	− 0,55
ROLLS ROYCE	GB	2,68	− 5,81
SANDVIK	SE	21,98	....
SAURER ARBON N	CH	590,01	+ 0,33
SCHNEIDER ELECT	FR★	72,50	+ 0,28
SEAT PAGINE GIA	IT★	3,21	− 0,93
SECURICOR	GB	2,10	....
SECURITAS -B-	SE	24,74	....
SERCO GROUP	GB	10,02	....
SGL CARBON	DE★	73,50	+ 0,68
SHANKS GROUP	GB	3,69	....
SIDEL	FR★	64,50	+ 1,18
INVENSYS	GB	2,58	....
SINGULUS TECHNO	DE★	55	+ 0,11
SKF -B-	SE	14,34	....
SMITHS IND PLC	GB	11,38	....
SOPHUS BEREND -	DK	23,44	....
T.I.GROUP PLC	GB	5,79	....
TELEFONICA	ES★	22,86	+ 0,93
THOMSON CSF	FR★	46,20	+ 0,43
TOMRA SYSTEMS	NO	38,41	....
UNAXIS HLDG N	CH	303,53	+ 0,65
VA TECHNOLOGIE	AT★	58,35	....
VEDIOR NV	NL★	16,55	....
VESTAS WIND SYS	DK	57,60	+ 0,47
VOLVO -A-	SE	17,57	....
VOLVO -B-	SE	17,98	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		527,36	− 0,25

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 27/09
AEGIS GROUP	GB	2,61	....
AEGON NV	NL★	42	+ 1,01
AGF	FR★	56,80	+ 0,71
ALLEANZA ASS	IT★	14,89	− 0,67
ALLIANZ N	DE★	370	− 0,67
ALLIED ZURICH	GB	12,70	− 0,26
ASR VERZEKERING	NL★	62,80	....
AXA	FR★	153	− 0,33
BALOISE HLDG N	CH	1122,98	....
BRITANNIC	GB	16,44	+ 0,30
CGNU	GB	16,08	....
CNP ASSURANCES	FR★	34,01	− 1,99
CORP MAPFRE R	ES★	17,20	− 1,66
ERGO VERSICHERU	DE★	158,50	....
ETHNIKI GEN INS	GR	25,50	....
EULER	FR★	51,65	− 4,17
CODAN	DK	66,57	....
FORTIS (B)	BE★	33,81	− 0,12
GENERALI ASS	IT★	35,65	− 1,66
GENERALI HLD VI	AT★	186,10	....
INTERAM HELLEN	GR	24,98	....
IRISH LIFE & PE	GB	10,95	....
FONDIARIA ASS	IT★	5,65	− 0,88
LEGAL & GENERAL	GB	2,80	....
MEDIOLANUM	IT★	18,89	+ 0,21
MUENCH RUECKVER	DE★	328	....
POHJOLA YHTYMAE	FI★	41,50	+ 0,12
PRUDENTIAL	GB	15,38	+ 0,54
RAS	IT★	15,15	− 1,17
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,49	....
SAMPO -A-	FI★	54	....
SWISS RE N	CH	2200,73	− 0,59
SCOR	FR★	48,60	+ 0,45
SEGUROS MUNDIAL	PT★	55	....
SKANDIA INSURAN	SE	22,27	....
STOREBRAND	NO	8,08	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,49	....
SWISS LIFE REG	CH	898,13	+ 0,15
TOPDANMARK	DK	20,23	....
ZURICH ALLIED N	CH	529,04	+ 0,37
▶ DJ E STOXX INSU P		429,19	− 0,25

MEDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 27/09
MONDADORI	IT★	13,87	− 0,86
B SKY B GROUP	GB	17,54	....
CANAL PLUS	FR★	169,60	+ 1,13
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,62	....
CARLTON COMMUNI	GB	9,07	....
DAILY MAIL & GE	GB	30,93	....
ELSEVIER	NL★	13,05	− 0,31
EMAP PLC	GB	15,33	− 0,86
FUTURE NETWORK	GB	10,75	....
GRUPPO L'ESPRES	IT★	14,45	− 0,21
HAVAS ADVERTISI	FR★	19,69	+ 0,46
INDP NEWS AND M	IR★	4,15	....
LAGARDERE SCA N	FR★	72	+ 1,12
LAMBRAKIS PRESS	GR	26,82	....
M6 METROPOLE TV	FR★	58,50	− 1,85
MEDIASET	IT★	17,50	+ 0,23
NRJ GROUP	FR★	45	− 0,66
PEARSON	GB	31,93	....
PT MULTIMEDIA R	PT★	40,90	....
PUBLICIS GROUPE	FR★	37,80	+ 0,48
PUBLIGROUPE N	CH	734,23	− 0,18
REED INTERNATIO	GB	9,10	....
REUTERS GROUP	GB	21,82	....
SOGECABLE R	ES★	38,05	+ 0,18
TELEWEST COMM.	GB	2,20	− 5
TF1	FR★	70,10	− 1,27
TRINITY MIRROR	GB	8,24	....
UNITED NEWS & M	GB	12,41	+ 0,81
UNITED PAN-EURO	NL★	22,48	+ 1,08
VNU	NL★	59,40	+ 3,66
WOLTERS KLUWER	NL★	22,98	− 0,04
WPP GROUP	GB	13,75	....
▶ DJ E STOXX MEDIA P		499,21	+ 0,70

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 27/09
AHOLD	NL★	32,50	+ 0,22
ALTADIS -A-	ES★	16,49	+ 1,17
AMADEUS GLOBAL	ES★	10,29	+ 1,38
ATHENS MEDICAL	GR	13,93	....
AUSTRIA TABAK A	AT★	44,98	....
AVIS EUROPE	GB	3,47	....
BEIERSDORF AG	DE★	105	− 1,41
BIC	FR★	44	− 0,14
BRIT AMER TOBAC	GB	6,50	....
CASINO GP	FR★	103,60	+ 0,10
CFR UNITS -A-	CH	3386	+ 1,27
CLARINS	FR★	101	+ 0,90
DELHAIZE	BE★	52,80	+ 2,13
COLRUYT	BE★	44,50	+ 0,11
FREESERVE	GB	4,04	+ 0,83
GALLAHER GRP	GB	6,58	....
GIB	BE★	44	....
GIVAUDAN N	CH	295	− 0,22
HENKEL KGAA VZ	DE★	67,80	+ 1,04
IMPERIAL TOBACC	GB	10,27	+ 0,98
JERONIMO MARTIN	PT★	12,13	....
KESKO -B-	FI★	10,01	− 0,79
L'OREAL	FR★	85,40	− 0,23
LAURUS NV	NL★	10	....
MORRISON SUPERM	GB	2,80	....
RECKITT BENCKIS	GB	12,92	....
SAFEWAY	GB	4,78	....
SAINSBURY J. PL	GB	6,10	....
STAGECOACH HLDG	GB	1,16	....
T-ONLINE INT	DE★	25,01	+ 0,85
TERRA NETWORKS	ES★	47,70	+ 0,85
TESCO PLC	GB	3,69	− 10,44
TNT POST GROEP	NL★	26,69	+ 0,38
WORLD ONLINE IN	NL★	14,30	....
▶ DJ E STOXX N CY G P		476,39	+ 0,07

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 27/09
AVA ALLG HAND.G	DE★	45	....
BOOTS CO PLC	GB	8,35	....
BUHRMANN NV	NL★	30,50	....
CARREFOUR	FR★	84,60	− 0,12
CASTO.DUBOIS	FR★	249	+ 0,81
CENTROS COMER P	ES★	15	....
CHARLES VOEGELE	CH	216,34	....
CONTINENTE	ES★	19,41	+ 2,27
D'IETEREN SA	BE★	265	+ 1,81
DIXONS GROUP	GB	4,45	+ 23,96
GAL LAFAYETTE	FR★	196,40	− 0,10
GEHE AG	DE★	38,85	....
GREAT UNIV STOR	GB	7,10	....
GUCCI GROUP	NL★	116	+ 0,69
HENNES & MAURIT	SE	23,27	....
KARSTADT QUELLE	DE★	35,45	....
KINGFISHER	GB	7,58	+ 2,92
MARKS & SPENCER	GB	3,54	− 5,73
MATALAN	GB	9,28	....
METRO	DE★	46,80	− 0,43
NEXT PLC	GB	11,56	....
PINAULT PRINT.	FR★	199,50	....
VALORA HLDG N	CH	245,84	+ 0,27
VENDEX KBB NV	NL★	15,34	+ 0,39
W.H SMITH	GB	5,36	....
WOLSELEY PLC	GB	5,28	+ 0,95
▶ DJ E STOXX RETL P		399,67	....

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 27/09
ALCATEL	FR★	80	− 0,37
ALTEC SA REG.	GR	12,26	....
ASM LITHOGRAPHY	NL★	36,85	+ 1,80
BAAN COMPANY	NL★	2,77	− 1,07
BALTIMORE TECH	GB	11,48	+ 2,66
BOOKHAM TECHNOL	GB	49,63	− 1,32
SPIRENT	GB	17,78	....
BAE SYSTEMS	GB	5,81	....
BROKAT	DE★	82,80	+ 0,86
BULL	FR★	6,90	− 2,13
BUSINESS OBJECT	FR★	123	+ 2,50
CAP GEMINI	FR★	214,50	+ 0,23
COLT TELECOM NE	GB	32,18	....
COMPTEL	FI★	18,20	+ 1,11
DASSAULT SYST.	FR★	95,50	− 1,50
DIALOG SEMICOND	GB	90,98	....
ERICSSON -B-	SE	18,27	....
F-SECURE	FI★	7,59	− 0,78
FILTRONIC	GB	17,19	....
FINMATICA	IT★	64,80	....
GETRONICS	NL★	11,51	+ 0,52
GN GREAT NORDIC	DK	163,42	− 0,81
INFINEON TECHNO	DE★	56,50	+ 0,09
INFOGRAMES ENTE	FR★	28,69	− 3,60
INTRACOM R	GR	39,19	....
KEWILL SYSTEMS	GB	15,38	....
LOGICA	GB	34,74	....
MARCONI	GB	16,48	+ 0,61
MISYS	GB	10,31	....
NOKIA	FI★	47,30	+ 1,07
OCE	NL★	17,95	− 0,28
OLIVETTI	IT★	3,26	− 0,31
PSION	GB	12,84	....
SAGE GRP	GB	8,78	+ 4,12
SAGEM	FR★	255	+ 1,59
SAP AG	DE★	218	+ 1,40
SAP VZ	DE★	276	− 1,08
SEMA GROUP	GB	19,07	....
SIEMENS AG N	DE★	154,70	+ 0,13
MB SOFTWARE	DE★	12,80	+ 1,51
SPIRENT	GB	11,56	....
STMICROELEC SIC	FR★	57,60	− 2,37
TECNOST	IT★	3,58	− 1,10
TELE 1 EUROPE	SE	11,11	....
THUS	GB	2,37	....
TIETOENATOR	FI★	32,70	....
▶ DJ E STOXX TECH P		942,72	+ 0,20

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 27/09
AEM	IT★	4,21	− 0,24
ANGLIAN WATER	GB	9,35	....
BRITISH ENERGY	GB	2,89	+ 6,06
CENTRICA	GB	4,55	+ 28,50
EDISON	IT★	11,09	− 0,54
ELECTRABEL	BE★	233,50	− 0,43
ELECTRIC PORTUG	PT★	3,65	....
ENDESA	ES★	21,80	+ 0,46
ENEL	IT★	4,36	....
EVN	AT★	33	....
FORTUM	FI★	3,90	+ 0,78
GAS NATURAL SDG	ES★	18,25	− 0,82
IBERDROLA	ES★	14,13	+ 0,86
ITALGAS	IT★	4,76	+ 0,21
NATIONAL GRID G	GB	9,68	....
NATIONAL POWER	GB	7,64	....
OESTERR ELEKTR	AT★	103,50	....
POWERGEN	GB	8,60	....
SCOTTISH POWER	GB	8,60	....
SEVERN TRENT	GB	12,04	....
SUEZ LYON EAUX	FR★	170,80	− 0,12
SYDKRAFT -A-	SE	17,63	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,63	....
THAMES WATER	GB	20,05	....
FENOSA	ES★	20,67	+ 0,34
UNITED UTILITIE	GB	11,41	− 0,43
VIVENDI	FR★	85,50	+ 0,23
▶ DJ E STOXX PO SUP P		332,09	+ 0,12

EURO NOUVEAU MARCHÉ

28/09 10 h 05

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. 27/09
AIRSPRAY NV	17,90	....
ANTONOV	0,75	....
C/TAC	6,20	....
CARDIO CONTROL	4,60	....
CSS	23,90	....
HITT NV	6,15	....
INNOCONCEPTS NV	21,95	....
NEDGRAPHICS HOLD	18,05	+ 0,28
SOPHEON	7,65	....
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	3,19	....
RING ROSA WT	0,02	....

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne
IT : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande
LU : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche
FI : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark
GB : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANCE

● L'action **Lagardère** s'inscrivait en hausse de 1,47 %, à 72,25 euros, dans les premières transactions, jeudi 28 septembre. Le groupe a annoncé, avant l'ouverture du marché, avoir multiplié par plus de six son résultat net au premier semestre, à 788 millions d'euros.

● Le cours de Bourse d'**Accor,** qui a amélioré de 26,9 % son résultat net, à 196 millions d'euros au premier semestre, s'appréciait de 2,27 %, à 44,13 euros, jeudi matin. Le groupe a reconnu qu'il négociait le rachat des hôtels du britannique Granada Compass.

● Le titre **Sommer Allibert** avançait de 0,13 %, à 46,66 euros, malgré la publication d'un résultat net en baisse de 61,3 % au premier semestre. Le plasturgiste anticipe une hausse annuelle de ses ventes du même ordre que celle du premier semestre (+ 14,8 % à périmètre comparable).

● **France Télécom,** qui aurait engagé des pourparlers avec Motorola pour racheter la participation du groupe américain dans la société égyptienne de téléphones mobiles MobiNil, s'échangeait en Bourse en hausse de 0,75 %, à 120,2 euros.

● L'action **Coflexip** reculait de 0,7 %, à 141 euros, jeudi. Le groupe parapétrolier a indiqué qu'il cédait sa participation dans la firme américaine Cal Dive International avec une plus-value de 130 millions d'euros après impôts, qui sera inscrite dans ses comptes du troisième trimestre.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 28 SEPTEMBRE **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 25 octobre

France		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
ACCOR	❯	43,84	287,57	+1,60	...
AGF	❯	56,80	372,58	+0,71	...
AFFINE(EXIMM		...	...	...	...
AIR FRANCE G	❯	19,86	130,27	−1,63	...
AIR LIQUIDE	❯	131,80	864,55	...	...
ALCATEL	❯	78,80	516,89	−1,87	...
ALSTOM	❯	26,07	171,01	+0,08	...
ALTRAN TECHN	❯	242,50	1590,70	−1,06	...
ATOS CA	❯	108,40	711,06	...	...
ARBEL		...	...	...	...
AVENTIS	❯	85,80	562,81	+1	...
AXA	❯	153,30	1005,58	−0,13	...
AZEO(EXG.ET	❯	66,60	436,87	−1,77	...
BIC	❯	43,15	283,05	−2,07	...
BAIL INVESTI	❯	115,20	755,66	...	...
BAZAR HOT. V		...	...	...	...
BIS		131,10	859,96	+2,42	...
BNPPARIBAS	❯	100,40	658,58	+0,65	...
BOLLORE	❯	182	1193,84	−0,27	...
BOLLORE INV.		37,95	248,94	−0,13	...
BONGRAIN		36,74	241	−0,14	...
BOUYGUES	❯	59	387,01	+0,85	...
BOUYGUES OFF	❯	56,45	370,29	+2,64	...
BULL#	❯	6,90	45,26	−2,13	...
BUSINESS OBJ	❯	123,50	810,11	+2,92	...
B T P (LA CI		...	...	...	...
BURELLE (LY)		66,75	437,85	...	...
CANAL +	❯	168	1102,01	+0,18	...
CAP GEMINI	❯	215,10	1410,96	+0,51	...
CARBONE-LORR	❯	48,03	315,06	+0,27	...
CARREFOUR	❯	84,90	556,91	+0,24	...
CASINO GUICH	❯	104,50	685,48	+0,97	...
CASINO GUICH		66,90	438,84	−1,18	...
CASTORAMA DU	❯	245,10	1607,75	−0,77	...
C.C.F.		...	...	...	...
CEA INDUSTRI		144	944,58	−0,35	...
CEGID (LY)		115,50	757,63	...	...
CGIP	❯	48,73	319,65	+2,10	...
CHARGEURS		66,50	436,21	−0,45	...
CHRISTIAN DA		72,80	477,54	−0,27	...
CHRISTIAN DI	❯	62	406,69	+0,57	...
CIC -ACTIONS		...	...	...	...
CIMENTS FRAN	❯	51,70	339,13	+0,10	...
CLARINS	❯	99,50	652,68	−0,60	...
CLUB MEDITER	❯	110	721,55	+1,38	...
CNP ASSURANC	❯	34,10	223,68	−1,73	...
COFACE	❯	...	...	...	...
COFLEXIP	❯	141	924,90	−0,70	...
COLAS	❯	...	...	...	...
CONTIN.ENTRE		...	...	...	...
CPR	❯	58	380,46	+0,09	...
CRED.FON.FRA		13,75	90,19	−1,79	...
CFF.RECYCLIN		43,12	282,85	−0,19	...
CREDIT LYONN	❯	42,05	275,83	+0,12	...
CS COM.ET SY		60,50	396,85	...	...
DAMART		78,80	516,89	...	...
DANONE	❯	160,20	1050,84	+0,13	...
DASSAULT-AVI		...	...	...	...
DASSAULT SYS	❯	96	629,72	−0,98	...
DE DIETRICH	❯	70	459,17	+0,94	...
DEVEAUX(LY)#		71,80	470,98	−1,31	...
DEV.R.N-P.CA		...	...	...	...
DMC (DOLLFUS		4,18	27,42	−0,48	...
DYNACTION		28,70	188,26	−1,03	...
EIFFAGE	❯	64	419,81	...	...
ELIOR	❯	13	85,27	...	...
ELEC.MADAGAS		...	...	...	...
ELF AQUITAIN		163	1069,21	−2,98	...
ENTENIAL(EX		32,50	213,19	...	...
ERAMET CA EX	❯	47	308,30	...	...
ERIDANIA BEG	❯	97,50	639,56	−1,91	...
ESSILOR INTL	❯	287,90	1888,50	−0,38	...
ESSO		69,60	456,55	−4,07	...
EULER	❯	51,80	339,79	−3,90	...
EURAFRANCE	❯	639	4191,57	+0,63	...
EURO DISNEY	❯	0,56	3,67	...	...
EUROTUNNEL	❯	0,97	6,36	−1,02	...
FAURECIA	❯	37,40	245,33	+0,81	...
FIMALAC SA C	❯	31,85	208,92	+0,16	...
F.F.P. (NY)		70	459,17	+1,30	...
FINAXA		125,90	825,85	−0,87	...
FIVES-LILLE		85,10	558,22	−3,30	...
FONC.LYON.#		111,50	731,39	...	...
FRANCE TELEC	❯	120	787,15	+0,59	...
FROMAGERIES		...	...	...	...
GALERIES LAF	❯	197	1292,24	+0,20	...
GAUMONT #		60	393,57	−1,32	...
GECINA	❯	101,70	667,11	−1,45	...
GEOPHYSIQUE	❯	81,10	531,98	+0,19	...
GFI INFORMAT	❯	42,89	281,34	−1,40	...
GRANDVISION	❯	26	170,55	+0,27	...
GROUPE ANDRE		129	846,18	...	...
GROUPE GASCO		82,50	541,16	+3,13	...
GR.ZANNIER (		45,50	298,46	−6,78	...
GROUPE GTM	❯	128	839,62	+0,31	...
GROUPE PARTO		61,20	401,45	+0,16	...
GUYENNE GASC	❯	90,50	593,64	+0,44	...
HAVAS ADVERT	❯	19,01	124,70	−3,01	...
IMERYS(EX.IM	❯	118	774,03	...	...
IMMOBANQUE		117,80	772,72	+1,55	...
IMMEUBLES DE		...	...	...	...
INFOGRAMES E	❯	28,85	189,24	−3,06	...
IM.MARSEILLA		...	...	...	...
INGENICO	❯	46,19	302,99	+0,76	...
ISIS	❯	81,45	534,28	+0,18	...
KAUFMAN ET B	❯	20	131,19	...	...
KLEPIERRE		102,80	674,32	−1,15	...
LABINAL	❯	131,60	863,24	...	...
LAFARGE	❯	78,90	517,55	+0,96	...
LAGARDERE	❯	72,30	474,26	+1,54	...
LAPEYRE	❯	55,30	362,74	−0,36	...
LEBON (CIE)		...	...	...	...
LEGRAND	❯	183,50	1203,68	+0,11	...
LEGRAND ADP		106	695,31	+1,63	...
LEGRIS INDUS	❯	42	275,50	+0,55	...
LIBERTY SURF	❯	21,90	143,65	−9,13	...
LOCINDUS		109,50	718,27	−0,64	...
L'OREAL	❯	86,35	566,42	+0,88	...
LOUVRE #		59,85	392,59	+0,59	...
LVMH MOET HE	❯	85,40	560,19	+0,35	...
MARINE WENDE	❯	80	524,77	−1,23	...
METALEUROP		7,04	46,18	−0,98	...
MICHELIN	❯	31,40	205,97	+2,05	...
MONTUPET SA		22,30	146,28	+0,86	...
MOULINEX		4,84	31,75	+1,47	...
NATEXIS BQ P	❯	90,95	596,59	+1,06	...
NEOPOST	❯	31,31	205,38	−0,57	...
NORBERT DENT		15,31	100,43	...	...
NORD-EST		25,66	168,32	−0,16	...
NRJ GROUP	❯	45,30	297,15	...	...
OBERTHUR CAR	❯	28,30	185,64	−0,70	...
OLIPAR		...	...	...	...
OXYG.EXT-ORI		...	...	...	...
PECHINEY ACT	❯	44,67	293,02	−1,06	...
PECHINEY B P		45,20	296,49	...	...
PENAUILLE PO		63,70	417,84	−0,78	...
PERNOD-RICAR	❯	54,25	355,86	−0,55	...
PEUGEOT	❯	205,80	1349,96	+0,83	...
PINAULT-PRIN	❯	199,40	1307,98	−0,05	...
PLASTIC OMN.	❯	112,50	737,95	+3,12	...
PSB INDUSTRI		...	...	...	...
PUBLICIS GR.	❯	35,01	229,65	−6,94	...
REMY COINTRE	❯	33,70	221,06	−1,32	...
RENAULT	❯	47,05	308,63	+0,60	...
REXEL	❯	81,20	532,64	−0,85	...
RHODIA	❯	12,57	82,45	+0,56	...
ROCHETTE (LA		6,05	39,69	−0,33	...
ROYAL CANIN	❯	105	688,75	...	...
ROUGIER #		63,15	414,24	−0,08	...
RUE IMPERIAL		...	...	...	...
SADE (NY)		...	...	...	...
SAGEM S.A.	❯	251	1646,45	...	...
SAGEM ADP		162	1062,65	−4,71	...
SAINT-GOBAIN	❯	143,50	941,30	+0,70	...
SALVEPAR (NY		64,20	421,12	−2,73	...
SANOFI SYNTH	❯	59,95	393,25	+0,76	...
SCHNEIDER EL	❯	72,45	475,24	+0,21	...
SCOR	❯	48,50	318,14	+0,25	...
S.E.B.	❯	63,30	415,22	−0,08	...
SEITA	❯	46,35	304,04	−1,38	...
SELECTIBAIL(		15,92	104,43	...	...
SIDEL	❯	64,40	422,44	+1,02	...
SILIC CA		155	1016,73	+1,31	...
SIMCO	❯	74,60	489,34	−1,45	...
SKIS ROSSIGN		15,20	99,71	...	...
SOCIETE GENE	❯	63,30	415,22	+1,20	...
SODEXHO ALLI	❯	185	1213,52	+0,05	...
SOGEPARC (FI		...	...	...	...
SOMMER ALLIB	❯	46,30	303,71	−0,64	...
SOPHIA	❯	29,18	191,41	+1,50	...
SOPRA #	❯	89,50	587,08	−2,61	...
SPIR COMMUNI	❯	86,50	567,40	−1,70	...
SR TELEPERFO	❯	42	275,50	−0,45	...
STUDIOCANAL		12	78,71	+0,84	...
SUCR.PITHIVI		321	2105,62	+0,31	...
SUEZ LYON.DE	❯	172,50	1131,53	+0,88	...
TAITTINGER		575,50	3775,03	...	...
TF1	❯	67,80	444,74	−4,51	...
TECHNIP	❯	154	1010,17	−1,91	...
THOMSON-CSF	❯	45,90	301,08	−0,22	...
THOMSON MULT	❯	60,50	396,85	+0,41	...
TOTAL FINA E	❯	166,70	1093,48	+0,79	...
TRANSICIEL #	❯	64,50	423,09	+0,31	...
UBI SOFT ENT	❯	51,30	336,51	−10	...
UNIBAIL	❯	165,80	1087,58	−0,54	...
UNILOG	❯	129,50	849,46	−0,54	...
USINOR	❯	10,67	69,99	−1,11	...
VALEO	❯	47,90	314,20	+1,31	...
VALLOUREC	❯	46,59	305,61	+1,50	...
VIA BANQUE		32,04	210,17	+0,13	...
VICAT		62	406,69	+2,48	...
VINCI	❯	56	367,34	−2,01	...
VIVENDI	❯	85,15	558,55	−0,18	...
VIVENDI ENVI	❯	43,55	285,67	+0,11	...
WANADOO	❯	17,14	112,43	+1,18	...
WORMS (EX.SO		16,71	109,61	−0,24	...
ZODIAC	❯	230	1508,70	−3,36	...

International (Une sélection)		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
ADECCO		756,50	4962,31	+2,44	...
AMERICAN EXP		70,65	463,43	+4,90	...
AMVESCAP EXP		...	...	...	...
ANGLOGOLD LT		43,60	286	+1,40	...
A.T.T. #		31,40	205,97	−1,72	...
BARRICK GOLD		17,52	114,92	−2,61	...
COLGATE PAL.		...	...	...	...
CROWN CORK O		...	...	...	...
DE BEERS #		29,50	193,51	+4,54	...
DIAGO PLC		9,75	63,96	−0,61	...
DOW CHEMICAL		...	...	...	...
DU PONT NEMO		...	...	...	...
ECHO BAY MIN		0,84	5,51	...	...
ELECTROLUX		...	...	...	...
ELF GABON		145	951,14	+1,40	...
ERICSSON #	❯	17,66	115,84	−4,02	...
FORD MOTOR #		...	...	...	...
GENERAL ELEC		67,75	444,41	+2,96	...
GENERAL MOTO		...	...	...	...
GOLD FIELDS		3,64	23,88	+2,82	...
HARMONY GOLD		6,01	39,42	+3,62	...
HITACHI #		12,80	83,96	−1,54	...
HSBC HOLDING	❯	15,91	104,36	...	...
I.B.M.	❯	133	872,42	−1,63	...
I.C.I.		...	...	...	...
ITO YOKADO #		57,15	374,88	−2,56	...
I.T.T. INDUS		...	...	...	...
KINGFISHER P	❯	7,55	49,52	+0,40	...
MATSUSHITA		30	196,79	+0,33	...
MC DONALD'S		...	...	...	...
MERK AND CO		82,45	540,84	+1,54	...
MITSUBISHI C		...	...	...	...
NESTLE SA #	❯	2454	16097,18	+0,14	...
NORSK HYDRO		46	301,74	−2,13	...
PFIZER INC		49,30	323,39	+0,22	...
PHILIP MORRI		32,99	216,40	+2,45	...
PROCTER GAMB		69,10	453,27	−0,93	...
RIO TINTO PL		16,60	108,89	−1,13	...
SCHLUMBERGER		91,40	599,54	+1,73	...
SEGA ENTERPR		10,56	69,27	...	...
SEMA GROUP #	❯	18,90	123,98	−0,21	...
SHELL TRANSP		...	...	...	...
SONY CORP. #	❯	112,20	735,98	−6,50	...
T.D.K. #		...	...	...	...
TOSHITA #		9,40	61,66	−0,21	...
UNITED TECHO		78	511,65	...	...
ZAMBIA COPPE		0,62	4,07	...	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 27 SEPTEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 10**

Valeurs		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
A NOVO #		219	1436,55	+1,86
AB SOFT		8,70	57,07	+1,16
ABEL GUILLEM		20	131,19	+5,26
ACCESS COMME		33,20	217,78	−10,80
ADL PARTNER		28,40	186,29	+0,71
ALDETA		7,48	49,07	−0,40
ALGORIEL #		23,93	156,97	+0,29
ALPHA MOS #		5,50	36,08	−5,17
ALPHAMEDIA		6,50	42,64	−8,45
ALTAMIR & CI		195	1279,12	+0,57
ALTAMIR BS 9	♦	15,80	103,64	...
ALTI #		27,85	182,68	+1,31
ARTPRICE COM		21,80	143	−1,80
ASTRA		2,03	13,32	+1,50
AUFEMININ.CO		9,70	63,63	−1,32
AUTOMA TECH		18,50	121,35	+2,21
AVENIR TELEC		9	59,04	...
AVENIR TELEC	❯	11,89	77,99	−1
BAC MAJESTIC		15,15	99,38	+8,21
BARBARA BUI		12,55	82,32	−0,40
BCI NAVIGATI		35,50	232,86	...
BELVEDERE		54,70	358,81	+0,27
BOURSE DIREC		12	78,71	−3,23
BRIME TECHN		7,10	46,57	−1,39
BRIME TECHNO		51,50	337,82	−2,83
BUSINESS INT		10,35	67,89	−0,48
BVRP ACT.DIV		54,05	354,54	+1,98
BVRP NOUV.J0	♦	61,90	406,04	...
CAC SYSTEMES		9,34	61,27	+0,21
CAST		42	275,50	+4,87
CEREP		92,50	606,76	+5,17
CHEMUNEX #		1,74	11,41	...
CION ET SYS.		12,50	81,99	−7,75
CMT MEDICAL		19,01	124,70	−4,71
COALA #		51	334,54	−1,64
COHERIS ATIX		51	334,54	−0,10
COIL		21,99	144,24	+12,77
CONSODATA #		48	314,86	+1,69
CONSORS FRAN		18,25	119,71	+0,27
CROSS SYSTEM		33	216,47	−2,94
CRYO #		21	137,75	−1,18
CRYONETWORKS.		20,65	135,46	+6,44
CYBER PRES.P		43	282,06	−4,44
CYBERDECK #		5,19	34,04	+3,80
CYBERSEARCH		8,02	52,61	−5,65
CYRANO #		6,20	40,67	−1,90
D INTERACTIV		126,60	830,44	+0,32
DALET #		24,35	159,73	−2,05
DATATRONIC		25	163,99	+4,17
DESK #		3,90	25,58	−2,26
DESK BS 98		0,30	1,97	−3,23
DEVOTEAM #	❯	109,50	718,27	−1,35
DIOSOS #		43,70	286,65	+1,16
DMS #		10,60	69,53	...
DURAN BS 00		6,20	40,67	−8,55
DURAN DUBOI		80	524,77	+0,50
DURAND ALLIZ		2,18	14,30	−0,91
EFFIK #		16,10	105,61	−2,42
EGIDE #		502	3292,90	−1,18
EMME(JCE 1/1		12,95	84,95	−0,38
ESI GROUP		44	288,62	...
ESKER		16,55	108,56	−2,65
EURO.CARGO S		9	59,04	−9,09
EUROFINS SCI		33,35	218,76	+6,55
EUROPSTAT #	❯	34	223,03	+0,15
FI SYSTEM #	❯	33,18	217,65	−9,02
FI SYSTEM BS		8,69	57	−16,60
FIMATEX #	❯	16,50	108,23	−0,60
FLOREANE MED		9,50	62,32	...
GAMELOFT COM		8,10	53,13	+1,25
GAUDRIOT #		22,10	144,97	+2,31
GENERIX #		37,45	245,66	−3,73
GENESYS #		56,50	370,62	+0,80
GENESYS BS00		12,11	79,44	−4,65
GENSET	❯	98,50	646,12	+3,68
GL TRADE #		53	347,66	−0,84
GUILLEMOT #		55	360,78	+3,97
GUILLEMOT BS		27,50	180,39	+4,96
GUYANOR ACTI		0,44	2,89	−2,22
HF COMPANY		98,90	648,74	+4
HI MEDIA		7,80	51,16	+4
HIGH CO.#		111	728,11	+2,78
HIGHWAVE OPT	❯	194,30	1274,52	+7,82
HIMALAYA		28,08	184,19	−3,17
HOLOGRAM IND		137,80	903,91	−0,86
HUBWOO.COM	♦	10	65,60	...
IB GROUP.COM		25,20	165,30	−2,85
IDP		6,11	40,08	+0,16
IDP BON 98 (	♦	1,07	7,02	...
IGE +XAO		21	137,75	−3,67
ILOG #		72,20	473,60	+0,70
IMECOM GROUP		4,44	29,12	+3,26
INFO VISTA		34,65	227,29	−1,56
INFOSOURCE B	♦	64,80	425,06	...
INFOSOURCES		14,49	95,05	+1,68
INFOTEL #		73,90	484,75	−9,82
INTEGRA ACT		...	...	...
INTEGRA NET	❯	13,30	87,24	−5,67
INTERCALL #		29,10	190,88	−6,13
IPSOS #		130	852,74	−3,27
IPSOS BS00		12,10	79,37	...
IT LINK		31,02	203,48	−2,76
JOLIEZ-REGOL	♦	3,50	22,96	...
JOLIEZ-REGOL	♦	0,17	1,12	...
KALISTO ENTE		16,20	106,27	−2,11
KAZIBAO		4,95	32,47	−1
KEYRUS PROGI		9,54	62,58	+2,69
LACIE GROUP		4,72	30,96	−0,63
LEXIBOOK #		18,70	122,66	...
LINEDATASERV		24	157,43	−5,73
MEDCOST #		9,35	61,33	−0,53
MEDIDEP #		45	295,18	+2,04
METROLOGIC G		89,70	588,39	+2,22
MICROPOLE		14,40	94,46	+0,70
MONDIAL PECH		6,40	41,98	+0,16
MULTIMANIA #		23,65	155,13	+3,96
NATUREX		12,94	84,88	+5,12
NET2S #		32	209,91	+3,90
NETGEM	❯	56,60	371,27	−5,59
NETVALUE #		19,20	125,94	+7,87
NEURONES #		7,29	47,82	−1,22
NICOX #		75	491,97	+0,67
OLITEC		53	347,66	...
OPTIMA DIREC		10,34	67,83	−0,58
OPTIMS #		6,70	43,95	...
OXIS INTL RG		1,25	8,20	...
PERFECT TECH		89	583,80	+1,14
PHONE SYS.NE		10	65,60	−0,99
PICOGIGA	●	31,78	208,46	+1,70
PROLOGUE SOF		15,85	103,97	+2,92
PROSODIE #		73,70	483,44	+2,79
PROSODIE BS	♦	33,05	216,79	...
PROXIDIS		1,80	11,81	+2,86
QUANTEL		5	32,80	−3,85
QUANTUM APPL		3,65	23,94	−1,35
R2I SANTE		23,69	155,40	−0,46
RECIF #		43,90	287,97	−2,31
REGINA RUBEN		9,20	60,35	−3,16
REPONSE #		40,05	262,71	+2,69
RIBER #		26,80	175,80	...
RIGIFLEX DS		6,25	41	−3,99
RIGIFLEX INT		92	603,48	...
SAVEURS DE F		15,20	99,71	−1,94
SELF TRADE #		12,44	81,60	+0,32
SILICOMP #		72	472,29	+0,70
SITICOM GROU		37	242,70	+3,35
SOFT COMPUTI		27	177,11	−0,04
SOI TEC BS 0		49	321,42	−5,77
SOI TEC SILI	❯	307	2013,79	+0,99
SQLI		14,30	93,80	−0,69
STACI #		140	918,34	+3,70
STELAX		1,06	6,95	+6
SYNELEC #		25	163,99	+20,77
SYSTAR #		32,70	214,50	+0,31
SYSTRAN		7,66	50,25	+2,13
TEL.RES.SERV		19	124,63	−5
TELECOM CITY		11,30	74,12	+0,89
TETE DS LES		2,10	13,78	...
THERMATECH I		30,10	197,44	+0,33
TITUS INTER	♦	82	537,88	...
TITUS INTER		7,46	48,93	−4,36
TITUS INTER	♦	32,40	212,53	...
TITUS INTER	♦	23	150,87	...
TITUS INTERA		20	131,19	+0,40
TRANSGENE #		42,85	281,08	−2,61
UBIQUS	♦	15	98,39	...
UNION TECHNO		0,34	2,23	+3,03
V CON TELEC		11,30	74,12	−5,04
VALTECH	❯	19	124,63	+0,58
VISIODENT #		10,94	71,76	−0,09
WAVECOM (A45	❯	137	898,66	−0,80
WESTERN TELE		6,60	43,29	+0,76

SECOND MARCHÉ

JEUDI 28 SEPTEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE		36,50	239,42	−2,90
ACTIELEC REG		9,20	60,35	+0,22
ALGECO #		96	629,72	+2,13
ALTEDIA		33,83	221,91	+1,29
ALTEN (SVN)	❯	137	898,66	+0,74
APRIL S.A.#(		181	1187,28	−2,16
ARKOPHARMA #		101,30	664,48	+1,30
ASSYSTEM #		71	465,73	−0,91
AUBAY		24	157,43	+1,61
BENETEAU CA#		106,50	698,59	−1,39
BOIRON (LY)#		65	426,37	−1,52
BONDUELLE		18,51	121,42	−0,48
BQUE TARNEAU	♦	99,15	650,38	...
BRICORAMA #		49,80	326,67	...
BRIOCHE PASQ		95,80	628,41	−0,57
BUFFALO GRIL		15,05	98,72	+0,33
C.A. OISE CC	♦	84	551	...
C.A. PARIS I		236,50	1551,34	+0,30
C.A.PAS CAL		142,50	934,74	+0,35
CDA-CIE DES		45	295,18	+1,12
CEGEDIM #		74,85	490,98	+3,81
CIE FIN.ST-H	♦	114	747,79	...
CNIM CA#		59,80	392,26	−0,33
COFITEM-COFI	♦	54,05	354,54	...
DANE-ELEC ME		23	150,87	−0,95
ENTRELEC CB		53,70	352,25	+1,13
ETAM DEVELOP		12,80	83,96	+0,39
EUROPEENNE C		92,80	608,73	+0,05
EXPAND S.A		83,50	547,72	−0,65
EXPLOIT.PARC	♦	117	767,47	...
FINACOR	♦	12,25	80,35	...
FINATIS(EX.L	♦	115	754,35	...
FININFO		36	236,14	−2,31
FLEURY MICHO		26	170,55	−4,73
FOCAL (GROUP		52,40	343,72	−0,95
GENERALE LOC		111	728,11	−0,89
GEODIS		60,80	398,82	+0,50
GFI INDUSTRI		23,80	156,12	+0,68
GO SPORT		72	472,29	+0,14
GRAND MARNIE	♦	6250	40997,31	...
GROUPE BOURB	♦	55	360,78	...
GROUPE CRIT		149	977,38	+0,68
GROUPE J.C.D		159	1042,97	+1,27
HERMES INTL	❯	167	1095,45	...
HYPARLO #(LY		21,20	139,06	...
I.C.C.#	♦	39,80	261,07	...
IMS(INT.META		8,66	56,81	+0,12
INTER PARFUM		59	387,01	−1,58
JET MULTIMED	●	81,95	537,56	+11,50
L.D.C.		88,50	580,52	+4
LAURENT-PERR		30,55	200,39	−0,03
LECTRA SYST.		17	111,51	−2,58
LOUIS DREYFU		12,26	80,42	−3,77
LVL MEDICAL		54,60	358,15	+1,11
M6-METR.TV A	❯	56	367,34	−6,04
MANITOU #		92,80	608,73	−0,43
MANUTAN INTE		56,10	367,99	+0,18
MARIONNAUD P		115,90	760,25	−0,34
PCAS #	♦	23	150,87	...
PETIT FOREST		52	341,10	+0,97
PIERRE VACAN		67,50	442,77	...
PINGUELY HAU		26,30	172,52	+1,35
POCHET	♦	67,50	442,77	...
RADIALL #		180	1180,72	+2,68
RALLYE (LY)	❯	61	400,13	+0,33
RODRIGUEZ GR		277	1817	−0,72
SABATE SA #		40	262,38	...
SECHE ENVIRO		88	577,24	...
SINOP.ASSET	♦	22,60	148,25	...
SIPAREX CROI	♦	32,50	213,19	...
SOLERI		299	1961,31	...
SOLVING #	♦	86	564,12	...
STEF-TFE #		41,14	269,86	−4,33
STERIA GROUP		148,40	973,44	+4,51
SYLEA		51,75	339,46	...
SYLIS #		36	236,14	+1,41
SYNERGIE (EX	♦	55,10	361,43	...
TEAM PARTNER		51,95	340,77	+5,48
TRIGANO		26,31	172,58	−2,56
UNION FIN.FR		198	1298,79	+1,54
VILMOR.CLAUS		72,90	478,19	+1,53
VIRBAC	♦	84,10	551,66	...

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 27 septembre**

Émetteurs	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	29,86	195,87	27/09
AGIPI ACTIONS (AXA)	32,57	213,65	27/09
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2380,34	15614,01	27/09
BNP MONÉ PLACEMENT C	13090,99	85871,27	27/09
BNP MONÉ PLACEMENT D	11733,40	76966,06	27/09
BNP MONÉ TRÉSORERIE	148614,59	974847,81	27/09
BNP OBLIG. CT	162,66	1066,98	27/09
BNP OBLIG. LT	33,44	219,35	27/09
BNP OBLIG. MT C	143,55	941,63	27/09
BNP OBLIG. MT D	134,27	880,75	27/09
BNP OBLIG. SPREADS	172,26	1129,95	27/09
BNP OBLIG. TRÉSOR	1855,56	12171,68	27/09
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1746,66	11457,34	22/09
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)			
BP OBLI CONVERTIBLES	345,29	2264,95	26/09
BP OBLI HAUT REND.	109,32	717,09	26/09
BP MEDITERRANÉE DÉV.	120,48	790,30	26/09
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	282,05	1850,13	26/09
BP OBLIG. EUROPE	49,03	321,62	27/09
BP SÉCURITÉ	98024,88	643001,06	27/09
EUROACTION MIDCAP	221,78	1454,78	26/09
FRUCTI EURO 50	138,17	906,34	27/09
FRUCTIFRANCE C	110,80	726,80	27/09
FRUCTIFONDS FRANCE NM	513,41	3367,75	27/09
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	244,41	1603,22	26/09
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	493,01	3233,93	25/09
NORD SUD DÉVELOP. D	400,64	2628,03	26/09
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	62,85	412,27	27/09
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	87,76	575,67	27/09
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	22,58	148,12	27/09
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,94	268,55	27/09
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	57,43	376,72	27/09
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	54,65	358,48	27/09
ÉCUR. EXPANSION C	14034,44	92059,89	27/09
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	40,23	263,89	27/09
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	68,59	449,92	27/09
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	214,76	1408,73	27/09
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	188,83	1238,64	27/09
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	172,24	1129,82	27/09
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	267,61	1755,41	27/09
ÉPARCOURT-SICAV D	27,62	181,18	27/09
GÉOPTIM C	2136,08	14011,77	27/09
HORIZON C	608,98	3994,65	27/09
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,54	95,38	27/09
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	38,76	254,25	27/09
ÉCUREUIL PRUDENCE C	33,03	216,66	27/09
ÉCUREUIL VITALITÉ C	48,29	316,76	27/09
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE	645,61	4234,92	27/09
ATOUT FONCIER	336,04	2204,28	27/09
ATOUT FRANCE ASIE D	100,52	659,37	27/09
ATOUT FRANCE EUROPE	249,45	1636,28	27/09
ATOUT FRANCE MONDE	62,12	407,48	27/09
ATOUT FUTUR C	268,63	1762,10	27/09
ATOUT FUTUR D	248,76	1631,76	27/09
ATOUT SÉLECTION	138,07	905,68	27/09
COEXIS	324,39	2127,86	27/09
DIÈZE	488,53	3204,55	27/09
EURODYN	697,77	4577,07	27/09
INDICIA EUROLAND	150,91	989,90	26/09
INDICIA FRANCE	537,57	3526,23	26/09
INDOCAM AMÉRIQUE	59,86	392,66	27/09
INDOCAM ASIE	25,96	170,29	27/09
INDOCAM MULTI OBLIG	166,52	1092,30	27/09
INDOCAM ORIENT C	41,11	269,66	27/09
INDOCAM ORIENT D	36,62	240,21	27/09
INDOCAM JAPON	219,74	1441,40	27/09
INDOCAM STR. 5-7 C	322,27	2113,95	26/09
INDOCAM STR. 5-7 D	211,96	1390,37	26/09
OBLIFUTUR C	93,19	611,29	27/09
OBLIFUTUR D	80,21	526,14	27/09
REVENU-VERT	169,22	1110,01	27/09
UNIVERS ACTIONS	74,13	486,26	27/09
UNIVERS-OBLIGATIONS	39,91	261,79	27/09
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	358,52	2351,74	26/09
MASTER ACTIONS	59,12	387,80	25/09
MASTER OBLIGATIONS	29,65	194,49	25/09
OPTALIS DYNAMIQ. C	22,90	150,21	26/09
OPTALIS DYNAMIQ. D	21,96	144,05	26/09
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,70	135,78	26/09
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,36	126,99	26/09
OPTALIS EXPANSION C	20,18	132,37	26/09
OPTALIS EXPANSION D	20,03	131,39	26/09
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,76	116,50	26/09
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,05	105,28	26/09
PACTE SOL. LOGEM.	76	498,53	26/09
PACTE SOL.TIERS MONDE	80,97	531,13	26/09
UNIVAR C	184,32	1209,06	29/09
UNIVAR D	184,32	1209,06	29/09
CIC — Crédit Industriel et Commercial			
CIC FRANCIC	44,50	291,90	25/09
CIC FINUNION	164,84	1081,28	26/09
CIC OBLI LONG TERME	14,25	93,47	25/09
CICAMONDE	40,39	264,94	25/09
CONVERTICIC	6,65	43,62	25/09
EPARCIC	821,02	5385,54	25/09
EUROCIC LEADERS	553,77	3632,49	25/09
EUROPE RÉGIONS	77,91	511,06	25/09
FRANCIC PIERRE	35,03	229,78	25/09
MENSUELCIC	1420,32	9316,69	25/09
OBLICIC MONDIAL	701,33	4600,42	25/09
RENTACIC	23,77	155,92	25/09
UNION AMÉRIQUE	810,36	5315,61	26/09
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	216,52	1420,28	27/09
LION 20000 C/3 11/06/99	942,26	6180,82	27/09
LION 20000 D/3 11/06/99	840,68	5514,50	27/09
SICAV 5000	218,44	1432,87	27/09
SLIVAFRANCE	391,32	2566,89	27/09
SLIVARENTE	38,90	255,17	27/09
SLIVINTER	206,82	1356,65	27/09
TRILION	735,92	4827,32	27/09
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *	236,61	1552,06	27/09
ACTILION DYNAMIQUE D *	228	1495,58	27/09
ACTILION PEA DYNAMIQUE	96,04	629,98	27/09
ACTILION ÉQUILIBRE C *	203,33	1333,76	27/09
ACTILION ÉQUILIBRE D *	194,38	1275,05	27/09
ACTILION PRUDENCE C *	178,98	1174,03	27/09
ACTILION PRUDENCE D *	170,77	1120,18	27/09
INTERLION	215,94	1416,47	27/09
LION ACTION EURO	121,44	796,59	27/09
LION PEA EURO	123,50	810,11	27/09
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	29,44	193,11	27/09
CM EUROPE TECHNOL.	9,60	62,97	27/09
CM FRANCE ACTIONS	48,03	315,06	27/09
CM MID. ACT. FRANCE	42,40	278,13	27/09
CM MONDE ACTIONS	429,85	2819,63	27/09
CM OBLIG. LONG TERME	102,29	670,98	27/09
CM OPTION DYNAM.	37,99	249,20	27/09
CM OPTION ÉQUIL.	55,08	361,30	27/09
CM OBLIG. COURT TERME	155,14	1017,65	27/09
CM OBLIG. MOYEN TERME.	314,96	2066	27/09
CM OBLIG. QUATRE	160,21	1050,91	27/09
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION.	18,79	123,25	27/09
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	174,52	1144,78	27/09
ASIE 2000	91,02	597,05	27/09
NOUVELLE EUROPE	282,43	1852,62	27/09
SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3348,42	21964,20	26/09
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3206,78	21035,10	26/09
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	337,75	2215,49	26/09
ST-HONORÉ FRANCE	69,06	453	27/09
ST-HONORÉ PACIFIQUE	152,21	998,43	27/09
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	235,83	1546,94	27/09
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	406,57	2666,92	27/09
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	120,62	791,22	27/09
LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	264,96	1738,02	26/09
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	8204,48	53817,86	26/09
STRATÉGIE INDICE USA	11902,03	78072,20	26/09
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	102,31	671,11	27/09
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	35,38	232,08	27/09
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	34,69	227,55	27/09
AMPLITUDE EUROPE C	44,78	293,74	27/09
AMPLITUDE EUROPE D	43,47	285,14	27/09
AMPLITUDE MONDE C	313,76	2058,13	27/09
AMPLITUDE MONDE D	283,97	1862,72	27/09
AMPLITUDE PACIFIQUE C	24,65	161,69	27/09
AMPLITUDE PACIFIQUE D	23,91	156,84	27/09
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	57,44	376,78	27/09
ÉLANCIEL EURO D PEA	135,05	885,87	27/09
ÉMERGENCE E.POST.D PEA.	45,49	298,39	27/09
GÉOBILYS C	110,73	726,34	27/09
GÉOBILYS D	101,85	668,09	27/09
INTENSYS C	19,62	128,70	27/09
INTENSYS D	17,04	111,78	27/09
KALEIS DYNAMISME C	261,92	1718,08	27/09
KALEIS DYNAMISME D	256,66	1683,58	27/09
KALEIS DYNAMISME FR C	97	636,28	27/09
KALEIS ÉQUILIBRE C	213,93	1403,29	27/09
KALEIS ÉQUILIBRE D	208,69	1368,92	27/09
KALEIS SÉRÉNITÉ C	191,61	1256,88	27/09
KALEIS SÉRÉNITÉ D	186,48	1223,23	27/09
KALEIS TONUS C	95,96	629,46	27/09
LATITUDE C	24,59	161,30	27/09
LATITUDE D	21,03	137,95	27/09
OBLITYS D	104,83	687,64	27/09
PLÉNITUDE D PEA	52,72	345,82	27/09
POSTE GESTION C	2495,62	16370,19	27/09
POSTE GESTION D	2286,97	15001,54	27/09
POSTE PREMIÈRE SI	6787,28	44521,64	27/09
POSTE PREMIÈRE 1 AN	40090,41	262975,85	27/09
POSTE PREMIÈRE 2-3	8518,53	55877,89	27/09
REVENUS TRIMESTR. D	769,89	5050,15	27/09
THÉSORA C	174,64	1145,56	27/09
THÉSORA D	147,89	970,09	27/09
TRÉSORYS C	45109,45	295898,59	27/09
SOLSTICE D	354,52	2325,50	27/09
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	85,16	558,61	27/09
POSTE EUROPE D	81,72	536,05	27/09
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	182,68	1198,30	27/09
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	171,29	1123,59	27/09
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	154,50	1013,45	27/09
CADENCE 2 D	152,50	1000,33	27/09
CADENCE 3 D	150,92	989,97	27/09
CONVERTIS C	260,47	1708,57	27/09
INTEROBLIG C	55,68	365,24	27/09
INTERSÉLECTION FR. D	95,97	629,52	27/09
SÉLECT DÉFENSIF C	194,68	1277,02	27/09
SÉLECT DYNAMIQUE C	303,87	1993,26	27/09
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	190,42	1249,07	27/09
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	202,63	1329,17	13/09
SÉLECT PEA 1	277,38	1819,49	13/09
SG FRANCE OPPORT. C	567,13	3720,13	27/09
SG FRANCE OPPORT. D	531,02	3483,26	27/09
SOGENFRANCE C	624,53	4096,65	27/09
SOGENFRANCE D	562,80	3691,73	27/09
SOGEOBLIG C	104,01	682,26	27/09
SOGÉPARGNE D	45,13	296,03	27/09
SOGEPEA EUROPE	294,79	1933,70	27/09
SOGINTER C	100,42	658,71	27/09
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	21,92	143,79	26/09
DÉCLIC ACTIONS FRANC	69,42	455,37	26/09
DÉCLIC ACTIONS INTER.	55,84	366,29	26/09
DÉCLIC BOURSE PEA	63,84	418,76	26/09
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	18,97	124,44	26/09
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17	111,51	26/09
DÉCLIC PEA EUROPE	31,96	209,64	26/09
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	82,34	540,11	26/09
SOGINDEX FRANCE C	706,54	4634,60	26/09

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SCIENCES **Pourquoi vieillissons-nous ? Les chercheurs ont élaboré quelques hypothèses sur la question, à partir de la théorie de l'évolution et de l'avancée des connaissances en génétique et en biologie. ● LE RÔLE des ROS, dérivés actifs de l'oxygène, sous-produits du métabolisme très agressifs envers les tissus et l'ADN, a été confirmé par des travaux sur un ver. ● L'EXTRAPOLATION aux mammifères et à l'homme de ces résultats obtenus sur un être relativement simple reste très difficile. ● UNE ÉTUDE menée sur un millier de centenaires n'a pas permis de percer le secret de leur longévité. Seule certitude : le cerveau est, de tous les organes humains, celui qui résiste le mieux à l'âge, sans que l'on comprenne encore pourquoi. ● L'AMÉLIORATION des conditions de vie et de santé a suffi pour augmenter de 62 % en un siècle l'espérance de vie des habitants des pays développés.**

Généticiens et biologistes sur la piste de l'immortalité

Des travaux sur un ver ont apporté un début de vérification des théories génétiques et biochimiques sur les mécanismes du vieillissement et de la mort. Mais les secrets de la longévité chez les mammifères et, surtout, chez l'homme exigeront encore de longues recherches

POURQUOI vieillit-on et meurt-on ? Pour quelle raison ne restons-nous pas éternellement jeunes et fringants ? La théorie de l'évolution apporte plusieurs explications à ces questions. Elles s'appuient, au départ, sur la séparation entre le germen, ou lignée germinale – l'ensemble des cellules sexuelles – qui restent saines et en parfait état de marche ; et le soma – le corps qui abrite ces mêmes cellules reproductrices. Les organismes vivants chez lesquels il n'existe pas de différenciation entre le germen et le soma – l'amibe, par exemple – se reproduisent par simple duplication. Ils sont, de ce fait, « immortels ».

nature
le Monde
EL PAIS

Pour les autres, et notamment l'homme, on peut dire qu'une fois fournie la part d'effort pour la reproduction, le corps va lentement décliner jusqu'à la mort.

De manière plus approfondie, trois théories génétiques contribuent à expliquer le mécanisme du vieillissement et de la mort. La première est l'accumulation des mutations de la lignée germinale qui apparaissent avec l'âge, quand la plupart des autres organismes ont péri par accident ou prédation (le lot commun des animaux sauvages) et que la sélection naturelle n'est pas suffisamment forte pour s'opposer à ces mutations. La seconde hypothèse, liée à la première, est que les gènes qui ont des effets délétères dans le vieil âge sont conservés au sein d'une population en raison des avantages qu'ils procurent dans la jeunesse. Ce compromis entre pertes et profits est lié à la troisième théorie, qui veut que les réserves d'énergie sont rares, et doivent être réparties entre survie et reproduction.

C'est ainsi que 90 % des souris, par exemple, meurent au cours de leur première année. L'investissement en mécanismes de survie au-delà de cet âge ne profitant qu'à un très petit nombre d'individus, la sélection naturelle des caractères qui prolongent la vie sera relativement faible. D'une manière générale, l'organisme consacrera son énergie à la reproduction aux dépens de sa propre conservation. Les expériences de laboratoire montrent que les animaux maintenus en captivité mais privés de la reproduction ont tendance à vivre plus longtemps.

ÉNORMES DISPARITÉS

Rien n'explique, en revanche, les énormes disparités dans la durée de vie des organismes. Votre hamster favori ne vivra guère plus de deux ans, même confié aux soins du meilleur vétérinaire et mis à l'abri de votre chat. Ce dernier vit dix fois plus longtemps que le plus vieux des hamsters ; mais les chats sont déjà décrépits quand les humains sortent à peine de l'adolescence. Et l'homme dépasse rarement le siècle, qui correspond à la fleur de l'âge pour les tortues géantes ou à la prime jeunesse pour les séquoias. D'où viennent de telles différences ? Pourquoi n'y a-t-il pas de hamsters centenaires ?

On sait depuis longtemps que les animaux au métabolisme rapide ont souvent une durée de vie brève. Cette hypothèse du *« qui vit vite meurt jeune »* est vérifiée d'une manière très générale, mais elle ne résiste pas à un examen approfondi. Ainsi, alors que la chauve-souris et la souris possèdent des métabolismes à peu près identiques, la première a une durée de vie dix fois supérieure à la seconde. Beaucoup de primates et d'oiseaux ont un métabolisme plus rapide que leur longévité ne le laisserait penser. C'est notamment le cas de l'homme – un des animaux qui vit le plus longtemps – ou du perroquet.

Le métabolisme donne, néanmoins, une indication de taille. Il sécrète des sous-produits extrêmement réactifs, les ROS (*Reactive Oxygen Species,* ou, en français, dérivés actifs de l'oxygène). Les ROS sont extrêmement dangereux pour les cellules, les tissus et l'ADN. Les preuves sont de plus en plus nombreuses de leur implication dans les manifestations physiques attribuées à l'âge. On sait aussi que leur production est fonction du rythme du métabolisme.

Le lien entre ROS et vieillissement laisse supposer que les antioxydants – substances qui protègent contre les ROS – pourraient être utilisés pour retarder les effets de l'âge. Mais le problème n'est pas si simple. Les ROS jouent peut-être aussi un rôle bénéfique. Cela semble le cas de l'anion superoxyde, dont les globules blancs se servent pour lutter contre les agents infectieux. Un autre ROS – le monoxyde d'azote (NO) – intervient dans la régulation du tonus des muscles lisses (et donc de la tension artérielle) ainsi que dans la neurotransmission. Les ROS pourraient même participer au réglage des rythmes du métabolisme, établissant un nouveau lien entre l'hypothèse du qui-vit-vite-meurt-jeune et l'implication directe des ROS dans le vieillissement.

Il existe, d'autre part, des mécanismes qui réparent les dommages causés par les ROS. Mais ces dommages peuvent aussi, paradoxalement, présenter des avantages. Ils font partie d'un phénomène connu sous le nom de « stress oxydatif ». La manière dont nous supportons ce stress dépend d'un subtil équilibre entre l'action des ROS et la réponse que notre corps y apporte. Il semble que le vieillissement soit moins lié aux ROS qu'à une aptitude réduite de l'organisme à réagir au stress oxydatif. S'il est fatal à hautes doses, le stress oxydatif peut, en quantité réduite, donner un coup de fouet, stimuler notre biochimie et l'amener à mieux répondre aux périodes de stress important.

On a pu trouver une multitude de gènes et de protéines qui lient l'allongement de la vie à l'aptitude à résister au stress oxydatif. Chez le ver de laboratoire *Cœnorhabditis elegans*, notamment. Mais les vers sont très loin des humains. Et, jusqu'à l'année dernière, rares étaient les études relatives aux mutations génétiques de l'allongement de la vie chez les mammifères.

PROTÉINE MANQUANTE

Dans un rapport publié par *Nature* en 1999, Pier Giuseppe Pelicci et son équipe de l'Institut européen d'oncologie de Milan ont montré néanmoins que les souris auxquelles il manque une certaine protéine résistent au stress oxydatif et vivent plus longtemps que les autres (*Le Monde* du 19 novembre 1999). Cette protéine, qui porte le nom de p66shc, est présente dans la voie biochimique qu'emprunte la réplique à l'action des ROS. Les chercheurs estiment aujourd'hui que les ROS, le stress oxydatif et la réaction biochimique à ce stress sont des éléments-clés de la longévité naturelle ou prolongée. Mais il y en a d'autres, et beaucoup de questions restent posées, dont celle de savoir dans quelle mesure toutes ces découvertes sont applicables à l'être humain.

A ce propos, il convient peut-être de rappeler que l'espérance de vie de l'homme a considérablement augmenté en l'espace d'un siècle. Depuis 1900, elle est passée de quarante-sept à soixante-seize ans aux Etats-Unis, ce qui représente une augmentation de 62 %. Beaucoup plus que ce que l'on obtient en laboratoire sur la mouche ou le ver. La raison n'en est pas une mutation génétique spécifique, mais l'accès des populations à une alimentation plus saine, à l'eau potable et aux soins de santé. Hélas, tout le monde n'a pas cette chance. Et, avant de s'efforcer de battre le record de longévité de cent vingt-deux ans détenu par Jeanne Calment, mieux vaudrait faire en sorte que l'espérance de vie des habitants des pays développés soit généralisée à l'ensemble de la population mondiale.

Henry Gee

Une longévité très variable suivant les espèces

• De 17 jours pour la mouche à 6 000 ans pour le séquoia géant : la longévité moyenne des êtres ou des organismes vivants est extrêmement variable. D'une manière générale, il semble que plus le métabolisme est rapide, plus la durée de vie est courte. Mais cette observation souffre de nombreuses exceptions. L'évolution et l'environnement jouent évidemment un rôle. La simple amélioration des conditions de vie a augmenté l'espérance de vie de l'Américain moyen de 62% en un siècle.

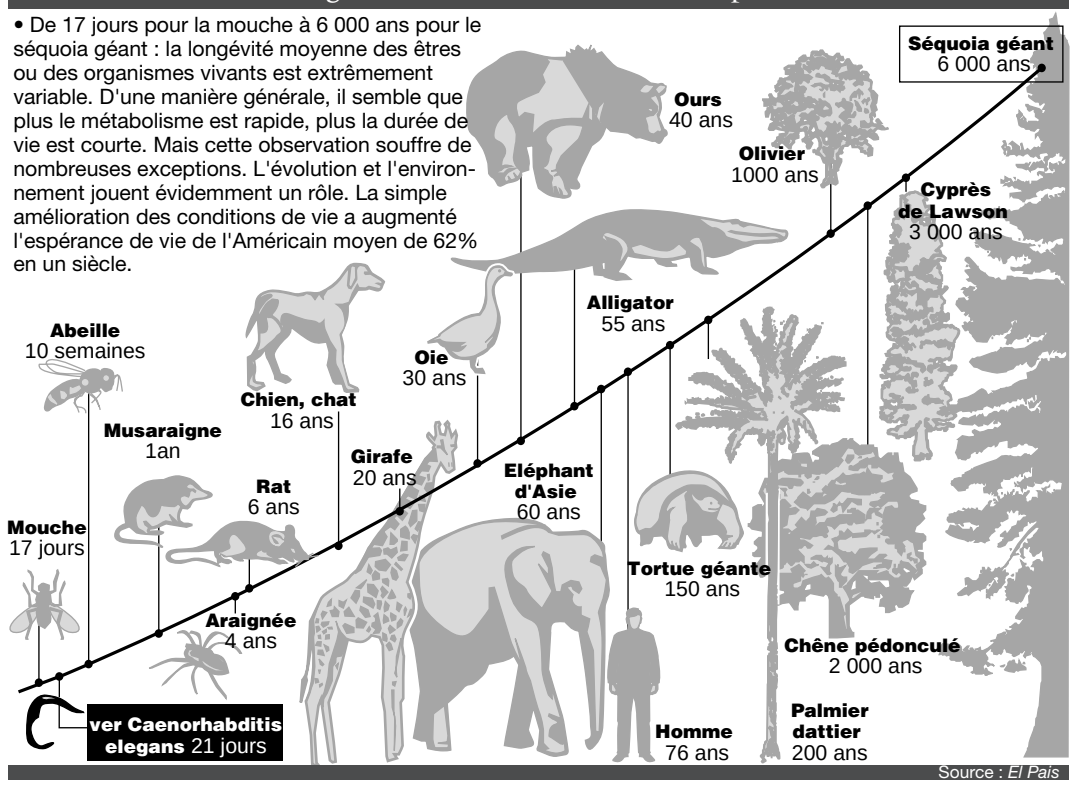

Source : *El Pais*

Comment le ver « Cænorhabditis elegans » atteint le quatrième âge

DANS LE CRÉPUSCULE finissant le deuxième millénaire, les généticiens moléculaires progressent comme jamais sur les chemins de l'immortalité. Dans l'hebdomadaire américain *Science* daté du 1er septembre, un groupe de chercheurs anglais et américains révèle comment il a réussi à augmenter de manière spectaculaire l'espérance de vie d'un ver de petite taille, bien connu des spécialistes et baptisé *Cœnorhabditis elegans*.

On connaît tout ou presque, aujourd'hui, de cet invertébré amateur de bactéries dont le patrimoine génétique a, l'an dernier, été séquencé dans son ensemble. Des chercheurs avaient identifié chez lui le gène impliqué dans les rythmes biologiques et démontré que l'on pouvait, en manipulant cette région du génome, obtenir des vers mutants capables de vivre un peu plus longtemps que leurs congénères sauvages.

Une équipe dirigée par Simon Melov (Buck Center for Research in Aging, Novato, Californie) est allée plus loin encore. Ses membres expliquent dans *Science* que, sans toucher aux gènes de l'animal, ils ont réussi à augmenter de 44 % la durée de vie normale de vers sauvages, qui ne dépasse guère, habituellement, trois semaines en moyenne. Cela a été obtenu sans altération de la morphologie ou de la fonction de reproduction. Extrapolé à l'homme, ce résultat permettrait à chacun d'entre nous de dépasser, en moyenne, le siècle.

Cet allongement de la durée de vie de *Cœnorhabditis elegans* a été obtenu grâce à l'utilisation d'une molécule connue pour protéger contre le « stress oxydatif ». Un phénomène qui voit les dérivés toxiques de l'oxygène léser les cellules des organismes vivants et participer ainsi directement à leur vieillissement. Les chercheurs ont complété leur démonstration en parvenant, de la même manière, à augmenter de 67 % l'espérance de vie de vers génétiquement modifiés au niveau de leur chaîne respiratoire et qui, de ce fait, étaient programmés pour mourir avant l'heure.

ORGANISMES PUBLICS

Financé par des organismes publics britanniques et américains de recherche, ce travail a été mené en collaboration avec Eukarion, société de biotechnologies basée dans le Massachusetts et créée il y a une dizaine d'années par le chercheur français Bernard Malfroy. *« Nous ne souhaitons nullement, avec ces travaux, mettre au point et commercialiser une version nouvelle de l'eau de jouvence*, explique M. Malfroy, un ancien du CNRS. *En revanche, nous avons bon espoir de parvenir à proposer des traitements qui, agissant contre le stress oxydatif, seraient efficaces contre certaines des maladies liées au vieillissement. Dès l'an prochain nous allons, en association avec les autorités sanitaires américaines, lancer chez l'homme des essais cliniques sur des personnes souffrant d'attaques cérébrales ou de certaines maladies neurodégénératives. »*

La même action sur le stress oxydatif sera également bientôt expérimentée sous forme de gel, afin de prévenir les effets secondaires des radiothérapies mises en œuvre chez les malades cancéreux.

J.-Y. N.

Michel Allard, auteur d'une étude menée sur près d'un millier de centenaires

« Le cerveau est l'organe humain qui résiste le mieux au vieillissement »

« Vous vous intéressez depuis près de vingt ans aux secrets de la longévité humaine au travers, notamment, d'une longue étude sur près d'un millier de centenaires français, menée dans le cadre de la Fondation Ipsen. Etes-vous parvenu à des conclusions simples et claires quant aux raisons qui font que, dans l'espèce humaine, certains vivent beaucoup plus longtemps que d'autres ?

– Nous demeurons malheureusement, dans ce domaine, au stade des hypothèses. Il s'agit certainement là de l'une des questions les plus complexes soulevées par la biologie humaine. Autant il est facile de saisir les raisons, les bases moléculaires et les conséquences d'une pathologie, autant l'étude de la longévité humaine soulève des problèmes d'un autre ordre. Pour vivre cent, cent dix ou cent vingt ans, il faut réunir un ensemble de facteurs. Il faut que, biologiquement, tout fonctionne à la perfection, sans que l'on puisse non plus exclure, vers la fin de l'existence, une part de hasard.

» Aujourd'hui, dans les pays industrialisés, 90 % des personnes atteignent et dépassent soixante-cinq ans. C'est une véritable révolution. En pratique, ceux qui parviennent à dépasser le siècle se démarquent de leurs semblables au moment où la mortalité est la plus forte, vers quatre-vingts ou quatre-vingt-dix ans. La question principale est de savoir si cette différence résulte du comportement des futurs centenaires à partir de quatre-vingt-dix ans, ou de la manière dont ils ont vécu depuis leur plus jeune âge. En d'autres termes, les centenaires étaient-ils, au départ, semblables aux autres avant de développer, à partir du troisième âge, une stratégie biologique, biochimique ou psychologique qui leur permet d'aller beaucoup plus loin dans la poursuite de l'existence humaine ?

– Vous n'avez donc pas pu décerner de critères pouvant laisser prévoir une espérance de vie plus longue que la normale ?

– Pas vraiment. J'ai fréquenté de très nombreux centenaires, et l'un des enseignements les plus surprenants que j'en ai tirés tient au fait que leur corps souffre de nombreuses déficiences et insuffisances alors que leur cerveau ne fonctionne pas, en définitive, si mal. Tous les centenaires souffrent d'un vieillissement cutané indiscutable, de troubles des articulations, d'insuffisances organiques multiples. Tous sont, à la fois, bien dans un milieu très protecteur, mais ne pourraient vivre très longtemps sortis de ce même milieu. Les meilleurs de tous les centenaires, au plan physique, ne pourraient pas rivaliser avec le « pire » des sexagénaires.

» En revanche, et contrairement au dogme neurologique qui veut que l'on perde chaque jour, passé un certain âge, d'importantes quantités de neurones, leur machinerie cérébrale demeure bien dans la moyenne. La leçon que l'on peut tirer de ces observations est que, hors pathologie neurodégénérative, le cerveau est, de tous les organes humains, celui qui résiste le mieux à l'âge. Il reste, certes, à comprendre pourquoi. Il est vrai que, au-delà de cette chronorésistance cérébrale, nous disposons de quelques pistes psychologiques étonnantes.

– Lesquelles ?

– Différentes études suédoises, américaines ou allemandes concluent à l'existence, chez les centenaires, d'un profil psychologique d'un type un peu particulier, caractérisé notamment par une certaine résilience, cette capacité de résister aux chocs. Les centenaires, hommes et femmes, n'ont pas forcément été à l'abri des coups physiques ou psychologiques, mais ils ont su, à leur manière, les encaisser et rebondir. Ils ont, d'autre part, une confiance certaine en eux et, à l'inverse, ils ne sont guère concernés par l'hypochondrie, la neurasthénie, l'« écoute de soi ».

– Que pensez-vous des incitations à consommer des produits « anti-âge » comme le DHEA, molécule qui fait, depuis plusieurs années, l'objet d'une intense médiatisation ?

– Les travaux qui sont à l'origine de cette médiatisation sont sans intérêt.

– Il n'y a donc pas de conseils particuliers à donner à ceux qui souhaiteraient parvenir à prolonger leur existence ?

– Hors les conseils traditionnels de prévention, il n'y a rien à faire. Mais cela ne doit pas faire oublier le phénomène extraordinaire auquel nous assistons et qui nous concerne au premier chef. Il y a un siècle, une personne sur dix dépassait soixante-cinq ans. C'est aujourd'hui le cas de neuf personnes sur dix. C'est ainsi : les personnes âgées refusent de mourir. Tout le monde a reporté son décès de dix ans ou plus, et rien ne permet de dire si cette tendance va, au cours du siècle prochain, s'accentuer. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde*, d'*El Pais* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction de l'anglais par Sylvette Gleize.

Patrick Bérhault, les Alpes de bout en bout

Le guide chamoniard a entrepris la première traversée intégrale à pied et à skis du grand massif montagneux. Voyage dans la géographie et l'histoire

PATRICK BÉRHAULT n'est pas un m'as-tu-vu de l'alpinisme. Guide de haute montagne et professeur à l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme (ENSA) de Chamonix, il mène avec discrétion, depuis plus de vingt ans, sa carrière de grimpeur des Alpes aux Andes en passant par l'Himalaya. Alpiniste reconnu par ses pairs, âgé aujourd'hui de quarante-trois ans, il fut avec Patrick Edlinger, dans les années 80, le symbole de l'école française de l'escalade, ouvreur de voies nouvelles de grande difficulté.

Jamais cette passion de l'escalade de haut niveau n'a détourné Patrick Bérhault de la montagne, la vraie, celle où aux défis techniques s'ajoutent les contraintes liées à l'altitude et aux conditions météo. A la rigueur frustrante des compétitions d'escalade, il préfère la confrontation avec les éléments, risquée mais hautement plus enrichissante. Du massif du Mont-Blanc à celui des Ecrins, il est l'auteur de premières solitaires, d'hivernales ou d'enchaînements. Ainsi, en septembre 1991, il mène avec succès et en solitaire la grande traversée du massif du Mont-Blanc, de l'arête Peuterey aux aiguilles de Chamonix. L'année suivante, avec Fred Vimal, il revient sur les lieux pour enchaîner dans la journée la Super-intégrale de Peuterey, passant de la face ouest de l'Aiguille noire à la voie Gervasutti de l'aiguille Gugliermina pour finir par le Pilier central du Freney. Les spécialistes salueront l'exploit.

Depuis plus de dix ans, Patrick Bérhault est taraudé par une envie un peu folle : accomplir la première traversée intégrale des Alpes, de la Slovénie à la Méditerranée. Une réalisation de longue haleine, nécessitant une importante logistique et de gros moyens financiers. Le projet est longtemps resté un rêve inaccessible jusqu'à ce que Camp, le fabricant italien de matériel de montagne pour lequel l'alpiniste est conseiller technique, décide de l'aider.

Le voyage alpin de Patrick Bérhault doit le conduire, en cordée ou en solitaire, à relier entre elles vingt-trois grandes parois sur lesquelles des pages marquantes de l'histoire de l'alpinisme ont été écrites. *« Je n'attends rien de précis dans ce voyage,* a-t-il expliqué au *Monde* fin août, quelques jours avant son départ. *Si ce n'est que je compte bien profiter de l'occasion* (...) *pour faire des rencontres, avec les gens dans les vallées et avec ceux de mes amis qui ont accepté de m'accompagner dans certaines ascensions. »*

« RICHE EN RENCONTRES »

Pour autant, Patrick Bérhault n'oublie pas l'aspect performance de son défi. *« Beaucoup disent qu'il n'y a rien à faire en matière d'alpinisme dans les Alpes. Je n'y crois pas,* dit-il. *Il reste encore des premières à faire dans nos montagnes. Tout dépendra, bien sûr, du parcours qui sera suivi et des conditions météo. La plus grande partie du voyage se passe en automne et en hiver, et l'on sait que le temps est plutôt capricieux en ces saisons. Humainement, ce devrait être intense, notamment parce que le parcours est programmé sur un long laps de temps. L'alpinisme, c'est ça d'abord, une expérience riche en rencontres. C'est cela qui me touche dans cette aventure, sa dimension de grande cordée. »* Pour ne rien perdre de cette expérience, l'alpiniste compte bien ne jamais utiliser de moyens mécaniques pour relier entre elles chacune de ces étapes. Il marchera ou chaussera ses skis. Rien d'autre.

Le 28 août, venant de Courmayeur (Italie), où il a assisté au 150e anniversaire de la Compagnie locale des guides, Patrick Bérhault s'est donc trouvé au pied des 1 100 mètres de la face nord du Triglav (2 864 mètres, dans les Alpes juliennes), le plus haut sommet de Slovénie, dont la silhouette orne le drapeau national. Avec Patrick Edlinger, son complice de toujours, et Tomaz Humar, l'enfant du pays, il gravit en seulement six heures la voie Helba. A l'issue de l'ascension, Tomaz Humar, dont la réputation n'est plus à faire depuis qu'il a réussi, en novembre 1999, en solitaire, la très technique face sud du Dhaulagiri (8 167 mètres) au Népal, quitte ses compagnons de cordée pour retourner en Himalaya. Les deux Patrick prennent de leur côté le chemin de l'Italie, où les attendent de nouveaux défis.

Le 30 août, ils passent la nuit au refuge Zacchi et entament, six jours plus tard, une série d'ascensions dans les Dolomites (Alpes orientales). Les deux rochassiers s'en donnent à cœur joie dans ce massif au relief particulièrement escarpé et à la verticalité vertigineuse. Le 5 septembre, le temps est au beau fixe quand ils atteignent le sommet de la Cima Grande (2 999 mètres), située dans le groupe des Tre Cime Di LavaRedo, après avoir gravi, en face nord, la voie Brandeler-Hasse.

SOUS LA FOUDRE

Le lendemain, ils sont à la Cima Ovest pour réaliser la voie Cassin en face nord. Le temps se dégrade mais le moral est au plus haut. Le 11 septembre, c'est au tour de la voie Solleder, dans la face nord de la Civetta (3 218 mètres), considérée comme la « paroi des parois », de succomber à l'ascension technique des deux grimpeurs. Viennent ensuite la Punta Tissi (2 992 mètres), la Cima Su Alto (2 951 mètres). Du 15 au 18 septembre, ils sont à la Marmolada d'Ombretta (3 342 mètres), considérée comme la paroi la plus difficile des Dolomites, où ils gravissent, sous la foudre et en pleine tempête de grêle, la Pesce, haute de 900 mètres, et la Viratzer, par la variante Messner, à la Punta Rocca.

Après six jours de marche, ils sont dans la Via delle guide au Crozzon di Brenta (3 135 mètres), avant de se lancer, le 26 septembre, à l'assaut de la Via Detassis à la Brenta Alta (2 960 mètres). Si son timing est respecté, ce qui est le cas pour l'instant, Patrick Bérhault devrait être au pied du Piz Badile (3 308 mètres) début octobre pour gravir une voie ouverte par Riccardo Cassin. A cette occasion, le célèbre grimpeur italien devrait l'y rejoindre. L'alpiniste français entamera ensuite la partie véritablement « alpine » de son parcours, en compagnie d'autres amis grimpeurs. Après l'Eiger, le Cervin et les Grandes Jorasses (*lire ci-dessous),* l'itinéraire se poursuivra dans les Alpes françaises (Mont-Blanc, aiguille de l'Epena, aiguilles d'Arves, Meige, Ecrins), puis repassera en Italie pour l'ascension solitaire du mont Viso, du Corno Stella et de la Marguareis, dans les Alpes ligures, terme méridional du parcours.

Acacio Pereira

CAMP

Une traversée de plusieurs mois

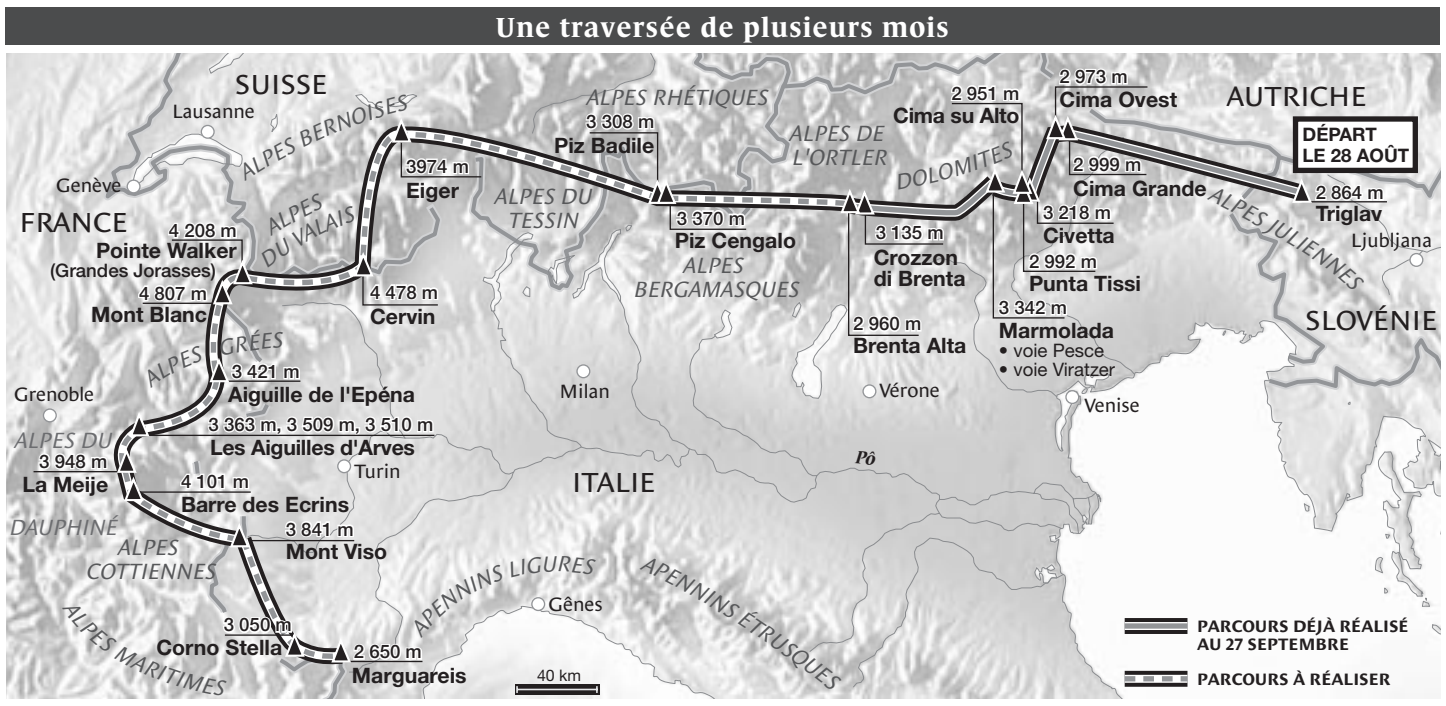

Vingt-trois parois pour un retour aux sources de l'alpinisme

LE VOYAGE alpin de Patrick Bérhault constitue une sorte d'hommage. D'abord aux montagnes des Alpes, qu'il a tant parcourues, mais aussi à tous ses prédécesseurs qui ont écrit l'histoire de l'alpinisme sur les parois les plus vertigineuses et dans les faces nord les plus hautes du massif. Celles-là mêmes que Patrick Bérhault a choisi de gravir à son tour dans un parcours qui, soumis aux aléas météorologiques, devrait durer de quatre à six mois.

Presque exclusivement rocheuse, la première partie de son itinéraire se déroule en Italie, avec pour plat de résistance une série d'ascensions dans les Dolomites. Les Tre Cime di Lavaredo sont sans doute les parois les plus célèbres du massif dolomitique. Aux néophytes, leurs faces nord surplombantes peuvent paraître oppressantes. C'est pourtant ici que l'escalade rocheuse a acquis ses lettres de noblesse grâce au génie technique de quelques grimpeurs d'exception.

Dès le début du siècle, Paul Preuss, botaniste et alpiniste autrichien, partisan d'un alpinisme très éthique, débarrassé de tout appareillage technique, y réalisa quelques-unes de ses très nombreuses ascensions. Hans Dülfer, alpiniste bavarois dont les conceptions étaient à l'exact opposé de Paul Preuss, y traîna lui aussi ses guêtres, accomplissant notamment la première ascension de la face ouest de la Cima Grande. Plus tard, les alpinistes italiens Emilio Comici et Riccardo Cassin prennent le relais. Le premier en réalisant la première de la face nord de cette même Cima Grande en 1933, le second en parvenant, à la même époque, au sommet de la Cima Ovest par sa face nord.

TROIS CÉLÈBRES FACES

Dans la seconde partie de son parcours, au caractère plus alpin, Patrick Bérhault doit notamment s'attaquer aux trois plus célèbres faces nord des Alpes : l'Eiger (3 974 m) ; le Cervin (4 478 m) et les Grandes Jorasses (4 208 m). Situé dans les Alpes bernoises, en Suisse, l'Eiger possède l'une des faces nord les plus impressionnantes de l'arc alpin. Haute de 1 600 mètres, battue par des vents monstrueusement violents, elle a été le théâtre de nombreuses tragédies, avant d'être vaincue en 1938 par deux cordées, l'une autrichienne, l'autre allemande.

Egalement situé en territoire helvétique, dans les Alpes valaisannes, le Cervin, à la physionomie si caractéristique, a été gravi dès 1865. Ce succès a pourtant été marqué par une effroyable tragédie, quatre des sept membres de la cordée, parmi lesquels le guide chamoniard Michel Croz, mourront à la descente. La face nord du Cervin est aujourd'hui traversée par de nombreuses voies, dont certaines, d'un niveau technique très élevé, n'ont été ouvertes que dans les années 80.

La face nord des Grandes Jorasses, dans le massif du Mont-Blanc, a vu défiler tous les grands noms de l'alpinisme du XXe siècle. Jusqu'en 1935, année du premier succès sur l'éperon Croz, pas moins de vingt-quatre cordées s'y sont attaquées en vain. L'éperon Walker « tombe » trois ans plus tard. A la tête de la cordée des trois alpinistes italiens victorieux se trouve encore Riccardo Cassin. Le Français René Desmaison parvient à remonter, en janvier 1968, la pente du Linceul, alors considérée comme le dernier « grand problème » du massif du Mont-Blanc.

A. P.

L'Arctique, du cap Nord au détroit de Béring

PARTI du cap Nord (Norvège) le 30 mai, Gilles Elkaïm espère rallier le détroit de Béring, à l'est de la Sibérie, en avril 2003. Pour cette expédition Arktika 2000, longue de 10 000 kilomètres, prévue en six grandes étapes le long des côtes de l'océan glacial Arctique, ce physicien de formation a prévu d'utiliser le kayak durant les trois mois d'été, puis un traîneau tiré par un attelage de rennes ou des chiens huskies, selon les contrées. Les mois de décembre, cœur de la nuit polaire, seront consacrés à des hivernages auprès des nomades de la toundra.

Cet aventurier, qui a déjà effectué de longs séjours au Groenland, en Sibérie et en Mongolie, souhaite attirer l'attention sur les survivants des populations arctiques vivant de l'élevage des rennes (Saami de Kola, Nenets de Yamal, Dolganes et Nganassanes de Tamir, Evenks, Evènes et Youkhaguirs de Yakoutie, Tchouktches et Yuit de Tchoukotka). Leurs territoires et leurs coutumes sont menacés par l'effondrement de l'Etat russe et l'exploitation intensive des ressources pétrolières, gazières ou minières de la Sibérie.

Avec la caution du Russe Dmitry Shparo, pionnier de la traversée à skis du détroit de Béring en mars 1998, le Français a d'abord dû résoudre le casse-tête administratif des autorisations indispensables pour parcourir une zone très militarisée entre la péninsule de Kola et la base des sous-marins russes, à Severodvinsk, sur les côtes de la mer Blanche. Au prix d'une délicate navigation en kayak, Gilles Elkaïm a terminé sa première étape le 11 septembre, à Mezen, un petit village situé sur le cercle polaire. Il devrait en repartir à la mi-octobre pour une longue étape hivernale à skis et en traîneau à rennes.

Rémy Bricka secouru dans le Pacifique

APRÈS 153 jours passés en mer dans sa tentative de rallier Los Angeles à Sydney avec des skis flotteurs (*Le Monde* du 25 août), le Français Rémy Bricka a été récupéré au sud de Hawaï, le 24 septembre, par un catamaran affrété par sa femme. Des vents et des courants contraires depuis plusieurs semaines ne lui avaient pas permis de maintenir le cap au sud qu'il s'était fixé. Des avaries sur ses skis flotteurs de 4,20 mètres de long et ses pagaies l'avaient contraint à se réfugier dans sa nacelle de survie.

Joseph Le Guen, lui aussi rescapé d'une traversée du Pacifique à la rame en avril, un spécialiste du repérage en mer et un médecin étaient à bord du catamaran. Amaigri de 15 à 18 kg, l'ancien homme-orchestre ne devrait toutefois pas être hospitalisé. *« Ça m'a changé à jamais,* a-t-il confié à ses sauveteurs. *C'était une sorte de retraite très bénéfique, une recherche personnelle et spirituelle. »*

Internet : www.arktika.org

DÉPÊCHES

■ **L'ATLANTIQUE EN BALLON : Laurent Lajoye et Christophe Houver**, deux aérostiers lorrains âgés de quarante-huit et vingt-six ans, sont devenus le 5 septembre les premiers Français à avoir réussi la traversée de l'Atlantique en ballon. Partis de Saint-John (Nouveau-Brunswick), il ont atterri à Saon (Calvados) après 146 heures 49 minutes et 24 secondes de vol, établissant un nouveau record mondial de durée dans la catégorie AMO7 « gaz et montgolfière ». Ce ballon avec une double enveloppe contenant de l'hélium et de l'air chaud leur a permis de battre trois records de France de durée, de distance (4 792,57 km) et d'altitude (5 218 m).

■ **LE CHO OYU À SNOWBOARD : Bertrand Delapierre et Marco Siffredi,** deux snowboarders chamoniards de vingt-quatre et vingt et un ans, sont parvenus, lors de leur deuxième tentative, le 23 septembre, à atteindre le sommet du Cho Oyu (8 201 mètres) et à redescendre en surf. Ils avaient déjà accompli la même performance sur un autre sommet himalayen, le Dorje Lhakpa (6 990 mètres).

Pluies et orages sur le Sud-Est

VENDREDI. Un corps pluvio-orageux circule sur la moitié est du pays occasionnant de fortes pluies à caractère orageux sur le Sud-Est. A l'Ouest, une autre limite frontale apporte nuages et averses localement orageuses.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel reste chargé pendant toute la journée sur la Bretagne avec des averses et des orages. Sur les pays de Loire et la Basse-Normandie, le ciel est plus variable. Il fera de 18 à 20 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel est chargé avec des précipitations. Le vent de sud atteint 50 km/h en rafales. Il fera de 18 à 20 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sous la grisaille qui persiste toute la journée, les pluies traversent la zone d'ouest en est, suivies d'un temps plus variable en fin de journée. Sur l'Alsace et la Franche-Comté, le ciel est nuageux, les pluies arrivent en fin d'après-midi. Il fera de 20 à 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les nuages alternent avec les éclaircies sur les Pyrénées, le Piémont, le Pays basque, le Béarn et le Midi toulousain. Sur le Poitou-Charentes et le nord de l'Aquitaine le ciel est plus nuageux avec des averses. Il fera de 19 à 22 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le temps est pluvieux sur l'Auvergne et sur l'ouest de la région Rhône-Alpes. Sur le Limousin, les nuages partagent le ciel avec les éclaircies entrecoupées de quelques averses. Sur les Alpes, le ciel est nuageux. Il fera de 22 à 24 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Roussillon, le ciel est nuageux avec quelques ondées possibles. Sur les Cévennes, le delta et la vallée du Rhône, les pluies sont importantes et sont accompagnées d'orages localement violents. Le vent de sud atteint en pointe les 90 km/h dans la vallée du Rhône. Il fera de 21 à 24 degrés.

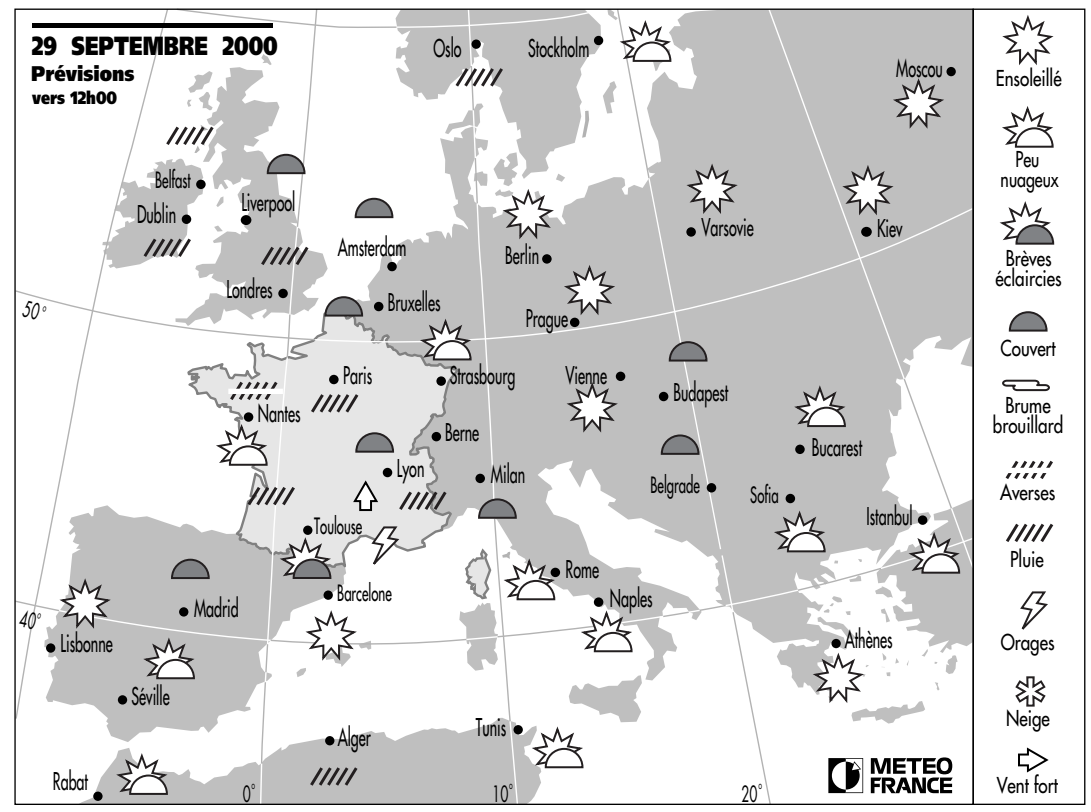

(publicité)
http://www.ebookers.fr
Bordeaux à Atlanta
2840 FRF*
ebookers.fr
Vous êtes déjà là-bas
© 2000 ebookers.com plc Licence LI0547001
Tarifs sous réserve de disponibilité. *TTC

PRÉVISIONS POUR LE 29 SEPTEMBRE 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	13/21 N	PAPEETE	23/29 S	KIEV	9/15 S	VENISE	15/22 S	LE CAIRE	22/29 S
AJACCIO	14/26 P	NANTES	13/19 N	POINTE-A-PIT.	24/30 S	LISBONNE	14/19 S	VIENNE	9/20 S	NAIROBI	16/27 S
BIARRITZ	13/20 P	NICE	19/23 P	ST-DENIS-RÉ.	20/26 S	LIVERPOOL	12/16 C	**AMÉRIQUES**		PRETORIA	16/30 S
BORDEAUX	13/21 P	PARIS	11/20 P	**EUROPE**		LONDRES	13/16 P	BRASILIA	17/27 S	RABAT	15/21 S
BOURGES	11/18 P	PAU	11/19 N	AMSTERDAM	15/19 C	LUXEMBOURG	13/16 P	BUENOS AIR.	16/26 P	TUNIS	20/28 S
BREST	13/17 N	PERPIGNAN	16/23 N	ATHENES	18/24 S	MADRID	5/16 C	CARACAS	24/30 S	**ASIE-OCÉANIE**	
CAEN	14/18 P	RENNES	12/19 N	BARCELONE	16/22 S	MILAN	16/22 C	CHICAGO	9/20 S	BANGKOK	25/32 P
CHERBOURG	11/18 N	ST-ETIENNE	13/20 P	BELFAST	11/14 P	MOSCOU	5/14 S	LIMA	13/18 C	BEYROUTH	21/25 P
CLERMONT-F.	13/21 P	STRASBOURG	12/23 N	BELGRADE	10/24 C	MUNICH	6/21 S	LOS ANGELES	16/23 S	BOMBAY	25/32 S
DIJON	12/18 P	TOULOUSE	14/22 N	BERLIN	12/22 S	NAPLES	19/25 S	MEXICO	9/22 S	DJAKARTA	28/31 S
GRENOBLE	16/21 P	TOURS	11/19 P	BERNE	9/20 S	OSLO	10/13 P	MONTREAL	0/14 S	DUBAI	27/38 S
LILLE	13/20 P	**FRANCE outre-mer**		BRUXELLES	14/18 C	PALMA DE M.	18/23 P	NEW YORK	9/15 S	HANOI	27/30 P
LIMOGES	11/17 P	CAYENNE	22/31 S	BUCAREST	7/18 S	PRAGUE	9/19 S	SAN FRANCIS.	14/23 S	HONGKONG	25/31 S
LYON	16/20 P	FORT-DE-FR.	24/29 S	BUDAPEST	9/21 C	ROME	15/25 S	SANTIAGO/CHI	7/20 S	JERUSALEM	20/27 S
MARSEILLE	18/23 P	NOUMEA	20/25 S	COPENHAGUE	15/20 S	SEVILLE	14/23 S	TORONTO	5/17 S	NEW DEHLI	24/34 S
				DUBLIN	11/14 P	SOFIA	8/19 S	WASHINGTON	7/16 S	PEKIN	16/25 S
				FRANCFORT	13/22 S	ST-PETERSB.	6/15 S	**AFRIQUE**		SEOUL	17/23 S
				GENEVE	12/17 P	STOCKHOLM	10/17 S	ALGER	18/24 P	SINGAPOUR	27/30 P
				HELSINKI	5/17 C	TENERIFE	16/23 S	DAKAR	27/31 S	SYDNEY	17/29 S
				ISTANBUL	16/20 S	VARSOVIE	9/20 S	KINSHASA	20/31 S	TOKYO	18/25 C

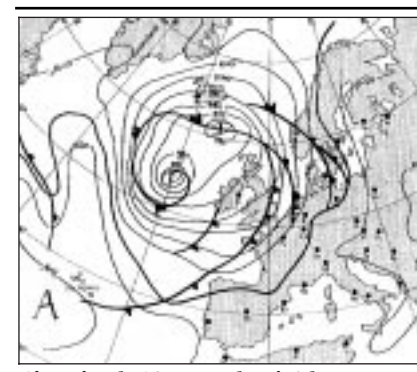

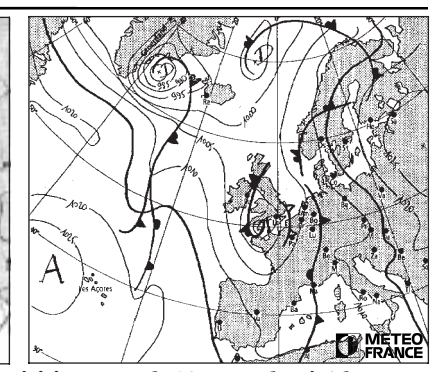

Situation le 28 septembre à 0 heure TU Prévisions pour le 30 septembre à 0 heure TU

VENTES

Deux cents bijoux ethnographiques en vente à Drouot

VENUS de tous les continents sauf l'Europe, les bijoux ethnographiques évoquent un univers en voie de disparition. La parure, qui renseigne sur l'appartenance tribale et le statut social, est conçue comme l'expression de l'identité, avant d'être un objet esthétique. Avec une diversité confondante, tribus, ethnies et peuplades ont inventé des formes et des décors, chacun avec leur symbolique propre et leurs matériaux d'élection, suivant aussi ce qui se trouvait disponible alentour.

Laminé par la vie moderne, l'art ethnique a perdu peu à peu son sens dans la plupart des pays. C'est pourquoi ces bijoux porteurs d'une tradition et d'un savoir intéressent de plus en plus les Occidentaux. Des parutions leur ont été consacrées, des collections, et les voici maintenant en vente publique : un ensemble de 200 pièces, réunies par un amateur français, passera aux enchères à Drouot le 2 octobre.

Leur valeur est liée à l'ancienneté, à la rareté et aux matériaux employés, plus ou moins précieux. Les plus recherchés sont parvenus à nous dans leur état d'origine, sans remplacement ni remontage. Principalement en argent, parfois en bronze, ils proviennent en majorité d'Asie, et un peu d'Afrique. Certains peuvent se porter, d'autres sont uniquement des pièces de collection. Ainsi, un pectoral en bronze doré et cuivre repoussé, monté sur textile et serti de pâte de verre, a été porté par la déesse vivante Kaumari, une fillette choisie comme l'incarnation d'une divinité du panthéon népalais, qui fait, jusqu'à sa puberté, l'objet d'une vénération religieuse. Ce collier, fabriqué par les tribus Newar de la vallée de Katmandou, au XVIIIe siècle, a été porté lors de cérémonies annuelles (6 000-8 000 F, 916-1 221 €). De même provenance, une parure de fillette comprend une paire de bracelets et une ceinture en argent (2 500-3 000 F, 381-458 €).

Un des lots les plus anciens, peut-être antérieur au XIXe siècle, est un bracelet en bronze porté par les chefs des tribus du lac Toba-Batak, à Sumatra. Formé de deux anneaux épais en spirale, il est orné d'un très beau motif sculpté figurant la tête d'un bovidé (12 000-13 000 F, 1 832-1 984 €).

Des colliers en pierres fines (jade, cornaline, turquoise, agate) sont portés par des ethnies chinoises : Yugurs, Mulans, Yis, Manchus (de 800 à 1 500 F, 122-229 €). De lourdes coiffes féminines, portées au Népal et au Tibet, sont cousues de turquoises brutes et de pâte de verre sur un textile épais (6 000-7 000 F, 916-1 068 €). Les bracelets de cheville en argent, portés lors de danses traditionnelles, sont décorés d'une multitude de petits grelots (600 à 900 F, 91-137 €).

Des colliers multirangs en perles de verre polychrome alternées de clochettes de bronze et de motifs en os viennent de Nagaland, cet Etat de l'Inde où survivent des tribus tibéto-birmanes pratiquant encore un mode de vie primitif (2 500-3 000 F, 381-458 €). Bracelets, pendentifs, boucles d'oreilles ou bagues d'Afghanistan sont en argent martelé et ciselé de motifs traditionnels (400 à 4 000 F, 61 à 610 €). Cette collection est complétée par un ensemble de bijoux en or de l'île de Java, daté entre le IXe et le XIVe siècle.

Catherine Bedel

Calendrier

COLLECTIONS

● **Tournus (Saône-et-Loire)**, livres anciens, gravures, du samedi 30 septembre au dimanche 1er octobre, tél. : 03-85-51-71-87.
● **Colmar (Haut-Rhin)**, minéraux et fossiles, du samedi 30 septembre au dimanche 1er octobre, tél. : 03-89-71-44-59.
● **Clisson (Loire-Atlantique)**, armes et militaria, du samedi 30 septembre au dimanche 1er octobre, tél. : 02-40-72-61-73.
● **Fontaine-lès-Dijon (Côte-d'Or)**, monnaies et cartes postales, samedi 30 septembre, tél. : 03-80-67-10-18.
● **Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône)**, armes anciennes, du samedi 30 septembre au dimanche 1er octobre, tél. : 04-42-92-47-12.

ANTIQUITÉS-BROCANTE

● **Paris, Espace Wagram**, jusqu'au lundi 2 octobre, tél. : 01-56-53-93-93.
● **Gex (Ain)**, du vendredi 29 septembre au dimanche 1er octobre, tél. : 04-74-69-79-04.
● **Nantes (Loire-Atlantique)**, du vendredi 29 septembre au dimanche 1er octobre, tél. : 02-40-89-65-00.
● **Saumur (Maine-et-Loire)**, du vendredi 29 septembre au dimanche 1er octobre, tél. : 02-41-38-60-00.
● **Colmar (Haut-Rhin)**, du vendredi 29 septembre au lundi 2 octobre, tél. : 03-90-50-50-50.
● **Cadillac-sur-Garonne (Gironde)**, du vendredi 29 septembre au dimanche 1er octobre, tél. : 05-56-62-65-14.
● **Portets (Gironde)**, du samedi 30 septembre au dimanche 1er octobre, tél. : 05-56-67-17-75.
● **Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher)**, du samedi 30 septembre au dimanche 1er octobre, tél. : 02-38-80-02-09.
● **Clamecy (Nièvre)**, du samedi 30 septembre au dimanche 1er octobre, tél. : 03-86-59-05-14.
● **Paris, boulevard Voltaire**, du samedi 30 septembre au dimanche 1er octobre, tél. : 01-47-05-33-22.
● **Paris, stade Charléty (13e arrondissement)**, du samedi 30 septembre au dimanche 1er octobre, tél. : 02-37-24-51-60.

★ **Drouot-Richelieu, lundi 2 octobre. Exposition le samedi 30 septembre de 11 à 18 heures. Etude Lombrail-Teucquam, tél. : 01-43-97-91-29. Expert : Bernard Gomez, tél. : 01-42-88-88-96.**

DES PRIX

Prix relevés à la Foire de Chatou le samedi 23 septembre :

● Neuf verres en cristal de forme évasée et leur carafe : 1 200 F (183 €).
● Table de salon art déco : 850 F (129 €).
● Huilier-vinaigrier en verre taillé d'époque 1900 : 950 F (145 €).
● Commode XVIIIe allemande en marqueterie incrustée d'ivoire : 165 000 F (9 923 €).
● Suspension en opaline, vers 1880 : 4 500 F (687 €).
● Cinq chaises paillées de style Directoire, vers 1950 : 5 000 F (763 €).
● Ecritoire Napoléon III en ébène incrusté d'ivoire et de laiton, intérieur en placage de palissandre : 4 200 F (641 €).
● Coffret en acajou à décor de filets de buis avec sa clé, fin XIXe : 600 F (91 €).
● Glace à pied en stuc doré, époque Empire : 5 000 F (763 €).
● Toile de Ricard (XIXe) représentant un visage féminin : 4 000 F (610 €).
● Assiette en faïence de Moustiers, décor à la « fleur de pomme de terre », XVIIIe : 2 800 F (427 €).
● Broc et son bassin en porcelaine blanche à décor de filets or, époque Restauration : 1 900 F (290 €).
● Service de table en faïence comprenant 24 assiettes plates, des pièces de forme et des assiettes à dessert vers 1930 : 4 800 F (732 €).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 233

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

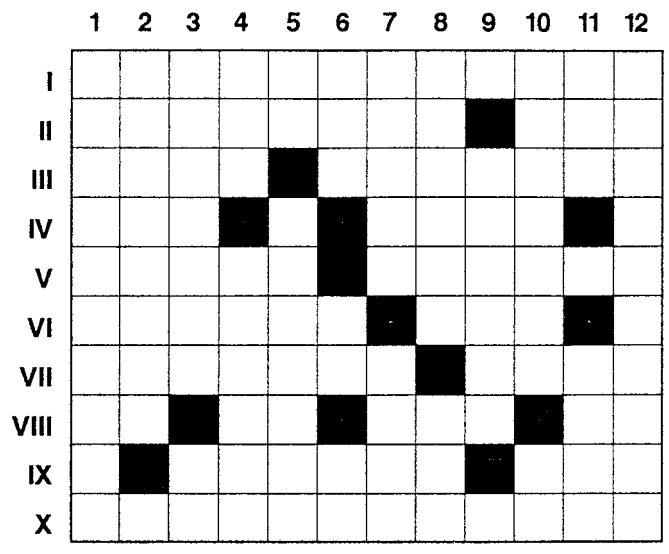

HORIZONTALEMENT

I. Mauvaise présentation. – II. Tient tête aux bêtes les plus dangereuses. Commune paysanne russe. – III. Organisé pour féconder. Toujours en Espagne, il circule au Nicaragua. – IV. Fournisseur de charpente. Lumière de la ville. – V. Plus discret que la médaille. Que l'on retrouve plus haut. – VI. En bonne forme. Crie comme une bête. – VII. Assure les contrôles. Presse pour les jeunes. – VIII. Préposition. Bouts de hareng. Compagnon de Mahomet. Engloutie dans les flots bretons. – IX. Elle a fait du chemin depuis son enlèvement. Pour construire sur de bonnes bases. – X. Reprendre le texte.

VERTICALEMENT

1. Place très haut ce qu'il aime. – 2. Eux ont tendance à viser très bas. – 3. Portugaises puis hollandaises, aujourd'hui indonésiennes. Conjonction. – 4. Fait le pas. Roi de légendes. – 5. En plus. Fit entrer. – 6. Pour comparer les énergies. Attrapé. Informateur masqué. – 7. Manifestons notre désaccord. Musiques des rues. – 8. Mieux vaudrait l'éviter. Jules. – 9. Pour respecter les bonnes mesures. – 10. Nettoyer l'arbre. Aide à faire le tour. – 11. Rien. Sur le Danube. – 12. Vous lâchera le moment venu.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 232

HORIZONTALEMENT

I. Arrière-train. – II. Rouspéteur. – III. Clé. Réacteur. – IV. Hello. Ut. Cor. – V. Loup. Ri. – VI. Vie. Vésicant. – VII. Il. Déraciner. – VIII. Siroté. – IX. Teint. Talc. – X. Entrebâillée.

VERTICALEMENT

1. Archiviste. – 2. Rôle. Ilien. – 3. Ruelle. Rit. – 4. Is. Lô. Donr (rond). – 5. Eprouvette. – 6. Rée. Père. – 7. Etau. Sa. Ba. – 8. Tectrice. – 9. Rut. Ici. Tl. – 10. Arec. Annal. – 11. Uo. Né. Le. – 12. Narratrice.

L'ART EN QUESTION

N° 189

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

L'intensité et la force de la lumière

SOUTINE a vingt ans lorsqu'il quitte son pays d'origine, la Lituanie, pour s'installer à Paris, où il se lie d'amitié avec Modigliani. En 1918, ils partent ensemble pour Vence, où le jeune peintre prend conscience de l'intensité et de la force de la lumière du Midi.

En 1919, il s'installe à Céret et peint plus de deux cents tableaux. Ce sont des paysages et des portraits, des bouquets et des natures mortes. Sa peinture change, se déforme, ose les couleurs les plus fortes pour atteindre un paroxysme violent qui force le regard. Ses modèles, souvent anonymes, posent pour lui pendant des heures, jusqu'à la limite de l'épuisement.

Rémy Zocchetto est apprenti cuisinier-pâtissier à l'hôtel Garreta. Soutine peindra plusieurs portraits de lui, dont celui acheté par un collectionneur célèbre.

De quel collectionneur s'agit-il ?
– Le docteur Barnes ?
– Sergueï Chtchoukine ?
– Jacques Doucet ?

Réponse dans *Le Monde* du 6 octobre.

Réponse du jeu n° 188 paru dans *Le Monde* du 22 septembre.

Le Musée de Limoges est l'œuvre de l'architecte Henri Mayeux, à la direction duquel Auguste Louvrier de Lajolais succéda à Adrien Dubouché. Quant à Henri Labrouste, c'est l'architecte de la Bibliothèque nationale (rue de Richelieu, à Paris).

Portland Art Museum

« Le Petit Pâtissier », Chaïm Soutine, 1921, huile sur toile (153 × 66 cm) Portland Art Museum. Au Musée d'art moderne de Céret jusqu'au 15 octobre, pour l'exposition « Soutine, Céret 1919-1922 ».

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ SARM
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LE MONDE TELEVISION
avec Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

ARTS Jusqu'à la fin décembre, la région Nord-Pas-de-Calais accueille de nombreuses manifestations autour des créateurs africains contemporains. ● OUMOU SY, styliste sénégalaise reconnue, est de tous les fronts : elle organise carnavals et semaines de la mode à Dakar, se passionne pour les traditions de son pays et milite pour l'accès à l'Internet de ses compatriotes en ouvrant, en 1996, le premier cybercafé de l'Afrique de l'Ouest. Pour Afrique en créations, elle présente un défilé chorégraphique coréalisé avec Salia nï Seydou et Cyril Viallon. ● LES RENCONTRES ont été l'occasion de réfléchir sur l'avenir de la scène africaine, qui souffre d'une pénurie chronique de moyens mais qui développe aussi les échanges intercontinentaux et les festivals. ● TRENTE PLASTICIENS exposés à la 10e Biennale de Dakar sont à Lille. La guerre et la misère qui déchirent l'Afrique sont au cœur de leurs œuvres.

Oumou Sy, ambassadrice multimédia d'une Afrique en effervescence

La styliste sénégalaise, grande ordonnatrice des réjouissances artistiques à Dakar, est l'un des invités de « L'Afrique en créations », trois mois d'expositions, de spectacles, de rencontres littéraires et de cinéma organisés dans la région lilloise par la France

DAKAR
de notre envoyée spéciale

Au cœur de la médina de la capitale sénégalaise, l'atelier de la styliste Oumou Sy est un concert de machines à coudre et de consignes échangées. Tisserands, couturières, maroquiniers mettent la dernière main aux costumes du défilé chorégraphique prévu à Lille, dans le cadre de la saison africaine organisée par l'Association française d'action artistique. Ce spectacle, intitulé *Kôyan Kôté,* est une création commune entre la styliste sénégalaise et des danseurs contemporains – la compagnie Salia nï Seydou, des Burkinabés qui travaillent avec la chorégraphe française Mathilde Monnier et Cyril Viallon de Lille. En même temps qu'elle visionne la cassette vidéo des répétitions envoyée par les danseurs, Oumou Sy éteint son téléphone portable pour écouter le griot venu lui conter l'histoire de ses ancêtres.

Née à Podor, sur les rives du fleuve Sénégal, cette belle jeune femme d'origine peule descend d'une lignée de marabouts, récite le griot vêtu d'un boubou bleu et doré. Tandis qu'il retrace l'histoire de la région du Fouta, ses combats entre sages et conquérants, l'équipe de l'atelier défile, apportant tissus damassés, bijoux en coquillages, bandeaux touareg. Pour les danseurs, les costumes doivent laisser toute liberté aux mouvements. *« Mais je ne peux pas m'empêcher de délirer un peu »*, ajoute Oumou Sy. Quelques tuniques ont des calebasses pour épaulettes ; les bouts pointus de chapeaux traditionnels en vannerie ont été découpés pour servir de soutiens-gorge.

Success story africaine, le parcours de cette créatrice est unique : si elle n'a jamais fréquenté l'école, elle est devenue l'une des meilleures stylistes sénégalaises. De sa mère, elle a retenu que *« le vêtement est important. S'habiller bien, quand des personnes arrivaient à la maison, était à ses yeux une marque de respect envers elles »*. Puis elle a appris le métier seule, *« en bricolant »*. Costumière de cinéma, elle travaille pour les réalisateurs africains importants – Djibril Diop Mambéty *(Hyènes),* Flora Gomes *(Po di Sangui),* Cheick Oumar Sissoko *(Battu).* Elle habille aussi les vedettes de la musique, comme Youssou N'Dour ou Baaba Maal...

D. R.

« Soft Gentle Depth », d'Owusu Ankomah, 1997, acrylique sur toile de voile.

« Chaque corps est une création de Dieu, donc chaque corps, chaque visage est beau. Qu'il soit petit ou gros, vieux ou jeune, je me dois de le mettre en valeur. » Lors du défilé annuel qu'elle organise à Dakar pour présenter ses collections, elle choisit d'habiller des modèles variés : *« J'ai pris comme thèmes les jumeaux, les beaux, les vieux, l'interculturel, les enfants, les obèses... »* Oumou Sy répertorie les techniques traditionnelles de différentes régions du continent. Dans son atelier de la médina, on travaille le cuir, les bijoux, le filigrane, la vannerie, la coiffure... Dans la cour, de grands bassins de teinture servent à créer des batiks. *« Je prends aussi ce qui m'intéresse dans la technique européenne. »*

Elle organise une semaine annuelle de la mode africaine à Dakar. En 2000, les stylistes sont venus de quinze pays différents. La salle de cinq cents places qui accueille la manifestation est devenue trop petite. Elle en fait construire une autre qui contiendra mille personnes pour l'an 2001. Depuis trois ans, Oumou Sy a aussi lancé un carnaval, qui rassemble plasticiens et stylistes pour un défilé avec chars et musiques dans les rues de Dakar. C'est l'occasion de montrer les recherches des jeunes créateurs qui se forment dans l'atelier Leydi, qu'elle a créé en 1990 pour enseigner les arts traditionnels du costume et de la parure. Sa collection sur les vêtements des rois et des reines d'Afrique est exposée en Europe et en Afrique. Elle prépare un livre sur ce thème : *« Je m'intéresse à leurs costumes et à leurs grigris. Je cherche qui les fabrique, comment et pourquoi. J'étudie comment on plante tel coton utilisé pour les monarques, qui a la charge de le cueillir, comment on le tisse. Les griots et les historiens me racontent la vie des rois. Moi, je réalise leurs costumes. »* Passionnée par l'histoire, Oumou Sy affirme qu'il faut connaître sa culture : *« Si tu cultives ton champ sans le connaître, comment peux-tu aller improviser dans le champ de l'autre ? »* Elle veut *« créer du passé et du futur »*.

LE PREMIER CYBERCAFÉ

Pour aller vers ce futur, elle a ouvert, en 1996, le premier cybercafé d'Afrique de l'Ouest. Baptisé Métissacana, il est installé au centre de Dakar. Un grand patio sert de café-restaurant, avec trois cents couverts, et accueille des concerts, des soirées de contes ou des projections de films. Une belle salle aligne les ordinateurs qui permettent de se connecter sur l'Internet. Le groupe électrogène assure son fonctionnement permanent, malgré les coupures d'électricité si fréquentes à Dakar.

Metissacana propose des adresses e-mail gratuites et permet d'acheter des temps de connection courts – dix ou vingt minutes – afin de permettre aux toutes petites bourses d'accéder à la Toile. *« Aujourd'hui, même dans les villages, les gens savent que l'Internet existe. D'ailleurs, le Coran a prévu ces évolutions. Il est écrit que les gens pourront se parler de loin »*, affirme Oumou Sy, qui se présente comme *« internaute et illettrée »*. Le cybercafé est ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Les lycéens et les étudiants viennent le soir, les salariés la nuit. Avant ou après la prière de 6 h 30 à la mosquée, les pratiquants peuvent surfer à leur guise. *« Les vieux recherchent des informations sur le Coran ou sur l'actualité des machines agricoles. Les jeunes veulent savoir comment étudier à l'étranger et trouver des correspondants. Les parents dialoguent avec leur famille à l'étranger. »*

Le site du Métissacana (www.metissacana.sn) rassemble les informations d'autres manifestations culturelles, telle la Biennale des arts de Dakar, et héberge des journaux indépendants. On peut y lire l'édition du jour de *Sud Quotidien,* par exemple. Au Sénégal, Métissacana a fait école. D'autres associations ont créé leur site, comme le Groupe 30, un réseau interafricain d'échanges culturels (www.group30afrique.sn). Il met en ligne plus de 7 000 adresses d'artistes, d'acteurs culturels et de festivals à travers toute l'Afrique et veut favoriser les coopérations Sud-Sud.

Catherine Bédarida

Trois mois de rencontres

● ***Kôyan Kôté*** : défilé chorégraphique d'Oumou Sy, Salia nï Seydou et Cyril Viallon. Du 30 septembre au 13 octobre. *Informations : Danse à Lille, tél. : 03-29-52-42-42.*

● **L'Afrique en créations** : trois mois d'arts africains dans la région Nord-Pas-de-Calais proposés par l'Agence française d'action artistique : expositions, concerts, théâtre, danse, contes, rencontres littéraires, cinéma. *Programme détaillé à L'Afrique en créations. Tél. : 03-20-31-87-44. Locations Fnac, tél. : 0803-808-803.*

● **Fest'Africa :** rendez-vous annuel de la littérature. Ce festival organise avec L'Afrique en créations un Salon du livre exceptionnel, en présence de cinquante écrivains, dont Ahmadou Kourouma, Moses Isegawa, Buchi Emecheta, Mongo Beti, du 8 au 11 novembre. Le 11, seront présents les auteurs qui ont écrit romans et essais sur le génocide du Rwanda. *Fest'Africa, tél. : 03-20-06-21-59. Site : www.nordnet.fr/festafrica.*

Des artistes sous la menace constante de la précarité

LILLE
de notre envoyée spéciale

Dix ans après les premières rencontres Afrique en créations, artistes, producteurs culturels et responsables institutionnels se sont retrouvés à Lille du 26 au 28 septembre. Organisées par l'Association française d'action artistique (AFAA), qui dépend du ministère des affaires étrangères, ces rencontres ont d'abord servi à mesurer le chemin parcouru en dix ans.

Certes, les difficultés ne se sont pas évanouies. La production cinématographique a même régressé. Le manque d'intérêt des responsables politiques africains pour la création, les problèmes de communications interafricaines, la difficulté à trouver des financements demeurent. *« Il n'y a pas un seul produit qui sorte d'Afrique à un prix fixé par des Africains. Pour les œuvres d'art aussi, c'est le marché occidental qui décide »*, note Koffi Setordji, plasticien ghanéen. Dans les pays en guerre, la survie même des artistes et des œuvres est en cause, ont aussi rappelé plusieurs créateurs angolais.

Mais cette assemblée, constituée de personnalités qui font vivre des initiatives culturelles coûte que coûte, a souligné les avancées. *« Des artistes de toutes les disciplines ainsi que des médiateurs déploient une énergie formidable et une créativité surprenante malgré la pénurie de moyens de création. A celle-ci s'ajoutent le caractère parfois artisanal des structures de production, l'absence ou la faiblesse de circuits organisés, fiables et stables de circulation des œuvres, de cadre juridique et la précarité de la situation des artistes »*, observe Francisco d'Almeida, sociologue spécialiste des politiques culturelles et responsable scientifique de ces journées.

ABSENCE D'ACTIVITÉ PERMANENTE

Biennales, rencontres et festivals se sont structurés en terre africaine, favorisant l'émergence de réseaux. Avec la fin de l'apartheid, l'Afrique du Sud a pu rejoindre l'effervescence des échanges culturels internationaux, s'est réjoui Boyzie Cekwana, chorégraphe sud-africain, lauréat du prix des troisièmes Rencontres chorégraphiques d'Afrique qui se sont déroulées à Madagascar en décembre. Dans un domaine aussi difficile que le cinéma, le réalisateur camerounais Bassek ba Kobhio a lancé l'opération Ecrans noirs en 1995, pour diffuser des films africains et favoriser les rencontres entre le public, notamment scolaire, et les réalisateurs du continent.

A Lille, ces acteurs culturels se sont penchés sur l'avenir. *« Les manifestations périodiques, qui sont des temps de rencontres certes essentiels pour sortir les artistes de leur isolement, mettent en lumière l'absence d'activité permanente entre deux festivals, par exemple. Comment, au-delà de ces temps forts, assurer dans la permanence une plus grande présence de la création contemporaine africaine et comment favoriser une plus grande autonomie artistique des créateurs africains par rapport aux critères du marché ? »*, s'est interrogé Francisco d'Almeida.

C. Ba

Les plasticiens contemporains obsédés par le présent du continent noir

L'AFRIQUE À JOUR, dix ans de création contemporaine à la Biennale de Dakar, salle des Amicales laïques, Le Gymnase, place de Sébastopol, Lille (59). Tél. : 03-20-31-87-44. Du mardi au dimanche, de 11 heures à 18 heures. Entrée libre. Jusqu'au 20 octobre.

LILLE
de notre envoyé spécial

L'unité de l'ensemble saute aux yeux, dès le premier parcours. Elle est affaire de matériaux : le bois et la terre dominent. Elle est affaire de couleurs : ocres, bruns, rouges, noirs, très peu de bleus et de verts. Elle est affaire de procédés : sculptures et installations l'emportent largement malgré la présence des peintres. Or la cohérence, c'est ce que les conditions de l'exposition « L'Afrique à jour », a priori, favorisent le moins.

Elle réunit trente artistes qui ont participé à la Biennale de Dakar. Ils viennent de toutes les régions de l'Afrique sub-saharienne et sont d'âges et d'itinéraires très différents. L'exposition aurait donc pu vite tourner au fatras. Mais tous ces créateurs ont à l'esprit le présent de l'Afrique. De là, la cohérence de l'ensemble et son intérêt.

« L'art est toujours en deçà des horreurs dont l'homme se rend capable », écrit dans sa préface Yacouba Konaté, professeur à l'Université d'Abidjan et commissaire de l'exposition en compagnie de Rémi Sagna, secrétaire général de la Biennale. En deçà, sans doute. Très proche cependant. Dans des cages de bois ou de fer trop étroites pour elles, Joël Mpah Dooh enferme des statues d'hommes le dos courbé, la nuque pliée. Sur les montants des cages, des inscriptions à la craie désignent leur contenu : *« Third world »*, tiers-monde. Devant des toiles trempées dans le rouge et le jaune, Yacouba Touré place de petits mannequins faits de planches clouées. Chacun tient un fusil automatique et porte un casque : fusil jouet et casque de métal blanc pour des enfants – pour les enfants soldats de Sierra Leone. L'installation de Kofi Setordji s'intitule *Génocide.* Dans une pièce, des masques mortuaires de terre cuite sont accumulés, alors qu'une figure décharnée tient à la main la balance de la justice – allusion au Rwanda.

UN PRIMITIVISME DISTANCIÉ

L'horreur du présent est désignée sans équivoque : folies meurtrières, misère, génocide. Elle est exprimée dans des langages plastiques actuels. Dans son installation, Setordji cite explicitement les têtes d'Ifé et fait allusion aux terres cuites nok que l'on exhume au Nigeria. Mais il connaît tout aussi bien la sculpture cubiste et post-cubiste, Picasso et Gonzalez, comme les connaissait Moustapha Dimé et les connaissent El Anatsui, El Loko ou Niko. Ce savoir les place dans une situation singulière : ces Africains, dont certains vivent et travaillent en Europe, ne peuvent séparer les arts traditionnels de l'Afrique des usages qui en ont été faits par les primitivistes occidentaux. Ils ne le peuvent plus parce qu'il leur faudrait, pour y parvenir, une amnésie volontaire impossible.

Leur emploi de la taille directe du bois ne peut être qu'un réemploi. Les statues qu'ils érigent, les visages qu'ils sculptent ne peuvent que relever, à leur tour, d'un primitivisme – distancié, quelquefois ironique. Gaby Nzekwu, Nigérian installé à Lille, construit ainsi des sculptures où jambes et ventres sont traités géométriquement, comme dans la statuaire baoulé ou bambara. Mais celles-ci sont en carton aggloméré. Aboudramane, Ivoirien établi à Paris, contruit de très bizarres objets, un peu reliquaires, un peu maquettes de sanctuaires. Leurs volumes évoquent parfois des cases, parfois des temples, mais l'incongruité des matériaux interdit de s'en tenir à cette première impression. Aboudramane, s'il fallait l'inscrire dans une catégorie, passerait pour une sorte de post-moderne.

La situation des peintres n'est pas plus simple. Si Ibrahim El Sahali s'inscrit dans l'histoire occidentale de l'abstraction – dans une toile de 1999, il se souvient de Kandinsky – Antonio Ole, Amadou Sow ou Souleymane Keïta cherchent du côté de synthèses où entreraient des écritures, des objets, des jeux de textures et d'épaisseurs. Des divisions géométriques découpent leurs compositions où apparaissent néanmoins des signes figuratifs. Le plus convaincant d'entre eux, Soly Cissé, procède par accumulation de toiles carrées de petit format, disposées en série. Sur chacune il écrit, il trace des graphiques, il suggère le vol d'un avion ou une constellation. De leur prolifération sur le mur naît une sorte de longue bande dessinée bourrée d'allusions – à l'actualité naturellement.

Philippe Dagen

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

villa gillet

Villa Gillet - Recherches contemporaines
25, rue Chazières - 69004 Lyon

Colloque d'esthétique

« LES "MOYEN ÂGE" DE L'ART CONTEMPORAIN :
l'art contemporain à la recherche de son passé »

Vendredi 6 octobre à 19h30 Hiltrud WESTERMANN-ANGERHAUSEN - Jean-Philippe ANTOINE

Samedi 7 octobre à 10h00 Henk VAN OS - Jean-Claude BONNE
à 15h00 Werner HOFMAN - Jean-Pierre CRIQUI

Renseignements et réservations au 04 78 27 02 48

La France mobilise l'Europe en faveur du prix unique du livre

Les ventes transfrontalières et par Internet inquiètent éditeurs et libraires

L'HORIZON européen du prix unique du livre est nuageux. Malgré les éclaircies, le ciel reste orageux. Internet, le commerce électronique, la libéralisation économique, les autorités de la concurrence, constituent autant de sujets d'inquiétude pour les éditeurs, les libraires et les Etats partisans d'un système instaurant un régime de prix unique. Face à ces menaces, le gouvernement français a fait de la question du prix unique du livre en Europe l'une des priorités culturelles de sa présidence de l'Union européenne.

C'est dans ce contexte qu'a été organisé, vendredi 29 et samedi 30 septembre, à Strasbourg, un colloque européen sur « L'économie du livre dans l'espace européen », avec éditeurs, libraires, politiques et spécialistes de l'économie du livre. L'objectif est de parvenir à *« une motion européenne »*, selon l'expression de Serge Eyrolles, président du Syndicat national de l'édition (SNE), *« qui prenne en compte les spécificités du livre, qui n'est pas un produit comme les autres »*.

Depuis quelques années, les alertes se multiplient. En 1995, la Grande-Bretagne a mis fin au Net Book Agreement *(lire ci-dessous)*. La Commission européenne est particulièrement vigilante sur les accords transfrontaliers de pays de même langue. L'accord entre les Pays-Bas et la Flandre a été dénoncé en 1984, tandis que celui entre l'Allemagne et l'Autriche a pris fin en juin 2000, entraînant dès sa rupture un problème avec un libraire autrichien.

L'autre gros sujet d'inquiétude est le commerce électronique. Le libraire en ligne belge Proxis propose, en France et aux Pays-Bas, certains livres à un prix inférieur au tarif unique. le Syndicat national de l'édition (SNE) a porté plainte contre le libraire pour violation de la loi Lang qui réglemente, depuis 1981, le prix du livre en France. Le dossier est entre les mains de la justice. Proxis estime que la loi ne s'applique pas aux libraires électroniques. Il annonce aujourd'hui son intention de s'implanter en Allemagne. Mais l'activité de Proxis hors des frontières belges reste marginale. Les principaux acteurs du commerce électronique – Amazon, la Fnac, BOL ou alapage – respectent le prix unique. Pour combien de temps ? Ce n'est pas un hasard si l'offensive de la chaîne autrichienne de librairies Libro porte à la fois sur le commerce électronique et sur les accords tranfrontaliers *(lire ci-dessous)*.

« GARANTIR LA DIVERSITÉ »

Le prix unique se craquèle dans beaucoup de pays. En Espagne, un décret du 24 juillet a autorisé des rabais sur la vente de livres scolaires, ce qui a déclenché un tollé chez les éditeurs et les libraires. Une étude de la direction du livre, qui sera communiquée lors du colloque, fait part des incertitudes existant au Danemark, où, après une initiative des autorités de la concurrence, libraires et éditeurs s'opposent. Le Danemark est un symbole puisqu'un accord interprofessionnel existe depuis 1837.

Aux Pays-Bas, un accord est en vigueur jusqu'en 2005. Après ? Le gouvernement lancera une étude sur cette question en 2001, *« en se penchant notamment sur les conséquences de l'explosion du commerce sur Internet »,* indique Michael van Wissen van Veen, porte-parole au ministère de la culture. Libraires et éditeurs sont, dans leur grande majorité, favorables au maintien du prix fixe. Parmi les voix discordantes, Lex Spaans, directeur de Vassallucci, estime que *« le prix de vente au public du livre est en premier lieu l'affaire des distributeurs. La libéralisation aura peut-être des conséquences pour les petits libraires, et encore... »*.

Les interventions des directions de la concurrence incitent à la mobilisation. En Italie, où les rabais peuvent atteindre de 30 % à 35 % du prix – ce qui place les librairies indépendantes en grandes difficultés –, la ministre de la culture, Giovanna Melandri, a présenté en juillet les grandes lignes d'un projet de loi qui réaffirme le principe du prix fixe. Ce en dépit de l'avis de la commission antitrust, qui craignait pour la libre concurrence.

En Belgique, le gouvernement travaille sur un projet de loi inspiré du modèle français, qui s'appliquerait en Flandre comme en Wallonie. En Suisse, les éditeurs et les libraires – francophones et alémaniques – se sont unis pour obtenir une loi fédérale sur le prix unique du livre. Le Portugal en 1996, la Grèce en 1997 et tout récemment l'Autriche ont adopté une loi.

« La majorité des Etats européens ont mis en place des politiques nationales du livre, qui reposent souvent sur des mécanismes visant à encadrer le prix du livre et à garantir la diversité de l'offre », rappelait Catherine Tasca – qui ne peut assister au colloque qui sera conclu par le secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle, Michel Duffour – devant le Parlement européen, le 12 septembre, à Bruxelles. Elle ajoutait : *« Internet facilite les ventes entre Etats, surtout à l'intérieur de zones linguistiques homogènes, et accroît du même coup les risques de contournement des règles nationales. »* L'idée d'une directive européenne est aujourd'hui moins mise en avant, mais elle devrait resurgir au Parlement européen.

L'intervention du commissaire européen en charge de la concurrence, Mario Monti, est l'une des plus attendues. Quand on lui demande comment on reconnaît quelqu'un qui détourne une réglementation nationale en passant par une frontière, Mario Monti répond en citant Churchill : *« C'est très difficile de décrire un éléphant. Mais quand vous en voyez un, vous le reconnaissez immédiatement. »* Beaucoup de professionnels aimeraient reconnaître l'éléphant avant qu'il ne les écrase.

Alain Salles
avec Fabio Gambaro (Italie)
et Alain Franco (Pays-Bas)

La réglementation du prix du livre en Europe

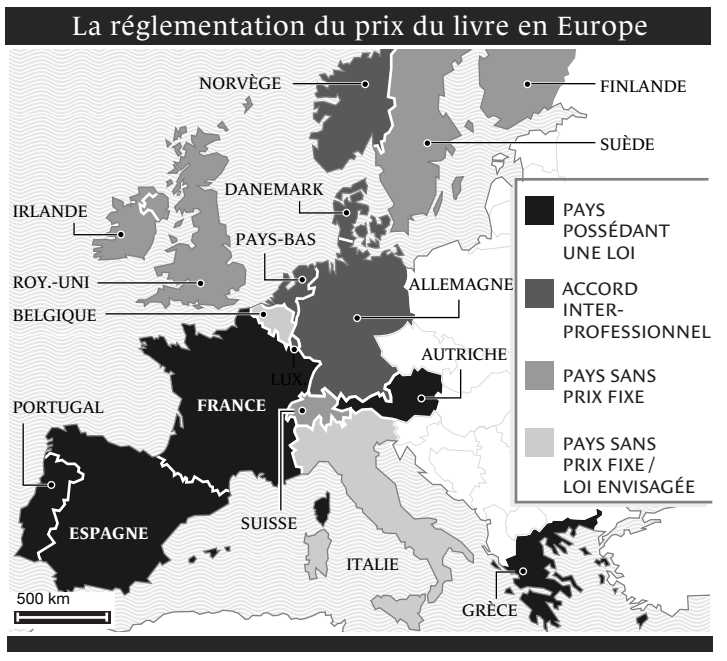

L'ARP décide d'accepter les cartes UGC et Gaumont/MK2

L'ARP (société civile des auteurs-réalisateurs-producteurs) a demandé au Cinéma des cinéastes, salle parisienne dont elle est l'exploitante, d'accepter à compter de mercredi 27 septembre *« l'ensemble des cartes d'abonnement illimité »*. Hostile jusqu'alors au principe de cette carte d'abonnement lancée le 29 mars par le circuit UGC, l'ARP a pris cette décision afin *« de mettre les différents émetteurs de cartes illimitées devant leurs responsabilités »*. Pascal Rogard, délégué général de l'ARP, estime qu'en acceptant toutes les cartes, la société civile *« fait la démonstration de leur caractère dangereux. UGC ne peut pas nous empêcher de donner accès à des gens qui ont leur pass. En revanche, ils peuvent ne pas nous rembourser. Nous ferons remonter à chaque ayant-droit la part qui lui revient sur la base d'un billet à 33 francs. Si l'on obtient une extension du remboursement aux salles indépendantes, ce sera un acquis très important. Mais si UGC et Gaumont ne nous remboursent pas, ils se placent dans un système de vente à perte qui est illégal. »*

Les éditeurs allemand unis contre la déréglementation

FRANCFORT
de notre correspondant

Le prix unique du livre constitue un éternel sujet de contentieux entre Bruxelles et les éditeurs de langue allemande. Allemands et Autrichiens avaient à peine signé, au début de l'année, un compromis avec la Commission européenne pour abandonner le système des tarifs communs aux deux pays, qu'une nouvelle affaire n'a pas tardé à éclater.

Au tout début du mois d'août, Bruxelles a envoyé ses enquêteurs perquisitionner auprès de quatre grossistes et éditeurs, dont deux maisons parmi les plus importantes, Bertelsmann et Aufbau. L'Association des éditeurs et libraires allemands, à Francfort, a reçu, elle aussi, la visite surprise des fonctionnaires européens, qui soupçonnent la profession de s'être mise d'accord pour organiser le boycott d'un concurrent autrichien, Libro. C'est ce dernier qui a porté plainte auprès de la Commission (*Le Monde* du 9 août).

Libro entendait vendre, via son site Internet, des ouvrages facturés en deçà du prix unique fixé en Allemagne. Il promettait des réductions de l'ordre de 20 %, en s'appuyant sur un accord signé entre Berlin et Vienne, dans la foulée de l'abandon du système commun, accord selon lequel les éditeurs des deux pays peuvent désormais s'affranchir du prix unique sur les ventes transfrontalières par Internet. Bref, Libro veut profiter d'un certain flou juridique pour mettre ses concurrents allemands dans l'embarras.

« UN GESTE POLITIQUE REGRETTABLE »

Près de deux mois après, l'initiative de la Commission continue de faire des vagues. Elle a suscité une certaine stupéfaction, voire de la colère, en Allemagne. *« Dans un Etat de droit, on pourrait attendre de la Commission européenne qu'elle mette en œuvre une procédure à l'amiable, mais elle a préféré adresser, par une perquisition, un geste politique regrettable. Elle criminalise le secteur, pour imposer son point de vue »*, s'indigne Eugen Emmerling, de l'Association des éditeurs et libraires allemands.

Sur le fond, selon les éditeurs, Libro n'a pas le droit de pratiquer de tels tarifs, car la loi allemande sur les pratiques concurrentielles interdirait désormais d'utiliser Internet pour contourner *« expressément »* un régime de prix. Après avoir ouvert le débat, Libro a suspendu ses ventes ; les éditeurs allemands ont levé leur boycott. La Commission étudie les documents saisis lors des perquisitions, avant, éventuellement, d'engager une procédure plus formelle. Mais pas avant quelques mois.

L'affaire Libro démontre que les éditeurs allemands veulent défendre leur système de prix unique, pour prévenir toute nouvelle intrusion. *« Il s'agit de protéger la richesse de l'édition en langue allemande, en permettant de financer des ouvrages coûteux, aux tirages modestes, grâce au succès des best-sellers »*, explique M. Emmerling. Les professionnels sont sensibles à l'idée d'une directive européenne sur le sujet. A Berlin, le ministre en charge des affaires culturelles, Michael Naumann, est pour l'instant resté réservé sur le principe d'une réglementation commune européenne. Mais ses services observent que *« l'idée française est très constructive »*, et reçoit un écho *« positif »* en Allemagne.

Philippe Ricard

Voyage outre-Manche, au pays des « discounts » autorisés

LONDRES
de notre envoyée spéciale

Prix fixe *or not* prix fixe ? Pour tenter de répondre à cette épineuse question, il est particulièrement instructif d'examiner à la loupe le « cas » anglais. Cinq ans après l'abandon, en 1995, du Net Book Agreement – cet accord qui, pendant quatre-vingt-quatorze ans, a fait office de « loi Lang » et a finalement cédé sous la pression de puissants éditeurs comme Reed ou Penguin –, la Grande-Bretagne est en mesure de tirer les premiers enseignements de la dérégulation. Un bilan nuancé, mais loin des *« retombées catastrophiques que d'aucuns avaient prédites »*, résume d'emblée Gary McKeone, directeur de la littérature au Arts Council de Londres.

Premier constat : au pays des *« discounts »* autorisés, le livre – qui ne supporte pourtant aucune TVA – reste globalement plus cher que de ce côté-ci de la Manche. C'est le cas des classiques du domaine public, libres de droits mais nécessitant une traduction de part et d'autre – et dont on peut donc comparer les premiers prix disponibles sur le marché : 6,99 £ (11,6 €) pour *Les Frères Karamazov* chez Penguin et Oxford World's Classic, contre 50 F (7,62 €) au Livre de poche ; 5,99 £ (9,94 €) pour *L'Idiot* contre 52 F (7,93 €) chez Folio, etc. Et surtout, là où, en France, on trouve souvent un même titre en Folio, GF, Livre de poche, Babel..., les éditeurs anglais semblent avoir, volontairement ou non, opté pour que leurs catalogues soient complémentaires. Résultat : pour le consommateur, le choix est souvent moindre et le prix plus élevé.

Il en va de même, en matière de prix, pour les nouveautés. Publiées pour la plupart sous couverture cartonnée (*hardback*), leur prix est en moyenne supérieur à celui d'un roman français : 16,99 £ (28,19 €, 185 F) pour le dernier roman de Philip Roth, *The Human Stain,* 18 £ (29,86 €, 196 F) pour celui de Martin Amis, *Experience*, ou 15,99 £ (26,53 €, 174 F) pour *The Biographer's Tale,* d'A. S. Byatt.

Ce ne sont que quelques exemples, mais les statistiques le confirment : en cinq ans, le prix moyen du livre a augmenté de près de 8 %. Alors qu'on promettait aux lecteurs d'alléchants rabais, ceux-ci ne concernent en réalité qu'une infime frange de best-sellers (entre 1 % et 6 % des ouvrages, selon la saison), tandis que les éditeurs ont répercuté sur les autres titres le manque à gagner dû aux opérations promotionnelles.

Deuxième constat : pour autant, ceci n'a pas dissuadé les achats. En cinq ans, le pourcentage des ménages acheteurs de livres a augmenté d'un point, selon une étude réalisée par Francis Fishwick, de la Cranfield University, tandis que le budget consacré à chaque achat est en hausse lui aussi.

Troisième constat : la part de la librairie indépendante dans le commerce du livre a continué de s'éroder, mais plus lentement que prévu : 10 % en 1999 contre 13 % en 1985 (en France, ce chiffre avoisine 30 %). Les libraires indépendants souffrent évidemment de la concurrence des chaînes anglaises (comme Waterstone's, qui fête en septembre le premier anniversaire de sa librairie géante – 6 500 mètres carrés – sur Piccadilly) ou américaines (comme Borders, qui s'est installé l'an dernier sur Charing Cross Road, au nez et à la barbe de Foyles, l'un des derniers grands libraires indépendants).

> En cinq ans, le prix moyen du livre a augmenté de près de 8 %. Les alléchants rabais annoncés ne concernent en réalité qu'une infime frange de best-sellers

Pourtant, souligne Francis Fishwick, *« la montée en puissance des chaînes avait précédé l'abandon du Net Book Agreement. Elle est surtout due aux remises obtenues auprès des grossistes, ainsi qu'à la capacité de payer des loyers élevés en centre-ville »*.

Moralité : *« Contrairement à ce que prévoyaient les Cassandre, le système ne s'est pas effondré »,* constate le directeur international de la Publishers Association, Ian Taylor. Même si ce n'est pas un indicateur de qualité, le nombre de titres publiés chaque année a progressé de 93 000 à 104 000 en cinq ans. *« Et surtout,* note Ian Taylor, *je ne connais aucun éditeur qui voudrait revenir en arrière. »*

De fait, le prix fixe, en Grande-Bretagne, ne préoccupe presque plus personne. Les éditeurs reconnaissent que l'une des conséquences majeures de l'abolition du Net Book Agreement est le transfert d'une partie du pouvoir de l'édition vers la distribution.

« Les chaînes ont le pouvoir d'acheter, et elles privilégient les valeurs sûres, explique Johanna Mackle, de Faber & Faber. *Les achats sont faits avant même que les critiques ne sortent. Il est plus difficile qu'avant d'imposer un premier roman. Nos marges ont été rognées et nos budgets de marketing ont énormément gonflé. Mais ceci nous pousse aussi à être finalement plus inventifs, à trouver de nouveaux moyens pour faire parler des livres ou pour attirer l'attention de l'acheteur : nous testons actuellement de nouvelles jaquettes "à l'européenne", qui positionnent nos ouvrages entre l'édition dure et le poche et permettent de les vendre au prix intermédiaire de 9,99 £* [16,57 €, 108,69 F]. *Le marché du livre est arrivé à maturité et le fait qu'il faille sans cesse réinventer le métier n'est pas une mauvaise chose. »* A l'idée d'une directive européenne sur le prix fixe, Johanna Mackle sourit : *« Ce serait contraire à la libre concurrence. D'ailleurs, je n'y crois guère. »*

Florence Noiville

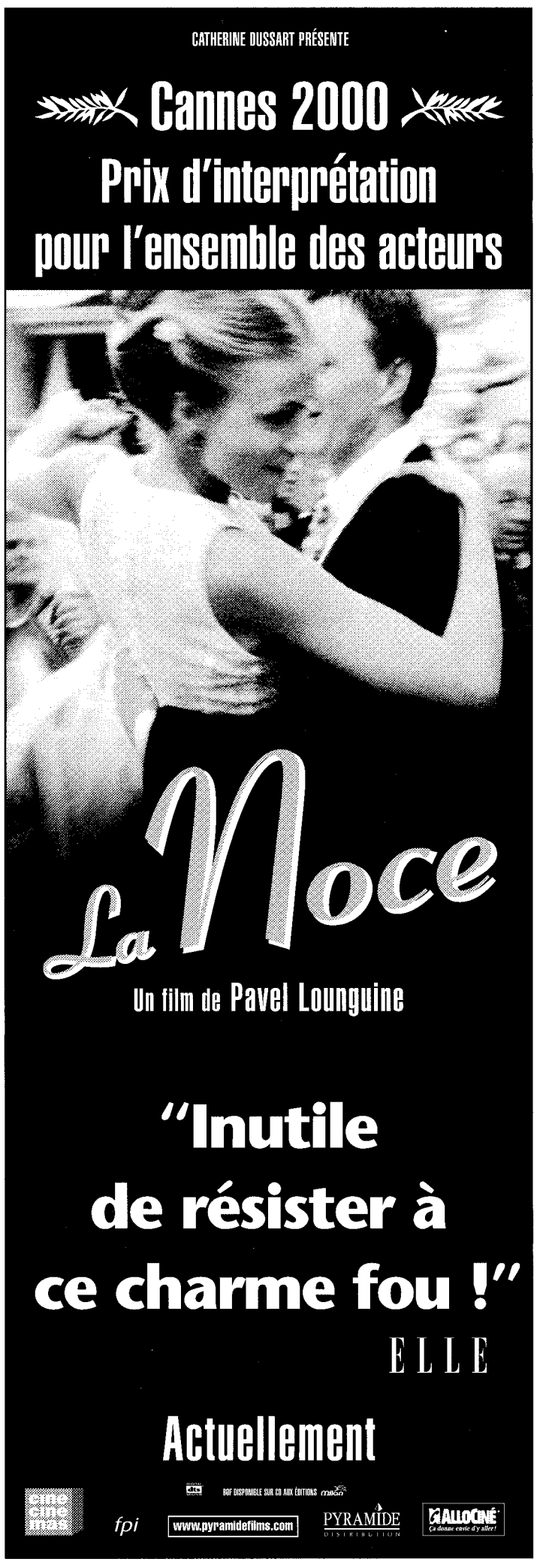

Le magnétisme de Cristina Hoyos et les délires du « Bel Antonio »

La sève du flamenco servie par deux troupes en grande forme, représentant deux générations

La chorégraphe espagnole Cristina Hoyos est installée à Mogador jusqu'au 1er octobre, où elle présente, à la tête de son ballet, sa nouvelle pièce *Al Compas del Tiempo*, perfection plastique et chorégraphique. Autre ton à l'Amphithéâtre de l'Opéra-Bastille, où Antonio Marquez, invité pour la première fois en France depuis la création de sa compagnie en 1995, explose les canons du genre à la manière d'une rock star.

AL COMPAS DEL TIEMPO. Cristina Hoyos (chorégraphie). Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9e. Mo Trinité, Chaussée-d'Antin. Tél. : 01-53-32-32-00. De 50 F (7,62 €) à 290 F (44,21 €). Les 28, 29 et 30, à 20 h 30 ; le 1er octobre, à 15 heures. Jusqu'au 1er octobre. COMPAGNIE ANTONIO MARQUEZ. José Granero : *Reecuentro.* Antonio Marquez : *Zapateado.* Javier La Torre : *Movimiento flamenco.* Amphithéâtre de l'Opéra Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 08-36-69-78-68. 160 F (24,39 €). les 23, 26, 28 et 29 septembre et les 2, 4, 6, 7 et 9, 11 et 12 octobre, à 20 heures.

Danse excessive que le flamenco ! Pour peu que le spectateur, un brin railleur ou mal luné, reste imperméable à son émotion superlative, elle peut vite frôler le cliché ou la caricature. Car cette danse de transe ne supporte pas qu'on lui reste extérieure. Or, rien de plus complexe que d'introduire d'emblée le spectateur dans ses tourments. Quitte ou double, il est pris ou laissé sur le carreau.

Plus qu'un spectacle, le flamenco est un kidnapping. Et il n'est pas seulement question de beauté, de perfection technique. Dans *Al Compas del Tiempo* (« Au rythme du temps »), sa nouvelle pièce présentée au Théâtre Mogador, Cristina Hoyos n'a besoin que de lever un bras lentement, en désarticulant ses doigts un à un, pour nous magnétiser. Jambes écartées, pliées, sa présence compacte raconte sans esbroufe la déchirure secrète où son art puise sa substance. Dans une tension palpable, la danseuse part en vrille, comme arrachée à elle-même. Dans ce combat entre soi et soi, Cristina Hoyos a parfois des gestes de boxeur, un *braceo* (jeu de bras) vif et coupant comme un fouet. Il y a dans le flamenco une ambiguïté délicieuse : rudesse d'un côté, volupté de l'autre ; aridité et flamboyance. S'il était une plante, il pousserait dans le désert et aurait la minceur d'un cactus plein de sève.

Cristina Hoyos n'apparaît qu'au bout d'une bonne demi-heure de spectacle. A partir de là, *Al Compas del Tiempo* bascule dans l'exaspération qui fait le suc du flamenco. En dépit de la construction enchaînant solos, quatuors et danses de groupe de façon trop attendue, malgré des détails de mise en scène superficiels (fauteuils à bascule évoquant une Espagne langoureuse avec ses femmes jouant de l'éventail), le spectacle vole haut grâce aux huit interprètes, en particulier le maigrissime El Junco et Juan Ogalla, dont l'art du *zapateado* (martèlement des talons et de la pointe des chaussures) se révèle finement inventif.

RAGE CONTAGIEUSE

Lorsqu'au final les guitaristes, les chanteurs et les danseurs (Cristina Hoyos reste fidèle à l'équation de base du flamenco) se mélangent pour improviser chacun leur tour, ils atteignent un sommet, à la fois blagueurs, truculents, intenses, dépravés. Flamenco, en un mot.

Franchement plus star, le danseur chorégraphe Antonio Marquez, à l'affiche de l'Amphithéâtre de l'Opéra-Bastille, arrache carrément sa chemise, dont les boutons sont projetés au loin dans une pluie de sueur. Rock'n'roll, le « Bel Antonio », comme certains l'ont déjà baptisé. Ce représentant de la nouvelle génération, invité pour la première fois à Paris avec sa compagnie créée en 1995, est une bombe. Il en fait des tonnes et réussit néanmoins ce prodige de nous toucher tant sa danse rageuse contamine le public.

Dans le solo *Zapateado,* il se métamorphose en instrument de percussion, avec des nuances de frappe saisissantes. Les deux autres pièces qui composent le spectacle tirent vers le divertissement, voire la revue, multipliant les tableaux d'ensemble d'une élégance calibrée. Pirouettes sur des musiques de piano et violon, sourires, œillades et castagnettes, Antonio Marquez se démarque par un style hybride et glamour.

Rosita Boisseau

FINNAIR CHOISIT NOS SOLUTIONS E-BUSINESS POUR SON FRET LONG COURRIER.

Lorsque la compagnie aérienne finlandaise Finnair décide de dynamiser son activité fret long courrier, elle se tourne vers les technologies Internet. Et donc naturellement vers Unisys. Notre réponse : faciliter la mise en œuvre des applications de commerce électronique **avec nos solutions Unisys e-@ction.** L'application installée permet aux partenaires de Finnair et à ses clients de placer leurs commandes

via Internet et de connaître en temps réel la position exacte de leurs containers. Nous avons également assuré l'intégration de notre solution e-business aux systèmes existants afin que ce nouveau service soit rapidement opérationnel et ceci à moindre coût. Cette solution place la compagnie aérienne largement en tête devant ses concurrents. Et c'est ce que vous êtes en droit d'attendre de ceux toujours prêts à tenir la distance aux côtés de leurs clients.

www.unisys.com

UNISYS C'est dans notre nature.

© 2000 Unisys Corporation. Unisys est une marque déposée. e-@ction est une marque d'Unisys Corporation.

SORTIR

PARIS

Ronald Searle : le Théâtre à Paris (1954-1962)
La Galerie Martine Gossieaux expose jusqu'au 9 décembre des dessins originaux, réunis pour la première fois, du caricaturiste anglais Ronald Searle. Dépêché en France en compagnie d'un critique pour rendre compte des dernières créations théâtrales, le dessinateur a croqué avec humour et tendresse les plus grandes figures de l'époque, Jean-Louis Barrault, Madeleine Renaud, Edwige Feuillère, Suzanne Flon, Louis de Funès ou encore Raymond Devos. Ces portraits ont été publiés entre 1954 et 1962 dans le magazine satirique londonien *Punch*, pour lequel Ronald Searle a travaillé de 1946 à 1962. A cette occasion, un livre préfacé par François Morel sera en vente à la galerie.
Galerie Martine Gossieaux, 56, rue de l'Université, Paris 7e. Jusqu'au 9 décembre. Du mardi au samedi de 14 h 30 à 19 heures. Tél. : 01-45-44-48-55. Entrée libre.

LYON

Routes de la soie
A la Biennale de la danse de Lyon consacrée aux routes de la soie, la compagnie hip hop Accrorap se laisse séduire par la danse indienne du bhârata-natyam dans *La Danse des dieux et des hommes* (au Transbordeur), tandis que l'Indien Narendra Sharma, 75 ans, présentera le travail de sa compagnie, une des rares en Inde à œuvrer sur le terrain contemporain, au Théâtre de la Renaissance. Quant au très attendu Kankuro Nakamura, acteur de kabuki vénéré au Japon, il offrira un spectacle traditionnel avec sa troupe au TNP Villeurbanne.
TNP, 5, place Lazare-Goujon, Villeurbanne (69). Les 29 et 30 septembre, 20 h 30 ; le 1er octobre, 17 heures. Tél. : 04-72-07-00-00. De 170 F à 200 F. Théâtre de la Renaissance, 7, rue Orsel, Oullins (69). Les 29 et 30 septembre, 20 h 30. Tél. : 04-72-07-00-00. De 80 F à 100 F. Transbordeur, 3, bd Stalingrad, Villeurbanne (69). Les 29 et 30 septembre, 20 h 30. Tél. : 04-72-07-00-00. De 110 F à 130 F.

(Publicité)

Le Mandat

de Nikolaï Erdman, mise en scène Bernard Sobel
Théâtre de Gennevilliers Centre Dramatique National
29 septembre - 28 octobre Tél. 01 41 32 26 26

GUIDE

REPRISES CINÉMA

La Dame de Shanghaï
d'Orson Welles (Etats-Unis, 1947)
Action Christine Odéon, 4, rue Christine, Paris 6e. Tél. : 01-43-29-11-30.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Meg Stuart
Centre Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Le 29 septembre, 20 h 30 ; le 30 septembre, 19 heures et 22 heures ; le 1er octobre, 16 h 30 et 20 h 30.
Tél. : 01-53-45-17-00. 90 F.
Michaël Lonsdale (récitant), Alain Kremski (piano)
« Lettres à une musicienne », de Rilke.
Théâtre de l'île Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris 4e. Les 29 et 30 septembre et les 3, 4, 5, 6, 7 et 10 octobre, 21 heures ; les 1er et 8 octobre, 17 heures. Jusqu'au 15 octobre.
Tél. : 01-46-33-48-65. De 70 F à 100 F.
Orchestre les Archets de France
Christophe Guiot (violon, direction).
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris 1er. Les 29 et 30 septembre, 21 heures. Tél. : 01-42-77-65-65. De 100 F à 150 F.
AIR
Gibus, 18, rue du Faubourg-du-Temple., Paris 11e. Le 29 septembre, minuit. Tél. : 01-47-00-78-88. 100 F.
Franck Avitabile, Louis Petrucciani
La Toque blanche, 115, rue Paul-Vaillant-Couturier, Levallois-Perret (92). Le 29 septembre, 21 heures. Tél. : 01-47-37-24-17.
Le Cabaret de quat'sous
Nouveau Théâtre Mouffetard, 73, rue Mouffetard, Paris 5e. Les 29 et 30 septembre 18 heures, jusqu'au 28 octobre. Tél. : 01-43-31-11-99. De 70 F à 90 F.
Ignatus, Arielle, M. Chance
La Merise, place des Merisiers, Trappes (78). Le 29 septembre, 20 h 30. Tél. : 01-30-13-98-51. De 50 F à 60 F.
Les Musiques du Khorassan
Bouffes du Nord, 37*bis,* boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Les 29 et 30 septembre et du 3 au 7 octobre, 20 h 30 ; le 1er octobre, 16 heures.
Tél. : 01-53-45-17-00. 160 F.
Le Tazieh
Parc de la Villette, Paris 19e. Les 29 et 30 septembre, 20 h 30 ; le 1er octobre, 16 h 30. Tél. : 01-53-45-17-00. 110 F.
Les Yiddishe Mamas et Papas
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Les 29 et 30 septembre, 20 h 30 ; le 1er octobre, 17 heures ; jusqu'au 5 novembre.
Tél. : 01-44-07-37-43. De 90 F à 130 F.
Andy Emler Pop Unit 2000
Le pianiste et compositeur Andy Emler, fondateur du Megaoctet, retrouve certains de ses compagnons (le saxophoniste Philippe Sellam, le percussionniste François Verly…) pour un nouveau projet, témoignage de la diversité de ses approches : improvisation issue du jazz, rock, sérialisme, folklores, relations aux autres arts… Avec eux, deux danseurs, Anne Vigier et Franck Apert.
Vincennes. Centre culturel Georges-Pompidou, 142, rue de Fontenay. (94). Le 29, 20 h 30. Tél. : 01-53-66-16-70. De 80 F à 120 F.

RÉGIONS

Le miel est plus doux que le sang
de Simone Chartrand et Philippe Soldevila, mise en scène de Philippe Soldevila.
Centre culturel Jean-Moulin, 76, rue de Sagnes, Beaubreuil, Limoges (87). Le 29 septembre, 20 h 30.
Tél. : 05-55-79-40-58. 40 F et 80 F.
Plus beau que jamais
de Christiane Vericel, mise en scène de l'auteur, avec des comédiens du Cameroun, de Centrafrique, de Palestine, du Brésil et de Kabylie.
Espace Noriac, 10, rue Jules-Noriac, Limoges (87). Le 29 septembre, 14 h 30. Tél. : 05-55-79-40-58. 40 F et 80 F.
Mains vides contre kalachnikov
de Célestine Atinkième, mise en scène d'Isidore Sossa Dokpa, avec l'Ensemble artistique, culturel des aveugles et amblyopes.
Centre culturel John-Lennon, 41 ter, *route de Feytiat, Limoges (87). Le 29 septembre, 20 h 30 ; le 1er octobre, 16 heures. Tél. : 05-55-06-24-83. 40 F et 80 F.*
Compagnie Colline
Mirjam Berns, Ramon Oller, Louise Burns, Thierry Niang.
Théâtre de l'Olivier, boulevard Léon-Blum, Istres (13). Le 29 septembre, 20 h 30. Tél. : 04-42-56-48-48. 30 F.
Les Dires
d'Abdelkader Alloula, mise en scène Elisabeth Marie.
Théâtre de la Sinne, rue de Wanne, Mulhouse (68). Jusqu'au 6 octobre, 20 h 30 ; le 1er octobre, 17 heures. Rel. le lundi. Tél. : 03-89-45-20-04. 40 F et 60 F.
Hervé Robbe
Permis de construire-Avis de démolition.
Hangar 23, boulevard Emile-Duchemin, Rouen (76). Les 29 et 30 septembre, 20 h 30. Tél. : 02-32-10-87-07. De 40 F à 160 F.

LYDIE SALVAYRE
rencontre
AUX CAHIERS DE COLETTE
le vendredi 29 septembre
à partir de 17h.30
23-25, rue Rambuteau, Paris 4è
Tél. 01 42 72 95 06

L'autocritique partielle du « New York Times »

Le quotidien américain de référence reconnaît n'avoir pas traité entièrement, comme il l'aurait dû, l'affaire du savant originaire de Taïwan Wen Ho Lee, accusé d'avoir livré des secrets nucléaires à la Chine

L'ÉVÉNEMENT est à marquer d'une pierre blanche. Mis en cause dans le traitement de Wen Ho Lee, le savant du laboratoire de recherche nucléaire américain de Los Alamos accusé d'avoir livré des secrets à la Chine (*Le Monde* du 28 septembre), emprisonné pendant neuf mois dans des conditions d'isolement total puis libéré quand l'Etat fédéral n'a finalement retenu contre lui qu'une violation des règles de sécurité, le *New York Times* a publié, mardi 26 septembre, une longue *« évaluation »*, très détaillée et largement autocritique, de sa couverture de l'affaire.

La hâte avec laquelle ce chercheur d'origine taïwanaise a été soupçonné d'espionnage, présumé coupable et traité comme tel a suscité un vif débat aux Etats-Unis, et le *New York Times*, dont le premier article, épousant les thèses du FBI sur le sujet en mars 1999, avait été suivi, deux jours plus tard, du licenciement du chercheur, s'est retrouvé en position d'accusé. La rédaction en chef du quotidien, qui est connu aux Etats-Unis comme *« le journal de référence »* (« The Paper of Record ») a réexaminé tous les articles publiés dans ses colonnes sur l'affaire Wen Ho Lee depuis dix-huit mois et en tire plusieurs leçons, qui occupent près de la moitié de la page 2, un espace habituellement réservé au sommaire détaillé du journal. Signée de la rédaction en chef, cette mise au point réaffirme la confiance de la hiérarchie du journal dans ses reporters, *« dont le travail a mis en lumière un problème majeur de sécurité nationale dont les pouvoirs publics étaient au courant depuis des mois, voire des années »*.

Lorsque le quotidien a failli aux exigences de qualité qui sont les siennes, *« la responsabilité en incombe principalement à ceux qui ont dirigé la couverture, parce qu'ils n'ont pas soulevé les questions que nous ne nous sommes posées que plus tard »*. *« Mais nous avons aussi trouvé des choses que nous aurions dû traiter différemment, afin de donner au Dr Lee l'entier bénéfice du doute »*, relèvent les rédacteurs en chef. Ainsi, *« il y a des articles que nous aurions dû commander mais qui ne l'ont pas été. Nous n'avons jamais préparé un véritable portrait du Dr Lee, qui aurait pu l'humaniser et rétablir un peu d'équilibre »*.

CONTEXTE POLITIQUE

Parmi les autres sujets qui auraient dû être approfondis pour apporter au lecteur une vision plus équilibrée du rôle de Wen Ho Lee, le *New York Times* cite le contexte politique du débat sur les armes nucléaires chinoises, débat dans lequel les républicains voulaient mettre la Maison Blanche en difficulté ; une comparaison des transferts de données informatiques sensibles opérés par Wen Ho Lee avec les procédures en vigueur dans les laboratoires ; un examen plus attentif du chef du contre-espionnage du département de l'énergie, Notra Trulock, qui a émis les thèses les plus alarmistes sur Wen Ho Lee, et une enquête sur les autres chercheurs qui auraient pu être considérés comme suspects et ne l'ont pas été.

Six mois après son premier article accablant pour Wen Ho Lee, signé de deux journalistes d'investigation, le *New York Times* avait publié une enquête de l'un de ses journalistes scientifiques qui rectifiait l'essentiel des accusations. Cela n'avait pas empêché *Brill's Content,* mensuel spécialisé dans la critique des médias, de juger très sévèrement, dans son numéro de novembre 1999, la couverture du *New York Times*. Mardi, l'autocritique, même limitée, n'a en revanche suscité que des louanges dans la profession.

Sylvie Kauffmann

DANS LA PRESSE

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ La crise de notre exécutif bicéphale est aujourd'hui si profonde qu'il est difficilement imaginable d'attendre deux ans encore le verdict des urnes et la chance de renouveau que des présidentielles et des législatives offriraient à notre démocratie malade. (...) La cohabitation est pourrie jusqu'à la moelle. Derrière les bonnes manières de façade, elle n'est que guerre acharnée entre les deux hommes. Tous les coups sont permis. Chacun guette le moindre signe de faiblesse de l'autre pour tenter de le poignarder. Dans un tel contexte, l'armistice ne peut être qu'un leurre, une trêve qu'éphémère et l'amnistie un suicide. (...) Seulement, en attendant, notre vie politique se dégrade, notre démocratie s'étiole, la présidence que la France exerce sur l'Union européenne laisse beaucoup à désirer, c'est un euphémisme que de le dire de la sorte, et notre pays tarde à se réformer.

LIBÉRATION
Jean-Michel Helvig

■ Mais comment en sortir ? Par le haut, bien sûr, dit-on en haut lieu. Mais le choix n'est pas si simple. La voie de l'amnistie est impraticable, celle du retour aux urnes ne ferait que repousser le problème, plus crédible serait le discours de la vérité. (...) Pour autant, les politiques ne seraient pas assurés de sortir totalement réhabilités et requinqués par un tel déballage. Car, en France, il y a une particularité, longtemps partagée avec l'Italie, c'est l'exceptionnelle longévité des carrières politiques. La conséquence est de voir associés souvent aux mêmes noms les mêmes errements des temps d'avant les lois de financement public des partis. (...) Plus on se rapproche du sommet, moins les têtes changent. Quand Chirac a été nommé pour la première fois à Matignon, Nixon et Brejnev étaient encore en place. Quand Jospin est devenu premier secrétaire du PS, Blair et Schröder étaient de simples avocats, comptant peu dans leurs partis.

BFM
Philippe Alexandre

■ A l'affiche, Chirac contre Jospin en 2002. ou plutôt Juppé contre Fabius, voire Philippe Séguin contre Martine Aubry. Depuis trois ans un duel entre l'actuel président de la République et le premier ministre de la gauche plurielle est imposé aux Français comme une inévitable fatalité. Mais, aujourd'hui, c'est une hypothèse qui a du plomb dans l'aile. Les Français commencent à ne plus y croire, et surtout ils la souhaitent de moins en moins. Les sondages l'indiquent : nos compatriotes dans leur majorité refusent cette carte forcée Chirac ou Jospin en 2002. (...) Les dix-huit mois à venir ne peuvent qu'affaiblir davantage les deux hommes et faire surgir dans les deux camps d'autres ambitions présidentielles.

RTL
Alain Duhamel

■ La cohabitation ne peut pas durer dans un climat comme celui-ci. (...) Il faut donc trouver une sortie. (...) Reste donc la seule solution possible, la plus prosaïque, la plus modeste, la plus stérile : une lente désescalade, pas à pas, sur un terrain glissant, dans un climat délétère. Elle n'empêcherait pas les récidives. Elle n'aurait aucun effet pédagogique. Elle soignerait les symptômes et non pas les racines du mal. Elle est la plus vraisemblable.

SUR LA TOILE

FOOTBALL AMATEUR

■ La société Action Sport International a ouvert un nouveau site portail dédié à la communauté du sport amateur, qui se concentrera dans un premier temps sur le football. 40 % de ses recettes seront reversés aux clubs amateurs partenaires.
www.sport-amateur.com

EMPLOI

■ Le nouveau site d'emploi généraliste français Central Job offre un ensemble de services gratuits pour les demandeurs d'emploi, les entreprises, cabinets de recrutement, écoles et associations. Il est doté d'un moteur de recherche multicritère et d'un système optionnel assurant la confidentialité des annonces.
www.centraljob.com

VOITURES D'OCCASION

■ Renault a pris une participation de 33,6 % dans la société Caradisiac, qui lance un site de vente en ligne de véhicules d'occasion. L'objectif de Caradisiac est de servir d'intermédiaire entre les clients et les concessionnaires. Dans un premier temps, les trois quarts des véhicules proposés seront des Renault, mais ce pourcentage devrait baisser rapidement.
www.caradisiac.com

www.ammi.org/livingroomcandidate

Un demi-siècle d'histoire des Etats-Unis à travers 183 spots publicitaires électoraux

LES PUBLICITÉS électorales payées par les candidats pour vanter leurs mérites et dénigrer leurs adversaires sont apparues à la télévision américaine dès 1952. A l'occasion de l'actuelle campagne présidentielle, le Musée des images animées de New York (AMMI) diffuse sur Internet une sélection de 183 spots publicitaires produits pour la télévision par les démocrates et les républicains depuis un demi-siècle.

Dès la campagne de 1952, qui opposa le général Eisenhower au démocrate Adlaï Stevenson, gouverneur de l'Illinois, les publicitaires ont su produire des œuvres inventives et efficaces. Il y a bien sûr quelques films d'un autre âge, comme cette dame sévère lisant un texte patriotique d'un ton morne, mais aussi des dessins animés faussement enfantins, avec des textes mi-naïfs, mi-vindicatifs. A noter la prestation d'une chanteuse de jazz, qui exécute avec brio une chanson à la gloire de Stevenson sur le mode espiègle et sexy en vogue à l'époque : *« J'aime-j'aime-j'aime le gouv-gouv-gouverneur Illinois... »*

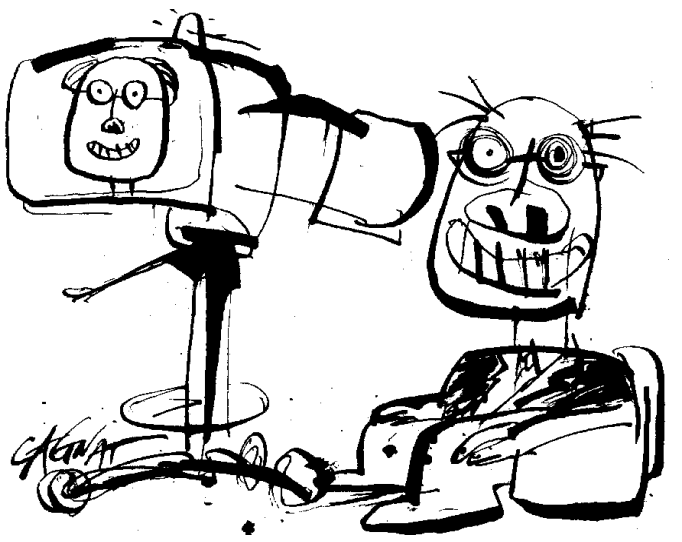

Dès 1964, les démocrates inaugurent les spots à fort contenu montrant la misère et la ségrégation raciale régnant encore aux Etats-Unis. De son côté, le candidat républicain Barry Goldwater reste empêtré dans un style vieillot et sans âme.

Tout change en 1968, avec l'arrivée de la couleur, des caméras sur l'épaule et de la guerre du Vietnam. Pour dénoncer la montée de la criminalité, les républicains produisent d'étranges diaporamas psychédéliques qui semblent conçus pour faire peur. A partir de 1972, on entre dans la modernité télévisuelle, avec les clips de George McGovern pris sur le vif, et les œuvres sophistiquées ressemblant à des films d'Hollywood de Richard Nixon. Les vingt dernières années réservent aussi quelques surprises : Nancy Reagan s'adressant au pays presque comme si elle était candidate, les films alambiqués du candidat démocrate Mike Dukakis se montrant lui-même en train de regarder les spots de son adversaire George Bush, puis en 1992 et 1996, l'agressivité débridée des attaques personnelles lancées par les républicains contre Bill Clinton... Pour la campagne actuelle, le musée se contente de fournir des liens vers les sites des candidats. Par ailleurs, il a commencé à archiver les meilleurs sites électoraux de 1996 et 2000.

Yves Eudes

EN VUE

■ Après les sucettes à la cocaïne, les galettes à la marijuana font leur apparition sur le marché colombien.

■ *« L'opium est un remède pour les enfants jusqu'à l'âge de deux ans »*, affirmait le père de **Ferechteh** qui, trois fois par jour, en donnait scrupuleusement à son bébé de six mois, transporté à l'hôpital de Roudan, en Iran, *« parce qu'il avait du mal à respirer »*.

■ *« La toxicomanie fait rage chez les écoliers, la prostitution a augmenté de 635 %, notamment parmi les lycéennes »*, déclarait récemment l'hodjatoleslam **Mohammad-Ali Zam,** directeur de l'Organisation culturelle et artistique de la municipalité de Téhéran.

■ Dans une campagne publicitaire à l'occasion des Jeux, les maisons closes de Sydney vantaient leurs *« sprints, relais et marathons »*.

■ Quatre anciennes victimes, gardées lorsqu'elles étaient enfants dans les années 60 par Sœur **Alfonso**, religieuse catholique, viennent d'obtenir gain de cause devant un tribunal d'Aberdeen, en Ecosse : à l'époque, elle en aurait giflé l'une, nourri l'autre de force, contraint la troisième à avaler des bonbons et frappé la dernière avec une brosse à cheveux.

■ A l'inventaire des magasins de l'armée récemment dressé par la Cour des comptes italienne – *« 3 552 chaussures "taille 39", qui nécessiteront 1 776 années pour être distribuées, 5 465 caleçons longs de laine, utilisables en 800 ans, 37 586 brosses à cheveux, utilisables en 13 siècles et 14 ans »*, etc. –, figuraient 3 862 bleus de travail taille enfant.

■ Les chercheurs de l'université de Kiel, en Allemagne, apportent la preuve que les caleçons jetables, surchauffant les testicules, peuvent rendre stériles leurs usagers.

■ *« Ce gros tas de ferraille est vraiment un navire à éviter »*, conseille le guide touristique Greek Island Hopping à propos du ferry *Express-Samena*, dont le naufrage, mardi 26 septembre au large de Paros, a fait 63 morts et 7 disparus.

■ Selon un projet à l'étude, Tel-Aviv améliorerait le confort des éboueurs en utilisant pour les bennes à ordures, de préférence à d'autres carburants plus polluants, le gaz émanant des tonnes de détritus d'une décharge au sud de la ville.

■ En touchant des autorités 200 dongs par queue de rat, les meilleurs chasseurs de Hanoï ont pu gagner deux à trois millions de dongs cette année, précise le journal officiel *Vietnam News*.

Christian Colombani

En taule *par Luc Rosenzweig*

C'EST étonnant de voir comment la mise en cause de notre système pénitentiaire est revenue sur le devant de la scène depuis que quelques VIP, anciens ministres, PDG ou autres ont fait un séjour dans les geôles de la République. Cela fait plusieurs décennies qu'à notre connaissance des intellectuels, comme Michel Foucault, des militants, des anciens détenus et leurs familles s'étaient efforcés, en vain ou presque, de sensibiliser l'opinion publique à ce problème. Qu'un Carignon, qu'un Le Floch-Prigent crient au scandale après avoir goûté des délices de ce que certains appellent encore « les prisons quatre étoiles », et l'on commence à se dire que ces établissements ne sont peut-être pas tout à fait dignes d'une grande nation démocratique et humaniste. C'est de cet air du temps que Michel Field s'est fait l'écho, mercredi soir sur France 3, dans « Ce qui fait débat » (horrible titre !), qui succède à « La Marche du siècle » de Cavada. Disons-le au risque de nous répéter, Field est à peu près le seul organisateur de débats de société dignes sur nos grandes chaînes nationales. Qui ne se sert pas des problèmes des gens, individuels ou collectifs, pour en faire un show voyeuriste.

Que retiendra-t-on de cette plongée dans l'univers carcéral et ses alentours à laquelle il nous conviait ? Quelques phrases fortes : *« De prison on ne sort que broyé, enragé contre la société, ou entre quatre planches. Moi, je suis sorti broyé »* (Pierre Botton, un de ces VIP rattrapés par les « affaires », aujourd'hui militant pour l'humanisation des prisons) *(lire aussi page 18)*. *« Si les détenus viennent souvent à l'infirmerie, ce n'est pas parce qu'ils sont malades, mais parce que c'est le seul endroit où ils sont traités à peu près dignement »* (Véronique Vasseur, médecin, auteur d'un livre choc sur son expérience à la prison de la Santé, à Paris). On aura vu aussi Christine Boutin, ci-devant Pasionaria UDF anti-Pacs à l'Assemblée nationale, combattre avec toute son énergie (et elle est grande) pour que cesse ce scandale des prisons surpeuplées, inhumaines, où l'on se suicide trois fois plus que dans les établissements des pays étrangers comparables. A ses côtés, l'habituellement bouillant Julien Dray (PS), membre, comme elle, de la commission d'enquête parlementaire sur les prisons, paraissait d'une modération exemplaire, sans doute parce que les surveillants de Fleury-Mérogis comptent parmi les électeurs de sa circonscription...

Bref, tout cela faisait de la bonne télé, mais il est à craindre que les matons de l'Audimat fassent un rapport défavorable au dirlo, vu que le même soir il y avait Valence-O.L. sur la Une (très regardée dans les prisons), et « L'Instit » sur la Deux (très regardé en général). Il serait dommage que Field finisse au mitard du PAF.

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal ..... Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal ..... Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

JEUDI 28 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. **LCI**
18.50 Nulle part ailleurs.
Invités : Miou-Miou ; le groupe Goldfrapp. **Canal +**
19.00 L'Or de Sydney. **France 2**
19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.55 Envoyé spécial.
Violences conjugales.
Pour une montagne de dollars.
Le prix de la vie.
P-s: Profession sommelier. **France 2**
21.55 Le Club.
Invité : Lou Castel. **Ciné Classics**
23.45 Courts particuliers. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage.
Le Bal des athlètes. **Arte**
20.30 US Air Force, son histoire.
[2/5]. **Planète**
21.05 Les Conflits verts. **TV 5**
22.10 Les Légendes du blues. **Muzzik**
22.20 Thema.
Peut-on manger sans danger ?
Mort aux vaches ! **Arte**
22.30 Les Couples légendaires du XXe siècle.
Franklin et Eleanor Roosevelt.
Greta Garbo et John Gilbert. **TMC**
23.20 Le Grand Jeu, URSS / USA : 1917-1991. [4/6]. 1954-1964 : Printemps précoce. **Planète**
23.50 Légendes. Donna Reed. **Téva**

SPORTS EN DIRECT

19.00 Football. Coupe de l'UEFA (1er tour). Match retour.
Nantes - Krivoi Rog. **Eurosport**
21.00 Football. Coupe de l'UEFA (1er tour). Match retour. Rayo Vallecano - Molde FK. **Pathé Sport**

DANSE

21.00 Concerto for Double Strings Orchestra.
Par l'Orchestre symphonique de la BBC et le BBC Choral Society, le London Symphony Chorus, dir. Andrew Davis. **Muzzik**
23.05 Le Crépuscule des dieux.
Mise en scène de Yannis Kokkos.
Dir. Riccardo Muti. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

21.00 La Maison des bois.
Maurice Pialat [7/7]. O. **Histoire**
1.00 Le Miroir aux alouettes.
Francis Fehr. **Arte**

SÉRIES

20.50 X-Files. Maleeni le prodigieux. O.
Orison. O. **M 6**
21.25 Outsiders. [2/2].
Episode pilote (v.o.). O. **Série Club**
23.25 Taxi. Bobby's Acting Career (v.o.). **Série Club**
23.45 The Practice.
Coup de poker (v.o.). O. **Série Club**

SYDNEY 2000

JO EN DIRECT

10.30 Handball féminin.
Quarts de finale. France - Danemark. **Canal + - Eurosport**
10.30 Boxe. Demi-finales. **Eurosport**
11.00 Basket-ball masculin. Quarts de finale. **Canal + - Canal + vert**
11.30 Plongeon.
Finale 3 m dames. **Eurosport**
12.30 Boxe.
Demi-finales. **Eurosport**
12.30 Handball féminin.
Quarts de finale. **Canal + vert**
12.40 Handball féminin.
Quarts de finale. **Canal +**
13.00 Basket-ball masculin.
Quarts de finale. **Canal +**
14.00 Boxe. Poids welters, moyens et lourds (demi-finales). **Canal + vert**
14.45 Volley-ball féminin.
Demi-finales. **Canal + vert**
23.30 En alternance.
Canoë-kayak (sprint, demi-finales) ; Taekwondo (57-67 kg dames, 68-80 kg messieurs) ; Basket-ball féminin ; Handball masculin ; Lutte libre (quarts de finale -54 kg, -63 kg, -76 kg, -97 kg ; 1er tour -58 kg, -69 kg, -85 kg, -130 kg) ; Water-polo masculin. **France 3**
23.30 Athlétisme. Relais 4 x 100 m messieurs (5 séries) ; Relais 4 x 100 m dames (4 séries). **Canal + vert**
0.00 Canoë-kayak.
Sprint (demi-finales). **Eurosport**
1.05 En alternance.
Equitation (dressage individuel) ; Plongeon (10 m messieurs, qualif.) ; Athlétisme (50 km marche messieurs) ; Hockey sur gazon ; Voile (épreuves dames et messieurs) ; Volley-ball ; Basket-ball (demi-finales dames) ; Handball (demi-finales messieurs) ; Taekwondo (qualifications et repêchages dames et messieurs) ; Water-polo (quarts de finale messieurs). **France 2**
1.45 Lutte libre.
Quarts de finale -54 kg, -63 kg, -76 kg, -97 kg ; 1er tour -58 kg, -69 kg, -85 kg, -130 kg. **Eurosport**
3.00 Plongeon.
10 m messieurs, qualifications. **Eurosport**
4.15 Athlétisme. Relais 4 x 400 m messieurs (5 Séries). **Canal +**

FILMS

15.10 Adieu ma concubine ■ ■ ■
Chen Kaige (Hongkong, 1993, 170 min) O. **Cinéstar 1**
15.15 Spartacus ■ ■
Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1960, 185 min) O. **Cinétoile**
16.55 Les Yeux sans visage ■ ■ ■
Georges Franju (France - Italie, 1959, N., 95 min) O. **Ciné Classics**
18.30 La Habanera ■ ■ ■
Douglas Sirk (Allemagne, 1937, N., v.o., 95 min) O. **Ciné Classics**
20.30 Céline ■ ■ ■
Jean-Claude Brisseau (France, 1992, 85 min) O. **Ciné Cinémas 1**
20.30 Uranus ■ ■
Claude Berri (France, 1990, 100 min) O. **Ciné Cinémas 2**
20.50 The Fisher King ■ ■
Terry Gilliam (Etats-Unis, 1991, 135 min). **Téva**
21.00 Opening Night ■ ■ ■
John Cassavetes (Etats-Unis, 1977, v.o., 140 min). **Paris Première**
21.00 La Prisonnière espagnole ■ ■
David Mamet (Etats-Unis, 1997, v.o., 110 min) O. **Ciné Cinémas 3**

22.50 Les Tueurs ■ ■ ■
Robert Siodmak.
Avec Burt Lancaster, Ava Gardner (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 100 min). **13ème Rue**
23.00 Snake Eyes ■ ■
Brian De Palma (Etats-Unis, 1998, v.o., , 94 min) O. **Canal +**
23.30 Charulata ■ ■
Satyajit Ray (Inde, 1964, N., v.o., 120 min) O. **Ciné Classics**
23.45 Le Saut de l'ange ■ ■
Yves Boisset (France, 1971, 90 min). **Festival**
1.50 Francisca ■ ■
Manoel de Oliveira (Fr. - Port., 1981, v.o., 160 min) O. **Ciné Cinémas 2**
2.05 Funny Games ■ ■
Michael Haneke (Autriche, 1997, 105 min) O. **Cinéfaz**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Julie Lescaut. Destins croisés.
22.40 La Captive.
Téléfilm. Roger Cardinal O.
0.20 Vol de nuit. L'amour à mort.

FRANCE 2

17.25 JAG O.
18.15 Les Marches olympiques.
18.55 Un gars, une fille.
19.00 L'Or de Sydney.
19.45 Boomerang.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Point route.
20.55 Envoyé spécial.
Violences conjugales ; Pour une montagne de dollars ; Le prix de la vie ; *Post-scriptum* : Profession sommelier.
23.05 Flirter avec les embrouilles
Film. David Russel O.
0.45 Journal, Météo.

FRANCE 3

17.45 C'est pas sorcier. La Loire [1/2].
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.15 Le Journal des Jeux.
20.50 Leçons de séduction
Film. Barbra Streisand O.
23.00 Météo, Soir 3.
23.30 JO de Sydney. En direct.

CANAL +

16.45 D'une vie à l'autre ■
Film. Richard LaGravanese O.
► En clair jusqu'à 20.40
18.25 JO Soir.
18.50 Nulle part ailleurs.
20.40 A tout jamais, une histoire de Cendrillon
Film. Andy Tennant O.
22.35 H O.
23.00 Snake Eyes ■ ■
Film. Brian De Palma (v.o.) O.
0.35 Surprises.
0.40 Attila, fléau de Dieu
Film. Pietro Francisci (v.o.) O.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Le Tessin.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Le Bal des athlètes.
20.40 Thema. Peut-on manger sans danger ?
20.45 Soleil vert ■
Film. Richard Fleischer.
22.20 Mort aux vaches !
23.15 Main basse sur les gènes. Ou les aliments mutants.
0.05 2001, l'odyssée de l'assiette.

M 6

18.30 Dharma & Greg O.
19.00 Charmed O.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille O.
20.40 Passé simple.
20.50 X-Files. Maleeni le prodigieux O.
21.45 Orison O.
22.35 Hitcher ■
Film. Robert Harmon O.
0.20 Fréquenstar.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction 30.
21.00 Le Gai savoir.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. [3/4].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. Marek Janowski, Luba Orgonasova, soprano, Birgit Remmert, mezzo-soprano : Œuvre (*création*), de Dutilleux ; *Symphonie* no 9, de Beethoven.
22.30 Jazz, suivez le thème. Solar.
23.00 Le Conversatoire. En direct du Bœuf sur le toit, à Paris.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Faust et ses musiciens. Die erste Walpurgisnacht, de Mendelssohn, par le Chœur et l'Orchestre de la fondation Gulbenkian de Lisbonne, dir. M. Corboz, B. Balleys, alto, F. Lang, ténor ; *Faust* (scène 9), de Spohr, dir. K. Arp, B. Skovhus (Faust), F. Hawlata (Méphistophélès) ; Œuvres de Wagner, Beethoven, Schubert, Berliozs, Faust, Rubinstein. **22.35** (suite). Œuvres de Schumann, Liszt.

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.40 Peut-on manger sans danger ?
Une « Thema » qui nous fait regarder d'un œil différent le contenu de nos assiettes. Trois reportages pour soirée d'épouvante, qui nous emmènent au cœur du problème de la « vache folle » (*Mort aux vaches*), nous dissuadent de tout repli sur les légumes (*Main basse sur les gènes*) et, enfin, nous présentent les plats de synthèse de demain (*2001, l'Odyssée de l'assiette*).

FRANCE 2

20.55 Envoyé spécial
Las Vegas : du 15 au 18 mai, cinq cent douze joueurs ont déboursé 70 000 francs chacun pour pouvoir disputer le championnat du monde de poker, à l'issue duquel le vainqueur empochera près de 11 millions de francs. Layla Demary, Géraldine Giraud et Ludovic Place ont suivi quelques figures emblématiques de ce championnat. Le reportage est bien construit.

VENDREDI 29 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBAT

20.30 L'aventure du Concorde.
Invités : Bernard Chabbert ; Monsieur Turca. **Odyssée**
21.00 Quand souffle l'esprit du surf. **Forum**
22.00 La France des flingues. **Forum**

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre...
Famille - Ecole : Les mauvaises mères. **La Cinquième**
17.00 Les Lumières du music hall.
Odette Laure.
Serge Reggiani. **Paris Première**
17.40 Ciné-Cinécourts. **Ciné Cinémas**
18.50 Nulle part ailleurs.
Invités : Olivier Jacque ; Patrick Rambaud ; Angie Stone. **Canal +**
19.00 Tracks.
No Respect : Au destin. Backstage : Las Vegas Grind. Dream : Alice Cooper. Vibration : La lumière. Tribal : Autre monde. Futur : Cocoon Work. Live : Kelis. **Arte**
19.30 et 0.25 Rive droite, rive gauche.
Best of. **Paris Première**
20.50 Thalassa. Vertes marées. **France 3**
20.50 Graines de star.
Spécial comédies musicales. **M 6**
21.00 Recto Verso.
Invité : Jean Reno. **Paris Première**
21.55 Faut pas rêver.
Côte-d'Ivoire : L'école des féticheuses. France : La transhumance des truites. Russie : La septième sœur. **France 3**
22.50 Paris dernière. **Paris Première**
22.55 Bouillon de culture.
La nouvelle économie : effondrement ou prospérité ?
Invités : Jean Gadrey ; Jean-Marie Messier. **France 2**

DOCUMENTAIRES

18.35 Le Monde des animaux. Le triton et la salamandre. **La Cinquième**
20.15 Reportage.
Orangs-outangs en péril. **Arte**
21.00 Les Révolutionnaires du Yiddishland. [3/3].
Auschwitz et après. **Histoire**
21.00 California Visions.
[7e volet]. **Canal Jimmy**
21.45 Brian Epstein, le cinquième Beatles. **Canal Jimmy**
21.55 Celui qui raconte.
Portrait de Michel Boujenah. **Paris Première**
22.00 Brésil, le combat pour la forêt. **Histoire**
22.25 Les Nouveaux Détectives.
Témoin électronique. **13ème RUE**
22.40 L'Esprit du surf. **Planète**
23.40 Médecine traditionnelle en Asie. [6/7]. Thaïlande. **Planète**
23.40 Entre mer et désert. **Odyssée**
23.45 Les Femmes aux J.O. [3/3]. **Histoire**
0.10 US Air Force, son histoire.
[2/5]. **Planète**
0.35 Godzilla et autres monstres du cinéma. **Ciné Cinémas**

DANSE

21.55 I'm Sitting in a Room Different from the One You are in Now.
Ballet. Chorégraphie de Joao Fiadeiro.
Avec Joao Fiadeiro. **Mezzo**

MUSIQUE

19.50 Festival Pablo Casals de Prades 99. Œuvres de Mozart, Paganini, Stravinski. **Mezzo**
22.25 Jazz Box.
A Montréal, en 1998. **Muzzik**
22.30 « Concerto pour piano et orchestre no 2 ».
Œuvre de Brahms. Avec Daniel Barenboïm, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. Sergiu Celibidache. **Mezzo**
23.20 Little Richard.
A Toronto, en 1969, lors du Rock'n Roll Revival. **Canal Jimmy**
23.25 Solti dirige Prokofiev.
La suite op. 64 de *Roméo et Juliette*. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise. **Muzzik**

THÉÂTRE

20.30 Les Caprices de Marianne.
Pièce d'Alfred de Musset. Mise en scène de Bernard Murat. **Festival**
22.15 Bunny's Bar. Pièce et mise en scène de Josiane Balasko. **Festival**

TÉLÉFILMS

19.10 La Maison des bois.
Maurice Pialat [6/7]. O. **Histoire**
20.45 Les Heures historiques.
H.-C. Blumenberg [1 et 2/2]. **Arte**

SÉRIES

20.50 P.J. [1/2]. Braquage. O. **France 2**
21.45 Avocats et associés.
Remise en cause. **France 2**
23.00 Au-delà du réel, l'intégrale.
Sous le lit. O.
Une deuxième chance. O. **M 6**
23.25 Taxi.
Come as You Aren't (v.o.). **Série Club**
23.45 The Practice.
La loi du talion (v.o.). O. **Série Club**

SYDNEY 2000

JO EN DIRECT

5.30 Handball masculin.
Demi-finales. **Canal +**
5.30 Basket-ball féminin.
Demi-finales. **Canal + vert**
6.30 En alternance.
Natation synchronisée (ballet d'équipes libre, finale) ; Lutte libre (demi-finales) ; Hockey sur gazon féminin (match pour la 3e place) ; Athlétisme (50 km messieurs, arrivée) ; Saut à la perche messieurs (finale), 4 x 100 m dames et messieurs (demi-finales) ; Lancer du marteau dames, 1 500 m messieurs et 3 000 m steeple (finales). **France 3**
7.30 Natation synchronisée. Ballet d'équipes libre (finale). **Eurosport**
7.30 Basket-ball féminin.
Demi-finale. **Canal + vert**
8.30 Handball masculin.
Demi-finales. **Canal +**
9.00 Athlétisme. Lancer, saut et course. **Canal +**
9.00 Lutte libre.
Demi-finales. **Canal + vert**
9.30 En alternance.
Athlétisme : Saut à la perche messieurs (finale), Saut en longueur dames (finale), Lancer du marteau dames (finale), 1 500 m messieurs (finale), 3 000 m steeple messieurs (finale) ; Volley-ball messieurs (demi-finales) ; Water-polo messieurs (quarts de finale) ; Basket-ball messieurs (demi-finales) ; Boxe (demi-finales) ; Gymnastique rythmique (concours multiple individuel dames) ; Handball dames (demi-finales) ; Taekwondo (combats pour la 3e place et finale dames et messieurs) ; Football masculin (match pour la 3e place) ; Plongeon messieurs (10 m, demi-finales). **France 2**
9.30 Volley-ball masculin.
Demi-finales **Eurosport - Canal + vert**
10.30 Basket-ball masculin.
Demi-finales. **Canal +**
11.00 Plongeon. 10 m messieurs (demi-finales). **Eurosport**
11.00 Football.
Tournoi masculin (match pour la 3e place). **Canal + vert**
12.30 Basket OU handball.
Basket M (demi-finale) ou Handball D (demi-finales). **Canal +**
12.30 Boxe.
Demi-finales des poids Mouche, plumes, mi-moyen, moyen, lourd, super lourd. **Eurosport**
12.50 En alternance.
Football masculin (3e place) ; Plongeon 10 m M (demi-finales). **France 3**
14.00 Boxe. Demi-finales. **Canal +**
0.00 Canoë-kayak.
Finales M des K1 1000 m, C1 1 000 m, K2 1 000 m, C2 1 000 m, K4 1000 m et D du K4 500 m. **Eurosport**
0.30 Cyclisme. Route.
Contre-la-montre dames. **Canal + vert**
0.40 En alternance.
Water-polo M (classement) ; Equitation (dressage individuel) ; Hockey M (classement) ; Basket M (classement) ; Football M (finale) ; Voile (Finn M régates, Double Star régates, Soling mixte finale) ; Volley-ball féminin (3e place) ; Boxe (finales) ; Pentathlon M ; Handball M (classement) ; Taekwondo (qualif. et repêchages D et M) ; Lutte gréco-romaine (3e place et finale) ; Gymnastique rythmique (concours multiple par équipes dames finale) ; Plongeon (10 m M Finale). **France 2**
1.30 Canoë-kayak. **Canal + vert**
3.00 Football. Finale messieurs. **Canal + - Eurosport**
3.00 Cyclisme. Route. Contre-la-montre messieurs. **Canal + vert**

FILMS

13.20 Francisca ■ ■
Manoel de Oliveira (Fr. - Port., 1981, v.o., 160 min) O. **Ciné Cinémas 2**
16.15 Petits meurtres entre amis ■ ■
Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1994, 95 min) O. **Cinéfaz**
20.30 Charulata ■ ■
Satyajit Ray (Inde, 1964, N., v.o., 120 min) O. **Ciné Classics**
20.40 Ennemis rapprochés ■ ■
Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1997, 145 min) O. **RTBF 1**
20.50 Stanley et Iris ■ ■
Martin Ritt (Etats-Unis, 1989, 110 min). **TSR**
21.00 Le Monde perdu, Jurassic Park 2 ■ ■
Steven Spielberg (EU, 1997, 125 min) O. **Ciné Cinémas 1**

21.00 Sept ans de réflexion ■ ■ ■
Billy Wilder.
Avec Marilyn Monroe, Tom Ewell (Etats-Unis, 1955, v.o., 105 min) O. **Ciné Cinémas 3**

21.05 Le Rideau déchiré ■ ■
Alfred Hitchcock.
Avec Paul Newman, Julie Andrews (Etats-Unis, 1966, v.o., 145 min) O. **Cinétoile**
22.30 Tout sur ma mère ■ ■
Pedro Almodóvar (France - Espagne, 1999, 94 min) O. **Canal +**
22.45 L'Homme des hautes plaines ■ ■
Clint Eastwood (Etats-Unis, 1972, v.o., 100 min) O. **Ciné Cinémas 3**
23.00 Les Yeux sans visage ■ ■ ■
Georges Franju (France - Italie, 1959, N., 90 min) O. **Ciné Classics**
23.40 Le Chef d'orchestre ■ ■
Andrzej Wajda (Pologne, 1979, 95 min). **Festival**
0.30 Les Gars du large ■ ■
Henry Hathaway (EU, 1938, N., v.o., 110 min) O. **Ciné Classics**
1.00 La Prisonnière espagnole ■ ■
David Mamet (Etats-Unis, 1997, v.o., 105 min) O. **Ciné Cinémas 3**
2.20 La Habanera ■ ■
Douglas Sirk (Allemagne, 1937, N., v.o., 100 min) O. **Ciné Classics**
2.30 Irma Vep ■ ■ ■
Olivier Assayas (France, 1996, 95 min) O. **Cinéstar 2**
2.45 Les Démons de Jésus ■ ■
Bernie Bonvoisin (France, 1996, 115 min) O. **Ciné Cinémas 3**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 High Secret City, la ville du grand secret.
15.45 Les Dessous de Palm Beach.
16.40 7 à la maison.
17.35 Sunset Beach.
18.25 et 1.40 **Exclusif.**
19.00 Etre heureux comme.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Hyper net.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Le Grand Soir.
23.15 Sans aucun doute.
1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

13.55 Un cas pour deux O.
15.00 Rex O.
15.50 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.15 Un livre.
17.20 JAG O.
18.15 Les Marches olympiques.
18.55 Un gars, une fille.
19.00 L'Or de Sydney.
19.45 Boomerang.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 P.J. Braquage O.
21.45 Avocats et associés.
Remise en cause.
22.45 Un livre.
22.50 Bouche à oreille.
22.55 Bouillon de culture.
La nouvelle économie : effondrement ou prospérité ?
0.15 Journal, Météo.
0.40 JO de Sydney.

FRANCE 3

15.00 et 0.45 **C'est mon choix.**
16.00 La croisière s'amuse, nouvelle vague.
16.45 MNK.
17.45 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19/20 de l'info, Météo.
20.05 Tout le sport, Journal des JO.
20.50 Thalassa. Vertes marées.
21.55 Faut pas rêver.
22.55 Météo, Soir 3.
23.20 JO de Sydney.

CANAL +

14.00 JO de Sydney. En direct.
16.15 Very Bad Things ■
Film. Peter Berg. O.
► En clair jusqu'à 21.00
17.50 Mickro ciné.
18.25 JO Soir.
18.50 Nulle part ailleurs.
20.40 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Piège à Hong-Kong
Film. Tsui Hark. O.
22.30 Tout sur ma mère ■ ■
Film. Pedro Almodovar O.
0.05 Superlove
Film. Jean-Claude Janer O.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 Le Journal de la santé.
14.05 100 % question.
14.35 La Cinquième rencontre...
Famille-École : Les mauvaises mères.
16.00 Sport en jeu. Rêves de foot.
16.30 Les Ecrans du savoir.
17.25 100 % question 2e génération.
17.55 Le bonheur est dans le pré.
18.25 Météo.
18.35 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Orangs-outangs en péril.
20.45 Les Heures historiques.
Téléfilm. Hans-Christoph Blumenberg.
23.45 Bhaji on the Beach
Film. Gurinder Chadha (v.o.).
1.20 Le Dessous des cartes.

M 6

13.35 Pompiers d'élite.
Téléfilm. Dick Lowry. O.
15.20 Code Quantum.
16.10 M comme musique.
17.35 L'Immortelle.
18.30 Dharma & Greg.
19.00 Charmed.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.38 Météo, Conso le dise.
20.40 Politiquement rock.
20.50 Graines de star.
Spécial comédies musicales.
23.00 Au-delà du réel, l'aventure continue. O.
0.40 Drôle de chance. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Appel d'air. Désertions.
20.30 Black & Blue. Une chanteuse musicienne : Sarah Vaughan.
21.30 Cultures d'islam.
Du soufisme populaire au Pakistan.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
Retour sur les îles (en)chantées, les Bahamas, avec Diana Hamilton.
0.05 Du jour au lendemain.
René Pons *(Carnets du graphomane)*.

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le jazz est un roman.
19.07 A côté de la plaque.
20.00 Concert franco-allemand.
Donné en direct, salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Myung-Whun Chung : œuvres de Boulez et Mahler.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz-club. Michel Gaillier, piano, Pierre Michelot, contrebasse.

RADIO CLASSIQUE

18.30 L'Actualité musicale.
20.40 Récital du pianiste Aldo Ciccolini. Œuvres de Beethoven, Moussorgski, Chopin.
22.08 Les Rendez-vous du soir (suite).

Le Monde TELEVISION

FRANCE 3

21.55 Faut pas rêver : Russie, la septième sœur
Dans les années 40 à 50, Staline décide de bâtir à Moscou de gigantesques immeubles, dans le dessein de rivaliser avec New York. Parmi ces constructions titanesques : les Sept Sœurs, fastueuses tours réservées à l'élite russe. Y vivre ou y travailler était un privilège. Philippe Lespinasse nous propose de découvrir ce qu'il reste aujourd'hui de cette grandeur passée.

ARTE

23.45 Bhaji on the Beach
Un groupe de femmes indiennes, toutes générations confondues, décide de faire une virée en minibus à Blackpool, station balnéaire d'outre-Manche. L'escapade prend vite des allures de naufrage. Une comédie grinçante de Gurinder Chadha, même si elle cède à quelques stéréotypes dus aux besoins de la cause militante : montrer les évolutions au sein de la communauté indienne.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde
VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2000

Perquisition dans les locaux de la société de Mme Fabius

LES LOCAUX de la société BFC Productions, dirigée par Françoise Castro, l'épouse du ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, ont été perquisitionnés par les policiers de la brigade financière, lundi 18 septembre, dans le cadre de l'enquête sur la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF). Les juges Philippe Courroye et Françoise Néher, du pôle financier parisien, enquêtent sur certaines dépenses, effectuées par le principal mouvement mutualiste français, qui auraient pu donner lieu à des surfacturations.

Les magistrats s'intéressent notamment aux contrats passés par la direction de la communication de la FNMF. Au total, sept sociétés, qui ont réalisé, dans les années 1990, des opérations visant à valoriser l'image de la FNMF, ont été visées par les perquisitions opérées lundi 18 et mardi 19 septembre. Au total, elles ont perçu près de 100 millions de francs. Les magistrats semblent s'interroger sur la réalité des prestations fournies par ces sociétés de communication. A elle seule, la société BFC Productions, que dirige Mme Castro, a perçu, entre 1995 et 1997, près de 4 millions de francs de la part de la FNMF. En échange, BFC Productions a réalisé six films vidéo destinés à promouvoir l'image de la Mutualité française.

PRIX DU MARCHÉ

Dans un communiqué diffusé mardi, à la suite de la publication sur le site internet du *Nouvel économiste* d'un article évoquant cette perquisition, Mme Castro indique que sa société *« a notamment produit de 1995 à 1998 six films commandés par la FNMF »* qui ont été facturés 3 774 000 francs. *« Les films commandés par la FNMF ont été tournés en France et à l'étranger et ont été diffusés à l'occasion de la préparation des congrès des fédérations mutualistes, des divers cycles de formation et de présentation de leurs activités »*, affirme Mme Castro. Selon elle, les *« prix pratiqués sont ceux du marché et ils ont, bien évidemment, fait l'objet des déclarations sociales et fiscales réglementaires ». « L'ensemble de ces opérations, totalement transparent, a donc été parfaitement régulier et ne saurait prêter à une quelconque interprétation malveillante »*, ajoute-t-elle.

Outre les dépenses de communication, les enquêteurs s'interrogent également sur les dessous d'un projet d'informatisation de la FNMF, baptisé « Noé », confié en 1991 à une société qui aurait perçu près de 100 millions de francs. Une somme très importante pour un projet qui s'est achevé par un fiasco. La FNMF, qui s'est constituée partie civile dans cette affaire, a indiqué mardi qu'à sa connaissance *« il n'y a jamais eu ni surfacturation ni détournement de fonds »*.

Lors d'une perquisition effectuée le 26 novembre 1999 au siège de la FNMF, qui rassemble environ 3 000 mutuelles adhérentes – soit un total de 15 millions de cotisants –, de nombreux dossiers avaient été saisis, notamment des documents comptables récapitulant les honoraires payés à différentes sociétés. Aucune mise en examen n'a été prononcée à ce jour dans cette information judiciaire contre X... ouverte en novembre 1999 pour *« abus de confiance et recel »*.

Fabrice Lhomme

Plus de 60 morts dans le naufrage d'un ferry-boat en mer Egée

Le capitaine regardait un match de football au moment du drame

ATHÈNES
de notre correspondant

La Grèce a connu, mardi 26 septembre, sa plus grande tragédie maritime depuis quarante ans avec le naufrage du ferry-boat *Express Saména*, qui a fait 64 morts selon un bilan établi jeudi 28 septembre au matin. Le navire, vieux de trente-quatre ans, qui allait être retiré de la navigation à la fin de l'année, a sombré à 1,5 mille nautique du port de l'île de Paros, dans le centre des Cyclades en mer Egée.

L'*Express Saména*, propriété de la compagnie Hellas Ferries, filiale de la Minoan Flying Dolphins (MFD), a heurté, mardi peu après 22 heures, alors que des vents violents soufflaient sur la région, un îlot rocheux haut de 20 mètres bien connu des marins. L'îlot dispose d'un phare visible à 7 milles marins.

Le bateau, qui se rendait à Samos (est de l'Egée), transportait 463 passagers dont au moins 76 étrangers et 63 membres d'équipage, selon l'enregistrement au départ du Pyrée. Mais le nombre de passagers pourrait être supérieur en raison de l'arrivée d'une centaine de personnes qui seraient montées à bord au Pyrée à la dernière minute.

Le ministre de la marine marchande parle ainsi, jeudi matin, de *« 14 personnes disparues au minimum »*. Une cinquantaine d'hommes-grenouilles devaient plonger dans la journée pour examiner l'épave du bateau et sortir les derniers corps piégés dans les cabines.

Les autorités grecques ont très rapidement affirmé que le naufrage était dû à une *« erreur humaine »* et à une *« négligence criminelle »*. Plusieurs passagers ont accusé le capitaine Vassilis Yannakis de regarder à la télévision, au moment du drame, un match de football opposant la populaire équipe grecque Panathinaïkos au club allemand de Hambourg.

« BEAUCOUP DE COUPABLES »

Le capitaine, son second et trois officiers ont été aussitôt placés en garde-à-vue sur une instruction d'un procureur de Syros, le chef-lieu des Cyclades. Le ministre de la justice Michalis Stathopoulos a demandé au procureur de la Cour de cassation de diligenter une enquête judiciaire pour examiner les *« éventuelles responsabilités pénales »*. M. Stathopoulos a affirmé qu'il existe de *« graves indices montrant une indifférence criminelle ». « Il est manifeste que les responsables n'étaient pas à leur place, à la barre, et qu'il y a eu une faute criminelle »*, a-t-il dit.

Le premier ministre Costas Simitis a déclaré que *« toute la lumière sera faite sur la tragédie, toutes les causes seront examinées et les responsabilités définies »*. Le porte-parole du gouvernement a également assuré que le bateau n'a pas eu de panne mécanique, qu'il avait été contrôlé récemment et avait reçu *« tous les certificats nécessaires »*.

Le président de la MFD et de la maison-mère Minoan Lines, basée en Crète, Costas Klironomos, a dégagé la responsabilité de sa compagnie en l'imputant à la *« sottise d'un officier qui se trouve sur le pont et qui ne voit pas un rocher éclairé »*.

La presse souligne, jeudi, les *« responsabilités criminelles »* des officiers du navire mais aussi la vétusté du bateau qui a sombré en quelques minutes, la confusion au moment de l'évacuation qui a pris du retard et le manque d'équipement de secours, qui ont contribué à alourdir le bilan. Sous la grande manchette *« Crime avec beaucoup de coupables »*, le quotidien libéral Kathimérini écrit : *« Le capitaine regardait Panathinaïkos, les officiers faisaient la même chose, l'équipage était incapable de gérer des conditions d'urgence et le navire, l'*Express Saména*, l'ancien* Golden Vergina*, trente-quatre ans, un des plus misérables de la flotte grecque, s'est traîné sans gouvernail sur des rochers éclairés envoyant les gens à la mort »*.

Le journal s'en prend également à la *« fameuse MFD, la filiale arrogante de la Minoan Lines, qui est devenue une super-puissance de 93 bateaux et qui joue les Ponce Pilate »*. Sur toute sa Une, *Ta Nea*, le plus grand tirage national, a inscrit un énorme *« J'accuse »*. Dans une caricature, le journal montre la Mort portant une faux et tirant un but sur le *Saména* qui sombre, en criant *« Goal ! »*.

Didier Kunz

Football : l'Olympique lyonnais compromet son avenir en Ligue des champions

LA LIGUE DES CHAMPIONS requiert un savoir-faire qui échappe aux novices. L'Olympique lyonnais, engagé pour la première fois dans l'épreuve cardinale des coupes d'Europe, l'a vérifié, mercredi 27 septembre, à Valence, où les hommes de Jacques Santini se sont inclinés (1-0). Débordé (1-2) à Athènes par l'Olympiakos, le 20 septembre, l'OL a épuisé ses droits à l'erreur à mi-parcours de ce premier tour. Pourtant, les Espagnols, privés de Didier Deschamps, blessé, ne les auront que peu inquiétés.

A leur actif, un numéro de funambule de Kily Gonzalez (38e), conclu par un penalty sans conséquence : le gardien de but lyonnais, Grégory Coupet, repoussant la frappe de Gaizka Mendieta puis la reprise de Juan Sanchez. La seconde mi-temps confirmait l'impuissance de Valence, qui semblait même se satisfaire d'un score nul. Et, pourtant, les Espagnols prenaient l'avantage sur une action qui résume la différence entre les deux clubs. A l'origine : une erreur d'Edmilson qui perd le ballon à 20 mètres de ses buts alors qu'un dégagement s'imposait. Kily Gonzalez s'en empare, et le remplaçant Zlatko Zahovic conclut le travail en marquant l'unique but de la partie (78e).

L'EGO D'EDMILSON

Douloureux épilogue pour le libero brésilien de vingt-quatre ans embauché par l'Olympique lyonnais, après le début du championnat, pour 73 millions de francs. Remarqué par de nombreux recruteurs européens, Edmilson devait rejoindre le club londonien d'Arsenal pour cohabiter avec la colonie française autour d'Arsène Wenger. Un imbroglio administratif empêchera la transaction. L'OL, en quête d'un renfort défensif, saisit l'occasion. Dès ses débuts, la recrue impressionne par sa technique et sa volonté de diriger la manœuvre, et suscite l'admiration du président, Jean-Michel Aulas.

Mais l'international brésilien a surtout du bagou. *« Je me destine à un grand club, l'OL doit me servir de tremplin »*, ose le joueur, quitte à estomaquer certains de ses partenaires, qui lui trouvent un ego à la dimension de ses dons. La qualité de ses relances désarçonne ses adversaires aussi sûrement que certaines initiatives intempestives troublent ses partenaires. Pour preuve cette passe plein axe en direction de Jean-Marc Chanelet posté aux abords de la surface lyonnaise. Cette excentricité du Brésilien aura été fatale à son équipe. *« Les Espagnols n'étaient pas des extraterrestres ; ce but, on devait l'éviter »*, a pesté Grégory Coupet à l'issue de la partie.

Elie Barth

Les résultats de la troisième journée (première phase). Groupe A : Bayer Leverkusen (All.) - Real Madrid (Esp.), 2-3 ; Spartak Moscou (Rus.) - Sporting Portugal (Por.), 3-1. Groupe B : Arsenal (Ang.) - Lazio Rome (Ita.), 2-0 ; Sparta Prague (Tch.) - Chakhtior Donetsk (Ukr.), 3-2. Groupe C : Olympiakos Le Pirée (Grè.) - Heerenveen (PB), 2-0 ; Valence (Esp.) - Lyon (Fra.), 1-0. Groupe D : Monaco (Fra.) - Sturm Graz (Aut.), 5-0 ; Galatasaray (Tur.) - Glasgow Rangers (Eco.), 3-2.

Les salariés de « Libération » consultés sur la nouvelle composition du capital

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE du quotidien *Libération* devrait annoncer au personnel la nouvelle composition du capital lors d'une assemblée générale convoquée lundi 2 octobre.

Initialement prévue jeudi 28 septembre, cette rencontre a été reportée alors que les discussions se poursuivent en vue d'un *« accord global »* sur la répartition des parts entre les différents actionnaires, notamment celles de Serge July, PDG, et Evence-Charles Coppée, directeur général.

A la suite du désengagement partiel du groupe Pathé, qui devrait passer de 60,8 % à 20 % du capital, le nouveau tour de table prévoit l'entrée d'une société britannique de capital-risque, 3i (20 %), aux côtés de groupes de presse, dont *Le Nouvel Observateur* et *El Mundo* (10 %). De son côté, la Société civile des personnels de *Libération* envisage de porter sa participation de 26,8 % à 36 %. Après sa présentation devant le comité d'entreprise, ce schéma devrait être soumis au vote des salariés vers le 10 octobre.

Isolement *par Pierre Georges*

SE SOUVIENT-ON encore des débats furieux et interminables qui marquèrent l'adoption du PACS? La famille en péril, la France en danger, la morale en lambeaux. Et puis voilà, ce fut voté, appliqué, normalisé, banalisé. Tant de bruit et de tumulte pour rien ! Et voici qu'à peine un an après, quelques milliers de pacs après, un sondage (*lire page 11*) vient simplement dire que la fameuse et introuvable société civile approuve assez massivement, à 70 %, le pacs.

Un sondage n'est qu'un sondage, dans toute sa fragilité. Mais force est de reconnaître qu'en ce domaine des mœurs beaucoup de politiques nationaux et d'élus locaux avaient une vraie longueur de retard – on n'ose dire un train, ce jour sans train ! – sur leurs administrés et mandataires. Le même sondage donne les Français partagés sur l'éventualité du mariage homosexuel et opposés à l'adoption d'enfant par un couple homo. N'ayant pas ici à nous autosonder sur la question, nous resterons donc sur une prudente réserve, celle des sans-opinions.

Il n'empêche. Si l'on revient ici sur ce décalage entre l'opinion et les politiques, c'est qu'il nous semble que, depuis pas mal de temps et pour de multiples raisons, ce décalage, ce divorce parfois, se sont manifestés. Comme si la faculté d'écoute et de réponse des politiques aux préoccupations des gens, à leurs véritables problèmes, soucis et espoirs, était totalement brouillée ou inopérante. Comme si ne remontait plus de la base des partis politiques à leur sommet ces messages qui, bien plus que les sondages, donnent le « la » de l'opinion.

Bien évidemment, on ne tombera pas dans l'absurdité qui consisterait à penser que gouverner, c'est en permanence coller à l'opinion majoritaire. Ou faire de l'écoute systématique et frileuse l'alibi des démagogies les plus constantes et des conservatismes les plus rhumatismaux. Gouverner, c'est aussi et nécessairement aller courageusement contre l'opinion quand cela est juste et nécessaire. Mais, est-ce pour autant ne plus l'écouter? Ou pis, donner l'impression de ne plus la connaître?

De bien grands mots, certes. Car même ce constat-là pourrait être suspecté de démagogie. Soit ! Dégonflons cette baudruche verbale d'une phrase un peu leste : il nous semble que trop souvent, ces temps-ci, les gouvernants sont un peu à côté de leur peuple, comme l'on peut-être à côté de ses pompes. Jamais opinion ne fut aussi souvent sondée et aussi peu comprise par ceux dont c'est tout de même le métier.

D'où cette rupture, ce fossé sans cesse creusé et dont tous s'alarment – ah ! le fameux *« Nous n'avons peut-être pas été assez à l'écoute des Français »* post-référendaire ! D'où ce sentiment général et injuste que le monde politique ne serait plus qu'un monde en soi, tournant sur lui-même, pour lui-même, en son splendide et consanguin isolement, loin de la planète France. D'où, enfin, la tentation béante du grand sac populiste qui commence à *« tous pareils »*, *« blanc bonnet et bonnet blanc »* pour se finir à *« tous pourris »*.

Et c'est à cela, à ce danger manifeste, qu'on pensait vaguement mercredi quand ici et là, un peu comme l'on tâte l'eau du bain ou comme l'on envoie un ballon-sonde, une vague idée d'amnistie générale sur les affaires fut lancée, à droite cette fois, comme testée. Comment peut-on à ce point se tromper de peuple ?

■ **LOTO : résultats des tirages n° 78 effectués le 27 septembre 2000 . Premier tirage :** 12, 15, 19, 23, 35, 37 ; numéro complémentaire : 28. Rapports pour 6 numéros : 2 002 340 F (305 254 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 28 440 F (4 335 €) ; 5 numéros : 4 145 F (632 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 232 F (35,37 €) ; 4 numéros : 116 F (17,68 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 26 F (3,96 €) ; 3 numéros : 13 F (1,98 €). **Second tirage :** 2, 22, 25, 33, 38, 46 ; numéro complémentaire : 19. Rapports pour 6 numéros : 12 799 855 F (1 951 325€). 5 numéros et le complémentaire : 51 930 F (7 916 €) ; 5 numéros : 5 310 F (809 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 298 F (45,43 €) ; 4 numéros : 149 F (22,71 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,88 €) ; 3 numéros : 16 F (2,44 €). Joker : 3-1-8-9-7-2-2.

Tirage du *Monde* daté jeudi 28 septembre 2000 : 512 560 exemplaires. 1 - 3

ANYWAY.com
VOLS ALLER/RETOUR*
Taxes aéroport comprises

LONDRES	@ 730F	MARRAKECH	@ 1490F
CORK	@ 790F	ATHENES	@ 1600F
MALAGA	@ 1190F	POINTE A PITRE	@ 2290F
LISBONNE	@ 1390F	SAINT MARTIN	@ 2290F
TUNIS	@ 1390F	MIAMI	@ 2260F
PRAGUE	@ 1390F	ATLANTA	@ 2410F
ISTAMBUL	@ 1390F	MEXICO	@ 3315F
VIENNE	@ 1450F		

* Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter. ** 0,99F /min, *** 2,23F/min
www.anyway.com
0 803 008 008** - 3615 ANYWAY***
Anyway Lic 075960011, RCS Paris B391482452. Caution Bancaire Banque de Baecque de Beau. ARCP : Générali Assurance et APS
cadran soleire

Styles voyages
Retour aux sources : un cahier spécial de 12 pages consacré aux villes d'eau en France et à l'étranger
Le Monde daté 30
vendredi 29 septembre

Le Monde

SYDNEY 2000

VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2000

jo.lemonde.fr

LA CHRONIQUE
DE MICHEL DALLONI

Lève-toi et marche !

AH, LE JOLI MÉTIER ! Toujours dehors, avec plein de contacts humains et un passage à la télé en mondovision tous les quatre ans, sans compter le bel habit – pantalon de toile, chemisette pastel, chaussures *ad hoc* et chapeau de paille, genre Napoléon jardinant à Longwood – remis à la signature. Et puis, il y a toutes ces responsabilités : empêcher le public d'envahir la route, veiller à ce qu'aucune voiture n'emprunte le parcours, exclure fermement les concurrents qui ne respecteraient pas le règlement. Vraiment, juge de marche, c'est bath !

Bon, évidemment, il faut avoir l'instinct répressif, la passion du procès-verbal, l'envie de porter atteinte aux libertés. Mais ça se travaille. Un individu normal, simplement énervé par une machine à laver en panne, un plateau-repas au goût étrange ou un café sans sucre et, donc, prêt à tout pour se venger, peut parfaitement atteindre le niveau de fiel exigé des autorités avant accréditation officielle. Encore faut-il ne pas avoir le trac, ne pas succomber à la pression du public, aux suppliques des marcheurs de compétition.

Jeudi 28 septembre, à la veille de la Saint-Michel, alors que les jours des Jeux de Sydney sont par nous comptés (trois au jus), quelques randonneuses olympiques se disputaient le titre du 20 km. Alors qu'elles dandinaient des épaules à toute allure, pendant que leurs genoux et leurs hanches s'agitaient au nom d'un rythme issu de la plus pure tradition jerko-punk, les juges, jusqu'alors tapis dans l'ombre, passaient à l'action. Ils surgissaient plein écran, agitant sous les yeux de certaines concurrentes de petits panneaux rouges synonymes de disqualification.

De quoi s'agissait-il ? Eh bien, voilà : les malheureuses avaient été reconnues coupables de courir. Courir, c'est quand les deux pieds sont décollés du sol. Marcher, c'est quand un des deux nougats reste au sol tandis que l'autre prend l'air. Dans le 20 km marche, il faut marcher, et non pas courir. Quand on court, on est éliminé par un juge qui est le seul à voir que vous courez au lieu de marcher. Même le magnétoscope réglé sur la fonction *super slow-mo* (en français, ralenti professionnel) n'enregistre pas la différence, à condition toutefois qu'on parvienne à retrouver la cassette.

On n'ouvrira pas ici l'éternel débat : « Qui juge les juges ? ». M'enfin, il y a tout de même des limites. Jeudi, les cerbères patentés interrompirent le cheminement peu orthodoxe, d'après eux, de trois championnes. Si la Chinoise Liu Hongyu obtempéra, l'Italienne Elisabetta Perone refusa longtemps de se ranger sur le côté pour se porter insolemment en tête de la course, où l'Australienne Jane Saville caracolait au point de se faire intercepter en vue de l'arrivée. Cette dernière fondit en larmes, réclamant, dépitée, *« un flingue pour* [se] *tirer une balle »*. Cela devenait soudain trop grave. Nous ne marchions plus.

KEVIN T. GILBERT/AFP

basket

Cauchemar coréen

En 1992, à Barcelone, elle a course gagnée mais tombe sur le dernier obstacle. En 2000, à Sydney, blessée, elle laisse s'éloigner ses adversaires. Pauvre Gail Devers !

Les basketteuses françaises croyaient en leurs chances. Mais il y avait les Sud-Coréennes... Défaite (68-59).

100 m haies

Encore raté

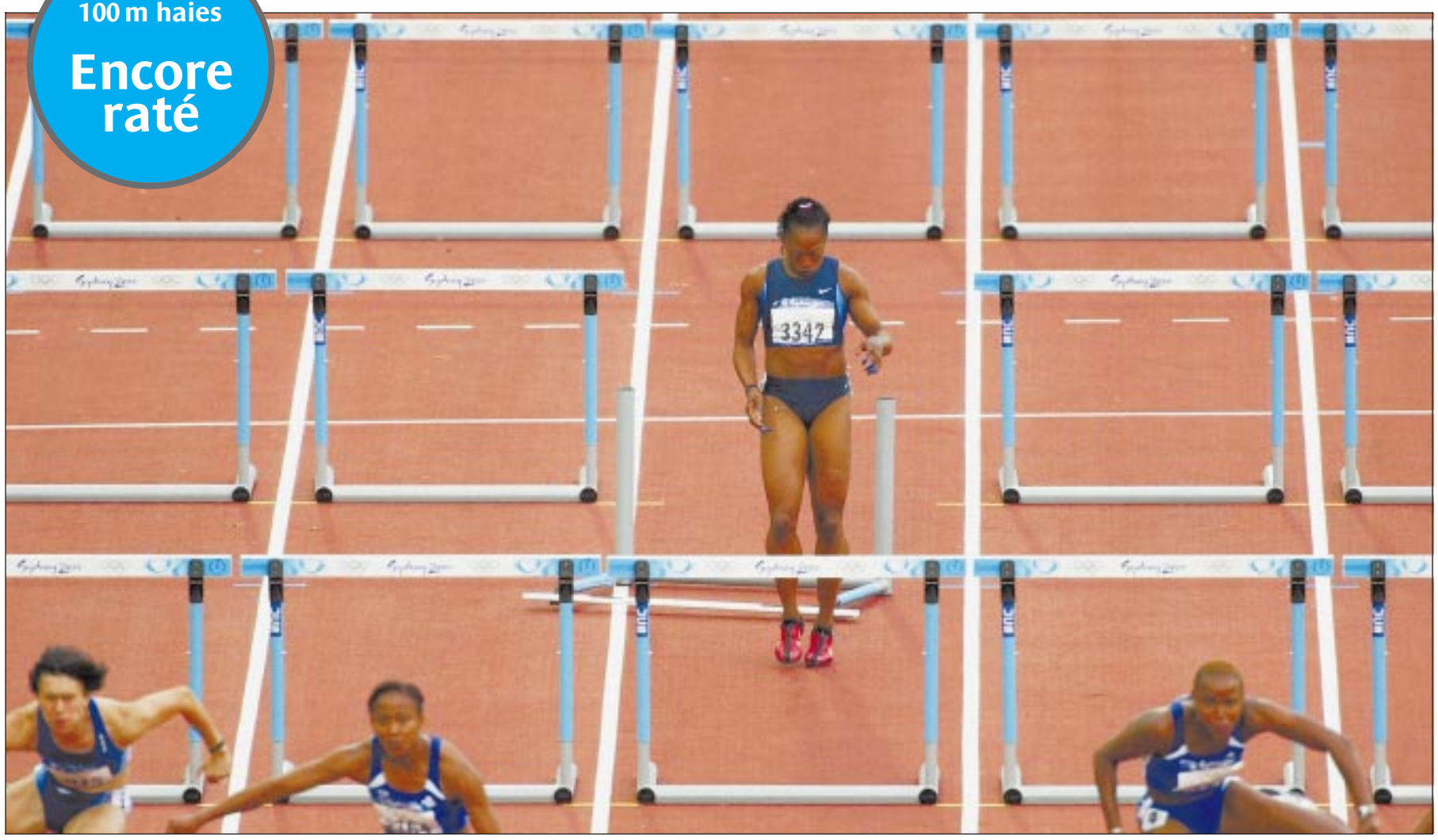

OLIVIER MORIN/AFP

Jeudi 28
Le 200m plat.

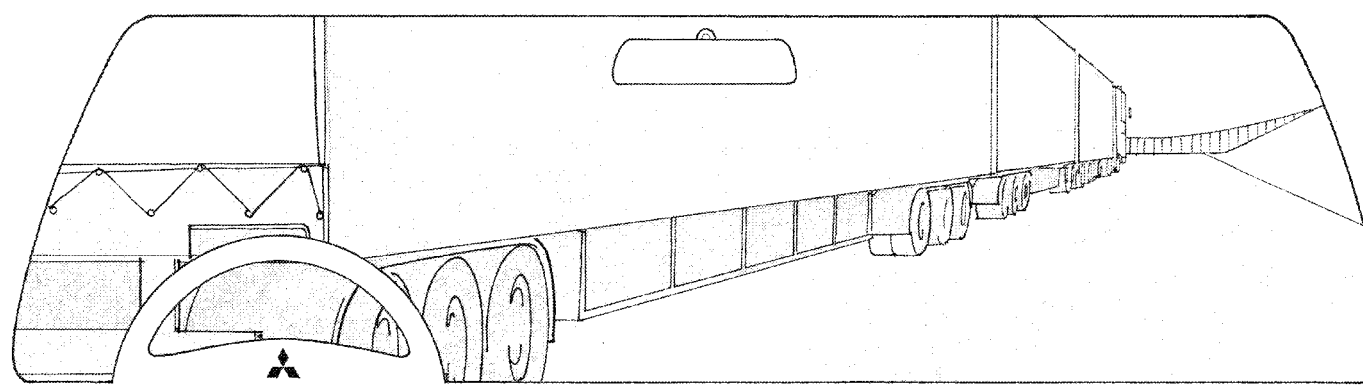

le meilleur chemin ***pour y arriver*** MITSUBISHI MOTORS

LES TEMPS FORTS

● 1 VICTOIRE
L'équipe de France de basket-ball s'est qualifiée pour les demi-finales du tournoi olympique en battant le Canada (68-63). Prochain adversaire : l'Australie.

● 2 RENAISSANCE
L'ancienne sprinteuse russe **Irina Privalova** a trouvé une nouvelle jeunesse sur 400 m haies. Médaille d'or à trente-deux ans.

● 3 DÉSESPOIR
Blessée aux adducteurs, l'Américaine **Gail Devers** n'a pas terminé la finale du 100 m haies, dont elle était la favorite.

● 4 ÉCHEC
Déception pour les cavaliers français, battus par le **Brésil** en barrage pour la médaille de bronze.

● 5 REVANCHE
Humiliés par **Cuba** en 1992 et 1996, les **Etats-Unis,** mère-patrie du base-ball, ont pris leur revanche sur l'île castriste en finale : 4-0.

● 6 SATISFAITS
Déjà assurés de deux médailles avant les demi-finales, les **boxeurs français** peuvent se féliciter de leur prestation aux JO.

● 7 TCHÉTCHÉNIE
Les ressortissants des Républiques du Caucase brillent, sous différents maillots dans le tournoi de lutte. Y compris les **Tchétchènes...**

● 8 HISTOIRE
En 1912 à Stockholm, **Jean Bouin** est battu d'un souffle par le Finlandais Kolehmainen sur 5 000 m. La France est en deuil.

● 9 VOYAGE
Sur le port de Darwin, notre reporter **Annick Cojean** a rencontré les chauffeurs des camions gigantesques qui sillonnent le pays. Dialogue avec ces aventuriers de la route.

Gail Devers bute à nouveau sur les haies olympiques

100 m haies. A trente-quatre ans, l'athlète américaine ne veut toujours pas entendre parler de retraite

POUR la circonstance, Gail Devers s'est composé une mine affligée. Grande favorite du 100 m haies, la hurdleuse de Seattle aux interminables ongles bleus crochus vient d'abandonner en demi-finales, sans raison apparente, à l'approche du cinquième obstacle.

La blessure aux adducteurs qu'elle invoque date du meeting de Bruxelles. *« C'est pour cela que je n'ai pas gagné à Berlin »*, explique celle qui a dominé toute la saison sur la distance. La lésion s'est aggravée, voilà tout. Gail Devers se savait diminuée, mais pensait *« être assez forte mentalement pour aller au bout de ces Jeux olympiques »*. Elle s'est crue, à tort, *« plus dure que dure »*.

Très en verve, l'Américaine à la voie rauque rappelle qu'elle en a vu d'autres. Sa vie est faite de maladies et de blessures, de guérisons et de retours miraculeux au plus haut niveau. Une *« success story »* si imprégnée de pensée positive que la télévision n'a pu résister à en faire un film, en 1996.

IAN WALDIE/REUTERS

Blessée aux adducteurs, Gail Devers s'est arrêtée sur la cinquième haie de la finale, sans un regard sur ses rivales luttant pour la médaille d'or qu'elle convoitait.

RETOUR TONITRUANT

Gail Devers a commencé à courir dans la rue vers l'âge de neuf ans. Son frère aîné prenait alors les paris sur ses chances de battre les garçons du quartier. Elle les coiffait si souvent au poteau qu'elle a intéressé Bob Kersee, un des entraîneurs les plus cotés et les plus controversés de l'athlétisme mondial, époux de l'heptathlonienne Jackie Joyner-Kersee. Leur collaboration dure depuis 1987.

Atteinte du syndrome de Graves (une maladie de la thyroïde), Gail Devers a frôlé l'amputation d'un pied et manqué trois saisons, de 1988 à 1990. Son retour, en 1991, n'en a été que plus tonitruant avec une médaille d'argent sur 100 m haies aux championnats du monde de Tokyo. Deux ans plus tard, aux Mondiaux de Stuttgart, elle gagne le 100 m et le 100 m haies.

Les Jeux olympiques lui réservent davantage d'imprévu. En 1992, elle gagne le titre sur 100 m, mais trébuche sur le dernier obstacle de la course de haies, alors que la victoire lui semble promise. En 1996, elle conserve son titre sur le plat. *« La chance n'a rien à voir avec l'athlétisme : tout est question de qualités mentales et physiques »*, dit-elle.

Fille d'un pasteur baptiste, elle a toujours su surmonter l'adversité grâce à sa foi, et son discours est ponctué de références religieuses. Elle en est certaine, si Dieu ne l'a pas épaulée à Sydney c'est qu'il a *« de plus grands projets pour* [elle] *»*. Elle exhorte l'assistance à prier pour qu'elle ait une saison sans blessure, *« car les médailles, je les ai eues »*. Il lui manque toujours l'or olympique sur 100 m haies.

Tout indiquait qu'elle l'ajouterait cette année à sa collection. *« Bob* [Kersee] *me dit que je ressemble enfin à une hurdleuse et non plus à une sprinteuse qui franchit des haies »*, assurait-elle en août, au meeting de Monaco, pour expliquer sa domination, alors qu'elle maintient, chaque nuit, son pied à angle droit dans une atelle afin de soulager un tendon d'Achille très délicat depuis deux ans.

DATE ULTÉRIEURE

Elle n'a pu *« aller au bout de son rêve »*. Elle le remet à une date ultérieure. Pourquoi envisagerait-elle la retraite ? A bientôt trente-quatre ans, elle n'a *« jamais couru aussi vite »*. L'affaire C.J. Hunter et la mise en cause de la fédération américaine, soupçonnée d'indulgence en matière de lutte antidopage, ne l'intéressent guère. Elle regarde *« la chaîne des dessins animés »* à la télé. *« J'ai déjà assez de mal à m'occuper de moi-même, je ne vais pas me soucier de ce que les gens pensent. Je peux pisser maintenant, si vous voulez. »* Gail Devers trouve fâcheuse cette tendance de la presse à mettre *« l'accent sur les mauvaises choses »*. Elle reconnaît pourtant que *« tout n'est pas positif »* aux Jeux olympiques.

Les misères de Gail Devers portent au relais 4 × 100 m féminin américain un coup qui pourrait aussi être fatal à la quintuple quête d'or olympique de Marion Jones.

Patricia Jolly, à Sydney

LA PHRASE DU JOUR

« IL NE S'EST PAS passé un jour sans que je sois traquée, comme un animal, véritablement. Il y a eu sans cesse des gens pour venir me dire des trucs du genre : " Mais qu'est-ce que tu fais là ?", ou alors " Fais gaffe, on va t'arranger... " J'ai vraiment eu peur. Ce matin-là, j'ai pris mon sac et plus rien d'autre ne comptait, même pas la médaille d'or que j'étais venue chercher », a déclaré Marie-José Perec dans sa première interview, accordée au quotidien *L'Equipe*, jeudi 28 septembre, depuis son départ précipité de Sydney.

LE CHIFFRE DU JOUR

82 %

Le bilan actuel de l'athlétisme français aux Jeux est désastreux. En effet, 82 % des athlètes français entrés en lice depuis le vendredi 22 septembre n'ont pu atteindre le stade des finales de leurs disciplines. De fuite en abandons, de vieilles blessures en contre-performances, la série noire continue. Les maigres espoirs de médailles résistant encore aux luttes internes qui déchirent la délégation reposent aujourd'hui sur les engagés dans les épreuves du 1 500 m et du 3 000 m steeple. Même si Richard Descoux, directeur technique national, ne veut pas *« baisser les bras »*, une atmosphère de crise commence à s'installer dans la délégation française.

Les supporteurs asiatiques pris par la folie des Jeux

Issus des communautés orientales de Sydney ou venus de leur pays, ils ont surchauffé l'ambiance au tennis de table, au judo ou au badminton

AU RAYON souvenirs de ces Jeux de l'an 2000, il ne faudra pas oublier de ranger quelques impressions orientales, quelques effluves asiatiques. Des images d'Epinal retouchées : grands-mères aux rides hors d'âge, courbées sous le poids des ans, qui ont troqué leurs chapeaux pointus contre ces casquettes de supporteurs ornées de drapeaux latéraux. Dans un pays de 18 millions d'âmes où près d'un habitant sur quatre est né à l'étranger, la communauté asiatique se compte sans cesse plus nombreuse. Depuis dix ans, le japonais est la langue la plus enseignée au lycée et à l'université. Pour apprendre l'anglais, une vague d'étudiants asiatiques débarquent ici chaque année, principalement en provenance de Corée.

Chen Chunhao, lui, est venu spécialement de Taïwan pour les Jeux. Il ne s'intéresse qu'au tennis de table. Drapeaux taïwanais sur le dos, dépassant du sac, tatoués sur les joues – la grande mode de ces Jeux – il explique avoir pris *« deux semaines de vacances »* pour l'événement. *« A Taïwan, les gens travaillent sans cesse. Je n'aurais jamais cru que mon patron me laisserait partir si longtemps. A quand les prochaines vacances ? Je préfère ne pas y penser... Mais saviez-vous que même Bill Gates est venu voir jouer les Taïwanais ? »*

Ce qu'a peut-être vu le patron de Microsoft, c'est une salle aux airs de Chinatown, entre étendards chinois ou japonais et panneaux calligraphiés. Quatre tables, dont trois occupées par des pongistes coréens, chinois et japonais. Perdu au milieu, un face-à-face germano-suédois dont les protagonistes s'échinent à proposer un match des plus serrés à un public qui n'en a cure. Les tribunes se répondent par vagues et respirent avant tout la joie d'être ici.

Sam, d'ailleurs, est venu en famille. Né à Hongkong, arrivé à Sydney voilà dix ans, il accompagne sa petite fille et ses parents, qui ont quitté l'Asie pour la première fois afin de vivre les Jeux. *« Ce sont des fanatiques de sport,* explique-t-il. *Le voyage n'est pas si long : neuf heures d'avion seulement. »* Une broutille pour pouvoir soutenir les athlètes chinois. Car ils soutiennent les Chinois, n'est-ce pas ? *« Bien sûr ! Qui supportiez-vous, vous autres Français, pendant ce match de foot contre l'Italie ? »* Dix années de vie à Sydney n'auront pas suffi à étouffer les penchants du cœur. *« C'est un sentiment étrange, confus. Je ne parviens pas à me sentir vraiment australien. »* La salle a retrouvé son calme.

C'est au tour des fans de badminton de vibrer. Les murs tremblent de cette *« culture badminton asiatique »* dont parle Tatiana Vattier, la joueuse française, qui voit le public hurler, si possible debout, tout au long des matches. Les tribunes sentent l'encens, surtout pour une finale de double mixte entre la Chine et l'Indonésie. *« China ! China ! China ! »*, lance un supporteur plus hardi que les autres, parodiant le sempiternel cri de ralliement des supporteurs australiens : *« Aussies ! Aussies ! Aussies ! »*. *« Oi ! Oi ! Oi ! »*, répond la foule hilare, prouvant que les spectateurs connaissent bien les coutumes locales. Les tribunes sont rouges, du rouge de la République populaire. Un fanion danois, perdu au milieu de cette mer, se demande ce qu'il fait là. Et se noie quand la paire chinoise renverse la situation pour arracher le droit au set décisif.

Un grand-père aux yeux invisibles éructe pour la plus grande joie d'un cameraman, et le jeune garçon chargé de surveiller les entrées ne filtre plus grand-monde. Tous accompagnent en grondant les smashes répétés de leurs favoris. Dans le pavillon voisin, celui du basket, la Dream Team joue, sans grande conviction, contre la Lituanie. Cela se passe à quelques mètres de là. A Sydney, en Australie.

Cyril Pocréaux, à Sydney

ALEXANDER ZEMLIANICHENKO/AP

Enthousiastes, bruyants et bariolés, les supporteurs japonais et chinois ont enflammé les tribunes des enceintes où concouraient leurs favoris.

Les puncheurs français décomplexés

Boxe. Assurée de deux médailles, la sélection tricolore a rompu avec ses échecs de 1992 et 1996

LA DERNIÈRE fois qu'un boxeur français a remporté une médaille d'or aux Jeux olympiques remonte à 1936. Cette année-là, à Berlin, le mi-lourd Roger Michelot avait infligé un camouflet à Adolf Hitler. Arrivé au milieu de la cérémonie du podium en pensant que le puncheur allemand Richard Vogt l'avait emporté, le Führer avait dû rester jusqu'à la fin du protocole et écouter *La Marseillaise* contre son gré. Si d'autres médailles ont émaillé l'histoire de la boxe tricolore, comme le bronze gagné par Christophe Tiozzo en 1984 ou l'argent de Laurent Boudouani en 1988, le souvenir d'une victoire aux Jeux n'a pas été réactivé depuis 1936.

La mission qui attend Brahim Asloum et Jérôme Thomas est donc d'importance. Les deux petits gabarits se sont qualifiés pour les demi-finales du tournoi olympique, ce qui leur assure au minimum une médaille de bronze. Dans la catégorie mi-mouche (moins de 48 kg), Brahim Asloum devait rencontrer le Cubain Maikro Romero, jeudi 28 septembre. En mouche (moins de 51 kg), Jérôme Thomas devait en découdre, vendredi, avec le champion du monde en titre, le Kazakh Bulat Jumadilov.

VIDÉOSURVEILLANCE

Après les échecs de Barcelone (1992) et d'Atlanta (1996), cette renaissance de la boxe française est-elle si surprenante ? *« Non,* répond le directeur technique national, Michel Chopinaud. *Nous avons toujours eu de bons boxeurs en France. Tout le monde en convenait. Ce qui a changé, en revanche, c'est l'arbitrage. Grâce aux nouvelles mesures qui ont été prises, les décisions ne souffrent plus la moindre contestation, désormais. Du coup, nous assistons à un rééquilibrage des forces. »* La mise en place, pour la première fois à Sydney, d'un dispositif de vidéosurveillance des juges assis au bord du ring (*Le Monde* du mardi 19 septembre) a, de toute évidence, modifié la donne.

Mais l'émergence des puncheurs et des stylistes français doit aussi beaucoup à une nouvelle politique fédérale consistant à créer des compétitions supplémentaires, en dehors des épreuves internationales traditionnelles. *« Etant donné que les championnats interclubs n'existent pas en boxe, et que les soirées organisées par le monde professionnel ouvrent difficilement leurs portes aux amateurs, il fallait bien trouver une solution pour que notre élite ne reste pas inactive »*, indique Michel Chopinaud.

Des rencontres de pays à pays ont ainsi été mises sur pied. Un an avant les Jeux, douze équipes nationales ont frotté leurs gants aux boxeurs français réunis autour de l'entraîneur national, Dominique Nato. *« Nous avons notamment invité la grande équipe de Cuba en France. Tous frais payés, car ce sont des stars,* poursuit Michel Chopinaud. *Nos boxeurs ont pu les côtoyer pendant dix jours à l'Insep* (Institut national du sport et de l'éducation physique)*, discuter et manger avec eux. Je suis certain que cela les a décomplexés. »*

Jérôme Thomas ne disait pas autre chose, mercredi 27 septembre, après son quart de finale victorieux : *« Je suis venu pour gagner. »*

Frédéric Potet, à Sydney

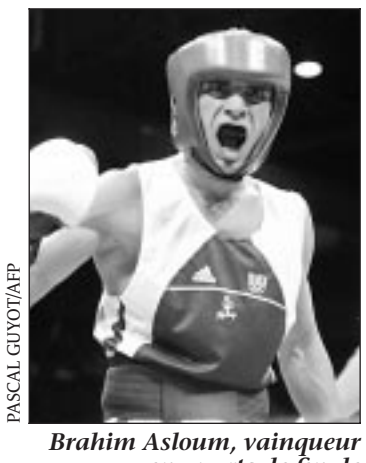

PASCAL GUYOT/AFP

Brahim Asloum, vainqueur en quarts de finale du Coréen Kim Ki-suk.

Irina Privalova a vite appris à passer l'obstacle

400 m haies. A peine arrivée sur la discipline, l'ex-reine du sprint européen s'impose dès sa huitième course pour obtenir le titre olympique qu'elle cherchait en vain dans les épreuves de vitesse

À 20 H 55, mercredi 27 septembre, Irina Privalova a regardé longuement son couloir de la finale du 400 m haies. Elle y a vu un premier obstacle, puis un deuxième, et un troisième. En tout, pas moins de dix barrières. Comme toujours dans cette épreuve. Mais l'athlète russe a eu besoin d'un effort sur elle-même, une intense concentration et une respiration profonde, pour s'habituer complètement à ce décor aux dimensions millimétrées. Quelques mois plus tôt, elle en ignorait tout, jusqu'aux règles les plus simples. Elle vivait alors à la façon d'une sprinteuse, enchaînant sans impatience les efforts les plus brefs, le 60 m en hiver, le 100 m et le 200 m pendant la saison estivale. Son univers sportif se réduisait, depuis plus de dix ans, à un virage et une ligne droite. Et elle n'avait jamais vraiment pensé à aller voir beaucoup plus loin.

Irina Privalova a accroché son regard sur la première haie. Puis elle en a osé un autre, presque intimidé, vers la deuxième barrière. Elle n'a pensé à rien d'autre. Et surtout pas au résultat.

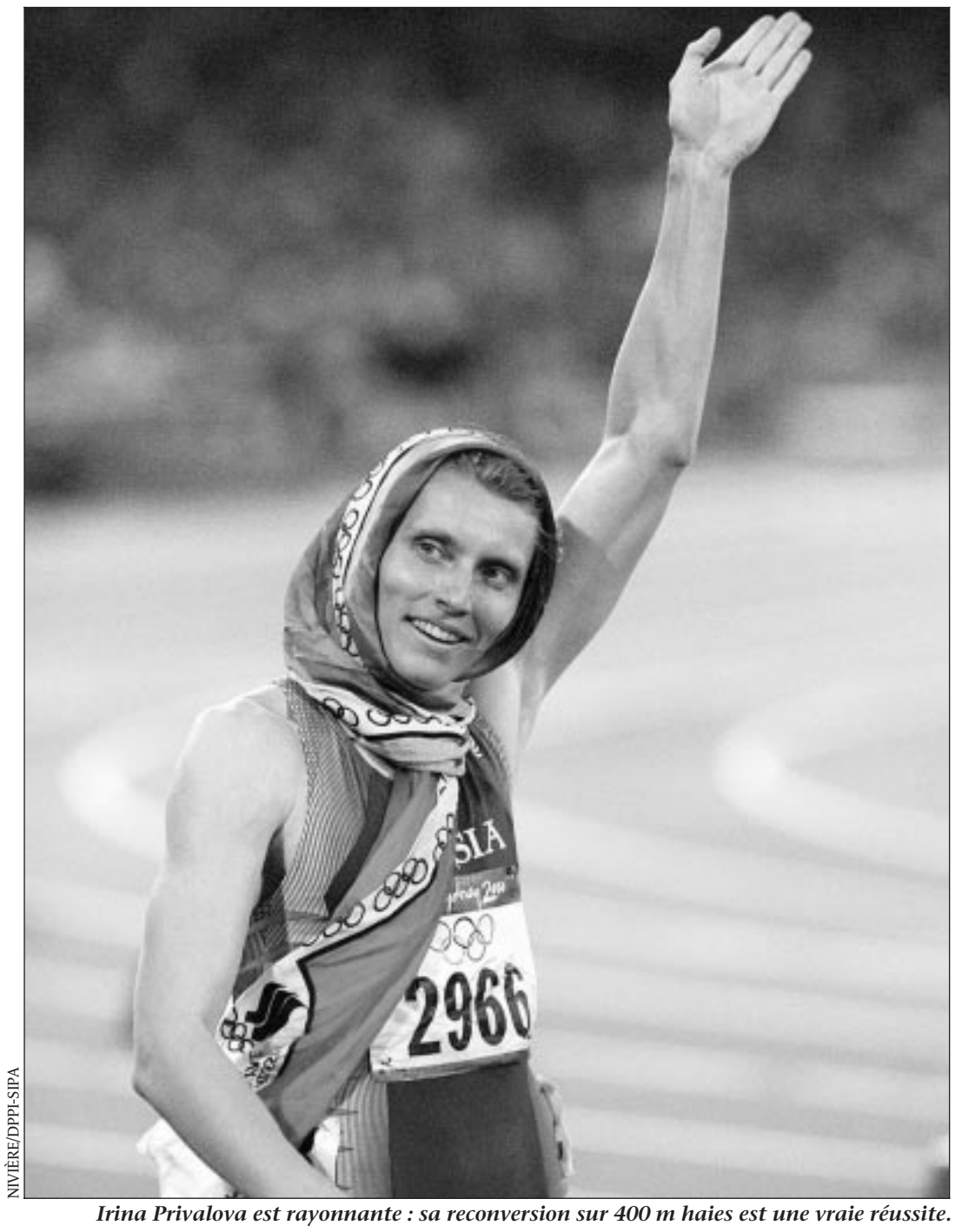
NIVIÈRE/DPPI-SIPA

Irina Privalova est rayonnante : sa reconversion sur 400 m haies est une vraie réussite.

« ACCROCHE-TOI »

« Au départ, avouera-t-elle plus tard, *je me suis forcée à ne pas m'imaginer championne olympique. Je me suis seulement répété les paroles de mon entraîneur : "Fais de ton mieux, accroche-toi, essaye d'améliorer ton meilleur temps". »* Cinquante-trois secondes et deux centièmes plus tard, la Russe a griffé d'un pas léger la ligne d'arrivée de cette finale olympique du 400 m haies. A la voir finir en trombe, la tête droite, les genoux hauts et les cheveux au vent, le public du stade d'Australie a cru la voir voler. Elle aussi a eu cette impression, avant l'entrée dans le deuxième virage, au moment d'accélérer brutalement son allure et avaler les cinq dernières haies sans même leur accorder un seul regard. *« Je me sentais presque sans poids,* dit-elle. *Je survolais la piste. »*

Deon Hemmings, la Jamaïcaine, championne olympique en titre, l'a vue passer sans pouvoir s'accrocher à son ombre. Les autres finalistes n'ont même pas senti son souffle. Irina Privalova les a distancées comme elle l'aurait fait de débutantes. Puis elle a regardé l'arrivée. Elle s'en est approchée en quelques foulées. Et elle a compris, en un éclair, que l'impossible n'était plus de son monde. Cette finale du 400 m haies était sa huitième course sur la distance. Sa première remonte au début de l'été. Sa quatrième, une victoire au meeting de Monaco, en août dernier, avait fait craindre le pire à toutes ses rivales, pourtant vieilles habituées de l'épreuve. *« Je l'ai vue courir ce jour-là et j'ai réalisé qu'il faudrait compter avec elle aux Jeux,* explique aujourd'hui Deion Hemmings. *Depuis le temps que je m'aligne sur cette distance, je sais que les sprinters capables de franchir les obstacles ont tout pour y réussir. Irina a été une grande sprinteuse. Elle peut aller encore plus vite. Je crains même que nous n'ayons encore rien vu. »*

A bientôt trente-deux ans, Irina Privalova a presque tout connu du sport, le meilleur comme le pire, les larmes de douleur et les sanglots d'émotion. En Russie, elle a commencé par le patinage de vitesse. *« Parce qu'il faisait froid l'hiver »*, explique-t-elle dans un étroit sourire. Puis elle a enfilé une paire de pointes. Et essayé patiemment toutes les façons de s'en servir. Saut en longueur, puis en hauteur, course à pied... En 1992, elle a ramené des Jeux de Barcelone la médaille de bronze du 100 m. Deux ans plus tard, elle a pris possession du sprint européen, s'offrant un doublé 100 m et 200 m aux championnats d'Europe d'Helsinki. A la voir promener sa pâleur et ses longs cheveux blonds sur tous les stades de la planète, année après année, on la croyait inusable. Mais une blessure aux ischios, en 1997, a fragilisé ses espoirs de décrocher enfin un titre olympique. *« Cette année-là, je n'ai presque pas pu courir,* raconte-t-elle. *L'opération a été difficile, la rééducation très longue. J'en ai vraiment bavé. »*

ET MAINTENANT, LE 800 M ?

En janvier dernier, l'athlète russe et son mari, depuis toujours son entraîneur, ont posé leurs malles sur le sol australien pour un court stage d'entraînement. Entre deux séances sur la piste, Irina Privalova a éprouvé sa forme en s'alignant sur 100 m dans deux meetings nationaux, à Brisbane et à Sydney. Elle a peiné pour s'accrocher à l'ombre des meilleures Australiennes, pourtant peu réputées sur la plus courte distance du sprint. *« En rentrant en Russie, on a fait le point,* dit-elle. *Et compris que la concurrence était devenue beaucoup trop forte sur 100 m et 200 m. Mon entraîneur a réfléchi. Et il m'a dit qu'on allait essayer le 400 m haies. »* L'athlète a écouté, sans un mot, le père de son enfant lui annoncer les grandes lignes de son avenir sportif. Puis elle a docilement repris le chemin du stade, sans vraiment trop savoir de quoi serait fait son quotidien. *« Au début,* raconte-t-elle, *je ne pouvais pas dépasser les 300 m. Mais je me suis accrochée. »*

En quittant la piste olympique, mercredi soir, Irina Privalova a échangé un baiser et quelques mots avec son entraîneur. *« Il m'a dit qu'on essayerait peut-être maintenant le 800 m,* avoue-t-elle. *Mais je n'en suis pas sûre. »* Elle se moque de savoir. Elle lui fait toute confiance.

Alain Mercier, à Sydney

QUESTION INSOLITE

LAURENT ACHARIAN

Pourquoi une rivière dans le 3 000 m steeple ?

PLACÉE au milieu du dernier virage, la rivière, exclusivité du 3 000 m steeple, fait figure d'incongruité sur une piste d'athlétisme. D'une largeur de 3,66 m et d'une profondeur maximale de 70 cm, elle est née grâce à un universitaire anglais, au milieu du XIXe siècle. Las des courses hippiques, Halifax Wiatt, après une soirée festive, décida d'organiser une compétition où les obstacles seraient franchis à pied et non à cheval, sorte de steeple-chase pédestre.

La rivière implique un matériel spécifique pour les athlètes, sensiblement différent des courses de demi-fond. Les chaussettes sont logiquement bannies de la panoplie du coureur de 3 000 m steeple, et ses chaussures sont percées sur les côtés de façon à évacuer l'eau. Pour éviter la rétention, un fournisseur avait même mis en place, il y a quelques années, des chaussures-filets. *« Le contact avec l'eau n'est pas vraiment gênant. C'est même rafraîchissant lorsque les autres vous arrosent. Seule la première rivière surprend un peu »*, affirme Joseph Mahmoud, toujours recordman d'Europe de la distance (8 min 7 s 62) et médaillé d'argent des Jeux olympiques en 1984. Si les chutes sont aujourd'hui exceptionnelles au plus haut niveau, le franchissement de la rivière reste vécu comme un moment-clé, parfois décisif pour les coureurs.

Le franchissement de la rivière a été révolutionné par les athlètes kényans, qui se sont adjugé tous les titres olympiques depuis 1984, avec la particularité de ne pas poser le pied sur la barrière de 91 cm placée avant la rivière. Pour Joseph Mahmoud, cette technique a été adoptée par défaut : *« Les Kényans ont une très mauvaise technique de franchissement d'obstacles. Ils arrivent en zigzaguant devant la rivière... Poser le pied leur ferait perdre du temps. »*

Angelo Taylor sort bien du mauvais couloir

400 m haies. L'Américain, mal placé au départ de la finale, a fait fi des aléas du tirage au sort. Il espère maintenant imiter la carrière de son modèle, Edwin Moses

LES AVALEURS de haies l'affirment en chœur : le couloir numéro 1 a mauvaise réputation. Il ne s'agit pas là de superstition. Mais cette ligne, située sur le bord intérieur de la piste d'athlétisme, est tout simplement la moins agréable à emprunter. Le coureur doit, en effet, légèrement se pencher dans les virages pour compenser la courbe, très prononcée à cet endroit, ce qui peut le perturber pour franchir l'obstacle.

Pénalisé par un mauvais temps lors des qualifications, puis défavorisé par un tirage au sort peu avantageux, l'Américain Angelo Taylor a hérité de ce couloir tant redouté, mercredi 27 septembre, lors de la finale du 400 m haies. Ce numéro 1 l'a troublé. *« Je suis rentré au village olympique après la séance du matin en me disant que ça allait être dur,* explique-t-il. *Heureusement, mon entraîneur m'a assuré que des coureurs avaient déjà gagné dans ce couloir et il a ajouté qu'il fallait que je me détende et que je me prépare à prendre mon temps pour franchir les haies. »*

JERRY LAMPEN/REUTERS

Angelo Taylor rend grâces au ciel : il est champion olympique.

Ces conseils n'ont qu'en partie rassuré le gaillard de 1,88 m. Il est vrai qu'à vingt-deux ans son expérience des grands rendez-vous mondiaux est encore faible. En 1999, lors des Mondiaux de Séville, il avait été bêtement éliminé des qualifications pour ne pas avoir assez forcé son talent dans sa série. Son entourage s'est alors efforcé de le motiver en lui répétant qu'il était *« le plus rapide sur la piste »*.

Le plus rapide, oui, mais ce fameux couloir des désillusions n'allait-il pas lui jouer un mauvais tour ? Malgré les conseils et les encouragements, Angelo Taylor s'est présenté tendu au départ de la finale olympique. *« Je ne me suis décontracté qu'au moment où le starter a pris sa position,* raconte-t-il. *Au couloir 1, on voit tout le monde et le virage est très serré, alors j'ai couru tranquillement et j'ai attaqué sur les deux dernières haies. »* Finalement, ce qu'il imaginait comme un inconvénient s'est peut-être transformé en avantage. L'athlète a ignoré ses adversaires du jour. D'un dernier sprint magistral, il est allé chercher cette médaille d'or qu'il convoitait secrètement depuis longtemps.

« J'habite la même ville qu'Edwin Moses et je souhaite pouvoir un jour lui ressembler. C'est en regardant ses courses que j'essaye de me perfectionner », assure l'habitant d'Atlanta. Il a certes encore des efforts à fournir pour rejoindre son idole, mais le temps qu'il a réalisé sur la piste de Sydney – 47 s 50, sa meilleure performance personnelle – ne demande qu'à être amélioré.

Ses voisins de podium ne se sont pas privés de saluer le vainqueur, à l'image du blond Sud-Africain, Llewellyn Herbert, qui reconnaissait que le bronze lui suffisait, car il avait affaire à forte partie. Derrière Angelo Taylor s'est, en effet, glissé Hadi Souan Somayli, un Saoudien peu disert, mais dont l'entraîneur, John Smith, le « fabricant » américain de champions, affirme qu'il s'agit d'un coureur exceptionnel. *« Il a un corps idéal de coureur de 400 m haies, de longs membres, de l'endurance, de la patience et un œil de lynx. Encore un peu de travail et il fera ses preuves »*, explique-t-il.

En frottant les mèches tressées qui lui couvrent le crâne, Angelo, le gamin qui a toujours rêvé devant les Jeux à la télévision, esquisse un sourire. En attendant, peut-être, de s'approcher du record du monde établi en 1992 par son compatriote Kevin Young (46 s 72), il a déjà gagné deux choses : une médaille d'or et la certitude que le fameux couloir numéro 1 peut être gagnant.

Serge Bolloch, à Sydney

Muriel Hurtis échoue en demi-finales du 200 m

Le parcours de la Française Muriel Hurtis s'est arrêté au stade des demi-finales du 200 m mercredi 27 septembre à Sydney. Avec un temps de 23 s 13 – très loin de son record personnel (22 s 31) –, la native de Bondy (Seine-Saint-Denis) a pris la 7e place d'une course enlevée par la Bahamienne Pauline Davis-Thompson (22 s 38) devant la Sri-Lankaise Susanthika Jayasinghe (22 s 45).

Elève de Jacques Piasenta, Muriel Hurtis, qui devrait se présenter au départ du 4 × 100 m samedi 30 septembre, était devenue championne du monde juniors en 1998, et avait terminé 9e aux championnats du monde sur 200 m en 1999.

Issa N'Thepe bâtit sa carrière en architecte

D'origine camerounaise, le champion de France du 100 m en 1999 dispute le relais 4 x 100 m

IL Y A DEUX ANS, Issa N'Thepe a mis entre parenthèses ses études d'architecte pour se consacrer à l'athlétisme. *« Je n'aime pas faire les choses à moitié et j'avais l'impression que mener les deux activités de front ne pouvait déboucher que sur un gachis complet »*, dit le sprinter d'origine camerounaise, membre du relais français 4 × 100 m qui devait entrer en lice vendredi 29 septembre à Sydney. Il ne regrette pas son choix : champion de France du 100 m en 1999, il a disputé les championnats du monde de Séville et décroché sa sélection pour les Jeux, lui qui avait disputé ceux d'Atlanta, en 1996, sous les couleurs camerounaises.

Pendant ces deux années, il a étudié en pointillé le japonais : *« Pour m'occuper l'esprit, car on ne peut pas dire que la pratique de l'athlétisme soit intellectuellement très enrichissante. »* Au retour des Jeux, il reprendra ses études, en deuxième année à l'Ecole spéciale d'architecture de Paris. *« Je crois avoir acquis une méthode de travail qui me permettra cette fois de concilier sans me noyer les études et l'athlétisme. »*

Né à Douala et arrivé en France à l'âge de 2 ans, Issa N'Thepe n'a découvert que tardivement l'athlétisme, après avoir pratiqué le handball dans un lycée de Haute-Loire, où il était pensionnaire. Il avait 20 ans et était parti passer une année dans une *« high school »* canadienne afin de perfectionner son anglais. En rentrant chez lui, dans le 15e arrondissement de Paris, ses pas l'ont dirigé vers le stade d'athlétisme le plus proche. Il est aujourd'hui licencié au Racing Club de France et s'entraîne sous la conduite de Stéphane Caristan, ancien champion d'Europe du 110 m haies.

« MAÎTRE MOT : RIGUEUR »

La vie de Issa N'Thepe, 27 ans, suit deux lignes parallèles qu'il a réussi l'exploit de faire se rencontrer. *« En athlétisme comme en architecture, le maître-mot est rigueur »*, dit-il. Les deux domaines exigent un investissement total, une véritable abnégation. Les points de rencontre sont nombreux : *« D'un côté comme de l'autre, il est indispensable d'avoir un projet mûri, réfléchi, construit selon un ordre logique. En athlétisme, pas plus qu'ailleurs, on ne peut réussir en bâtissant le toit avant d'avoir pensé aux fondations. »*

Bénéficiant de la double nationalité, il a fait l'an dernier ses débuts en équipe de France, devenant l'un des piliers du relais 4 × 100 m ; qui vise à Sydney une place en finale. Son record personnel sur 100 m (10 s 24), réussi cette saison, le situe cependant à un rang modeste dans la hiérarchie internationale et n'a pas suffi à convaincre les sélectionneurs de le retenir pour l'épreuve individuelle des Jeux.

Gilles van Kote, à Sydney

Les Bleus s'approchent du podium

Basket-ball. L'équipe de France a battu le Canada (65-62) en quarts de finale

ON ATTENDAIT les filles, mais les garçons sont arrivés. Par surprise. La victoire inattendue (65-62) de l'équipe de France masculine sur le Canada, jeudi 28 septembre, au SuperDome de Sydney, propulse le basket-ball français dans le dernier carré d'un tournoi olympique pour la première fois depuis 1956. Vendredi 29 septembre, en demi-finale, Jim Bilba et ses coéquipiers devaient rencontrer l'Australie, victorieuse de l'Italie (65-62).

Les Français arrivent de nulle part, ou presque. Inconstants, ils avaient été absents de la plupart des grands rendez-vous internationaux ces dernières années. A Sydney, ils avaient abordé le tournoi plein de complexes. *« Ils étaient anxieux» »*, explique Jean-Pierre De Vincenzi, leur entraîneur, qui, dans le village d'Homebush Bay, leur répétait sans cesse : *« Souriez, vous êtes aux Jeux olympiques. »* Ils se sont finalement réveillés, ses Bleus, au bon moment.

Ils ont surgi dans la foulée de Laurent Sciarra, intenable voleur de ballons, intarissable aboyeur des parquets, capable de remonter le moral à une troupe de déprimés. C'est lui, le nouveau meneur de l'Asvel-Lyon-Villeurbanne, qui avait maintenu l'équipe de France à une distance honorable (94-106) de la Dream Team américaine lors des matchs de poule. C'est encore lui, qui, dès sa rentrée en jeu, a su canaliser l'énergie brouillonne de ses coéquipiers, face au Canada. C'est lui, sans aucun doute, le vrai leader qui faisait défaut à cette équipe. Il avait été le meilleur marqueur français (21 points) face aux Américains, et il a retrouvé la même réussite contre le Canada (17 points).

Comme ses coéquipiers, Laurent Sciarra s'est senti remotivé à l'idée d'affronter le Canada plutôt que la Yougoslavie en quarts de finale. Personne, pourtant, ne savait vraiment évaluer le niveau des Canadiens. Ils avaient terminé à la douzième et dernière place du championnat du monde, en 1999. Mais ils avaient aussi créé la plus grande surprise de la phase préliminaire du tournoi olympique, en tombant (83-75) la Yougoslavie, seul adversaire présumé capable de tenir tête aux basketteurs américains.

COUP DUR

Le Canada est une formation constituée de mercenaires, qui courent les championnats étrangers. Aucun d'eux ne jouait dans son propre pays lors de la saison 1999. La plupart ont trouvé place dans les compétitions européennes, comme Greg Newton, le pivot de Besançon, ou dans les meilleures équipes des universités américaines ; deux d'entre eux ont même rejoint la prestigieuse NBA américaine : le meneur Steve Nash, chez les Mavericks de Dallas, et le pivot Todd MacCulloch, chez les 76ers de Philadelphie.

Le basket-ball français compte lui aussi de nombreux expatriés. Mais contrairement aux différents entraîneurs de l'équipe de France de football, qui ont su faire leur miel de cette somme d'expériences acquises dans les grands championnats étrangers, Jean-Pierre De Vincenzi a préféré laisser de côté les deux seuls Français jamais recrutés par les équipes de NBA. Tariq Abdul-Wahad, l'ailier fort de Denver Nuggets, s'est mis hors jeu lui-même, en évoquant maladroitement des cas de discrimination au sommet du basket-ball français. Jérôme Moïso, lui, a tout simplement récusé sa sélection : il a préféré préparé sa première saison avec les pros américains des Boston Celtics.

Pour Jean-Pierre De Vincenzi, le coup était dur. Mais depuis qu'il a pris en main l'équipe de France juniors, en 1990, l'entraîneur français sait qu'il peut compter sur un noyau de joueurs. Laurent Foirest, Laurent Sciarra, Antoine Rigaudeau, Yann Bonato ou Stéphane Risacher, tous présents à Sydney, étaient avec lui à ses débuts. Quelques-uns étaient encore à ses côtés lorsque cette équipe de juniors est devenue championne d'Europe, en 1992. Cyril Julian en était, lui aussi. Quand il a vu ses coéquipiers prendre le large au score, en début de match, il a cru rêver. Cela s'est prolongé, jusqu'au bout. Le colosse de Nancy en reste tout émerveillé : *« Les Jeux olympiques, c'est un tournoi ouvert. »*

Eric Collier, à Sydney

TIMOTHY CLARY/AFP

Steve Nash (Canada) récupère un ballon devant les Français Makan Dioumassi (n° 9) et Cyril Julian.

Découvreur de champion : Patrice Ciprelli

Rencontre aux sommets avec Jeannie Longo

LES PENTES et les dénivelées, ils connaissaient déjà lorsqu'ils se sont rencontrés. A part que ces pentes-là ne se montaient pas, elles se descendaient... à skis. Patrice Ciprelli et Jeannie Longo faisaient tous deux de la compétition en alpin. *« C'était dans les années 70,* raconte Patrice Ciprelli. *Pendant quelques années, nous faisions du vélo comme une bonne préparation »* pour le ski. Tels ces contre-la-montre à deux, dans des côtes. Jeannie Longo n'est pas dépaysée, son père est le président d'un club de cyclotourisme.

« Je crois que j'ai su qu'elle était douée avant qu'elle ne commence [à pratiquer vraiment ce nouveau sport] », se souvient Patrice Ciprelli. Le vélo vient petit à petit et s'impose à partir de 1983. Elle enchaîne les premières victoires de son futur immense palmarès de championne. Patrice et Jeannie se sont mariés en 1985 après le premier titre mondial de celle-ci, qui allait en précéder onze autres, toutes catégories, ainsi que son titre de championne olympique sur route aux Jeux d'Atlanta, en 1996.

Patrice Ciprelli aime ce goût de la détermination, de l'opiniâtreté qu'il trouve chez Jeannie. A l'entendre, elle n'a pourtant *« pas du tout l'instinct du tueur, c'est pour cela qu'elle marche bien en contre-la-montre, où elle est toute seule. Jeannie n'a pas besoin d'adversaire. Elle aime l'effort pour l'effort, gagner sur elle-même ».* Elle l'épate par sa constante capacité de progression : *« Nous avons bâti cela comme un édifice, en essayant d'analyser au mieux et de ne garder que le positif. »*

« Nous avons toujours eu des visions assez proches de ce qu'il fallait faire, dit-il. *Elle pourrait être son propre entraîneur. »* C'est elle, par exemple, qui a instillé la diététique dans leur quotidien. Après toutes ces années, Jeannie et Patrice vivent désormais leur sport *« plus mentalement que physiquement ». « A partir du moment où l'on a des résultats, le plus difficile est de garder une certaine motivation. Alors nous alternons les façons de s'entraîner. »* Le couple voyage beaucoup et découvre encore. Il la pousse à continuer *« parce qu'elle est encore parmi les meilleures ».*

Qu'a-t-il appris ? *« Beaucoup de choses, et surtout des expériences rudes. »* Parce que le cyclisme a regardé de travers de celui qui est encore aujourd'hui conseiller technique régional (CTR) de ski. Le travail avec son épouse est un acte bénévole : *« Entraîner Jeannie Longo m'a toujours porté préjudice. Les gens ne comprennent pas que je consacre mes vacances et mes loisirs au vélo. Le bénévolat est pourtant à la base du mouvement sportif français. »* Il est désormais CTR à mi-temps. Pour avoir du calme, parce qu'il en *« a eu marre d'avoir été freiné, qu'on nous ait mis des bâtons dans les roues ».* Il n'en veut pas à grand monde, il déplore, c'est tout. Il regrette tout de même de ne pas être parti avec Jeannie il y a quinze ans, aux Etats-Unis. *« Là-bas, elle serait reconnue, elle serait milliardaire. »*

Bénédicte Mathieu

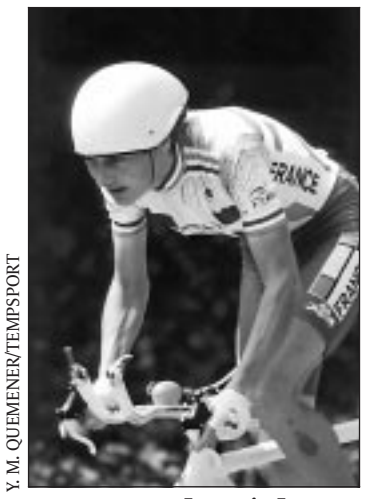

Y. M. QUEMENER/TEMPSPORT

Jeannie Longo : un palmarès immense.

UN SPORT À LA LOUPE

Saut à la perche

L'essai n'est pas valable si...

– Le concurrent touche le sol du corps ou avec la perche au-delà du plan vertical délimité par la butée d'arrêt.

– Le concurrent fait tomber la barre de ses taquets, en la touchant du corps ou en touchant les poteaux avec la perche.

– Le concurrent quitte le sol pour entamer un saut mais arrête son mouvement.

– Après avoir quitté le sol, le concurrent place la main inférieure au-dessus de la main supérieure ou déplace sa main supérieure vers le haut de la perche.

– S'il empêche volontairement la barre de tomber.

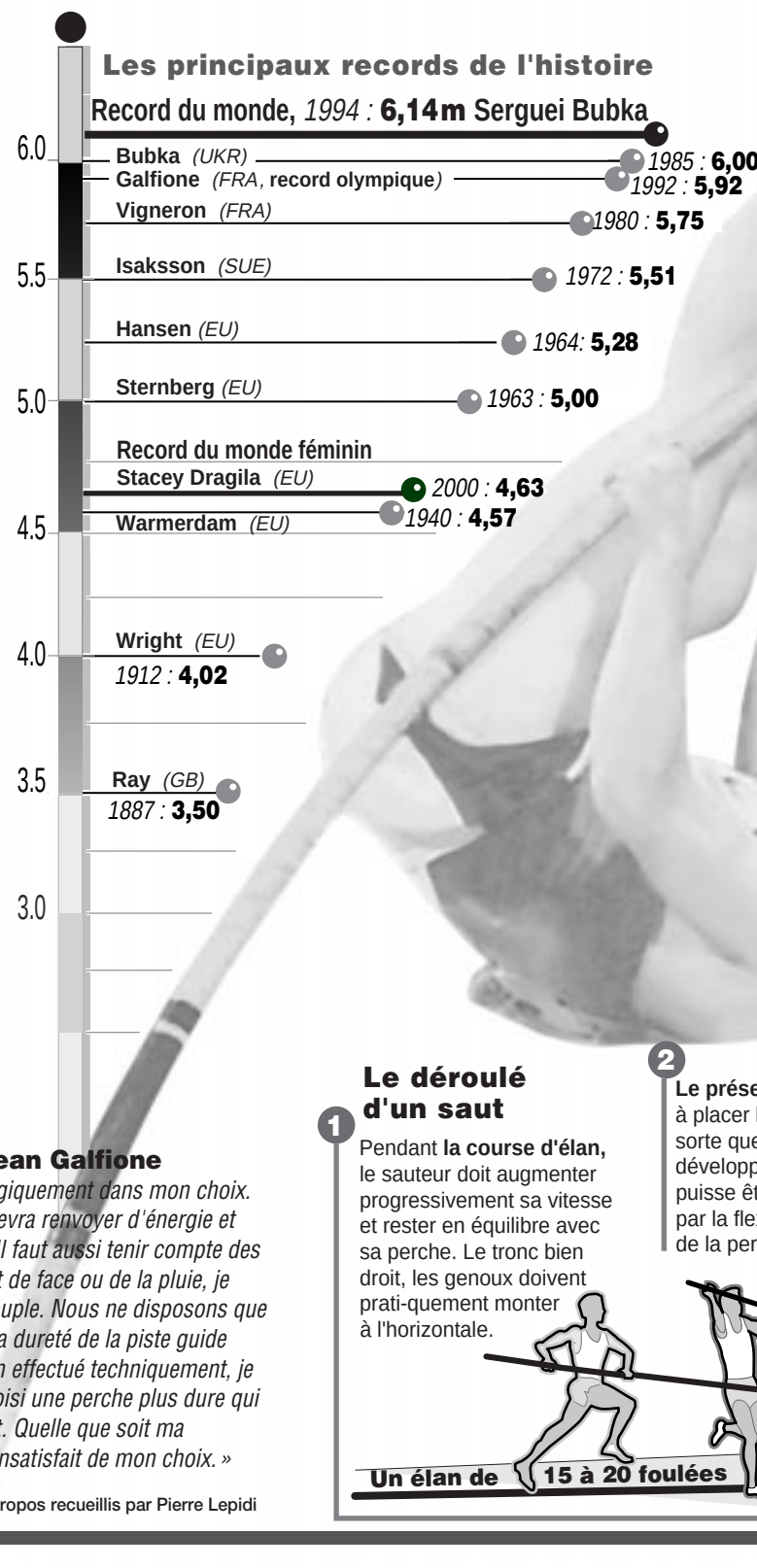

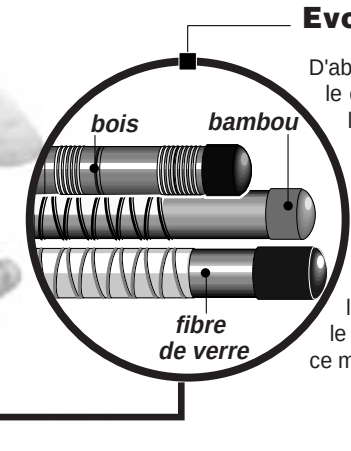

Evolution de la perche

D'abord taillées dans un bois rigide comme le chêne, les perches ont ensuite été réalisées en bambou, bois exotique réputé pour sa souplesse. Après la seconde guerre mondiale, les perchistes se sont élevés encore plus haut grâce aux perches en aluminium (**4,77 m**) puis celles en acier (**4,80 m** en 1960). La fibre de verre, mise au point par la NASA (1960), a permis de porter le record du monde en plein air à **6,14 m**, ce matériau alliant résistance et flexibilité.

Le déroulé d'un saut

1 Pendant **la course d'élan,** le sauteur doit augmenter progressivement sa vitesse et rester en équilibre avec sa perche. Le tronc bien droit, les genoux doivent prati-quement monter à l'horizontale.

2 **Le présenter** consiste à placer la perche de telle sorte que l'énergie développée par le sauteur puisse être emmagasinée par la flexion de la perche.

3 **Le point d'impulsion** se situe à l'aplomb de la main arrière. Le sauteur doit monter le long de sa perche, tout en restant derrière celle-ci. L'action du genou de la jambe libre vers le haut complète l'efficacité de cette phase.

4 **Le renversement** place le corps dans une position propice à la récupération de l'énergie emmagasinée dans la perche. La rotation vers l'arrière s'effectue jusqu'à ce que le corps prenne une position parallèle au sol, face à la barre.

5 **Le franchissement** est la suite naturelle du catapultage du corps. Le sauteur doit agir comme s'il s'apprêtait à rentrer dans un tube et doit conduire la perche sans chercher à la lâcher.

Un élan de 15 à 20 foulées

Choisir sa perche, par Jean Galfione

« La hauteur de la barre intervient logiquement dans mon choix. Plus elle est élevée, plus la perche devra renvoyer d'énergie et donc avoir un fort indice de dureté. Il faut aussi tenir compte des conditions climatiques. Avec un vent de face ou de la pluie, je choisirai à regret une perche plus souple. Nous ne disposons que de 1 minute 30 entre chaque saut. La dureté de la piste guide aussi mon choix. Lors d'un saut bien effectué techniquement, je regrette toujours de ne pas avoir choisi une perche plus dure qui m'aurait permis de monter plus haut. Quelle que soit ma performance, je suis donc toujours insatisfait de mon choix. »

Propos recueillis par Pierre Lepidi

PHOTO TEMPSPORT

Infographie : Le Monde/GN

Dans le port de Darwin, les seigneurs de la route font leurs confidences

Voyage dans l'île-continent

NETWORK/RAPHO

LA PHOTOGRAPHIE DE MIKE ABRAHAMS

Avec leurs trois remorques, leurs soixante-deux pneus, les « trains de la route » sillonnent l'Australie. Au volant de ces énormes poids lourds chargés de bétail, des chauffeurs parcourent des milliers de kilomètres par semaine.

LES habitants de Darwin appellent ça le « build up ». Et c'est, disent-ils, la période la plus désagréable de l'année. Toutes les conversations, d'ailleurs, commencent sur ce thème. Darwin, désespérée, attend ses premières pluies. Elles traînent. Alors on scrute le ciel. Le moindre nuage suscite un fol espoir. Puis les cieux à nouveau se dégagent. Il fait beau, chaud. Et c'est insupportable.

Depuis le mois de mai, pas une goutte n'est tombée. Et la pression causée par l'arrivée sans cesse différée de la saison humide est chaque année à l'origine d'étranges comportements. On ne s'inquiète pas : c'est le « build up ». Et ça passera. On ne devient vraiment « territorien » que si l'on en a vécu cinq. La plage pourrait être un bon recours. Seulement, voilà : la mer est infestée de méduses. Une méduse venimeuse, parfois mortelle. *« Si j'avais eu accès à une hache, sans hésiter je me serais sectionné la jambe »*, confie un ami d'amis piqué l'an passé à la cuisse. Evitons donc la plage. De toute façon, en attendant la pluie, la capitale du Territoire du Nord regarde les Jeux.

Tous les restaurants et pubs de la ville ont loué pour la circonstance une ou plusieurs télés à écran plat. Tous sont branchés sur Channel 7, qui diffuse et rediffuse les JO, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Eh bien, malgré cela, les affaires sont au plus mal ! Cafés, restaus, commerces, sont désertés. Les Darwiniens, pourtant du genre joyeux, rentrent massivement chez eux, et les livreurs de pizza à domicile font un vrai triomphe. Ah si ! Un signe positif, tout de même, dans cet assoupissement général : les inscriptions dans les salles de sport explosent. *« Tous ces corps magnifiques d'athlètes exposés dans les médias ! Ça encourage les bonnes résolutions ! »*, nous dit en riant la monitrice d'un club de fitness.

Mais Darwin est un port, grand ouvert sur l'Asie. Et un port ne dort pas. Hudson Creek, aujourd'hui, est même passablement bruyant. 2 800 vaches des ranchs de l'« outback » doivent y être chargées sur un cargo animalier en partance pour Manille dès la prochaine marée. Des vaches brahman, un peu bossues et maigrelettes, répandues en Inde et en Afrique, et particulièrement adaptées à la végétation du bush.

Dans un nuage de poussière, les camions se relaient. On les appelle « trains de la route », et ce n'est pas pour rien. Ils sillonnent l'Australie avec leurs trois remorques, soixante-deux pneus, le capot proéminent et les cheminées dressées vers le ciel. Belle allure à l'arrêt. Mais, en marche, pour peu qu'on voyage dans une voiture lilliputienne sur la voie d'en face, quelle angoisse ! Ces engins-là vous enverraient dans le décor rien qu'en déplaçant l'air, et sans même s'en rendre compte. Bill, qui, en moins de dix minutes, vient de livrer 200 vaches, trouve l'idée amusante. C'est vrai qu'il ne sent guère les kangourous qu'il heurte, et, à bien réfléchir, un petit coup de remorque sur un cabriolet lui serait indolore... Cela ne lui déplaît pas, cette image de seigneurs de la route que rien ne peut arrêter. Il est couvert de poussière et ruisselle, les yeux rougis par le manque de sommeil. Il dit : *« C'est vraiment une belle vie. »*

IL est tout petit, trapu, avec des mollets larges et arqués, et des mains disproportionnées. Mais il escalade les grilles de ses remorques avec l'agilité d'un acrobate. Le camion est son territoire. Il n'a pas très envie de parler, il veut rentrer à la maison. Sa femme l'attend depuis six jours. Il a parcouru 5 000 kilomètres pendant ce temps. Et il dit « pouce ». Pas pour lui, mais pour la famille. Lui, il continuerait bien. Bizarre, hein ? Son père était comme ça. *« Prendre son camion ne fut jamais une corvée. Il partait à l'aventure. Je voulais exactement ça. »* N'importe quel camion ? N'importe quelle marchandise ? *« Non ! Le bétail, c'est ce qu'il y a de mieux. C'est vivant, et j'en suis responsable. Faut faire gaffe aux secousses, s'arrêter toutes les deux heures pour s'assurer que tout va bien. Parfois, entre Alice Spring et Darwin, il y a une telle différence de température que des bêtes ont un choc thermique mortel ; parfois aussi, elles ont une insolation. C'est désolant. »* Le plus dur, dit-il, c'est la saison humide, qui rend certaines pistes impraticables. *« Une fois, la route s'est affaissée. Dans le rétro, j'ai vu la remorque du milieu se pencher, puis la dernière se coucher ; je serrais les dents ; et la première s'est alors effondrée, entraînant la cabine. J'ai perdu 36 bêtes, vous vous rendez-compte ? »* Oui. A la façon dont il fronce les sourcils et hoche la tête, encore pénétré de ce souvenir, on comprend. *« Conduire un camion est un art »*, conclut-il sans aucune forfanterie, comme un fait objectif, avant de faire un spectaculaire demi-tour (c'est énorme, une manœuvre avec 50 mètres de remorque !) et d'aller rejoindre sa famille à la périphérie de Darwin.

Les vaches de Scott avancent sans panique entre les grilles menant directement du camion au bateau. Signe que le voyage s'est bien passé, et que le chauffeur a pris soin des bêtes. Lui, en fait, rêvait d'être fermier. Et il regarde les vaches comme un propriétaire. Ça lui fait toujours quelque chose de les voir monter sur le bateau et quitter le pays, inconscientes. Le routier est sentimental.

> « Ça m'arrive de conduire cent heures d'affilée. J'y arrive en prenant des amphétamines »

MIKE, lui, ne l'avouerait jamais. La quarantaine, de bonne humeur, un peu hâbleur, un brin voyou. *« Je vous emmène dans ma maison ? »*, propose-t-il en blaguant, remontant dans sa cabine.

– *Vous habitez Darwin ?*

– *Mais non ! Je parle du camion.*

– *Elle est où, votre vraie maison ?*

– *Je vous dis que c'est mon camion, j'ai pas d'autre maison.*

– *Tout est là-dedans ?*

– *Tout. Un short, un jean, un fridge, des disques. Et je taille la route.*

– *Où ?*

– *Partout en Australie. C'est un pays de camionneurs et de fermiers. Ils feraient quoi, sans nous, les Australiens ? Moi, je vais chercher le bétail dans les ranchs, je mange un morceau avec le fermier, et c'est reparti sur les pistes. 22 000 kilomètres le mois dernier.*

– *Quoi ?*

– *Ça m'arrive de conduire cent heures d'affilée.*

– *Impossible.*

– *Je le fais. En prenant des amphétamines. Ça se fait dans la profession.*

– *C'est malin.*

– *Efficace. Quand on me donne une destination, j'y fonce, quoi qu'il se passe. J'arrête pas.*

– *C'est bien payé ?*

– *Pas mal. 2 300 dollars toutes les deux semaines, environ.*

– *Mais qu'est-ce qui vous plaît dans cette course infernale ?*

– *Tout. La terre rouge et le désert. Le coucher et le lever du soleil. Les couleurs orange et mauve. Et puis la nuit sur la route droite. Quand c'est trop beau, j'arrête, je prends une photo. J'en ai des collections. Je les envoie à mes parents en Nouvelle-Zélande. Ma mère a des agrandissements pour toutes ses pièces. Personne au monde n'a pu voir ce que j'ai vu. Parce que dans ce foutu pays vide, c'est jamais pareil. La lumière change chaque fois. Et ça me bluffe toujours. Pas besoin de tableau au mur, moi ! J'ai l'Australie, rien que ça !*

– *Une petite amie ?*

– *Si c'était le cas, je serais obligé de me poser.*

– *Des copains ?*

– *Bien sûr. Des fois, on est dix camions à se suivre. Et on s'arrête dans un pub ou dans un coin de désert pour se boire quelques bières. Mais chacun sa vie.*

– *Vous faites quoi de votre argent ?*

– *A la banque. Pour le jour où j'achèterai une maison. Je les regarde toutes du haut du camion. Je prends des idées.*

– *Et alors ?*

– *La mienne sera très grande, sans doute dans le Queensland. Et, tout autour, il y aura une véranda. »*

Annick Cojean

UNE HISTOIRE AUSTRALIENNE

ALAIN MERCIER

Mushtaq Abdullah, le lutteur au visage sans sourire

QUELQUE CHOSE manque, sur ce visage aux traits épais, aux joues et au menton mangés par une courte barbe sombre. L'absence ne se remarque pas tout de suite. Il faut du temps, une heure ou deux, pour en avoir conscience. Mushtaq Abdullah, le meilleur lutteur australien, une masse de plus de 120 kg aussi placide qu'un gros chat, ne sourit pas. Jamais. Il promène sur l'existence un regard sans gaieté, parle peu, ne s'amuse de rien. Ses proches, amis ou partenaires d'entraînement, n'y font même plus attention. Tout juste osent-ils un début d'explication. *« Il en a tellement bavé »*, suggère l'un de ses coéquipiers. *« On ne sait pas grand-chose de lui, il ne se confie pas »*, raconte Sam Parker, l'entraîneur national australien.

Il ne sourit pas. Par habitude, semble-t-il. A moins que la vie ait fini par lui en ôter l'envie. Une vie de lutteur, à tous les sens du terme, transportée sans ménagement d'un continent à l'autre, d'une épreuve à la suivante.

Né en Irak, Mushtaq Abdullah se souvient de ses dix premières années comme d'une parenthèse heureuse. *« J'ai découvert la lutte dès l'enfance,* dit-il. *Et j'ai tout de suite su que j'étais fait pour ce sport. »* Il en ignore la raison, et se moque bien de la trouver. Il aime la lutte. Le reste ne compte pas. Sa fuite du pays, en pleine nuit, pendant la guerre du Golfe, n'était rien d'autre qu'un acte de lutteur. *« Il m'était devenu impossible de continuer à m'entraîner,* raconte-t-il. *Plus personne, en Irak, ne pensait encore au sport. La guerre avait tout détruit. »* Parti en voiture, avec trois compagnons d'exil, il traverse le désert pour gagner la frontière jordanienne. Sans un mot d'adieu pour sa famille. *« Si je leur avais parlé de mon projet, ils m'auraient retenu »*, glisse-t-il.

Les deux années suivantes, Mushtaq Abdullah les passe entre les murs d'un camp de réfugiés, en Jordanie. Il n'a pas vingt ans, un passé à oublier et un avenir incertain. Mais il lutte, quotidiennement, comme le ferait un candidat aux Jeux. *« Je me suis accroché à ma passion,* raconte-t-il. *Je me suis entraîné, en toutes circonstances. Je n'ai jamais abandonné. »* Début 1994, les services de l'ONU lui offrent – il ignore encore pourquoi – un billet pour l'Australie et une chance de survie. Il se pose à Melbourne, seul, sans un sou ni la moindre porte où frapper. *« Je ne parlais pas un mot d'anglais »*, se souvient-il. Encore une fois, la lutte va le sauver. Avec l'aide des services d'immigration de l'Etat du Victoria, il entre en contact avec les responsables locaux de la discipline. Et hérite, sans tarder, d'un maillot national et du solide espoir d'une carrière sportive.

Deux années plus tard, la porte des Jeux d'Atlanta se referme devant lui. *« Je n'avais pas obtenu mes papiers de citoyen australien assez tôt,* dit-il. *Sur le coup, la déception a été très forte. Mais je m'en suis remis. Et j'ai recommencé à m'entraîner en pensant aux Jeux de Sydney. »* Au mois de mai, il a gagné sa place dans l'équipe olympique, en lutte libre, dans la catégorie des moins de 130 kg. *« L'accomplissement de quinze années de travail,* confie-t-il. *Mais je ne veux pas en rester là. Ce n'est que le début. »*

L'équipe australienne de lutte a préparé les Jeux de Sydney à Melbourne, entre les murs sans gaieté d'un gymnase de banlieue, une simple salle mal éclairée et chauffée d'un seul radiateur. Mushtaq Abdullah en a poussé la porte matin et soir. Trop lourd pour ses partenaires d'entraînement, il a parfois été contraint d'aller chercher en Russie ou aux Etats-Unis des lutteurs assez solides pour lui donner la réplique. Certains séjours ont été difficiles. Il lui a souvent fallu, pour accepter ces stages de plusieurs mois, abandonner son emploi d'agent de sécurité. *« J'ai perdu de l'argent,* dit-il. *Mais c'est sans importance. De toute façon, je n'en gagnais pas beaucoup. Et puis, la lutte est toute ma vie. Le reste n'est qu'accessoire. »*

En dehors de l'entraînement, biquotidien depuis quatre ans, personne ne sait vraiment où le conduisent ses pas. *« Mushtaq est un mystère,* explique Ken Mack, le président de la Fédération australienne de lutte. *Je ne connais même pas son adresse. »* Un téléphone portable, enfoui dans les plis de son sac de lutteur, lui suffit pour ses rares obligations sociales. Le reste ne regarde que lui. *« On l'a menacé d'un couteau, une fois, lorsqu'il travaillait comme videur dans une boîte de nuit,* raconte Sam Parker. *Et il s'est essayé au catch, une année, pour essayer de se faire un peu plus d'argent. Il a eu des problèmes, mais j'en sais très peu sur lui. Et, pourtant, je le vois tous les jours. »* Aux Jeux de Sydney, sa route ne devrait pas l'amener plus loin que les tours préliminaires du tournoi de lutte libre. Il peut gagner un combat, peut-être deux. Et même, qui sait, oser enfin un sourire.

RETROUVEZ CHAQUE JOUR "UNE HISTOIRE AUSTRALIENNE" SUR L'ÉQUIPE TV

PETITES HISTOIRES DES JEUX

JEAN DURRY

1984 (Los Angeles)

Les Bleus battent le Brésil en finale

POUR COUBERTIN, les Jeux olympiques devaient avant tout célébrer l'athlète « individuel ». Il n'était guère favorable aux sports collectifs de ballon. C'est pourtant dans le cadre des JO que le football, sport le plus pratiqué du globe, trouva d'abord sa seule confrontation par équipes nationales. Si la finale de 1920 fut un désastre de l'esprit olympique (les Tchèques se retirant à la 40e minute, en laissant champ libre aux Belges, qui menaient 2-0), les tournois de 1924 (Paris) et 1928 (Amsterdam) permirent la révélation mondiale du scintillant football sud-américain, et plus particulièrement de l'Uruguay, par deux fois couronné.

Une fois créée la Coupe du monde en 1930 – et c'est justement à l'Uruguay que sa première édition fut attribuée –, l'Italie, vainqueur en 1934 et 1938, rafla encore au passage les Jeux de Berlin (1936). Après la guerre, la grande équipe de Hongrie s'y attribua, en 1952 à Helsinki, le seul titre officiel de son étincelante trajectoire. Les succès de l'URSS (Melbourne, 1956) et de la Yougoslavie (Rome, 1960) avaient encore du sens.

Mais, ensuite, le fossé croissant qui séparait les pays de l'Est du reste de l'Europe altéra toujours plus la signification du tournoi olympique. D'un côté, s'alignaient les meilleurs (puisque le professionnalisme n'existait pas officiellement dans les pays socialistes). De l'autre, comme en cyclisme du reste, des joueurs forcément plus jeunes et moins expérimentés, ou des éléments de second ordre.

Il n'y avait pas eu de football en 1932, à Los Angeles, les Etats-Unis n'étant pas terre de « soccer », et l'« american football » n'ayant de commun que ce dernier mot avec le « football association ». En 1984, il ne pouvait plus en être de même, et l'équipe de France allait connaître aux Etats-Unis des émotions que personne n'imaginait.

LE 10 AOÛT, À PASADENA

Le 27 juin, au Parc des Princes, les Tricolores remportent de haute lutte le championnat d'Europe des nations, dans le sillage lumineux de Michel Platini. Lors du tournoi olympique de Montréal, en 1976, encore peu connu, il avait déjà prouvé son intelligence du jeu et la précision de ses longues ouvertures. En 1984, malgré les victoires sur l'Espagne, la Belgique et la République fédérale d'Allemagne, qui leur ont valu leur billet pour les Etats-Unis, on attend tout au plus des Bleus une performance honorable. Qui va d'ailleurs s'intéresser à ces matches, dans ce pays resté hermétique au « foot » ?

Entraîné par Henri Michel, le Onze de France se fraie son chemin sans brio dans la poule qualificative : 2-1 contre la Norvège et deux nuls (2-2, 1-1), face au Qatar et au Chili. Quarts de finale : pas de problème devant l'Egypte (2-0). Demi-finale très difficile face à la Yougoslavie : Guy Lacombe et Daniel Xuereb réussissent à faire la différence durant la prolongation (4-2). Trois jours plus tard, le samedi 10 août 1984, à Pasadena, 102 000 spectateurs se pressent sur les gradins du Rose Bowl. Les artistes brésiliens aimantent le ballon, mais Albert Rust, le gardien de but du FC Sochaux, fait merveille et préserve ses filets jusqu'à la mi-temps. Mieux : Jean-François Brisson marque de la tête à la 54e minute, et Xuereb double cet avantage neuf minutes plus tard ! Dominique Bijotat, William Ayache, Philippe Jeannol, et leurs amis, dans cette nuit magique, sont champions olympiques.

Un jour, peut-être, d'autres footballeurs tricolores viendront, qui gagneront la Coupe du monde...

1912 à Stockholm, Jean Bouin devient le premier grand vaincu du sport français

Destin olympique

« L'ILLUSTRATION »/SYGMA

Après avoir passé Jean Bouin dans la dernière ligne droite, le Finlandais Hannes Kolehmainen, majestueux, se jette sur le fil. Il bat le record du monde détenu par le Français de 28 secondes et 4/10 et remporte le plus beau 5 000 disputé jusque-là dans les Jeux olympiques modernes.

LA poitrine du coureur au dossard 809 touche le fil de l'arrivée, tendu entre deux poteaux, sous le regard attentif des juges. Son concurrent, plus petit, vêtu du maillot blanc frappé des deux cercles bleu et rouge de l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques, le visage rejeté en arrière dans le rictus de l'asphyxie, bras écartés, s'incline d'un rien. Jean Bouin vient de perdre la partie, vaincu par le Finlandais Hannes Kolehmainen, dans les dernières foulées du 5 000 m, la plus poignante épreuve des Jeux de Stockholm. C'était le mercredi 10 juillet 1912. Ce jour-là, Jean Bouin devint l'un des premiers battus célèbres du sport français. L'opinion et la presse se lamentèrent de sa défaite, bâtissant la légende d'une course au dénouement injuste. C'était faire peu de cas de la valeur et de la maîtrise du champion finlandais.

Il convient de recomposer ce qui fut le plus beau 5 000 jamais disputé, jusqu'à celui des Jeux d'Helsinki, quarante ans plus tard, aux péripéties haletantes, au dernier virage bouleversant, remporté par Emil Zatopek devant Alain Mimoun et l'Allemand Herbert Schade, tandis que l'Anglais Chataway, trébuchant sur la bordure de la piste, avait chuté.

Lancés en 1896 à Athènes, les Jeux olympiques de l'ère moderne en étaient à Stockholm à leur cinquième édition. C'est ici, dans la capitale suédoise, que va s'affirmer indiscutablement le phénomène olympique jusque-là incertain et mal assuré. Ce n'était pas évident, surtout dans la patrie du théoricien du sport suédois, Per Henrik Ling, partisan exclusif d'une « gymnastique suédoise » aux mouvements mesurés et collectifs en opposition radicale avec le sport de compétition.

Affranchis enfin de tout lien avec une Exposition universelle ou autre – contrairement à 1900, 1904 et 1908 –, ces Jeux sont parfaitement indépendants. Ils constituent, et de très loin, la plus importante confrontation sportive mondiale. Ils doivent beaucoup à Victor Balck, membre du Comité international olympique dès sa création en 1894, et à la famille royale, au roi Gustave V, au prince Gustave Adolphe, passionné de tennis et président d'honneur du Comité d'organisation, et à ses frères, Wilhelm et Carl.

> Kolehmainen reviendra vers l'Europe pour s'adjuger le marathon des Jeux d'Anvers en juillet 1920. Jean Bouin tombera au « champ d'honneur » sur le front de Lorraine, le 20 décembre 1914

Le stade, d'architecture gothique, en brique rouge, a été conçu par l'architecte Torben Grut. Il contient 32 000 spectateurs. C'est là que, le 6 juillet à 11 heures, se déroule la cérémonie d'ouverture. Coubertin, manœuvrant avec finesse, a obtenu que la Bohême et la Finlande puissent y défiler avec leurs équipes propres, alors qu'elles font respectivement partie des Empires austro-hongrois et russe. La lumière de l'été est douce. La sympathie de tout un peuple, les nombreuses festivités contribueront au sentiment de bonheur de Coubertin qui voit ici s'incarner ses plus belles espérances.

Jean Bouin est la meilleure chance de l'équipe française. Le mardi 9 juillet, il entre en lice dans la cinquième série du 5 000 m. Solide garçon de 1,72 m, adepte résolu d'une préparation athlétique d'ensemble, Bouin, né à Marseille le 20 décembre 1888, a fait preuve très tôt de dons étonnants pour la course à pied. Il s'est révélé en mars 1906, avec une quatrième place au National de cross-country, sur lequel régnait, pour la sixième et dernière fois consécutive, Gaston Ragueneau, premier Français coureur de fond proche de la classe internationale. Bouin, lui, ira beaucoup plus loin.

En 1908 aux Jeux de Londres, il se classe deuxième en série du 1 500 m, et assure le meilleur temps des séries du 3 miles par équipes. Il fête un peu trop cette belle performance et on le retrouve au matin au poste de police de Picadilly.

MAIS ensuite, il saura prendre sa revanche sur les Britanniques. Sa popularité ne fera qu'augmenter : quatre fois lauréat du National de 1909 à 1912, il met fin au règne anglais sur le Cross des cinq nations à partir de 1911, succès renouvelé en 1912. Il bat à Colombes, le 16 novembre 1911, le record mondial de la demi-heure (9 km 721).

A Stockholm, Bouin a décidé de courir le 5 000 m. Il est arrivé dans la capitale suédoise trois semaines avant la course.

Dans les séries qualificatives, il est impressionnant. Il fait cavalier seul dès le départ, et améliore d'une seconde et deux cinquièmes (en 15 min 5) le record du monde de l'Américain Lewis Scott. Hannes Kolehmainen, qui a remporté la série précédente en 15 min 28 s 9, s'est donné moins fortement. Il faut dire qu'il a déjà couru et gagné, la veille et l'avant-veille, deux 10 000 m : sa série (33 min 49) et la finale (31 min 20 s 4/5).

Ce mercredi 10 juillet vers 14 heures, ils sont onze à s'aligner aux ordres du starter. Kolehmainen part résolument devant, cédant la tête après deux tours – la piste ne compte que 380 m et 30 cm – à l'Américain Bonhag, suivi de son compatriote Scott, et de l'Anglais Hutson. Au quatrième passage, Hannes a repris les devants. Bouin est dans sa foulée, et, deux tours plus tard, il place une première attaque.

L'allure augmente. Elle passe de 1 min 18 s au tour à 1 min 17 s, puis 1 min 16 s. Il compte jusqu'à 4 mètres d'avance, mais Kolehmainen revient.

Le train est si vif que les autres concurrents naviguent bientôt à 200 m. Le public s'enthousiasme pour ce duel d'homme à homme. Kolehmainen pose une banderille aux 500 m. Bouin réplique et reprend l'avantage. En tête à la cloche, il accélère encore. Avant-dernière ligne droite : nouvelle et vaine tentative du Finlandais, qui doit se replacer. Bouin donne toute sa vitesse dans la dernière courbe.

A l'entrée de l'ultime ligne droite, Bouin, à la corde, sprinte de toute son énergie. Kolehmainen s'est dégagé, presque pleine piste. Sur une photo, moins connue que celle de l'arrivée, on remarque clairement que le Finlandais a gardé toute sa coordination et sa lucidité. Son regard fixe déjà le but, tandis que Bouin se bat à la limite de ses forces. Le verdict et la vérité de la course se trouvent dans ce cliché.

Le Français résiste encore. Mais les vingt derniers mètres sont de trop. Ils vont lui paraître interminables. Instinctivement, il se déporte sur la droite. *« Je n'en peux plus. »* Hannes, inexorablement, grignote son décalage, arrive à hauteur et, majestueux, se jette sur le fil. Bouin est battu. D'un rien, mais battu.

EN une seule course, son record du monde vient d'être amélioré de 28 s et 4/10 : 14 min 36 s 6 ! C'est prodigieux. Bouin termine en 14 min 36 s 7 alors que le troisième, Hutson, arrive en 15 min7 s 6, à plus d'une demi-minute ! Selon les normes alors en vigueur en France, on arrondira le temps de Bouin au cinquième supérieur : 14 min36 s 4/5, record national qui ne sera égalé qu'en septembre 1934 par Roger Rochard, champion d'Europe à Turin, et amélioré enfin, d'une seconde juste, par Jacques Vernier, champion de France le 11 juillet 1948, à Colombes !

Le destin des deux magnifiques adversaires n'était pas encore écrit : Hannes Kolehmainen, médaillé d'or une troisième fois le 15 juillet dans le cross-country des Jeux, s'installera un temps aux Etats-Unis, d'où il reviendra vers l'Europe pour s'adjuger le marathon des Jeux olympiques d'Anvers en juillet 1920. Son pays avait mis à profit la révolution d'Octobre pour arracher aux Russes l'indépendance en 1917 : nul doute que les victoires olympiques de Kolehmainen sous le soleil de Stockholm ont contribué à restaurer la cohésion et la fierté nationales, au pays des Mille-Lacs...

Jean Bouin, lui, tombera au champ d'honneur sur le front de Lorraine, le 20 décembre 1914.

Jean Durry

★ **Ecrivain, historien du sport, directeur du Musée national du sport.**

Les Français s'abonnent à la pire place

Saut d'obstacles. Comme en 1996 à Atlanta, l'équipe de France, battue en barrage par le Brésil, échoue au pied du podium. L'Allemagne remporte le concours devant la Suisse

L'HISTOIRE s'est répétée, jeudi 28 septembre, à Sydney. Quatre ans après avoir terminé à la quatrième place derrière le Brésil, l'équipe de France de saut d'obstacles a vécu la même mésaventure en Australie. Au terme d'un barrage pour l'attribution de la médaille de bronze, les cavaliers sud-américains, emmenés par le champion du monde Rodrigo Pessoa, ont pris le meilleur sur Alexandra Ledermann, Patrice Delavault, Thierry Pomel et Philippe Rozier, grâce à trois parcours sans faute.

Le concours avait été crispant. Pour les Tricolores, Alexandra Ledermann était partie en première position du dernier tour. Avec Rochet M, elle avait réussi un parcours sans faute, donnant un bel espoir à l'équipe. Las, quelques minutes plus tard, Caucalis, le cheval de Patrice Delaveau, tombait quelques barres et refusait des obstacles, entraînant ainsi leur élimination. Sur Thor des Chaînes, Thierry Pomel commettait une seule faute, sur un obstacle orné de queues de kangourou multicolores.

SUSAN WALSH/AP

Les Allemands, dont Otto Becker sur Cento, enlèvent le concours par équipe devant la Suisse.

Alors que les Allemands s'envolaient vers la victoire, Philippe Rozier, parti dernier Français, ne pouvait tempérer ses nerfs et ceux de Barbarian, commettant trois fautes. La France voyait disparaître tout espoir de médaille d'argent, un métal décroché quelques minutes plus tard par la Suisse, grâce à un sans-faute de Willy Melliger, vice-champion olympique en individuel aux Jeux d'Atlanta (1996). Le bronze revenait au Brésil à l'issue du barrage contre l'équipe de France.

Depuis le début du concours, lundi, celle-ci affichait un bon moral. *« Nous ne partions pourtant pas parmi les favoris »*, lance Marcel Rozier. Pour gommer le handicap, le chef d'équipe du saut d'obstacles avait privilégié le travail *« de longue haleine »*. *« Avant les Jeux, j'ai donné une chance à beaucoup de cavaliers*, tient-il à rappeler. *Je suis revenu à des hommes d'expérience. »*

ESPOIR EN INDIVIDUEL

Une façon d'effacer une nouvelle fois l'affaire Xavier Caumont. En juillet, le cavalier n'avait pas été sélectionné pour Sydney. Son cheval avait été jugé hors de compétition, après que son propriétaire l'eut emprunté pour des saillies. Baladine du Mesnil avait ainsi manqué deux concours. La commission de conciliation du Comité national olympique et sportif français avait fait un constat de non-conciliation et Xavier Caumont avait également saisi le tribunal de Paris, qui s'était déclaré incompétent (*Le Monde* du 9 août).

Arrivés à Sydney fin août, les cavaliers français ont enfin retrouvé leurs chevaux, mis en quarantaine à Fontainebleau puis en Australie, pour éviter la grippe équine qui avait fait des ravages lors des Jeux de Melbourne en 1956. L'équipe a ensuite dû faire face au forfait de Michel Robert, son cheval Auleto s'étant blessé. C'est Patrice Delavault qui a eu la lourde charge de remplacer le vice-champion du monde 1994, en équipe de France depuis plus de vingt ans.

Logés dans six maisons situées non loin du centre équestre, l'équipe, soudée, a passé trois semaines dans une *« excellente ambiance »*, en dépit du caractère de chacun. Marcel Rozier raconte : *« Alexandra s'est inquiétée pour son cheval et elle a eu la grippe. Il faut toujours qu'elle ait un problème, sinon elle s'ennuie. Patrice Delaveau est un battant, un garçon assez froid peut-être nerveux. Philippe, fils du chef d'équipe, a son caractère, il veut réussir. Jusqu'ici, il a été dominé par sa jeunesse. Il a pris confiance en lui. »*

Promis, la crise de 1999 et le licenciement du capitaine Patrick Caron, qui avait provoqué un tollé des cavaliers français, des propriétaires et marchands de chevaux, faisait désormais partie du passé : *« Si je suis là, c'est parce qu'il y avait des problèmes »*, rappelle Marcel Rozier, qui ne semble pas vouloir garder son poste trop longtemps.

Jeudi, la satisfaction française venait une nouvelle fois d'Alexandra Ledermann. Sur Rochet M, la médaillée de bronze des Jeux d'Atlanta et championne d'Europe 1999 a réalisé deux parcours sans faute. Une belle performance et une bonne nouvelle pour la cavalière, à la veille du concours individuel qui aura lieu dimanche.

Serge Bolloch et Bénédicte Mathieu, à Sydney

TECHNO

HERVÉ MORIN

Laser et infrarouge ont supplanté le ruban mesureur

OFFICIELLEMENT, Swatch est le maître du temps et des distances à Sydney. Mais pour ce qui est des mesures de longueur – sauts et lancers –, la société suisse a fait appel à des matériels mis au point par Leica. Il s'agit de tachéomètres, des instruments utilisés dans l'industrie et pour les levées cadastrales, auxquels ont été adjoints des logiciels de traitement spécifiques, un pour la longueur et le triple saut, un second pour le javelot et le poids, et un troisième pour le saut à la perche.

Ces petites boîtes montées sur trépied comportent des lunettes de visée et mesurent les distances en envoyant sur une cible un faisceau laser ou infrarouge et en calculant le temps du trajet de la lumière pour faire l'aller-retour. Cette mesure est rapportée à un angle vertical et un angle horizontal, afin de faire coïncider la mesure avec l'origine des sauts ou des lancers. Pour ces derniers, l'appareil fonctionne en mode infrarouge et procède à la recherche automatique de la cible, un prisme surmonté d'un niveau à bulle planté par le juge au point d'impact du projectile. Il faut à peine une seconde pour obtenir une mesure précise à 2 millimètres près. La forme du prisme est spécifique, si bien qu'il n'y a aucun risque de confusion avec d'autres surfaces réfléchissantes présentes dans le stade.

Pour les sauts, c'est la mesure laser qui est utilisée : l'opérateur doit viser une cible en aluminium de 10 centimètres de côté fichée verticalement dans le sable par le juge pour obtenir une mesure d'une précision de l'ordre de 3 millimètres. Les grands rubans utilisés auparavant, qui pouvaient se dilater en fonction de la température, offraient une précision de l'ordre du centimètre, assure-t-on chez Leica. Cette mesure aurait tout aussi bien pu s'effectuer automatiquement en infrarouge, mais l'introduction du pinceau laser, utilisé depuis janvier 1999, rend la mesure plus *« conviviale »*, au dire des utilisateurs : le point rouge du faisceau laser permet à l'opérateur de viser sans utiliser la lunette. Seul inconvénient, ce pinceau de lumière, dit de classe 2, extrêmement énergétique, peut endommager la rétine s'il l'atteint de plein fouet.

Les Chinois sont les rois du plongeoir

LES COMPÉTITIONS de plongeon ont des airs de réunion de famille. Les bourrades amicales, les félicitations et les mots gentils aux perdants fusent ; tout le monde est là, même les anciens venus apprécier les progrès de ce sport. Aux Jeux, le plongeon reste une histoire intime. Dans le monde entier, cinq cents hommes et femmes à peine en composent l'élite. Jeudi 28 septembre, elle a offert, en synchronisé, tant à la plate-forme de 10 mètres qu'au plongeoir de 3 mètres, un spectacle saisissant de gémellité aquatique.

A ce jeu, comme en individuel, les Chinoises et les Chinois sont les plus forts, qui ont enlevé les deux médailles du jour : *« Normal, ils s'entraînent ensemble quasiment tout le temps depuis l'âge de cinq ans »*, observe le Français Frédéric Pierre, jovial sixième, jeudi, avec Gilles Emptoz-Lacoste. Leur plus belle performance. Après avoir dépassé la barre des 300 points en janvier, ils ont franchi celle des 310 à Sydney.

Depuis cinq ans, la France apparaît comme un des gosses doués du plongeon synchronisé. Pourtant, elle manque cruellement de moyens. En région parisienne, il n'existe qu'une plate-forme de 10 mètres, à la piscine de Montreuil. Odile Arboles-Souchon et Julie Danaux y vont trois fois par semaine pour s'entraîner : *« Nous avons le niveau d'entraînement mais pas les cadences,* constate Odile. *Mais nous avons nos atouts. Il faut s'entendre à fond pendant des années et des années d'amitié pour plonger en synchro. Je connais Julie par cœur, et vice-versa. Cette force que l'on a toutes les deux nous a beaucoup aidées. »* Finalement classées septièmes, les Françaises ont laissé échappé le bronze au troisième plongeon, sur l'erreur de l'une d'elles. Dans quelques jours, personne ne saura plus qui l'a commise.

Bénédicte Mathieu, à Sydney

La revanche de l'Oncle Sam

Base-ball. Face aux professionnels américains, qui se sont imposés 4 à 0, les joueurs cubains n'ont pu réitérer leurs exploits de 1992 et 1996

CUBA l'a bien cherché. En remportant le titre olympique de base-ball à deux reprises, en 1992 à Barcelone puis en 1996 à Atlanta, l'île castriste s'attendait forcément à ce qu'un jour les Etats-Unis réagissent. La mère-patrie de la discipline, le peuple qui a créé le jeu et qui en a fait un constituant de sa propre mythologie, n'allait pas continuer à avaler des couleuvres indéfiniment. La réplique attendue a eu lieu, mercredi 27 septembre à Sydney. En finale des Jeux olympiques, les Etats-Unis ont battu Cuba par 4 à 0. Des scènes de liesse dignes d'une finale de Coupe du monde de football se sont produites au milieu du terrain. Et il flottait dans l'air comme un parfum de vendetta.

Les deux victoires cubaines de 1992 et 1996 avaient conduit les Etats-Unis à faire appel, pour la première fois, à des professionnels en lieu et place des joueurs universitaires qui étaient jusque-là convoqués sous le maillot national. Issus de ligues *« mineures »* ou vétérans de la Major League, ces professionnels étaient censés remettre les pendules à l'heure dans une épreuve qui ne passionne pas outre-mesure les Etats-Unis pour une raison fort simple : la vraie grande compétition de base-ball – le championnat américain, appelé Major League – bat son plein actuellement aux quatre coins du pays.

Mal entamée après une lourde défaite contre cette même équipe de Cuba lors du tour qualificatif (6-1), l'opération aura donc tourné au triomphe. *« Cette victoire est plus importante que celle que j'ai pu gagner dans ma carrière. Quand les Los Angeles Dodgers gagnaient un titre, les fans des Dodgers étaient heureux. Aujourd'hui, ce sont les Etats-Unis d'Amérique qui sont heureux »*, a commenté, en toute modestie, le coach de l'équipe américaine, Tommy Lasorda, soixante-treize ans.

Son homologue cubain, Servio Borges, n'a pas discuté la supériorité américaine. *« Une nouvelle ère est juste en train de commencer »*, a-t-il cédé. Le plus difficile commence peut-être pour la délégation cubaine. Le style flamboyant montré par certains joueurs à Sydney a sans doute donné des idées à certains clubs professionnels américains. En 1996 à Atlanta, trois joueurs de base-ball cubains avaient déserté leur délégation et étaient restés aux Etats-Unis.

Frédéric Potet, à Sydney

RONDEAU/DPPI-SIPA

Les Américains ont effacé en finale leur défaite en poule contre ces mêmes Cubains.

MON SOUVENIR OLYMPIQUE

FRANÇOIS BAYROU

IL Y EUT une fraction de seconde. Un centième de seconde qui ne ressemblait à aucun autre. Un millième de seconde immobile dans la cascade du temps. C'était en 1968. Les Jeux olympiques avaient lieu à Mexico. Et en 1968, en hypokhagne, dans la fumée et le boucan du foyer des internes du lycée Montaigne à Bordeaux, devant un vieil écran en noir et blanc, nous avions dix-sept ans, et pas mal de tilleuls verts sur la promenade.

L'orage menaçait sur Mexico. Le concours du saut en longueur débutait à peine. Et puis Bob Beamon s'élança pour cette course sans retour. Tout d'un coup, sans que rien le laisse prévoir, le stade olympique se figea en silence. Tout d'un coup, sans que rien le présage, le foyer des internes fumeurs oublia son chahut. Il y eut cette seconde de silence, comme si c'était le même silence d'un bout à l'autre de l'univers. Et Beamon s'envola. Et le silence, la concentration des énergies, la gravité soudaine de notre troupe agitée, l'orage suspendu, tout cela conjugué emporta l'athlète. Et en cette seconde de silence, il y eut un millième bouleversant où l'on crut, de Mexico à Bordeaux, lycée Montaigne, foyer des élèves, que Beamon ne retomberait pas. Encore un coup de rein, un pas de danse dans l'air, et le vol de l'athlète dépasse le sautoir, affole les instruments de mesure, plonge les officiels dans la stupéfaction. Le silence va se déchirer, une clameur emporter le stade, une rumeur le foyer. Bob Beamon prend vingt ans d'avance. Un record du monde est ridiculisé, battu de soixante-cinq centimètres, un mètre séparant le vainqueur du second, la médaille d'or de la médaille d'argent, et pour toujours un grand garçon de vingt ans à la peau noire et aux jambes immenses vole sans égal au-dessus du sautoir de Mexico.

★ **François Bayrou est président de l'UDF.**

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : un juge californien** a lancé un mandat d'arrêt contre le sprinteur américain Alvin Harrison, médaillé d'argent sur 400 m, qui n'avait pas répondu à une convocation de la justice. Il avait été arrêté en 1998 au volant de son véhicule par la police californienne, alors qu'il était sous le coup d'une suspension de permis. Le sprinteur risque une amende de 2 500 dollars.

■ **Le Canadien Donovan Bailey** ne participera pas au relais 4 × 100 m, samedi 30 septembre. L'ancien champion olympique, qui fut champion et recordman du monde, n'était ni physiquement ni moralement prêt pour s'aligner sur l'épreuve. Chez les Américaines, Inger Miller, championne du monde du 200 m, remise d'une élongation à la cuisse gauche, s'alignera quant à elle dans le relais 4 × 100 m samedi.

■ **BEACH-VOLLEY : le stade provisoire** de 10 000 places construit pour les Jeux olympiques sur la plage de Bondi, à Sydney, a été démonté dès le lendemain des finales de beach-volley, mardi 26 septembre. L'édifice, dont la construction avait provoqué la colère des amoureux du site, sera rapatrié pièce par pièce en bateau vers l'Europe.

■ **GYMNASTIQUE RYTHMIQUE : les Françaises ont été éliminées** lors des qualifications des ensembles de la gymnastique rythmique (GR), jeudi 28 septembre, et ne participeront donc pas à la finale par équipes, qui aura lieu samedi 30 octobre.

■ **TENNIS : les Américaines Venus et Serena Williams** ont gagné le titre olympique du double dames en battant, jeudi 28 septembre, les Néerlandaises Kristie Boogert et Miriam Oremans (6-1, 6-1). Venus Williams avait déjà remporté l'or en simple.

ECHOS DU VILLAGE

GILLES VAN KOTE

Elections au CIO : abstention massive

LE BUREAU de vote du village olympique a fermé ses portes mercredi 27 septembre. Un peu plus de 4 000 des 11 000 athlètes des Jeux sont passés par la *« voting room »*, installée dans un coin du restaurant du village, et ont glissé leur liste dans une grande urne cultivant une ressemblance frappante avec une poubelle.

Il s'agissait de désigner les huit sportifs qui vont faire leur entrée au Comité international olympique comme représentants de leurs pairs pour quatre ou huit années, selon le nombre de suffrages recueillis.

Parmi les 44 candidats, on a retrouvé David Douillet, Sergueï Bubka, à peu près certain de faire mieux que son zéro à la perche, Nourredine Morceli, Gabriela Szabo ou le volleyeur américain au patronyme chantant, Robert Ctvrtlik.

Les athlètes français ont reçu la consigne de cocher sur leur liste le nom de leur judoka préféré, ainsi que ceux de *« petits »* candidats n'ayant pas de réelle chance de l'emporter, cela afin de favoriser leur compatriote. Pourtant la responsable du bureau de vote assure qu'ils ne se sont pas bousculés dans l'isoloir. Qu'ils se trouvent chez eux ou aux antipodes, les Français sont décidément les rois de l'abstention.

Champions en puissance cherchent pays accueillants

Lutte. La disparition de l'empire soviétique a poussé les athlètes venus du Caucase à vendre leurs talents aux plus offrants : Russie, mais aussi Grèce, Bulgarie, Ukraine ou Australie

BOUVAISSA SAÏTIEV a quitté le tapis sans le moindre signe d'émotion, après sa défaite sur l'Américain Brandon Slay, jeudi 28 septembre, à Sydney. Le matin, il avait dominé le Bulgare Plamen Paskalev avec le même triste détachement de qui fait simplement son travail. Le Russe, champion olympique en titre dans la catégorie des moins de 76 kg, est un mercenaire de la lutte. Dans les documents officiels, Bouvaissa Saïtiev est originaire de Khassaviourt, au Daghestan, comme son frère Adam, également engagé dans l'équipe russe. Les deux hommes sont en fait d'ethnie tchétchène. *« Ayant fui la guerre »*, selon la biographie officielle, Bouvaissa et Adam résident aujourd'hui à Krasnoïarsk. Les deux prodiges s'entraînent l'un contre l'autre, faute d'opposants à leur mesure.

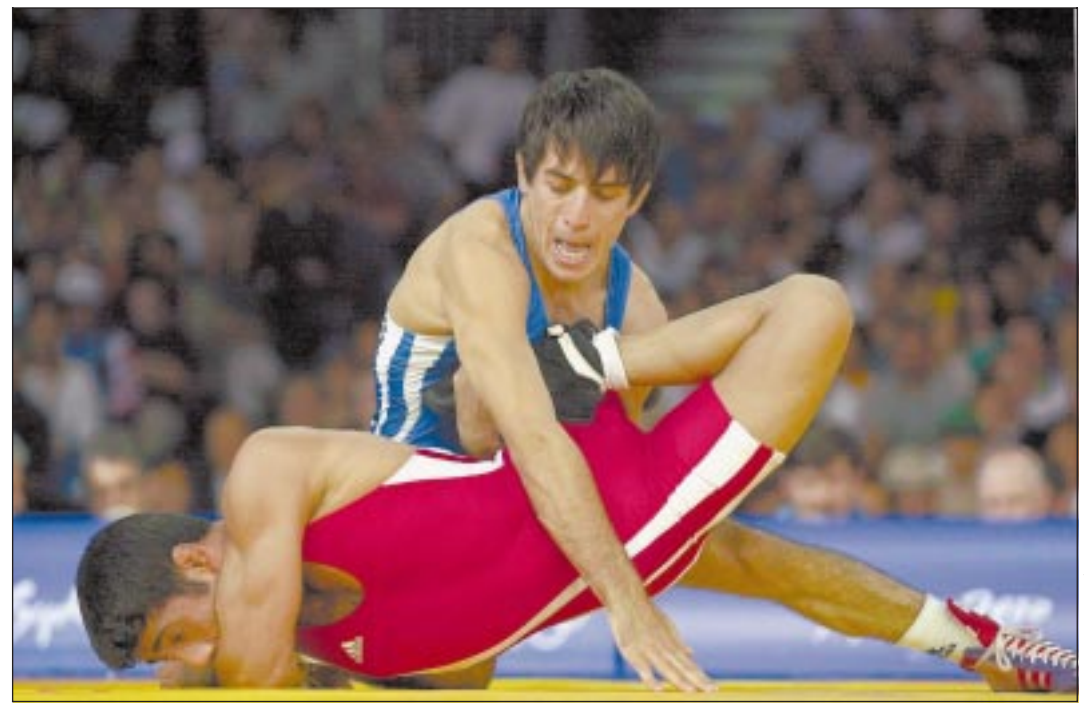

KIM JAE-HWAN/AFP

En moins de 54 kg, le lutteur grec Amiran Kartanov (maillot bleu) est d'origine ossète.

LES COMBATS DE CHEF

La lutte constitue dans tout le Caucase une seconde religion et également un mode d'élection assez particulier : les combats au corps à corps ont longtemps décidé de qui serait le chef du clan. Dans les années 50, le régime soviétique a récupéré le culte séculaire des habitants pour ces jeux de force afin de faire triompher la faucille et le marteau sur les tapis du monde entier. La lutte reste encore un des grands pourvoyeurs d'or olympique de la Russie.

Car ce sport est aujourd'hui un des derniers vestiges du défunt empire communiste. Moscou continue de dominer les instances internationale avec l'appui des Etats de l'ex-Union, qu'ils soient toujours associés à la fédération russe ou légalement indépendants. Comme les deux Tchétchènes, nombre de lutteurs dits russes sont en fait issus de ces Républiques du Caucase. Mourad Oumakhanov, né Khassaviourt comme le seraient les frères Saïtiev, est un musulman d'ethnie Avar. Sagid Mourtasaliev est né à Makhatchkala, au Daghestan toujours. Mourat Kardanov, champion olympique de gréco-romaine, est originaire de Nalcik, ville de Kabardino-Balkarie.

D'autres sélectionnés russes ont quitté les salles vermoulues et les tapis miteux d'Etats devenus indépendants mais impécunieux pour les installations rutilantes des grands clubs de Moscou. Ils ont changé de passeport dans ce transfert. Boris Ambartsoumov vient ainsi de Bakou, en Azerbaïdjan, et Gogui Kochouachvili de Koutaissi, en Géorgie : ils combattent pour la « Mère Russie » bien que leurs Etats soient reconnus par le Comité international olympique et représentés à Sydney. Ils se sont vendus contre la promesse de conditions de vie décentes, quand leur talent et leur abnégation rapportaient, aux plus favorisés, moins de 1 000 francs par mois dans leur pays d'origine.

La Russie n'a pas le monopole de ces détournements d'identité. Le parcours sportifs de bien des combattants présents à Sydney se lit comme autant de chemins de la misère. Amiran Karntanov officie sous la bannière grecque : il est originaire de Chikala, en Ossétie. David et George Saldadze sont deux frères géorgiens qui représentent l'Ukraine comme David Manoukian et Oleg Stepanian qui ont fui Leninakan, ville arménienne ravagée par un tremblement de terre en 1988. Kiev n'est pour ses hommes qu'une étape vers l'Occident. David Bichinachvili, né à Tbilissi, lutte en Australie sous la bannière ukrainienne mais réside en Allemagne.

Le Géorgien Akaki Chachoua, médaillé de bronze en gréco-romaine, ne devrait pas tarder à rejoindre ses compatriotes dans leur fuite. Moukhran Vakhtangadze, autre médaillé de bronze, restera peut-être : il est originaire de Batoumi, une République semi-indépendante rattachée à la Géorgie. Ce port pétrolier sur la mer Noire est le croisement de tous les trafics de la région. Dans cette ville règnent de puissants parrains qui ne laisseront pas forcément la nouvelle idole s'exiler.

« PRÊTS À TOUT »

Les couloirs des salles de lutte sont devenus depuis la chute du Mur des marchés où des hommes se vendent au plus offrant. *« Nous sommes l'objet d'une forte demande venant d'Arménie, de Moldavie, de Bulgarie, de Géorgie,* constate Daniel Emelin, chef de la délégation française à Sydney. *Ces lutteurs sont prêts à tout quitter pour une promesse de naturalisation et un salaire même ridicule. »*

Il y a peu, l'Arménien Armen Nazarian a ainsi proposé ses services. Les responsables nationaux ont décliné l'offre. L'homme est devenu champion olympique en gréco-romaine sous les couleurs bulgares, mercredi 27 septembre. *« Nous refusons de rentrer dans ce jeu,* explique Daniel Emelin. *Les Allemands s'y sont naguère laissés entraîner et ils ont fini par assécher leur formation. Nous préférons privilégier une politique de jeunes dans nos clubs afin d'en tirer ensuite une élite. »* Pour ce faire, la Fédération française a décidé de recruter, à partir du prochain automne, un conseiller technique bulgare.

Benoît Hopquin, à Sydney

L'appel de la gymnaste Andreea Raducan rejeté par le TAS

LE TRIBUNAL arbitral du sport (TAS) a rejeté, jeudi 28 septembre, l'appel de la décision du Comité international olympique (CIO) déposé par la gymnaste roumaine Andreea Raducan. Médaillée d'or au concours général individuel, la jeune fille, qui fêtera ses dix-sept ans, samedi 30 septembre, s'était vue déchue de son titre olympique à la suite d'un contrôle antidopage positif à l'éphédrine.

Le médecin de son équipe avait admis lui avoir administré, par erreur et pour soigner un rhume, un médicament contenant ce produit interdit par le CIO. En entérinant la décision du CIO, le TAS, *« tribunal indépendant »*, a pris une position attendue dans un contexte olympique sensibilisé aux affaires de dopage.

BULGARES POSITIFS

Par ailleurs, la Fédération bulgare de canoë-kayak a été sommée de s'expliquer sur la présence dans la compétition des kayakistes Petar Merkov et Marian Dimitrov, qui étaient qualifiés pour les finales de leurs épreuves respectives, jeudi et vendredi, mais ont subi des contrôles positifs aux diurétiques deux semaines auparavant. A la suite de ces contrôles, la fédération bulgare s'était contentée de congédier le médecin et un entraîneur, et de retirer de son équipe nationale un autre athlète, Moetceo Tchalakov, pour *« raisons de santé »*.

SYDNEY 2000

Sur **jo.lemonde.fr** des animations, tous les résultats, commentaires et photos en direct, 7 jours sur 7.

Mercredi 27 septembre

ATHLÉTISME

Messieurs

● **800 m**
1. **Nils SCHUMANN** (All)
2. Wilson KIPKETER (Dan)
3. **Aissa Djabir Saïd Guerni** (Alg)

1. Schumann (All), 1 min 45 s 08 ; 2. Kipketer (Dan), 1 min 45 s 14 ; 3. Djabir Saïd-Guerni (Alg), 1 min 45 s 16 ; 4. Sepeng (Afs), 1 min 45 s 29 ; 5. Bucher (Sui), 1 min 45 s 40 ; 6. Borzakovskiy (Rus), 1 min 45 s 83 ; 7. Dube (Bot), 1 min 46 s 24 ; Longo (Ita), disqualifié.

● **400 m haies**
1. **Angelo TAYLOR** (Usa)
2. Hadi Souan SOMAYLI (Ara)
3. **Llewellyn Herbert** (Afs)

1. Taylor (Usa), 47 s 50 ; 2. Souan Somayli (Ara), 47 s 53 ; 3. Herbert (Afs), 47 s 81 ; 4. Carter (Usa), 48 s 04 ; 5. Araujo (Bré), 48 s 34 ; 6. Januszewski (Pol), 48 s 44 ; 7. Mori (Ita), 48 s 78 ; 8. Gorbenko (Ukr), 49 s 01.

Dames

● **100 m haies**
1. **Olga SHISHIGINA** (Kaz)
2. Glory ALOZIE (Nga)
3. **Melissa Morrison** (Usa)

1. Chichiguina (Kaz), 12 s 65 ; 2. Alozie (Nga), 12 s 68 ; 3. Morrison (Usa), 12 s 76 ; 4. Ennis-London (Jam), 12 s 80 ; 5. Lopez (Cub), 12 s 83 ; 6. **Ramalalanirina** (Fra), 12 s 91 ; 7. **Ferga** (Fra), 13 s 11 ; 8. Foster (Jam), 13 s 49.

● **400 m haies**
1. **Irina PRIVALOVA** (Rus)
2. Deon HEMMINGS (Jam)
3. **Nouzha Bidouane** (Mar)

1. Privalova (Rus), 53 s 02 ; 2. Hemmings (Jam), 53 s 45 ; 3. Bidouane (Mar), 53 s 57 ; 4. Pernia (Cub), 53 s 68 ; 5. Terechtchouk-Antipova (Ukr), 53 s 98 ; 6. Tirlea (Rou), 54 s 35 ; 7. Arnardottir (Isl), 54 s 63 ; 8. Danvers (Gbr), 55 s 00.

● **Disque**
1. **Ellina ZVEREVA** (Blr)
2. Anastasia KELESIDOU (Gre)
3. **Irina Yatchenko** (Blr)

1. Zvereva (Blr), 68,40 m ; 2. Kelesidou (Gre), 65,71 ; 3. Yatchenko (Blr), 65,20 ; 4. Sadova (Rus), 65,00 ; 5. Tsikouna (Gre), 64,80 ; 6. Dietzsch (All), 63,18 ; 7. Wyludda (All), 63,16 ; 8. Vizaniari (Aus), 62,57.

BASEBALL

1. **ÉTATS-UNIS**
2. CUBA
3. **Corée du Sud**

Finale : Etats-Unis b. Cuba 4-0 ; match pour la troisième place : Corée du Sud b. Japon 3-1.

BASKET-BALL

Dames

Quarts de finale : Australie b. Pologne 76-48 ; Brésil b. Russie 68-67 ; Corée du Sud b. **France** 68-59 ; Etats-Unis b. Slovaquie 58-43.

Corée du Sud b. France 68-59 (30-27). Arbitres : Raul Chaves (Arg) et Carolyn Gillespie (Aus). Spectateurs : 14 000. Corée du Sud : 23 paniers (dont 6 sur 17 à trois points) sur 42 tirs ; 16 lancers francs sur 18 tentés ; 18 fautes personnelles. Marqueuses : Chun (13), Chung (9), Jang (2), Jung (13), Lee Jong-ae (2), Lee Eun-ju (3), Park (11), Yang (15). France : 23 paniers (dont 2 sur 7 à trois points) sur 57 tirs ; 11 lancers francs sur 16 tentés ; 21 fautes personnelles. Marqueuses : Antibe (10), Fijalkowski (18), Melain (21), Sauret (1), Souvré (3), Vivenot (6).

Les demi-finales opposent le Brésil à l'Australie et la Corée du Sud aux Etats-Unis.

HOCKEY SUR GAZON

Dames

Poule finale : Argentine b. Nouvelle-Zélande 7-1 ; Australie b. Chine 5-1 ; Pays-Bas b. Espagne 2-1.

Classement : 1. Australie, 13 pts ; 2. Argentine, 9 ; 3. Espagne, 6 ; 4. Pays-Bas, 6 ; 5. Chine, 4 ; 6. Nouvelle-Zélande, 4.

Les deux premiers (Australie et Argentine) de la poule finale s'affrontent vendredi pour la médaille d'or, le troisième et le quatrième (Espagne et Pays-Bas) pour la médaille de bronze.

TAEKWONDO

Messieurs

● **58 kg**
1. **Michail MOUROUTSOS** (Gre)
2. Gabriel ESPARZA (Esp)
3. **Huang Chih-Hsiung** (Tai)

Finale : Mouroutsos (Gre) b. Esparza (Esp), 4-2 ; match pour la troisième place : Chih-Hsiung (Tai) b. Taraburelli (Arg), 3-0.

Dames

● **49 kg**
1. **Lauren BURNS** (Aus)
2. Urbia Melendez RODRIGUEZ (Cub)
3. **Chi Shu-Ju** (Tai)

Finale : Burns (Aus) b. Rodriguez (Cub), 4-2 ; match pour la troisième place : Shu-Ju (Tai) b. Poulsen (Dan), 4-0.

VOLLEY-BALL

Messieurs

Quarts de finale : Italie b. Australie 3-1 ; Argentine b. Brésil 3-1 ; Allemagne b. Croatie 3-1 ; Russie b. Cuba 3-2.

Les demi-finales opposent la Russie à l'Argentine et l'Italie à l'Allemagne.

WATER-POLO

Messieurs

Yougoslavie b. Hongrie ; Russie b. Slovaquie 21-5 ; Croatie b. Pays-Bas 11-7 ; Italie b. Kazakhstan 13-7 ; Etats-Unis b. Grèce 13-7 ; Australie et Espagne 7-7.

Les quarts de finale opposent la Russie aux Etats-Unis, l'Italie à la Hongrie, l'Espagne à la Croatie et l'Australie à la Yougoslavie.

Jeudi 28 septembre

ATHLÉTISME

● **200 m**

Demi-finale 1 : 1. Capel Jr (Usa), 20 s 10 (Q) ; 2. Malcolm (Gbr), 20 s 19 (Q) ; 3. Boldon (Tri), 20 s 20 (Q) ; 4. Thompson (Bar), 20 s 21 (Q) ; 5. Williams (Jam), 20 s 47 ; 6. Bukland (Mau), 20 s 56 ; 7. Obikwelu (Nga), 20 s 71 ; 8. Hartonen (Fin), 20 s 88.

Demi-finale 2 : 1. Kenteris (Gre), 20 s 20 (Q) ; 2. Campbell (Gbr), 20 s 23 (Q) ; 3. da Silva (Bre), 20 s 30 (Q) ; 4. Miller (Usa), 20 s 45 (Q) ; 5. Collins (Skn), 20 s 57 ; 6. Heard (Usa), 20 s 63 ; 7. Ito (Jap), 20 s 67 ; 8. Suetsugu (Jap), 20 s 69.

● **Décathlon**

Classement après sept épreuves : 1. Huffins (Usa), 6 401 pts ; 2. Sebrle (Tch), 6 205 ; 3. Macey (Gbr), 6 186 ; 4. Nool (Est), 6 157 ; 5. Pappas (Usa), 6 124 ; 6. Dvorak (Tch), 6 036 ; 7. Lobodin (Rus), 5 956 ; 8. Kurtosi (Hgr), 5 946.

Dames

● **200 m**

Demi-finale 1 : 1. Jones (Usa), 22 s 40 (Q) ; 2. Ferguson (Bma), 22 s 62 (Q) ; 3. McDonald (Jam), 22 s 70 (Q) ; 4. Pintusevich (Ukr), 22 s 74 (Q) ; 5. Palacios (Col), 23 s 11 ; 6. Nku (Nga), 23 s 40 ; 7. Hewitt (Aus), 23 s 44 ; 8. Mani (Cbg), 23 s 47.

Demi-finale 2 : 1. Davis-Thompson (Bah), 22 s 38 (Q) ; 2. Jayasinghe (Sri), 22 s 45 (Q) ; 3. Gainsford-Taylor (Aus), 22 s 61 (Q) ; 4. Freeman (Aus), 22 s 71 (Q) ; 5. Ayetotche (Cdl), 22 s 76 ; 6. Edwards (Usa), 23 s 06 ; 7. **Hurtis** (Fra), 23 s 13 ; 8. Perry (Usa), 23 s 16.

● **20 km marche**
1. **Wang LIPING** (Chn)
2. Kjersti PLAETZER (Nor)
3. **Maria Vasco** (Esp)

1. Liping (Chn), 1 h 29 min 5 s ; 2. Plätzer (Nor), 1 h 29 min 33 s ; 3. Vasco (Esp), 1 h 30 min 23 s ; 4. Alfridi (Ita), 1 h 31 min 25 s ; 5. Sanchez (Mex), 1 h 31 min 33 s ; 6. Cimpean (Rou), 1 h 31 min 50 s ; 7. Saxby-Junna (Aus), 1 h 32 min 2 s ; 8. Gudkova (Rus), 1 h 32 min 35 s.

BASKET-BALL

Messieurs

Quarts de finale : Australie b. Italie 65-62 ; **France** b. Canada 68-63.

France b. Canada 68-63 (38-23).La France qualifiée pour les demi-finales affrontera l'Australie.Arbitres : MM. Romualdas Brazauskas (Lit) et Juan Figueroa (Pur).Spectateurs : 14 400. France :25 paniers (dont 7 sur 22 à trois points) sur 64 tirs ; 11 lancers francs sur 15 tentés ; 18 fautes personnelles. Marqueurs : Bilba (9), Bonato (6), Dioumassi (6), Palmer (7), Rigaudeau (15), Risacher (4), Sciarra (17), Weis (4).Canada :25 paniers (dont 2 sur 13 à trois points) sur 56 tirs ; 11 lancers francs sur 18 tentés ; 15 fautes personnelles. Marqueurs : Barrett (8), Francis (2), Guarasci (4), Hamilton (4), MacCulloch (23), Meeks (12), Nash (10).

EQUITATION

● **Saut d'obstacles par équipes**
1. **ALLEMAGNE**
2. SUISSE
3. **Brésil**

Les pays titrés

BILAN AU JEUDI 28 SEPTEMBRE à l'issue du tennis double-dames à 9 h 30

	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
Etats-Unis	30	17	25	72
Chine	25	14	15	54
Russie	19	17	21	57
Australie	15	21	14	50
France	12	13	8	33
Italie	11	6	11	28
Roumanie	10	4	4	18
Allemagne	9	12	17	38
Pays-Bas	8	7	3	18
Gr.-Bretagne	6	8	5	19
Corée du Sud	5	7	9	21
Japon	5	7	4	16
Bulgarie	5	3	2	10
Cuba	4	8	2	14
Pologne	4	4	1	9
Suède	4	3	1	8
Ukraine	3	7	6	16
Grèce	3	5	1	9
Hongrie	3	1	2	6
Espagne	3	1	4	8
Turquie	3	0	0	3
Canada	2	2	5	9
Biélorussie	2	1	10	13
Rép. tch.	2	1	3	6
Finlande	2	1	1	4
Autriche	2	1	0	3
Lituanie	2	0	2	4
Slovénie	2	0	0	2
Iran	2	0	0	2
Suisse	1	6	2	9
Indonésie	1	3	2	6
Slovaquie	1	3	1	5
Mexique	1	2	0	3
Kazakhstan	1	1	0	2
N.-Zélande	1	0	3	4
Ethiopie	1	0	2	3
Lettonie	1	0	1	2
Croatie	1	0	1	2
Colombie	1	0	0	1
Mozambique	1	0	0	1
Azerbaïdjan	1	0	0	1

HANDBALL

Dames

Quarts de finale : Hongrie b. Autriche 28-27 ; Corée du Sud b. Brésil 35-24 ; match pour la 9e place : Angola b. Australie 26-18.

HOCKEY SUR GAZON

Messieurs

Demi-finale : Corée du Sud b. Pakistan 1-0 ; match pour la 5e place : Grande-Bretagne b. Inde 2-1 ; match pour la 7e place : Allemagne b. Argentine 6-0.

FOOTBALL

Dames

Match pour la 3e place : Allemagne b. Brésil 2-0.

PLONGEON

Messieurs

● **Tremplin synchronisé**
1. **Xiao HAILIANG-Xiong NI** (Chn)
2. Alexander DOBROSKOK-Dimitri SAUTINE (Rus)
3. **Robert Newbery-Dean Pullar** (Aus)

1. Hailiang-Ni (Chn), 365,58 pts ; 2. Dobroskok-Sautine (Rus), 329,97 ; 3. Newbery-Pullar (Aus), 322,86 ; 4. Dumais-Pichler (Usa), 320,91 ; 5. Platas-Rueda (Mex), 317,70 ; 6. **Emptoz-Lacot-Pierre** (Fra), 310,08 ; 7. Ally-Shipman (Gbr), 296,64 ; 8. Marconi-Miranda (Ita), 286,38.

Dames

● **Haut vol synchronisé**
1. **Li NA-Sang XUE** (Chn)
2. Emilie HEYMANS-Anne MONTMINY (Can)
3. **Rebecca Gilmore-Loudy Tourky** (Aus)

1. Na-Xue (Chn), 345,12 pts ; 2. Heymans-Montminy (Can), 312,03 ; 3. Gilmore-Tourky (Aus), 301,50 ; 4. Reiff-Richter-Libiseller (Aut), 294,00 ; 5. Keim-Wilkinson (Usa), 291,42 ; 6. Olshevskaya-Timochinina (Rus), 288,30 ; 7. **Arboles-Souchon-Danaux** (Fra), 277,14 ; 8. Alcala-Almazan (Mex), 264,30.

TENNIS

Messieurs

● **Simple**
1. **Evgueni KAFELNIKOV** (Rus)
2. Tommy HAAS (All)
3. **Arnaud Di Pasquale** (Fra)

Finale : Kafelnikov (Rus) b. Haas (All), 7-6 (7-4), 3-6, 6-2, 4-6, 6-3.

● **Double**
1. **Venus WILLIAMS-Serena WILLIAMS** (Usa)
2. Kristie Boogert-Miriam Oremans (Pbs)
3. **Els Callens-Dominique Van Roost** (Bel)

Finale : V. Williams-S. Williams (Usa) b. Boogert-Oremans (Pbs), 6-1, 6-1.

VOILE

Messieurs

● **470**
1. **AUSTRALIE**
2. ETATS-UNIS
3. **Argentine**

1. Australie (King/Turnbull), 38,00 ; 2. Etats-Unis (Foerster/Merrick), 42,00 ; 3. Argentine (Conte-de la Fuente), 57,00 ; 4. Grande-Bretagne (Rogers/Glanfield), 58,00 ; 5. Portugal (Marinho/Nunes), 67,00 ; 6. Ukraine (Braslavets/Matvienko), 72,00 ; 7. Nouvelle-Zélande (Cooke/Nicholas), 76,00 ; 8. Grèce (Kosmatopoulos/Trigkonis), 78,00.

Dames

● **470**
1. **AUSTRALIE**
2. ETATS-UNIS
3. **Ukraine**

1. Australie (Armstrong-Stowell), 33,00 pts ; 2. Etats-Unis (Isler-Glaser), 47,00 ; 3. Ukraine (Taran-Pakholchyk), 48,00 ; 4. Israël (Kedmi-Fabrikant), 50,00 ; 5. Allemagne (Birkner-Buelle), 54,00 ; 6. Espagne (Via Dufresne-Azon), 55,00 ; 7. Italie (Salva'/Sossi), 60,00 ; 8. Japon (Shige-Kinoshita), 66,00.

VOLLEY-BALL

Messieurs

Match de classement pour la 5e place : Pays-Bas b. Australie 3-0 ; pour la 7e place : Brésil b. Cuba 3-2.

PROGRAMME

(heure française)

Samedi 30 septembre

ATHLÉTISME

A partir de 10 heures : finales 10 000 m (D), hauteur (D), relais 4 × 100 m (D et M), javelot (D), 1 500 m (D), 5 000 m (M), relais 4 × 400 m (D et M)

BASKET-BALL (D)

9 heures : match pour la 3e place
11 heures : finale

BOXE

4 heures : finales mi-mouche (48 kg), coq (54 kg), légers (60 kg), welters (67 kg), moyens (75 kg), lourds (91 kg)

CANOË-KAYAK

0 heure : finales K1 1 000 m (M), C1 1 000 m (M), K4 500 m (D), K2 1 000 m (M), C2 1 000 m (M), K4 1 000 (M)

CYCLISME

0 heure : contre-la-montre (D)

ÉQUITATION

2 heures : finale dressage individuel

HOCKEY SUR GAZON (M)

8 h 30 : match pour la 3e place
11 heures : finale

FOOTBALL (M)

3 heures : finale Cameroun-Espagne

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

10 h 30 : finale épreuve par équipes

HANDBALL (M)

10 h 30 : match pour la 3e place
12 h 30 : finale

LUTTE LIBRE

8 heures : 3e place et finales 54 kg, 63 kg, 76 kg, 97 kg

PENTATHLON MODERNE

21 h 45 le 29 : épreuve messieurs

PLONGEON

11 h 10 : finale haut vol (M)

TAEKWONDO

11 h 30 : finales + 67 kg (D), + 80 kg (M)

VOILE

3 heures : dernières régates en Finn et Star ; 3e place et finale Soling

VOLLEY-BALL (D)

3 h 30 : match pour la 3e place Corée du Sud-Croatie
5 h 30 : finale Chine-Allemagne

Le Monde
DES LIVRES
LITTERATURE ● ESSAIS
VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2000

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« L'Enfant fou de l'arbre creux » de Boualem Sansal et « Rocade » de Raymond Bozier
page II

JEAN-PIERRE MILOVANOFF
page III

TIM WINTON
page IV

JEUNESSE
page V

LA CHRONIQUE DE ROGER-POL DROIT
Les démons du Web
page VI

SPORTS
page VII

Du sport à son image

Du tournoi médiéval au spectacle contemporain, Georges Vigarello retrace, dans un livre-album, l'histoire des pratiques sportives et de leurs représentations

Roger Chartier

Sydney, 23 septembre, 20 h 10 (11 h 10 à Paris) : finale du 100 mètres hommes des Jeux olympiques. Plus de 100 000 spectateurs dans le stade, des millions de téléspectateurs à travers la planète, mal réveillés ou déjà ensommeillés, mais tous en attente des dix secondes ou un peu moins de la course. Sur la piste de Sydney, huit coureurs noirs : deux Américains, deux Britanniques, un Ghanéen et trois sprinters des Caraïbes. Sur leur maillot (il faudrait plutôt dire combinaison) le téléspectateur peut déchiffrer la date et le lieu de l'événement (« Sydney 2000 »), le nom du pays de chaque sprinter – rare occasion pour Trinidad et Tobago, la Barbade ou Saint Kitts et Nevis d'apparaître à la face du monde – et, en haut à gauche sur la poitrine, discret mais bien visible, le logo de la marque qui a fourni l'équipement : Adidas, Reebok, Nike... Maurice Greene l'emporte et, une fois de plus, retentit l'hymne américain. Mais la victoire appartient, en fait, au groupe dont font partie les deux premiers, l'Américain Greene et le Trinitéen Boldon. Entraînés par John Smith, ils sont membres d'une véritable multinationale qui, avant et après les Jeux, encaisse les dollars des meetings et des sponsors.

Que signifie cet entrecroisement de passions et d'intérêts ? Cet événement qui est, tout ensemble, un spectacle organisé comme un drame aux actes multiples, une compétition entre des sportifs qui représentent leur pays et une immense entreprise publicitaire ? Le premier mérite du beau livre de Georges Vigarello est de démêler tous ces fils qui s'entremêlent dans les dix secondes d'un 100 mètres olympique. Pour lui, la généalogie de cette modernité sportive ne remonte guère au-delà du dernier tiers du XIXe siècle. En effet, un affrontement corporel ne peut être tenu pour « sportif » que si certaines conditions sont réunies : un lieu propre (le stade, le vélodrome, la piscine) et un temps particulier, celui des calendriers qui organisent coupes et championnats ; l'existence de règles du jeu universellement acceptées ; une hiérarchie de compétitions où se mesurent individus, clubs et équipes nationales, et, enfin, une « publicité » des événements qui les transforment en récits ou en spectacles pour des publics nombreux où se mêlent les classes sociales.

Ces différents éléments se mettent en place à partir de 1870. Ils apparaissent comme une alternative à la pratique jusqu'alors dominante, celle de la gymnastique qui visait à redresser les corps, à inculquer les disciplines, à servir le dessein patriotique et moral des Etats. Le sport, en sa définition nouvelle, revendique la liberté des affrontements, le plaisir de la compétition, l'indépendance vis-à-vis des autorités politiques. De là son succès rapide, marqué par la multiplication des clubs, des pratiquants, des spectateurs. De là, aussi, sa précoce utilisation comme support publicitaire. En créant en 1903 le Tour de France, le journal *L'Auto* fait coup double : il accroît ses ventes en proposant le récit de la geste cycliste qu'il organise et il augmente ses recettes grâce à la publicité imprimée dans ses pages puis, à partir des années 30, annoncée dans la caravane qui précède les coureurs.

Le livre-album de Georges Vigarello manifeste par sa forme même que l'événement sportif ne peut être séparé de l'image qui en est diffusée ou de la narration qui en est faite. Le sport est donc étroitement dépendant des mutations qui ont transformé les moyens de l'information : d'abord, les journaux spécialisés qui donnent le compte rendu et les résultats des compétitions, puis la radio qui permet le direct (le premier match de boxe radiodiffusé aux Etats-Unis fut celui qui opposa en 1921 Dempsey à Carpentier), enfin la télévision qui, en versant des droits de retransmission de plus en plus élevés, est devenue la principale source de revenus des clubs, des fédérations ou des Jeux olympiques eux-mêmes. Du coup, elle peut imposer ses préférences, qui vont aux sports les plus universellement pratiqués, et ses horaires, afin que les compétitions soient vues le plus commodément là où les téléspectateurs sont des consommateurs nombreux et aisés. Les exigences du spectacle télévisuel peuvent aller jusqu'à faire modifier les règles de la pratique, ainsi avec l'invention du jeu décisif qui abrège les matchs de tennis.

Georges Vigarello retrace avec savoir et intelligence la conquête des sociétés contemporaines par le spectacle, le discours et l'exercice sportif. Cette conquête accompagne l'accroissement du temps des loisirs, l'essor des consommations industrielles qui portent sur les engins ou les objets utilisés dans les compétitions (vélos, skis, automobiles, etc.), et la naissance de nouveaux héros, qui expriment, par leur style ou leur histoire, les identités nationales ou communautaires de leurs admirateurs. Cette présence toujours plus forte du sport dans les représentations collectives fonde les tentatives qui l'enrôlèrent au service des idéologies totalitaires et des pouvoirs tyranniques. Il en fut ainsi à la deuxième Coupe du monde de football de 1934, tout à la gloire du régime fasciste italien, avec les Jeux de Berlin de 1936 contrôlés par la propagande nazie, ou encore, en 1978, en Argentine, avec cette autre Coupe du monde de football, manipulée par la dictature militaire et dont la finale, gagnée par l'équipe argentine, se déroula dans le stade de River Plate, à moins d'un kilomètre du centre de tortures de l'Ecole mécanique de la marine.

Offrant aux Etats la possibilité d'exploiter ses manifestations les plus spectaculaires, le sport devint aussi, de façon plus permanente, un instrument politique. Les dangers qui le menacent aujourd'hui (dopage, corruption, trucage des résultats) furent d'abord, à l'est du rideau de fer, des pratiques d'Etat comme l'attestent la « préparation » très efficace qui était celle des athlètes et des nageuses de la RDA ou les résultats plus que douteux de plusieurs compétitions lors des Jeux de Moscou de 1980, tous à l'avantage de sportifs soviétiques. Qu'il suffise de rappeler les injustices flagrantes dont furent victimes le Brésilien de Oliveira et l'Australien Campbell dans la finale du triple saut.

Georges Vigarello situe dans sa temporalité propre la « culture du sport ». Il la distingue des jeux d'Ancien Régime, jeux de défi ou concours annuels toujours inscrits dans les solidarités, les sociabilités et les fêtes des élites ou du peuple, et il souligne ses différences avec les exercices hygiéniques prônés par la médecine des Lumières ou la « *gymnastique orthopédique* » du XIXe siècle. Le contraste, toutefois, ne doit pas être exagéré. En effet, c'est dès le deuxième tiers du XIXe siècle que naissent les premières compétitions organisées sur le modèle anglais. Et, comme l'a montré Norbert Elias, c'est dans une durée plus longue encore que les individus intériorisent un autocontrôle de la violence qui rend possible des affrontements réglés et limités, respectueux de la vie ou du corps des adversaires.

Dans la société contemporaine, les sports traditionnels, codifiés et pratiqués depuis la fin du XIXe siècle, rencontrent de nouveaux concurrents. L'attrait pour les grands espaces, la « *culture de la sensation* », le goût pour les exercices solitaires assurent le succès de nouvelles pratiques qui n'entrent que marginalement dans l'espace du sport institutionnalisé et médiatisé. Le parapente, le canyoning, le free ride manifestent cette quête d'un corps libre, soustrait aux contraintes collectives de la compétition et aux exhibitions du sport-spectacle.

Il est fort à parier que leurs adeptes n'ont pas regardé le 100 mètres de Sydney.

PASSION SPORT
Histoire d'une culture
de Georges Vigarello.
Ed. Textuel, 192 p.,
295 F (44,97 €).

VANDYSTADT

Vainqueur du 100 mètres à Barcelone (1992), Lindford Christie, au regard de Puma, sponsor du champion

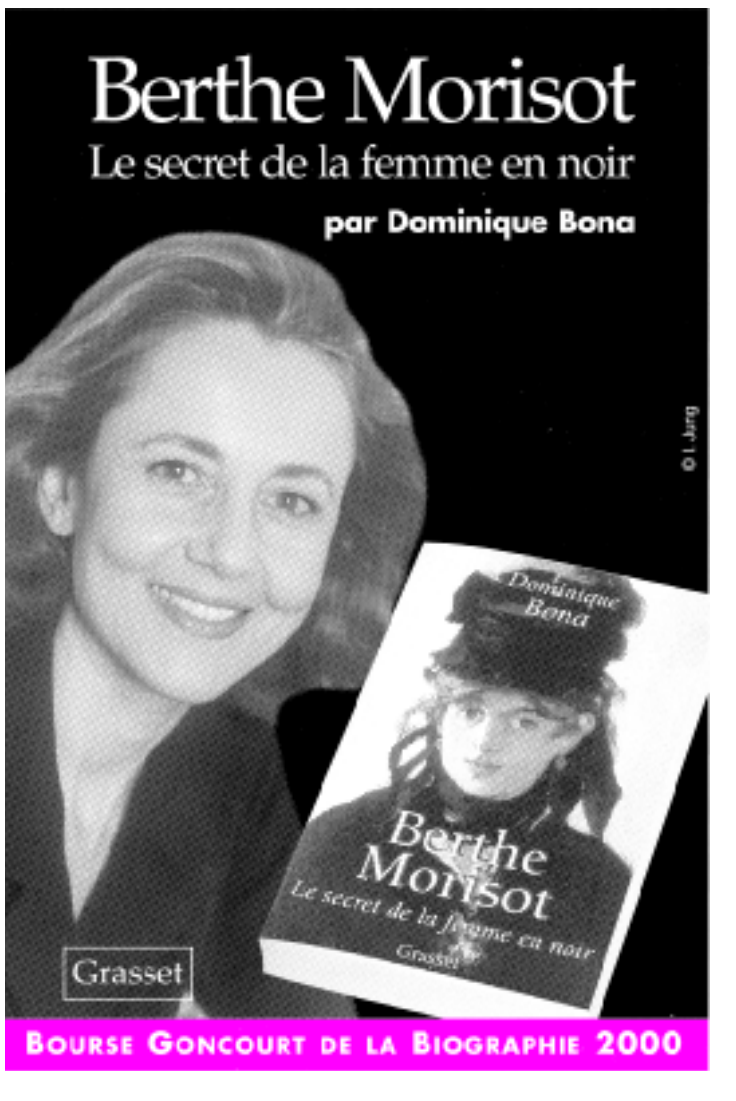

le feuilleton

de Pierre Lepape

Bienvenue chez les écrivains

L'ENFANT FOU DE L'ARBRE CREUX
de Boualem Sansal.
Gallimard, 304 p., 115 F (17,53 €).

ROCADE
de Raymond Bozier.
Pauvert, 288 p., 110 F (16,77 €).

Reprenant des motifs assez similaires à leurs premiers livres, Boualem Sansal et Raymond Bozier réussissent brillamment l'épreuve du deuxième roman

Boualem Sansal et Raymond Bozier ont en commun d'avoir obtenu l'un et l'autre le Prix du premier roman ; Sansal l'an dernier avec *Le Serment des barbares*, Bozier en 1997 grâce à *Lieu-dit* (1). Pour avoir été distingués d'entrée de jeu, voilà deux auteurs soumis à l'éprouvante nécessité de confirmer tout le bien qu'on a dit d'eux. On les attend sous la toise, réglée sur l'excellent souvenir qu'ils nous avaient laissé. L'épreuve du deuxième roman est souvent cruelle, comme un combat qu'on livre avec soi-même. Beaucoup d'auteurs prometteurs n'en sont pas revenus, ou amoindris, promis aux rôles subalternes jusqu'à leur dernière ligne. Sansal et Bozier s'en tirent mieux qu'honorablement. On peut désormais attendre la suite en toute confiance. Bienvenue chez les écrivains.

Pour être à mille lieues du roman à thèse, *Le Serment des barbares* n'en développait pas moins une idée forte : les malheurs présents de l'Algérie doivent être recherchés dans la falsification de sa mémoire. Il est impossible de construire un avenir commun qui tienne debout en s'inventant un passé gangrené de mensonges. Et Sansal attaquait de front la vache sacrée, le grand tabou, le mensonge fondateur : la guerre d'indépendance présentée comme le récit sans faille de la lutte héroïque du Bien contre le Mal, de la Lumière contre l'Obscurité, des exploités contre les exploiteurs, des martyrs combattants contre les traîtres, de la révolution contre la sclérose.

L'Enfant fou de l'arbre creux reprend ce même thème de la mémoire offusquée. Dans un bagne algérien, à Lambèse, aux confins du désert, croupissent des dizaines de prisonniers. Parmi eux, deux condamnés à mort. Un Français, Pierre Chaumet, et un jeune Algérien, Farid. Pierre a trente-sept ans. Il est né à Vialar, un village du Sud, désormais rebaptisé Tissemsilt. Quelques mois plus tard, il est arrivé en France, à Avallon, où il a vécu dans la langueur des gens sans histoire et sans passion. Etudes, famille, carrière. Puis il a découvert qu'il avait été adopté, que sa vraie mère, algérienne, l'avait abandonné à sa naissance ; et il a décidé de retourner là-bas pour retrouver quelques traces de ses véritables origines. Profitant d'un voyage organisé au profit, si l'on ose dire, d'un groupe d'industriels français en quête d'investissements mirifiques, Pierre abandonne la caravane officielle et s'échappe à Tissemsilt. Là, il commence à interroger les gens du pays sur son passé, et donc sur le leur. Sans le vouloir, sans le savoir, il réveille les fantômes, il déchire les voiles épais de l'Histoire telle qu'on la raconte depuis l'indépendance. Il fait se souvenir de choses qu'il faut avoir oubliées. Pour lui faire payer ce crime, on en invente un autre, un meurtre, qui le conduit tout droit dans cette prison perdue et dans le quartier des condamnés à mort.

L'odyssée de Farid est plus atrocement banale ; c'est celle de milliers de jeunes Algériens d'aujourd'hui. Une vie sans espoir sur une terre transformée en royaume des ombres, la corruption généralisée, le mensonge à tous les niveaux, la faillite morale, la décrépitude économique, la tyrannie politique. Et, comme une dernière lueur, la possibilité de la révolte contre le cours mortel des choses : les discours des islamistes, les armes, la violence, le mirage d'une révolution qui en soit, cette fois, vraiment une. Et de nouveau la manipulation, le mensonge, l'exploitation cynique, cupide et terrifiante du désespoir. On ne sait même pas si Farid est condamné à mourir pour avoir participé aux crimes des barbus ou pour avoir refusé de continuer à le faire. La vérité n'a plus de visage.

Entre les deux hommes, les deux cultures, entre la recherche interdite d'un passé et celle, également censurée, d'un avenir, un dialogue se noue. Au fond de leur trou, les deux prisonniers font l'expérience de leur solidarité historique : ils sont les victimes expiatoires d'un seul et même mensonge, d'une mystification entretenue depuis près de cinquante ans, celle de la grande révolution algérienne démocratique et populaire effaçant victorieusement toutes les traces de son passé colonisé. Autant de leurres que de mots dans l'énoncé.

Aucun écrivain algérien n'a poussé le fer aussi loin dans la plaie. C'est qu'il ne s'agit pas ici d'ajouter des lamentations au concert ni des plaidoyers au procès. Sansal ne lance pas un centième appel de détresse à la communauté internationale et à la sensibilité humanitaire, lesquelles ne pourront fournir, au mieux, qu'un peu de peinture pour rafraîchir les cellules de la prison. Il écrit pour faire éclater la vérité. Même s'il doit suggérer pour cela des choses insupportables : que les Algériens, peut-être, étaient plus prospères, plus heureux, plus dignes, plus libres, plus eux-mêmes lorsqu'ils vivaient près de la France. Il faut de la dynamite pour ébranler ce mur-là.

Il faut aussi que la langue s'en mêle. Sansal n'utilise pas la langue française, il se l'incorpore. Quand tant de jeunes écrivains bien de chez nous s'échinent à faire moderne en écrivant des romans qu'on dirait traduits de l'américain, Boualem Sansal retrouve la verdeur acide d'un français de printemps, vigoureux, inventif, peu soucieux des bonnes manières et des cadences modérées. Les images fusent, s'emboîtent, se nourrissent de leur propre humus, au risque, parfois, d'un peu d'obscurité, d'une ligne trop brisée. Il y a des rires, des truculences, des farces énormes, des scènes de grotesque comme celles – qui se répondent – de la réception des industriels français à Alger et de la visite du bagne de Lambèse par une délégation européenne des droits de l'homme. Sansal se méfie des émotions lorsqu'elles ne s'accompagnent pas d'ironie ; elles ont été trop souvent l'arme favorite des tyrans.

Raymond Bozier situe lui aussi son nouveau roman dans la perspective ouverte par le précédent. *Rocade* porte d'ailleurs en sous-titre *Paysages avant l'oubli II.* Et l'on retrouvera ici le personnage d'Iris, la jeune fille maltraitée et violée par les affreux de *Lieu-dit.* Ce premier livre avait pour décor un coin perdu de la campagne française, une friche rurale replongeant dans l'état sauvage. *Rocade* décrit un autre territoire sur le point de retourner à la folie primitive ; une friche industrielle abandonnée à l'écart d'une grande ville portuaire, coincée entre les piliers de ciment d'une rocade d'autoroute, une base sous-marine abandonnée, des entrepôts, des usines rouillées, des terrains vagues, des fossés hésitant entre la boue et la poussière, une végétation de ronces et de tessons de bouteille.

Le cinéma français des années 30, renouant avec l'esthétique des ruines chère au romantisme, avait réussi l'exploit de couvrir ces paysages sinistrés d'un vernis de pittoresque, voire de poésie. Aux marges de la ville subsistaient encore quelques poches de liberté. Si elle a jamais existé, il y a bien longtemps que cette résistance-là a disparu. Les personnages qui traversent *Rocade* sont au mieux des victimes pitoyables, mutiques, étouffées par leur malheur ; au pire des demi-fous, abrutis par l'alcool, méchants, stupides. Entre les deux, une bande d'hallucinés, une fille, Lille, et deux garçons, Nazaire et Gap, également aimés d'elle. Le trio, démantibulé par les drogues, cherche des sensations de plus en plus violentes, de plus en plus dangereuses pour donner un semblant de mouvement à une vie qui n'avance pas. Quelques vautours malades faisant leur pitance d'un cadavre décharné. Tout le drame du livre se déroule entre octobre et mars, au plus long des nuits.

Il y a dans *Rocade* tous les éléments pour construire un mélodrame misérabiliste. Meurtre, crasse, comas éthyliques, chiens-loups féroces, rodéo automobile, vengeance, démence, violence. Les ingrédients d'un scénario catastrophe pour illustrer l'effondrement final de l'ordre industriel. Au lieu de ça, Bozier a écrit un livre qui doit sa force expressive à son extrême retenue. Le monde dont il décrit l'agonie ne produit pas en disparaissant des incendies spectaculaires ou des convulsions tonitruantes. Son oraison funèbre n'est pas prononcée par un orateur aux accents d'apocalypse. Si quelque chose brûle, c'est une vieille voiture ; si quelqu'un hurle à la lune, c'est d'avoir dépassé sa dose de gros rouge. En guise de panégyrique, un *« crève ! »* suffit amplement.

En revanche, le lecteur n'aura sans doute jamais aussi bien que dans Bozier ressenti tout ce que les seuls mots de « ciment » ou de « béton » peuvent appeler de désagréable et de morbide : la laideur, le froid, l'humidité, la pesanteur, l'étouffement, la grisaille. Pareil pour la rouille, pour le goudron, pour la graisse des machines. Il y a quelque chose de Ponge chez Bozier, d'un Ponge qui plutôt que de chanter la beauté du monde décrirait les objets d'une création désenchantée.

Bozier sait aussi très bien écrire, c'est-à-dire simplement, des choses difficiles : le silence, la vitesse, l'immobilité, le temps : *« Rien ne changeait jamais dans la base sous-marine, tout demeurait immuable parce que l'usure elle-même l'était.* » Raison de plus pour guetter dans son prochain livre la disparition de quelques tics de langage, de quelques joliesses « littéraires », pas nombreux, pas insupportables, qui traînent encore ici et là dans *Rocade*. Rien qu'un petit coup de brosse ne puisse faire oublier.

(1) Le premier paru chez Gallimard, le deuxième chez Calmann-Lévy.

Une amitié désagrégée

Dans la lignée des hussards nouvelle génération, Christophe Ono-dit-Bio signe un premier roman cynique, symptôme des années Tapie

Prototype du nouveau hussard, génération Beigbeder, « concepteur d'événements Internet » et rédacteur dans les revues branchées, Christophe Ono-dit-Biot signe avec ce premier roman un récit cynique, symptôme des années Tapie. Il s'agit des bourlingues d'un étudiant, recalé d'un demi-point à l'agreg, qui embarque son meilleur ami, brillamment reçu au même examen grâce à son travail sur « *le désir ventriloque dans* La Route des Flandres *de Claude Simon* », pour un été d'enfer à La Havane, avec la trouble ambition de le sortir de ses habitudes sclérosées, et de le trucider pour prendre sa place.

Sans le confondre aveuglément avec son héros, on peut soupçonner l'auteur d'être en connivence avec ce « *corsaire new-look* », qui veut tout tout de suite, quitte à remettre en cause sa philosophie de la vie au fil des jours. D'être complice de *« ceux qui ne croient pas à la volupté du fiasco »*, de ces blasés pour lesquels « *le scrupule est une notion caduque* », ces mâles qui parlent des filles... sans romantisme.

Chez lui, ce type d'attitude, rebelle aux utopies et déculpabilisé de « *faire le fils de pute* », n'occulte ni le talent ni la lucidité. Dépeignant de jeunes bourgeois, enfants *« de la flibuste sorbonnicole »*, Christophe Ono-dit-Biot modernise un certain vague-à-l'âme en s'amusant des risques qu'il encourt de camper dans des alcôves nostalgiques de Françoise Sagan, à l'affût de piscines ou croiser Gérard de Villiers, pour des vacances à faire rougir Max Pécas de jalousie. Mais le roman n'est pas dupe de ces flirts assumés avec les clichés. Il en joue, avec malice, pour finir sur un happy end noir digne de Patricia Highsmith, et une note raisonnable : « *Je dis des conneries.* »

J-L. D

DÉSAGRÉGÉ (E)
de Christophe Ono-dit-Biot.
Plon, 238p., 98 F (14,94 €

ANNIE COHEN-SOLAL

"Un jour, ils auront des peintres"

L'avènement des peintres américains
Paris 1867 - New York 1948

"Un livre passionnant, dont l'intérêt s'étend au-delà de la peinture et du marché de l'art. Car le travail d'Annie Cohen-Solal fait comprendre un moment de civilisation de façon synthétique, suggestive et sereine... Ce livre de référence sait rester évocateur et curieux de mille choses. Qualités rares, chez nous, en matière d'histoire culturelle."
Jean-Maurice de Montremy, *Livres Hebdo*

GALLIMARD

Ph. Jacques Sassier / Éditions Gallimard

Gallimard - 572 206 753 RCS Paris B.

LAURENT MAUVIGNIER
sera à la librairie
Compagnie
à l'occasion de la parution d'
Apprendre à finir
(Éd. de Minuit)
le mardi 3 octobre à 18 h.
58, rue des Écoles, Paris 5e
Tél. 01 43 26 45 36

L'énigme Rinaldi

Une polyphonie qui vire à la cacophonie, une phrase sinueuse où l'on se perd, un dédale de subordonnées... Voilà ce qu'on retiendra de « Marie »

TOUT CE QUE JE SAIS DE MARIE
d'Angelo Rinaldi.
Gallimard, 272 p., 115 F
(17,53 €).

Lorsque des chercheurs analyseront la vie littéraire en France dans la seconde moitié du XXe siècle, ils seront, avec Angelo Rinaldi, critique et romancier, face à une double énigme. Il leur faudra étudier de près la situation historique, politique et médiatique des années 70-90 pour la résoudre. Mais, dès maintenant, on peut constater que Rinaldi est à lui seul une exception française. Il a longtemps exercé un magistère critique à *L'Express*, où il a « massacré » – non sans brio – à peu près tout ce qui compte dans la littérature française depuis 1945 ainsi que quelques étrangers non négligeables, dont Truman Capote, Milan Kundera et Philip Roth. Il s'est ainsi fait une réputation d'indépendance (réaction très française, de penser que la démolition et la détestation sont signes de rigueur, alors que l'admiration et la conviction intellectuelle signifieraient allégeance, voire compromission). Ce ressentiment envers ses contemporains (1) indique chez Rinaldi – il publie son onzième roman depuis 1969 – une très haute idée de son œuvre, ce qui provoque généralement, en retour, des jugements pointilleux. Or il n'en a rien été. Mais, en France, nombre de critiques littéraires sont romanciers et l'idée de s'exposer aux foudres de Rinaldi n'était pas de nature à donner du courage.

Dès ses débuts, Rinaldi, grand admirateur de Proust, semblait penser que des phrases de quinze lignes, contenant au moins six subordonnées, suffisaient à le rapprocher de son prestigieux modèle. Et on l'a cru. *« Quelle phrase !,* écrit aujourd'hui encore Jacques-Pierre Amette dans *Le Point* du 22 septembre. *Périphrases, métaphores, surenchères* (...). *Jamais depuis Proust* (...). » En dépit de ce style sinueux, auquel ont toujours manqué l'éclat, la justesse et le terrible humour de la phrase proustienne, on pouvait trouver, de *La Loge du gouverneur* à *La Dernière Fête de l'Empire*, un charme, plus viscontien que proustien assurément, à Rinaldi, à son goût d'une certaine décadence, à son évocation d'un monde qui meurt. Depuis, le style s'est abîmé dans la caricature, et l'attrait pour la décomposition, la laideur, les univers glauques, a envahi, avec chagrin et aigreur, l'imaginaire de Rinaldi. Jusqu'à l'étouffement. Dès les premières pages de *Tout ce que je sais de Marie*, on est comme attaqué par des métaphores affreuses – *« les deux herses de cils artificiels »*, *« l'éventail des doigts destiné à voiler le démeublement de sa bouche »*.

ÉGAREMENTS

On aurait bien envie de connaître Marie – elle s'est confiée au narrateur, alcoolique et déprimé – qui repense à sa vie, allongée près de Thibault qu'elle va sans doute épouser, pour « faire une fin ». On voudrait aimer les acteurs de l'histoire, M. Pieri et M. Bronstein – encore étonné d'avoir survécu à la déportation –, Mme Bazelaire et son mari, alcoolique repenti, Mme de Trani et sa terrifiante gouvernante au prénom d'homme, Théodore, Madeleine et son chat Vesoul, Léa la rousse, trop vite disparue, Zingarella, la siamoise... Et surtout l'inoubliable Greta, la belle Allemande qui se baignait chaque jour dans le Neckar, avant de devenir Mme Pieri et de mourir jeune, à la clinique des Mimosas. Non sans avoir donné à Marie quelques conseils pour affronter l'existence.

Malheureusement, on est sans cesse comme arrêté, stoppé net par la phrase, on s'égare dans le labyrinthe des subordonnées, on ne sait plus qui est qui et où l'on est, perdu dans une sorte de matière compacte et gluante, assourdi par la cacophonie. On voudrait se garder de retourner contre Rinaldi sa propre cruauté, l'art des citations hors contexte, qui ridiculisent, à peu de frais, des écrivains souvent honorables, mais plusieurs fois par page, on lit des phrases de ce genre : *« Elle revoyait la mine de l'inconnu qui, d'étonnement, entrouvrait ses lèvres d'un rouge et d'une mollesse de bifteck sous cellophane acheté au prix unique – dont le contact ne serait sans doute pas le moindre des désagréments. Ses sourcils épais, déjà piqués de blanc, s'étaient soulevés sur son front, où se creusaient des golfes, lorsque, voulant casser ses compliments d'abordée qui – comme la plupart de ceux qu'elle recueillait depuis un mois – invoquaient sa ressemblance avec la vedette d'un film, consciente de rougir, elle avait dit d'une traite, le fixant comme à travers une lunette de fusil : "On va chez vous, ou à l'hôtel ?", avant d'ajouter, pour le redoublement de sa propre confusion : "Mais je ne suce pas".* »

On peut probablement aimer cela. Mais il faut posséder une particularité : n'avoir aucune oreille. Et si l'on est assez sourd pour arriver au bout de ce texte, ou si l'on est payé pour lire les livres qu'on ne peut pas lire, il faudra encore subir, à la dernière page, cet invraisemblable lieu commun : *« Quand on sait trop de choses l'un de l'autre, il ne faut plus se revoir, parce qu'il n'y a pas de place, en amour, pour la vérité, et ainsi un jour la foule se referme-t-elle sur tel ou tel qui ont croisé nos vies, nous plongeant par leur disparition dans l'incrédulité d'avoir vécu ce qui est inséparable de leur existence.* » « Incrédulité », en effet : c'est ce que l'on ressent en refermant ce roman.

Josyane Savigneau

(1) Voir *Service de presse,* recueil d'articles (Plon, 1999, « Le Monde des livres » du 11 juin 1999).

La voluptueuse nostalgie de Milovanoff

Adoptant à rebours la stratégie du Petit Poucet , le romancier remonte à la source des enchantements de l'enfance. Offrant en prime un superbe portrait de femme

AURÉLINE
de Jean-Pierre Milovanoff.
Grasset, 252 p., 115 F (17,53 €).

Rejoindre Auréline. Par-delà le temps, les espaces ou la mort. Maxime n'a pas d'autre projet, depuis qu'au sortir de l'enfance – l'âge du « *corps encombrant, avec une âme d'écorché* » –, sa somptueuse cousine lui a offert, distraitement, le plus beau cadeau d'anniversaire qui soit : « *La pression de sa cuisse contre la* [s]*ienne et la proximité de son parfum.* » La vision qu'il avait eue d'elle, quelques jours plus tôt, nue sur le sable sec dans le tremblement de l'air chaud d'un septembre paresseux, fixa l'image d'un éden que rien ne put entamer, et dont quelque quarante ans plus tard, il se fait le devoir sacré de restituer l'entêtante fragrance et la sensualité charnelle. Auréline. Son nom même la définit, fille du feu d'un Nerval nîmois, dont la grâce enchanteresse dit moins le désir ou la promesse du bonheur que l'échappée hors du monde ordinaire.

La délivrance passe par l'évocation d'un présent de l'instant, avant que le temps ne dévore une à une les illusions de Maxime. Un père volage et irrésistible qui vend des électrophones, les offre aux belles avec l'élégance du désintéressement, une mère attentive, doucement meurtrie mais toujours amoureuse : c'est « *un chaos d'émotions et de souvenirs, à partir duquel nous aurions à créer un nouveau monde* », analyse Maxime, que ses parents semblent avoir choisi de léguer à leurs trois enfants – outre l'amoureux d'Auréline, l'aîné Josef qui fut un temps son fiancé et Zita, « fausse jumelle » de Maxime, un temps meilleure amie et confidente de la belle cousine. Lui n'en fera rien, n'écoutant que rarement, à contrecœur et sans profit « *la voix grise de la sagesse* ». Psychopompe, il revisite inlassablement les pièces délabrées de la grande maison de son enfance et convoque les fantômes évanouis, au hasard des reliques d'un paradis fracturé, tels les jeux et taquineries dont le rappel révèle la persistance intacte, « *à l'état brut dans* [s]*a mémoire comme des coquilles brisées* ».

GILLES FAVIER POUR « LE MONDE »

Avec moins d'assurance que la citation de Balzac, placée en exergue (« *L'amour vrai règne surtout par la mémoire* »), Maxime est convaincu que « *seule la résurrection des événements furtifs, inutiles, donne une couleur à ce qui a été* ». Devenu pianiste de jazz, mais aussi à l'aise pour accompagner Dexter Gordon que pour mêler Satie, Nino Rota, les mambos et les rengaines que réclame la clientèle des hôtels de luxe, comme celle des boîtes interlopes, il résiste au démon de la suffisance : « *Il me semble qu'un artiste a fait un pas vers la vérité quand il a admis que son art est moins important que le tintement d'un glaçon.* » Plus qu'une boutade, c'est là un principe de vie. « *Un souffle d'air chaud dans les dunes, le bruissement d'une nacre sous les chaussures, l'odeur d'abricots mûrs des seins d'Auréline, la manière dont Zita sifflotait une chanson qu'on venait d'entendre dans le poste parisien, une phrase absurde, idiote, qu'un adulte a dite sans y penser et qu'on a retenue bêtement, tels sont pour moi les petits cailloux qui conduisent aux jours anciens, j'allais dire au pays des morts, c'est bien pareil.* »

Cette stratégie de Petit Poucet, qui ne garantit pas l'exactitude des rapports de police (mais « *l'imagination* [n'est-elle pas] *aussi nécessaire que l'oxygène* » ?), peut irriter Josef et Zita, hostiles à la stèle que Maxime veut ériger à la mémoire d'Auréline. Les certitudes étroites et les correctifs tatillons opposés à la rêverie amoureuse qui aborde sans cesse au continent inconnu que demeure Auréline pour son jeune cousin n'y peuvent rien. Comme son père, « *jamais à court d'une fable quand elle pouvait être utile* », Maxime chante son blues, improvise une ballade nonchalante mais sans langueur, que syncopes et pulsations profondes animent comme un flux souterrain. « *Toutes les musiques sont des îles ! Laisse-toi porter par la vague qui recouvrira le naufrage. Joue ce que tu voudrais écouter. Sois heureux* », se convainc Maxime, seul à savoir que la constance de son amour pour sa belle cousine, happée par les désirs masculins et son dévorant amour de la lumière, est une victoire sur l'« *impermanence des choses* ». Jean-Pierre Milovanoff nous avait déjà offert de superbes portraits de femmes : qui a pu résister à *La Splendeur d'Antonia* (1) ? Avec *Auréline*, il raffine encore sa palette, jouant en musicien résolument libre une partition inédite, obsession voluptueusement nostalgique, qui rappelle à bien des égards son admirable retour autobiographique *Russe blanc* (2). Chasseur d'ombres, Milovanoff a trouvé le ton juste pour rendre les mystères qu'il entend préserver. Virtuose.

Philippe-Jean Catinchi

(1) Julliard, 1996.
(2) Julliard, 1995.

Les amants virtuels

Jacques A. Bertrand pare de son ironique désenchantement une belle « webromance »

L'INFINI ET DES POUSSIÈRES
de Jacques A. Bertrand.
Julliard, 122 p., 99 F (15,09 €).

Depuis qu'il s'est piqué de repeindre les signes du zodiaque avec sa palette d'ironies désenchantées (*Tristesse de la balance*, 1983), Jacques A. Bertrand donne de temps en temps de ses nouvelles : toujours résolu à ne pas mener « *une existence d'herbier* » dans *Je voudrais parler au directeur*, il enterrait sa mère dans *Le Pas du loup*. Et, d'un livre à l'autre, se bonifiait comme le bon vin son art d'écrire en se faisant de la bile, sourire en coin, au bord du blues.

« *L'homme*, écrivait-il, *est un animal en état de manque. Même quand il a du pain, de l'argent, de l'amour, un partenaire aux échecs, quand il ne manque de rien, il se débrouille pour manquer de quelque chose.* »

Dans *L'Infini et des poussières*, nouvel opus au cafard élégant, on retrouve cet héritier de Vialatte en manque de son frère, percepteur auvergnat. Ce dernier, dont il transforme la vie en chronique d'un irréfutable crépuscule, aura marché, comme lui, en quête d'un aveuglant bing bang. « *Ah, si l'univers, ce vide incommensurable saupoudré de poussières brûlantes, nous faisait l'aumône d'un clin d'œil !* » Hallucinant jumeau, il avait une « *allure nonchalante de félin débonnaire* », l'instinct désabusé, résigné, renfermé, à se verser « *des rasades de bière et de mélancolie* », le réflexe taciturne, ayant considéré une bonne fois qu'opter pour le désespoir était un geste de bon sens.

Doué mais perplexe et incompris, Matthias, dit Grand Chef, mène sa vie « *comme on écoute un bulletin météo. Temps prévu : couvert avec éclaircie en fin de soirée, le samedi* ». Samedi c'est l'ivresse : il guide une bande de desperados dans les bars où ça mousse, en parlant de rugby, de Joyce et d'absolu aux heures pâles de la nuit. Dimanche matin rameute les nuages : à l'heure de la prière à « *la sainte Alka Seltzer* », Matthias « *se dit qu'il cherche à oublier quelque chose* ». Il a oublié quoi.

Bien noté, cet employé du Trésor public est pris en mains par une femme plus âgée que lui. Elle a de l'ambition pour deux, mais pas la bouche, le parfum soyeux, la nuque où se perdre quand on rêve de rencontrer l'amour fou. Matthias essuie « *la pluie molle des saisons sans surprise* », s'isole dans son jardin, à guetter que le ciel lui fasse signe, se met à pianoter sur Internet : « *Samouraï sans armure, ayant perdu tous ses soldats de plomb, souhaiterait converser avec Destinée, dans salon de thé avec vue sur la mer.* »

La femme idéale est branchée. Marie, orpheline de 25 ans, assujettie à l'impôt sur les grandes fortunes et en passe d'obtenir son agrégation de mathématiques, a la réponse vive. Elle est prompte à donner des leçons de morale aux lanceurs de bouteilles à la mer, qui plus est adultères. Il imagine son visage d'ange, le visage de l'absolu. Le 28 janvier « *à zéro heure et quatre minutes, du côté de la nébuleuse du Trèfle à quatre feuilles, deux galaxies viennent d'entrer en contact* ». Du Puy-de-Dôme à la Normandie se noue le dialogue des amants virtuels. Le barbare et sa « *petite épouse morganatique* » s'extasient sur « *le miracle de leur entente* ». Mais, comme pour donner raison au romancier-astrologue Jacques A. Bertrand, nous ne frôlons jamais que des mirages. Et les mathématiciens postulent que les parallèles ne se rencontrent qu'à l'infini. On laissera le lecteur découvrir comment l'infini rapte cette belle histoire lancée sur le Web, avec la complicité de dix secondes d'inattention : Jacques A. Bertrand est de ces conteurs tristes dont le ton et les chutes nous ravissent.

Jean-Luc Douin

Envers de la corruption

Un conte noir et violent de Linda Lê sur l'idéal et son contraire

LES AUBES
de Linda Lê.
Ed. Christian Bourgois,
192 p., 95 F (14,48 €).

On croirait lire une dictée très ancienne tombée d'une bouche obscure. Avec un infini scrupule et le souci constant d'être fidèle à chacun des mots, à chacune des images nés de ce puits d'ombre, Linda Lê écoute et copie. Souvent, ces images sont terribles... Qu'importe ? Il faut noter, sans s'effrayer ni s'enivrer. A côté de beaucoup d'écrivains de sa génération (celle née au milieu des années 60) qui courent et se pressent, elle paraît faire du surplace, cherchant les notes d'une lancinante mélodie oubliée. On a beaucoup parlé du silence et de la discrétion de Linda Lê ; mais a-t-on assez remarqué que ces attitudes sont d'abord l'effet d'une écoute attentive et concentrée ?

Exploratrice impavide des zones ténébreuses de l'esprit, Linda Lê n'est pas pour autant l'héritière tardive des romanciers « gothiques ». Récemment, dans *Voix*, puis dans *Lettre morte* (1), elle faisait l'aveu presque direct d'une blessure intime. La figure douloureuse et lointaine du père dominait, environnée des « *chiens de l'enfer* ». Mais, au travers de la confession, la fiction restait la voie royale pour remonter à l'origine de cette blessure.

Les Aubes met en scène une famille de riches et désastreux bourgeois. Tout dans leur vie est échec et mensonge, violence et ressentiment. La mère écrase de sa volonté de puissance et de son mépris un époux veule qui, par faiblesse, a renoncé à sa vérité propre – la peinture – au profit d'une existence matérielle vide et confortable : « *Il n'était qu'un volatile craintif, un coq que viendrait couronner la reine de la basse-cour, un mari de paille que l'argent de l'héritière faisait ramper.* » C'est leur fils, aveugle à la suite d'un suicide raté, qui parle. Il se fait le narrateur du désastre familial dont il est le rejeton.

Le livre s'ouvre sur une scène érotique entre le jeune homme et une femme, Vega, venue lui faire la lecture. Les corps se mêlent dans une brutalité désespérée, dernier commerce humain au bord de l'abîme. Vega est l'ultime figure féminine qui montre, mais trop tard, l'envers charnel d'un monde sans espoir. Avant elle, une autre femme aura joué un rôle dans le destin du narrateur. Forever incarne ce possible qui ne serait pas la destruction de l'idéal. Qui serait cet idéal même. Adolescente, elle fut amoureuse du père. Mais celui-ci préféra « *la corruption, la bêtise, les latrines de la vie* », repoussant l'amante avec toute la violence de sa lâcheté. Le fils trouvera auprès de Forever ce que son père refusa. Elle meurt, non sans avoir transmis, à celui qui pouvait l'accueillir, le désir de la vérité.

Derrière les visages de ces deux femmes, se profile celui d'une troisième : Sola. On reconnaît en elle la poétesse autrichienne Ingeborg Bachmann, morte brûlée vive, par imprudence ou désespoir, à Rome en 1973, « *victime idéale* », en son être même, d'un « *âge féroce* », d'une civilisation « *en proie au prurit du crime* ». Rassemblées, ces trois figures positives et tragiques forment l'horizon du roman. Elles représentent ces « aubes », mais marquées par la mort. Au premier plan, il n'y a qu'une vie réduite, corrompue...

Le roman de Linda Lê est un conte noir et violent, un songe dont les protagonistes ont pris corps. Grâce à une écriture à la fois précise et incantatoire – des pages magnifiques, surtout à la fin du livre – l'auteur ne se laisse pas enfermer dans le dilemme entre réalisme et fantastique. C'est là sa force.

Patrick Kéchichian

(1) Ed. Christian Bourgois (« Le Monde des livres » des 16 septembre 1998 et 7 mai 1999).

La tourmente du siècle

D'une guerre à l'autre, Gérard de Cortanze poursuit sa grande fresque familiale

CYCLONE
de Gérard de Cortanze.
Actes Sud, 624 p, 149 F (22,71 €).

Gérard de Cortanze a écrit six romans avant de trouver son rythme, sa voix. Ce qui lui convient, c'est la fresque familiale en plusieurs volumes et milliers de pages. Il l'a entreprise en 1998 avec *Les Vice-Rois* (1), l'histoire d'Ercole Tommaso Roero, marquis de Cortanze. Débuts de l'unification italienne, hauts faits de cette grande famille piémontaise, revers de fortune, exil en France, guerre de 14 – Roberto, le fils d'Ercole Tommaso et grand-père de Gérard de Cortanze, y est brancardier –, Mussolini au pouvoir en Italie... On était pris dans ce tourbillon, dans les convulsions de l'Europe à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Après la Grande Guerre, Roberto devient pilote de course et s'illustre au volant des premières Bugatti, avant de « prendre le large », au sens propre, puisqu'on le retrouve, au début du deuxième volume, *Cyclone*, à Key West.

Le récit commence en 1933. Roberto et Diodata, la femme qu'il aime, sont installés à Key West, un lieu où tout semble « *fait pour l'oubli* », où « *on pouvait disparaître, s'effacer, se fondre, oublier qui on avait été et d'où l'on venait* ». Du moins le croit-on... Car, un jour, un « *messager* » apporte au couple une enveloppe contenant plusieurs documents. L'un, un article de journal, raconte « *la disparition inexpliquée d'un pilote surnommé "le vice-roi" pendant les premières 24 Heures du Mans, alors qu'il était en passe de gagner la course au volant d'une Fiat* ». L'autre est « *un rapport de police concernant une certaine Diodata Saluzzo, emprisonnée à Turin en janvier 1922, qui aurait dû sa libération de prison à l'intervention d'un dignitaire fasciste, Fabrizio Leonetti, par ailleurs remarquable coureur automobile mort au Mille Miglia, et grand ami de ce même Vicere...* » Les menaces sont de retour, il n'y a pas d'exil heureux. Mais c'est un événement naturel, l'un de ces « *cyclones qui balaient périodiquement la région* », qui fera fuir Roberto et Diodata vers La Havane, où naîtra leur premier enfant, Renato.

L'Europe, de nouveau, est en plein désastre. Roberto laisse Diodata et l'enfant à Cuba et débarque en Espagne, où il fait la guerre, tandis que naît la petite Chiara, sa fille. Folie de l'Histoire, Espagne à feu et à sang, camps de réfugiés dans le sud de la France... Gérard de Cortanze ne laisse pas son lecteur en repos, l'entraînant dans le périple de Roberto et de ses amis, venus combattre aux côtés des Républicains, avant de se retrouver à Marseille pendant la deuxième guerre mondiale. C'est là que Diodata et les enfants réapparaîtront, pour affronter de nouvelles difficultés, relever de nouveaux défis. Comme dans *Les Vice-Rois*, Gérard de Cortanze sait ici magnifiquement mêler roman d'amour et engagement politique. Il a l'art, surtout, des beaux portraits de femmes, comme Victoria, combattante passionnée, morte en Espagne après une nuit dans les bras de Roberto...

Jo. S.

(1) Vient de paraître en poche, « Babel », n° 438.

ROBERT SOLÉ
rencontre à
L'ARBRE A LETTRES
2, rue Edouard-Quénu,
Paris 5ème
Tél. 01 43 31 74 08
le mercredi 4 octobre
à partir de19 h.

DOMINIQUE SAMPIERO
Un Matisse inconnu, profondément humain.
Le trajet d'un peintre vers la lumière.
« Tout était dit, mais tout restait à dire. »
Jacques Drillon - Le Nouvel Observateur
198 pages, 100 F
Flammarion
Dominique Sampiero
L'odalisque
roman
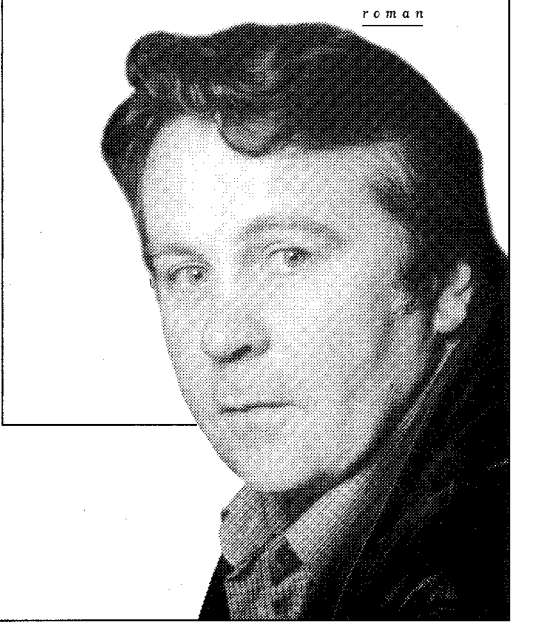

Tim Winton ou les fantômes de l'enfance

Les accidents que relatait son père, policier, ou même celui auquel le romancier australien assista, jeune garçon, ne sont pas étrangers à ceux qu'il raconte dans ses récits. Des drames, des apparitions inattendues qui viennent infailliblement bouleverser l'ordinaire de vies paisibles

Avec ses airs de grand gamin, sa bonne bouille ronde, ses taches de rousseur et sa longue natte nouée dans le dos, Tim Winton n'a vraiment pas l'allure que l'on pourrait attendre d'un écrivain qui, né en 1960, a déjà derrière lui une œuvre considérable puisqu'il est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages : romans, nouvelles, livres pour la jeunesse. Lui-même ne sait plus très bien combien, simplement il a commencé à publier des nouvelles à dix-huit ans et écrit son premier roman à dix-neuf ans (*The Open Swimmer*), pour lequel il obtint l'Australian Vogel Award en 1981.

Ses parents, qui avaient dû quitter l'école à quatorze ans pour gagner leur vie, étaient effondrés : il était le seul de toute la famille « au sens large » à avoir été jusqu'au bout de ses études universitaires, et qu'est-ce qu'il voulait devenir ? Un écrivain ? Même pas un professeur ? Il est courant qu'un fils de bonne famille laisse tout tomber pour la vie de bohème, mais un fils d'honnêtes travailleurs...

portrait

« Ce que je recherche dans le bush, c'est le calme. Quand je regarde le désert, la mer, le ciel, je pense à l'infini de l'imagination »

Depuis, il n'a jamais rien fait d'autre qu'écrire. « *Je viens d'avoir quarante ans et j'ai l'impression d'être un vieillard. A dix ans, je voulais être écrivain et à trente ans, j'avais écrit dix livres et déjà réalisé tous mes rêves. Quand on est jeune, on a toujours l'impression qu'on va mourir demain alors on se dépêche d'en faire un maximum. Cela prend énormément d'énergie et de passion. En vieillissant, on devient plus mesuré, plus sage, on ne veut pas gâcher de bonnes idées. Mais j'étais pauvre, désespéré, je me suis marié à vingt et un ans, je ne savais rien faire d'autre et il fallait bien que je gagne ma vie. J'ai beaucoup voyagé en Asie, en Inde, en Europe, j'ai vécu en Grèce, en Irlande, à Paris. Je dois avouer qu'aujourd'hui j'éprouve une sorte de joie perverse parce que j'étais bien décidé à ne jamais être employé par personne... Mais je me sens vieux et épuisé. Je travaille moins vite. Toutefois, je n'ai pas peur de l'avenir. Même si le livre que je viens de terminer doit être le dernier, je n'aurais pas à me plaindre, j'irai à la pêche.* »

Son épuisement supposé ne se voit pas. Il est calme, détendu, souriant... en véritable « écrivain professionnel » habitué aux tournées, aux entretiens avec la presse, aux lectures publiques... Il fait son boulot. Avec plaisir. Et avec une bonne dose d'humour. « *C'est une vie étrange, une vocation bizarre, mais j'ai de la chance : je suis comme un homme au milieu d'un champ de bataille, les balles sifflent autour de moi sans me toucher. Un jour, il y en aura bien une qui m'aura.* »

GILLES COULON POUR « LE MONDE »

SENTIMENT DE TROUBLE

Dans presque tous ses romans, des gens ordinaires et sympathiques sont brutalement confrontés à une catastrophe. Des cauchemars, des visions étranges hantent les livres et leurs personnages. Cette combinaison d'événements concrets tragiques et d'apparitions laisse une impression troublante. « *La nuit est emplie d'histoires. Elles flottent dans l'air comme des miasmes, comme si les morts abandonnaient leurs rêves dans la terre où on les couche, exprès pour qu'ils montent vers nous dans le sommeil. La plupart du temps, ce sont des scènes familières, mais parfois tout est étrange et les gens sont des inconnus.* » (1) Il dit que la vie est comme ça. Que le travail de l'écrivain consiste à regarder ce que l'on ne veut pas voir et d'essayer d'être honnête sur les conséquences que comporte le simple fait de vivre. Peut-être est-ce pour cela qu'il utilise fréquemment des personnages d'enfants : à eux de donner une perspective, de laisser parler leur instinct, de porter autour d'eux un regard détaché des conventions. Mais aussi, dit-il, parce que presque toutes les histoires qu'il raconte prennent leur source dans son enfance.

« *Mon père était policier, c'était un homme attentionné et gentil. Il repassait le linge avec les menottes qui pendaient à sa ceinture... J'ai été élevé dans un cocon, très protégé. Mais parfois le soir, quand j'étais couché, mon père racontait à ma mère des histoires extrêmement tristes. Je suis insomniaque et j'écoutais. La plupart du temps, son travail consistait à se rendre sur les lieux d'accident. Trente ans après, il se souvient toujours d'un enfant qu'il connaissait bien et qui est mort dans ses bras, renversé par le car scolaire devant tous les autres enfants, il se souvient de son souffle, du poids de son corps...* » Des vies calmes, tranquilles, sans histoire. Et le drame, inattendu, le hasard qui frappe et bouleverse tout. Un incident surtout l'a marqué : « *Je devais avoir huit ans, nous allions à la pêche, un jeune homme nous a doublés à toute vitesse, en moto, et il est tombé. Il avait le visage entièrement arraché, il pleurait, il appelait son père. Je suis resté seul avec lui en essayant de le calmer pendant que mon père partait chercher du secours. Ce jour-là, j'ai compris en quoi consistait son travail. Mais il est revenu avec le père de ce jeune homme, cet homme était soûl et a commencé à engueuler son fils, et je ne comprenais plus rien.* »

Des accidents, des fantômes et des paysages. « *L'Australie est une île immense. On peut toujours s'y perdre, surtout à l'ouest. Même si on adore la nature, elle garde quelque chose d'inquiétant, chargé de peurs ancestrales. Quand les Européens sont arrivés ici, ils étaient mal à l'aise : tout leur semblait faux, bizarre, les ornithorynques, par exemple... Je ne suis pas un aventurier. Ce que je recherche dans le bush, c'est le calme. Quand je regarde le désert, la mer, le ciel, je pense à l'infini de l'imagination. On a souvent une impression de vacuité devant les océans et les déserts jusqu'au moment où on sent qu'ils fourmillent de vie.* »

C'est un peu ce que l'on retrouve dans *Les Ombres de l'hiver* : une petite vallée tranquille et l'irruption d'une vie cachée, menaçante. Maurice Stubbs, le narrateur, raconte « *à la nuit calme* » une histoire, attendant que quelqu'un vienne un jour poser des questions. Comme tous les soirs, il reste assis dans le noir et personne ne vient. Il habite depuis longtemps cette vallée perdue qu'on appelle « *le Trou* ». Il n'y a que trois maisons. La sienne, une petite bicoque entourée de clôtures et une grande bâtisse « *dont la fumée s'élève comme un esprit sur fond de ténèbres* ». Ils étaient quatre, avant, à vivre là. Il ne reste plus que lui et son voisin Jacob. Avant, dans la petite bicoque s'était installé un jeune couple de hippies, le garçon était parti et la fille, Ronnie, était restée seule avec un bébé dans son ventre et des comprimés blancs qu'elle n'aurait pas dû prendre mais qu'elle prenait quand même. Avant, auprès de Maurice, il y avait sa femme Ida. Trente-six ans de mariage, « *un bout de temps ensemble* ». Avec les années, elle avait épaissi, s'était bonifiée. « *Elle voulait voir le meilleur côté des gens, leur souhaitait le meilleur.* » Une nuit, le petit chien de Ida hurle. Maurice trouvera sa tête, arrachée, pendant au bout de la laisse.

Maurice fait des rêves, comme tout le monde. Sauf qu'il rêve aussi les rêves des autres. Leur passé secret qui remonte, la nuit tombée. C'est dans ces rêves surgis des ténèbres qu'il devinera la cause de la malédiction, de cette violence sauvage qui a bouleversé leurs vies.

Martine Silber

(1) In *Les Ombres de l'hiver.*

LES OMBRES DE L'HIVER
(In the Winter Dark)
de Tim Winton.
Traduit de l'anglais (Australie) par Nadine Gassie,
Rivages, 174 p., 89 F (13,57 €)
(en librairie le 6 octobre).

Livraisons

● **SODA & Cie, de Maxx Barry**
Le soda est devenu source d'inspiration pour les romanciers. Dans *Soft* (Stock), Rupert Thomson imaginait le lancement diabolique de « Kwench » – une nouvelle boisson non alcoolisée pour mettre à mal la société de consommation (voir « Le Monde des livres » du 11 février). L'Australien Maxx Barry, qui vit à Los Angeles, fait de même avec *Soda & Cie*. Son narrateur, Scat, a le rêve américain chevillé au corps. Pour devenir riche et célèbre, ce jeune homme, qui a choisi le marketing parce qu'il est arrivé en retard aux inscriptions à la fac, propose à Coca-Cola de lancer un nouveau breuvage baptisé « Fukk ». La naïveté de son personnage face aux requins du marketing permet à Maxx Barry (vingt-six ans) de se moquer d'un monde dans lequel la publicité est devenue « *la religion dominante* ». Un premier roman drôle et léger (traduit de l'anglais [Etats-Unis] par Philippe Loubat-Delranc, J.-C. Lattès, 352 p., 129 F, 19,66 €). **E. G.**

Traque sauvage

Dans les forêts de Tasmanie, Julia Leigh nous entraîne dans une chasse étrange et envoûtante

LE CHASSEUR
(The Hunter)
de Julia Leigh.
Traduit de l'anglais (Australie) par Anthony Axelrad,
Actes Sud, 188 p., 99 F (15,09 €).

C'est au terminus de toutes les routes que débute le premier roman de Julia Leigh. Là où s'arrêtent les avions, les trains, les voitures et où la marche, seule, peut prendre le relais ; là où commande la nature, dans sa puissante et souveraine indifférence, là où donc prennent souffle les personnages imaginés par cette toute jeune romancière australienne. En choisissant de transporter son lecteur vers la lointaine île de Tasmanie, Julia Leigh n'a pas opté pour un exotisme facile. Cet auteur de trente ans nous projette plutôt dans une forme de sauvagerie froide, qu'elle évoque au moyen d'une langue sobre et relativement policée. Sa poursuite d'un grand animal par un chasseur solitaire n'est pas une fable écologique, ni son contraire, mais une étude de l'âme humaine. Julia Leigh parvient à créer autour de cette traque un climat troublant et très prenant.

Au lieu d'humaniser le contexte qu'elle décrit, la romancière tire l'homme vers le règne animal et ses lois implicites. Le personnage central, qui cherche à capturer le dernier grand tigre de Tasmanie pour le compte d'une firme de biotechnologie, n'est guère enclin aux sentiments. Et de même qu'il n'éprouve pas d'états d'âme, de même il ne porte pas de nom. Dès les premières pages, nous apprenons qu'il usera d'un pseudonyme, choisi au hasard, pour se protéger en cas de besoin. Ensuite de quoi, l'auteur le désigne sous le nom de M, tout le long du récit. Une lettre. Juste un point sur une droite, comme dans un problème de mathématiques. Juste un grognement, un soupir de chien qui rêve. Par contraste, les deux enfants, dont la présence fantomatique va doubler le périple de M, se présentent dans une avalanche de noms. « *Je m'appelle Katherine Sassafras Milky-Way India Banana Armstrong. Tu peux m'appeler Sass* », dit la fille. Mais cette prolifération de noms cache un autre vide, puisque ces appellations ne sont pas tout à fait les vraies. Comme pour signaler que là où l'animal a pris le dessus, les noms ne sont pas d'une grande importance.

UNIVERS FANTASMAGORIQUE

Les enfants en question sont ceux d'une femme qui s'est réfugiée dans un sommeil narcotique après la disparition de son mari, perdu alors qu'il chassait en montagne. Les petits vivent totalement livrés à eux-mêmes, dans un curieux retour à la nature encombré des restes de la civilisation de consommation. Les passages où apparaissent ces deux créatures sont superbes d'inventivité, de naturel et d'une forme d'étrangeté qui tire le récit vers le fantastique. A partir du moment où ils entrent en scène, le texte tout entier bascule dans une dimension extraordinaire dont le tigre est le pôle invisible. Car ce félin est une bête légendaire dont le dernier représentant a été aperçu en 1936. Très habilement, Julia Leigh le fait surgir par touches indirectes, mentionnant ses caractéristiques avant même d'indiquer qu'il est l'objet de la chasse. Un grand animal mi-tigre, mi-loup, dont la mâchoire forme un angle incroyable au moment d'avaler ses proies. Un monstre transformé par l'imagination, comme les animaux des bestiaires fantastiques d'autrefois.

La nature elle-même est décrite de manière à évoquer un environnement étrange, parfois proche du paysage de science-fiction. Dans cet univers fantasmagorique, l'homme et l'animal sont également pris au piège de leur insatiable et brutal désir de survivre, que l'auteur saisit avec une curieuse impartialité.

Raphaëlle Rérolle

Livraison

● **PASSEPORT POUR SYDNEY,** de Marc de Gouvenain
Marc de Gouvenain, écrivain, traducteur, éditeur et surtout grand voyageur passionné par l'Australie, a conçu ce *Passeport pour Sydney,* pour donner quelques repères sur cette ville et, surtout, pour susciter l'envie de partir à sa découverte. Après un aperçu de l'histoire de la cité fondée il y a à peine plus de deux siècles par une petite poignée de bagnards, il propose des extraits de journaux de voyage, de romans ou encore d'autobiographies écrits par des auteurs d'époques différentes mais qui ont en commun d'aimer et de décrire, chacun à leur façon, cette ville. *Passeport pour Sydney* n'est cependant pas un guide touristique objectif et exhaustif : c'est davantage un kaléidoscope qui fait miroiter les différents aspects d'une ville qui constitue, selon l'auteur, « *une des clés fondamentales du Pacifique* » (Actes Sud, 254 p.,129 F [19,67 €]). **A.Tr.**

PATRICK MOSCONI

L'ORIGINE DE LA FUITE
roman

"Tout en secret et en sensibilité exacerbée, Arthur avançait, dérapait, se reprenait, tournait en spirale, se consumait, repartait sans désir de repos. Il évoluait aérien dans le monde, paré d'un masque à son image, un masque fort ressemblant, *presque* lui ; un "presque" qui contenait la séparation, une deuxième peau qu'il arrachait quand il se trouvait seul..."

GALLIMARD

Ph. Jacques Sassier / Editions Gallimard

Gallimard : 372 296 753 RCS Paris B.

PIERRE ROSANVALLON

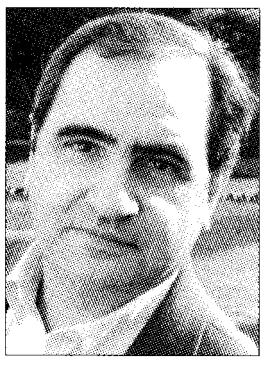

LA DÉMOCRATIE INACHEVÉE

Histoire de la souveraineté du peuple en France

Bibliothèque des HISTOIRES

GALLIMARD

Photo J. Sassier / Editions Gallimard

Gallimard : 372 296 753 RCS Paris B.

La griffe pastel de Babette Cole

Sous l'apparence d'aquarelles faussement tendres, la subversive illustratrice anglaise joue de la transgression et de l'humour pour aborder les thèmes les plus délicats et épingler les travers des adultes

J'AI UNE PEUR BLEUE DES ANIMAUX
(**Animals Scare Me Stiff**)
de Babette Cole.
Seuil, « Jeunesse »,
32 p., 79 F (12,04 €).
A partir de 5 ans

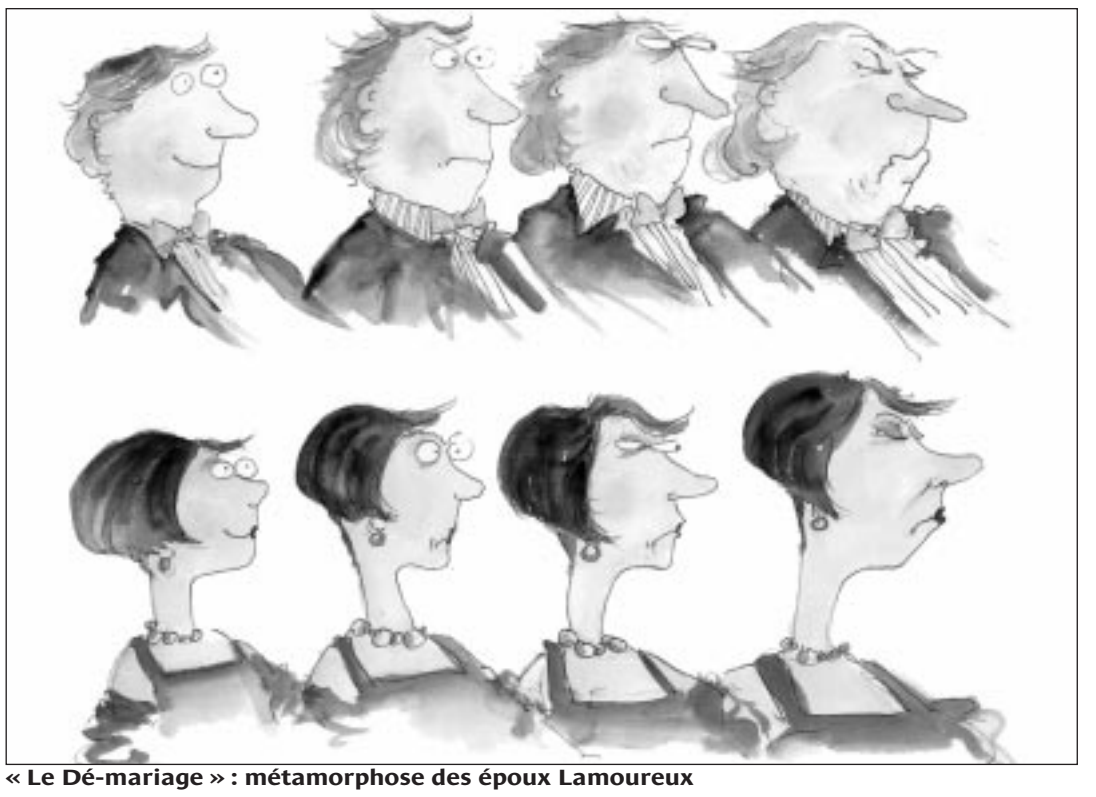

« Le Dé-mariage » : métamorphose des époux Lamoureux

De sales gosses : voilà ce que sont les enfants de Babette Cole. Comme dans *Fais pas ci, fais pas ça* (Seuil, 1995), les petits monstres qu'elle met en scène sont parfaitement ignobles – et s'en glorifient. Refuser de manger, s'empiffrer de chocolat, boucher la baignoire, se couper les cheveux dans le lavabo, habiller son chien en chat, regarder par les trous de serrure, taper du pied, hurler, roter, cracher... : leurs charmantes manières offrent un cocktail de transgression et d'humour dans la meilleure tradition de Roald Dahl. Les petits rient, les grands aussi, mais un peu jaune.

Car Babette Cole est la plus caustique, la plus hardie, la plus grinçante, bref, la plus éditorialement incorrecte de toutes les illustratrices britanniques. Sous ses aquarelles faussement tendres, chacun en prend pour son grade, y compris les adultes qui sont souvent les premiers à se comporter comme des gamins idiots. C'est le cas dans ses redoutables portraits de famille (*Le Problème avec ma mère, Le Problème avec mon père,* Seuil, 1983 et 1992). Ou dans son mémorable *Dé-mariage* (Seuil, 1997) qui, sur une vingtaine d'albums traduits, reste à ce jour l'un de ses meilleurs.

On garde en tête la façon dont son crayon rageur y épinglait le couple Lamoureux, Monsieur et Madame, *« toujours d'accord pour ne pas être d'accord »*, si mignons pourtant quand ils se sont mariés, mais qu'un trop-plein de mauvais sentiments a rendus *« de plus en plus laids »*. On revoit la méchanceté de la caricature : quatre planches successives, comme des Photomaton, montrant Monsieur se métamorphosant en un grippe-sou replet, tandis que Madame, de plus en plus revêche et pincée, raccourcit sa coupe et force sur le maquillage. Finalement, les Lamoureux décideront de se *« dé-marier », « pour le meilleur et pour le pire »*. Pour une fois qu'ils sont d'accord sur quelque chose !

Des images qui font mouche, des regards niais ou bêtement satisfaits, des bouches chevalines, des coups d'œil en coin, il y en a à revendre dans les livres de Babette Cole. Chaque page mérite d'être détaillée, redétaillée. A onze ans, la future dessinatrice lisait des histoires dont les dessins la laissaient sur sa faim. *« J'attendais plus de l'illustration, alors j'ai décidé de m'y mettre moi-même. »* Plus tard, diplômée du Canterbury College of Art, elle admire particulièrement Tenniel, l'illustrateur de Lewis Carroll, qui, dit-elle, a forgé son *« goût du grotesque »*. Edward Lear aussi, le peintre-écrivain qui fut le professeur de dessin de la reine Victoria et l'auteur du célèbre *Book of Nonsense.* Sans oublier les grands contemporains, Quentin Blake, le vieux complice de Roald Dahl, ou la subtile mère de *Popi,* Helen Oxenbury.

L'originalité de Babette Cole ? Aborder des thèmes délicats souvent absents des premières lectures : conflits de famille, éducation sexuelle (*Comment on fait les bébés,* Seuil, 1993), puberté (*Poils partout,* Seuil, 1999)... sans jamais se départir de son coriace sens de l'humour. Si elle revient aujourd'hui au registre animalier – abordé jadis dans ses mini-livres animés –, c'est pour explorer les terreurs que peuvent provoquer les méchantes bestioles chez les tout-petits. Ses araignées, ses chauves-souris font gentiment froid dans le dos, jusqu'à ce que le héros les effraie à son tour par une parade que la décence interdit de raconter.

Au moment où la recherche du consensus, qui touche aussi l'édition pour la jeunesse, conduit à publier tellement d'albums sans aspérités, la patte subversive de Babette Cole a de quoi réjouir. Il n'est pas sûr que l'auteur soit à son meilleur dans *J'ai une peur bleue des animaux.* Mais elle offre une excellente occasion de découvrir un univers qui gratte, qui gêne ou qui chatouille. A l'image de toutes ses petites bêtes.

Florence Noiville

D'Olympie à Sydney

Un esprit sain dans un corps sain : les JO offrent aux éditeurs de jeunesse un credo tout trouvé

A l'heure où sont attribuées les ultimes récompenses olympiques de la voile, palmarès curieusement exclu du bel ouvrage que Gérard Janichon consacre aux *Riches heures de la voile* (Mango, 160 p., 229 F), les éditeurs rivalisent d'imagination pour accompagner l'événement sportif de l'automne.

Bien sûr, on n'échappe pas à l'inévitable retour sur la matrice antique de la confrontation athlétique. Brigitte Evano esquisse une fiction, assez pâle – puisque l'intrigue s'y résume à suivre durant sept jours deux jeunes Grecs de Massilia, spectateurs de la LXXXe Olympiade au temps de Périclès et de Socrate (on regrettera que l'interlocuteur du philosophe Xénophon ne soit guère crédible en 432 av. J.-C.). Ces *Contes et légendes des jeux d'Olympie* ont cependant la vertu de présenter simplement le rythme, l'organisation comme la mission de parenthèse pacifique que les Grecs accordaient à ces fêtes civiques et religieuses (illustr. de Christian Roux, Nathan, 156 p., 44 F [6,70 €]). Sans doute l'éditeur réserve-t-il aux amateurs de compétitions modernes les *Contes et récits des Jeux olympiques,* de Gilles Massardier, qui campe avec plus d'audace quelques figures phares de l'olympisme restauré : Coubertin, bien sûr, dont le rôle est plaisamment relu avec un parti pris de science-fiction inattendu ; Spiridon Louys, vainqueur du premier marathon de l'ère moderne en 1896 ; Jesse Owens, héros paradoxal des Jeux de Berlin 1936 ; le courage de Wilma Rudolph, gazelle noire à Rome 1960 ; Fosbury, Weissmuller et quelques autres, astucieusement évoqués de plus ou moins près, puisque l'essentiel reste la promotion des valeurs qu'incarne l'olympisme, jusqu'à la savoureuse compétition des emblèmes (drapeau, médaille, etc.), qui mettent une pointe d'humour et d'humanité rarement proposée dans les documentaires plus complets sur le sujet (illustr. de Nicolas Thers, Nathan, 156 p., 48 F [7,31 €]).

Trois titres occupent ce créneau sans se faire strictement concurrence. *Amuse Doc aux Jeux olympiques* (Père Castor Flammarion, 28 p., 54 F [8,23 €]) réduit à un moment (la cérémonie d'ouverture) et en cinq lieux tout ce qui touche à la manifestation : une double page de jeux d'observation, une autre de renseignements complémentaires et les 10-12 ans apprennent en s'amusant. Proche de l'infographie adoptée par les quotidiens aujourd'hui, *Zoom sur les Jeux olympiques* (Hachette, 48 p., 39 F [5,94 €]) s'adresse aux collégiens curieux mais soucieux d'obtenir une réponse claire et rapide. Synthétique et globalement fiable, ce mince album ne dispense pas de l'ouvrage convaincant que propose Magali Wiener – on lui devait un *Théâtre à travers les âges* (Castor Doc D 38) très réussi – et que préface sobrement Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports. Balayant les jeux, antiques et modernes, d'hiver et d'été, soulignant les évolutions essentielles, les tournants et les périls encourus par un idéal presque naïf au regard de l'histoire du siècle, l'auteur rend à Mgr Talbot la phrase clé attribuée à Coubertin (*« L'important, c'est de participer »*), rappelle que le baron obtint une médaille d'or de... littérature à Stockholm en 1912, que sa misogynie ne se démentit pas (*« une olympiade femelle serait impratique, inintéressante, inesthétique et incorrecte »*) ou que le premier champion olympique décrocha bien plus tard le prix Pulitzer. Informé et séduisant (*Les Jeux olympiques,* Flammarion, Castor Doc D41, 192 p., 38 F [5,79 €]).

Bien avant le collège, les écoliers liront avec plaisir le récit bref et superbement illustré par Vanessa Hié, *La Citrouille olympique* d'Hubert Ben Kemoun (Nathan, 48 p., 38 F [5,79 €]), où les vertus chères à Coubertin font d'un souffre-douleur un héros ordinaire. Edifiant et touchant.

Philippe-Jean Catinchi

Zizou en jupons

En footballeuse de choc, la petite Monelle de Geneviève Brisac revient plus pétillante que jamais

MONELLE ET LES FOOTBALLEURS
de Geneviève Brisac.
L'Ecole des loisirs, « Neuf »,
96 p., 46 F (7,01 €).
A partir de 9 ans

SI L'ASCENSEUR NE S'ARRÊTAIT PAS
de Geneviève Brisac.
Illustrations de Michel Gay,
L'Ecole des loisirs, « Mouche »,
40 p., 40 F (6,10 €).
A partir de 6 ans

Marcel Schwob a de la chance. A cent ans de distance, l'auteur du *Livre de Monelle* n'est sûrement pas insensible aux clins d'œil que lui envoie, sans en avoir l'air, une drôle de petite fille d'aujourd'hui. Une enfant ardente et vive, combative, passionnée, culottée, fragile, parfois plus *« soucieuse d'exactitude grammaticale que de courtoisie filiale »,* mais toujours sensible et attachante : la Monelle de Geneviève Brisac.

Depuis *Monelle et les Baby-sitters* (L'Ecole des loisirs, 1993), on n'avait plus de nouvelles d'elle ni de son frère Humphrey. On s'interrogeait : avait-elle laissé la place à sa petite « cousine » Olga, autre célèbre héroïne des livres pour enfants de Geneviève Brisac ? La voici de retour, au contraire. Plus vivante et décidée que jamais. C'est simple, Monelle est entrée en sixième, elle doit choisir une « activité », elle veut prendre foot, elle prendra foot, et elle sera *« champiiionnne du monde »*. Monelle Zidane, ça sonne bien, non ? On ne voit pas pourquoi les parents argumenteraient. Et qu'on ne vienne pas lui dire que le foot n'est pas un sport de filles. Elle en bavera mais elle y arrivera. *Parole de Monelle !,* comme dirait Marcel Schwob.

Là, on la reconnaît bien la petite Monelle de Geneviève Brisac. Elle est bien, en quelque sorte, la « fille » de Nouk, l'héroïne de *Week-end de chasse à la mer* (éd de L'Olivier, prix Femina, 1996) et plus encore de *Voir les jardins de Babylone* (éd. de L'Olivier, 1999). Comme cette dernière, elle résiste. Libération sexuelle, esprit révolutionnaire, féminisme : à son échelle, rien de tout cela ne lui est étranger. A la raison des grands, elle oppose le bon sens désarmant des enfants : *« Ça fait des années qu'elle regarde le foot à la télé, on l'oblige à regarder des matchs même quand il y a des films géniaux (...) et maintenant papa et maman s'étonnent qu'à force elle ait envie de (...) voir si elle peut, elle aussi, être une championne, qu'on affichera sur un écran géant au-dessus des Champs-Elysées et qui donnera des autographes toute la journée avec un petit sourire modeste. Ce n'est pas logique. »*

Toutes les groupies de Lizarazu ou de Thierry Henry se régaleront. Mais on n'a pas besoin d'aimer le foot pour vivre avec Monelle ses combats intérieurs. A tout âge, on sourira au portrait de la famille qui passe en filigrane : le père, écroulé le samedi après-midi, sur son énorme pile de journaux, la mère accrochée à cette solitude sacrée qu'elle a imposée *« au moins une fois par semaine »*.

Et, comme un bonheur n'arrive jamais seul, il y a dans cette livraison de rentrée, un autre récit pour les petits, dans la veine de *La Craie magique,* celui-là. Onirisme et poésie, c'est l'histoire d'un ascenseur qui monte, qui monte... un peu comme dans *Charlie et le grand ascenseur de verre.* Quand on est lecteur de Geneviève Brisac, on peut s'amuser à retrouver les thèmes, les émotions, les sentiments à peine tremblés qui circulent d'un livre à l'autre, passent des romans pour adultes aux histoires pour enfants et inversement. On pense à des brins de laine de différentes couleurs qui s'entrelaceraient et, avec le recul, composent une image complexe. Un motif dans le tapis, comme chez Henry James. Oui, les livres de Geneviève Brisac forment un tout. Un joli tout.

Fl. N.

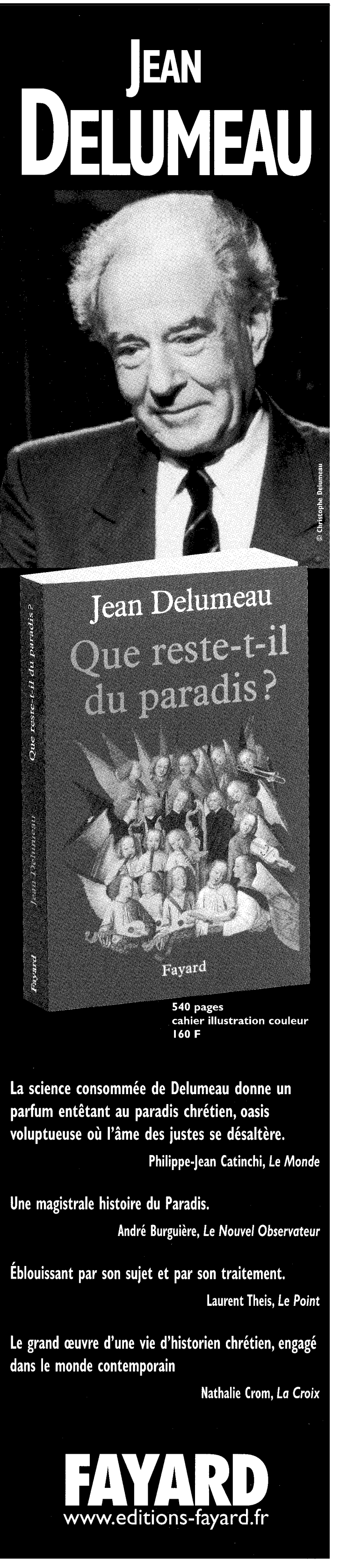

La chronique

de Roger-Pol Droit

Démons du Web

On croyait les diables disparus depuis belle lurette. Erreur, paraît-il. D'anciens cauchemars s'activent, se retrouvent sur Internet. L'Enfer se repeuple. WWW = 666. Encore quelques clics, et l'Apocalypse...

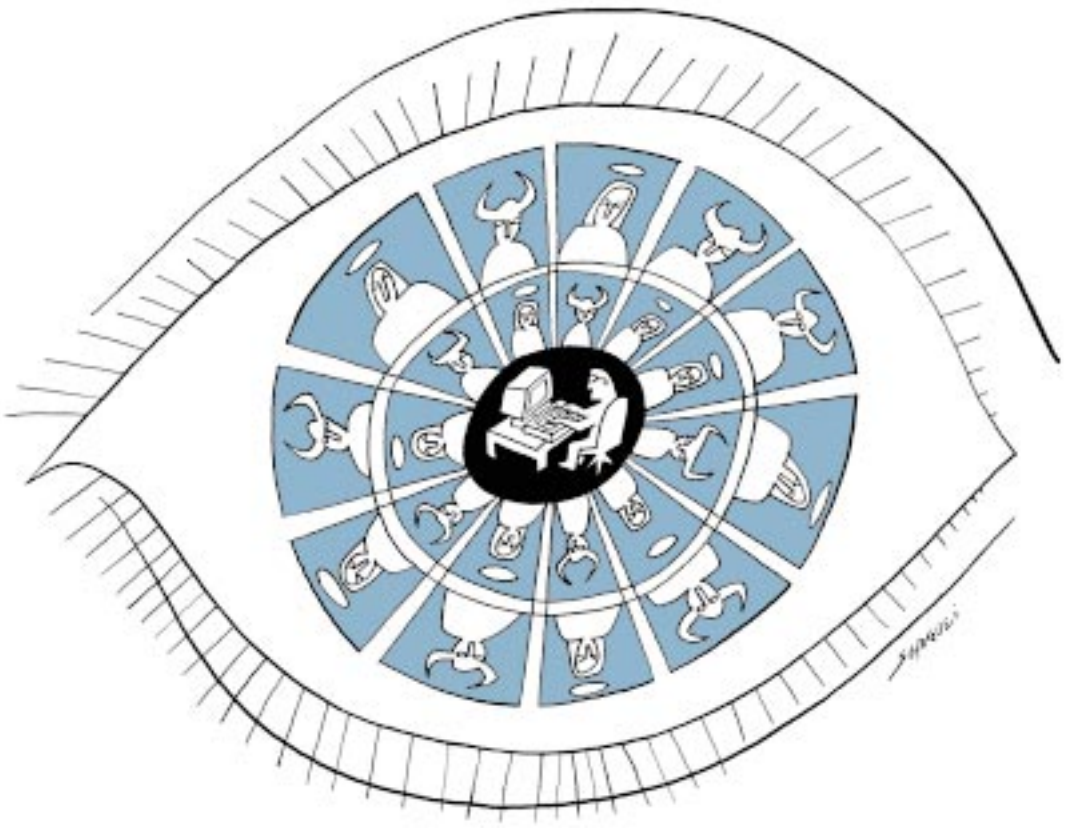

LES EXPLORATEURS DE L'INVISIBLE
de René Louis.
Ed. Philippe Lebaud,
288 p., 138 F (21,03 €).

INTERNET, LA NOUVELLE VOIE INITIATIQUE
de Nicolas Bonnal.
Les Belles Lettres, 240 p.,
85 F (12,95 €).

Qu'y a-t-il derrière ? Voilà la question que les têtes humaines n'ont cessé de se poser. La réalité, l'évidence, le monde tel qu'il se donne, les choses comme elles nous apparaissent, ce sont des énigmes pour philosophes. Les esprits « normaux » se demandent plutôt : au-delà, en dessous, de l'autre côté, comment est-ce ? Que peut-on en savoir ? Comment l'imaginer ? Pourrions-nous parvenir à l'explorer ? Par quelle voie ? Au cours des siècles, les curieux ont tâtonné, mêlant raisonnements et superstitions, rudiments de sciences et croyances obscures. On vit cohabiter mobiles magiques et modèles mathématiques, convictions occultes et rigueur logique. Jusqu'au jour où ces tentatives impures furent mises au rancart. La rationalité avait triomphé tout à fait, la boue des premiers âges pouvait être abandonnée à jamais. Tout ce qui embarrassait allait partir sur les bords, disparaître dans les marges, les périphéries, les divers « para » (normal ou psychologique).

Le problème, c'est qu'on ne se débarrasse pas si facilement de flopées de spectres. Ils viennent de si loin, et sous tant de formes diverses, que leur retour est permanent. Le mérite du livre de René Louis est de présenter un panorama de cette troupe hétéroclite où se mêlent sorciers et médiums, voyants et maîtres des « effets PK » (pour psychokinésie, déplacement d'objets par la pensée), fantômes et esprits de tous poils, si l'on peut dire. L'ouvrage, par lui-même, n'apporte rien de neuf. Tout ce qu'il rappelle a déjà été cent fois mentionné. Mais autant de fois oublié, rangé dans un tiroir ou une poubelle. L'intérêt de cette fresque est donc principalement de nous rendre un instant la mémoire. Oui, il y a bien eu une foule innombrable de gens que l'on a cru capables de lire dans l'avenir, de voir à l'intérieur des corps, d'interroger les miroirs, de déchiffrer sans les ouvrir des lettres cachetées. Oui, certains parmi eux firent des exhibitions publiques, eurent pour amis de grands hommes, furent consultés par des politiques en renom. D'autres devinrent l'objet de l'attention des chercheurs (lesquels ne savaient quoi chercher) avant de sombrer dans l'oubli.

De proche en proche, sans grand discernement des nuances, sans vrai souci des ruptures historiques ou des disparités, aux médiums s'ajoutent les fantômes, les mauvais esprits qui hantent les maisons, les jeteurs de sorts, les kabbalistes, les alchimistes, occultistes, ésotéristes, les maîtres de toutes sortes d'œuvres secrètes, capitales, diaboliques bien sûr. Alliés des noires puissances et amis des maléfices encombrent l'histoire. Bien qu'ils soient nombreux, par nature invincibles et toujours prêts à surgir des mémoires, on pensait malgré tout avoir la paix. Au moins pour assez longtemps. Les sciences sont développées, les techniques omniprésentes, les populations éduquées. Il est vraisemblable que les derniers démons soient à l'hospice, en mauvais état, peu capables de nuire. Eh bien, pas du tout ! Voilà nos anges déchus requinqués. Contrairement à ce qu'on pouvait croire, plus de technique suscite plus de fantasmagories. Un pas en avant dans les machines semble s'accompagner d'un pas en arrière dans les consciences. Ce syndrome porte un nom précieux. On appelle ça le rétrofuturisme. Le Web en serait atteint.

Dans un curieux livre, à la fois mal ficelé et intéressant, Nicolas Bonnal brosse le portrait de cette résurgence de vieilles terreurs sur les réseaux nouveaux. D'après lui, nous serions en pleine croissance de la technognose. Ainsi, le « w » correspondant en hébreu au chiffre 6, beaucoup se préoccuperaient aujourd'hui que le World Wide Web (www) équivale à 666, soit le chiffre de la Bête dans l'*Apocalypse* de Jean. Le Net, ce serait le filet contre lequel Job se battait déjà. Dans la kabbale, il n'est question, comme sur Internet, que de portails, de codes, de nœuds. Comme dans la gnose, la vieille lutte contre le corps, ses pesanteurs et ses incohérences, est à l'ordre du jour : certains rêvent d'entrer dans le réseau, de devenir téléchargeables, de survivre comme pure information. Pour ces anges New Age, évidemment, notre viande est une gêne. Ils rêvent de n'être que lumière, instantanément diffusée dans un monde sans pesanteur ni animalité.

Les *hackers,* ces pirates qui contournent les barrières et les mesures de sécurité des systèmes informatiques, sont les chevaliers d'Internet, selon Nicolas Bonnal. Déjouer les plus retorses défenses est leur quête du Graal, aussi interminable que celle des compagnons du roi Arthur. Ce ne serait donc pas un hasard si les jeux de rôles – donjons, dragons et autres occasions de mortels combats – se sont développés sur la Toile de manière spectaculaire. Les ordinateurs se délectent d'anciennes légendes. Ils brassent allégrement Pythagore et la Kabbale, des secrets chiffrés et des mœurs médiévales. On les croyait postmodernes. Ils risquent de se révéler préclassiques.

On peut laisser de côté les défauts de ce travail, qui a tendance à gonfler son sujet et à mettre dans le même sac des comportements distincts. Car Nicolas Bonnal, en dépit de certaines imperfections, met le doigt sur une question importante : le monde hypertechnique est aussi un univers mythologique, régressif, crédule, traversé éventuellement de toutes les hantises et les phobies des âges les plus anciens, celles que l'on avait cru trop vite révolues. Sans doute ne faut-il pas noircir aussitôt le tableau. Il n'est pas vrai que nos disques durs soient truffés de signes maléfiques et nos modems peuplés de gremlins prêts à bondir. Mais il y a une tendance. Une sorte de boucle possible entre l'avenir et le passé. Le futur risque d'être archaïque. On pense à ce mot attribué à Einstein : *« Je ne sais pas comment la troisième guerre mondiale sera menée, mais je sais comment le sera la quatrième : avec des bâtons et des pierres. »* (1)

Demander pourquoi il en est ainsi est légitime, quoique trouver une réponse satisfaisante soit pour le moins difficile. Serait-ce que toute grande étape dans l'histoire s'accompagne d'une résurgence de superstitions ? Serait-ce que la « noosphère » du Web intensifie les conflits entre prétendus anges et supposés démons ? Peut-être peut-on trouver une autre explication. Après tout, les créatures des mondes intermédiaires, angéliques ou diaboliques, étaient classiquement des êtres virtuels. Leur caractère volatil était patent. Leurs réponses à des invitations codées étaient banales, leur existence cryptée et fluide constituait une croyance bien établie. Leur nomadisme passait pour avéré. Au moment où nos machines retrouvent des caractéristiques fort semblables, doit-on s'étonner que quelques diables montrent le bout de leur queue ?

(1) Voir le recueil qui vient de paraître et rassemble plus de 500 mots et réflexions du physicien sous le titre *Pensées intimes* (Anatolia/éd. du Rocher, 240 p., 118 F [17,98 €]).

Livraison

● **N. O. CONTRE LA MÉMOIRE COURTE**, de Maurice Delarue
Que savent, que comprennent les Français d'aujourd'hui à l'histoire des « années noires » ? A travers les procès comme celui de Maurice Papon, ils ne perçoivent qu'une image brouillée, voire indéchiffrable. Maurice Delarue, après une longue carrière dans la presse qui s'est achevée au *Monde*, répond, en journaliste, aux incertitudes d'un contemporain soucieux d'y voir clair. En résulte une sorte de catéchisme en questions et réponses sur Vichy, la Résistance, l'épuration. A une Résistance glorifiée à l'extrême, puis sous-estimée, il s'efforce de rendre sa vraie place et de mesurer son efficacité militaire autant que symbolique. Moins polémique que son préfacier Alain Griotteray, qui s'attache depuis longtemps à démontrer, non sans motifs, que la droite était fort loin d'être absente de la lutte clandestine, le petit livre de Maurice Delarue restitue sa vérité à un passé peu simple (éd. L'Age d'homme. 96 p., 90 F, 13,72 €). **J. P.**

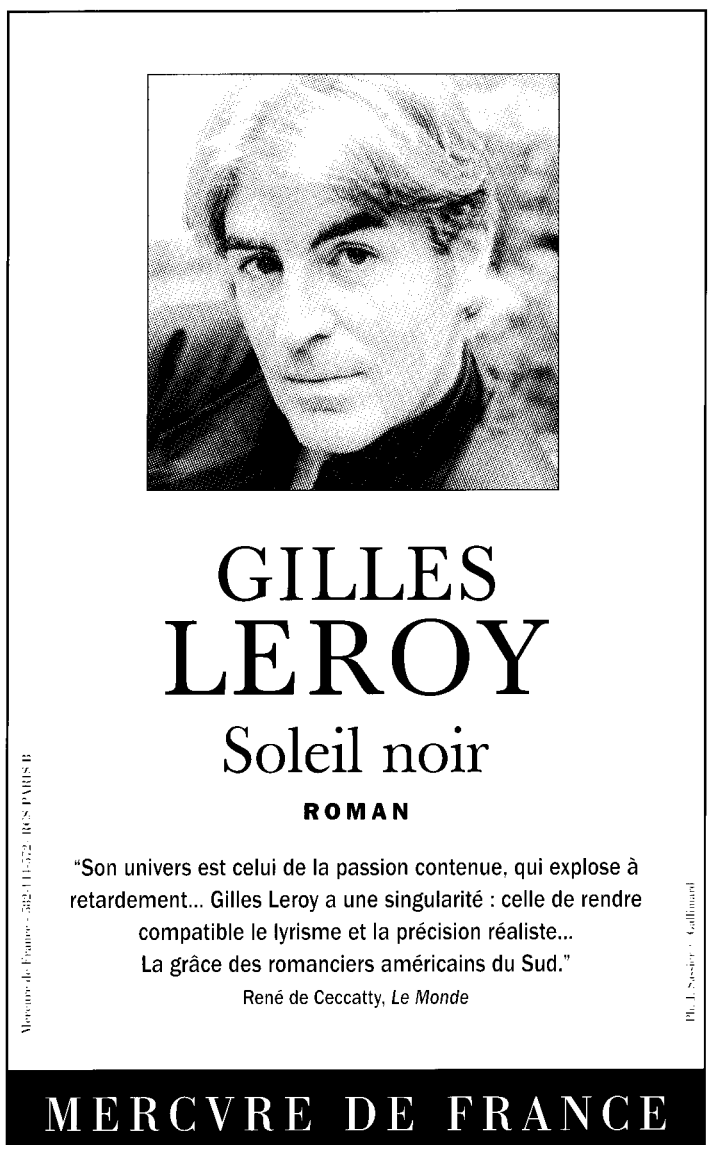

Fausse idéologie du Net

Petit recueil de critiques à l'usage de ceux qui se méfient d'Internet sans savoir pourquoi...

INTERNET
de Dominique Wolton
et Olivier Jay.
Flammarion, 192 p.,
99 F (15,09 €).

Dominique Wolton a mal au Net... Ce n'est pas tant la technique en soi, dont il reconnaît le potentiel, qui suscite ses critiques, mais la toute-puissance que lui accordent, selon lui, l'élite intellectuelle, les hommes politiques et les journalistes. C'est pourtant avec l'un de ces derniers, Olivier Jay, directeur de la rédaction du mensuel économique *Enjeux-Les Echos*, qu'il a choisi de débattre de cette question brûlante. Dans le livre-entretien intitulé *Internet. Petit manuel de survie*, le sociologue, directeur de recherche au CNRS, dresse donc le procès sans complaisance des thuriféraires du réseau planétaire. *« Le jour où Internet sera l'objet de débats politiques, d'oppositions idéologiques, j'aurai réussi mon travail de chercheur : la société aura intégré les problèmes posés par Internet. »*

En attendant cette saine prise de conscience, Dominique Wolton se charge d'instruire l'affaire. *« Depuis dix ans aux Etats-Unis, depuis cinq ans en France, on entend le même message matraqué à longueur de colonnes : « Internet va tout bouleverser. (...) Il ouvre la voie d'une liberté nouvelle, d'un progrès social et moral. Regardez les publicités... »* Bien entendu, le sociologue s'inscrit en faux sur tous ces points. Face à Olivier Jay, qui tente désespérément de conserver quelques illusions, le chercheur traque sans pitié *« l'idéologie technique, qui confond performance des tuyaux et démocratie »*. Pour lui, l'avènement annoncé de la société de l'information n'a guère de sens. Il pourfend ceux qui confondent ce dernier avec la simple apparition d'une économie de l'information.

Au fil des pages, Dominique Wolton martèle cette idée. Il ne faut pas prendre de vulgaires tuyaux pour un projet de société. Le sociologue regrette l'absence de politisation d'Internet au point de reprocher aux hommes politiques, essentiellement de gauche, de croire qu'il suffit de généraliser la connexion au réseau pour réduire la fracture numérique. Le procès aborde successivement tous les domaines touchés par *« l'idéologie technique »*.

TOUT SAUF UN MÉDIA

Il touche également la communication : Internet ne la facilite pas, selon le sociologue. L'interactivité : elle conduit à trouver ce que l'on cherche, alors que la radio et la télévision, en imposant ses programmes, contraignent à accepter l'altérité. Le média : Internet n'en est pas un car il fonctionne de façon thématique. Le livre électronique : *« Le papier sera toujours important. »* Le savoir : les connaissances augmentent mais l'expérience en pâtit. La liberté : *« Il faut sortir du mythe de l'auto-organisation. »* Le lien social : le progrès technique accentue l'individualisation. La dérégulation : *« Dans vingt ans, on redécouvrira avec gourmandise les vertus du service public. »* Le management : l'interconnexion des individus ne supprime pas les hiérarchies. La nouvelle économie : *« Une nouvelle restructuration du système capitaliste. »* L'éducation : *« Derrière le slogan d'une université virtuelle mondiale, se cache un projet hyper-élitiste. »*

Devant ce déferlement, Olivier Jay exprime parfois ouvertement son désaccord avec le sociologue, qui s'en émeut fort peu. Le cadre de ce type d'entretien journalistique ne permet pas de développer de véritable contradiction. Néanmoins, Dominique Wolton rompt avec l'exercice des questions/réponses pour une conclusion solitaire qui referme le couvercle du cercueil de la *« révolution »* Internet.

Michel Alberganti

Un viatique pour le futur

Edgar Morin plaide pour le remembrement des connaissances

LES SEPT SAVOIRS NÉCESSAIRES À L'ÉDUCATION DU FUTUR
d'Edgar Morin.
Seuil, 142 p., 95 F (14,48 €).

L'Unesco a demandé à Edgar Morin de ramasser dans un petit livre les thèmes qui lui paraissent fondamentaux pour l'enseignement de demain. Gageure ? Non, parce qu'il ne s'agit pas d'un répertoire de matières, mais d'une volonté de prendre de la hauteur pour éviter que la vue ne se brouille. La force de l'ouvrage tient aussi au fait que le lecteur retrouvera là, sous une forme condensée, l'essentiel des messages que lance l'auteur depuis des décennies.

Que sort-il de cet alambic ? D'abord, une mise en garde paradoxale : il faut enseigner à se méfier de la connaissance, menacée par l'erreur et l'illusion. Les causes sont multiples : le mensonge à soi-même, les trahisons de la mémoire, les tentations qu'a la rationalité de se refermer en doctrine, la logique qui part de bases fausses, le déterminisme des mobiles explicatifs ou de la conviction, le mythe dévorant les faits, etc.

Ayant ainsi balayé devant la porte du savoir, Edgar Morin dégage les principes d'une connaissance pertinente, qui, toujours, devra, par ordre d'importance, tenir compte du contexte, des relations entre le tout et les parties, du multi-dimensionnel (par exemple la dimension économique inter-rétroactions permanentes avec toutes les autres dimensions humaines). Cette démarche, indispensable, suppose un remembrement des connaissances, trop spécialisées dans la présentation d'aujourd'hui.

Ce remembrement implique aussi que l'on parle de la condition de l'homme dans le monde, avec ses « boucles » cerveau-esprit-culture et individu-espèce-société, conduisant à la fois à l'unité et à la diversité humaine. *« L'identité terrienne »* n'est pas moins sensible à l'auteur de *Terre-Patrie*. Mais il n'oublie pas qu'il existe le circuit planétaire du confort et celui de la misère, et, non plus, que la mondialisation suscite son contre-effet : la balkanisation *« par mouvement de ressourcement dans l'identité ancestrale »*.

Bien sûr, *« il faut s'attendre à l'inattendu »*, et donc affronter les incertitudes. Non seulement celles de la connaissance (voir plus haut), mais celles du réel, c'est-à-dire *« savoir qu'il y a du possible encore invisible dans le réel »*, et celles de l'action, qui doit tenir compte de la complexité (si chère à notre auteur). Une *« écologie de l'action »* comporte une dialectique des principes de risque et de précaution, des fins et des moyens, du but et de sa perversion (la Révolution d'octobre 1917 a suscité non pas une dictature du prolétariat, mais une dictature sur le prolétariat). C'est pourquoi, selon Edgar Morin, *« la stratégie doit prévaloir sur le programme* (...) *parce qu'elle demeure une navigation dans un océan d'incertitudes à travers des archipels de certitudes »*.

Comme *« le renoncement au meilleur des mondes n'est nullement le renoncement à un monde meilleur »*, Edgar Morin achève son tour d'horizon par des propos éthiques. Il demande que l'on enseigne la compréhension, c'est-à-dire notamment la tolérance, l'ouverture à autrui, la communication des cultures, car *« il existe au sein de chacune d'elles des mentalités ouvertes, curieuses, non orthodoxes »*. Tout cela implique une réforme des mentalités et la régénération démocratique, qui supposent celles du civisme, de la solidarité et de la responsabilité.

On en est persuadé, après cette lecture roborative : la transmission du savoir implique celle du savoir... vivre, dans le sens le plus fort du mot.

Pierre Drouin

David Wallechinsky, historien de l'olympisme

C'est pour combler une lacune qu'un jour vint l'idée à cet Américain de réaliser un ouvrage complet sur les Jeux olympiques et leurs coulisses. Après des années de recherches minutieuses, les JO ont leur bible

David Wallechinsky est un maniaque du détail : une obligation pour l'homme qui a entrepris un beau jour de février 1981 d'écrire le *« livre complet des Jeux olympiques »*. Sa passion pour le sujet remonte à une enfance bercée par les récits des destins magnifiques ou tragiques des héros de la cendrée.

Son père, scénariste à Hollywood, romancier, et journaliste à ses heures, lui a transmis cette fascination développée au hasard d'une collaboration avec Jim Thorpe. Car Wallechinsky senior servit de nègre au célèbre Indien d'Amérique surdoué pour le sport, vainqueur du décathlon olympique de Stockholm en 1912, tombé ensuite en disgrâce et disqualifié pour avoir rejoint les rangs du base-ball et du football professionnels.

En 1960, le père emmène son fils aux Jeux olympiques de Rome. Le petit David a douze ans ; jamais il n'oubliera la magie du spectacle. L'occasion d'apporter sa contribution à l'édifice olympique se présentera quelque vingt années plus tard, lorsque l'organisation des Jeux de 1984 échoit à Los Angeles.

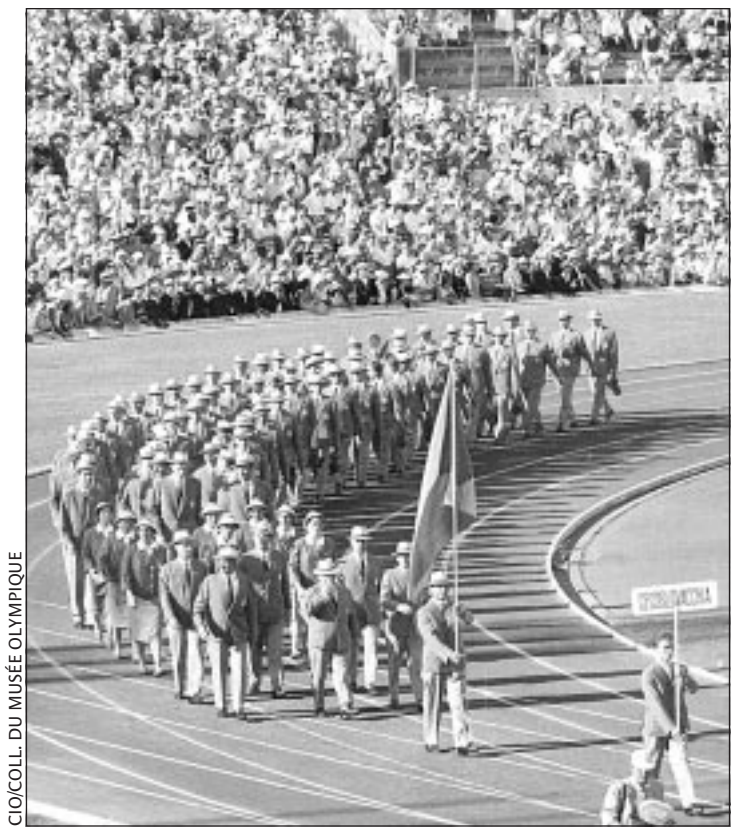

CIO/COLL. DU MUSÉE OLYMPIQUE

Wallechinsky y vit et ne veut pas en perdre une miette. Il cherche fiévreusement un ouvrage complet qui pourrait le renseigner sur les JO et leurs coulisses. En vain. Il se résout donc à l'écrire lui-même. La responsabilité qu'il endosse sans s'en douter est énorme. Il ne cherche pas tant à « combler un vide » qu'à produire un livre parfait, car aucun amateur de sport ne supporte l'approximation.

Pour être à la hauteur de son défi, il trimera sans relâche pendant deux ans et demi, *« 365 jours par an, Noël et Jour de l'an inclus »*. Le travail de recherche est colossal. *« Il n'y avait pas de véritable point de départ »*, dit Wallechinsky, qui renonce vite à consulter les archives du Comité international olympique (CIO), à l'époque stockées dans le plus grand désordre dans un abri antiatomique à Lausanne. Celles du Comité olympique américain bien en ordre dans... des frigos à viande ne sont guère plus attrayantes. Il optera finalement pour celles de l'Association olympique britannique, en pagaille dans un hangar. *« Je les ai triées et exploitées »,* dit-il.

Le résultat est stupéfiant. Fin 1983, il publie une bible de résultats de toutes les disciplines représentées aux Jeux olympiques modernes, été comme hiver, agrémentée d'anecdotes inédites, de photos d'époque et des règles en vigueur. Le tout est rédigé dans l'esprit des almanachs d'autrefois. Il recommencera tous les quatre ans, puis tous les deux ans après la scission en 1992 entre épreuves d'hiver et d'été.

En 1991, avec six autres passionnés, il fonde une Société internationale des historiens de l'olympisme. Elle compte aujourd'hui 300 membres, qui partagent et échangent des informations. Grâce à ce réseau, Wallechinsky fignole son ouvrage. Il met, par exemple, un point d'honneur à utiliser l'accentuation écrite propre à chaque langue, ou à faire vérifier localement l'orthographe du nom de chaque membre de l'équipe pakistanaise de hockey sur gazon. *« Les documents officiels sont une incroyable source d'erreur*, explique-t-il. *Et jusqu'en 1960, seule l'initiale du prénom des compétiteurs figurait sur les feuilles de résultats. »*

Wallechinsky n'imagine pas pour autant déléguer une partie du travail. S'il s'abonne encore à des magazines spécialisés, Internet et la base de données Lexxus/Nexus ont grandement simplifié son travail de reconstitution. Il peut enfin traquer à distance dans la presse locale le moindre détail de la vie des athlètes. La version 2000 de sa bible est donc la plus aboutie.

Cette précision ne séduit pourtant pas les professionnels du livre. Huit éditeurs ont refusé le projet avant qu'il ne trouve preneur, et Wallechinsky en a « usé » trois depuis ses débuts. *« Le produit n'est pas considéré comme viable,* dit-il. *Ils préféreraient un livre sur le base-ball, qui marche neuf mois de l'année. »*

The Complete Book of the Summer Olympics ne fait donc pas vivre son auteur, mais la radio américaine NBC – qui l'emploie comme consultant sur site depuis plusieurs années –, n'imagine pas de se passer de son expertise à Sydney pour la cérémonie d'ouverture, de clôture et pour les épreuves d'athlétisme. Pas plus que le CIO, qui lui a confié une partie de l'élaboration de son site Internet, ou le comité d'organisation des Jeux de Sydney, pour le compte duquel il a rédigé un programme, souvenir.

Le seul défaut du livre ? Il n'existe qu'en version anglaise. Mais, en fervent francophile qui réside avec sa famille en Provence depuis 1991, Wallechinsky jure d'arranger cela si Paris obtient l'organisation des Jeux olympiques de 2008.

Patricia Jolly

★ *The Complete Book of the Summer Olympics*, The Overlook Press, 195 F (29,73 €), à la librairie Brentano's, 37, avenue de l'Opéra, 75002 Paris.

A la recherche d'Eric

A travers les années d'exil à Manchester, Bernard Morlino dessine un délicat portrait de Cantona

MANCHESTER MEMORIES
de Bernard Morlino.
Le Castor Astral, 142 p.,
78 F (11,89 €).

Football et littérature. Pour certains *amateurs* (au sens de « gens qui aiment »), les deux activités sont intimement liées. Presque inséparables. Bernard Morlino, le biographe d'Emmanuel Berl et de Philippe Soupault, le prouve encore une fois dans son livre *Manchester Memories*. Cela pourrait s'intituler aussi *A la recherche d'Eric* ou *Recherche Eric désespérément*. Jamais nommé, désigné seulement par son prénom, il s'agit de Cantona, qui fut naguère l'enfant terrible, l'esprit rebelle, l'artiste mauvais garçon du football français. Pour le rencontrer, Bernard Morlino a fait plusieurs voyages à Manchester. Il n'est pas facile d'avoir rendez-vous avec une véritable légende, mais, dans l'avion, Morlino avait (naturellement) emporté *Angleterre* d'André Suarès, pour tuer le temps et se rassurer : *« Tu es le peuple du beau jeu, et des joueurs qui ne trichent pas. »*

Eric avait dû s'exiler outre-Manche, à la suite de ses incartades. Dans les années 90, il allait devenir l'idole, le prince et l'enfant chéri d'Old Trafford, le stade de Manchester United, surnommé « le théâtre des rêves ». Là, quand l'équipe adverse ou visiteuse marque un but, *« un silence de mort »* envahit les tribunes. Le *« silence des villas qu'on cambriole »*, comme l'a écrit Jean Genet... Dans ce stade, on éprouve l'espèce de fraternité qui vient du plaisir partagé. Et l'on y rencontre le fantôme du philosophe écossais David Hume : *« Vous êtes égaux*, disait-il, *si vous ressentez un bonheur égal. »* Bernard Morlino habite le 18e arrondissement, pas très loin de la place des Abbesses (il était à égale distance de Louis Nucéra et d'Alphonse Boudard). De sa fenêtre, il a souvent rêvé d'Old Trafford en regardant le ciel de Montmartre. *« Un jour*, dit-il, *la météo annonçant de gros nuages sur Manchester, j'ai ouvert mon parapluie sous un beau soleil parisien. »* Montmartre, Manchester, Paris... C'est ainsi que se déroulent les promenades les plus romanesques. Depuis son enfance, dans ses rêves de football et de littérature, Morlino *« dribble l'invisible »*. C'est la vocation des écrivains. Il s'imagine qu'il donne à la balle une trajectoire impeccable et miraculeuse – comme celle de ces phrases qui, dans les romans, semblent résumer le reste de la vie. Tous les secrets de l'existence. Après, tout est dit, c'est le silence, mais un silence très particulier. Pour le faire entendre, Morlino cite le mot de Sacha Guitry : *« Le silence qui suit du Mozart, c'est encore du Mozart. »*

Eric était un artiste. Mais sa facilité, son aisance apparentes venaient d'une « pratique quotidienne ». *« Le style se mérite péniblement »*, écrivait Alexandre Vialatte. Qu'en aurait pensé Thomas De Quincey, natif de Manchester ? Là-bas, à la sortie des vestiaires, Eric *« le silencieux »* était accueilli de la même manière, avec le même enthousiasme que John Lennon, jadis, à la fin de ses concerts. Hélas ! il allait être longtemps exclu des terrains, pour avoir corrigé un spectateur raciste et nazi. Trop heureux de s'acharner sur la star déchue, les médias ne retinrent que le coup de savate d'Eric. Il avait le tort de ne pas penser et de ne pas se comporter comme tout le monde. *« Peut-on jouer dans un monde où tout le monde triche ? »*, demandait René Crevel, contredisant André Suarès. Cependant, lorsqu'Eric eut purgé sa peine, la nouvelle fit le bonheur de la population de Manchester : *« The king is back ! »* Et le retour de Cantona à Old Trafford eut davantage de retentissement que le retour d'Ulysse à Ithaque... A présent, Eric est à la retraite, et Bernard Morlino met en ordre ses souvenirs de jeunesse. Ainsi va la nostalgie.

François Bott

Le CIO épinglé

LA FACE CACHÉE DES JEUX OLYMPIQUES
d'Andrew Jennings.
Ed. L'Archipel, 260 p.,
129 F (19,67 €).

En 1992, le reporter de la BBC Andrew Jennings défraya la chronique en publiant *Main basse sur les Jeux olympiques* (Flammarion). Il y racontait, notamment, combien il était facile de corrompre certains membres du Comité international olympique (CIO) et comment un système occulte s'était organisé autour de la désignation des villes candidates. En dépit d'une recherche rigoureuse, l'homme fut accusé d'affabulations. En décembre 1998, le scandale de Salt Lake City éclatait. La crise qui s'ensuivit – départ, forcé ou volontaire, de dix membres du CIO, enquête du FBI, modification du processus d'attribution des Jeux... – a, d'une certaine façon, réhabilité Jennings.

Le Britannique repart à la charge. Cette *Face cachée des Jeux olympiques* décevra peut-être les lecteurs du précédent ouvrage, qui n'y verront qu'un remake réactualisé. Quelques détails croustillants sur la façon dont le CIO a fait face à l'affaire de Salt Lake City méritent le détour. L'auteur se régale à décrire comment l'organisation fit appel à une société spécialisée dans la « gestion de crise », l'entreprise américaine Hill & Knowlton, dont les clients « habituels » sont plutôt des centrales nucléaires défectueuses ou des régimes dictatoriaux en quête de reconnaissance internationale. Jennings livre, en outre, des informations qui lui sont propres, n'hésitant pas à décrire d'éminents barons de l'olympisme dans des situations embarrassantes. Enfin, il ne rate pas une occasion d'égratigner son ennemi le plus cher, Juan Antonio Samaranch, le président du CIO, dont on suppose qu'il ne regrettera pas le départ, en juillet 2001.

Frédéric Potet

Le joueur, le corps et le féminin

Anthropologue, Anne Saouter a pénétré la « famille » du rugby pour en percer les mystères et comprendre le rapport au viril. Au péril des tabous

« ÊTRE RUGBY » Jeux du masculin et du féminin,
d'Anne Saouter.
Ed. de la Maison des sciences de l'homme, Mission du patrimoine ethnologique, « Ethnologie de la France », 216 p. et 16 p. illustr., 125 F (19,05 €).

Fugitivement compté au nombre des sports olympiques – admis à Paris en 1900, il fut exclu dès Stockholm 1912 –, le rugby semble, malgré l'invention récente de la Coupe du monde (1987), moins un sport collectif parmi d'autres qu'une histoire de « famille ». Au sens où Pierre Bourdieu l'entend quand *« elle existe comme un univers social séparé, engagé dans un travail de perpétuation des frontières et orienté vers l'idéalisation de l'intérieur comme sacré »* (*Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Seuil, 1994). Cet *« univers sacré, secret, aux portes closes sur son intimité, séparé de l'extérieur par la barre symbolique du seuil »*, Anne Saouter, docteur en anthropologie sociale, l'a traqué dans le monde du ballon ovale. Pour en percer les mystères, comprendre le complexe rapport au viril, plus encore qu'au masculin, de joueurs soudés en un corps communautaire à chaque nouvelle rencontre, mais unis par un sentiment d'appartenance qui ne s'éteint pas même quand cesse la pratique, la chercheuse n'avait pas d'atout, tout à fait étrangère à ce sport atypique par la réputation de brutalité et d'excessifs débordements qui le constitue pourtant en légende. Elle a su en faire une force, s'intégrant avec patience et humilité dans un univers qui ne s'ouvre qu'à regret, moins par dédain que par secrète vulnérabilité, tant la liberté qui s'y vit tranche sur les codes sociaux, moins permissifs, qui s'imposent, de la fin de la troisième mi-temps au prochain retour au vestiaire.

La publicité semble avoir découvert les vertus du rugby au moment même où le professionnalisme, gagnant le monde de l'Ovalie, en menace la pérennité. La résistance, la force, la combativité et l'énergie, humanisées par un esprit d'équipe et une solidarité fraternelle qui justifient la proximité physique des joueurs, sont autant de valeurs d'identification où l'homme campe une masculinité triomphante, à cent lieues des convenances paritaires aujourd'hui en vogue.

Aussi est-ce le féminin – ou ce que par convention on place sous cette étiquette – qui intéresse l'anthropologue. Si ce sont les mères ou les épouses qui assurent la mémoire du parcours de leur champion, revue de presse en tête, les femmes semblent exclues d'une intimité homosexuée aussi fondamentale qu'admise par principe. Cernant habilement les codes et les usages (du maillot, sali, échangé, mais véritable seconde peau du rugbyman, au fantasmatique continent de l'Ovalie, terre utopique où achoppe la règle sociale, remplacée par un code interne pour qui les transgressions sont mieux qu'excusables – nécessaires –, Anne Saouter pénètre le vestiaire où s'opère la métamorphose. Chacun y abandonne sa part individuelle pour atteindre à la fusion qui dépossède, voire déresponsabilise. Aussi tous les jeux de gestes et de langages, l'intimité physique entre hommes, exceptionnellement libre et sans doute moins naïve que ne le concèdent de solides gaillards aux épanchements d'enfants tendres, lui permettent-ils de pointer les tabous dépassés pour en repérer d'autres, plus subtilement masqués. Sport des marges (sur les terres de catholicité, le football, qui bannit le contact physique, règne seul), le rugby libère le corps comme l'esprit, creuset initiatique d'une virilité crue, qui risque fort d'être remis en cause avec l'ère professionnelle. A lire d'urgence pour mesurer la perte.

Ph.-J. C.

livraison

● **LES JEUX DÉFIGURÉS BERLIN 1936,** de Jean-Michel Blaizeau
De la XIe Olympiade de l'ère moderne, on a retenu la marée de svastikas nazis noyant le drapeau olympique, apparu seulement à Anvers en 1920, le regard plus même ambigu à force de propagandisme de Leni Riefenstahl, filmant *Olympia* ou *Les Dieux du stade*, et la fureur d'Hitler refusant de serrer la main de Jesse Owens, héros noir d'une célébration secrètement vouée à l'aryanisme. Outre un retour complet sur épreuves et palmarès, cet album rappelle la délicate préparation d'un rendez-vous fixé en 1931 et contesté dès 1933, l'impossible boycott et quelques troublants parcours personnels (ainsi l'escrimeuse juive Hélène Mayer, installée outre-Atlantique mais invitée à concourir pour l'Allemagne fit le salut nazi sur le podium), grâce aux témoignages d'anciens compétiteurs. Sans facile prémonition à rebours (éd. Atlantica, 260 p., 149 F [22,71 €]). **Ph.-J. C.**

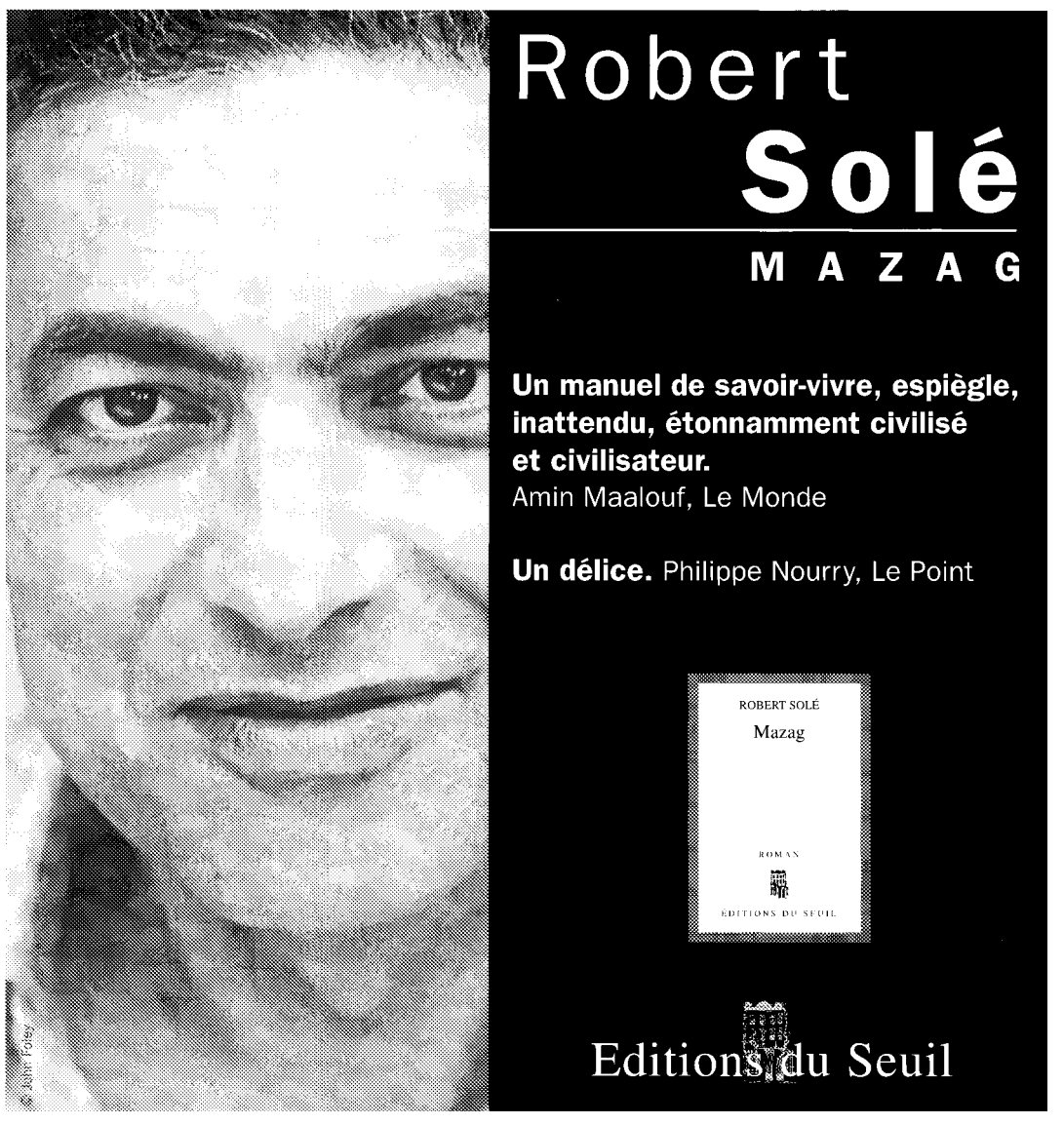

L'EDITION FRANÇAISE

● **Parution de la biographie non autorisée d'Alain Delon**. Flammarion avait annoncé la parution d'une enquête de Bernard Violet, *Les Hommes de l'Elysée*, sur Jacques Chirac et son entourage. C'était un leurre. Lundi 25 septembre, les libraires ont vu arriver *Les Mystères Delon* (564p., 135F [20,58€]), la biographie non autorisée de l'acteur, par Bernard Violet. Alain Delon avait demandé l'interdiction du livre, après avoir eu communication d'un résumé de l'ouvrage, qui était alors en préparation chez Grasset. Il avait obtenu satisfaction en référé, mais avait été débouté par le tribunal de grande instance de Paris le 18 novembre 1998, qui estimait qu'il ne « *disposait pas d'un pouvoir général de contrôle préalable des publications* ». Mécontent d'apprendre que Grasset avait transmis le synopsis à l'acteur, Bernard Violet s'est tourné vers Flammarion. Le livre, qui est présenté par son éditeur, Thierry Billard, comme « *une biographie à l'américaine, qui n'est pas un brûlot anti-Delon* », a été tiré à 50 000 exemplaires. Me Jean Braghini, avocat d'Alain Delon n'a « *aucun commentaire* » à faire après avoir lu l'ouvrage.

● **Grève des représentants d'Hachette**. Les représentants des équipes littérature, jeunesse, livre de poche, jeunesse et tourisme d'Hachette livre sont en grève depuis le 19 septembre pour protester contre le plan de restructuration commerciale proposé par la direction. Dans un communiqué, ils « *considèrent que ce projet hypothéquerait gravement la diffusion des livres en librairies et refusent fermement la suppression injustifiée de neuf postes* ». Chez Hachette, on précise que « *des négociations sont en cours et qu'il n'y a pas de licenciements* ».

● **Enchères européennes pour Maxence Fermine**. Albin Michel annonce que le troisième roman de Maxence Fermine, *L'Apiculteur*, fait l'objet d'enchères dans plusieurs pays européens, en Italie, en Espagne, tandis que des négociations ont lieu en Grande-Bretagne. En Allemagne, le livre a été acquis par Ullstein/Econ au terme d'enchères qui ont atteint vingt fois le prix de départ. Le livre a été tiré à 20 000 exemplaires. Son premier roman, *Neige* (Arléa), a dépassé les 35 000 exemplaires. Il a paru en Italie et a été vendu en Espagne et en Allemagne.

● **Le jury de l'Interallié** a rendu publique sa première sélection en vue du prix, qui doit être décerné le 14 novembre. Daniel Arsand : *En silence* (Phébus) ; Antoine Audouard : *Adieu, mon unique* (Gallimard) ; Frédéric Beigbeder : *99 francs* (Grasset) ; Rachid Boudjedra : *Fascination* (Grasset) ; Gérard de Cortanze : *Cyclone* (Actes Sud) ; Stéphane Denis : *La Grande Forme* (Fayard) ; Ahmadou Kourouma : *Allah n'est pas obligé* (Seuil) ; Yann Moix : *Anissa Corto* (Grasset) ; Amélie Nothomb : *Métaphysique des tubes* (Albin Michel) ; Patrick Poivre d'Arvor : *L'Irrésolu* (Albin Michel) ; Rezvani : *L'Origine du monde* (Actes Sud) ; Eric-Emmanuel Schmitt: *L'Evangile selon Pilate* (Albin Michel).

● **Le Prix Augustin-Thierry** couronnant un ouvrage d'histoire contribuant « *aux progrès de la recherche ou à sa diffusion* » a été attribué à Jean-Pierre Chrétien pour *L'Afrique des Grands Lacs* (Aubier, « collection historique »). Le prix sera remis lors des Rendez-vous de l'histoire, à Blois, le 14 octobre.

L'enseignement de la Shoah

A l'instar du gouvernement suédois, le ministère de l'éducation nationale aide les éditions Ramsay à diffuser un ouvrage didactique sur le génocide

A la mi-octobre, les 6 800 collèges et lycées publics recevront chacun cinq ou six exemplaires d'un ouvrage intitulé *Dites-le à vos enfants. Histoire de la Shoah en Europe, 1933-1945*. Rédigé par Stéphane Bruchfeld et Paul Levine, deux historiens vivant en Suède, il fut découvert, il y a un an et demi, par Jean-Claude Gawsewitch, PDG des éditions Ramsay. Achetant les droits pour 100 000 francs (15 244,90 €), il apprend l'histoire de ce livre. En Suède, c'est le premier ministre, Göran Persson, qui est à l'origine de sa publication, dans le cadre du programme « Living History » visant à combattre le négationnisme et à informer sur le génocide. 1,8 million d'exemplaires ont déjà circulé en Suède, un pays qui compte 8 millions d'habitants. Autant dire que tous les enfants ou presque l'ont eu entre les mains. En France, Jean-Claude Gawsewitch tente de convaincre différents ministères de la nécessité d'une action similaire (voir « Le Monde des livres » du 25 février). Sa diffusion est annoncée par le premier ministre, Lionel Jospin, lors de la conférence sur la Shoah à Stockholm. A cette occasion, il avait déclaré : « *L'enseignement de la Shoah, la compréhension des causes qui l'ont permise, l'hommage rendu à ceux qui l'ont combattue, constituent un devoir* » (*Le Monde* du 28 janvier). Le ministère de l'éducation nationale se mobilise : pour chacun des 51 400 exemplaires commandés, il verse aux éditions Ramsay 7 francs (1,06 €) qui couvrent les frais de fabrication. Par ailleurs, le ministère a débloqué 1 million de francs (152 449 €) pour honorer son engagement – cette somme comprend le routage.

L'ouvrage, destiné aux élèves de quatrième et plus, sera mis à disposition des professeurs d'histoire et d'éducation civique tandis que les centres de documentation et d'information (CDI) en seront les dépositaires. Les centres de documentation pédagogique et d'information, les inspecteurs d'académie et les inspecteurs pédagogiques régionaux d'histoire en seront également destinataires. Recteurs et chefs d'établissement le recevront accompagné d'une lettre de Jack Lang, le ministre de l'éducation nationale. Le génocide des juifs dans la deuxième guerre mondiale fait déjà partie des programmes scolaires français, en troisième, première et terminale.

UNE VERSION ENRICHIE

Avec ce lancement, qui pour lui représente un « *acte de foi et de mémoire* », Jean-Claude Gawsewitch espère engager un mouvement de réflexion. Ce livre, comme le soulignent les deux auteurs, doit servir « *aux parents de point de départ pour un dialogue avec leurs enfants sur la morale humaine, les valeurs de la société et l'éthique de la société* ». Pour l'édition française, l'ouvrage a été enrichi d'une chronologie ainsi que d'un bilan de la Shoah en France rédigés par Serge Klarsfeld. L'avocat et historien, président de l'Association des fils et filles des déportés juifs de France et auteur, notamment, du *Mémorial de la déportation des juifs de France*, a également signé la préface. Une chronologie, de nombreuses cartes, photographies et extraits de lettres confèrent à l'ouvrage un caractère didactique. Le texte est clair, le vocabulaire assez simple sans toutefois être simpliste et rappelle que Tsiganes, handicapés et arriérés mentaux, homosexuels, témoins de Jéhovah, civils polonais, d'Europe de l'Est et prisonniers de guerre soviétiques furent eux aussi victimes des idéologies nazies.

Jean-Claude Gawsewitch a également prévu un tirage supplémentaire de 14 000 exemplaires afin que l'ouvrage soit disponible de manière traditionnelle dans les librairies. Le prix de vente a été fixé à 89 F (13,56 €).

Le livre, déjà en circulation en Allemagne, en Russie, en Finlande et en Lettonie, devrait être prochainement disponible en Espagne, au Portugal, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

Emilie Grangeray

★ ***Dites-le à vos enfants. Histoire de la Shoah en Europe, 1933-1945,* de Stéphane Bruchfeld et Paul Levine (traduit de l'anglais par Marie-France de Paloméra, Ramsay, « L'Indicible », 192 p., 89 F [13,56 €]).**

Bruno Munari toujours vivant

Il y a juste deux ans, le mardi 29 septembre 1998, le designer Bruno Munari mourait à Milan, à la veille de ses quatre-vingt-onze ans.

Comme pour fêter le génial artiste, qui innova si radicalement dans la conception du livre pour enfants, le Seuil ressort *Dans le brouillard de Milan* (1968, 56 p., 139 F [21,19 €]), quelques mois seulement après avoir repris le somptueux *Dans la nuit noire* (1952, 52 p., 120 F [18,29 €]). Certes, grâce à l'association Les Trois Ourses (1), le public français connaissait déjà ces deux albums – et même un troisième, *Romilda la grenouille*, encore disponible, à la différence des deux premiers épuisés depuis deux ans déjà.

Révélé à la Foire du livre de Bologne à la fin des années 70, où Danese, éditeur de ses pré-livres, accueillait sur son stand les premières réalisations de Munari, dont certaines remontaient aux années 50, le designer a toujours milité pour ménager une « surprise » au cœur du livre, dont la recherche renouvelée fait de l'enfant un lecteur à vie. Sans paroles mais composés d'images abstraites qui varient lorsqu'on tourne les pages, les « livres illisibles », dont certains ont été imaginés pour la galerie d'art contemporain Maurizio Corraini à Mantoue, ne proposent aucun texte : la lecture s'y réduit à celle de couleurs et de formes, de rythmes et d'angles, qu'aucun regard n'épuise. Exposés à la librairie Salto de Milan sitôt réalisés (1949), les premiers exemplaires font événement. Proposés hors commerce, présentés lors d'une rétrospective Munari à New York dès 1955, ils entrent bientôt dans le fonds des musées du design.

Plus « classique », *Dans le brouillard de Milan* résume la question et le goût de l'expérimentation qui font la signature de Munari : rechercher tous les papiers possibles, jouer de leurs propriétés, poésie de la matière que les jeux typographiques nuancent encore. Naguère indice du jour quand le papier noir illustré en bleu disait la « nuit noire », le papier-calque donne l'illusion du brouillard, qui tranche sur l'éclat, la vivacité et l'invention formelle (des découpes savamment pensées animent chaque page) de la représentation du grand cirque.

Jeu sur la forme, sur le volume, sur la couleur, l'art de Munari est une rêverie plastique dont la dimension poétique est accessible dès le plus jeune âge. Comme une impression première qui marque et ouvre la curiosité de l'œil, seul viatique esthétique. Pourtant, malgré le prix Andersen, sorte de Nobel de la littérature jeunesse, et malgré le New York Academy of Science (1974), l'artiste n'a guère été admis par les éditeurs spécialisés : si L'Ecole des loisirs édita en 1983 *Jamais content, L'Homme au camion* et *Le Marchand d'animaux*, tous épuisés, seule l'association Les Trois Ourses assura la diffusion, par leur version française, d'*Il Prestigiatore giallo* et de *Buona notte a tutti* (Corraini ed.). Saluons donc l'initiative du Seuil, qui nous rend le plus jeune des créateurs.

Ph.-J. C.

(1) Les Trois Ourses, 2, passage Rauch, 75011 Paris.

Chapitre.com se développe vers l'international

Au milieu de la guerre électronique que se livrent Amazon, la Fnac, BOL (Havas-Bertelsmann) ou Alapage (France Télécom), il y a de la place pour des petits commerces, des enseignes moins glorieuses, moins tapageuses qui suivent leur chemin. Chapitre.com est une sorte de bouquiniste électronique, mais un bouquiniste qui voit loin. Il vient de franchir l'Atlantique pour ouvrir une filiale au Québec, et le Rhin pour développer un partenariat avec le site allemand de livres anciens Buecher.de.Chapitre.com fait déjà la moitié de son chiffre d'affaires à l'étranger.

Avec ses vieux livres encore poussiéreux parfois, Chapitre.com satisfait à tous les critères de la nouvelle économie : des pertes, des recapitalisations fréquentes, des campagnes de publicité régulières, des développements accélérés, des prévisions somptueuses : 10 millions de francs de chiffre d'affaires en 1999, 30 en 2000, 90 en 2001, 230 en 2002. Plus de la moitié des revenus de Chapitre.com viennent de la vente de nouveautés, mais ce qui fait sa différence par rapport à ses puissants concurrents, ce sont les livres anciens et épuisés. Grâce à un réseau de 115 librairies affiliées, Chapitre.com propose par exemple tous les albums de La Pléiade et de nombreux introuvables. On peut y acheter l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert pour la modique somme de 170 000 francs (25 916 €).

Cela fait naître de belles histoires. Au cours d'une tournée des librairies parisiennes, un des employés de Chapitre.com déniche un stock de la réédition du plan de Paris de Turgot (1735) faite par Claude Tchou dans les années 80. Et ce livre magnifique qui sommeillait sur les étagères d'un libraire se vend (presque) comme du petit pain à 700 francs dans le monde entier. Inespéré pour le libraire traditionnel qui avait ce stock sur les bras, et une excellente rentrée d'argent pour le libraire électronique.

A la tête de Chapitre, Juan Pirlot de Corbion a presque le même âge que Jeff Bezos, trente-huit ans. Cet ancien d'Actes Sud, où il s'est occupé de l'informatisation de l'éditeur arlésien et de beaucoup d'autres choses, est passionné par le livre et les nouvelles technologies. Il avait envie de créer son entreprise, à la croisée de ces deux passions. Actes Sud l'a accompagné depuis 1997 dans cette aventure, avec sympathie et curiosité, même si la maison fondée par Hubert Nyssen, qui a dû parfois batailler dans l'économie réelle pour boucler les fins de mois, voit avec étonnement l'entreprise de son ancien cadre multiplier les pertes et les campagnes de publicité. Actes Sud n'a d'ailleurs pas suivi l'augmentation de capital qui, au printemps dernier, a vu entrer de solides partenaires financiers, ABN Amro, JP Morgan, la compagnie financière Rothschild, à côté de Dassault, qui défend le projet depuis sa création.

Depuis, Chapitre accélère son développement. Avec sa filiale québécoise, il entend mieux s'organiser pour servir les clients francophones de la librairie. Il compte sur le partenariat avec le site allemand pour accroître ses services et ses clients. Il en profite pour lancer une nouvelle initiative. A partir du vendredi 29 septembre, la librairie proposera, outre les livres, un catalogue de revues et de journaux. Chapitre.com mettra ainsi à la disposition de ses clients tous les numéros du *Monde* comme les autres journaux. Suivant la date de parution des quotidiens, les numéros seront vendus entre 60 et 200 francs.

Alain Salles

AGENDA

● **DU 2 AU 5 OCTOBRE. PAROLE AMBULANTE. En Rhône-Alpes**, l'association Pandora organise la cinquième édition du festival Parole ambulante, qui s'achèvera les 14 et 15 octobre avec le troisième Salon de l'édition (rens. : 04-72-50-14-78).

● **LE 3 OCTOBRE. BELLI. A Paris,** une lecture des sonnets clandestins du poète romain Giuseppe Gioachino Belli (*Rome, unique objet...*, éd. Belles Lettres), avec Francis Darbousset et Jean-Noël Schifano (à 18 h 30, librairie Tour de Babel, 10, rue du Roi-de-Sicile, 75004 Paris ; tél : 01-42-77-32-40).

● **LE 5 OCTOBRE. PSYCHANALYSE. A Paris,** la revue *Culture en mouvement* organise un débat sur le thème « L'étranger et la psychanalyse » (Espace Paul Ricard, 9, rue Royale, 75008, Paris, rens.: 04-92-90-44-10).

● **LES 5 ET 6 OCTOBRE, EMMANUEL MOUNIER. A Paris,** un colloque international sur le philosophe est organisé à l'occasion du cinquantenaire de sa mort à l'Unesco (7, place Fontenoy, 75007 Paris ; rens : 01-55-35-36-46).

● **LE 6 OCTOBRE, ARFUYEN. A Strasbourg,** à l'occasion du 25e anniversaire des éditions Arfuyen, une exposition est inaugurée à la Bibliothèque nationale et universitaire. A 20 heures, un hommage sera rendu au poète Nathan Katz. Le 13 octobre à 20 h 30, rencontre avec Roger Munier, et le lendemain à la même heure, rencontre avec Silvia Baron Supervielle (BNUS, 6, place de la République, 03-88-25-28-00).

● **LES 6 ET 7 OCTOBRE. CAFÉS LITTÉRAIRES. A Montélimar (Drôme),** les Cinquièmes Cafés littéraires proposent des lectures et des rencontres avec des auteurs, etc. (12, rue du Château , 26200 Montélimar, tél : 04-75-51-16-20).
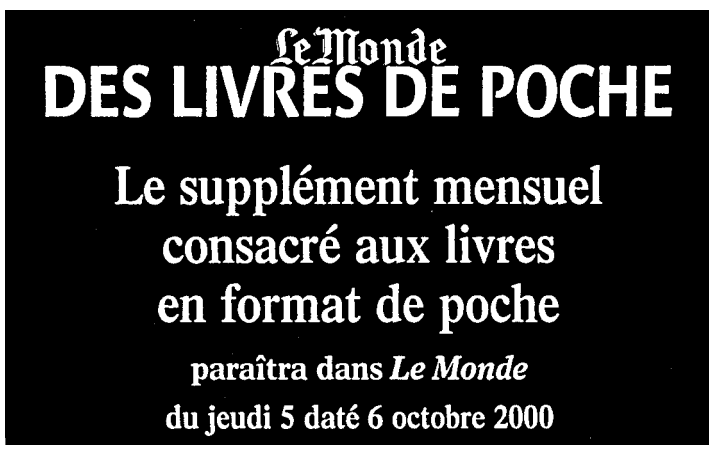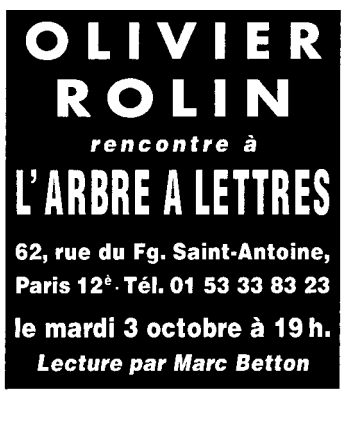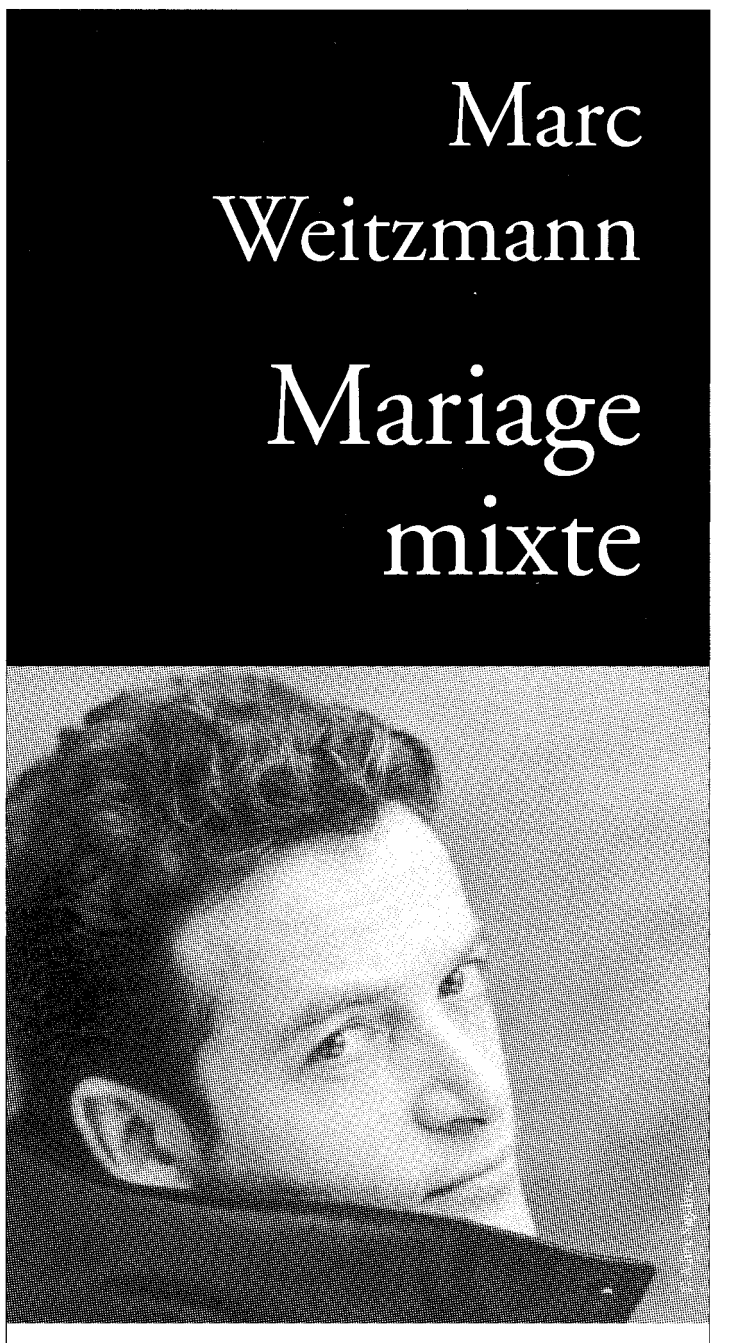
● **LES 6, 7 ET 8 OCTOBRE. JEUNES ÉCRITURES. A Mouans Sartoux** (Alpes-Maritimes). Le 13e Festival du Livre consacre ses gros plans aux « Jeunes écritures » – rap, slam, peinture de rue – et au polar du monde méridional (Centre culturel des Cèdres, rens. : 04-92-92-47-24).